ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

BULLETIN ITALIEN

BORDEAUX. — IMPR. G. GOUNOUILHOU, RUE GUIRAUDE, 9-11.

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi
QUATRIÈME SÉRIE
Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

XXXe ANNÉE

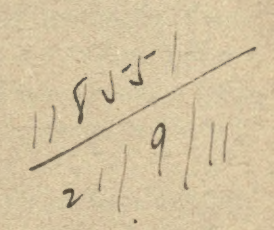
BULLETIN ITALIEN

Paraissant tous les trois mois

TOME VIII

1908





Bordeaux :
FERET & FILS, ÉDITEURS, 15, COURS DE L'INTENDANCE

Grenoble : A. GRATIER & Cie, 23, GRANDE-RUE
Lyon : HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU
Marseille : PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | Montpellier : C. COULET, 5, GRAND'RUE
Toulouse : ÉDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS
Lausanne : F. ROUGE & Cie, 4, RUE HALDIMAND
Rome : LOESCHER & Cie (BRETSCHNEIDER & REGENBERG), 307, CORSO UMBERTO I

Paris :
ALBERT FONTEMOING, 4, RUE LE GOFF



LES PLUS ANCIENNES TRADUCTIONS FRANÇAISES DE BOCCACE[1]

III

« La Fiammetta »

I. La traduction anonyme de 1532 ; les éditions. — II. Sa faiblesse. — III. Sa médiocre fortune. — IV. Gabriel Chappuys et ses publications franco-italiennes. — V. Sa *Fiammette amoureuse.*

I. L'année 1532 vit paraître deux éditions de la *Fiammetta* traduite en français, l'une à Lyon, chez « Claude Nourry dit Le Prince, près nostre dame de Confort », sous ce titre (les mots soulignés sont en rouge) : « Flammette. — Complainte des tristes amours de *Flammette* a son amy *Pamphyle.* Translatee D'italien en vulgaire *francoys,* » — l'autre à Paris, imprimée « par Anth. Bonnemere pour Jehan Longis », sous un titre un peu différent : « Complainte très piteuse de Flamette a son amy Pamphile. »

N'ayant pu avoir sous les yeux qu'une de ces deux éditions, celle de Lyon[1], je me suis cru d'abord condamné à ignorer si ces deux volumes contenaient bien la même traduction, et, dans ce cas, lequel avait été copié sur l'autre. Cependant ayant eu la bonne fortune de pouvoir consulter une édition peu connue, de 1541, publiée à Paris par Denys Janot, sous ce

1. Voir *Bulletin italien,* t. VII (1907), p. 281-313.

I, 1. Elle est à la Bibl. Nationale (Rés. Y² 2248) et à Chantilly *(Cab. des livres imprimés,* n° 281) ; je ne cite celle de Paris que d'après la description qu'en donne Brunet ; il en ressort assez clairement qu'il s'agit bien de deux éditions distinctes.

titre : « Complaincte tres piteuse de Flamette à son amy Pamphile... »[2], je me convainquis sans effort que la traduction qu'elle contient est identique à celle de Lyon 1532, et que cependant elle en est indépendante, car certaines fautes évidentes de 1532 ne se retrouvent pas en 1541[3]; d'autre part, le titre de cette dernière édition reproduisant avec fidélité celui de la traduction publiée à Paris en 1532, j'étais amené à penser que le texte de D. Janot émanait de celui de Bonnemère et Longis, dont l'édition lyonnaise était à son tour une dérivation distincte[4]. C'est ce que confirma pleinement la collation attentive de quelques passages. Nous pouvons donc, à l'aide des éditions de Lyon 1532 et de Paris 1541, reconstituer celle de Paris 1532, que, jusqu'à preuve du contraire, nous considérerons comme la première traduction française de la *Fiammetta*[5].

Elle ne contient que les six premiers chapitres du roman de Boccace; les trois derniers ont été omis, et c'est bien d'une suppression volontaire qu'il s'agit, car à la fin du ch. VI le traducteur a ajouté ces mots, en manière de conclusion : « Et dont, mes dames, en faisant fin de ma dolente complainte, pourrez considerer quel est ou peult estre mon mal. » Pour le reste, il a exactement suivi les divisions du texte, avec leurs sous-titres — sauf pourtant le premier, un peu différent[6] —

2. Cette édition paraît avoir complètement échappé aux bibliographes, car je ne la vois pas citée par A. Bacchi della Lega (*Bibliogr. bocc.* dans le *Propugnatore*, VIII, fasc. 4-5, p. 173-174); il s'en trouve un exemplaire à la Bibl. de l'Arsenal (B. L. 15786 in-12). C'est un coquet petit volume orné de fines vignettes, d'aspect identique à la réimpression des *Treize élégantes demandes d'amour* exécutée la même année par le même libraire; voir ci-dessus, ch. I, § 1.

3. Je me contente de citer à cet égard un exemple typique; vers la fin du ch. I, Fiammetta dit : « Cotale accidente fu ed è cagione menomissima dell' amore che io gli porto; » la trad. de Lyon 1532 : « ... la plus petite cause de la mort que j'ay eue a luy; » celle de Paris 1541 : « ... la plus petite cause de l'amour... » Inversement l'éd. de 1541 ajoute à la traduction des fautes de son cru.

4. Brunet supposait, au contraire, que l'éd. de Paris dérivait de celle de Lyon.

5. Graesse parle d'une édition de 1527; mais Brunet dit prudemment qu'il n'a « pas vérifié la date de l'exemplaire annoncé sous l'année 1527 » à la vente Heber. Quant à une autre édition lyonnaise, F. Juste, sans date d'après Graesse, 1532 d'après Brunet, je n'ai recueilli sur elle aucun renseignement positif.

6. « Chapistre premier, auquel dame Flammette recite l'occasion de son amour envers son amy Pamphile, avec familiere collocution d'elle et de sa nourrice; » cfr. le titre du ch. I dans les éditions du texte. Le traducteur a aussi ajouté dans le corps du ch. V deux sous-titres nouveaux : « Oraison de dame Flammette à la deesse Venus » et « Collocution de dame Flammette et de son mary » (ce dernier n'est pas dans l'éd. de 1541).

tels qu'il les trouvait dans les éditions italiennes les plus répandues depuis la fin du xv[e] siècle.

Les raisons qui peuvent avoir conseillé la coupure des trois derniers chapitres doivent être probablement recherchées dans l'affaiblissement de l'intérêt, qui ne pouvait guère se soutenir au diapason où l'ardente passion de l'héroïne l'avait élevé dès le début, et surtout dans le caractère purement historique et mythologique du ch. VIII, où Fiammetta compare son cas à celui des femmes les plus célèbres de l'antiquité : le traducteur s'était déjà tellement embrouillé dans les développements antérieurs du même genre, qu'il aura jugé plus prudent de ne plus s'exposer à ne pas comprendre ce qu'il écrivait. Ce scrupule, qui lui fait honneur, était pleinement justifié. Car, d'une part, ce « translateur » était mal préparé à saisir toutes les allusions mythologiques dont Boccace avait émaillé sa prose; et, de l'autre, la malechance lui avait mis entre les mains un texte de la *Fiammetta* incorrect et altéré, où les noms propres en particulier étaient constamment estropiés ; il est donc fort excusable de s'être découragé avant la fin de son travail. Ce texte est presque certainement celui d'une belle édition, sans indication de lieu ni de date, mais assurément du xv[e] siècle, que déparent de graves incorrections, reproduites et aggravées encore dans une édition de Venise, 1491 [7]. Les quelques citations qui vont suivre contiendront les éléments de la démonstration que j'omets ici.

II. Aucun indice ne me permet de formuler la moindre hypothèse sur la personnalité de notre traducteur ; mais il est bien permis de dire qu'il paraît avoir eu de l'italien une connaissance imparfaite. Mis en présence d'un texte souvent inintelligible, il est naturellement excusable de ne pas l'avoir compris, et même d'avoir parfois recouru, semble-t-il, à des corrections plus erronées encore; mais, dans bien des cas, la responsabilité de ses fautes lui incombe sans aucun partage.

7. L'édition sans date est à la Bibl. Nat. (Rés. Y[2] 306 ; Pellechet, n° 2450); l'édition de 1491 également (Rés. Y[2] 968 : Pellechet 2453). On verra plus loin (§ II, n. 5 et 10) des exemples de faits qui portent à croire que le traducteur a eu sous les yeux l'édition sans date plutôt que celle de 1491.

Qu'on lise par exemple les premières lignes du livre, en comparant la traduction au texte :

ÉDITION SANS DATE [1].

Suole a miseri crescere di dolersi vagheza, quando di se discerneno o senteno compassione in alcuno; adunque accio che in me voluntarosa più che altra a dolermi, di cio per longa usanza non menomi [5] la cagione ma s'auanzi ; mi piace o nobile donne, ne cuori delle quali amore più che nel mio forse felicemente dimora : narrando delli casi miei ; di farui s' io posso pietose.

TRAD. DE 1532.

Les douleurs [2] des miserables croissent *abondamment* quand ilz congnoissent ou sentent que aulcun en a [3] compassion ; et pour ce que j'ay plus grand desir de me douloir *que d'aultre chose*, et affin que par longue usance et coustume [4] de ce faire ne amoindrisse ma douleur, mais qu'elle se avance et croisse, *il me semble*, nobles dames *qui auez les cueurs en amours plus heureux* [6] que moy, que en vous racomptant mon miserable cas et infortune, *prendrez* de mon malheur quelque compassion.

L'examen d'un passage plus développé, l'entretien de Fiammetta et de sa nourrice par exemple, permet de découvrir un nombre considérable de contresens du même genre; en voici seulement trois spécimens :

(S. d.) [7] Tu m'ingani... ne pensi quanto sia graue il fare alle persone atemptate [8] credere in parole una cosa, et negli acti un altra mostrare.

... Oime disio [9] allora...

... E questo decto, quasi vinta sopra le mie braccia ricadde [10].

(f. xi et suiv.)... vous me deceuez. *Pensez quelle peine c'est de pouuoir croire les parolles dont on voit les faictz contraires.*

... He lasse *direz* alors...

... En ce disant elle demoura roidde et pasmee entre mes bras. Apres

II, 1. Edition Moutier (t. VI des *Opere volgari di G. B.* p. 1). Je donnerai en note le texte de cette édition pour les passages où celui de l'éd. s. d. est le plus profondément altéré.

2. Éd. 1541 : Les peines et douleurs. — C'est moi qui souligne les plus grosses erreurs de la traduction.

3. Éd. Lyon : Que aucune a.

4. Éd. Lyon : Par longue usance accoustume.

5. L'éd. du texte publiée à Venise en 1491 porte *meno;* c'est un des endroits où l'on voit que le traducteur a eu sous les yeux une édition moins fautive.

6. Éd. 1541 : plus heureuses.

7. Ed. Moutier, p. 17 et suiv.

8. Attempate.

9. Pour *diss' io.*

10. Il y a ici une grave altération : « Sopra le sue braccia caddi; ma ella alquanto più che prima turbata, con voce assai più rigida, cominciò tali parole. » Ainsi s'explique le contresens du traducteur et son commentaire. L'étude de 1491 est encore plus incomplète : « Nelle mie braccia più rigida cominciò... »

Ma ella alquanto più che prima turbata con voce più rigida cominciò tal parole. Voi turba di vaghe giouane, di focosa libidine accesa [11].

qu'elle fust reuenue de pasmoison a son sentement, se guermentant et douleant, faict une exclamation contre amours, de l'execration des jeunes gens et riches, lesquelz amour detient, et dit ainsy : O *multitudes,* et *oyseuses et folles* jeunesses, enuenymees et corrompues de vile et orde volupté...

Un peu plus loin, dans le discours de Vénus à Fiammetta, la longue liste des victimes de l'amour est si étrangement défigurée, ou contenait des noms si nouveaux pour notre traducteur, qu'il a simplement omis toute allusion à Daphné [12], Clymène, Leucothoé, Sémélé, Calisto, etc...; Ariane devient « Diane » [13], bien que la chaste déesse soit formellement exceptée, par Vénus elle-même, du nombre de ses sujets, et Didon se transforme en « Héro », parce que son nom suit celui de Léandre; le souvenir du serpent Python et des lyres du Parnasse est ainsi rendu : «... Phebus qui auoit vaincu le grand Phaeton et accordé la harpe de Pan [14]. »

La traduction rend-elle au moins avec vivacité les scènes les plus passionnées? La fin du premier chapitre, qui eût mérité un soin particulier en raison de son intérêt romanesque, contient des phrases inintelligibles comme celle-ci :

(S.d.)[15] Esso adunque in ciò poco le mie parole credeuoli [16] luogo et tempo conueneuole riguardato, più in ciò che gli auenne auenturato che sauio et con più ardire che ingiegno hebbe da me, quel ch' io si come ello, bene che del contrario minifingessi [17] disiaua...

(f. XIX verso.) *Je vous diray doncques en peu de parolles* que quand nous eussions consideré et esleu le lieu, ordonné temps et occasion, *plus par aduenturee fortune* que par saige discretion, et plus par hardiesse que discrette occasion, il *eut de moy ce que j'euz de luy et j'ay eu de luy ce qu'il eut de moy, le desiré* [18] *plaisir et delectable desir tant aggreable...*

On pourrait sans doute citer des passages moins mal venus;

11. Accese.
12. L'édition de 1491 l'a remplacée par *Danae.*
13. *Adriana,* dans l'édition de 1491 et dans l'édition s. d.
14. « Phitone ...le cithare di parnoso » dans les mêmes éditions.
15. Ed. Moutier, p. 32.
16. « Poco alle mie parole credevole. » — Éd. 1541 : *que* manque dans la traduction.
17. « Infingessimi ».
18. Édition 1541 : le destre plaisir.

cependant j'ai renoncé à mettre quelque morceau plus développé sous les yeux du lecteur, car le commentaire n'aurait pu que ramener des observations identiques ou plus graves[19].

III. Il était intéressant de déterminer avec quelque précision la valeur exacte de la première traduction française de cette *Fiammetta,* dont l'influence devait être si considérable sur notre littérature romanesque; je serais fort surpris que la *Flammette* de 1532 ait contribué d'une façon décisive à la vogue dont le livre de Boccace a joui par la suite. L'empressement de plusieurs libraires à la reproduire dès son apparition[1] fait contraste avec la rareté des réimpressions pendant les années qui suivirent; il est permis de penser que l'insuffisance de la traduction valut à cette œuvre ardente et passionnée un accueil plus réservé que celui sur lequel les éditeurs avaient compté.

Il n'est pas impossible cependant que les médiocres publications de 1532 aient suggéré au lyonnais Maurice Scève l'idée de traduire en français la suite qu'un Espagnol du XVe siècle, Juan de Flores, avait donnée à la *Fiammetta* sous ce titre : *Breve tractado de Grimalte y Gradissa*[2]. Pour mieux souligner le lien qui unissait au roman de Boccace l'ouvrage espagnol, Maurice Scève intitula sa traduction : *La deplourable fin de Flamete*[3]. Pour avoir mal interprété le renseignement exact fourni par La Croix du Maine[4], sans examiner par eux-mêmes ce petit volume, les bibliographes italiens, de Mazzuchelli à A. Bacchi della Lega, à Hortis et aux plus récents historiens de la littérature du XVIe siècle, ont accrédité cette fable : Maurice Scève aurait traduit la *Fiammetta* sur une version

19. Il est manifeste, par exemple, que le traducteur n'avait aucune notion de la toponymie des environs de Naples : dans le discours que tient à Fiammetta son mari (c. V), « Baye » et « Piozuolo » (*sic* l'édit. s. d. ; *Pazolo,* 1491, pour Pozzuoli) deviennent ceci : « Pres de Picheol sont les delectables et naturelz baingz; » la sépulture « del gran Miseno, dante via a' regni di Plutone » a donné lieu à cette stupéfiante explication : « La noble sépulture du grand Milon roy d'Italye, lequel donna voyes au royaulme de Pluto » (l'édit. s. d. permet de lire *Mileno,* faute nettement reproduite dans 1491 ; le traducteur aura pensé que c'était une faute pour *Milone*).

III, 1. Voir ci-dessus, § I, notes 1, 2 et 5.

2. A. Farinelli, article cité *Sul Boccaccio in Ispagna nell' Età Media,* p. 73.

3. Lyon 1535 et Paris 1536; ces deux éditions sont à Chantilly (*Cab. des livres impr.*, nos 751 et 752); celle de Paris à la Bibliothèque Nationale (Rés. p. Y2 251).

4. *Bibliothèque françoise* de La Croix du Maine, II, 112.

castillane[5]. C'est une confusion qui s'éclaircit d'elle-même en présence des textes.

IV. La *Flammette* de 1532 était si bien tombée dans l'oubli, malgré la réimpression de Denys Janot, qu'environ cinquante ans plus tard une nouvelle traduction en fut présentée au public français par les soins de Gabriel Chappuys, de Tours, en 1585. Les réimpressions que nous en connaissons, en 1609 et en 1622[1], attestent que la faveur ne lui manqua pas au commencement du XVIIe siècle. La première édition, dont le privilège porte date du 10 avril 1585, a été publiée à Paris « chez Abel l'Angelier, au premier pillier de la grand salle du Palais », sous ce titre :

« La Fiammette amoureuse de M. Iean Bocace gentil-homme Florentin : contenant, d'une inuention gentile *(sic),* toutes les plainctes et passions d'amour. Faicte Françoise et Italienne, pour l'utilité de ceux qui désirent apprendre les deux langues, par G. C. D. T. »

La caractéristique la plus saillante de cette publication est donc de présenter, en regard l'un de l'autre, le texte italien sur chaque verso, et la traduction française sur chaque recto, dans l'intention de faciliter aux Français l'étude de la langue italienne. Ce n'était pas une innovation; car, en 1583, le même traducteur avait publié dans les mêmes conditions les *Dialogues philosophiques* de G.-B. Giraldi, et l'on cite une édition bilingue d'un roman de Juan de Flores, la *Historia de Grisel y Mirabella,* en 1556[2]. Par ses proportions restreintes et par son très vif attrait, la *Fiammetta* se prêtait bien au dessein de Gabriel Chappuys et de son éditeur.

Pour ce qui est de la personnalité du traducteur, elle occupe une place trop large dans l'histoire de la librairie — j'ose à peine dire de la littérature — à fin du XVIe siècle, pour que, à propos de la seule *Fiammetta,* je m'y arrête longuement. Cet

5. Mazzuchelli, *Scritt. d'Italia,* article *Boccaccio,* p. 1356; A. Bacchi della Lega, *Propugn.* VIII, disp. 4-5, p. 174; Hortis, *Studî sulle opere lat. del B.,* p. 698; M. Farinelli lui-même (article cité, p. 73, n. 2), si bien informé de l'œuvre de Juan de Flores, croit que la traduction de 1532 a été faite sur un texte espagnol.

IV, 1. C'est sans doute par erreur que J. Blanc *(Bibliogr. italico-fr.)* cite une édition de 1619 et omet celle de 1622.

2. A. Farinelli, *loc. cit.,* p. 78, n. 2.

entrepreneur de traductions, l'un des plus actifs, semble-t-il, que la France ait jamais possédés, mériterait d'être étudié en lui-même, pour le rôle qu'il a joué comme « vulgarisateur », de 1574 à 1614 environ, travaillant de préférence pour les éditeurs lyonnais avant 1585, pour ceux de Paris ensuite, se consacrant de plus en plus aux ouvrages de piété et d'édification vers la fin de sa vie, d'ailleurs courtisan déterminé d'un bout à l'autre de sa carrière[3]. Parmi ses ouvrages prétendus originaux, deux méritent d'être signalés ici. Sa *Toscane françoise-italienne* dédiée à Marie de Médicis (1601) est un mince volume sur le frontispice duquel son nom est accompagné de son titre : « secrétaire interprète du Roy » ; il y donne, en français et en italien, une description géographique, historique, généalogique du grand-duché de Toscane, qui fait croire que Chappuys avait visité ce pays ; d'autre part, les sources auxquelles il renvoie — Cristoforo Landino, Machiavel, Leonardo Aretino, Flavio Biondo, etc... — attestent des lectures assez étendues. Ses *Facétieuses Journées* (1584) sont un véritable Décaméron en dix journées, renfermant chacune dix contes débités par dix personnages, cinq hommes et cinq femmes, réunis aux environs de Tours ; les nouvelles elles-mêmes ne sont pas empruntées à Boccace, mais Chappuys déclare qu'elles sont « la pluspart aduenuës de nostre temps, les autres recueillies et choisies de tous les plus excellents autheurs estrangers qui en ont escrit » ; et dans sa dédicace à un Italien « Bastian Jamette »[4], il nomme ces auteurs : « Breuio, Gratia, Firenzuola, Molza, Erasto, Salernitano, Parabosco, Arlotto, et autres ». La liste est d'ailleurs incomplète.

Traducteur infatigable, Chappuys s'est attaqué surtout, mais non uniquement, aux écrivains d'Espagne[5] et d'Italie. Je ne donnerai qu'une idée très imparfaite de son activité en

3. Il a cependant publié (1585) un ouvrage intitulé *Le Misaule ou Haineux de Court*, dans lequel il s'est inspiré des écrits de « cet excellent personnage Aeneas Siluius lequel a long temps suiui la Court, et depuis a esté pape » ; mais Chappuys a soin de dire qu'il ne blâme pas « le bon Courtisan, mais celuy lequel abuse de cet honorable tiltre... »

4. Sebastiano Zametto ; voir Émile Picot, *Les Italiens en France au XVIe siècle (Bull. ital.*, 1902, p. 143 et suiv.).

5. Par exemple, huit volumes d'*Amadis* ont paru par ses soins de 1577 à 1581. Il a traduit aussi des ouvrages latins.

rappelant ici les auteurs italiens dont il a traduit quelque ouvrage : A. F. Doni (*Les Mondes,* 1578), N. Franco (*Dix plaisants dialogues,* 1579), S. Guazzo (*La civile Conversation*, 1579), l'Arioste (*Roland furieux* et les *Cinq chants*[6], 1582) et son continuateur G. B. Pescatori (1582), G. B. Giraldi Cinthio (*Dialogues philosophiques*, 1583, et *Cent excellentes nouvelles*, 1583-1584), Cesare Rao (*Lettres facétieuses et subtiles,* 1584), Leonardo Fioravanti (*Miroir universel des Arts et des Sciences*, 1584), M. Equicola (*De la nature d'amour,* 1584), B. Castiglione (*Le parfait courtisan,* 1585), Cosimo Bartoli (*Conseils militaires,* 1586), Tommaso Garzoni (*Théâtre des divers cerveaux du monde,* 1586), G. Botero (*Raison et gouvernement d'estat,* 1599)[7], sans parler de sermons et autres écrits d'un caractère purement religieux. La *Fiammette amoureuse* publiée en 1585 était, on le voit, en compagnie nombreuse et variée.

V. On est en droit de penser, avant même d'y regarder de plus près, que ces traductions, si lestement faites, sont des œuvres d'art médiocres[1]. Goujet a prononcé sur elles, à propos du *Roland furieux,* un jugement extrêmement dur : « Cette version, dit-il, est si mauvaise qu'il serait difficile aujourd'hui d'en lire une page sans dégoût; » mais Goujet distribuait sans marchander les appréciations les plus sévères à toutes les traductions anciennes. Il y a là beaucoup d'exagération. Sans doute le patient travail du style fait entièrement défaut dans les écrits de Chappuys, et sa manie de rendre par deux équivalents une expression du texte aboutit à un délayage dépourvu de saveur. Mais abstraction faite de son extraordinaire facilité, grâce à laquelle il a mis à la portée des Français tant d'œuvres étrangères, on doit reconnaître que sa langue est saine et claire, et surtout qu'il savait l'italien d'une

6. Gouget (*Bibl. fr.,* t. VII) dit que cette traduction parut d'abord en 1576.

7. Beaucoup des ces volumes ont eu plusieurs éditions.

V, 1. Le reproche de travailler trop vite avait été adressé à G. Chappuys par ses contemporains, et il y répond notamment dans l'Epître dédicatoire de sa traduction des *Lettres facétieuses et subtiles* de C. Rao (1584); j'en détache ces lignes curieuses, en ce qu'elles montrent le zèle dont était possédé ce traducteur : « ... Je me peux bien vanter de ce que l'on me voudroit accuser, et desirerois, s'il estoit possible et que la santé le peust permettre, pouuoir faire sortir tous les jours un ouurage en lumière, au proffit public, à l'aduancement duquel j'ay tousjours vaqué, et au contentement des hommes vertueux... »

façon remarquable; telle est du moins l'impression que donne la lecture de sa *Fiammette amoureuse :* il ne s'égare pas dans les périodes, parfois un peu touffues, du conteur; il rend chaque détail, lourdement peut-être, mais assez fidèlement[2]. Seul parmi les traducteurs de Boccace, Antoine Le Maçon a mieux compris son auteur[3].

Un trait curieux à relever est l'appréciation morale que l'on s'obstinait à porter sur Boccace et son œuvre, comme en plein xve siècle, bien qu'il ne fût plus possible d'en ignorer les côtés licencieux[4]. Gabriel Chappuys affecte de croire que de la *Fiammetta* ne peut se dégager qu'une impression hautement morale; et s'adressant comme l'auteur aux dames, il leur dit :

> L'aduertissement et instruction que vous autres, nobles et vertueuses Dames, deuez prendre de ce petit œuure doit estre cete cy, que fuyant les vanitez amoureuses, vous vous apliquiez entièrement à l'amour de Dieu, auquel vous donniez vostre cœur et consacriez les esprits et l'âme : ce que vous pouuez aussi fort bien faire sans vous sequestrer du monde, ne trouuant aucune entreprinse ny plus facile, ny plus gaillarde, ny de plus grand fruict que cete-cy. Tandis que vous lirez les passions que l'amoureuse Fiammette enduroit, vous considerez *(sic)* que l'amour terrien et charnel ne porte aucun fruict, sinon terrien et de peu de durée, entremeslé d'amertume et d'une infinité d'ennuis et d'angoisses. Voyant les dangers et les fausses espérances d'icelle, jugez qu'en ce monde ne se trouue aucun plaisir parfaict ny esperance ferme, hormis celle que l'on a en Dieu nostre Createur...

Les lectrices étaient entretenues dans ces pieuses dispositions par quelques rubriques marginales, empruntées aux éditions italiennes, et qui rappellent que la beauté est périssable, que l'amour est coupable de tous les méfaits, et qu'il ne

2. Naturellement G. Chappuys a traduit intégralement la *Fiammetta*. Cependant au premier abord on pourrait être tenté de croire qu'il y manque quelque chose, car le roman y est divisé en sept parties, au lieu de neuf; c'est que le traducteur a suivi le texte des éditions où les livres III et IV sont réunis en un seul, et où l'épilogue (Fiammette à son liure) n'est pas numériquement distinct du l. VIII (devenu l. VII); telles sont par exemple les éditions de Venise 1527, 1534, 1558, 1562, 1575. Certaines leçons particulières aux trois dernières, qui ne font que se répéter, permettent de dire qu'elles ont servi de modèle à l'édition du texte dirigée par Chappuys.

3. Naturellement il y a çà et là quelques erreurs; le début du prologue par exemple — qui est obscur — est mal rendu; il est vrai que Chappuys a lu *più che altro* (voir ci-dessus, § II), leçon des éditions citées dans la note précédente.

4. Outre le Décaméron, intégralement traduit depuis 1545 (voir ci-après ch. VII), le *Corbaccio* avait paru en français depuis 1571 (voir ch. IX).

faut jamais désespérer de la miséricorde divine[5]. Aimable dévotion, qui invitait les dames à faire leur salut « sans se séquestrer du monde » et en lisant la *Fiammetta!*

IV

« Il Ninfale Fiesolano. »

I. La traduction de 1556 et son auteur. — II. Méthode peu rigoureuse d'Antoine Guercin. — III. Son interprétation du poème au point de vue érotique. — IV. Les aspects les plus charmants de la poésie du *Ninfale* sont sacrifiés.

I. Le charmant poème que Boccace a consacré à chanter les amours et la métamorphose du berger Affrico et de la nymphe Mensola en rivières, n'a été, que je sache, imprimé qu'une fois en français, pendant la Renaissance[1], à Lyon, par les soins du libraire Gabriel Cotier, en 1556. Le titre, désagréablement estropié, en est le suivant.

« Le Nymphal Flossolan de M. Jean Boccace contenant le discours de deux amants, African et Mensole, auec leur vie et mort, ensemble l'origine des Florentins, histoire non moins belle que recreatiue. Nouuellement traduit de Tuscan en Francoys par Antoine Guercin du Crest[2]. »

Aucun détail positif ne nous est parvenu sur ce traducteur, en dehors de sa naissance à Crest en Dauphiné. Un siècle plus tard, l'historien et généalogiste grenoblois Guy Allard, qui l'appelle Antoine Garcin, lui attribuait, outre cet ouvrage, une « Dissertation touchant l'office de jurisconsulte chrétien » dirigée contre François Bauduin en 1564, lors des démêlés de ce personnage avec Calvin et de Bèze, et un « Roman de Roland,

5. Voir p. 266, 267, 277, 279, etc... Quelques-unes de ces rubriques se rapportent au contenu du texte, mais elles ont pour la plupart un caractère moral. G. Chappuys les a reproduites d'après une des éditions vénitiennes de 1558, 1562 ou 1575.

I, 1. Sur la traduction publiée au XVIIIe siècle, dans la *Bibliothèque des Romans,* voir ci-après, § IV, note finale.

2. Ce titre est ainsi donné par Baudrier, *Bibliogr. lyonnaise*, IV, p. 67. Le seul exemplaire que j'aie pu consulter (Arsenal, B. L, 5164 *bis*) n'a plus son titre original; une main ancienne en a laissé une transcription peu correcte sur un feuillet de garde.

de Renaud et de Roger » à l'imitation de l'Arioste[3], que La Croix du Maine affirme avoir été publié à Lyon par G. Roville, en six livres[4]. Il ne m'a été donné de voir aucun de ces deux ouvrages, et je dois dire que Guy Allard ne me paraît mériter sur ce point qu'une confiance fort limitée; car, dans le même article, il parle du *Nymphal Flossolan* et de l'*Origine des Florentins* comme de deux livres différents de Boccace; il n'y avait donc pas regardé par lui-même. En ce qui concerne le Roman de Roland, de Renaud et de Roger en six livres, dont je n'ai relevé aucune trace, une confusion a pu se produire avec *Roland l'Amoureux* de Boiardo, traduit en 1549 par un autre natif de Crest, ou, comme on disait alors, « du Crest Arnaud en Dauphiné », maistre Jacques Vincent[5], qui annonçait l'intention d'en publier six volumes — le privilège de son édition le déclare avec insistance, — c'est-à-dire sans doute les trois livres de Boiardo et les trois livres de son continuateur Niccolò degli Agostini[6].

Une seule chose est sûre, c'est qu'A. Guercin, comme son compatriote J. Vincent, et comme un autre dauphinois, originaire de la région de Nyons, A. Le Maçon, savait bien l'italien : il a traduit le *Ninfale Fiesolano* avec aisance[7], en se jouant semble-t-il, mais aussi avec une inexactitude et parfois une inattention regrettables.

II. La forme barbare qui déshonore le titre de ce *Nymphal Flossolan* en est un premier exemple, car il ne s'agit pas d'une simple erreur typographique : la faute est répétée au recto de

3. Guy Allard, *Dictionnaire du Dauphiné* (1864), I, p. 540; cf. aussi A. Rochas, *Biographie du Dauphiné* (1856), I, p. 427.

4. La Croix du Maine, *Bibl. franc.* I, p. 40.

5. Voir ci-dessus, ch. I, § XI.

6. Le *Roland l'Amoureux* traduit par J. Vincent a paru à Paris en deux volumes (1549-1550), contenant d'une part le *Premier livre*, de l'autre le second et le troisième livre, ce dernier, comme l'on sait, beaucoup plus court. Malgré le changement d'auteur, les éditions anciennes présentent la suite de N. degli Agostini comme formant les livres IV-VI du poème de Boiardo.

7. La traduction n'étant pas littérale, il est difficile de prendre A. Guercin en flagrant délit de contresens; dans l'ensemble il a bien compris son texte; j'ai cependant relevé deux mauvaises interprétations : « Ainsi enveloppé de divers pensemens » (p. 83), où le texte porte : « cotai ragionamenti rivolgendo » (II, st. 56), et celle-ci, particulièrement grave : « Ton ayeul se nommoit Mugnon comme encore je me surnomme » (p. 47), où Boccace dit (II, st. 13) : « Ton aïeul s'appelait Mugnone comme moi (je m'appelle) Giraffone. »

chaque feuillet, et dans le texte *Fiesole, Fiesolano* sont constamment rendus par « Flossole », « Flossolan ». L'origine de cette étrange bévue paraît devoir être recherchée dans le texte que Guercin a eu sous les yeux : l'une des plus anciennes éditions du *Ninfale,* sans indication de lieu (mais sûrement vénitienne), ni de date, sans division en chants ni pagination, porte au moins une fois *Fiosole*[1]. Peut-être dans une autre édition, que je n'ai pas vue, la faute s'est-elle généralisée; peut-être simplement cette forme s'est-elle gravée dans l'esprit du traducteur de préférence à toute autre. Il était fort capable de ces inconséquences : après avoir d'abord écrit constamment « Flossole », il s'avise tout à coup, vers la fin du livre, de dire « Flossolan » pour « Fiesole »[2], et même pour désigner le poème qu'il traduit; car le volume se termine par ces mots : « Icy se taist M. Jean Bocasse, et fait fin à son Flossolan, et l'autre à sa traduction. » (p. 206.)

A. Guercin semble avoir pris une connaissance générale du poème, puis l'avoir traduit par morceaux d'une certaine longueur, dont il a fait dix-neuf chapitres[3], sans s'astreindre à rendre le texte octave par octave; car il lui arrive de mentionner certains détails empruntés à la suite du récit[4], et même d'intervertir des morceaux d'une certaine importance[5]; des octaves entières sont omises ou très abrégées, surtout dans les derniers chapitres; dans le début, au contraire, le récit est extrêmement délayé; ce traducteur brode volontiers sur son texte, et ses fantaisies offrent un certain intérêt lors-

II, 1. Bibl. Nat. Rés. Y^d 304 (Pellechet, n° 2460), au verso du second feuillet.

2. « La forest de Flossolan » (p. 171), « la montagne de Flossolan », « et nomma icelle ville Flossolan » (p. 184-185); déjà dans l'avis au lecteur : « Un jeune pasteur de Flossolan. »

3. Visiblement, il a eu entre les mains une édition (ou un manuscrit) ne contenant pas la division en sept parties que nous trouvons dans les éditions plus récentes.

4. Ce sont le plus souvent des allusions aux événements ultérieurs; voici cependant un fait précis : la mère du berger Affrico est nommée (p. 43-44) « Alcumena », en un passage qui correspond au début de la deuxième partie; or c'est seulement au début de la troisième partie (st. 3 et 6) que Boccace nomme ce personnage (Almena, Alimena).

5. Les interversions de détail abondent; la seule qui modifie sensiblement la succession des faits est la suivante : arrivé à I, st. 38, Guercin est passé à II, 1; puis arrivé à II, 26, il a repris la fin de la première partie (st. 40-70 environ); cf. ch. VI-IX de la traduction.

qu'elles nous montrent dans quelle mesure un Français de 1550 était capable de fausser la pensée de Boccace.

La vie que mènent les nymphes de Diane et la discipline à laquelle elles sont soumises font nécessairement penser à la règle d'un couvent de nonnes liées par un vœu de chasteté. Cet anachronisme, latent pour ainsi dire chez Boccace, s'étale naïvement, souligné d'un trait maladroit, dans la traduction :

Diane... venant au pais tuscan assembloit ses religieuses soubs quelque delicieux umbrage encortiné de verds rameaulx... Auant que partir pour aller ailleurs, elle eslisoit une d'elles, et icelle constituoit maistresse et gouuernante des autres en son absence, et leur commandoit sous peine d'encourir son indignation luy obeyr comme a elle mesme jusques à son retour, ce qu'estoit obserué curieusement par ces pucelles et sans contradiction, comme on voit aujourd'huy des nonnains obeir a leur abbesse...[6].

III. L'action du poème a un caractère érotique marqué, annoncé d'ailleurs par le titre des anciennes éditions : *Ninfale Fiesolano d'Amore*. Cet aspect de l'œuvre semble avoir à la fois attiré et gêné le traducteur. Il l'a gêné, si l'on en juge par le titre parfaitement anodin sous lequel il présente son petit volume, et surtout par son avertissement « Au lecteur » : il y demande avec insistance qu'on le défende « contre les calumniateurs plus promptz a corriger le fait d'autrui qu'a amender leur faute propre », car son travail s'adresse à « tout esprit gentil et amoureux de vertu[1] », et il esquisse cette théorie qui renferme sur le poème de Boccace, et incidemment sur les *Rime* de Pétrarque, une curieuse appréciation :

Et s'il te prenoit enuie te moquer de mon labeur, veu qu'ayant meilleure occupation, je me suis amusé en chose si basse et de peu

6. P. 21-23. Et un peu plus loin : « En ce temps, Diane estant venue pour veoir les Nymphes de Flossole... delibera tenir son chapitre en quelque beau lieu de la forest» (p. 25; comparer le texte, I, st. 14-19).

III, 1. Voici la conclusion du chapitre I (p. 9) : « Et vous o dames amoureuses, serués moy en cecy de bouclier et deffence contre les enuieux et mal parlans, affin que par leurs langues venimeuses, tranchantes et plaines de détraction je ne soye taxé d'auoir escrit et mis en auant choses trop basses et de peu de prouffit. » Voir encore la fin de la traduction (p. 204-205) : « Deffendez donc ce petit traicté, vous loyaux amans, puis qu'a vous cecy s'adresse, et si voyés quelque fascheux en mesdire ou s'en moquer, arrachez le luy des mains comme indigne d'en aprocher. »

de prouffit, considere je te prie que autres fois le grec Homere a bien despendu plusieurs heures et jours a descripre la guerre des ratz et des grenouilles, Virgile la Priapée, Petrarque les amours de sa Laure, Iliphigene son printemps, et une infinité d'aultres grands personnages anciens... ont escrit semblables choses. Encore en trouueras tu des modernes quelques uns qui ont couché dans leurs liuures choses follastres, ridicules et moins veritables, quoy qu'ils soyent hommes sçauantz et de bonne reputation. Et moy qui ne suis rien emprès d'eux, auray-je failli pour les suiure en cela? Je me doubte qu'il y aura des creatures lourdaudes qui diront qu'ouy[2].

Au début de sa traduction, A. Guercin paraît préoccupé de « moraliser » son texte, lorsque par exemple la glorification de l'Amour, contenue dans les premières octaves, lui inspire des réflexions qui sont en contradiction flagrante avec la pensée de Boccace[3]. Dans la suite, bien qu'en un ou deux passages il se montre plus réservé[4], le traducteur aggrave plutôt le caractère érotique du poème, ou du moins il substitue la grivoiserie au naturalisme des scènes principales.

Dans le poème de Boccace, le berger Affrico surprend pour la première fois au bain la nymphe Mensola, grâce au déguisement féminin dont il s'est affublé (IV, st. 28 et suiv.); tout cela est changé dans la traduction (p. 114-118), et les attouchements indiscrets, auxquels se livre l'amant vêtu en femme, rappellent un épisode célèbre, mais fort libre, du *Roland furieux*[5]; en outre les expressions équivoques dont se sert ici Guercin sont empruntées, non au *Ninfale,* mais aux contes les plus osés du *Décaméron*[6]. La chasteté n'y gagne rien, et l'on

2. Pages 4-5.

3. Il désire que par cette histoire ses lecteurs apprennent « a congnoistre le petit filz de Venus et se garder soigneusement de l'approcher ny se jouer avec ses dardz et poignantes sagettes; car elles sont enuenimees d'une doulceur plaisante et inuisible au commencement, mais après la playe, la douleur est enragee, faisant perdre sens, memoire et entendement a celui qui en a esté blessé; pour apprendre aussi auec non moindre cure a se reculer et tenir loing du feu ardent et pestilentieux de la Deesse sa mere, contraire du tout a chasteté » (p. 7-8).

4. Particulièrement dans la traduction, de V, 44-45 (p. 141-142). Les nymphes, qu'Affrico surprend baignant leurs jambes dans un ruisseau (I, 58), sont simplement « assises au-dessouz de quelques gros arbres » (p. 70), et par deux fois Guercin omet la remarque de Boccace sur les fines jambes que les nymphes découvrent en courant (I, 64; II, 37; trad. p. 72-73, 79).

5. Ch. XXV, st. 28 et suiv.

6. A la nouvelle III, 10, que La Fontaine intitulera « Le diable en enfer », et à IX, 10, « La jument du compère Pierre ».

ne peut s'empêcher de trouver plus saine la nudité des héros de Boccace : ceux-ci, pour reprendre une autre expression du *Décaméron*, rappellent des étalons fougueux qui saillent les juments dans les vastes plaines de Parthie; avec Guercin nous entrons dans une atmosphère suspecte de boudoir[7]. Mensola n'est plus du tout la nymphe naïve, ignorante des conséquences possibles de sa faute[8] : elle se flatte, trop tôt, d'échapper aux menaces d'une maternité qui seule pourrait la trahir, et se dit que beaucoup de ses compagnes ont dû en faire autant — ou pis — sans qu'on en ait jamais rien su[9]; puis lorsque la prudence lui commande de ne plus se montrer hors de sa grotte, elle brûle de rejoindre « African son amy pour luy dire comment le cas alloit, et pour continuer aussi le plaisir commencé »[10].

IV. Cette faute de goût est d'autant plus lourde que le *Ninfale Fiesolano* est une œuvre délicate où abondent des détails naïfs et charmants; A. Guercin ne paraît pas s'en être aperçu.

Lorsque Mensola fuit éperdument devant le berger qui la poursuit, elle se retourne et, dans un mouvement de colère, lui décoche une de ses flèches; mais au même instant elle aperçoit le doux visage d'Affrico et son cœur s'émeut : au moment où le trait part, elle lui crie « Prends garde! » et ne respire qu'en voyant la flèche manquer son but[1]. En omettant ce détail expressif où se peint l'amour naissant, pour y substituer un sentiment beaucoup moins naïf de curiosité[2], le traducteur a gravement altéré la psychologie de ce personnage. Il y avait une maladresse égale à faire, ne fût-ce qu'un instant, du

7. Et il y apporte peu de délicatesse; qu'on en juge par ce passage tout de son cru (comparer *Ninfale*, I, st. 37), où Affrico se rend à la place où, un moment auparavant, il a vu Mensola assise : il s'adresse aux herbes, aux fleurs, et leur dit : « Encore estes-vous plus a priser... ayant veu et peut estre touché ce qui me rendroit tres contant se j'y auois seulement mis le doigt par sa permission. » (p. 39.)

8. *Ninfale*, V, st. 41; A. Guercin a omis cette octave.

9. P. 150, sans aucun rapport avec le texte.

10. Le texte dit tout autre chose : « E per compagno tenea nella mente Affrico sempre col suo viso adorno. » (VI, 69.)

IV, 1. *Ninfale*, II, st. 39 et 41.

2. P. 79-80 : « La belle Mensolle en courant escoutoit ce que l'autre alloit disant, et pour mieux l'ouyr a son ayse retarda ses pas... Ainsi qu'elle se voulut retourner pour le veoir au visage... etc. ». Dès lors le mouvement qui lui fait décocher une flèche devient incompréhensible.

berger amoureux une sorte de Narcisse prêt à s'éprendre de sa propre image[3].

Le poème de Boccace contient enfin quelques scènes où l'on a souvent admiré l'expression fraîche et touchante des affections familiales[4]; ce sont les passages où les parents d'Affrico se montrent tendrement préoccupés des soucis de leur fils, où ils pleurent sa mort, et surtout celui où la vieille Sinedecchia vient leur remettre le petit enfant en qui revit leur cher Affrico. A. Guercin a sacrifié sans pitié ces morceaux empreints d'une poésie simple et naïve : le dernier est fort mal rendu[5]; le premier est écourté[6]; dans l'épisode de la mort d'Affrico et de ses funérailles, on remarquera une surprenante modification : au lieu d'aller enfouir au bord du cours d'eau, qui portera désormais le nom d'Affrico, les restes de leur fils (VI, st. 44), ces parents inhumains jettent ses cendres dans la rivière[7] !

Antoine Guercin, écrivain médiocre[8], a donc donné du *Ninfale Fiesolano* une traduction qui n'est fidèle ni à la lettre ni à l'esprit. Au reste, le succès paraît en avoir été médiocre, car on ne voit pas qu'elle ait jamais été réimprimée[9]. Sa tentative est pourtant curieuse, car elle marque le point de départ d'une déformation des œuvres de Boccace qui sera fréquente chez les imitateurs français du conteur : c'est le côté licencieux qui l'a surtout intéressé.

Henri HAUVETTE.

(*A suivre.*)

3. P. 92; Cf. *Ninfale*, III, 21-22.
4. M. B. Zumbini a mis en relief cet aspect du poème dans son étude sur le *Ninfale Fiesolano* (*Nuova Antol.*, 1884; réimprimée à Florence en 1896).
5. *Ninfale*, VII, 26-31 ; trad. p. 179.
6. *Ibid.*, III ; les st. 16-19 sont omises (p. 92 et suiv.).
7. Page 162.
8. J'ai relevé dans son style un petit nombre d'italianismes comme *planure* (pianura), *anihiler* (annichilare), *croulant la teste* (crollando).
9. La traduction libre du *Ninfale Fiesolano* qui a été publiée dans la *Bibl. univers. des Romans* du mois d'octobre 1783 (p. 25-105) ne doit rien à celle d'A. Guercin.

NICOLAS DE CUES

ET

LÉONARD DE VINCI

(*Suite*[1].)

X

La Dynamique de Nicolas de Cues et la Dynamique de Kepler.

Nicolas de Cues n'a écrit que de courtes réflexions sur le mouvement des projectiles; mais ces réflexions ont exercé sur le développement de la Dynamique une influence profonde et prolongée; mainte trace de cette influence se peut découvrir dans les écrits des grands mécaniciens des XVIe et XVIIe siècles.

Ouvrons, par exemple, le traité *Des révolutions des orbites célestes;* voici en quels termes[2] Copernic établit que « chacun des corps célestes se meut d'un mouvement circulaire, uniforme et perpétuel ou d'un mouvement composé de mouvements circulaires » :

« La mobilité propre de la sphère consiste en effet à tourner en cercle, de telle manière que par son acte même elle exprime sa propre forme dans le corps le plus simple, dans celui où l'on ne peut discerner une partie d'une autre, puisque cette sphère se meut sur elle-même en traversant toujours les mêmes régions de l'espace. »

Ne semble-t-il pas entendre, en ces paroles du Chanoine de Thorn, un écho de la voix de l'Évêque de Brixen?

Cette voix, mêlée aux accents d'Albert de Saxe, retentit

1. Voir le *Bull. ital.*, 1907, p. 87-134, 181-220 et 314-329.
2. Nicolai Copernici *De revolutionibus orbium cœlestium libri sex;* lib. I, cap. IV.

avec une netteté et une force particulières dans l'œuvre de Kepler. Les théories mécaniques du grand astronome semblent parfois bien obscures et bien étranges; elles s'éclaircissent en s'expliquant lorsqu'on les rattache aux deux traditions dont elles sont issues, d'une part à la tradition de l'École terminaliste de Paris, d'autre part à la tradition de Nicolas de Cues.

Sans rechercher dans les divers écrits de Kepler les marques multiples où se peuvent reconnaître ces deux traditions [1], contentons-nous de lire celui de ces écrits qui les résume, l'*Epitome astronomiæ Copernicanæ* [2]; et dans ce livre même, empruntons seulement quelques passages au chapitre qui traite du mouvement diurne de la Terre [3].

Kepler a rejeté la théorie de la pesanteur imaginée par Aristote; après Fracastor et Copernic, avec Guillaume Gilbert et Galilée, il a repris la doctrine Pythagoricienne que Nicolas de Cues lui-même semble parfois adopter : Un grave terrestre ne tend pas au centre du Monde; il tend à se réunir à son tout, à la Terre entière; il en est de même en chaque astre, qui tend à conserver son intégrité.

« Si donc on considère la Terre entière [4], dans son intégrité et par rapport à la matière qui la forme, elle n'est absolument douée d'aucun mouvement naturel; le caractère propre de la matière qui forme la plus grande partie de la Terre, c'est l'inertie; elle répugne au mouvement, et cela d'autant plus

1. Kepler connaissait assurément les divers traités de Nicolas de Cues; au chapitre II de son *Mysterium Cosmographicum* [a], qui est un de ses premiers écrits, il nomme le Cardinal Allemand « divinus mihi Cusanus »; il le cite également en sa *Dissertatio cum Sidereo nuncio* [b], en sa *Narratio de observatis a se quatuor Jovis satellitibus erronibus* [c], en son écrit *De stella nova in pede Serpentarii* [d]; ces citations ont trait tantôt aux hypothèses astronomiques de Nicolas de Cues, tantôt à ses théories géométriques, tantôt enfin à ses considérations mathématiques sur l'infini.

2. *Epitome astronomiæ Copernicanæ*, usitata forma quæstionum et responsionum circumscripta, inque VII libros digesta, quorum tres hi priores sunt *de Doctrina sphærica*... auctore Joanne Kepplero; Lentiis ad Danubium, excudebat Joannes Plancus, anno MDCXVIII. — Joannis Kepleri astronomi *Opera omnia* edidit Ch. Frisch; Frankfort sur le Mein et Erlangen, 1858; t. III (Toutes nos citations se rapportent à cette édition).

3. Principiorum doctrinæ physicæ pars quinta : De motu diurno.

4. J. Kepleri *Opera omnia*, t. III, p. 174.

a) Joannis Kepleri astronomi *Opera omnia* edidit Ch. Frisch; Frankfort sur le Mein et Erlangen, 1858; tomus I, p. 122.

b) *Ibid.*, tomus II, p. 490.

c) *Ibid.*, tomus II, p. 509.

d) *Ibid.*, tomus II, p. 595.

fortement qu'une plus grande quantité de matière se trouve resserrée dans un plus petit espace. »

« Cette inertie matérielle du corps terrestre à l'égard du mouvement[1], cette densité de ce même corps constituent précisément le sujet dans lequel est imprimé l'*impetus* du mouvement de rotation; il y est imprimé exactement comme dans la toupie qui tourne par violence; plus est pesante la matière de cette toupie, mieux elle reçoit en elle le mouvement imprimé par la force externe, et plus est durable ce mouvement; au contraire, les plumes et les autres corps de semblable légèreté, qui n'opposent aucune résistance, ne reçoivent pas aisément le mouvement; ils ne sauraient servir aux frondes et aux machines de guerre. »

Ce que nous venons de lire n'est qu'un écho de l'enseignement d'Albert de Saxe : « Celui qui lance un projectile imprime à ce projectile une certaine vertu motrice[2]... Comme une pierre a plus de matière qu'une plume et qu'elle est plus dense, elle reçoit davantage de cette vertu motrice; elle la garde plus longtemps que la plume, et voilà pourquoi elle se meut plus longtemps après qu'elle a quitté l'instrument qui la projette. C'est aussi parce qu'elle possède davantage de cette vertu motrice imprimée qu'elle produit une percussion plus violente. » La théorie de l'*impetus* « explique aisément tous les phénomènes que présente le mouvement des projectiles[3]; elle explique, en premier lieu, pourquoi le même moteur lance une pierre plus loin qu'une plume; et en voici la raison : il y a dans la pierre plus de matière que dans la plume et elle y est plus compacte; aussi imprime-t-on à la pierre une vertu motrice plus puissante et plus intense qu'à la plume, et cette vertu est retenue plus longtemps dans le premier corps que dans le second; de même voyons-nous que l'on peut imprimer au fer une plus forte chaleur qu'au bois parce que la matière du fer est plus dense et plus compacte que celle du bois. La même théorie explique également pourquoi une lance très longue

1. J. Kepleri *Opera omnia*, t. III, p. 175.

2. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de physica auscultatione;* libri octavi quæst. XIII.

3. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo ;* libri tertii quæst. XII.

perfore mieux que le fer détaché de la lance; il y a, en effet, plus d'*impetus* dans la lance entière que dans le fer seul. »

Cette théorie d'Albert de Saxe, origine des notions de masse et de force vive, se propagea d'université en université avec l'enseignement de l'Université de Paris.

A la fin du XIVe siècle, Marsile d'Inghen[1] professe cette doctrine à Heidelberg. « C'est par suite du défaut d'*impetus* que le même homme ne peut pas lancer une fève aussi loin qu'une demi-livre de plomb; l'*impetus* fait défaut dans l'objet qui le reçoit par suite de la petitesse du mobile, d'où résulte la petitesse de sa propre quantité; en effet, un *impetus* assez grand pour projeter au loin ne saurait être reçu en un si petit corps. »

Vers la moitié du XVe siècle, à Padoue, Gaëtan de Tiène expose[2] la doctrine qui attribue la conservation du mouvement des projectiles à une vertu que l'on nomme parfois *gravité* ou *légèreté accidentelle* et, plus souvent, *impetus;* cette théorie, que Gaëtan nomme la doctrine des *Parisiens,* permet de résoudre maint problème; elle explique « pourquoi un poids de juste proportion peut être projeté plus fortement et plus loin qu'une plume; cela tient à ce qu'il renferme une plus grande quantité de matière; il acquiert donc de cet *impetus* une quantité plus grande qui suffit à le mouvoir plus rapidement et à une plus grande distance; de même, comme le fer contient plus de matière que le bois, il peut recevoir plus de chaleur. »

Aux Universités de Padoue et de Bologne, pendant tout le cours du XVe siècle, cette doctrine n'était pas moins familière aux adversaires des Terminalistes qu'à leurs partisans.

En la seconde moitié du XVe siècle, Nicolò Vernias est, à Padoue, l'un des plus fermes champions de l'Averroïsme :

« Albertutius, » dit-il[1], « et les autres Terminalistes, se sont écartés d'Aristote et de toute vérité en prétendant que les projectiles sont mus non par l'air ou par l'eau qui les environne, mais par un *impetus* qui leur est communiqué... Nous allons répondre aux raisons qu'ils invoquent. »

1. Marsilii Inguen *Abbreviationes;* avant-dernier feuillet, col. d.

2. *Recollecte* Gaietani *super octo libros Physicorum cum annotationibus textuum.* Colophon : Impressum est hoc opus Venetiis per Bonetum Locatellum impensis... Octaviani Scoti, anno Salutis 1496, nonis sextilibus; fol. 51, col. a.

« Ils disent, en premier lieu, que si le projectile était mû par l'air, un homme jetterait une plume plus loin qu'il ne jette un petit morceau de fer, de grandeur appropriée à sa main, ce qui est contraire à l'expérience. A leur avis, cette expérience s'explique fort bien, comme le dit Maître Gaëtan; comme le fer a plus de matière, il reçoit plus d'*impetus,* en sorte qu'il est projeté à une plus grande distance. »

« Je m'étonne que les Terminalistes aient prétendu soutenir une telle erreur; si l'on en croyait leur réponse, on en déduirait cette conséquence : Une pierre et un morceau de fer étant donnés, tous deux de même grandeur, et de grandeur appropriée à la main de celui qui les jette, le morceau de fer serait jeté plus loin que la pierre; ce qui est faux, je pense. »

« Pour moi, je dis que le fait considéré provient de ce que la puissance motrice est moins bien appliquée à la plume qu'au morceau de fer... »

« Une considération semblable rend compte du second fait invoqué par les Terminalistes, à savoir du mouvement circulaire que garde le toton après qu'il a quitté la main de celui qui le lance. Ils ne peuvent comprendre, en effet, comment ce toton se mouverait, sinon par l'effet d'un *impetus* qui lui a été communiqué. »

Vernias mort, le plus brillant représentant, à Padoue, puis à Bologne, de la Physique averroïste, fut Alexandre Achillini, l'adversaire du célèbre Pomponat. Au sujet de l'*impetus,* Achillini ne s'exprime pas autrement que Vernias[2].

« L'opinion des Parisiens, » dit-il, « est que l'*impetus* consiste en une certaine qualité attachée au projectile et le mouvant; d'ailleurs, comme cette qualité est engendrée par violence, elle va toujours en s'affaiblissant... » Puis il énumère les doutes que les Parisiens font valoir contre la théorie d'Aristote :

« Premier doute : Comment se fait-il que la roue qui tourne

1. Nicoleti Theatini in celeberrimo studio Patavino ordinariam philosophie legentis *Questio de gravibus et levibus*. Cette question est imprimée à la fin des *Quæstiones de Physica auscultatione,* d'Albert de Saxe, publiées à Venise, en 1516, par les héritiers d'Octaviano Scoto.

2. Alexandri Achillini Bononiensis *De elementis* lib. III, in : Alexandri Achillini Bononiensis philosophi celeberrimi *Opera omnia in unum collecta;* Venetiis apud Hieronymum Scotum, MDXLV, foll. 135, verso, et 136, recto.

autour d'un axe se meut plus violemment après que celui qui la tourne l'a abandonnée à elle-même qu'elle ne se mouvait auparavant? Cela ne peut être, semble-t-il, que par un certain *impetus* qui n'est plus réglé, tandis qu'auparavant il était réglé par le moteur... De même : Pourquoi une lance d'une certaine longueur se meut-elle plus rapidement qu'une lance moins longue? De même encore : Pourquoi une plume ne peut-elle être lancée aussi loin qu'une pierre? Il semble que cela tient à cette raison qu'ayant trop peu de matière, elle ne peut recevoir un aussi grand *impetus* de celui qui la lance. » Nous faisons grâce au lecteur des raisons par lesquelles Achillini s'efforce d'accommoder ces observations à la théorie d'Aristote.

Ce n'est pas seulement dans les Universités italiennes que ces doctrines parisiennes sont familières à la fin du xve siècle et au commencement du xvie siècle; on les enseigne aussi à l'Université de Paris, qui les a produites.

Dans ses *Questions de Physique*, imprimées en 1506, et que nous avons déjà citées, Jean Dullaert de Gand en donne un exposé très complet où nous lisons ces lignes[1] :

« L'hypothèse [d'Aristote] ne peut expliquer comment un homme ne saurait projeter une fève plus loin qu'une flèche. Il y a plus; si cette hypothèse était vraie, on en pourrait tirer la conclusion opposée; si c'est l'air, en effet, qui meut le projectile, comme l'air porte plus aisément un petit poids qu'un grand poids, il devra porter la fève qu'on a lancée plus loin qu'il ne porte la flèche. Il suivrait de même de cette hypothèse qu'une machine de guerre devrait lancer un boulet de bois plus loin qu'un boulet de fer; et cela est faux. »

Jean Dullaert invoque également contre l'hypothèse d'Aristote l'expérience du toton « qui se meut d'un mouvement giratoire, en demeurant à la même place, et qui ne peut donc être mû par l'impulsion de l'air ».

Les théories parisiennes avaient également cours dans les Universités allemandes où l'influence de Marsile d'Inghen les avait apportées; vers l'an 1500, à l'Université d'Ingolstadt,

1. Johannis Dullaert de Gandavo *Quæstiones physicales;* lib. VIII, quæst. II.

Frédéric Sunczel donne un exposé très complet[1] de la théorie de l'*impetus;* et la marque d'Albert de Saxe et de Marsile d'Inghen se reconnaît à chaque ligne de cet exposé.

A la théorie d'Aristote, Sunczel ne manque pas d'objecter que « selon cette opinion, une plume pourrait être lancée plus vivement et plus loin qu'une pierre, car elle opposerait moins de résistance à l'impulsion de l'air. L'expérience nous enseigne le contraire, et la raison en est que la plume ne reçoit pas autant d'*impetus* qu'un corps solide et pesant. »

Il cite également « la meule de l'artisan que l'on meut en exerçant sur elle une certaine action et en l'abandonnant ensuite; ce n'est pas l'air qui la meut; il ne saurait mouvoir une masse aussi considérable, d'autant que la meule continue de se mouvoir longtemps après qu'elle a été abandonnée par celui qui la tournait. Par analogie avec cette expérience, certains des plus anciens philosophes prétendaient que le premier Moteur avait, au commencement, communiqué au Ciel un tel *impetus*... Les jeunes gens savent lancer un toton et l'animer d'un mouvement giratoire tel qu'il demeure en place, comme immobile; ce n'est pas l'air qui produit cet effet, puisque le toton demeure comme immobile. »

Kepler ne pouvait guère manquer de connaître soit par la lecture même des œuvres du maître, soit par l'enseignement des Universités, la relation qu'Albert de Saxe avait établie entre la masse d'un corps et sa capacité à recevoir l'*impetus*. C'est encore l'influence d'Albert de Saxe et, semble-t-il, une influence immédiate, perçue par la lecture des *Questions* sur la Physique et sur le *De Cœlo,* que nous révèle l'étude du passage suivant[2] :

« Les enfants savent fort bien faire tourner un toton de manière qu'il demeure dans une position bien déterminée; le mouvement de ce toton est d'autant plus régulier et plus uniforme que l'impulsion qu'il a reçue a été donnée avec plus de soin; une fois mis en mouvement par l'*impetus* qu'il a reçu,

1. *Collecta et exercitata* Friderici Sunczel Mosellani liberalium studiorum magistri *in octo libros Phisicorum Arestotelis :* il almo studio Ingolstadiensi. Colophon : Impensis Leonardi Alantse bibliopole Viennensis, arte vero et ingenio Petri Lichtenstein Coloniensis anno MDVI die XXVIII mensis Madii... Liber VIII, quæst. XI.

2. J. Kepleri *Opera omnia*, tomus III, p. 176.

ce toton effectue sur lui-même un grand nombre de révolutions; mais il est heurté par les inégalités de la table, par le choc de l'air; son propre poids triomphe de lui; aussi son mouvement s'alanguit-il peu à peu, et le toton finit par tomber. »

« Dieu n'a-t-il pas pu, lui aussi, au commencement des temps, produire en la Terre, comme de l'extérieur, une telle impression? C'est cette impression qui aurait produit toutes les rotations ultérieures de la Terre; c'est elle qui les entretiendrait encore aujourd'hui, bien que leur nombre surpasse déjà deux millions; cette impression, en effet, garde toute sa vigueur parce que la rotation de la terre n'est gênée ni par le choc d'aucune aspérité extérieure, ni par le fluide éthéré qui est dépourvu de densité; elle n'est gênée non plus par aucun poids, par aucune gravité interne; quant à l'inertie de la matière, elle est le sujet même qui reçoit l'*impetus* et qui le conserve afin que la rotation se continue. »

C'est bien la pure doctrine d'Albert de Saxe, transposée par la substitution de la Terre aux orbites célestes, que nous reconnaissons en ce passage. L'influence de Nicolas de Cues ne s'y perçoit guère; si Kepler y attribue la perpétuité à l'*impetus* par lequel est entretenu le mouvement diurne de la Terre, c'est parce qu'aucun frottement externe, aucune tendance interne vers un mouvement différent ne tend à affaiblir cet *impetus;* ce n'est pas parce que la Terre est parfaitement sphérique.

Mais Nicolas de Cues a comparé l'impression de l'*impetus* en un mobile à la création de l'âme en un corps; c'est cette comparaison, semble-t-il, qui suggère à Kepler les considérations nouvelles qu'il va maintenant développer.

Dans le toton[1], la *species motus*, l'*impetus* produit par l'action des mains de l'enfant a pu se détacher de la cause motrice, s'imprimer dans le corps du mobile et y demeurer un certain temps, bien qu'il n'y fût qu'un hôte. Mais cette *species motus* par laquelle le Dieu créateur a, tout d'abord, mis en branle le globe terrestre, cet *impetus* initial a fort bien pu s'insinuer plus profondément et d'une manière plus durable dans le corps de la terre, s'y transformer en une forme corporelle

1. J. Kepleri *Opera omnia*, tomus III, p. 176.

spéciale; cette forme corporelle a pu organiser la matière terrestre en vue du mouvement qu'elle produit, la disposer en fibres annulaires dont tous les centres se trouvent sur l'axe de rotation du globe; à cette information en fibres annulaires correspond une faculté motrice; la disposition de ces fibres confère à la terre une raison de se mouvoir d'un mouvement de révolution; l'*impetus,* devenu forme corporelle particulière, n'est plus simplement un hôte pour la Terre, comme il l'était pour le toton; il se trouve chez elle comme un fermier; il en a vaincu et dompté la matière; et l'on comprend qu'une telle cause motrice garde une constante vigueur beaucoup mieux que ne l'aurait fait un simple *impetus.*

Que la distribution en fibres annulaires de la matière qui compose un corps puisse prédisposer un corps au mouvement de révolution sur lui-même, c'est une opinion où Kepler se complaît, ainsi qu'en d'autres suppositions analogues; mais cette opinion ne se rencontre-t-elle pas déjà dans les écrits de Nicolas de Cues, et ce dernier n'admet-il pas que le mouvement de rotation sur lui-même est naturel à tout corps de révolution?

Cette organisation fibreuse qu'il imagine en la Terre, Kepler la compare à la disposition des fibres musculaires dans le cœur; et voilà que cette comparaison le conduit naturellement à une opinion nouvelle où, plus encore qu'en la précédente, nous reconnaissons l'influence de Nicolas de Cues :

« Sans doute [1], cette organisation de la Terre en fibres circulaires la prédispose au mouvement qu'elle doit recevoir; il semble toutefois que ces fibres soient plutôt les instruments d'une cause motrice que cette cause motrice elle-même. De même, dans notre corps, les nerfs, les muscles, les ligaments, les articulations, les os sont parfaitement adaptés au mouvement, mais ils ne sont point la cause première du mouvement; ils sont seulement les instruments dont l'âme se sert pour mouvoir le corps. »

L'*impetus* communiqué par le Créateur à la Terre ne s'est donc pas seulement transformé en une faculté corporelle; il est

1. J. Kepleri *Opera omnia,* tomus III, p. 178.

devenu une âme. « C'est, d'ailleurs[1], une âme d'une espèce particulière; elle ne confère à la Terre ni la croissance, ni la sensibilité, ni la raison discursive; elle la meut simplement. » Mais, bien mieux que le simple *impetus,* bien mieux même qu'une faculté corporelle, cette âme motrice assure la perpétuelle régularité du mouvement diurne. Ce mouvement, en effet, n'est plus aucunement pour la Terre un mouvement violent : « On nomme[2] proprement mouvement violent un mouvement, venu du dehors, qui meut un corps à l'encontre de sa propre nature; mais nous ne pouvons regarder comme contre nature un mouvement que la forme communique à la matière, que la faculté ou l'âme donne au corps auquel elle est jointe? Qu'y a-t-il, en effet, qui soit plus naturel à une matière que sa forme, à un corps que sa faculté ou son âme? »

En ses jeunes années, Jean Kepler avait été conduit, par la lecture des œuvres de Jules César Scaliger, à admettre la doctrine averroïste et à attribuer le mouvement de chaque astre à une intelligence particulière; il résolut ensuite de renoncer à toute hypothèse de cette sorte et de demander aux seules causes physiques l'explication des mouvements célestes; la théorie de l'*impetus,* telle qu'Albert de Saxe l'avait exposée, était bien propre à le servir dans l'accomplissement d'un tel dessein; mais l'analogie entre l'*impetus* et l'âme, indiquée par Nicolas de Cues, contribua sans doute à l'en détourner et à le ramener vers les explications animistes dont il s'était d'abord détaché.

Il semble même que Kepler ait emprunté à l'Évêque de Brixen cette hiérarchie des puissances de plus en plus indestructibles qui s'engendrent l'une l'autre afin d'assurer le mouvement perpétuel de la Terre : l'*impetus*, d'abord, puis la faculté corporelle qui donne à la Terre son organisation interne, enfin l'âme motrice immortelle. De même, Nicolas de Cues avait considéré d'abord l'*impetus* « qui peut faire défaut et cesser lors même que le globe demeure sain et entier, parce que le mouvement communiqué au globe est un mouvement

1. J. Kepleri *Opera omnia,* tomus III, p. 179.
2. J. Kepleri *Opera omnia,* tomus III, p. 175.

accidentel et violent, et non point un mouvement naturel »; ce mouvement engendré par l'*impetus*, il l'avait assimilé ensuite au « mouvement vital qui ne cesse de vivifier le corps de l'animal, auquel il est naturel, tant que ce corps demeure sain et capable de vie », mais qui, lié à l'organisation du corps, est détruit lorsque cette organisation s'altère; enfin, il l'avait comparé au mouvement de l'âme intellectuelle, mouvement qui ne peut prendre fin, car, indépendante du corps, l'âme se meut elle-même.

Si nous avons esquissé ici l'histoire de la double influence qu'ont exercée en l'esprit de Kepler la théorie de l'*impetus* selon Albert de Saxe et la théorie de l'*impetus* selon Nicolas de Cues, ce n'est point sans intention; nous allons voir, en effet, que ces deux théories ont influé, et d'une manière analogue, sur la constitution de la Dynamique de Léonard de Vinci.

XI

La Dynamique de Nicolas de Cues et la Dynamique de Léonard de Vinci. Théorie de l'*impeto* composé.

En analysant brièvement la Dynamique de Kepler, nous avons vu deux traditions s'y mêler, l'une issue d'Albert de Saxe et l'autre de Nicolas de Cues; ces deux mêmes traditions influent sur la Dynamique de Léonard de Vinci et l'orientent en un sens ou en l'autre selon que l'une ou l'autre prédomine; l'influence d'Albert de Saxe porte Léonard à se poser des problèmes de Mécanique pure; celle de Nicolas de Cues le presse de faire œuvre de philosophe. Voyons, en cet article, ce qu'a produit la première tendance; l'article suivant nous dira ce que l'on peut attribuer à la seconde.

Nous savons que Léonard avait profondément médité les *Questions* qu'Albert de Saxe avait composées sur le *De Cœlo* d'Aristote; il avait donc étudié la théorie de l'*impetus* qui est développée en cet ouvrage; de cette étude, d'ailleurs, ses notes

portent mainte trace; on n'en pourrait souhaiter aucune qui fût plus nette que celle-ci[1] :

« Si une roue dont le mouvement est devenu de plus en plus violent donne d'elle-même, après que son moteur l'abandonne, beaucoup de tours, il paraît clair que si ce moteur persévère à la faire tourner en sus de la dite vitesse, cette persévérance peut avoir lieu avec peu de force. Et je conclus que pour vouloir maintenir ce mouvement, le moteur n'aura toujours que peu de fatigue, et d'autant plus que, par nature, il se fixera. »

Pénétré des doctrines qu'Albert de Saxe a développées touchant l'*impetus,* Léonard va s'en servir pour commenter ce qu'a dit Nicolas de Cues au sujet de cette même notion; la lecture des dialogues *De Possest* ou *De ludo globi* va ainsi lui suggérer des problèmes de Mécanique auxquels il appliquera sa théorie de l'*impeto* composé.

Voyons d'abord en quoi consiste cette théorie.

Léonard semble avoir conçu sa théorie de l'*impeto* composé sous l'influence d'une doctrine d'Albert de Saxe.

Albertutius examine cette opinion, émise par Aristote en sa *Physique :* un mouvement réfléchi est toujours séparé du mouvement direct qui l'a précédé par un repos intermédiaire; c'est à ce propos qu'il écrit ces lignes[2] :

« Lorsqu'une pierre ou une flèche est lancée vers le haut, le mouvement d'ascension, qui est violent, et le mouvement de descente, qui est naturel, sont séparés l'un de l'autre par un repos intermédiaire, à moins que le choc contre un obstacle ne mette empêchement à ce repos... En effet, considérons un grave qui est projeté vers le haut; pour que ce grave cesse de monter, il faut que l'*impetus* qui le porte vers le haut cesse de surpasser l'ensemble de la gravité du mobile et de la résistance du milieu; mais le projectile ne commence point aussitôt à descendre; en effet, pour qu'il puisse descendre, il faut que cette vertu impulsive s'affaiblisse non pas seulement jusqu'à

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; ms. B de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 26, verso.

2. *Acutissimæ quæstiones in libros de physica auscultatione ab* Alberto de Saxonia *editæ;* octavi libri quæst. XII.

ce que la gravité du mobile surpasse cette vertu impulsive, mais jusqu'à ce qu'elle surpasse la somme de l'*impetus* et de la résistance du milieu; or, cela demande un certain temps pendant lequel le projectile ne monte ni ne descend. »

Cette curieuse théorie suppose, contrairement à nos opinions modernes, que la résistance de l'air au mouvement d'un projectile ne s'annule pas en même temps que la vitesse du projectile; elle attribue à cette résistance une certaine valeur finie, même dans le cas où le projectile est immobile; elle l'assimile donc à ce que nous nommerions aujourd'hui un frottement. Cette façon de traiter la résistance de l'air se retrouve constamment dans les écrits d'Albert de Saxe et de ses disciples, tels que Marsile d'Inghen ou Blaise de Parme.

La théorie contenue dans le passage que nous venons de citer paraît avoir vivement sollicité l'attention des successeurs d'Albert de Saxe. Marsile d'Inghen la reproduit dans ses divers écrits[1] sur la Physique d'Aristote.

« Supposons, » dit-il en ses *Abréviations*, « qu'une pierre lancée vers le haut pèse 3 et que la résistance du milieu qu'elle doit traverser soit 1; la résistance totale au mouvement vers le haut sera 4. Aucune action ne peut être effectuée si la puissance est égale ou inférieure à la résistance; il faut donc, pour que la pierre monte, que l'*impetus* qui la pousse vers le haut surpasse 4. Or, il s'écoulera un certain temps pendant lequel cet *impetus* sera inférieur à 4 et supérieur à 2; pendant ce temps, la pierre ne pourra ni monter, ni descendre; en effet, puisque l'*impetus* est plus petit que 4, il est inférieur à la résistance qui s'oppose au mouvement vers le haut; d'autre part, comme il surpasse 2, en s'unissant à la résistance du milieu, il donne, à l'encontre du mouvement vers le bas, une résistance qui surpasse 3; comme le poids de la pierre est précisément égal à 3, il ne suffit pas à faire descendre la pierre. »

Léonard de Vinci a-t-il connu les *Questions sur la Physique* d'Albert de Saxe? Nous n'en avons pas d'indice certain. Plu-

1. *Abbreviationes libri phisicorum edite* a Marsilio Inguen doctore Parisiensi; 75e fol. imprimé, col. d. — *Quæstiones subtilissimæ* Johannis Marcilii Inguen *super octo libros physicorum secundum nominalium viam;* libri octavi quæstio VIII.

sieurs de ses notes nous feraient volontiers supposer qu'il avait lu les *Abréviations* de Marsile d'Inghen. En tout cas, il ne paraît pas qu'il ait pu ignorer la théorie dont nous venons de parler; elle était, de son temps, tout à fait classique dans les écoles.

En la seconde moitié du xve siècle, l'Averroïste Nicolò Vernias de Chieti enseigne à l'Université de Padoue; avec le Philosophe et le Commentateur, il enseigne[1] que le mouvement du projectile est entretenu par l'agitation du milieu; il regarde comme contraire à toute vérité la théorie de l'*impetus* soutenue par Albertutius et par les autres Terminalistes; pour la réfuter, il cherche à prouver qu'elle est contredite par le phénomène de la balle qui rebondit après avoir touché terre; dans ce but, il développe un calcul tout semblable à celui que nous venons de citer et qu'il attribue à Marsile d'Inghen.

L'un des philosophes dont Vernias critique les opinions touchant l'*impetus* est Gaëtan de Tiène, son collègue à l'Université de Padoue; celui-ci venait, en effet, de donner ses commentaires à la *Physique* d'Aristote; or en ces commentaires, où la théorie de l'*impetus* est très exactement présentée selon la tradition des Terminalistes de Paris, nous retrouvons[2] le calcul que nous avions lu dans les *Abréviations* de Marsile d'Inghen.

La théorie si bien connue à Padoue n'était pas oubliée à Paris; vers l'an 1500, Jean Dullaert de Gand, régent du Collège de Montaigu, enseignait en ce collège la doctrine de l'*impetus;* son exposition n'était guère autre chose que le développement de celle qu'avait donnée Marsile d'Inghen dans ses *Abréviations;* aussi y trouvait-on[3] le raisonnement par lequel Marsile démontrait l'existence d'un temps de repos entre la montée et la descente d'un projectile.

Enfin, la théorie du repos intermédiaire entre l'ascension et la descente d'un projectile n'était pas moins connue en Allemagne qu'à Paris et en Italie; Frédéric Sunczel, qui, vers

1. Nicoleti Theatini *Quæstio de gravibus et levibus.* Cette question est imprimée à la fin des *Quæstiones in libros de physica auscultatione,* d'Albert de Saxe, publiées à Venise, en 1516, par les héritiers d'Octaviano Scoto.

2. *Recollete Gaietani super octo libros Physicorum;* Venetiis, per Bonetum Locatellum et Octavianum Scotum, 1496; fol. 49, col. d.

3. Johannis Dullaert de Gandavo *Quæstiones in libros physicorum Aristotelis;* in octavum librum quæstio II; Parisius, per Olivierum Senant et Nicolaum Depratis, 1506.

l'an 1500, enseignait à l'Université d'Ingolstadt, et qui citait volontiers Marsile d'Inghen dans ses leçons, expose[1] en ses commentaires à la Physique d'Aristote le raisonnement imaginé par Albert de Saxe.

Léonard de Vinci, si curieux de tout ce qui concerne la science du mouvement, n'a pu ignorer une doctrine si généralement enseignée de son temps; il l'a sûrement connue et méditée, il s'en est visiblement inspirée, mais il l'a profondément modifiée.

Selon la doctrine d'Albert de Saxe, le mouvement de tout projectile se partage en trois périodes; durant ces trois périodes, le mobile est soumis aux trois mêmes actions qui sont l'*impetus*, la gravité naturelle et les résistances extérieures, telles que le frottement ou la résistance du milieu; mais les proportions de ces trois forces varient selon la période que l'on considère; durant la première période, l'*impetus* est supérieur à la somme de la gravité et de la résistance extérieure; durant la seconde période, l'*impetus* est inférieur à cette somme, mais supérieur à l'excès de la gravité sur la résistance (cette seconde période est celle de *quies media*); durant la troisième période, enfin, l'*impetus* est moindre que l'excès de la gravité sur la résistance extérieure.

Léonard de Vinci décompose aussi en trois périodes le mouvement d'un projectile et, pour y parvenir, il considère les trois mêmes actions que maître Albert de Saxe; mais voici comment il caractérise ces trois périodes :

En la première, l'*impetus* ou, comme dit Léonard, l'*impeto* est assez puissant pour annihiler complètement la gravité naturelle; le projectile se meut d'un *mouvement purement violent* comme s'il était dénué de poids.

En la dernière période, l'*impeto* qui avait été communiqué au mobile s'est totalement évanoui; le mobile, qui n'est plus soumis qu'à sa gravité, se meut d'un *mouvement purement naturel*.

1. *Collecta et exercitata* Friderici Sunczel Mosellani liberalium studiorum magistri *in octo libros Physicorum Arestotelis,* in almo studio Ingolstadiensi, Colophon : Laus Deo : finiunt... impressa sub hemisperio Veneto impensis Leonardi Alantse, bibliopole Viennensis, arte vero et ingenio Petri Lichtenstein Coloniensis. Anno MDVI... In librum octavum quæstio VIII.

Entre ces deux périodes extrêmes s'écoule une période intermédiaire durant laquelle la gravité et l'*impeto* coexistent et luttent l'un contre l'autre; c'est la période d'*impeto composé;* le mobile se meut d'un *mouvement mélangé de naturel et de violent.*

S'agit-il, par exemple, d'un projectile qu'une pièce d'artillerie a lancé? Durant la première période du mouvement, ce projectile se meut en ligne droite dans la direction où la pièce a été pointée; durant la troisième période, il tombe verticalement; c'est seulement durant la période d'*impeto* mixte que le boulet suit une trajectoire curviligne par laquelle sont raccordés ces deux segments de ligne droite.

Telle est la théorie de l'*impeto* composé, créée par Léonard en transformant la doctrine d'Albert de Saxe. Plagiée par Tartaglia, par Cardan, par Bernardino Baldi[1], elle a exercé la plus grande influence sur le développement de la Dynamique. Nous allons réunir quelques-uns des fragments de cette doctrine qui se rencontrent, épars, dans les notes du grand peintre.

Ces fragments, nous les recueillerons en deux cahiers que nous savons postérieurs au *Codice Trivulzio;* l'un est le cahier A de la Bibliothèque de l'Institut; de même format que le *Codice Trivulzio,* il en est la suite naturelle[2]; l'autre est le cahier E, conservé en la même Bibliothèque; les pensées que l'on y trouve consignées sont, bien souvent, le développement[3] de celles que renferment le *Codice Trivulzio* et le cahier A; nous aurons soin d'ailleurs de lire ce cahier E dans l'ordre où il a été écrit, c'est-à-dire en ordre inverse de la pagination.

Voici d'abord, au cahier A[4], un fragment où Léonard établit

1. P. Duhem, *De l'accélération produite par une force constante, notes pour servir à l'histoire de la Dynamique;* §§ IV et V (*Congrès international de Philosophie* tenu à Genève du 4 au 8 septembre 1904; pp. 875-880). — *Léonard de Vinci et Bernardino Baldi,* IV (*Études sur Léonard de Vinci,* première série, pp. 116-118).

2. P. Duhem, *La Scientia de ponderibus et Léonard de Vinci,* IV (*Études sur Léonard de Vinci,* première série, p. 272).

3. P. Duhem, *La Scientia de ponderibus et Léonard de Vinci,* passim (*Études sur Léonard de Vinci,* première série).

4. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 4, recto.

l'existence de la troisième période du mouvement, de celle où, l'*impeto* s'étant entièrement évanoui, le mobile se meut exclusivement par nature :

« La pierre ou autre chose pesante, jetée avec furie, changera la ligne de sa course à moitié chemin. Et si tu connais une tienne arbalète qui tire à 200 brasses, place-toi à une distance de 100 brasses d'un clocher, mets le point de mire au-dessus de ce clocher et tire ta flèche; tu verras qu'à 100 brasses au delà de ce clocher la flèche se fichera en ligne perpendiculaire; et si tu la trouves ainsi, c'est signe qu'elle avait fini le mouvement violent et qu'elle entrait dans le mouvement naturel, c'est-à-dire qu'étant pesante, elle tombait, libre, vers le centre. »

L'*impeto,* que Léonard nomme souvent aussi la gravité accidentelle ou la *forza,* la gravité naturelle et, enfin, la résistance extrinsèque, telles sont les trois actions qu'il y a lieu de considérer en cette théorie du mouvement mixte; en voici l'énumération[1] :

« *Répartition du poids.* — Trois sont les natures du grave; l'une est sa gravité simple naturelle; la seconde est sa gravité accidentelle; la troisième est le frottement produit par lui. Mais le poids naturel est, en soi, immuable; l'accidentel, qui se joint à lui, est infini avec la *forza;* et le frottement est variable selon que les lieux où il se fait sont âpres ou délicats. »

Léonard parle ici du frottement et non point de la résistance de l'air; au cahier E, en effet, où l'étude du frottement tient d'ailleurs une grande place, la théorie de l'*impeto* composé n'est pas appliquée à des projectiles jetés en l'air, mais à des mobiles qui roulent sur le sol.

C'est ainsi que les trois périodes en lesquelles se décompose tout mouvement mixte sont mises en évidence par l'analyse du mouvement de la toupie. Nicolas de Cues nous avait dépeint, en son dialogue *De Possest,* l'*impetus* que l'enfant a imprimé en la matière du toton : « Il y demeure plus ou moins longtemps, selon la force d'impression qui a communiqué

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; Ms. E de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 54, verso.

cette vertu ; lorsque cet esprit cesse de vivifier le toton, celui-ci reprend son mouvement vers le centre, comme au préalable. »

Léonard, inspiré sans doute par ce passage, va nous décrire, en la toupie qui *meurt*, la lutte de l'*impeto* de circonvolution contre la gravité naturelle; celle-ci, en effet, voit sa tendance contrariée par celui-là, car le centre de gravité ne se trouve pas sur l'axe de la toupie ; par là, ce jouet désire naturellement se coucher et non pas demeurer debout :

« *Du mouvement de circonvolution*[1]. — La toupie qui, par la rapidité de sa circonvolution, perd la puissance qu'a l'inégalité de sa pesanteur autour du centre de sa circonvolution, par cause de l'*impeto* qui domine ce corps, est un corps qui n'aura jamais la tendance à l'abaissement que désire l'inégalité de sa pesanteur tant que la puisance de l'*impeto* moteur de ce corps ne se fait pas moindre que la puissance de l'inégalité. »

« Mais quand la puissance de l'inégalité surpasse la puissance de l'*impeto*, alors elle se fait centre du mouvement de circonvolution, et ainsi ce corps, amené à rester gisant, finit sur ce centre le reste du susdit *impeto*. »

« Et quand la puissance de l'inégalité se fait égale à la puissance de l'*impeto*, alors la toupie s'infléchit obliquement et les deux puissances combattent avec mouvement composé, et elles se meuvent l'une l'autre avec un grand circuit, jusqu'à ce que s'établisse le centre de la seconde espèce de circonvolution ; et en celui-ci l'*impeto* termine sa puissance. »

En ce passage, Léonard caractérise avec netteté la première période du mouvement, celle où l'*impeto*, plus puissant que la gravité, supprime complètement l'influence de cette dernière et détermine seul le mouvement du mobile; en cette première période, la toupie, délivrée de sa pesanteur, est animée d'un mouvement de rotation parce que l'*impeto* qui la possède le veut ainsi; s'il s'agissait d'un mobile auquel quelque instrument de projection aurait communiqué un mouvement de translation, durant cette première période, il irait en ligne droite dans la direction que l'*impeto*, triomphant de la pesan-

1. Léonard de Vinci, *loc. cit.*, fol. 50, verso.

teur, lui imposerait; Léonard a soin de nous en avertir[1] tout aussitôt après le passage que nous venons de citer :

« Le mouvement fait par le mobile qui est de figure longue et de côtés uniformes autour de sa ligne centrale sera droit dans l'air aussi lontemps que subsistera celui qui vit en lui, c'est-à-dire l'*impeto* fourni par son moteur. »

Cette note porte le titre : *Théorie des volatiles;* Léonard voulait donc appliquer la proposition qui en est l'objet à la théorie du vol des oiseaux; cette théorie, en effet, sujet constant de ses méditations, ne cesse de le préoccuper tandis qu'il rédige le cahier E. Quelques feuillets après celui que nous venons de lire, nous trouvons une nouvelle note[2] qui développe la précédente :

« *Des oiseaux. — Pourquoi l'oiseau fait un mouvement de circonvolution en ployant la queue.* — Tous les corps qui ont une longueur et qui se meuvent en ayant les extrémités latérales également distantes de la ligne centrale de leur grosseur, feront leurs mouvements droits, et surtout le mouvement naturel, mais aussi le violent et de même le demi-naturel, la puissance de l'*impeto* conducteur de tels corps ne se variant pas. »

« Mais si les extrémités latérales des corps qui ont une longueur sont inégalement distantes de la ligne centrale de leur grosseur, alors le mouvement de ce corps se courbera dans l'air où il se meut, et cette courbure aura la partie concave du côté où l'extrémité du corps déjà dit est plus éloignée de ladite ligne centrale. »

Un corps dissymétrique qu'on lance en l'air ou qu'on fait rouler sur le sol a, généralement, une trajectoire courbe, par suite de la résistance de l'air ou du frottement; Léonard, qui constate le fait, semble l'attribuer à une influence directe de la forme du corps sur l'*impeto* qui *se varierait* par suite de l'inégalité de cette forme; si telle est sa pensée, elle rappelle celle que Nicolas de Cues émet dans son *De ludo globi* et l'on pourrait croire qu'elle a subi l'influence de cette dernière.

1. Léonard de Vinci, *loc. cit.*, fol. 50, recto.
2. Léonard de Vinci, *loc. cit.*, fol. 35, verso.

Si nous doutions que ces pensées de Léonard aient subi l'influence du dialogue *De ludo globi,* il nous suffirait, pour en acquérir la certitude, de tourner le feuillet du cahier E ; tout aussitôt[1], en effet, nos yeux rencontreraient un dessin *(fig. 1)* qui représente une spirale; un hémisphère touche le sol en un point de la circonférence qui circonscrit sa base et roule le long de cette spirale; c'est la figure même du *jeu de globe* que Léonard a tracée et c'est à ce jeu, décrit par Nicolas de Cues, qu'il va appliquer ses théories dynamiques.



Fig. 1.

Tout à côté de ce dessin s'en trouve un autre *(fig. 2)* qui diffère peu du premier; le mobile n'a plus la forme d'un hémisphère, mais d'un tronc de cône; ce tronc de cône se meut d'abord en ligne droite suivant une trajectoire AGF le long de laquelle Léonard a écrit : « mouvement simple ; » cette trajectoire prend ensuite la figure d'une spirale FBC qui porte ces mots : « mouvement composé; » enfin, le tronc de cône roule de telle sorte que le sommet du cône dont il fait partie demeure fixe; le point par lequel la circonférence de sa grande base touche le sol décrit alors une trajectoire circulaire CDE que désignent les mots : « mouvement simple. »

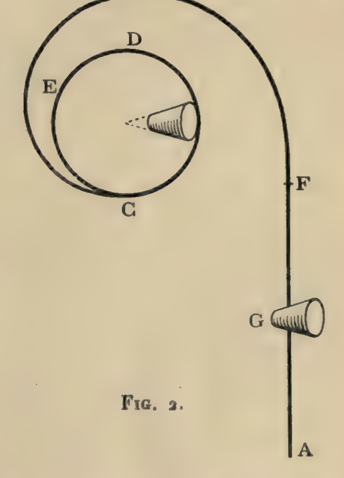


Fig. 2.

Cette figure est accompagnée d'explications que voici :

« *De l'*impeto *composé.* — On nomme mouvement composé celui qui participe de l'*impeto* du moteur et de l'*impeto* du mobile, comme est le mouvement FBC, qui est au milieu de deux

1. Léonard de Vinci, *loc. cit.*, fol. 35, recto.

mouvements simples. L'un de ceux-ci est auprès du principe du mouvement et l'autre auprès de la fin; AG est le premier, CDE celui qui est près de la fin. Mais le premier obéit seulement au moteur et le dernier est seulement de la figure du mobile. »

« *De l'*impeto *décomposé.* — L'*impeto* décomposé accompagne le mobile avec trois natures d'*impeto*. Deux d'entre elles naissent du moteur et la troisième du mobile; mais les deux du moteur, c'est le mouvement droit du moteur mêlé avec le mouvement courbe du mobile, et la troisième est le mouvement simple du mobile, qui tend seul à se tourner avec le milieu de sa convexité au contact du plan où il se tourne et pose »

Léonard avait sûrement l'intention d'écrire un traité de l'*impeto* composé et d'y introduire un chapitre sur le jeu du globe; aussi le fragment que nous venons de reproduire est-il immédiatement suivi de notes[1] où l'on reconnaît une sorte de brouillon du chapitre projeté; Léonard y donne la définition de l'hélice et de l'hémisphère; il y trace un dessin *(fig. 3)* où l'on voit un hémisphère qui roule en touchant le sol par un point de sa tranche, tandis qu'un autre hémisphère, reposant par son pôle, demeure en équilibre; à côté de ce dessin, il écrit :

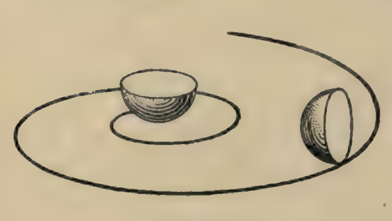


Fig. 3.

« Le mouvement de l'hémisphère, commencé sur un point de la circonférence de son plus grand cercle, finit sur le point milieu de cet hémisphère; il décrit la ligne hélice. On le prouve par la seconde de l'*impeto* » composé qui dit : « De l'*impeto* composé une partie sera plus » lente que l'autre d'autant qu'elle sera plus courte. » Et : « Celle-là sera d'autant plus courte qu'elle est plus distante » de la rectitude du mouvement fait par son moteur. » Donc le mouvement de l'hémisphère est composé d'un mouvement

1. Léonard de Vinci, *loc. cit.*, fol. 34, verso.

de beaucoup de révolutions entières et d'un mouvement d'une demi-révolution. »

La théorie de l'*impeto* composé, empruntée à Léonard par divers mécaniciens du XVIe siècle, a joué un rôle important dans le développement de la Dynamique; une doctrine d'Albert de Saxe, profondément transformée, lui a donné naissance sans que l'influence de Nicolas de Cues ait aucunement contribué à la suggérer; mais les diverses questions de Dynamique auxquelles le Cardinal Allemand avait fait allusion dans ses écrits ont fourni au Vinci des problèmes auxquels il put appliquer cette théorie. En choisissant le curieux jeu de globe comme exemple de sa doctrine sur le mouvement des projectiles, Léonard nous a formellement témoigné qu'il connaissait les œuvres de l'Évêque de Brixen; si les indices recueillis jusqu'ici pouvaient laisser place au moindre doute touchant cette connaissance, cette dernière preuve suffirait, et au delà, à le dissiper.

Nous venons de voir Léonard de Vinci appliquer à des problèmes de Dynamique posés par Nicolas de Cues une théorie que l'influence d'Albert de Saxe lui avait suggérée; c'est maintenant l'influence même de l'Évêque de Brixen que nous allons voir s'insinuer dans l'esprit du grand peintre où elle engendrera toute une Philosophie de la Mécanique.

XII

La Dynamique de Nicolas de Cues et la Dynamique de Léonard de Vinci *(Suite)*. La théorie métaphysique du mouvement.

A deux reprises, Nicolas de Cues, voulant expliquer l'acte qui crée une âme dans un corps jusque-là sans vie, le compare à l'acte qui infuse l'*impetus* dans une masse jusqu'alors sans mouvement; de là à assimiler l'*impetus* à une âme, il n'y a qu'un pas, et ce pas, les lecteurs de Nicolas de Cues devaient être grandement tentés de le franchir.

Kepler l'a franchi; il a voulu que l'*impetus* communiqué dès le commencement par le Créateur à chacune des planètes se transformât d'abord en une faculté corporelle, puis en une âme immortelle. Bien avant Kepler, Léonard de Vinci avait, sous l'influence des écrits de Nicolas de Cues, conçu une semblable doctrine; il avait regardé l'*impetus* comme un être spirituel tout semblable à une âme.

Il ne s'était pas borné, d'ailleurs, à indiquer cette assimilation; il en avait fait la proposition fondamentale d'une vaste doctrine métaphysique qui embrassait tous les effets de la force et du mouvement.

Les notes nombreuses et étendues où Léonard expose sa philosophie de la Mécanique ont, parfois, attiré l'attention de ceux qu'intéresse son génie[1]; ils y ont trouvé bien des énigmes qui ont exercé leur sagacité sans qu'ils en pussent donner une solution pleinement satisfaisante. C'est que les pensées que le grand artiste a émises à ce sujet sont un véritable labyrinthe; on ne peut les suivre avec ordre si l'on n'en possède le fil conducteur, et ce fil ne se peut découvrir par la seule lecture de ces pensées; il les faut éclairer et expliquer par les doctrines qui les ont suggérées, par la Mécanique de l'École terminaliste qui en a bien souvent fourni la matière, et surtout par la Métaphysique de Nicolas de Cues qui leur a imposé sa propre forme.

Aidé par la connaissance des sources auxquelles Léonard a puisé, nous allons nous efforcer de retracer, autant que faire se peut, le cours qu'a suivi sa Métaphysique du mouvement.

Et d'abord, voyons cette Métaphysique naître de la lecture même des écrits de Nicolas de Cues.

Dans ses curieux dialogues de *l'Idiot,* Nicolas de Cues a comparé la vie de l'âme dans le corps à la persistance du mouvement sonore dans la cloche; en son *De ludo globi,* en son dialogue *De Possest,* il l'a assimilée à l'existence de l'*impetus* dans le mobile; entre la cause qui maintient un corps sonore en vibration et la cause qui maintient un projectile en mouve-

1. Voir, en particulier, Gabriel Séailles, *Léonard de Vinci, l'artiste et le savant* (1452-1519); *essai de biographie psychologique;* 2e édition, Paris, 1906, pp. 318-320.

ment, il y a là une assimilation qui n'a point échappé au Vinci, témoin cette page du *Codice Trivulzio*[1] :

« *De la violence.* — Je dis que tout corps mû ou frappé retient en lui-même, pendant un certain temps, la nature de ce mouvement ou de cette percussion ; il la retiendra plus ou moins selon que la puissance ou la force de ce mouvement ou de ce coup sera plus ou moins grande. »

« *Exemple.* — Vois combien de temps une cloche qui a été frappée retient en soi la rumeur de la percussion. »

« Vois combien de temps une pierre projetée par une bombarde conserve la nature du mouvement. »

« Un coup donné dans un corps dense produit un son qui dure plus longtemps que s'il était donné dans un corps plus rare, et dans ce dernier corps, il durera davantage que dans un corps suspendu et subtil. »

« L'œil garde quelque temps en soi les images des corps lumineux. »

Aux deux exemples donnés par Nicolas de Cues, Léonard en a joint ici un troisième : la persistance des impressions lumineuses ; il en joint un quatrième dans cette pensée[2] que nous lisons au cahier A, suite naturelle du *Codice Trivulzio :*

« Le coup donné dans la cloche laisse après lui sa ressemblance imprimée comme le Soleil dans l'œil et l'odeur dans l'air ; mais il faut voir si la ressemblance du coup demeure dans la cloche ou dans l'air ; et cela, tu l'apprendras en posant, après ce coup, ton oreille à la surface de la cloche. »

La préoccupation qui dicte cette pensée est évidente. Tous les physiciens sont d'accord pour attribuer le mouvement du projectile à une certaine ressemblance persistante du mouvement du moteur ; mais pour les Péripatéticiens et pour les Averroïstes, cette ressemblance est empreinte dans l'air qui avoisine le mobile, tandis que les Terminalistes en font un *impetus* imprimé dans le mobile même ; l'analogie du mouvement d'un projectile avec la trépidation sonore d'une cloche suggère à Léonard un moyen de résoudre la question.

1. Léonard de Vinci, *Codice Trivulzio*, fol. 43, recto (81).
2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci ; ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 22, verso.

Il la résout assurément dans le sens voulu par les Terminalistes; c'est dans le projectile même qu'il fait résider cette vertu qu'il nommera plus tard *impeto,* en traduisant littéralement le mot *impetus* employé par l'École.

Ce nom d'*impeto* est, notamment, celui que nous rencontrons au cahier que Venturi a marqué de la lettre G et que conserve la Bibliothèque de l'Institut; disons quelques mots de ce manuscrit.

Le recto du *dernier* feuillet de la couverture porte ces mots : « 1510. Au jour 26 de septembre, Antoine se cassa la jambe; il a à ne pas bouger 40 jours. » Au verso du *premier* feuillet de la même couverture, nous lisons : « Le magnifique Julien de Medicis s'en alla au jour 9 de janvier 1515, à l'aurore, de Rome, pour aller épouser sa femme en Savoie; et en ce jour nous arriva la nouvelle de la mort du roi de France. »

Le cahier G a donc servi à plusieurs reprises, entre 1510 et 1515, à recueillir les réflexions de Léonard; d'autres cahiers se couvraient également de notes durant ces mêmes années; tel le cahier E, où se lisent plusieurs dates relatives à l'année 1514.

Que maint feuillet du cahier G ait été rempli à peu près en même temps que Léonard couvrait de ses pensées les pages du cahier E, on le devinerait à la similitude des sujets traités comme des expressions qui servent à les traiter. On pourrait prouver ici cette similitude par une infinité de rapprochements; un seul suffira.

Nous lisons au cahier E[1] :

« *Définition de l'impeto.* — L'*impeto* est une vertu créée par le mouvement et transmise par le moteur au mobile, mobile qui a de mouvement ce que l'*impeto* a de vie. »

Au cahier G, nous trouvons ces réflexions[2] :

« L'*impeto* est impression de mouvement transmise par le moteur au mobile. »

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. E de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 22, recto.
2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. G de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 73, recto.

« L'*impeto* est une puissance imprimée par le moteur dans le mobile. »

« Toute impression tend à la permanence ou désire la permanence. On le prouve dans l'impression faite par le soleil dans l'œil du spectateur et dans l'impression du son fait par le marteau qui frappe la cloche. »

« Toute impression désire permanence, comme nous montre la ressemblance du mouvement imprimée dans le mobile. »

Ces deux citations ne nous marquent pas seulement la grande analogie que l'on peut souvent reconnaître entre les réflexions du cahier E et celles du cahier G; elles nous permettent encore de rapprocher ces dernières de celles que Léonard consignait au *Codice Trivulzio* ou au cahier A, alors qu'il écrivait sous l'influence manifeste d'Albert de Saxe et de Nicolas de Cues. Cette remarque a son importance; nous aurons bientôt occasion de nous en souvenir, en notre article XIII.

C'est assez tard, semble-t-il, que Léonard a appelé *impeto* la vertu que les scolastiques nommaient *impetus;* aux cahiers A et B, il la nomme *forza,* nom auquel, pour prévenir toute confusion avec notre moderne notion de *force,* nous garderons sa forme italienne.

Léonard va donc chercher à préciser, en de nombreuses notes du cahier A, la nature métaphysique de cette *forza;* il y reviendra au cahier B; c'est à ce cahier que nous emprunterons une première définition [1] :

« *Quelle chose est la* **forza**. — Je dis que la *forza* est une puissance spirituelle, incorporelle, invisible, qui, avec une courte vie, se cause dans ces corps qui, par une accidentelle violence, se trouvent hors de leur être et repos naturels. J'ai dit spirituelle, parce que dans cette *forza* il y a une vie active, incorporelle, et je dis invisible, parce que le corps où elle naît ne croît ni en poids ni en forme; de peu de vie, parce que toujours elle désire vaincre sa cause et, celle-là vaincue, se tue. »

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; ms. B de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 63, recto.

Cette définition se trouvait déjà, sous une forme plus détaillée, au cahier A[1] :

« *Ce que c'est que la* forza. — Je dis que la *forza* est une vertu spirituelle, une puissance invisible qui, au moyen d'une violence accidentelle extérieure, est causée par le mouvement, introduite et infuse dans les corps, qui se trouvent tirés et détournés de leur habitude naturelle; elle leur donne une vie active d'une merveilleuse puissance, elle contraint toutes les choses créées à changer de forme et de place, court avec furie à sa mort désirée et va se diversifiant suivant les causes. La lenteur la fait grande et la vitesse la fait faible; elle naît par violence et meurt par liberté. Et plus elle est grande, plus vite elle se consume. Elle chasse avec furie ce qui s'oppose à sa destruction, désire vaincre et tuer la cause de ce qui lui fait obstacle et, vainquant, se tue elle-même. Elle devient plus puissante en trouvant de plus grands obstacles. Toute chose fuit volontiers sa mort. Toute chose qui est contrainte contraint elle-même. Rien ne se meut sans elle. Le corps où elle naît ne croît ni en poids ni en forme. Aucun mouvement fait par elle n'est durable. Elle croît dans les fatigues et disparaît par le repos. Le corps auquel elle est imposée n'a plus de liberté. »

La *forza* est donc un être spirituel, associé au mobile comme l'âme l'est au corps dans un être vivant; elle est unie à ce mobile comme la forme l'est à la matière, comme l'acte l'est à la puissance. L'acte détermine et contraint la possibilité indéterminée; ainsi, la *forza* supprime la liberté du corps qui était, jusque-là, en puissance de n'importe quel mouvement; elle le dirige; elle lui impose un mouvement déterminé.

Cette assimilation de l'*impeto* à l'âme est-elle, comme nous l'avons dit, suggérée à Léonard par la lecture des écrits de Nicolas de Cues? Si l'on en doutait, il suffirait, pour dissiper ce doute, de rapprocher les deux notes que nous venons de citer de ces quelques lignes empruntées à l'Évêque de Brixen[2] :

« Le Cardinal. — ... Cette vertu qu'on nomme l'âme est

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci; ms. A de la Bibliothèque de l'Institut fol. 34, verso.
2. Nicolai de Cusa *De ludo globi* liber primus.

circonscrite en un certain lieu, de telle sorte qu'elle n'est nulle part ailleurs qu'en ce lieu; mais elle n'occupe aucun lieu, car elle est esprit; sa présence n'a pas pour effet d'écarter l'air qui entoure le corps; elle ne prend pas un certain espace, de telle sorte que le même volume contienne, du corps, une part moindre que par le passé. »

« Jean. — Cette comparaison me plaît fort, qui assimile le globe au corps et le mouvement du globe à l'âme. L'homme fabrique le globe; il crée aussi le mouvement qu'il lui imprime au moyen de l'*impetus;* et ce mouvement, comme notre âme même, est invisible, indivisible; il n'occupe aucun lieu... »

La *forza* diffère de l'âme en un point essentiel; l'âme est immortelle parce que naturelle; la *forza* est essentiellement périssable; elle tend spontanément à sa destruction; en effet, son action consiste à produire le mouvement violent et la *forza* s'épuise par cette production même : « Le mouvement naît de la mort de la *forza*[1]. »

« Si la chose qui meut une autre chose est la *forza*[2], cette *forza* accompagne la chose mue par elle, et elle la meut de telle sorte qu'elle se consume elle-même. »

Si la *forza* s'épuise et se corrompt par son acte même, c'est qu'elle est contraire à la nature; c'est que son rôle consiste à lutter contre le mouvement naturel alors que, nous l'allons voir, elle est engendrée par ce même mouvement naturel; elle lutte donc contre sa propre cause; elle est donc « de peu de vie, parce que toujours elle désire vaincre sa cause et, celle-là vaincue, se tue. »

Nous venons de parler de la cause de la *forza;* comment la *forza* est-elle engendrée? « Cette *forza* peut naître de deux différents mouvements[3]. » De ces deux mouvements, Léonard désigne souvent le premier par le nom d'*opulence (divizia)* et le second par le nom de *disette (carestia).* Voici comment ils sont caractérisés[4]:

« Et d'abord la *forza* peut venir par l'accroissement subit

1. Léonard de Vinci, *loc. cit.,* fol. 34, verso.
2. Léonard de Vinci, *loc. cit.,* fol. 21, verso.
3. Léonard de Vinci, *loc. cit.,* fol. 34, verso.
4. Léonard de Vinci, *ibid.*

d'un corps rare dans un corps dense, comme la multiplication du feu dans la bombarde. Ce feu, ne se trouvant pas dans un vide qui reçoive son accroissement, court avec furie dans un lieu plus ample, en expulsant tout ce qui s'oppose à son désir... »

« En second lieu, vient ce qui se crée dans les corps pliés et tordus contre leur nature, comme l'arbalète ou autres machines semblables, qui ne se laissent pas volontiers ployer et qui, quand elles sont chargées, désirent se redresser et expulsent avec fureur, aussitôt que la liberté de le faire leur est donnée, la chose qui s'opposait à leur course. »

A ces deux manières d'engendrer la *forza*, il conviendrait d'en joindre une troisième : « Souvent la *forza*[1] engendre elle-même, moyennant le mouvement, une nouvelle *forza*. »

C'est ce qui arrive dans le choc, par exemple : « Si la chose frappée est semblable à celle qui frappe[2], elle en reçoit coup, poids [c'est-à-dire gravité accidentelle, *forza*] et mouvement; elle s'enfuit de sa place en y laissant celle qui l'a frappée privée en tout de toute sa puissance. »

La *forza* peut donc naître ainsi dans un choc, qui n'est lui-même que la destruction du mouvement violent produit par une autre *forza* : « Le coup[3] est le terme du mouvement causé par la *forza* et opéré par des corps sur des objets résistants. » « Le coup[4] naît dans la mort du mouvement et le mouvement naît de la mort de la *forza*. »

De quelque manière que naisse la *forza*, elle est engendrée par un mouvement : « La *forza*[5] est causée par le mouvement et infuse dans le corps pesant; et pareillement le coup est causé par le mouvement infus dans le corps pesant. — La *forza* est cause du mouvement et le mouvement est cause de la *forza*. Le mouvement infuse la *forza* et le coup dans le poids, moyennant l'objet. »

Parmi ces mouvements qui engendrent la *forza*, considérons

1. Léonard de Vinci, *loc. cit.*, fol. 34, verso.
2. Léonard de Vinci, *loc. cit.*, fol. 27, recto.
3. Léonard de Vinci, *ibid.*
4. Léonard de Vinci, *loc. cit.*, fol. 34, verso.
5. Léonard de Vinci, *ibid.*

particulièrement le second, celui que Léonard nomme le mouvement de *disette*.

Ce mouvement est celui d'un corps qui, placé par contrainte dans un état opposé à sa nature, et redevenu libre, retourne à cette nature; c'est le mouvement que les Péripatéticiens nomment *naturel;* pour Nicolas de Cues, répétant l'enseignement d'Aristote et de toute l'École, ce mouvement fait passer la matière de la forme imparfaite qui lui avait été artificiellement imposée à une forme plus parfaite; « la matière, » disait Nicolas de Cues[1], « étant apte à recevoir cette forme, éprouve une sorte d'appétit à l'acquérir, de même que ce qui est mauvais désire ce qui est bon, que ce qui est privé d'une chose à laquelle il est accoutumé souhaite cette chose. » Le mouvement naturel est bien le mouvement de *disette* dont parle le Vinci.

Le type de ces mouvements naturels est la chute d'un poids. Selon Aristote, le poids, tiré hors du *lieu naturel* où sa forme atteint sa perfection, tend à retourner à ce lieu. Selon les Pythagoriciens, auxquels Aristote oppose sa doctrine, le grave terrestre, détaché de l'astre auquel il appartient, tend à revenir à son tout et à en reconstituer l'intégrité. C'est à cette dernière doctrine que Léonard semble parfois donner la préférence : « Toute partie, » dit-il[2], « a une tendance à se réunir à son tout pour échapper à son imperfection. » En tout cas, le mouvement naturel causé par le poids s'oppose au mouvement violent engendré par la *forza*.

Cette opposition, Léonard la marque avec netteté dans ce fragment[3], dont toutes les propositions trouvent leur explication dans les remarques précédentes :

« Tout poids désire descendre au centre par la voie la plus courte; et où il y a plus de pesanteur, il y a un plus grand désir, et la chose qui pèse le plus, laissée libre, tombe le plus vite... Mais le poids passe par nature dans tout son sup-

1. Nicolai de Cusa *De docta ignorantia* liber II, cap. X.
2. Léonard de Vinci, *Codice Atlantico,* fol. 59, recto.
3. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 35, recto.

port; et ainsi, pénétrant de support en support, il pèse et alourdit en passant de corps en corps jusqu'à ce qu'il satisfasse son désir. La nécessité l'attire et l'opulence le chasse. Il est tout dans toute son opposition perpendiculaire et tout dans chacun de ses degrés... Dans son office de presser et alourdir, il est semblable à la *forza*. Le poids est vaincu par la *forza* comme la *forza* par le poids. On peut voir le poids sans la *forza,* mais on ne voit pas la *forza* sans le poids. Si le poids n'a pas de voisin, il en cherche un avec furie; la *forza* le chasse avec furie. Si le poids désire une position immuable, la *forza* la fuit volontiers. Si le poids désire la stabilité et si la *forza* est toujours en désir de fuite, le poids est par lui-même sans fatigue, tandis que la *forza* n'en est jamais exempte. Plus le poids tombe, et plus il augmente, et plus la *forza* tombe, plus elle diminue. Si l'un est éternel, l'autre est mortelle. Le poids est naturel et la *forza* accidentelle. Le poids désire stabilité, et puis immobilité; la *forza* désire fuite et mort d'elle-même. Le poids, la *forza* et le coup se ressemblent entre eux dans la pression qu'ils exercent. »

Au peu de durée de la *forza,* Léonard se plaît à opposer l'éternité du poids ; au premier abord, il semble que le poids, lui aussi, n'ait qu'une existence éphémère; le grave, tiré hors de son lieu naturel et abandonné à lui-même, tombe; mais sa chute s'arrête bientôt, car il rencontre le sol ou un support; que l'on ne croie pas, cependant, que le poids de ce grave a été détruit au moment où le mouvement s'est arrêté; le poids demeure indestructible, mais ne pouvant plus produire de mouvement, il produit une pression sur les obstacles qui le supportent et s'opposent à ce mouvement. Tel est l'enseignement formel d'Albert de Saxe[1]. Cet enseignement, Léonard le médite sans cesse, en ce cahier A où il fonde la théorie de la résistance des matériaux; et, en même temps, il en mêle l'idée essentielle avec d'autres idées empruntées à Nicolas de Cues, afin d'en composer sa Métaphysique du mouvement.

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo;* libri I quæstio X et libri III quæstio III. Cf. : *Albert de Saxe et Léonard de Vinci,* II (*Études sur Léonard de Vinci,* première série, p. 16).

Nous la retrouvons, cette idée, dans le passage suivant[1] :

« Le poids presse toujours son soutien ; il pénètre et passe, par nature, des supports à leurs bases ; il est tout dans tout le support, tout dans toute la base de ce support, et tout dans tout le soutien de la base; il pénètre de support en support jusqu'au centre du Monde. »

« Le poids presse toujours son soutien ; la *forza* vient à manquer dans le corps même où elle naît; le mouvement s'affaiblit et se consume dans sa course; le coup meurt aussitôt qu'il naît. »

A l'éternité du poids s'oppose la durée éphémère de la *forza;* mais la *forza* n'est pas la seule puissance mortelle; le mouvement violent qu'elle engendre est, lui aussi, de courte durée; et de durée plus courte encore est le choc, que produit le mouvement violent. En revanche, si chacune de ces puissances est de plus courte vie que celle dont elle dérive, elle est aussi de plus énergique violence.

Cette gradation des diverses puissances est une des pensées auxquelles Léonard revient le plus volontiers :

« La violence, » dit-il[2], « se compose de quatre choses, c'est-à-dire de poids, *forza,* mouvement et coup. Et quelques-uns disent que la *forza* est composée de trois puissances, c'est-à-dire *forza,* mouvement et coup. Et celle qui est la plus puissante est celle qui a le moins de vie, c'est-à-dire le coup; la seconde est la *forza;* la troisième pour la faiblesse serait le mouvement[3]; et si l'on acceptait le poids dans ce compte, il est plus faible et plus éternel qu'aucune des autres susdites. »

« Le coup[4] est le terme du mouvement rapide, causé par la *forza* et engendré par les corps sur les objets résistants; de lui dérivent les sons, de lui les ruptures, et aucune chose n'est de plus prompte action ni de plus grande puissance; ses

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. A. de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 35, verso.

2. Léonard de vinci, *loc. cit.,* fol. 35, recto.

3. Léonard intervertit ici, sans doute par lapsus, l'ordre qu'en toutes ses autres notes il attribue à la *forza* et au mouvement.

4. Léonard de Vinci, *loc. cit.,* fol. 27, verso.

résultats sont d'extrême rapidité et pénétration en toutes sortes d'objets résistants. »

En même temps qu'il suit cette transformation du poids en *forza,* de la *forza* en mouvement, puis en coup, Léonard est continuellement hanté par la pensée de quelque chose qui persiste au travers de ces changements successifs, d'une équivalence qui s'établit entre ces puissances nées les unes des autres ; une puissance dont l'action est faible, mais de longue durée, peut en engendrer une autre qui opère très énergiquement, pendant un temps très court.

Cette pensée, aperception confuse de la grande loi qui sera le principe de la conservation de l'énergie, se marque nettement dans les fragments que nous venons de citer. Nous la retrouvons dans les notes que nous allons reproduire ; elle y est reliée à ce principe qui germe déjà dans les *Questions mécaniques* d'Aristote, qui se développe dans les écrits de Charistion et de Héron d'Alexandrie, pour s'affirmer un jour dans la Mécanique de Galilée : Ce que l'on gagne en puissance à l'aide d'une machine, on le perd en temps, et inversement.

« Forza *et mouvement*[1]. — Si une roue est mue à un moment par une quantité d'eau et que cette eau ne puisse augmenter ni par courant, ni par quantité, ni par une plus grande chute, l'office de cette eau est terminé. C'est à dire que si une roue meut une machine, il est impossible que sans y employer une fois plus de temps, elle en meuve deux ; donc qu'elle fasse autant de besogne en une heure que deux autres machines avec une seconde heure ; ainsi la même roue peut faire tourner un nombre infini de machines, mais avec un très long temps, elles ne feront pas plus de besogne que la première machine en une heure. »

« *Mouvement et* forza. — Une cause [puissante et] lente produit un mouvement rapide et faible ; une cause rapide et faible produit un mouvement lent et fort. »

« *De la disposition de la force pour bien tirer et pousser*[2]. —

1. Léonard de Vinci, *loc. cit.*, fol. 30, recto.
2. Léonard de Vinci, *loc. cit.*, fol. 35, verso.

Plus la force s'étend de roue en roue, de levier en levier, de vis en vis, plus elle est puissante et lente. »

« Si deux forces sont produites par un même mouvement et par une même *forza,* celle qui consommera le plus de temps aura plus de puissance qu'aucune autre. Et une force sera plus faible qu'une autre d'autant que le temps de l'une entre dans celui de l'autre. »

« On peut voir le poids sans la *forza,* » a dit le Vinci[1], « mais on ne voit pas la *forza* sans le poids. » On pourrait entendre ainsi cette pensée : La *forza* ne peut exister qu'infuse dans une masse pesante; la masse pesante subsiste lors même qu'elle est dénuée de *forza.* On n'en tiendrait pas, croyons-nous, le véritable sens. Ce sens nous paraît être celui-ci : Toute *forza* naît d'un mouvement naturel engendré par le poids.

Tout d'abord, cette affirmation surprend : Le mouvement naturel de l'arc de l'arbalète qui revient à sa tension normale et, ce faisant, infuse la *forza* dans la flèche, n'est pas identique à la chute d'un poids. Mais à y regarder d'un peu plus près, c'est encore la chute d'un poids que nous trouvons à l'origine de la *forza* qui anime la flèche; pour mettre l'arc dans un état hors nature, il a fallu lui communiquer un mouvement violent, lui infuser une *forza,* antérieure à celle qui entraînera le projectile, et mère de celle-ci; et cette première *forza* a été engendrée par le mouvement naturel du poids qui a servi à bander l'arbalète :

« Autant[2] tu emploieras de *forza* à la préparation de ton arbalète, autant il en fuira lorsque l'arbalète reviendra à sa liberté, et autant il s'en suivra dans la chose mue par elle... En d'autres termes : Avec autant de *forza* tu auras préparé ton arbalète, avec autant s'élancera la flèche lancée par elle... Autant de poids naturel tu auras simplement employé à charger, avec son mouvement naturel, à toute sa libre puissance, ton arbalète, autant de poids accidentel[3] s'infusera dans la flèche qui s'enfuit de cette arbalète. »

1. Léonard de Vinci, *loc. cit.,* fol. 35, recto.
2. Léonard de Vinci, *loc. cit.,* fol. 30, recto.
3. Rappelons que Léonard, comme tous ses contemporains, désigne par *poids accidentel* la même chose que ce qu'il nomme *impeto* ou *forza.* — Cf. *Léonard de Vinci et Bernardino Baldi,* IV (*Études sur Léonard de Vinci,* première série, p. 114).

La *forza* donc, et le mouvement violent qu'elle engendre, et le coup en lequel s'épuise ce mouvement violent ne sont, en dernière analyse, que les transformations successives du mouvement naturel du poids :

« Le poids [1], qui éternellement opère dans la pression qu'il exerce, est de moindre puissance que les trois autres passions qui sont encore lui *(che sono lui),* c'est-à-dire la *forza,* le mouvement et le coup. La seconde chose, de seconde permanence, est la *forza,* plus puissante que le poids, et son office dure moins. La troisième permanence est le mouvement, qui est de plus grande puissance que la *forza* et est dérivé par génération *(degienerato)* de cette même *forza.* La quatrième chose, de moindre permanence, est le coup, lequel est fils du mouvement et petit-fils de la *forza;* et tous naissent du poids. »

Sous ces énoncés que l'imagination de l'artiste revêt d'une forme poétique, mais qui n'ont pu atteindre encore la précision du langage mathématique, n'entrevoit-on pas, selon une remarque déjà faite, la première ébauche de ce qui sera le principe de la conservation de l'énergie ?

Si grandioses et si féconds qu'ils nous paraissent, ces énoncés n'épuisent pas encore la richesse des pensées de Léonard.

« La gravité [2], la *forza,* le mouvement et le coup sont les quatre puissances en lesquelles toutes les œuvres visibles des mortels trouvent leur existence et leur mort. » De ces quatre puissances, le poids, par son mouvement naturel, engendre les trois autres. N'y a-t-il pas lieu de remonter plus haut encore et de chercher comment le poids lui-même est engendré?

Un grave, selon l'enseignement d'Albert de Saxe [3], n'a pas de pesanteur *actuelle* lorsqu'il se trouve en son lieu naturel; pour qu'il acquière une pesanteur actuelle, capable de se manifester par sa chute, s'il est libre, ou par la pression qu'il exerce sur son support, s'il est empêché, il faut qu'il ait été tiré

1. Léonard de Vinci, *loc. cit.,* fol. 35, verso.

2. Léonard de Vinci, ms. *II³ de la Forster Library, South Kensington Museum, Londres,* fol. 43, recto. — J. P. Richter, *Op. cit.,* t. II, § 1137. — G. Séailles, *Op. cit.,* p. 319.

3. *Albert de Saxe et Léonard de Vinci,* II (*Études sur Léonard de Vinci,* première série, p. 16).

hors de son lieu naturel, il faut qu'il ait subi une violence; le mouvement naturel a donc pour antécédent nécessaire le mouvement violent.

Léonard fait sienne cette doctrine : « Le mouvement naturel, » dit-il [1], « a d'abord été accidentel ; ainsi la pierre qui tombe a d'abord été portée ou jetée en haut ; on l'a appelé accidentel quand il montait et naturel quand il descendait. »

Si donc toute *forza* provient d'un mouvement naturel déterminé par une pesanteur actuelle, toute pesanteur actuelle, à son tour, présuppose un mouvement violent produit par une *forza*. Où placerons-nous, dès lors, l'origine de toute puissance mécanique? Où prendrons-nous un point de départ en cette chaîne où toute *forza* dérive d'une pesanteur actuelle et où toute pesanteur actuelle dérive d'une *forza?* La série des actions motrices ne peut sans absurdité être prolongée à l'infini. Il faut, de toute nécessité, que nous posions un premier mouvement naturel, engendré par une première pesanteur actuelle, et à l'origine de cette première pesanteur actuelle, un premier mouvement violent, dû à une première *forza*. Cette *forza* elle-même n'a pu naître que d'un mouvement matériel; mais ce mouvement premier, d'où provient-il lui-même? Il n'est pas spontané, car « aucune chose insensible ne pourra se mouvoir par elle-même » [2]. Il ne peut provenir ni de pesanteur ni de *forza;* et cependant la pesanteur et la *forza* sont les deux seuls moteurs qui se trouvent en la matière inanimée : « Aucune chose sans vie [3] ne peut pousser ou tirer sans accompagner la chose poussée; ces moteurs ne peuvent être que *forza* ou pesanteur. » Il faut donc que ce premier mouvement physique ait été produit, sans pesanteur ni *forza,* en un corps vivant; il faut qu'il ait été produit par la détermination d'une volonté, c'est-à-dire par un mouvement purement intellectuel. La première pesanteur actuelle est celle d'une pierre qui avait été jetée en haut, la première *forza* celle qui a enlevé cette

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 31, recto.
2. Léonard de Vinci, *loc. cit.*, fol. 22, verso.
3. Léonard de Vinci, *loc. cit.*, fol. 21, verso.

pierre hors de sa nature; le mouvement physique qui a infusé cette *forza* dans la pierre était le mouvement d'une main, et cette main était mue par la volonté d'un homme : « La *forza*[1] est engendrée par la disette ou par l'opulence; elle est fille du mouvement matériel, petite-fille du mouvement spirituel et mère et origine du poids. »

De même que la *forza,* puissance spirituelle de peu de durée, sorte d'âme mortelle, peut être engendrée par une autre *forza,* grâce à l'intermédiaire du mouvement violent que celle-ci a produit; de même, la première *forza* qu'il nous faut mettre à l'origine de tout mouvement physique naît d'une âme immortelle par l'intermédiaire du mouvement volontaire d'un corps vivant.

Cette doctrine inspire la pensée suivante[2]; la première partie de cette pensée reproduit presque textuellement un passage que Léonard a déjà écrit ailleurs et que nous avons cité il y a un instant :

« La *forza,* le mouvement matériel, le poids et la percussion sont les quatre puissances accidentelles par lesquelles toutes les œuvres des mortels ont leur existence et leur mort. »

« La *forza* tire son origine du mouvement spirituel; ce mouvement spirituel, coulant par les membres des animaux sensibles, gonfle leurs muscles; ces muscles, en se gonflant, se raccourcissent et tirent les tendons auxquels ils sont joints, et de ces tendons, la *forza* est causée au sein des membres humains. »

Par cette conclusion, l'analyse philosophique du mouvement, si profondément poussée par Léonard de Vinci, retrouve l'un des principes fondamentaux de la Métaphysique de Nicolas de Cues : tout mouvement procède de l'esprit. La voie même par laquelle elle est ramenée à ce principe lui a été tracée par l'Évêque de Brixen :

« Un grand nombre d'objets, » disait celui-ci[3], « participent

1. Léonard de Vinci, ms. *Arundel* 263 *de la Bibliothèque du British Museum,* fol. 151, recto. — J. P. Richter, *Op. cit.,* t. II, § 859. — G. Séailles, *Op. cit.,* p. 320.

2. Léonard de Vinci, ms. *Arundel* 263 *de la Bibliothèque du British Museum,* fol. 151, a. — J. P. Richter, *Op. cit.,* t. II, § 859.

3. Nicolai de Cusa *De ludo globi* liber primus.

au mouvement et se meuvent ensuite par l'effet de leur participation à ce mouvement; il faut donc, en remontant, parvenir à une chose qui se meuve d'elle-même; il faut que cette chose se meuve non par accident et par participation au mouvement, mais par son essence même; cette chose est l'âme intellectuelle, car l'intellect se meut lui-même... Le mouvement auquel nous donnons le nom d'âme est créé en même temps que le corps; il n'est pas imprimé dans le corps par un autre mouvement, comme celui qui anime le globe; il se meut lui-même et il est adjoint au corps de telle sorte qu'il en puisse être séparé; il est donc substance. »

La philosophie de la Mécanique ébauchée par Léonard est donc une émanation de la Métaphysique de Nicolas de Cues.

P. DUHEM.

(A suivre.)

ALCUNE RELAZIONI

TRA POETI FRANCESI E ITALIANI

DEI SECOLI XVII E XVIII

Delle molte relazioni, che corsero fra la letteratura italiana e quella francese, e che furono da valenti studiosi ricercate con abbondanti frutti cosí di qua come di là dalle Alpi, finora hanno avuto minor fortuna d'indagini quelle che concernono la poesia lirica del secolo xvii e del xviii, fatte, s'intende, alcune particolari eccezioni. Bel tema tuttavia, e tale da invogliare qualche esperto conoscitore delle due letterature sorelle; al quale io intendo con alquanti raffronti recare in questo articolo un modesto contributo. Riguarda esso il periodo dell' Arcadia, la famosa accademia romana, che dal 1690, anno in che fu fondata, fino al principio dell' Ottocento, accolse la maggior parte, per non dir tutti i poeti e i verseggiatori italiani; e dimostrerà che, sebbene gl' italiani, rivoltisi tutti all' imitazione della loro lirica del Trecento e del Cinquecento, per reagire contro il traviamento dei secentisti, non avessero conoscenza profonda delle letterature straniere (e forse non curassero di acquistarla), pure alcuni di essi non disdegnarono di dare uno sguardo alla letteratura francese, di cui già ammiravano il teatro, per trarne qualche fiore di poesia lirica. Passeranno pochi anni, e prima coi viaggi di alcuni letterati soggiornanti all' estero, poi con le traduzioni sempre più numerose e frequenti, le letterature straniere, nè solo la francese, ma tutte le più ricche, in tutti i loro generi, saranno ricercate e studiate con quel trasporto e quell' ammirazione, in qualcuno eccessiva e irragionevole, che si suol sentire per le cose non nostre.

I

Cominciamo da Giovan Mario Crescimbeni (1663-1728)[1], che fu il primo Custode dell' Arcadia, e fu tanto benemerito — sebbene pedantesco e confusionario — erudito, quanto plumbeo e tedioso rimatore. Uomo di grande autorità letteraria a' suoi tempi, non l' ha perduta intera nemmen oggi ; e merita che citiamo per disteso un suo sonetto amoroso :

Cade, in amando Urania, omai mia vita,
Nè tempo valmi, o variar di loco :
Invan chi mi soccorra, ahi lasso ! invoco,
O renda a me la libertà smarrita.
Conosco ben sua crudeltà infinita :
Ma al bel pensando, ond' io morrò fra poco,
Prendo, di morir pago, il colpo a giuoco;
Né l'empia d'accusar mia lingua è ardita.
Talor ragion con debil voce appella
A uscir del giogo il lasso spirto offenso,
E soccorso promette all'alma ancella.
Ma qualora seguir sue voci io penso,
Anch' essa esclama : ahi quanto Urania è bella !
E mi tradisce allor vie più, che il senso[2].

Gli studiosi francesi riconoscon subito una fredda traduzione del famoso sonetto *A Uranie* del Voiture[3], che mise a rumore l'Hôtel de Rambouillet in cui il preziosissimo rimatore pri-

1. Tralascio per brevità le indicazioni bibliografiche sui singoli autori italiani, rimandando una volta per tutte ai noti volumi del Carini, del Concari, del Landau, ai quali mi permetto di aggiungere il mio (in corso di pubblicazione presso la Ditta Francesco Vallardi di Milano, nella *Storia dei generi letterari italiani),* sulla *Lirica italiana dall' Arcadia ai tempi presenti.*

2. *Rime di* GIOVAN MARIO CRESCIMBENI *Custode generale d'Arcadia,* Roma, De Rossi, 1723, p. 84. È la terza edizione, e la più ricca : le due precedenti, meno ampie, furon fatte nel 1694 e nel 1704.

3. Riferisco dalla edizione *Lettres et autres Œuvres de Monsieur de* VOITURE *divisées en deux volumes,* Paris, M. D C. XCVII (riscontrata con l'altra *Les oeuvres de Monsieur de* VOITURE. A Amsterdam, chez Daniel Elzevir MDCLXXIX) il sonetto del Voiture (vol. I, p. 410), per dimostrare come il Crescimbeni l'abbia riprodotto fedelmente :

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie !
L'absence ni le temps ne m'en sçavroient guerir,
Et je ne voy plus rien qui me pût secourir,
Ni qui sçeust rappeller ma liberté bannie.
Dés long-temps je connois sa rigueur infinie,
Mais pensant aux beautez pour qui je dois perir,

meggiava. Gli è che codesti Arcadi della prima maniera, per quanto volessero ripudiare tutto il Seicento, rimasero in parte fedeli ad esso, perchè erano essi pure figli di quel secolo. E conviene inoltre distinguere tra le esagerazioni e le intemperanze retoriche dei marinisti e le ricercatezze raffinate dei petrarchisti. Per il buon Crescimbeni e per i suoi compastori Arcadi, il famoso sonetto del Voiture era del più squisito petrarchismo : il che lo rendeva degno di essere trasportato nella nostra lingua.

Un altro celebre sonetto francese d'un altro rimatore prezioso fu imitato intorno allo stesso tempo in Italia : è quello *Sur la belle matineuse* di Claude de Malleville[1], il più famoso su quel tema, che col Malleville mise in gara il Voiture[2] ed altri. Da noi l'imitatore fu uno dei più agghindati e corretti petrarchisti, il bolognese Eustachio Manfredi[3] (1674-1739), che ridusse il sonetto francese un po' liberamente :

Il primo albor non appariva ancora,
Ed io stava con Fille al piè d'un orno,
Ora ascoltando i dolci accenti, ed ora
Chiedendo al Ciel per vagheggiarla il giorno.
« Vedrai, mia Fille — io le dicea — l'Aurora
Come bella a noi fa dal mar ritorno,
E come a l'apparir turba e scolora
Le tante stelle, ond' è l'Olimpo adorno.

Je benis mon martyre, et content de mourir,
Je n'ose murmurer contre sa tyrannie.
Quelquefois ma raison, par de foibles discours,
M'incite à la revolte, et me promet secours,
Mais lors qu'à mon besoin je me veux servir d'elle,
Après beaucoup de peine et d'efforts impuissans,
Elle dit qu'Uranie est seule aymable et belle,
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

1. Questo sonetto è fra le poesie del Malleville contenute in una raccolta francese che in Italia fu abbastanza divulgata nel secolo XVIII, la *Bibliothèque poétique ou Nouveau Choix des plus belles pièces de vers en tout genre, depuis Marot jusqu'aux poètes de nos jours*, etc., à Paris, chez Briasson, MDCCXLV, t. I, p. 169 sg.

2. Vedi il sonetto del Voiture che comincia *Des portes du matin l'amante de Cephale* (ediz. citata, I, p. 411) e l'altro consimile *Sous un habit de fleurs la Nymphe que j'adore* (ivi, p. 409 sg.).

3. Sul Manfredi D. Provenzal, *I riformatori della bella letteratura italiana*, Rocca S. Casciano, Cappelli. 1900. Une elogio del Manfredi scrisse il Fontenelle, del quale mi piace citare, tra le varie che ebbe, una traduzione italiana del 700 : *Opere del Sig.* Bern. di Fontenelle, *tradotte dal prof. di medicina* Vincenzo Garzia, Napoli, Manfredi [in otto volumi], 1765, vol. IV, pp. 509-532. Ritengo che il Fontenelle avesse le notizie sul Manfredi da un altro illustre bolognese, F. M. Zanotti (Cf. ivi, p. 514). Interessante e ricco riuscirebbe uno studio sulla fortuna delle idee e delle opere del Fontenelle in Italia.

E vedrai poscia il Sole, incontro a cui
Spariran, da lui vinte, e questa e quelle;
Tanta è la luce de' bei raggi sui.
Ma non vedrai quel ch'io vedrò, le belle
Tue pupille scoprirsi, e far di lui
Quel ch'ei fa de l'Aurora e de le stelle [1]. »

II

Da questi Arcadi della prima età e della maniera petrarchesca, passiamo ad uno più geniale, appartenente all' avviamento anacreontico-erotico della seconda età dell' Accademia: si tratta di Tommaso Crudeli (1703-1745), felice ingegno il cui nome entra nella storia migliore della poesia arcadica per alcune anacreontiche e per quattro apologhi. Questi, è ben noto, sono traduzioni di altrettante favole del La Fontaine, precisamente delle seguenti : *Le Jardinier et son Seigneur* (Livre IV, fable IV), *La cour du Lion* (L. VII, fable VII), *Le Chat, la Belette et le petit Lapin* (VII, 16ª) e *Le Loup et les Bergers* (X, 5ª). Queste quattro versioni del Crudeli [2], meravigliose, come parvero a Giosuè Carducci, e nelle quali il poeta casentinese gareggia col finissimo originale (e talvolta gli aggiunge, nella sua arguzia toscana, qualche finezza), dimostrano che l'Italia aveva in lui trovato un mirabile traduttore del La Fontaine, e che una complessiva versione delle favole dello scrittore francese sarette stata a sua volta un' opera d'arte eccellente nella lingua nostra : un minuto confronto, che non è qui il luogo d' istituire, dimostrerebbe la verità di quel che asserisco.

Ma se queste quattro traduzioni del Crudeli dal poeta francese sono ben note, finora, ch' io sappia, ne è sfuggita una quinta, non meno bella e perfetta, di quel leggiadrissimo idillio pastorale, che il La Fontaine frammischiò alle favole (Livre VIII, fable XIII) e che ha il titolo *Tircis et Amarante* [3].

1. *Rime di* E. Manfredi, Bologna, Lelio della Volpe, 1748, p. 19.
2. Sono rispettivamente a pp. 59 sgg., 64 sgg., 69 sgg., 67 sg. della *Raccolta di poesie del Dottor* Tommaso Crudeli *dedicata all' illustriss. signore* Orazio Mann ministro in Toscana di S. M. Britannica appresso Sua Maestà Cesarea, In Napoli MDCCXLVI.
3. *Œuvres de* J. de La Fontaine, etc., par M. Henri Regnier. Paris, Hachette et Cie, 1883-1892, vol. II, p. 273 sgg.

Il Crudeli non tradusse naturalmente il proemio encomiastico che va innanzi all' idillio, e tralasciò anche i tre versi di morale del poeta francese; conservò i nomi dei due interlocutori e cambiò solo quello del pastore amato da Amaranta. Ecco la poesia del Crudeli [1] :

Tirsi e Amaranta

Tirsi diceva un giorno ad Amaranta :
« Ah ! se tu conoscessi un certo male,
Che ci piace, e c' incanta,
Non è ben sotto il cielo,
Che ti paresse, o bella, a quello eguale.
Io, che già ne son pieno,
Ten voglio adesso inebriar il seno :
Ricevil dunque, e non aver timore
Ch' io ti voglia ingannar. E come mai
Amaranta ingannar Tirsi pastore ? »
Gli risponde la Ninfa : « Or dimmi come
Questo tuo male ha nome ? »
Tirsi : « Noi lo chiamiamo Amore. » *Amar. :* « Il nome è bello,
Ma dammi un contrasegno, acciò ch' io possa
Tra gli altri mali riconoscer quello ;
Dimmi, che si sent' egli ? » *Tirsi :* « Una tal pena
Così soave e cara,
Che presso a quella ogni gran gioja è amara.
Piace lo stare ascosa
Soletta in valle ombrosa,
Non vista dalle genti,
Lontana dagli armenti :
Se tu ti specchi al fonte,
Non vedi la tua fronte :
Se tu t'affacci al lago,
Vi miri un' altra imago :
Al bosco, al colle, al prato
Questa t'è sempre allato :
Non vedi se non lei,
Per gli altri cieca sei.
È nel nostro villaggio un pastorello,
Che al semplice apparire
Ti fa tutta arrossire,
E tu sospiri, quando pensi a quello :
E non si sa perchè, pur si sospira :
Si teme di vederlo, e si desira. »
Qui riscossasi alquanto :
« Oh oh, disse la vaga pastorella,
E questo è il mal, che tu mi lodi tanto ?

1. Crudeli, *Raccolta di poesie* cit., pp. 56-58.

Non mi è cosa novella :
Già lo provo e lo sento. »
   Tirsi a questo parlar credeasi giunto
Al sospirato punto,
Quando questa soggiunse : « Io ben ravviso
Che io provo tutto questo per Floriso. »
Alla risposta semplice ed acerba
Cadde il povero Tirsi tramortito
Sul terreno fiorito :
Ella fugge e lo lascia in mezzo all' erba.

Come ognun può vedere, confrontando i due testi, il segreto della riuscita pel Crudeli sta nel mantenersi, quanto più gli è possibile, fedele all' originale, fin nelle rime, oltre che nelle parole e nei costrutti ; e a questo fine gli è di singolare aiuto il libero metro senza schema da lui prescelto, che è lo stesso per tutte le sue traduzioni dal La Fontaine.

Quale differenza corra tra un abilissimo traduttore, come il Crudeli, e uno inesperto, ci dimostra un Arcade napolitano, Giuseppe Passeri, che tradusse lo stesso idillio del La Fontaine, e si mise i ceppi da sè, obbligando il vario metro del poeta francese nelle quartine settenarie a doppia rima. Che cosa ne uscisse basterà ai lettori vedere dal brano dei contrassegni d'Amore [1] :

   Reca tormento Amore,
Ma questo suo tormento
È più soave al core
Di qualsisia contento.
   Dell' amoroso foco
Chi acceso il cor si sente
Gode in romito loco
L'ore passar sovente.
   Se sovra il margin siede
Di chiaro fonte o lago,
Il volto suo non vede,
Ma vede un' altra immago ;
   E gli riman poi questa
Così nell' alma impressa,
Che ovunque il guardo arresta
Trova l'immago istessa.
   Se il caro nome ascolta,
Si tinge di pallore;

1. *Saggio di poesie di* Giuseppe Passeri, *fra gli Arcadi* Talisio Nidemio, In Napoli MDCCLXVI, presso Vincenzo Flauto, p. 49 sgg. Comincia : *In mezzo all' erbe.*

Se il proferì talvolta,
Avvampa di rossore.
Spesso il suo ben desira,
Ma trema a lui d'accanto :
Non sa perchè sospira,
Ma pur sospira intanto.

E poichè siamo col Passeri non dispiacerà che si parli di due altre sue traduzioni dal francese. La prima è una canzonetta *Per una desiderata villeggiatura di Ottobre,* che è detta « imitazione di una canzonetta del Signor di Fontenelle ». Comincia :

A serenare i torbidi
Miei lagrimosi rai
Ancor, bel mese amabile,
Ancora non verrai ?
Non ti farà men lento
Il lungo mio tormento ?
Deh ! torna, o mese amabile,
Torna, bel mese, a noi,
In cui Lieo dispensaci
I cari doni suoi ;
In cui più dell' usato
Si allegra il colle e il prato.
Quando ahi ! vedrò sollecita
Alla bella opra eletta
Côrre i dorati grappoli
La scalza forosetta ;
E nel capace tino
Ir gorgogliando il vino.

Bacco crede che il poeta dica queste parole in sua lode, ma Amore sa quale è la causa per cui egli sospira la venuta dell' Ottobre :

Ma Amor che tutta l'anima,
Che tutto il cor mi vede,
Che sa in qual tempo volgere
Spero ad Eurilla il piede,
Scaltro le luci affise
Nell' altro Nume, e rise[1].

1. Questa canzonetta è a p. 46 s. del *Saggio* del Passeri. La poesia del Fontenelle ha il titolo *Sur un retour qui devoit être au mois d'octobre (Œuvres de* FONTENELLE, etc., à Paris, chez Jean-François Bastien, MDCCXC, p. 176) e comincia :

Ne reviendras-tu point ? ne ferai-je sans cesse
Que d'inutiles vœux pour hâter ta paresse,
Mois charmant, mois aimable, où de ses dons nouveaux
Bacchus remplira nos tonneaux ?

L'altra è traduzione di una « canzonetta francese », di cui non si nomina l'autore :

Ah foss' io quella vezzosa,
Quella vaga eletta rosa,
Che alla fresca alba novella
Orna il sen della mia bella !

E il poeta desidera anche di essere il ruscello dov' essa si lava e si bagna :

Ma che favello
Sol di fiore e di ruscello ?
Ah ! che tutto esser vorrei,
Tutto quel che piace a Lei !

Si tratta, com' è noto, di un motivo erotico che si trova in Anacreonte.

Già prima del La Fontaine, un poeta francese di molto minor merito, ma ben famoso allora per i suoi paradossi, Antoine Houdar de La Motte, aveva trovato un traduttore in Italia [1]. Chi sia questo traduttore a me non è riuscito di rinvenire; basti sapere che la sua pessima versione comprende quattordici anacreontiche del verseggiatore francese e alcune odi pindariche, precisamente sei : *L'ombra d'Omero, Pindaro nell' Inferno* (o *Inno a Pròserpina), Astrea, Il Parnasso, La Siringa,* imitazione della XII Pitica di Pindaro, e *L'uomo.*

III

Il rivale del La Motte, J.-B. Rousseau, mi dà modo di chiudere questi appunti con una imitazione francese dai poeti italiani. Relazioni con l'Italia egli ebbe abbastanza notevoli. Sappiamo che fu protetto dal principe Eugenio di Savoja [2], il

1. *Ode (sic) anacreontiche e pindariche del Signore* De La Motte, *tradotte dal franzese nella toscana poesia* e dedic. all' Eccellenza de' Signori Marchesi Antonio Giorgio Clerici e Signora Fulvia Visconti Clerici ecc. Firenze, Paperini, 1741.

2. R[eumont] [Alfredo], *Giovan Battista Rousseau e il marchese di Prie* (nell' *Archivio storico italiano*, serie IV, vol. 17°, pp. 367-371. Parecchie odi del Rousseau sono in esaltazione di Eugenio di Savoja e delle sue gesta contro i Turchi (Libro III, odi 2ª, 4ª, 10ª; Libro IV, ode 2ª) e altre sono di soggetto politico affine, riguardando

quale lo volle con sè a Vienna per alcuni anni e nel 1722 lo raccomandò, quando il Rousseau andò nei Paesi Bassi, al marchese Ercole Gius. Luigi Turinetti di Prie [1], suo ministro plenipotenziario in quei luoghi. Del Rousseau abbiamo una traduzione della *Mandragola* del Machiavelli, « traduction adoucie, » come la diceva il presidente De Brosses. Inoltre egli dice [2] d'aver tentato di dar regola ad una forma lirica, che mancava agli antichi, in tre strofe, *récits,* con tre *arie :* è la *cantata,* metro iniziato da noi nel 600, e che nel 700 ebbe grandissima fortuna. Il Rousseau si attribuiva un merito che non gli spetta [3], perchè la regolarità di quella forma di poesia era già conseguita prima di lui : per non citar altri, aveva già composte cantate regolari Carlo Maria Maggi (1630-1699). E nelle sue cantate il Rousseau trattò temi mitologici, come già il Maggi stesso, e come nel 1727 il Rolli, rinunciando alla materia idillica che seppe dar loro il Metastasio, il poeta che perfezionò sovra tutti quel garbato componimento, tramezzante fra la lirica e la musica.

Io credo che il Rousseau traesse dagl' italiani anche più che la semplice idea dei metri : le sue cantate trovano riscontri nella poesia nostra del 700. E trova riscontro anche un suo epigramma [4] :

Deux grands amours, fripons de même race,
S'étoient nichez dans les yeux de Doris.
Un tiers sourvient, qui leur a dit : « De grace,
Recevez-moi : le reste est déja pris. »
« Tant pis pour toi, » dirent ces mal-appris,
Qui tout à l'heure en deux ou trois bourades
Le firent cheoir sur un sein de cristal.
Lors il leur dit : « Grand merci, camarades.
Vous êtes bien ? Moi, je ne suis point mal. »

le campagne antiturchesche. Cito delle *Œuvres* del Rousseau l'edizione di Amsterdam, 1734, in 4 volumi, cui segue un *Supplément* (Londres, 1734), nel quale, tra l'altro, è la traduzione della *Mandragola.*

1. Sul Prie, vedi Alfredo Reumont, *Il marchese di Prie nel Belgio* (nell' *Archivio storico italiano*, vol. cit., p. 213 sgg.).

2. *Œuvres*, ediz. cit., I, p. XXV sg.

3. E a torto glielo attribuiromo il Carducci (Prefaz. ai *Poeti erotici del sec.* xviii, Firenze, Barbèra, 1868; Cf. Morandi, *Antologia della nostra critica letteraria moderna.* Città di Castello, Lapi, p. 552) e gli altri che da lui derivarono questa informazione.

4. *Œuvres*, ediz. cit., II, p. 234.

Il modello di questo epigramma è un sonetto, celebratissimo nel secolo XVIII, di G. B. Zappi (1667-1719), famoso Arcade che ebbe lodi dal Foscolo e dal Leopardi, biasimi eccessivi dal Baretti, e che realmente è poeta meritevole di un posto cospicuo nella storia della lirica italiana della prima metà del Settecento :

Cento vezzosi pargoletti Amori
Stavano un dì scherzando in riso e in gioco.
Un di lor cominciò : « Si voli un poco. »
« Dove? » un rispose. Ed egli : « In volto a Clori ».
Disse, e volaron tutti al mio bel foco,
Qual nuvol d'api al più gentil de' fiori :
Chi 'l crin, chi 'l labbro tumidetto in fuori,
E chi questo si prese, e chi quel loco.
Bel vedere il mio ben d'Amori pieno !
Due colle faci eran negli occhi, e dui
Sedean coll' arco in sul ciglio sereno.
Era tra questi un Amorino a cui
Mancò la gota e'l labbro, e cadde in seno;
Disse agli altri : « Chi sta meglio di nui ? » [1]

Il modello italiano è ben più pregevole della fiacca riproduzione che volle tentarne il Rousseau.

ABDELKADER SALZA.

1. È il son. XL. Vedi le *Rime dell' avv.* G. B. FELICE ZAPPI *e di* FAUSTINA MARATTI *sua consorte* ecc., Venezia, Storti, 1731. Ma il sonetto di cui ci occupiamo era già stato primamente pubblicato dal Crescimbeni nella sua *Storia della volgar poesia,* nel 1698, e riprodotto poi un gran numero di volte.

LETTRES D'ITALIE

(Février-Mars 1847)

Correspondance inédite d'Antoine Grenier.

(*Suite et fin* [1].)

IV

Rome, 1er mars 1847.

Hélas, Madame, le régime des mécomptes et des déceptions commence, et, qui pis est, a déjà commencé! Je mets la plume à la main pour vous expédier une longue liste d'errata par lesquels je vous prie de corriger les belles choses que ma première lettre vous a contées. Je suis un menteur, un grand menteur, plus menteur qu'un avocat, qu'un journaliste, qu'un diplomate, qu'un orateur ministériel. Je vous ai dit, Madame, que l'air de ce pays était d'une tiédeur vivifiante, que nos poumons septentrionaux le respiraient avec aise, le humaient avec volupté. Non, non! Il est froid, humide, variable, à tuer en moins d'une semaine tous les poitrinaires du globe. Je vous ai dit que la lumière de ce ciel était plus belle et plus pure que celle de Claude Lorrain ou de Vernet. Mensonge, mensonge! Ce ciel est pluvieux, venteux, neigeux, plus qu'un ciel parisien. Depuis quarante-huit heures, l'eau tombe par torrens. C'est un vrai commencement de déluge. Voilà pour aujourd'hui et peut-être pour demain. Il y a trois jours, nous avions de la neige à mi-jambe et pas de société, pas de théâtre, pas de galerie d'Orléans ou des Panoramas, pas le moindre journal d'opposition (vous sentez, Madame, que par un temps pareil et dans de telles dispositions d'humeur, ce sont les seuls qu'on puisse lire), pas de cheminée, pas de feu qu'on attise, de pincettes qu'on travaille, de cendres qu'on remue. En vérité, ces Italiens sont une race curieuse: ils partent de ce principe, architectes et propriétaires, que, parce qu'ils sont logés sous le quarantième degré de latitude, leurs saisons doivent être un printemps éternel, tout comme pendant l'âge d'or. Ils s'établissent logiquement, par déduction et à vue de

1. Voir le *Bull. ital.*, 1907, p. 330-345.

carte, une température de fantaisie, et leurs immenses salles sont pavées de marbre, mal closes et sans cheminée. Nous demandons du feu, grelotans et transis. Notre *padrona di casa* (c'est la propriétaire) nous fait apporter quatre ou cinq charbons maigres et pâles au fond d'un réchaud haut et large comme les tasses où nous prenions notre thé autrefois!!! Voulez-vous savoir, Madame, comment je passe mes journées à Rome? Couché sur un canapé, sous toute ma garde-robe, plus un grand châle brun et vert que j'ai acheté ici, la tête empaquetée dans trois cravates de laine, toussant, mangeant sucre d'orge et jujube, soufflant sur mes doigts ou sur le réchaud susdit... Par momens, la gaieté française reprend le dessus : on oublie les boues et les gouttières de Rome. On a le nez et les yeux rouges, les bottes crottées, et l'on rit et l'on chante. Nous improvisons une complainte sur notre voyage et nos aventures. Chacun fournit son mot et sa rime. En désirez-vous quelques couplets, Madame? Ils ne peuvent pas être servis plus chauds. Je prends au hasard. J'ose espérer, Madame, que vous trouverez que pour la richesse des rimes, la propriété de l'expression et surtout l'emploi du parfait défini nous avons su assez bien nous approprier les beautés du genre. J'ose espérer que vous nous ferez aussi la faveur de les chanter au coin de votre feu! Votre feu, comme je vous l'envie! C'est sur l'air *Fualdès:* Écoutez. Le poète parle. Vous connaissez notre voyage de Civita et notre arrivée à Rome au milieu de la nuit :

Quand ils arrivèrent dans la ville,
il était minuit passé.
Ils se mirent à chercher
un abri, un domicile,
et ne trouvèrent qu'un café
par des brigands habité!

Un portefaix (en italien, cela s'appelle un faquin) nous indique le chemin qu'avaient pris nos camarades :

Grenier, prenant la parole
et s'adressant au faquin,
lui dit: « Indiquez-nous le chemin
que d'Athènes a pris l'École;
car hier elle arriva
de Civita Vecchia. »

Le faquin, d'un air baroque,
dit, en tendant la main :
« Je vous indiquerai le chemin;
mais donnez-moi des baïoques
et alors, je vous dirai,
Messieurs, ce qu'il en est! »

Nous arrivons au domicile de nos camarades : On nous dit que c'est au troisième étage; nous montons.

Ils montèrent au troisième,
et, quoiqu'ils fussent bien fatigués,
ils se mirent à frapper,
à sonner tout de même!
Mais on dormait si fort
qu'on n'entendit pas d'abord.

Enfin, le propriétaire, M. Tocchi, se présente, et nous le haranguons en ces termes :

Nous sommes trois pauvres diables
qui n'avons ni feu ni lieu :
Monsieur, pour l'amour de Dieu
donnez-nous une chambre.
Et Dieu, dans son saint Paradis,
bien sûr vous en rendra dix.

Notre odyssée grotesque se continue ainsi pendant soixante couplets. Avant la fin de ma page, il y en aura cent. Dater de Rome de pareilles sottises! Voulez-vous encore des frivolités? Un commérage romain, né au pied du Capitole! Depuis deux jours, on ne parle pas d'autre chose ici... M. Rossi, l'ambassadeur de France, est père, entre autres enfans, d'un fils de dix-huit ans, vrai étudiant français, qui a transporté au palais Colonna les us et coutumes du quartier Latin, buveur, tapageur, diable à quatre, etc. Le jeune diplomate, dans une de ses heures de gaieté, rencontre au café un prince romain et un autre personnage. Ces deux figures lui déplaisent. Il trouve tout naturel de le dire à l'un et à l'autre : étonnement et courroux des deux figures; provocations. M. de Broglie, premier secrétaire de l'ambassade, va réveiller à minuit M. Rossi père, qui court chez les figures offensées, leur fait des excuses et expédie ce matin son fils avec son épée pour les États napolitains. Et on en a causé, et on en cause, et on en causera.

Nous avons eu notre audience de M. Rossi, et cela ne nous console pas du mauvais temps : homme froid, ennuyé, impoli. Il ne plaît pas aux Romains. Il avait en diplomatie des succès sous l'ancien Pape, et encore ne lui sont-ils pas personnels. On raconte que certain jésuite l'a fort aidé dans sa mission, et notre Richelieu au petit pied a confisqué la gloire de son Père Joseph. Il s'est intrépidement mis devant son soleil. Il lui refuse son entrée dans l'histoire. Son crédit baisse. Plusieurs missions, dont le roi l'avait chargé, ont été malheureuses, et ses échecs multipliés augmentent sa mauvaise humeur naturelle. Nous l'avons chargé de notre audience du Pape; il nous a promis de s'en occuper : mais nous craignons fort qu'il ne nous joue. Le clergé peut

s'alarmer d'une gracieuseté pontificale faite à des universitaires. Si l'ambassadeur fait cette réflexion, nous perdons notre Pape. On nous dit tant de bien de lui ! D'autre part, c'est un personnage si évidemment destiné à faire époque dans l'histoire que je ne me consolerai pas de quitter Rome sans l'avoir vu. Le prince de Broglie est aimable, mais tranchant et vif, comme un doctrinaire adolescent. Sa belle position et ses espérances l'enivrent un peu. Le consul, M. de la Chapelle, est un peu dissertateur et un peu bavard ; mais quand on a vu la Perse et les Indes, et qu'on se fait écouter, cela est permis.

* * *

2 mars.

...Il y a deux Romes : Rome moderne et chrétienne, Rome païenne et antique. C'est la seconde qui me touche et m'intéresse le plus, soit dit sans épigramme et sans indévotion. Jugez-moi, Madame. Elle a pour elle, outre la simplicité et la majesté de ses monumens, la grandeur, l'antiquité et la terreur de ses souvenirs, et aussi la tristesse de ses ruines, tristesse sans consolation et sans espérance. Quelle espérance et quelle consolation peuvent rester à des ruines? Permettez-moi, Madame, de vous raconter une histoire, que je tâcherai de faire courte.

Vous connaissez le nom de Rienzi. Je doute cependant qu'il se trouve dans les histoires faites à l'usage des pensionnats de demoiselles. Nicolas Rienzi était un enfant de famille plébéienne, né dans une maison très modeste, que je vous montrerai au Vélabre, près du Forum et du Capitole. En déchiffrant les marbres et les auteurs anciens, il s'éprit pour l'Antiquité d'une admiration et d'un amour qui ne furent pas les stériles sentimens d'un archéologue ou d'un bibliothécaire, mais actifs, féconds, germes d'une révolution. Il était à quinze ans, avec plus de passion et de force, tel que cet antiquaire, ce vieux puritain qu'a si merveilleusement dépeint Walter Scott. Il voulut, pauvre, obscur, sans crédit, simple notaire ou quelque chose de moins, il voulut que Rome redevînt tout ce qu'elle avait été : la maîtresse et la capitale du monde, que la commune romaine fût encore le peuple Roi. Le Pape aurait eu le pouvoir spirituel et rien au dessous. A force d'ardeur et d'éloquence, il échauffa de son désir, inspira de sa pensée la populace et la bourgeoisie romaine. Il fit ce miracle. Il devint le tribun de cette Rome ressuscitée. La tâche était au-dessus de son génie et des forces humaines, la régénération impossible. Le succès fut d'un jour, et encore succès de théâtre, sans gravité et sans effet. La seule espérance du triomphe égara sa tête. Après beaucoup de fautes, il finit misérablement et comme un aventurier vulgaire.

Un peuple qui aurait pour le nom de ses aïeux, pour son nom et sa propre gloire, le culte de Rienzi, un peuple qui serait, comme Rienzi, désireux de reprendre sa place héréditaire dans le monde et dans

l'histoire, de se rapprocher de ses pères, ne serait-ce pas comme une consolation et une espérance qui réjouirait et ranimerait ces ruines? Ne vous semble-t-il pas comme à moi, Madame, que les vertus des fils sont comme des fleurs qui parfument et charment les cendres des aïeux? Certes, si à côté des voûtes entr'ouvertes du Palatin, des arceaux croulans du Colysée, de ces arcs de triomphe ensevelis et de ces longues colonnades d'aqueducs réduites en tronçons, je voyais une Rome travailleuse, active, considérée, jalouse de son indépendance, je rentrerais de ces promenades l'âme moins pleine de tristesse et de misanthropie. Mais, hélas, il n'y a plus d'écho dans ces ruines pour les noms de patrie et de liberté!...

Vous plairait-il, Madame, de faire un tour de promenade avec moi dans cette Rome antique? Le terrain est inégal, brisé, couvert de débris fangeux; permettez-moi de vous offrir mon bras. Nous partons de la maison de Rienzi.

Je vous dirai, puisque son nom reparaît sous ma plume, que j'ai toujours ressenti pour lui une sympathie voisine de l'affection. C'est une vieille, bien vieille passion. Je reconnais ses fautes, ses erreurs et ses faiblesses; mais qu'elles sont rachetées par son patriotisme fanatique, son audace et son éloquence! Il est un des personnages de l'histoire qui m'ont le plus et le plus tôt séduit. Je vous avouerai même confidentiellement qu'autrefois, quand j'étais plus enfant, au temps des vastes pensées et du long espoir, je méditais d'écrire sa vie. Ici, son souvenir m'est revenu plus impérieux, plus saisissant et plus aimé. Je comprends mieux son caractère. J'entre dans le secret de ses études et de sa vocation. Je le suis, jeune encore, errant au Forum, sur les bords du Tibre, au Champ-de-Mars, au Capitole, se heurtant à chaque pas contre une colonne, une pierre, une inscription qui lui rappelait un grand nom, une belle page de l'histoire romaine, transporté par tous les souvenirs de gloire passée, abattu par les témoignages de honte présente et la prévision d'une décadence constante jusqu'à la mort, puis, haranguant sur les marches du temple de Vesta ou sur la Voie sacrée les lazzaroni du Vélabre, leur apprenant leur histoire et éveillant en eux quelques émotions patriotiques et un peu d'ambition romaine. Que de fois cette vision m'apparaît! Que de fois je le suis pieusement dans son noble et douloureux pèlerinage, au milieu des débris de la vieille Rome! Que dites-vous, Madame, de mon révolutionnaire? Ne l'aimez-vous pas? Du reste, bon, simple, et ne répandant pas le sang.

Nous sommes sur le devant de la maison de Rienzi. En face de nous est le Tibre. Les poètes anciens l'appellent blond. Ne les croyez pas : il est sale et jaunâtre. Mais c'était une flatterie patriotique et dévote. Car le Tibre était dieu, comme beaucoup d'autres choses encore moins propres que lui. Et les païens étaient si courtisans à

l'égard de la divinité qu'ils ne donnaient pas d'autre nom aux Furies, par exemple, que celui de bonnes déesses. A notre gauche, on voit l'emplacement du pont que défendit si vaillamment Horatius Coclès. Au delà du Tibre est le mont Janicule, sur lequel Mucius Scévola se fit brûler la main. Quand vous verrez le docteur Douce, priez-le, Madame, après m'avoir rappelé à son souvenir, de vous narrer cette histoire-là : Scévola lui paraît un Régulus et Régulus un Scévola, c'est-à-dire un faraud l'un et l'autre. C'est ici que Clélie franchit le Tibre à la nage. Le père Douce trouvera de même ce second trait médiocrement héroïque, quand il saura que le Tibre n'a pas à cet endroit la largeur de l'Allier. Annibal campait aux portes de Rome à trois milles (une lieue et demie). Un soir il quitte son camp, suivi seulement de deux officiers, il monte au Janicule et là, pendant deux heures, il contemple Rome paisiblement endormie à ses pieds. Je vous laisse imaginer, Madame, ce qui dut se passer dans cette âme pendant ces deux heures de sombre et orageuse méditation. A cette place, j'ai supposé Napoléon en face de Londres assiégée et près d'échapper à sa vengeance. Et encore, dans les haines d'Annibal, il y avait quelque chose de fatal, d'héréditaire et de barbare. Cette scène est un bien beau sujet de tableau.

Entrons dans Rome. Nous tournons le dos au Tibre et au Janicule. A notre droite est le temple de la Fortune virile, enfoui jusqu'aux genoux dans les boues et les immondices du Vélabre; plus loin, le temple de Vesta, hélas! si empreint de grâce et de majesté impérissables, que nous l'admirons encore aujourd'hui en le plaignant. Sa forme ronde plaît à l'œil. Ses colonnes fuient au ciel avec légèreté. Le soleil l'a pénétré d'une teinte dorée et lumineuse. Mais regardez, Madame, quelle ignoble toiture de tuiles grises! Autant vaudrait coiffer l'Apollon d'un chapeau tricorne ou la Vénus d'une capote anglaise. Les chrétiens se sont cruellement vengés des païens. Ils ont fait expier à leurs monumens, à leurs cendres, à leur terre, à leurs écrits, à tout ce qui reste d'eux, les dix persécutions que compte l'histoire de l'Église. Il n'est sortes d'outrages et de dures épreuves qu'ils n'aient épuisées. J'aurais été païen (entre païen et universitaire, la distance n'est pas grande, la confusion est permise), j'aurais été païen, contemporain de Cicéron ou de Marc-Aurèle, homme sans dévotion, si vous voulez, mais de quelque étude et d'un peu de goût, je vous déclare, Madame, que, malgré mon peu de disposition naturelle pour le martyre, j'aurais préféré être étendu sur un gril comme saint Laurent, plongé dans l'huile bouillante comme saint Jean, me promener ma tête à la main comme saint Denys, j'aurais préféré l'un ou l'autre et même tout cela à la fois au supplice de voir mon beau temple, mon temple aimé et adoré, se transformer en misérable hangar, mes légères et blondes colonnes surmontées par ce sale

abat-jour et ma belle Vesta déguenillée, comme une gueuse du Vélabre ou une fripière juive du Ghetto!

A voir cela, Madame, vous deviendriez, comme moi, toute païenne, toute Romaine des anciens jours.

C'était là que brûlait le feu sacré à l'immortalité duquel était associée l'immortalité romaine. Toute mon indignation ne le ravivera pas. Savez-vous quelle est la dernière vestale, la fidèle gardienne de ce sanctuaire désert et profané? Elle vient à nous, poussée par l'appétit du baiocco (pièce de 5 centimes). Cette vestale, c'est cet abdomen débordé, cette soutane râpée de couleur équivoque : dites-moi, Madame, est-ce brun, jaune ou noir? Cette vestale, c'est cette trogne rubiconde, ce crâne pelé, cette voix mendiante et cette forte haleine : armons-nous de nos mouchoirs et fuyons ce moine, car c'est un moine de je ne sais quel ordre qui est devenu chapelain de Vesta. Je l'ai vu et vous garantis la ressemblance. Cette rue nous mène au portique de Janus. C'était la Bourse des Romains. Là se traitaient les affaires. Les banquiers et les marchands, population du lieu, y élevèrent un arc de triomphe à Septime-Sévère. Vous le voyez à gauche; mais il n'a rien d'intéressant.

Il ne vous est pas permis à vous, Madame, de fouler ce sol avec indifférence, car c'est ici qu'autrefois furent enterrés vivans un Gaulois et une Gauloise. Rome, menacée de la guerre par nos aïeux, croyait détourner, par cet horrible sacrifice, de nouveaux périls et de nouveaux malheurs. C'était chose sérieuse qu'une menace de nos aïeux. Ils étaient si redoutés que, quand on les entendait descendre des Alpes, on avait recours à des cérémonies inusitées, on se portait aux derniers excès d'une superstition barbare... Même vaincus et sujets de Rome, ils ne paraissaient ici, dans les rues, qu'avec un air fier et libre à effrayer le vainqueur. Ils avaient raison! C'est à la place où nous sommes que fut compté l'or dont Rome racheta son Capitole. Si César réussit à nous soumettre, il le dut à ses ruses et à nos dissensions, mais non pas à notre faiblesse. Il nous appartient, à nous surtout, Madame, de marcher ici la tête haute, car nous sommes Auvergnats et nous avons le droit de réveiller les voûtes du Palatin, du Palais des Césars, par les noms de Gergovie et de Vercingétorix.

A gauche, voici le quartier des Juifs ou Ghetto, espèce de longue rue qui rappelle le Temple, ceinte de boutiques, pavée de mandians et de filous. Sauf quelques chevelures d'un noir admirable et quelques beaux yeux, tout est pour le visiteur objet de dégoût. Dès l'Antiquité, cette race juive était mal famée à Rome et encore plus mal logée. On leur donnait à faire tout ce dont les Grecs ne voulaient pas se charger. Et notez, Madame, que toute industrie équivoque, coupable, honteuse revenait aux Grecs. Quelquefois cependant les Grecs rougissaient, hésitaient : alors, on s'adressait aux Juifs. Le rebut et la lie des crimes

et des ignominies leur était réservée par la confiance publique. Dans les temps modernes, ce fut pire. Les chrétiens avaient contre les Juifs, outre ce mépris traditionnel, une haine vigoureuse que légitimait et qu'entretenait le souvenir d'un déicide commis. L'existence de ces malheureux devint celle du condamné qui attend son exécution sans espérance de merci et, chose plus cruelle, sans savoir quelle heure lui est fixée pour mourir. On les tolérait, mais enfermés, enchaînés dans leur quartier comme dans un bagne. Y avait-il une peste, un orage, un malheur public? On courait sus aux Juifs; on les rançonnait, pillait, suppliciait. Le Ghetto était clos à ses deux extrémités par des portes de fer énormes. Chaque soir, on les verrouillait. La municipalité, faisant office de geôlier, mettait les clefs en poche et allait dormir sur ses deux oreilles. La nuit, si le feu prenait à cet amas de maisons entassées et regorgeantes de familles infidèles, la municipalité le laissait brûler. Elle gagnait des indulgences à ce métier. Elle avait le mérite d'un auto-da-fé auquel elle associait pieusement la Providence en la remerciant. La vie des Juifs à Rome a été longtemps malheureuse et humiliée. Les sentiments de tolérance, assez communs de nos jours, je dirais assez européens, si Nicolas Ier n'existait pas, ont gagné tard le Vatican. Hier seulement, un peu de lumière s'est faite dans ce sale et ténébreux corridor, où sont relégués les fils de David. Hier seulement, un peu de joie et d'espérance y a pénétré : c'est encore un bienfait du Pape actuel. Il était en usage que chaque année, au mardi gras, les Juifs envoyassent des députés au Capitole pour présenter à la municipalité le prix de leur résidence à Rome. Il y avait des génuflexions, des poses et des paroles humiliantes, témoignage public de leur esclavage et de leur indignité. Le Pape a supprimé cela et l'impôt se perçoit comme un autre impôt. La population romaine est encore si enfouie dans le fanatisme et les préjugés superstitieux qu'elle s'éloigne même d'un hérétique, sans parler d'un infidèle, comme d'un pestiféré. Les choses en sont au point que Madame Rossi, qui est protestante, ne peut séjourner ici. Elle a son domicile à Paris, loin de son mari et de ses enfans. L'ambassade française serait désertée du coup, si elle s'y présentait.

En avançant toujours, nous arrivons au Colysée, amphithéâtre gigantesque à trois étages d'arceaux. Quatre-vingt mille spectateurs y tenaient à l'aise. Quel spectacle ce devait être, Madame, quand cette immense assistance poussait un hurlement de plaisir, faisait éclater un applaudissement, mêlé aux rugissemens des bêtes féroces et aux cris des populations chrétiennes qu'elles dévoraient! Des armées de gladiateurs y paraissaient, y combattaient. Certaine fête romaine coûtait la vie à quinze mille barbares, et des historiens philosophes, des historiens hommes nous racontent cela avec impassibilité et indifférence, comme un divertissement naturel et permis, comme je vous

racontais, Madame, Clarisse Harlowe, le Docteur noir, un feu d'artifice du 29 juillet. Les mères y menaient leurs filles. Les dames romaines ne manquaient pas une représentation. Tout à Rome aimait et buvait le sang, depuis la vestale, qui était la nonne païenne, jusqu'au vétéran de César ou aux bourreaux de Tibère. Ce Colysée est d'une majesté formidable. Rien à Rome ne m'émeut, ne m'effraye et ne m'attire plus. Dans notre état de civilisation calme, plat, assoupissant, dans nos conditions de vie monotone, on aime et on recherche les fortes impressions. Tous plus ou moins nous ressemblons à ces blasés, à ces roués qu'un duel ou qu'une course au clocher éveille et rend heureux, parce que cela remet un peu leur cœur en mouvement. En outre, la terreur est un besoin de notre nature. Enfans, serrés les uns contre les autres, nous racontions des histoires de voleurs et de revenans à nous faire pâlir, à nous donner la fièvre; on n'en perdait pas une syllabe. Aujoud'hui, qui ne s'est surpris désirant un naufrage, une éruption de volcan, une grande bataille? Saint Augustin raconte quelque part qu'un sien ami, dont il donne le nom, jeune homme de mœurs douces et d'une exquise sensibilité, fut conduit par surprise à un combat de gladiateurs. Il avait horreur de ces spectacles. Cloué à son banc, il se bouche les oreilles et les yeux. Le pauvre garçon tremblait. Il trouve cependant que se boucher les yeux était suffisant. Les applaudissemens de la foule l'enivrent, le fascinent. Un grand cri est poussé ; ses mains tombent : il regarde et continue de regarder jusqu'à la fin avec plaisir. Nous sommes tous comme l'ami de saint Augustin : non pas tous, car beaucoup commencent comme il a fini.

On a mis une croix et une inscription chrétienne au Colysée, qui est le tombeau de tant de chrétiens. Cette croix est à sa place; car une purification, une expiation, une épitaphe étaient nécessaires. Quel contraste! Quelle révolution! Une croix sur le Colysée! Mais je ne peux souffrir qu'on ait enfroqué le reste des monumens antiques : tout débris a été baptisé et fait chrétien. Je ne trouve pas cela de bon goût; c'est d'ailleurs un beau sujet de méditation pour le philosophe. Ainsi, on voit souvent à Rome trois civilisations entées l'une sur l'autre, comme dans l'histoire de l'humanité : les révolutions sont sensibles et parlent à l'œil. Trois âges du monde se trouvent assis sur la même pierre. Tel obélisque fut égyptien, tailladé, tatoué d'hiéroglyphes vieux de trente siècles. Transporté à Rome, il eut une destination et une inscription païenne; enfin aujourd'hui, il est surmonté d'une croix et d'une phrase pontificale. Prenons congé du Colysée. On dit que la nuit, au clair de l'une, il est encore plus formidable, plus habité de tristes souvenirs et d'effrayantes images, plus sanglant. En effet, notre imagination est, la nuit, teinte en noir plus encore que le jour. Chateaubriand fit cette promenade et rencontra sous ces arceaux solitaires, vers les onze heures, une bande de galériens qui prenaient

le frais. Je devais à mon tour et à son exemple tenter l'excursion ; mais on m'a dit qu'on trouvait fréquemment là quelque bravo italien, prêt à jouer du couteau et à exercer son industrie et son habileté sur le curieux trop poétique, et je n'ai pas voulu acheter ce spectacle, quelque intéressant qu'il soit, d'une de mes veines jugulaires.

***

3 mars.

Je viens de relire le quatrième chant de *Childe Harold*, et je n'ose, et je ne puis plus parler de l'Italie. Quel poète que ce Byron ! Après Homère, c'est celui que j'aime le mieux et admire le plus... Hier, nous sommes restés au pied du Colysée. J'ai grande envie ce matin de vous y laisser encore, découragé et dégoûté d'écrire, même à mes amis, par cette lecture anglaise. Je continue par excès de conscience, mais je me borne à des indications : je serais un daguerréotype, exact et fidèle, mais terne et sombre. Du Colysée allons au Vivarium ou vivier. On appelait ainsi des cavernes profondes dans lesquelles on logeait les bêtes féroces destinées aux chrétiens. Ces cavernes communiquaient par un long souterrain avec le Colysée. Les jours de fête publique, on lâchait l'écluse et il se faisait dans le cirque une inondation de lions, de panthères, de tigres et d'ours. Cette visite effraie. Ces voûtes ténébreuses, les torches qui vous éclairent, ces citernes d'eau vive où se désaltéraient les bêtes, ces échos qui rugissent, c'est d'un grand effet. La partie sanglante et abominable de l'histoire romaine, les égorgemens et les meurtres publics et gratuits dont ce sol fut le théâtre se représentent alors avec plus de force qu'au Colysée. On est ému, un peu troublé. A chaque angle, dans chaque enfoncement, on a peur de se trouver tout à coup en face de deux yeux étincelans, de dents brillantes, de gueule béante. Au-dessous du Vivarium, en allant vers le Tibre, est le mont Palatin ou Palais des empereurs ; à gauche du Palatin et du Colysée, le Forum, la voie sacrée et le Capitole, tout cela bien déchu et bien pauvre, bien travesti. Le Forum, cette tribune romaine, si retentissante, si glorieuse, si dominatrice, si souveraine, c'est un espace encombré de ruines, inégal, montueux, couvert d'ordures et qui a nom Marché aux vaches, Campo vaccino. La voie sacrée, route des triomphateurs, c'est un mauvais chemin grimpant, couvert de dalles monstrueuses. Le Capitole seul a quelque apparence. La Rome moderne a fait à ce souvenir l'honneur de le cultiver et de l'entretenir. Il y a un palais et un musée. Au Capitole commence Rome moderne, la Rome habitée. Ainsi, pour résumer notre promenade, vous voyez, Madame, que la vieille Rome est toute jetée, toute gisante sans honneur et sans soin au midi de la nouvelle. Vous parler de la nouvelle, je ne l'entreprendrai pas ; vous décrire Saint-Pierre et Saint-Jean de

Latran, pas si fou; c'est beau, c'est gigantesque, c'est sublime. J'entasserais les épithètes qu'elles ne vous apprendraient rien et je ne puis qu'entasser des épithètes et pousser les exclamations dont je viens de vous donner un échantillon. Veuillez donc attendre que je sois à Issoire. Rome a trois cent soixante ou quatre-vingts Églises. Et les musées et les palais et les galeries et les villas! C'est une profusion de richesses et de beautés qui ravit d'abord l'imagination, mais attriste le cœur: ce peuple est pauvre; tout ce qui ne vole pas mendie; une administration éclairée et charitable aurait dû épargner les pavés de marbre, de mosaïque, les colonnes de porphyre, et encourager l'agriculture, assainir les marais, nettoyer les rues, établir un bon système de douane et de police, etc. Cette incroyable quantité d'églises nuit plus qu'elle ne sert au culte; elles sont en disproportion avec le nombre des fidèles, quelque fervens qu'on les suppose. Ainsi même les dimanches, elles sont désert et solitude. Quelques femmes apparaissent seules dans ces nefs sans fin. Toute l'Italie tiendrait dans Saint-Pierre. Distribuez là deux cents dévots: c'est une goutte d'eau dans l'océan. A chaque pas on rencontre des images de madone accrochées au mur, avec deux lanternes, et ordinairement une prière latine ou italienne. Chaque maison a la sienne; c'est étrange et profane. Je ne considère pas cette abondance déréglée de fondations et de manifestations pieuses autrement qu'un sacrilège: cela me répugne. Chez un épicier, vous trouvez une madone encadrée ridiculement entre deux morceaux de savon; chez un limonadier, entre un paquet de cigares et une bouteille de ratafia; chez un cordonnier, entre une forme et une paire de bottes ou une boîte de cirage. Ce n'est pas digne, respectueux, ni d'une vraie piété. Je n'aime pas qu'on fasse intervenir ainsi la Providence et les choses du ciel dans les plus vulgaires et les plus misérables détails de la vie humaine. Si une société se forme ici pour construire un chemin de fer, pour canaliser une rivière équivalente à notre Couze, les considérations industrielles sont précédées de prières et de manifestations mystiques, le tout affiché sur les murailles. Le style administratif ici est le style de l'oraison. La police et la douane parlent évangéliquement et par paraboles. Tout porte soutane et tricorne. Les ecclésiastiques, qui composent une grande partie de la population, ont plus de dignité et de distinction qu'ailleurs. Ils sont fort élégamment mis: ils portent la tête haute comme des hommes qui ont l'habitude du commandement et qui possèdent l'empire. Quelques-uns même ont une fierté, une superbe, qui fait disparate avec leur costume et leur mission. Beaucoup d'ecclésiastiques ont l'air militaire, de même que beaucoup de militaires ont l'air ecclésiastique.

. . . .

Ils ont une vanité, ces Romains! Habitués à poser dans les ateliers, ils ont des attitudes héroïques et majestueuses. Ils parlent avec

emphase. Vous vous rappelez les Romains de Corneille déclamant des vers boursouflés et de ridicules rodomontades: eh! bien leur langage, c'est du mauvais Corneille. On lit et on entend partout encore aujourd'hui « le peuple et le sénat romain ». Pour une pierre déplacée, un pavé rétabli, un tuyau de fontaine percé, un arbre planté, ils étalent vite de longues et fastueuses inscriptions en périodes cicéroniennes.

Chaque village du pays a aussi son sénat et son peuple. A Tibur, qui équivaut (et je suis flatteur) à Saint-Germain-Lembron, il y a un peuple et un sénat. Une porte est bâtie à l'entrée du pont et on y mentionne, avec escorte de pompeuses épithètes, le peuple et le sénat de Tibur... A l'hôtel où nous descendions, inscriptions pour la reine Christine, qui a mangé là une orange et bu deux doigts de vin d'Orvieto, inscription pour un roi de Sardaigne qui fit là décrotter ses bottes. Certes, ce n'est pas par jalousie de roturier que je relève tout cela; je ne suis ni Majesté ni Altesse; je ne suis rien. Mais je gage bien qu'avec une somme assez médiocre, je pourrais faire graver sur marbre cette inscription-ci en latin classique: « Antoine Grenier, d'Issoire, commandeur de l'ordre du Sorbier, a daigné manger ici une cuisse de poulet et une pomme de reinette, ce 25 février 1847. » Je m'étonne que l'idée ne soit pas venue à quelque plaisant touriste de faire figurer son cheval et quelque déjeuner d'avoine à côté de l'Empereur de Russie ou du Roi de Sardaigne.

...A ce même Tibur, dans un gracieux recoin de la route la plus pittoresque que je connaisse, après celle de Dyane au Mont-d'Or, en face d'un paysage gai, riant, vert, animé, bruyant, au-dessous de la maison d'Horace, dans ce vallon où l'aimable poète voyait au retour du printemps les Grâces danser sans ceinture, tout habité encore par les charmantes créations de la poésie payenne et les gracieux souvenirs de la mythologie, le peuple et le sénat de Tibur ont fait inscrire que Grégoire XVI, souverain pontife, est venu, en 1843, égayer ces lieux de son aimable présence. Un imbécile vieillard qui se fait porter en chaise, tout triste, tout caduc, tout moribond, escorté d'une légion de soutanes et des souvenirs de 1831! Lui, égayer Tivoli! Tout est ici voleur ou mendiant. Des dames en chapeau vous tendent la main... Il y a un certain Gasparoni qui, après avoir tué trente-cinq personnes, fait la paix avec le gouvernement de Grégoire XVI et va tranquillement vivre et mourir à Civita-Vecchia, faisant des bonnets de coton et racontant son histoire aux visiteurs et s'indignant contre les malveillans qui injuriaient son nom. Quelle atrocité! Quelle calomnie! Imaginez, Madame, qu'on osait dire que Gasparoni avait tué cinquante personnes, quand il en avait tué seulement trente-cinq!

Je pars ce matin de Rome. Demain, je serai soixante lieues plus loin d'Issoire.

Rome, 6 mars 1847.

* * *

Naples, [12 mars 1847].

Il est fort agréable d'avoir à décrire une ascension du Vésuve : car c'est une preuve qu'on en est revenu en vie. Nous sommes partis de Naples dans la matinée du onze; le temps était douteux, le soleil faible et pâle, le golfe couvert de vapeurs. On va en calèche jusqu'au pied des montagnes. Au village de Résina, près de Portici, on prend un cheval et un guide. Ces guides sont criards, mendians et voleurs. Mais les chevaux sont plus ardens et plus luisans que les chevaux de louage ordinaires. Nous avons eu la folie de nous lancer au galop sur des dalles glissantes et l'étonnant bonheur de ne laisser à terre, dans cette course périlleuse, ni bras, ni tête, ni jambes. Quelques peaux de doigts sont restées aux selles. Quant à moi, en m'aidant un peu de la crinière, j'ai fait sinon belle, du moins bonne contenance et suis arrivé au repos le second de la bande.

. . . .

J'ai été un moment heureux, en grimpant les hauteurs qui mènent au Vésuve. Ces montagnes de poussière rougeâtre, ces coulées de lave, ce sol tourmenté, ces landes sauvages, je reconnaissais tout cela. Il n'y avait rien dans ces aspects qui ne me fût familier. Nous aussi, nous sommes une race née dans les cratères de volcan et bercée par les tremblemens de terre. La métaphore dépasse un peu la vérité; mais rognez-la tant qu'il vous plaira. Mon imagination, plus bondissante, plus écumante que mon cheval, m'a vite transporté en Auvergne. Je me suis cru à quelques heures de Dyane; puis, je suis tombé de mon rêve, si doux, dans un fort triste et fort noir. En voyant, de distance en distance, sur les bords du chemin, une petite croix de bois grisâtre, trace et souvenir d'un malheur, d'une mort violente, d'un crime, j'ai pensé que je ne reviendrais pas du Vésuve. Je suis entré fort avant dans cette terreur. Je me suis vu mort par le fait d'un bandit, du volcan ou de mon cheval, puis enterré, surmonté d'une pierre de lave de deux pieds posée là par l'École d'Athènes. Des années se passaient, mon nom et mon souvenir étaient sortis de la mémoire de beaucoup qui s'étaient dits mes amis. Vous, Madame, vous ne m'aviez pas oublié. Vous avez fait un voyage de Naples exprès pour moi. Vous avez prié près de ma petite croix. Je me souviens d'avoir senti une larme de vous et entendu votre adieu. C'est ridicule et niais. Et, cependant, j'en ai été fort ému.

Arrivé au pied du Vésuve, on descend de cheval, on s'arme d'un gros bâton, on prend le sentier, un guide devant, un guide derrière.

On monte dans des cendres mêlées de pierres volcaniques : le pied s'enfonce, glisse et fuit. On fait des enjambées de géants pour aboutir à des pas d'enfans. L'effort vous courbe, vous plie tellement que vos genoux grattent votre menton. C'est l'exercice le plus violent auquel je me sois livré de ma vie. Mes jambes sont vieilles et rouillées : depuis le 6 février (deux heures du soir, heure maudite !), j'ai constamment vécu sur des chevaux, des ânes, des canapés, des ponts de navire ou dans des coupés de diligence. Dans ce moment, j'étais tout tendons, tout muscles, tout nerfs locomoteurs. Le peu d'âme et d'intelligence que je puis avoir était absent. Je suais, je soufflais, je tirais sans réflexion et sans conscience. Mes deux guides m'offraient de me traîner ; mais il me répugnait d'atteler ainsi comme des bêtes de somme deux chrétiens, chrétiens plus chrétiens que moi. Je me rappelais avec jalousie un trait de M. Blanqui. Dans son voyage en Orient, un pacha de Bulgarie, pour le flatter et l'honorer, fit dételer les chevaux de sa voiture et voulut les remplacer par des hommes. M. Blanqui se révolta de cette gracieuseté musulmane et la repoussa avec colère. Je voulus être un petit M. Blanqui. Mais ma fatigue augmentait. Le Vésuve semblait s'allonger. Je me livrais à toutes sortes de raisonnemens pour dissiper mes scrupules philanthropiques. Chaque jour, je fais décrotter mes bottes et laver mes mouchoirs par des chrétiens et des chrétiennes : pourquoi, dans cette épuisante conjoncture, ne me ferais-je pas hisser par mon prochain, qui m'offre charitablement son aide? J'ai saisi la courroie qu'on me jetait, d'abord d'une main, puis des deux. Enfin, on m'a remorqué. Une locomotive en queue, l'autre en tête, comme un convoi ensablé. Un guide me tirait par devant ; son camarade me soutenait et me poussait le dos et je levais avec beaucoup de calme une jambe après l'autre. C'était une scène originale et piquante, neuve pour moi : des chants en toute langue, des cris, cette longue caravane d'hommes enchâssés, serpentant sur l'échine du Vésuve, des paniers d'oranges et de vin, des dames portées en chaise et aussi des hommes, car tout promeneur qui dépasse soixante-dix kilogrammes peut renoncer à l'espérance de monter à pied. Quatre hommes le dressent, et en avant ! Le caporal même n'y manque pas. Depuis qu'on a assassiné là haut une famille allemande, tout départ est accompagné de militaires armés. La neige nous battait le visage. Le Vésuve était dans un de ses beaux jours : il s'était mis en frais pour nous recevoir et nous fêter. A chaque dix pas, c'était une détonation forte comme l'explosion de plusieurs batteries, puis une colonne de fumée sanglante, enflammée, rampant le long de la montagne sous des rafales de vent, et, pour bouquet, une grêle de pierres incandescentes. On arrive au premier cône, qui est un large plateau. Au centre, un second cône s'est formé ; mais il est inaccessible, quand le volcan est en éruption. L'éruption actuelle dure depuis

un mois. Le bord extrême du premier cône est à cinq ou six cents mètres de la gueule. Les pierres venaient tomber à nos pieds, sifflant, fumant et bondissant comme des boulets. Les détonations étaient si fréquentes, si fortes, l'aigrette de flamme montait si vive que mon premier sentiment a été un grand désir de descendre. Pendant un grand quart d'heure, j'avais la mine d'un conscrit qui n'est pas encore habitué au feu. A chaque décharge, je regardais en arrière et songeais à la retraite. Je me suis approché cependant. J'ai vu, au pied du petit cône, un fleuve de lave, large, profond et bouillant : elle marche lentement, lentement, comme un serpent gigantesque qui déroulerait un à un ses anneaux presque immobiles. C'est affreux. La terre était brûlante. Je n'étais vraiment pas tranquille. Une fois là, votre vie ne vous appartient plus : elle est à la merci de je ne sais quelle monstrueuse et brutale puissance. Ni force, ni intelligence, ni courage ne vous sauveraient. Les guides ont beau dire que les grandes éruptions s'annoncent par des bruits et des tremblemens extraordinaires : mais la force qui lance à cinq cents pieds des milliers de pierres énormes peut très bien, il me semble, les lancer à sept cents. En ce cas, les quarante êtres qui se trouvaient là étaient perdus. Tous les souvenirs lugubres vous saisissent à la gorge et troublent vos observations géologiques. La veille, nous étions à Herculanum ! Il y a moins de quinze jours, un torrent de lave de cinquante pieds a coulé l'espace d'une lieue. Et ce paysage désolé, ces flancs labourés par la flamme, noircis par la fumée, ces épouvantables détonations, ce sol brûlant et tremblant ! C'est affreux. C'est un soupirail de l'enfer. Quand je me suis trouvé à une lieue de la gueule du monstre, j'ai éprouvé une profonde satisfaction, et désormais je ne veux plus gravir que le Coustou.

. . . .

En descendant des hauteurs, nous avions une vue admirable : tout le golfe de Naples. Le temps s'était purifié. C'est le plus beau et le plus touchant spectacle qu'il me sera donné de voir. Pouzzoles, Naples, Portici, Torre del Greco, Torre del Annunziata, Castellamare et Sorrente, c'est-à-dire dix lieues de maisons blanches, jaunes et rouges, une seule ligne de villes rangées autour du bassin comme une ceinture d'éblouissantes pierreries. A droite, les plaines de la Campanie, où tout est parfum, couleur, harmonie. Derrière nous, les solitudes lugubres et les lointains grondemens du Vésuve. Ischia, Baïes, Sorrente, Nisida, Pompeies ! Quels noms ! Quels souvenirs de gloire, de bonheur, de volupté, de terreur ! Que de pas de poètes empreints sur ces rives : Virgile, Le Tasse, Lamartine ! Le ciel et la mer étaient confondus ; l'œil ébloui ne les distinguait point. Les beaux trois-mâts avec leurs voiles déployées semblaient passer sur nos têtes comme de grands oiseaux aux ailes étendues. Une immensité blanche et bleue s'étendait sans fin devant nous. Le soleil semblait voguer dans un

océan de lumière. Aucune parole humaine ne pourrait exprimer la sublimité d'un pareil spectacle, ni rendre les émotions qu'on éprouve. Que la nature est belle et puissante et l'homme borné dans ses œuvres! Que sont Claude Lorrain et le Poussin en présence du golfe de Naples? Salvator Rosa devant le Vésuve! En ce moment, comparant l'humanité à ce que fait la Providence, aux œuvres de Dieu, j'ai trouvé Homère et la Bible médiocres. Les œuvres de l'homme passent. Nos monumens deviennent ruines; nos langues meurent: mais la nature a une beauté impérissable, toujours présente, toujours nouvelle. Je m'étais dit souvent : comment des hommes peuvent-ils habiter près du Vésuve, sur Herculanum? Comment peuvent-ils confier leurs fortunes, leurs vies, leur famille à un sol toujours près de s'ouvrir? Aujourd'hui, tout m'est expliqué. J'avais tort de les appeler insensés, je les comprends et je les envie. Dût-on vivre deux heures seulement sur cette terre, sous ce ciel, n'est-on pas heureux? Qu'importe que notre journée n'ait pas de lendemain, si elle s'est écoulée à Naples? Une seule de leurs matinées, un coucher de leur soleil vaut dix de nos étés!

Naples, 12 mars.

***

Naples, dimanche 14 mars.

Madame,

Je suis à Naples depuis huit jours. C'est une admirable ville. Je ne désire pas revenir à Rome; mais Naples, Naples, il faudra que je la revoie! Nous avions tout à voir et si peu de temps que je n'ai pu vous écrire. Je portais de Rome une longue lettre commencée, poursuivie à la hâte, que j'espérais prolonger ici à mon aise : il n'en sera rien. La traîner plus longtemps avec moi serait l'exposer à un retard de trois ou quatre semaines.

Je dîne ce soir chez l'ambassadeur de France, M. le duc de Montebello. Il y a soirée. Je verrai un peu de société napolitaine. Si je ne rentre pas trop tard, ma malle faite, je vous ferai un petit adieu.

Nous partons demain pour Athènes, à dix heures du matin. Je crois que nous serons moins heureux pour cette traversée que pour la première. La mer est constamment mauvaise depuis quinze jours.

Je vous envoie, Madame, par cette lettre, une petite médaille bénite par le pape. Je prie Mlle Armande de vouloir bien aussi en accepter une en reconnaissance de son Ordre du Sorbier et de ses pantoufles, qui font ici le plus grand honneur à la France et l'admiration de l'École d'Athènes.

En parlant de choses bénites, vous connaissez mon chapeau, Madame. Je gage que vous en faites assez peu de cas. Et vous savez que moi-même, le propriétaire, je le traitais avec irrévérence, le laissant

rouler sur vos canapés et votre plancher : eh ! bien, mon chapeau est devenu chose sacro-sainte. Au palais Quirinal, il a été posé et a séjourné vingt minutes sur le chapeau de Pie IX. Certainement, c'est une coiffure précieuse dont j'honorerai la vieillesse et qui reviendra en France avec moi. Je vous permettrai de le toucher. Vous croyez que je ris, Madame? Du tout! Je tiens à ce chapeau tellement que je ne retournerai pas à Dyane avec lui. Souvenez-vous de la lamentable destinée de mon beau gibus, tout frais débarqué de Paris et qui est allé finir dans les boues de Murolles. Votre connaissance me coûte cela ! J'ai bien envie de vous en expédier la facture. Adieu, Madame, il faut se friser, se ganter, etc. A propos, nous porterons épée à Athènes ! et frac et chapeau claque !

***

Dimanche 14 au soir.

Madame,

Je reviens de la soirée du duc de Montebello. Il est dix heures seulement; j'ai encore le temps de barbouiller deux pages de papier. Le duc est, de tous agents diplomatiques que nous ayons rencontrés (et nous en avons déjà vus beaucoup), le plus aimable et le plus distingué de manières. Il est d'une rare aménité. Quant à sa prestance, il a les formes grêles, maladives, une physionomie discrète, timide, rien qui permette au visiteur de le reconnaître pour fils de Lannes, rien de hardi ni de belliqueux. Il est bien posé à Naples, d'autant mieux qu'il est le seul ambassadeur; l'Angleterre n'a qu'un chargé d'affaires ici, depuis l'aventure des soufres; la Russie, par raison d'économie, ne tient qu'un ministre. Mme de Montebello est une Anglaise, d'une éclatante blancheur, mais longue, sèche, à la face anguleuse, aux lèvres pincées, au regard féroce... Elle a une jeune fille de quinze à seize ans, qui serait jolie sans un excès de rouge dans le teint et un nez trop promontoire. La société était toute française; j'y ai passé quatre heures ravissantes. C'est une existence réellement magnifique que celle des ambassadeurs. Logés splendidement dans des palais, traitant les gouvernemens étrangers de puissance à puissance, étant rois pour les nationaux qui voyagent.

Dimanche prochain, nous dînerons probablement chez M. Piscatory, et Mme la ministre de Grèce nous consolera des hauteurs de l'ambassadrice de Naples : on dit que Mme Piscatory, fille du général Foy, est une des dames les plus charmantes et les plus aimables de France. M. Piscatory, de son côté, passe pour franc, ouvert et vif, qualités fort rares chez un diplomate. Je n'ai vu chez M. de Montebello d'autre nom que Lacave-Laplagne. C'est le fils du ministre, voyageant aux frais du gouvernement, je ne sais depuis quand, je ne sais pour quoi

faire. C'est une des physionomies les plus ingrates que je connaisse, gros, lourd, épais de corps et plus encore d'esprit, rouge, à l'œil stupide. Mais il est fils d'Excellence et le regard d'une Anglaise même s'humanise et s'adoucit en tombant sur lui.

Vous ne connaissez guère de Naples que le Vésuve, Madame! c'est bien ma grande faute: le manque de temps est une circonstance atténuante que je vous propose timidement. Chaque soir, je me couchais, chaque matin, je me levais avec le ferme propos de vous écrire une longue lettre sur Naples, de me tenir en chambre et sur la table pendant une journée: puis l'École partait pour Baïes, pour Pompeïes, pour Misène. La partie étant générale, il aurait été singulier de s'en détacher, de s'abstenir de la société de mes camarades et de leurs excursions communes. Et le temps s'est écoulé...

La douane napolitaine est encore plus rapace, la police napolitaine plus ombrageuse et plus défiante que la police et la douane des autres pays italiens. La corruption est effrénée ici. Je suis sûr que si l'on faisait ici l'expérience faite sur l'antique Sodome, on ne trouverait pas dix hommes vertueux, l'École d'Athènes retranchée. C'est bien comme du temps de Sénèque, qui appelait ce pays l'asyle de tous les vices.

. . . .

V

[Malte, mercredi 17 mars 1847]

Madame,

. . . .

Quelle admirable ville que Malte ou plutôt la capitale de l'île, Lavalette! C'est un crève-cœur de penser qu'elle appartient aux Anglais. Si jamais j'ai une belle somme à dépenser et des loisirs, je viens m'établir ici pour six mois. Tout commence à être nouveau et étrange pour nous. Ce n'est plus le nord, ni l'Europe centrale que nous connaissons: c'est une latitude toute africaine. Costumes et maisons orientales. Les dames maltaises sont tout enveloppées de noir, la tête encadrée dans des mantilles, que les jolies et les coquettes portent d'une manière fort gracieuse et fort piquante. Elles ont le regard plus ardent et plus volcanique encore que les romaines: le teint passionné et lumineux, imprégné de rayons de soleil, comme du vin de Chypre. Chaque maison a un petit balcon vitré, mystérieusement clos, et dans chacun de ces balcons se tiennent les femmes regardant et regardées.

En enviant et maudissant les Anglais, nous sommes contraints de les admirer. Quel charme, quel bonheur, au sortir de l'Italie, de se trouver chez un peuple libre! Ici, point de visite de police ni de

douane; point de passeport à exhiber, à faire viser; point de consul ladre, de fonctionnaires rapaces, de sentinelles insolentes : ces soldats anglais sont polis à nous faire enrager : car nous, Français, abordant dans cet admirable port, la rage au cœur, nous voudrions avoir le droit de tout exécrer et de tout mépriser. Eh ! bien, pas du tout. Ces Anglais nous conquièrent par la distinction et l'aménité de leurs manières.

Cependant, ils ne sont pas aimés dans le pays. Malte les souffre et les endure parce qu'ils ont forte garnison et vaisseaux de guerre bien garnis; mais on y préfère les Français dont on se rappelle la trop courte domination. John Bull n'en a pas moins écrit sur les monumens maltais cette ridicule et menteuse phrase : « *L'amour des Maltais et la voix de l'Europe assurent cette Ile à la grande et invincible Bretagne.* » Daté d'une année maudite : 1815.

. . . .

Le temps s'annonce d'une manière pleine d'espérance pour le reste de notre traversée. Encore trois jours et quatre nuits, mais les plus rudes et les plus périlleuses ! La pleine mer ! Les marins, pour effrayer les passagers novices et peureux comme nous, racontent à bord les histoires les plus lamentables. Une fois, le paquebot que nous montons, le *Tancrède,* a mis vingt-trois jours pour traverser de Malte à Athènes, sans charbon et presque sans vivres...

A. Grenier.

J'achette à Malte un poignard avec lequel je me propose d'exécuter force bandits en Orient...

Malte, mercredi 17 mars 1847.

BIBLIOGRAPHIE

In the Footprints of Dante, a Treasury of Verse and Prose from the Works of Dante; compiled by **Paget Toynbee**. Londres, Methuen, 1907, XI-398 p. in-12°; 4/6 (5f, 65).

Ce « Trésor » est un recueil de morceaux choisis empruntés à l'œuvre de Dante — à toute son œuvre: les écrits en prose, les traités en latin y sont représentés. Comme l'explique la Préface, les textes cités sont groupés par ouvrages; à l'intérieur de chaque ouvrage, les extraits sont disposés dans leur ordre naturel. Certains épisodes de la *Divine Comédie*, trop longs pour former une seule citation, ont été reproduits en entier mais par fragments successifs, sous plusieurs titres. L'éditeur a fait une grande place aux extraits du *Convivio,* qui n'est pas, croit-il, généralement apprécié à sa valeur. — Chaque morceau est donné deux fois, dans le texte original et dans une traduction anglaise, de sorte que le recueil s'adresse en même temps aux connaisseurs et aux profanes. Les traductions ont été choisies pour leur valeur et leur fidélité, sans autre règle que les préférences de l'éditeur. Les versions le plus souvent mises à contribution sont celles de Cary et de Wright pour l'*Inferno* et le *Paradisio;* de Shadwell pour le *Purgatorio* et l'épisode d'Ulysse (*Inferno,* 26); de D. G. Rossetti pour la *Vita Nuova* et les *Canzoniere.* L'éditeur a traduit lui-même un grand nombre de morceaux, en particulier les fragments du *Convivio* et des œuvres latines. — On trouve à la fin du livre, outre la liste des traducteurs, un index des passages cités et un autre des sujets traités.

Le nom seul de Paget Toynbee est pour tous les italianisants la meilleure garantie de conscience et de savoir. Mais ce n'est pas ici une œuvre de science qui nous est offerte, c'est avant tout une œuvre d'amour. Elle vaut par le soin pieux, le tact délicat, qui ont présidé au double choix des morceaux et des traductions. S'il fallait, pour éditer un pareil recueil, une connaissance érudite et intime de l'œuvre de Dante, il fallait aussi cette fleur de goût et d'intelligence que dessèche parfois l'étude scientifique des textes. M. Paget Toynbee, avec une objectivité parfaite et la plus entière modestie, nous a donné ici, par le seul exercice de son discernement artistique, le plus suggestif comme le plus discret des commentaires. Grâce à lui, ceux mêmes qui ne peuvent lire la langue de Dante, respireront d'aussi près que possible le parfum de sa poésie. — Ce n'est pas le lieu de chercher les raisons pour lesquelles la langue anglaise est un si souple et si précieux instrument de traduction, ni quelles analogies lointaines de génie poétique, forti-

fiées par les influences subies à travers les siècles, rapprochent la littérature anglaise de la littérature italienne. Il nous suffira de dire que, parmi les traductions citées par M. Toynbee, il en est peu qui ne soient intéressantes, et que beaucoup sont des merveilles.

L'éditeur exprime le souhait que son recueil puisse gagner à Dante de nouveaux lecteurs, parmi les Anglais qui ne savent point encore ou qui savent mal la langue italienne. Nous serions étonné que son vœu ne fût point exaucé; mais ce volume pourrait être appelé à une fortune plus large. Couvert d'une sobre reliure anglaise, imprimé avec un soin parfait, sur cet excellent papier dont nos voisins ont le secret; d'un format commode et d'un prix modique, il pourrait être en Angleterre — pour les amis de Dante, sinon pour ses fidèles — le compagnon de tous les jours qu'on prend et qu'on laisse, le livre où l'on cherche au fil des pages un écho de son âme, toutes les fois qu'on n'a point le courage ou le loisir de se mettre en la présence du Dieu lui-même.

L. CAZAMIAN.

Guido Bigoni, *Per la lega fra Genova e l'Ungheria nel 1352.*

Ce mémoire d'histoire diplomatique a paru dans le beau volume offert par ses amis à Giacinto Romano pour le vingt-cinquième anniversaire de son professorat. M. Bigoni y étudie une question assez mal débrouillée encore, faute de documents : le *Liber jurium reip. Genuensis* ne comprend que trois actes relatifs à cette guerre de 1352, aucun ne regarde la ligue; et les trois actes y relatifs, conservés dans l'*Archivio di Stato* de Gênes n'ont été publiés qu'en Hongrie, dans les *Monumenta Hungariæ historica* de M. Alb. Nijary. Peu accessibles aux érudits occidentaux, ces trois documents sont un projet de ligue et de propositions faites par Gênes au roi de Hongrie, une lettre de créance du roi Louis pour son ambassadeur et le texte officiel du traité. Le premier document, n'étant pas daté, a été mal interprété par Nijary, qui l'a cru postérieur à l'envoi à Gênes de cet ambassadeur hongrois. M. Bigoni rectifie cette erreur et fait un récit très documenté et minutieux de cette négociation qui finit par l'entente de Gênes et de la Hongrie contre Venise et le royaume d'Aragon. Le but en était d'assurer à la Hongrie la possession de la Dalmatie, à Gênes la domination commerciale de la Méditerranée occidentale. M. Bigoni, fort justement, insiste sur la nouveauté que présentent, en matière économique, quelques articles : interdiction à tous Allemands de trafiquer à Venise pendant la guerre, concession par Gênes aux commerçants allemands d'une pleine et entière liberté de négoce, de circulation, de résidence et d'une représentation consulaire (la seule ayant existé en Italie au XIVe siècle). M. Bigoni remarque ingénieusement aussi que cette guerre vénéto-génoise fut un des éléments de tristesse qui contri-

buèrent à former la mentalité de Pétrarque, et qu'à défaut d'une haute importance diplomatique, la connaissance exacte de ces faits a une réelle utilité pour la psychologie et l'histoire littéraires. L.-G. P.

Benedetto Croce, *Supplemento alla Bibliografia Vichiana*. Napoli, Giannini, 1907 ; in-4° de 34 pages.

M. Benedetto Croce vient de faire paraître un supplément à la Bibliographie de Vico qu'il a publiée en 1904, et dont nous avons parlé ici même au moment de son apparition (cf. *Bulletin italien*, t. IV, 1904, p. 362).

Si les additions et corrections apportées à la liste des éditions de l'écrivain napolitain sont peu conséquentes, il n'en est pas de même de celles qui concernent les ouvrages traitant principalement ou accessoirement de l'homme et de ses œuvres. On trouvera dans ce supplément des remarques intéressantes sur les rapports intellectuels de Vico avec Montesquieu (p. 9), avec l'abbé Galiani (p. 11), avec le penseur allemand J.-G. Hamann (p. 12); on rapprochera les jugements doctrinaux échangés dans leur correspondance par Auguste Comte et Stuart Mill (p. 20), des jugements humoristiques de Balzac dans l'*Illustre Gaudissart*, et de Flaubert dans *Bouvard et Pécuchet;* on y relèvera enfin, parmi les travaux tout récents, outre ceux de M. Croce lui-même, les pages enthousiastes que consacre à Vico M. Fritz Mauthner dans le second volume de son ouvrage *Zur Sprachwissenschaft* (1901), et l'importante monographie du Dr Otto Klemm : *G.-B. Vico als Geschichtsphilosoph und Völkerpsycholog* (1906). E. BOUVY.

Philippe Monnier, *Venise au XVIIIe siècle*. Paris, Perrin, 1907 ; in-8°, 412 pages.

Dans un livre précédent, M. Ph. Monnier s'était attaché à faire revivre, sous ses multiples aspects, l'Italie du Quattrocento; voici maintenant la civilisation vénitienne du XVIIIe siècle. Le fils de Marc Monnier reste donc fidèle à cette Italie qu'il connaît si bien, et qui est presque pour lui un domaine héréditaire; mais il modifie et limite son champ d'observation, et, tout compte fait, on jugera sans doute que ce nouveau sujet convient mieux au talent du brillant critique : son livre est vif, pimpant, papillotant à souhait, pour décrire quelques-uns des plus joyeux côtés d'une époque chatoyante et frivole entre toutes.

En m'exprimant ainsi, je ne crois pas trahir les intentions de l'auteur : M. Ph. Monnier a mis fortement en relief le caractère tout extérieur de la vie vénitienne, fête des yeux et des oreilles, enivrement des sens, carnaval perpétuel, indifférence morale, jusqu'au moment où la tourmente révolutionnaire vint balayer toutes ces fanfreluches dans

un tourbillon d'héroïsme. Dès le titre, l'épigraphe de Th. Gautier nous avertit qu'il s'agit du « cadre le plus luxueux » du « fond le plus féerique qui se soit jamais présenté à l'imagination d'un poète, qui ait défié la palette d'un coloriste ». M. Ph. Monnier a voulu être, il a su être ce coloriste. Bien plus qu'en historien ou qu'en psychologue, il conçoit ses études sur la civilisation italienne en artiste épris de couleur; ses procédés de composition et de style pourraient, sans grand effort, être assimilés aux artifices dont se servent les peintres pour donner plus d'intensité, d'éclat et de vibration aux jeux de lumière. Aussi conçoit-on sans peine sa prédilection pour les « Petits maîtres vénitiens », et pour ce maître véritable, Tiepolo, auquel il a consacré quelques-unes de ses meilleures pages. Il a aussi tracé des portraits excellents de G. Gozzi et de Goldoni, des tableaux extrêmement mouvementés, presque tumultueux, de la passion musicale et de la comédie improvisée. Pourquoi ai-je pris un plaisir moins vif à ses chapitres sur Carlo Gozzi et sur Casanova? Ce n'est pas que ces morceaux, pris en eux-mêmes, soient moins réussis; mais ils viennent après d'autres auxquels ils ressemblent. Malgré toute son ingéniosité, M. Ph. Monnier n'a pu faire que le procédé n'apparût à la longue. Quiconque a contemplé force dioramas et panoramas sait combien s'émousse vite le plaisir que l'on y peut prendre : autant les jeux de lumière et les effets de perspective séduisent d'abord, autant on s'en lasse aisément. M. Ph. Monnier a négligé plus que de raison le point de vue historique : on voit bien quand finit son XVIIIe siècle, mais non où il commence. Pense-t-il que ces cent ans, sans autre détermination, aient une réelle unité? Ne fait-il aucune différence entre la génération d'Apostolo Zeno et celle de Casanova? Un exposé plus méthodique de l'évolution simultanée des institutions, des mœurs et du goût lui eût fourni, à tout le moins, un élément de variété.

Au reste, lorsque l'on examine de près ces quatorze chapitres, on ne peut qu'admirer la documentation de M. Ph. Monnier : son livre est aussi solide que brillant; la recherche d'une forme ingénieuse ne lui a fait esquiver aucun effort, aucune lecture pour être parfaitement informé. Il faut rendre hommage à cette conscience scientifique; au plaisir de lire cette prose alerte se joint ainsi un sentiment de sécurité : les tableaux qui passent sous nos yeux n'ont rien de fantaisiste[1]. Quant au style, il possède au plus haut degré les qualités de vie, de mouvement, de couleur, qui conviennent au sujet; M. Ph. Monnier

1. A peine peut-on relever quelques jugements empreints d'une complaisance excessive; il faut beaucoup d'indulgence, par exemple, pour trouver « toute la poésie des simples choses » (p. 280) dans les insipides *Fiabe* de C. Gozzi (un heureux correctif, il est vrai, p. 282, n. 2). Quant à la *Commedia dell' arte*, à la regarder de près on s'aperçoit que les acteurs n'inventaient guère, au sens propre du mot (p. 206); il y fallait plus de métier que de talent; M. Ph. Monnier le sait; il a donc cédé à la tentation d'embellir ici son tableau.

a une manière qui est bien à lui, et dont il sait tirer de très heureux effets. On pourrait citer dans chaque chapitre plusieurs morceaux qui ont de l'allure, et surtout qui réussissent à produire exactement dans l'esprit du lecteur l'impression que l'auteur lui-même a éprouvée en face des diverses manifestations de la vie vénitienne : c'est là qu'il excelle. On regrette d'autant plus d'avoir quelques réserves à faire sous le rapport de la langue : çà et là certains détails détonnent, ici une expression impropre ou déplacée, là une tournure d'une correction douteuse. Styliste adroit, M. Ph. Monnier n'est pas puriste : dans sa recherche de l'expression pittoresque, il passe trop aisément du tour poétique à la locution truculente et vulgaire[1]. Ce n'est bien souvent qu'une question de mesure et de goût; parfois aussi on souhaiterait plus de respect du bon usage[2]. Mais ces quelques taches disparaissent dans le mouvement d'une phrase très alerte, pleine d'images et de faits; c'est en résumé un livre sérieusement préparé et lestement écrit.

Henri HAUVETTE.

G. **Manacorda,** *I rifugiati italiani in Francia negli anni 1799-1800, sulla scorta del diario di Vincenzo Lancetti e di documenti inediti dagli archivi d'Italia e di Francia.* Extrait des *Mémoires de l'Académie des Sciences de Turin,* s. II, t. LVII, pp. 75-226). Turin, Clausen, 1907; 1 vol. in-4° de 452 pages.

Ce mémoire est une importante contribution à l'histoire de la réaction en Italie, de 1799 à 1800, pendant les *treize mois;* période très étudiée pour Naples où la restauration se montra plus sanguinaire et plus féroce, moins connue pour la République cisalpine, qui tomba tout entière sous la domination autrichienne. Si l'on a pour l'histoire des cisalpins emprisonnés et déportés par l'Autriche les travaux de Finzi, Bellonni et d'Ancona, celle de l'émigration cisalpine en France

1. J'aime l'expression « à *l'orée* d'un bois sacré »... sous la plume de M. Gebhart décrivant le Printemps de Botticelli; elle est moins à sa place à propos de Pantalon (p. 277), lorsque quelques lignes plus haut il a été question de « Ninetta la fille du roi Moncul ».

2. Bien que ce solécisme familier gagne chaque jour du terrain, surtout dans certaines provinces, nous n'en sommes pas encore venus à laisser passer sans protestation « se rappeler de... » (p. 89). M. Ph. Monnier affectionne aussi la désagréable tournure : « Sans doute qu'il improvise... » (p. 251 et *passim*). J'ai relevé en passant *emplâtre* au féminin (p. 276), et, deux lignes plus bas, cette curieuse conjugaison du verbe braire : « Tartaglia *braie* comme un âne ». C'est évidemment pour plaisanter que l'expression « buttar giù » en parlant d'une comédie de Goldoni (rédiger à la hâte, bâcler) est ainsi rendue. « La *Casa Nova* est *mise bas* dans l'affaire de trois jours et trois nuits » (p. 251), mais on n'aperçoit pas le sel d'un pareil contresens. Et puisque je suis sur le chapitre des citations traduites de l'italien, je dois relever celle de la page 4, empruntée à la *Gazzetta Veneta,* 1772 : « Depuis 1500 l'Italie est un coin; » que peut bien signifier ce mot, auquel M. Ph. Monnier paraît attribuer quelque importance? On aurait été curieux de trouver ici, en note, le texte plutôt que la répétition de cette phrase inintelligible.

n'a pas encore été faite, et l'on n'a que des renseignements épars dans des histoires générales, des correspondances diplomatiques et divers recueils épistolaires. Le mémoire de Manacorda comble en partie cette lacune et est en même temps une bonne étude sur la formation de l'esprit national en Italie, qui s'éveille de la séculaire apathie qu'il avait manifestée devant les luttes austro-françaises, sur les premiers mouvements politiques et militaires qui sont les symptômes de l'œuvre future de Cavour et de Garibaldi. Le mémoire de Manacorda est fondé sur un grand nombre de documents inédits, recueillis dans diverses archives publiques et privées, et principalement sur le journal inédit de V. Lancetti, qui va du 28 avril 1799 (bataille de Cassano et fuite du gouvernement cisalpin) à la reconstitution de la république après Marengo. V. Lametti, né en 1766, adopta les idées libérales et fut membre de la municipalité de Crémone; devenu l'ami de Foscolo à Milan, il entra comme secrétaire au ministère de la guerre cisalpin en 1798 et, un an après, y était déjà chef de division, ce qui lui valut une situation prépondérante dans l'émigration cisalpine, pour la distribution des secours et l'organisation de la Légion italique. Après Marengo, il devint secrétaire général du ministère de la guerre et directeur général des écoles militaires, et, en 1814, le gouvernement autrichien restauré le maintint à la direction de l'*archivio generale di guerra,* poste qu'il occupa pendant une longue, paisible et courtisanesque vieillesse, jusqu'à sa mort, en 1851. Il a beaucoup écrit en prose et en vers, des odes pour plantation d'arbres de la liberté et des discours pour féliciter des évêques, un mémoire sur les poètes lauréats, de la bibliographie; il a traduit l'*Histoire de la philosophie* allemande de Buhle ! Il ne reste de ce fatras de circonstance que ce journal, document historique et psychologique important, et dont le caractère même de l'auteur (qui se dépeint dans de curieuses réflexions en date du 14 fructidor) garantit et permet de doser la valeur de témoignage.

Manacorda en a fait précéder l'édition d'une très importante Introduction : il y décrit les derniers temps de la république cisalpine, la retraite et la conduite en France du directoire italien, les misères et les tristesses individuelles des émigrés, les premières esquisses d'une théorie de l'Italie une et indépendante, l'organisation de la légion italique, les moyens matériels et subsides accordés par la France aux émigrés, un essai de statistique de cette émigration. Les dernières pages de ce mémoire sont relatives à Lancetti lui-même et au tableau qu'il fait de la vie parisienne des ans VII et VIII, pendant cette délicieuse et si vivante époque du Directoire. — Le journal lui-même paraît commenté avec une érudition d'une prodigalité admirable où abondent les indications bibliographiques; ce commentaire ajoute fort à l'intérêt du journal de Lancetti et sera indispensable aux historiens de la Cisalpine et du Directoire. L.-G. PÉLISSIER.

CHRONIQUE

〰 M. Adolfo Cinquini, bien connu déjà de nos lecteurs, continue ses recherches dans les manuscrits du Quattrocento. Pour fêter le mariage de Mlle Angelica Picardi avec le jeune philosophe Luigi Valli, célébré à Rome le 31 janvier 1907, il a tiré du manuscrit Vat. Reg. 1973, non encore étudié, « un bouquet de vers qui ont jadis charmé les dames et les cavaliers de la cour de Ferrare » ; ce manuscrit paraît avoir été composé par un amateur pour son usage personnel et non écrit par un scribe calligraphe et professionnel : beaucoup des pièces qu'il contient étaient déjà connues d'autre part. Les pièces publiées sont du poète Ulisse, — que Cinquini réussit à identifier avec Ulisse Aleotti, — du pisan inconnu Zaccaria Zazi, de J. Fr. Suardi, mantouan d'origine bergamasque, d'Enea Piccolomini, plus tard Pie II, de Pier Candido Decembrio; d'autres pièces, des strambotti surtout, sont anonymes. Ces vers n'ont pas tous une très grande valeur, mais il y en a de fort curieux; le madrigal de P.-C. Decembrio est charmant, et le sonnet d'Enea P. à Mars révèle un humaniste belliqueux bien inattendu. Pour les historiens de la littérature, l'apport le plus important de cette plaquette est la série des sonnets de Suardi, dont on ne connaissait encore aucune œuvre; elle permet à Cinquini de reconstruire, avec force hypothèses il est vrai, la biographie de ce personnage. Le commentaire de ces poésies, qui remplit les pages 23-31, est riche en menues trouvailles et en rectifications intéressantes. Il est bien regrettable que M. Cinquini ne puisse pas grouper en un seul ouvrage les résultats si fructueux de ses recherches. Que de difficultés il épargnerait aux studiosi qui auront à s'enquérir de tant de brochures dispersées et à peine livrées au public ! L.-G. P.

〰 Parmi les nombreuses commémorations qu'on a faites, dans tous les centres intellectuels d'Italie, du poète professeur Giosuè Carducci, et d'où est sortie toute une littérature, il faut distinguer le discours prononcé par Arturo Farinelli, le 25 juin 1907, au cercle académique de Vienne (Autriche). C'est sous une forme oratoire excellente, encore qu'un peu trop solennelle, une étude rapide, dont chaque trait est juste, de sa formation intellectuelle, une explication des variations de sa foi politique, en un mot une restitution très fidèle de la figure du poète et des principales sources de son génie. On peut regretter que Farinelli, dont le discours est comme imprégné de pensée et de forme carducciennes, se soit interdit des citations développées. Sa sobriété est assurément une élégance de plus, mais elle risque fort de

paraître obscure et parfois fatigante, à qui n'est pas comme lui nourri de la moelle du lion (Trieste, edizioni del *Palvese,* 1907, in-8°, p. 40). La brochure est dédiée « aux jeunes Italiens dispersés sur le sol autrichien que j'ai, de mes débiles forces, tenté d'élever vers un idéal robuste et sain ». Cette dédicace a la valeur d'un adieu. M. Farinelli a quitté l'Université d'Innsbrück pour venir occuper, en novembre 1907, une chaire de littérature germanique à l'Université de Turin.

L.-G. P.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES AU BULLETIN

Kenneth Mac'Kenzie, *Means and end in making a concordance, with special reference to Dante and Petrarch.* Boston, Ginn et C°, s. d., in-8° de 46 pages.

Miscellanea di studi critici pubblicati in onore di Guido Mazzoni dai suoi discepoli, per cura di A. Della Torre e P. L. Rambaldi. Florence, 1907, 2 vol. in-4°, viii-303 et 487 pages.

Giuseppe Piazza, *La teoria Kantiana del giudizio già intuita e fissata nella sintassi de' Greci.* Rome, 1907, in-16, 30 pages.

Giuseppe Piazza, *Il Poema dell' Umanesimo,* studio critico sull' « Africa » di Francesco Petrarca. Rome, 1906, in-16, 79 pages.

Luigi Suttina, *Intorno alla prigionia di Jacopo da Montepulciano.* Erlangen, 1907. (Extrait des *Mélanges Chabaneau.*)

Luigi Suttina, *Una cantilena medievale contro le donne.* Turin, 1907. (Extrait des *Studi medievali,* vol. II, fasc. III.)

Luigi Suttina, *Una questione d'amore.* Perouse, 1907. (Per nozze Tomacelli de Paciani.)

Pietro Toldo, *L'Apologie pour Hérodote von Henri Estienne.* (Extrait de la *Zeitschrift für franz. Sprache und Litt.*)

Karl Vossler, *Die Göttliche Komödie.* Entwicklungsgeschichte und Erklärung; I Band, II Teil: Etischpolitische Entwicklungsgeschichte. Heibelberg, C. Winter, 1907, in-8°, 308 pages. (Le 1er volume ainsi complet compte 574 pages; le 2e volume est annoncé pour 1908.)

Fredrik Wulff, *Préoccupations de Pétrarque (1359-1369).* Lund, H. Ohlsson, 1907, 73 pages et un fac-similé. (Extrait de *Lunds Universitets Arsskrift.*)

15 février 1908.

Le Secrétaire de la Rédaction, Eugène BOUVY.
Le Directeur-Gérant, Georges RADET.

Bordeaux. — Imprimerie G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.

Vol. VIII. Avril-Juin 1908 N° 2.

UN POÈME ITALIEN

DE

« LA LÉGENDE DES SIÈCLES » :

RATBERT

Si l'Italie n'a pas intéressé l'auteur de *la Légende des siècles* autant que l'Espagne, elle n'a pas cependant à se plaindre de lui : elle lui a inspiré (pour ne rien dire des *Quatre jours d'Elciis*) un poème en trois parties, très brillant et très éloquent : *Ratbert.*

Il n'y a peut-être pas dans *la Légende des siècles* une page plus colorée, ni plus vraiment digne de l'épopée que le premier tableau de ce triptyque ; — c'était du moins l'avis de Théophile Gautier. — On y assiste à un parlement tenu par le prince Ratbert, fils de Rodolphe, « qui se dit empereur et qui n'est que roi d'Arles. » Sur la place d'Ancône, il siège orgueilleusement, revêtu de tous les insignes impériaux. A ses côtés se presse tout ce que l'Italie du XIVe siècle nourrit de tyrans : Visconti, seigneur de Milan, Scaliger, seigneur de Vérone, Spinola, Malaspina, cent autres. Invités à donner loyalement leur avis, ces conseillers « probes et libres » absolvent le prince d'avoir pris Ancône par ruse et l'encouragent à continuer le pillage de l'Italie.

Dans le deuxième tableau, on voit Ratbert arrêté aux portes de Carpi par le baron Onfroy. Ce vieux podestat reproche à l'empereur ses brigandages et sa paillardise. — Bien parlé ! — dit l'empereur en souriant ; car il n'a que quelques lances avec lui, et Onfroy est un homme très fort. Mais le bon conseiller du roi, l'évêque Afranus, se charge de faire taire l'audacieux censeur : il l'invite à souper. Et voilà pourquoi

aujourd'hui, dans l'église de Carpi, l'on voit le tombeau d'Onfroy avec une épitaphe composée par Afranus, évêque, en vers latins.

La troisième partie a de plus vastes dimensions. Le poète y conte le vol du trésor de Final et le meurtre de ses possesseurs. Le château de Final, qui s'élève sur les bords de la mer de Gênes, a pour maîtresse une orpheline, la toute jeune marquise Isora. Elle y vit paisiblement sous la tutelle du seul parent qui lui reste, son aïeul maternel, Don Fabrice d'Albenga, vieux brave qui a fait trembler toutes les tyrannies et a protégé toutes les faiblesses. Un jour, Fabrice reçoit d'un nonce impérial la nouvelle que Ratbert va venir par courtoisie saluer la marquise : en réalité, l'empereur convoite le riche trésor caché dans les souterrains de Final. Bien que des présages sinistres invitent le vieillard à se méfier, il prépare au prince une réception grandiose. Voilà Ratbert arrivé. Bientôt, sur les ruines de Final fumante, lui et sa bande se gorgent de victuailles : Isora est égorgée, Fabrice enchaîné. Par les menaces, par les promesses, Ratbert essaie d'obtenir que le marquis livre le trésor. C'est en vain. Alors, il lui fait apporter le corps de sa petite-fille, et, comme le trésor est découvert pendant que le malheureux éclate en imprécations contre l'assassin, Ratbert fait signe à son porte-glaive : la tête de Fabrice tombe sur le corps de l'enfant. Mais, ô prodige ! la tête de Ratbert tombe en même temps, frappée d'un coup mystérieux. Le même soir, en France, un saint abbé vit dans le ciel un archange qui essuyait une épée aux nuées.

Qui est ce Ratbert? Ne cherchons pas sa trace dans l'histoire. Victor Hugo nous prévient lui-même que nous ne l'y trouverions pas :

L'ombre couvre à présent Ratbert, l'homme de nuit.
Nos pères — c'est ainsi qu'un nom s'évanouit —
Défendaient d'en parler, et du mur de l'histoire
Les ans ont effacé cette vision noire.

Ratbert n'a donc pas existé; ce n'est pas un personnage historique, c'est un personnage fabuleux dans lequel le poète a incarné tout un régime.

Mais, comme on n'invente pas la couleur d'une époque, il a bien fallu que Victor Hugo se renseignât. Il n'a pas manqué, en effet, de le faire, et il s'est adressé en bon lieu. Sa principale source a été la chronique du Florentin Giovanni Villani, qui a raconté avec tant de précision les choses de son temps. Son principal modèle, pour dessiner la figure de Ratbert, a été ce Louis de Bavière qu'avec toute sa haine de guelfe Villani ne cesse d'appeler « le Bavarois qui se disait empereur » *(il Bavero che se facea chiamare Imperadore)*, et, pour raconter la scène de brigandage qu'il fait se passer à Final, il s'est inspiré de celle qui s'accomplit réellement à Viterbe en mars 1328, sur l'ordre du Bavarois.

Ce n'est pas, sans doute, directement que Hugo est allé à Villani. Il a étudié d'abord, je crois, l'Italie du XIVe siècle dans un livre dont l'esprit républicain devait lui plaire, l'*Histoire des Républiques italiennes du Moyen-Age*, par Sismondi. Mais, sur les indications de Sismondi, il a consulté certainement — plusieurs détails le prouvent — la chronique de Villani. Peut-être a-t-il connu aussi l'*Histoire des Italiens* de Cantu, qui venait de paraître avec un grand succès (1857) au moment où il composait son *Ratbert;* il n'a pu toutefois utiliser la traduction française, qui fut publiée seulement en 1859-1860.

***

A la mort de Henri VII (de Luxembourg), les votes des électeurs s'étant partagés entre Frédéric d'Autriche et son cousin Louis de Bavière, les deux rivaux recoururent aux armes et après dix ans de guerres civiles une victoire décisive donna raison à Louis. Le pape Jean XXII (le second pape d'Avignon), qui n'avait accepté jusque-là aucun des prétendants, se déclara disposé à reconnaître le vainqueur. Mais les conseillers de Louis lui représentèrent que la victoire lui tenait lieu de sanction papale. Il les crut. Alors le pape excommunia le prince, et le prince déclara le pape hérétique. Puis, appelé par les gibelins, il se dirigea vers l'Italie. En Allemagne, sa conduite avait été « franche, honorable et souvent géné-

reuse » ; en Italie, elle allait être « presque toujours perfide et vénale ». (Sismondi.)

Avant d'y pénétrer, il convoqua ses partisans à Trente, en janvier 1327.

« Au dit parlement, » écrit Jean Villani, « fut Messer Cane (de la Scala), seigneur de Vérone, avec 800 cavaliers, et s'il y alla si bien pourvu d'hommes d'armes, ce fut par crainte du duc de Carenthie, avec qui il avait été en lutte pour la seigneurie de Padoue. Et là fut Messer Passerino (Bonacossi), seigneur de Mantoue, et un des marquis d'Este, et Messer Azzo (fils de Galéas Visconti), et Messer Marco Visconti de Milan (frère de Galéas). Et là fut Guido Tarlati, qui se disait évêque d'Arezo, et les ambassadeurs de Castruccio (tyran de Lucques, le plus grand capitaine du temps), et des Pisans, et des bannis de Gênes (les chefs de la faction gibeline), et de don Frédéric de Sicile, et de tous les caporaux du parti de l'empire et des gibelins d'Italie. »

Le Bavarois réconcilia Cane et le duc de Carenthie, jura d'aller se faire couronner à Rome avant de rentrer dans son pays, se fit promettre 150,000 florins d'or par les gibelins. Puis il proclama solennellement le pape Jean XXII hérétique.

« Et il fit cela avec le conseil de plusieurs évêques et d'autres prélats, de Frères Mineurs, Prêcheurs et Augustins, lesquels étaient schismatiques et rebelles contre la Sainte Église pour diverses raisons. » (Villani, liv. X, ch. 17.)

Le Bavarois alla recevoir à Milan la couronne de fer (que Victor Hugo appelle « l'armet de Didier »). Elle lui fut imposée, sur le refus de l'archevêque, par Guido Tarlati, évêque déposé d'Arezo. A la cérémonie assistèrent « Messer Cane, seigneur de Vérone, avec 700 cavaliers, et les marquis d'Este avec 300 cavaliers, et le fils de Messer Passerino, seigneur de Mantoue, avec 300 cavaliers, et plusieurs autres caporaux du parti de l'empire. » (Villani, liv. X, ch. 19.) Mais, tout à coup, Louis trahit le plus intrépide champion de son parti, « dans le temps même où il recevait de lui l'hospitalité » (Sismondi) : il fit arrêter Galéas Visconti avec ses frères et son fils, lui arracha, par la crainte du supplice, les clefs de toutes ses forteresses

et l'envoya dans l'affreuse prison que Galéas lui-même avait fait construire à Monza. Grand émoi chez tous les tyrans gibelins de Lombardie et de Toscane. Le Bavarois, sentant le besoin de se justifier, convoqua un Parlement général à Orci, dans le territoire de Brescia, et il somma de s'y rendre tous les caporaux de l'empire en Lombardie et en Toscane.

« Et au dit parlement furent Messer Cane, seigneur de Vérone, Messer Passerino, seigneur de Mantoue, et Renaud des marquis d'Este, et Guido Tarlati, évêque déposé d'Arezo, et les ambassadeurs de Castruccio et de toutes les terres d'empire. » (Villani, liv. X, ch. 28.)

Le Bavarois montra une lettre que Galéas aurait écrite au pape pour lui offrir son alliance contre l'empereur. « Les uns disent qu'elle était vraie, » ajoute Villani; « les autres, qu'elle était fausse. » Dans le même parlement, Louis, « en dérision de l'Église, » nomma trois évêques, et, ceci fait, il régla son passage en Toscane.

Ce sont ces deux parlements tenus par le Bavarois, l'un à Trente avant son entrée en Italie, l'autre à Orci pour se justifier d'avoir mis la main sur Milan, qui ont suggéré à Victor Hugo l'idée du parlement solennel que Ratbert tient sur la place d'Ancône[1] pour se justifier d'avoir pris la ville par ruse et pour préparer ses futures conquêtes. Ce sont les sèches énumérations de Jean Villani qui se sont transformées en cette page étincelante (où l'on retrouvera, d'ailleurs, quelque part le tour de phrase du vieux chroniqueur : « et là fut », *e fuvi*) :

Sont présents cent barons et chevaliers, la fleur
Du grand arbre héraldique et généalogique
Que ce sol noir nourrit de sa sève tragique.
Spinola, qui prit Suze et qui la ruina,
Jean de Carrara, Pons, Sixte Malaspina
Au lieu de pique ayant la longue épine noire;
Ugo, qui fit noyer ses sœurs dans leur baignoire,
Regardent dans leurs rangs entrer avec dédain
Guy, sieur de Pardiac et de l'Ile en Jourdain;

1. Une variante du manuscrit prouve que le poète hésita entre Ancône et Sienne. Il fallait une rime à trône, et Ancône fut choisie.

Guy, parmi tous ces gens de lustre et de naissance,
N'ayant encore pour lui que le sac de Vicence,
Et du reste n'étant qu'un batteur de pavé,
D'origine quelconque et de sang peu prouvé.
L'exarque Sapaudus que le saint-siège envoie,
Sénèque, marquis d'Ast, Bos, comte de Savoie;
Le tyran de Massa, le sombre Albert Cibo
Que le marbre aujourd'hui fait blanc sur son tombeau;
Ranuce, caporal de la ville d'Anduze;
Foulque, ayant pour cimier la tête de Méduse;
Marc ayant pour devise : *Imperium fit jus,*
Entourent Afranus, évêque de Fréjus[1].
Là sont Farnèse, Ursin, Cosme à l'âme avilie;
Puis les quatre marquis souverains d'Italie;
L'archevêque d'Urbin, Jean, bâtard de Rodez,
Alonze de Silva, ce duc dont les cadets
Sont rois, ayant conquis l'Algarve portugaise,
Et Visconti, seigneur de Milan, et Borghèse,
Et l'homme entre tous faux, glissant, habile, ingrat,
Avellan, duc de Tyr et sieur de Montferrat;
Près d'eux Prendiparte, capitaine de Sienne;
Pic, fils d'un astrologue et d'une égyptienne;
Alde Aldobrandini, Guiscard, sieur de Beaujeu,
Et le gonfalonier du saint-siège et de Dieu,
Gandolfe, à qui, plus tard, le pape Urbain fit faire
Une statue équestre en l'église Saint-Pierre,
Complimentent Martin de la Scala, le roi
De Vérone, et le roi de Tarente, Geoffroy;

1. Si j'ai bien compris les variantes données dans l'édition de l'*Imprimerie nationale,* Victor Hugo avait d'abord écrit :

Sont présents cent barons et chevaliers, la fleur
Du grand arbre héraldique et généalogique
Que ce sol noir nourrit de sa sève tragique :
Aymon qui prit Tarente et qui la ruina,
Agrippin et Gilon, Guaymar, Malaspina
Au lieu de pique ayant la longue épine noire,
Azzo, qui fit noyer ses sœurs dans leur baignoire,
Guy, comte de Pardiac et de l'Ile-en-Jourdain,
Malatesta, plissant sa lèvre avec dédain,
L'exarque Sapaudus et le marquis Sénèque,
Le duc d'Urbin avec son frère l'archevêque,
Ordelafo, tyran de Forli, Paul Cibo,
Que la mort aujourd'hui fait blanc sur son tombeau,
Le duc Paul, caporal de la ville d'Anduze,
Sixte, ayant pour cimier la tête de Méduse,
Marc, ayant pour devise : *Imperium fit jus,*
Thassilon, Acceptus, évêque de Fréjus.

Le poète n'avait donc pas songé tout de suite à diviser jusqu'à ce vers les personnages en deux groupes, l'un regardant avec dédain Guy de Pardiac, l'autre entourant l'évêque de Fréjus. Il avait d'abord simplement énuméré des noms comme Jean Villani, en faisant, comme celui-ci, précéder la liste des mots : *Sont présents.* — Je n'examine point les modifications de détail, la plupart fort curieuses.

A quelques pas se tient Falco, comte d'Athène,
Fils du vieux Muzzufer, le rude capitaine
Dont les clairons semblaient des bouches d'aquilon;
De plus, deux petits rois, Agrippin et Gilon.
. . . .
Dans ce réseau de chefs qui couvrait l'Italie,
Je passe Théodat, prince de Trente; Élie,
Despote d'Avenzo, qu'a réclamé l'oubli;
Ce borgne Ordelafo, le bourreau de Forli;
Lascaris, que sa tante Alberte fit eunuque;
Othobon, sieur d'Assise, et Thibalt, sieur de Lucque;
C'est que, bien que mêlant aux autres leurs drapeaux,
Ceux-là ne comptaient point parmi les principaux;
Dans un filet on voit les fils moins que les câbles;
Je nomme seulement les monstres remarquables.

Il y a dans cette page des noms inventés et des noms historiques. Quelques-uns de ceux-ci suscitent certaines questions ou appellent certaines remarques.

Les marquis de Montferrat ont-ils jamais pris le titre de ducs de Tyr? Je ne crois pas, mais il n'était pas invraisemblable de le leur prêter : ils avaient rapporté des croisades celui de princes de Thessalonique; un des fils de Guillaume de Montferrat, compagnon de Barberousse, avait reçu le comté de Joppé en épousant la sœur du roi Baudoin; un autre de ses fils, Conrad, avait défendu héroïquement Tyr contre les armées de Saladin[1] : peut-être est-ce en souvenir de ce héros que Hugo a fait duc de Tyr Avellan, sieur de Montferrat.

Puisque le sombre Albert Cibo est tyran de Massa par la volonté du poète, quelle seigneurie Hugo attribue-t-il donc au véritable tyran de Massa, le marquis Malaspina, auquel il fait cependant jouer un rôle important?

Le duc d'Athènes (que Victor Hugo fait *comte* d'Athènes, peut-être parce que le duc d'Athènes était en même temps *comte* de Brienne) ne serait-il pas fort étonné de figurer dans ce parlement de gibelins, lui qui fut le protégé du roi Robert de Naples, chef du parti guelfe, et qui fut choisi comme seigneur par la ville guelfe de Florence (1342-1343)? Il la gouverna d'ailleurs en vrai despote et se fit déposer au bout de quelques

1. Cantu, édition française, t. IV, p. 529.

mois. Évidemment, si le premier titre pour être admis au nombre des conseillers de Ratbert était de bien entendre la tyrannie, ce duc d'Athènes méritait d'être de la bande.

Ordelafo aurait bien des reproches à faire à Hugo. D'abord, en passant d'une page à l'autre du manuscrit, il est devenu borgne[1]. Puis, malheur pire, après l'avoir fait figurer parmi « les principaux », les exigences de la rime l'ont relégué parmi les seigneurs de peu d'importance. Ce ne fut pourtant pas un mince personnage que Francisco des Ordelaffi, seigneur de Forli, de Forlimpopoli, de Césène, de Castrocaro, de Bertinoro et d'Imola : il tint tête pendant longtemps aux armées pontificales, aidé de sa vaillante femme, Cia des Ubaldini, dont l'héroïsme arrache au guelfe Mathieu Villani (continuateur de son frère Jean) un cri d'admiration. Et sans doute Ordelafo n'aurait pas admis, non plus, qu'on le qualifiât de « bourreau de Forli »; car lorsqu'il entreprit de résister au légat, les gens de Forli protestèrent qu'il pouvait compter sur la foi et *l'amour* qu'ils avaient toujours portés à sa maison et à lui. Il est vrai qu'après cela ils lui conseillèrent de traiter. (Mathieu Villani, liv. VII, ch. 38, 67, 69, 94, et ailleurs.)

Ne soyons pas trop surpris de voir un Carrara aux côtés d'un Scaliger. Il n'y eut pas sans doute de familles plus mortellement ennemies que les Carrara et les de la Scala : Cane de la Scala enleva la seigneurie de Padoue à Jacques de Carrara; Ubertino de Carrara la reconquit plus tard sur Mastino de la Scala. Mais ces deux derniers finirent par juger prudent de se réconcilier, et en 1343 ils s'embrassèrent solennellement à Montagna. (Muratori, *Annali d'Italia,* t. VIII, p. 183.)

Ce Mastin de la Scala (pourquoi donc Hugo l'a-t-il appelé Martin?) ne fut pas roi, mais il voulut l'être, et il l'eût été sans la déconfiture que lui firent subir les Florentins. Écoutons Jean Villani (liv. XI, ch. 76) :

« Peu auparavant, Messer Mastin était dans un tel état de

1. Premier texte :

Ordelafo, tyran de Forli, Paul Cibo,...

Texte définitif :

Ce borgne Ordelafo, le bourreau de Forli,...

prospérité qu'il était seigneur de Vérone, de Padoue, de Trévise, de Vicence, de Parme, de Lucques, de la cité de Feltre, de la cité de Bellune, et de beaucoup de grands et forts châteaux. Il avait réuni un grand trésor et tenait continuellement à ses gages plus de cinq mille cavaliers allemands aux frais des huit cités susdites. C'était un grand et puissant tyran, le plus grand de toute l'Italie, le plus grand qu'elle eût vu depuis cent ans. Il avait menacé les Florentins de venir jusqu'aux portes de Florence avec cinq mille barbutes de fer. Il s'était fait faire une richissime couronne d'or et de pierres précieuses pour se couronner roi de Toscane et de Lombardie[1]; il avait l'intention d'aller ensuite dans le royaume de Pouille et de l'enlever par force au roi Robert. Et il l'aurait fait sans le jugement de Dieu qui voulut humilier sa superbe, sans la puissance de Florence et celle de Venise qui le combattirent et le réduisirent à un chétif état. »

Si dans ce tableau du grand arbre héraldique que le sol italien nourrissait au XIVe siècle Hugo a inséré quelques détails contestables, l'ensemble n'en est pas moins d'une merveilleuse justesse. Comme il donne bien l'idée de l'incroyable multitude de seigneuries qui couvrait alors la Péninsule, et de l'origine obscure de la plupart de ces tyrans, et de la sonorité de leurs titres, et de l'immensité de leurs ambitions! Comme il fait naturellement songer au mot de Dante!

Che le terre d'Italia tutte piene
Son di tiranni ed un Marcel diventa
Ogni villan che parteggiando viene.

(Purg. VI.)

* * *

Pour ajouter une dernière splendeur au tableau, pour réunir autour de Ratbert tout ce que les tyrannies italiennes d'alors

1. Cette couronne valait 20,000 florins d'or, d'après un autre chroniqueur, qui donne des détails très précis sur l'ambition de Mastin, sur son luxe, sur ses vices, et aussi sur ses qualités d'administrateur : « Il fut homme très sage et seigneur juste. Dans tous ses états, on voyageait en pleine sécurité, l'or à la main. » (Cantu, t. VI, p. 84, note 1.)

avaient pu imaginer de plus fastueux, Hugo a transporté à la cour de son héros une institution éphémère, créée à la cour de Naples en 1347, l'*ordre du Nœud :*

> C'est un de ces grands jours où les bannières sortent.
> Dix chevaliers de l'ordre Au Droit Désir apportent
> Le Nœud d'Or, précédés d'Enéas, leur massier,
> Et d'un héraut de guerre en soutane d'acier [1].

Voici ce que Cantu dit de cette institution (t. IV, p. 408) : « Louis de Tarente, second mari de Jeanne de Naples, en mémoire de son couronnement, créa l'*ordre du Nœud*, dont les chevaliers juraient d'aider le prince en toute occurrence. Ils devaient porter sur l'habit un nœud de la couleur qu'ils préféraient, avec cette devise : *S'il plaît à Dieu.* Le vendredi, ils prenaient la cape noire avec le nœud de soie blanche, sans or, ni argent, ni perles, en souvenir de la passion du Christ. Si le chevalier avait donné ou reçu une blessure, le nœud devait rester dénoué, jusqu'à ce qu'il eût visité le saint sépulcre; à son retour, il y faisait broder son nom avec la devise : *Il a plu à Dieu.* A la Pentecôte, ils se réunissaient au château de l'Œuf, vêtus de blanc, et rendaient compte des faits d'armes auxquels ils avaient assisté dans l'année; un chancelier enregistrait les plus notables dans le *Livre des événements des chevaliers de la compagnie du Saint-Esprit au droit désir.* Le chevalier qui était accusé d'une action indigne devait, le même jour, se présenter avec une flamme sur le cœur et ces mots écrits autour : *J'ai espoir dans le Saint-Esprit de réparer ma grande honte.* Il mangeait à part dans la salle où le prince et les chevaliers se livraient aux plaisirs d'un banquet.

» Cet ordre périt avec celui qui l'avait institué; mais le *Livre des événements et statuts* tomba dans les mains de la République de Venise, qui en fit don à Henri III lors de son passage en Italie en 1573. Ce livre lui servit de base pour fonder en France l'ordre du *Saint-Esprit.* »

1. Si je comprends bien les variantes données par l'édition de l'*Imprimerie nationale*, ces vers sont une addition faite par Hugo à son texte primitif; de même, les précédents sur la mère de Ratbert. Hugo a fait ces additions après avoir étudié la cour de Louis de Tarente et de Jeanne de Naples.

***

Revenons au Bavarois.

De Milan, il se dirigea vers la Toscane, puisant dans la bourse des gibelins et conseillé par Castruccio, qui le grisait de flatteries pour édifier sa propre fortune. Il enleva Pise après un mois de siège, érigea Lucques en duché pour Castruccio, et, sans oser attaquer Florence, entra le 2 janvier 1328 à Viterbe, où « il fut reçu avec de grands honneurs par le seigneur du lieu, Salvestro des Gatti, partisan de l'empire » (Villani, X, 49). De là, il passa à Rome, et le 16 janvier il se fit couronner empereur par un cardinal schismatique.

Très ami de la parade, il réunit sur la place Saint-Pierre un parlement solennel. Il y siégea en grand apparat *(parato come Imperadore),* entouré de clercs, de prélats, de religieux, de juges, d'avocats, et il édicta diverses lois contre le pape. Quatre jours plus tard, un nouveau parlement se tint sur la place Saint-Pierre, et là, après un subtil discours de Fra Nicola de Fabriano, le Bavarois déposa le pape, qu'il remplaça bientôt par un pape de sa façon.

Il ne quitta l'Italie qu'en 1530. Toujours paradant et pillant, il s'était rendu ridicule par sa pompe, odieux par ses exactions et sa perfidie : à Rome, le peuple, auquel il avait voulu imposer un tribut de 30,000 florins, l'avait chassé à coups de pierres aux cris de : *Mort aux Allemands! A bas Pierre de Corvara* (l'antipape)! et avait déterré, pour les jeter à la voirie, les corps des soldats saxons; à Todi, bien qu'il eût promis à la ville, en échange de 4,000 florins, de ne pas pénétrer sur son territoire, il était entré avec toute sa bande, avait exigé 10,000 florins, avait dépouillé, pour son antipape, Saint-Fortunat de tous ses joyaux et de ses lampes d'argent, puis, après une tentative inutile sur Foligno, avait brûlé et rançonné tout le pays; à Pise, les Florentins étaient venus l'insulter jusque sous les remparts; à Lucques, après avoir vendu aux fils de Castruccio, contre la parole donnée au père, les droits paternels, il les avait revendus à leur ennemi, François Castruccio; mais, sous les murs de la même ville

de Lucques, ses soldats saxons, n'ayant pas reçu de solde, l'avaient en grande partie abandonné; à Milan enfin, on lui avait rempli ses poches pour se débarrasser de lui. Ce pillard solennel repassa les Alpes, bafoué et déshonoré, maudit par les Italiens qu'il avait privés de sacrements et digne, par son faste et son brigandage, de devenir le principal modèle du Ratbert de Victor Hugo.

Ce fut deux mois environ après son couronnement que le Bavarois accomplit la prouesse dont Victor Hugo s'est souvenu quand il a imaginé le pillage de Final. Voici le récit de Jean Villani (liv. X, chap. 67) :

Comment le Bavarois fit enlever la seigneurie de Viterbe et son trésor à Salvestro des Gatti qui en était seigneur.

La même année (1328), au mois de mars, le Bavarois entendit dire que le seigneur de Viterbe (celui-là même qui l'avait accueilli trois mois auparavant avec tant d'honneurs) avait un grand trésor de monnaies. Comme il était très besogneux, il envoya son maréchal et son chancelier avec mille cavaliers dans la cité de Viterbe. Arrivés sur le territoire de Viterbe, ils firent saisir Salvestro des Gatti et son fils, qui était seigneur de Viterbe, et ceux qui leur avaient donné l'entrée de la seigneurie; ils prétextèrent que Salvestro était en pourparlers avec le roi Robert pour lui livrer Viterbe. Ils le mirent à la torture pour lui faire avouer où il avait caché son trésor. Comme il confessa que le trésor était dans la sacristie des Frères Mineurs, ils allèrent voir et trouvèrent trente mille florins d'or. Ils s'en emparèrent et les portèrent à Rome, où ils conduisirent aussi Salvestro et son fils. Ainsi le petit tyran fut justement puni par le grand; il perdit sa seigneurie et son trésor.

On le voit, c'est bien là au fond la même histoire que chez Victor Hugo : un empereur besogneux apprend qu'un baron, qui lui avait précédemment offert une hospitalité magnifique, cache quelque part un gros trésor; ce baron est arrêté perfidement, mis à la question pour qu'il livre son secret, puis dépouillé de son argent et de sa terre sous prétexte qu'il est un traître; et ce baron a un fils, qui est peut-être le vrai seigneur du pays. (La phrase de Villani est, en effet, construite de telle façon qu'il semble que la seigneurie appartienne non au père, mais au fils; Victor Hugo l'a, du moins, entendue

ainsi : *subitamente fecero pigliare Salvestro de' Gatti, e'l figliuolo, ch' era signore di Viterbo*[1].)

Pour rendre cette histoire de vol plus dramatique et plus pittoresque, Victor Hugo y a fait plusieurs changements : l'opération est conduite par l'empereur en personne et non par ses grands officiers; le vol est accompagné de carnages et d'orgies, annoncé par des présages, puni par un châtiment merveilleux; au lieu d'un père et d'un fils, les victimes sont devenues un grand-père et sa petite-fille; le seigneur volé est transformé de tyran en héros; enfin, de Viterbe, lieu sans grande beauté, l'action est transportée au château de Final, admirablement situé aux flancs d'une montagne, sur les bords de la mer de Gênes. Mais aucune de ces modifications n'est sortie tout entière de l'imagination du poète; il n'en est pas une qui n'ait quelque fondement historique et, par suite, ne contribue à rendre plus complète la peinture de l'Italie du XIVe siècle.

***

C'est la chronique de Jean Villani qui a donné à Hugo le nom du seigneur de Final et elle lui a fourni certaines indications pour le rôle qu'il lui a prêté.

Les marquis de Final se vantaient d'avoir une origine des plus illustres.

D'après la légende, « deux nobles époux allemands se rendaient en pèlerinage à Rome, lorsque, arrivés dans le Montferrat, la femme met au monde un fils, qu'elle confie à une nourrice du pays. Tous deux meurent dans le voyage, et le jeune Aléram se fait un nom par sa valeur. Étant allé prêter le secours de son bras à Othon le Grand contre Brescia, il se fait aimer d'Adélaïde, fille de cet empereur, et va se réfugier avec elle parmi les charbonniers des montagnes de la Ligurie. Enfin, Othon pardonne au ravisseur, et lui assigne

1. En racontant rapidement le vol du trésor de Viterbe, Sismondi (t. V, p. 177) rappelle avec indignation que le seigneur de Viterbe était le premier qui eût accueilli le Bavarois en terre pontificale, et il donne cet acte de perfidie comme caractéristique de la conduite de Louis. C'est en lisant ces quelques lignes de Sismondi que Victor Hugo a eu sans doute la première idée de son poème.

les terres situées entre l'Orba, le Pô et la mer, dont il fait les sept marquisats de Montferrat, Garessio, Ponzone, Ceva, Savone, Finale, Bosco. A un autre siège de Brescia, Aléram tue, sans le connaître, son propre fils Othon; de ses deux autres enfants, Boniface et Théodoric, descendent les familles de Bosco, Ponzone, Occimiano, Carretto, Saluces, Lanza, Clavesana, Ceva, Incisa; un quatrième fils, Guillaume, fut la souche des marquis de Montferrat. » (Cantu, t. VI, p. 91.)

Victor Hugo n'a point manqué de rappeler la tradition romanesque qui rattachait le marquisat de Final au fabuleux Aléram :

Ils se montrent Final, la grande cime sombre,
Qu'Othon, fils d'Aléram le Saxon, crénela.

A l'époque où le poète a fixé son drame, le marquisat de Final était occupé par un gibelin qui prit une part active à la grande lutte des gibelins contre les guelfes de Gênes.

Les gibelins, qui avaient prévalu à Gênes sous Henri VII, furent ensuite chassés par les guelfes, firent appel à tous leurs partisans et assiégèrent la ville. Ce fut un siège formidable, toute l'Italie ayant pris parti dans la lutte. Les Visconti, Cane de la Scala, Castruccio, les Pisans, le marquis de Montferrat, le roi de Sicile et l'empereur de Constantinople vinrent au secours des assiégeants. Les assiégés furent défendus par les monitoires du pape, par les soldats et l'or de Florence, par les galères du roi Robert de Naples : avec sa flotte, ce roi entra en personne à Gênes et fit donner au pape la souveraineté de la ville. Les gibelins durent se retirer après dix mois d'attaque, et bientôt un second siège, plus terrible encore, ne leur réussit pas davantage.

Ils obtinrent cependant quelques succès, dont un des plus notables fut la prise de la cité d'Albenga. Au mois de septembre 1322, le roi Frédéric de Sicile fit armer dix-sept galères, qui, avec la flotte des bannis de Gênes, assiégèrent Port Venero par mer, pendant que Castruccio l'assiégeait par terre. En même temps, les gibelins, avec l'aide du marquis de Final, assiégèrent Albenga, que tenaient les Génois. Robert

et les Génois vinrent au secours des deux villes. Port Venero fut délivré, mais Albenga ne put être sauvée : « privée de vivres et n'ayant pu être secourue, elle se rendit aux bannis de Gênes et au marquis de Final. » (Villani, IX, 169.)

C'est en lisant chez Villani le court récit de ce siège d'Albenga que Victor Hugo a choisi son héros, auquel il a donné comme seigneurie la place conquise par le marquis de Final sur les guelfes de Gênes, réservant à la petite-fille la seigneurie de Final. Ce marquis de Final avait fait la guerre à un parti défendu par un roi et qui avait choisi le pape comme seigneur; c'en était assez pour qu'aux yeux de Hugo il devînt un héros, et ses ennemis des coquins :

> Gênes le fit Abbé du peuple, et, des mains viles
> Ayant livré l'état aux rois, il combattit.

(Le titre d'Abbé du peuple qui est décerné ici à Fabrice d'Albenga est fort pittoresque, mais aucune autorité réelle n'y était attachée. Il avait été créé en 1270. Hubert Spinola et Hubert Doria, chefs de la faction gibeline, venaient de se rendre maîtres de la ville après beaucoup de sang versé. Ils s'étaient fait nommer *Capitaines de la liberté génoise,* et on leur avait accordé un pouvoir absolu qu'aucune loi ne bornait. « Comme il fallait cependant ménager le peuple et l'entretenir dans l'idée qu'on avait agi pour ses intérêts, on songea à couvrir par quelque ombre de gouvernement populaire le despotisme réel qu'on venait d'établir. On choisit parmi le peuple un homme à qui l'on donna le nom d'*Abbé du peuple.* On lui prodigua les honneurs et les distinctions. Palais, officiers, domestiques, préséances, on lui accorda tout, hormis du pouvoir[1]. » Après avoir ainsi leurré le peuple, les deux *Capitaines* consolidèrent leur tyrannie.)

Sur le marquis de Final qui prit Albenga en 1322 pour le compte des bannis de Gênes, Villani ne nous apprend rien d'autre que cette conquête. Était-ce encore le même individu qui occupait le marquisat de Final en 1341 ? En ce cas

1. De Brequigny, *Histoire des Révolutions de Gênes depuis son établissement jusqu'à la conclusion de la paix de 1748,* Paris, 1750, t. I, p. 77.

il aurait été peu digne de servir de modèle au noble Fabrice de Victor Hugo. Car Georges de Carretto, marquis de Final en 1341, paraît avoir été un simple pillard, et Gênes lui fit cruellement expier ses brigandages. Voici ce que raconte l'historien des Révolutions de Gênes[1] : « Sitôt que Boccanegra (le premier Doge de Gênes) se vit suffisamment affermi, il songea à s'assurer des principales forteresses, et fit raser celles qui lui parurent plus dangereuses qu'utiles. Les troubles dont les Génois étoient presque toujours occupés les avoient empêchés souvent de se ressentir des insultes qu'ils essuyoient de la part des principaux seigneurs leurs vassaux, ou de leurs voisins. George de Carretto, marquis de Final, ne croyant pas le nouveau Gouvernement assez redoutable encore pour devoir être craint, entra à main armée sur le territoire d'Albenga, et y commit quelques désordres. Le Doge, résolu de faire un exemple qni intimidât les autres, dépêcha de si puissans secours, que le marquis de Final fut forcé de se retirer avec précipitation, et d'envoyer faire des excuses au Doge. Mais Boccanegra répondit fièrement qu'il n'entendroit aucunes excuses, si le marquis de Final ne les venoit faire lui-même. Ce seigneur fut donc obligé de se rendre à Gênes. Il fut conduit au Palais du Doge, suivi de toute la population, qui crioit qu'il le falloit faire mourir. Le Doge le reçut avec un visage irrité, et ordonna sur-le-champ à huit de ses gardes de s'assurer de sa personne. Quelques jours après il le fit mettre dans une obscure prison. L'infortuné marquis de Final, dans l'espoir de sortir de cette dure situation, remit au Doge et à l'État de Gênes, Final, Varigotti, Cervo, et tout ce qu'il possédoit. Mais son sort n'en fut guère plus doux; et il ne sortit de prison que pour être renfermé dans une cage de bois que le Doge fit faire exprès. »

***

Il est piquant de voir que Victor Hugo a probablement emprunté le nom de son héros à un personnage qui eût mieux

1. Brequigny, ouv. cité, t. I, p. 144.

mérité, à ce qu'il semble, de figurer parmi les conseillers de Ratbert que parmi ses censeurs.

Y eut-il du moins en Italie au XIVe siècle des hommes comme ce Fabrice? Des hommes tout à fait pareils, qui aient nourri sur la fin du Moyen-Age les sentiments démocratiques d'un Victor Hugo, c'est très peu probable. Mais il y en eut auxquels conviendraient assez bien quelques traits du bel éloge qui nous est fait du généreux vieillard. Il en fut un, en particulier, le chevaleresque roi de Bohême, auquel le poète songeait peut-être quand il écrivait :

> La loyauté mettait sa cordiale étreinte
> Dans la main de cet homme à bien faire obstiné.

Jean de Luxembourg, roi de Bohême, était fils de l'empereur Henri VII. Il avait porté à l'empire Louis de Bavière, et ce fut à sa bravoure que Louis dut le gain de la bataille qui mit entre ses mains la personne de son rival. Pendant l'absence de l'empereur, il se chargea de maintenir la paix en Allemagne et de protéger la Bavière : quand il vit que les ducs d'Autriche se préparaient à troubler les états de l'empereur absent, il accourut et leur fit poser les armes. Au retour de Louis, il le réconcilia avec les Autrichiens, puis entreprit de le réconcilier avec le pape, et peu s'en fallut qu'il n'y réussît. Sans autre ambition que de mériter la gloire d'être appelé le pacificateur de l'Europe, il la parcourait sans cesse à cheval. Beau, éloquent, désintéressé, loyal, il était partout accueilli avec une déférence dont on n'avait jamais vu d'exemple.

De Trente, où il était allé marier son fils avec l'héritière d'un ancien compétiteur (1330), il fut appelé au secours de Brescia, menacée par Mastin de la Scala. Il y descendit, harangua le peuple, réconcilia les ennemis, rappela les émigrés, décida Mastin à se retirer. A Bergame, à Crémone, à Pavie, à Verceil, à Novare, à Milan, à Parme, à Modène, à Reggio, il passa en pacificateur. Guelfes et gibelins l'appelaient également. Toutes les villes le voulaient comme seigneur. Il ménageait tous les partis et dissipait par sa franchise les soupçons qu'éveillait parfois sa popularité.

Il faillit devenir, comme malgré lui, le maître de toute la péninsule. Mais les Florentins prirent ombrage de sa puissance, et peu à peu il devint suspect à tout le monde. En Allemagne, une conspiration se forma pour lui enlever ses états héréditaires, et il dut y voler. En Italie, où il revint avec une troupe française, le roi Robert, les tyrans lombards et Florence finirent par soulever contre lui la plupart de ses sujets. Alors, il prit tout à coup la résolution d'abandonner ses états d'Italie, après en avoir tiré le plus d'argent qu'il pourrait. Il vendit toutes ses villes, quitta pour toujours l'Italie en octobre 1333, et s'en fut à Paris, auprès de sa fille, qu'il avait mariée avec le fils aîné de Philippe de Valois.

Qu'au cours de ses promenades à travers l'Italie ce pacificateur soit devenu ambitieux, qu'il ait fini, comme tous ces princes du Nord qui passaient les Alpes, par trop aimer l'argent, c'est évident, et c'est bien fâcheux pour sa gloire. La première partie de sa carrière n'en fut pas moins d'une chevaleresque noblesse, et sa mort follement héroïque l'a rendu, à bon droit, populaire en France : à Crécy, quand il sut la bataille perdue, il se fit lier à ses chevaliers (car il était devenu aveugle), et tous ensemble se jetèrent au plus épais de la mêlée; on les retrouva le lendemain, morts et liés encore.

Est-il invraisemblable de supposer que ce prince généreux a cédé quelques traits de sa physionomie à Fabrice d'Albenga?

*
* *

Si Hugo pouvait citer le roi de Bohême pour justifier la chevaleresque conduite de son Fabrice, il eût été moins embarrassé encore pour autoriser par des exemples historiques la lubricité qu'il prête à son Ratbert, les scènes d'orgies auxquelles il le fait présider, l'attitude scandaleuse des princesses dont il l'entoure.

Ici, Louis de Bavière ne pouvait plus lui servir de modèle : car il ne semble pas qu'on ait à reprocher à ce prince aucune paillardise; les chroniqueurs nous le montrent, au contraire,

toujours accompagné de sa femme légitime, Marguerite de Hainaut, qu'il associe à toutes ses pompes.

Mais à la cour de Naples que de scandales ne vit-on pas dans la première moitié du xiv[e] siècle!

Le roi Robert avait laissé la couronne à sa petite-fille Jeanne (1343), et l'avait mariée à André de Hongrie pour lui donner un protecteur dans la personne de celui qui aurait pu être son rival. Au lieu de s'entendre, les deux époux furent jaloux l'un de l'autre, chacun voulant régner en son propre nom. André, irascible et violent, méprisant la mollesse des Napolitains, qui se moquaient de sa rudesse demi-sauvage, attendait avec impatience une bulle du pape pour se faire couronner. Sur l'étendard destiné à cette cérémonie, il avait fait peindre, au-dessus de ses armoiries, un billot et une hache, comme pour annoncer que dès qu'il serait roi il ferait justice de ses ennemis[1]. (Ne serait-ce pas en souvenir de ce fait que Hugo a installé aux pieds de Ratbert trois haches, dont l'une est destinée « à celui dont l'avis déplaira »?) Jeanne passait pour être la maîtresse de son cousin Louis de Tarente, et l'opinion publique lui attribuait encore d'autres amants. La mère du prince de Tarente, Catherine, qui portait le titre d'impératrice de Constantinople, donnait l'exemple du dérèglement : c'était elle, disait-on, — et ces soupçons paraissent fondés, — qui avait poussé son fils à devenir l'amant de la reine, lui faisant espérer qu'il gagnerait la couronne dans cette intrigue. (Victor Hugo n'aurait-il pas songé à elle en donnant comme mère à son Ratbert une Messaline?) Enfin, un complot se forma. Les conspirateurs entrèrent un soir dans la chambre de Jeanne : André, arraché au lit de sa femme, fut étranglé et jeté du haut d'une terrasse. S'il est très douteux qu'elle eût donné des ordres, elle laissa faire, et, le crime accompli, elle se hâta d'en profiter en épousant Louis de Tarente. Ce fut un gros scandale dans toute la chrétienté et l'origine d'une longue guerre qui désola le royaume de Naples.

Louis et Jeanne finirent par demeurer en possession de la couronne; mais ils firent un très mauvais ménage : elle le

1. Sismondi, t. V, p. 392.

trompa, il la battit, et ils furent profondément méprisés, lui surtout : « Ceux de ses barons, » écrit Mathieu Villani, en racontant sa mort, « qui étaient les pécheurs les plus scélérats, étaient ceux qui faisaient partie de son conseil secret et qui avaient le plus de pouvoir sur lui, et avec eux il n'avait pas de conversations honorables. Il fut mobile, timide et peureux dans l'adversité; il ne voulait pas autour de lui d'hommes vertueux, ni d'autorité; très cupide d'argent, il maintenait faiblement la justice et se faisait peu craindre de ses barons. » (X, 100.)

Dans plusieurs cours du Nord, les mœurs n'étaient pas moins déplorables. A Vérone, Mastin de la Scala, d'après un chroniqueur cité par Cantu (t. VI, p. 84, note 1), se vantait d'avoir violé cinquante jeunes filles dans un carême. A Milan, Luchino Visconti, ayant convoité sa parente, Marguerite Visconti, femme de Franciscolo Pusterla, se vengea d'être repoussé par elle en massacrant le mari, la femme et les enfants; mais, plus débauchée que lui-même, sa femme, Isabelle des Fieschi, le trompa, et, quand elle l'en sut averti, l'empoisonna (1339). A Mantoue, le fils de Passerino Bonacossi avait pour compagnons de débauche ses cousins Gonzagues; l'un d'eux, Filippino, ayant excité sa jalousie, il jura de se venger de l'infidélité de sa maîtresse en déshonorant sous les yeux de son mari la femme de Filippino; mais les Gonzagues prévinrent cette injure, ourdirent un complot et enlevèrent la tyrannie aux Bonacossi (1329).

Prêter à Ratbert les mœurs d'un Bonacossi, d'un Luchino Visconti, d'un Mastin de la Scala, d'un Louis de Tarente, était-ce calomnier les cours italiennes du XIVe siècle[1] ?

***

Ce n'est pas non plus gratuitement que Hugo attribue tant de cruautés et de perfidies aux tyrans du XIVe siècle. Que de

1. Victor Hugo a bien pu se souvenir aussi de Frédéric II, dont Jean Villani, tout en admirant son génie et son activité, rappelle les débauches avec horreur : « Il fut dissolu en luxure de plusieurs façons; il avait beaucoup de concubines et de mamelucks à la façon des Sarrasins ; il voulut s'abandonner à toutes les délices du corps et mena une vraie vie d'épicurien, ne faisant pas compte qu'il y eût une autre vie. » (VI, I.)

faits pourrait-on ajouter à ceux que j'ai déjà eu l'occasion de citer! A Lucques, en 1329, après la mort de Castruccio, les soldats de Louis de Bavière brûlèrent les maisons de ceux qui leur opposaient de la résistance, et le feu réduisit en cendres tout le quartier de Saint-Michel, le plus riche de la ville. En cette même ville de Lucques, deux ans auparavant, Castruccio, ayant découvert un complot contre sa tyrannie, avait fait enterrer les coupables, vivants, la tête en bas. A Figghine, le 12 octobre 1352, Piero Sacconi des Tarlati, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, et l'évêque d'Arezo, ayant à leur service les bandes de l'archevêque de Milan, tombèrent sur la place du marché, pleine de victuailles, de bestiaux, de marchandises, et firent main basse sur tout.

« Ils tuèrent, volèrent et brûlèrent »: combien de fois ces mots ne reviennent-ils pas sous la plume de Mathieu Villani, lorsqu'il raconte les chevauchées des compagnies dont les seigneurs louaient les services pour soutenir leur tyrannie! Quant aux trahisons de ces tyrans, il désespère de pouvoir en donner une idée : « Qui pourra expliquer les séductions, les tromperies, les trahisons que les tyrans, au mépris de tous les liens de charité, de parenté et d'honneur, complotent et font par ambition? Il y en a certainement autant d'espèces qu'ils ont de pensées, et chercher à les énumérer, ce serait perdre sa peine. » (III, 99.)

Quand il a accumulé sur la tête de Ratbert les vices dont les Villani nous font constater l'existence dans l'Italie du XIVe siècle, Victor Hugo a fait de son héros un homme bien noir; mais, si l'histoire de l'Italie ne vit sans doute aucun souverain réunir en lui une si belle collection de laideurs morales, il faut reconnaître que la réalité a bien fourni les traits dont a été composée cette sombre figure.

***

Signalons un dernier point qui fait ressembler davantage encore le poème de Hugo à une page détachée d'un chroniqueur italien du XIVe siècle.

Le récit de Jean Villani est plein d'histoires de présages.

En septembre 1301, apparaît une grande comète, signe d'autant plus sinistre qu'il y a cette année-là deux conjonctions de Saturne et de Mars dans le signe du Lion et une éclipse de lune dans le même signe; l'événement ne tarde pas à justifier les craintes des astrologues, car Charles de Valois descend à Florence, et quel mal n'y fait-il point! (Villani, VIII, 47.) Le 10 mai 1309, un feu grand comme une galère, qui parcourt le ciel du Nord au Midi, est aperçu dans toute l'Italie; personne n'a de doute sur le sens de ce prodige: l'empereur Henri VII va venir, et en effet il vient l'année suivante. (VIII, 109.) En septembre 1314, comète au Nord, sur les confins du signe de la Vierge; c'est l'annonce de beaucoup de nouveautés et de pestes qui ne tardent pas à arriver, et la même année meurent le roi de France et le pape Clément. (IX, 64.) En 1337, deux comètes; l'une vers le signe du Taureau luit pendant plus de quatre mois et n'a pas disparu qu'une autre se lève dans le signe du Cancer pour durer deux mois: combien de maux de tout genre présageait cette rencontre d'astres, c'est ce qu'on verra bien en lisant la suite de la chronique. (XI, 67.) La même année, une éclipse de lune dans le signe du Taureau avait donné à Villani la certitude que le légat serait bientôt chassé de Bologne, ce qui ne manqua pas de se produire.

Dans le récit de Victor Hugo, les présages ne sont pas devenus plus nombreux; ils sont devenus seulement plus romantiques.

Au moment où Fabrice relisait la lettre impériale,

Un corbeau qui passait fit de l'ombre dessus.

Le même soir, le serf chargé d'entretenir la flamme qui brûlait sur les tombeaux du marquis et de la marquise défunts recula tout pâle :

...car il crut voir
Que ces deux fronts tournés vers la voûte au fond noir,
S'étaient subitement assombris sur leur couche,
Elle ayant l'air plus triste et lui l'air plus farouche.



Qu'est-ce donc que le poème de *Ratbert?* C'est un roman en vers comme aurait pu le concevoir un Italien du XIV[e] siècle qui aurait essayé de condenser en une seule anecdote toute l'histoire de son temps; qui aurait associé toute la haine d'un gibelin contre le pape à toute la haine d'un guelfe contre l'empire; qui aurait voulu cumuler sur une seule tête tous les vices des princes ses contemporains : d'un Louis de Bavière, d'un Louis de Tarente, d'un André de Hongrie; qui dans une seule cour aurait voulu réunir les splendeurs et les scandales de toutes les cours d'alors; qui, avec une imagination plus romantique, aurait eu toute la foi d'un Villani aux présages merveilleux. Est-il besoin de remarquer que des allusions transparentes à l'empereur de 1852, comme des sentiments de haine vigoureuse contre toute espèce de régime monarchique, font assez souvent entrevoir le poète du XIX[e] siècle derrière le romancier du XIV[e]? Mais le sujet se prêtait si bien à de telles allusions qu'elles n'ont presque rien enlevé au poème de sa vraisemblance historique.

JOSEPH VIANEY.

NICOLAS DE CUES

ET

LÉONARD DE VINCI

(*Suite*[1].)

XIII

LA MÉCANIQUE DE NICOLAS DE CUES ET LA MÉCANIQUE DE LÉONARD DE VINCI.
L'HYGROMÈTRE, LE SULCOMÈTRE ET LE MOUVEMENT DE LA TERRE.

L'un des plus curieux ouvrages de Nicolas de Cues est formé par l'ensemble des quatre dialogues de *l'Idiot;* les trois premiers de ces dialogues sont consacrés à une exposition de la philosophie et de la théologie du Cardinal Allemand; le dernier, au contraire, est purement scientifique ; intitulé *De staticis experimentis,* il a pour principal objet de décrire les multiples applications de la balance; d'une lecture aisée même pour ceux qu'épouvantent les profondeurs de la Métaphysique, ce dialogue a joui, semble-t-il, d'une grande vogue; maintes fois, il a été imprimé séparément et sa plus ancienne édition remonte à 1476.

Léonard de Vinci, si curieux de tout ce qui touche à la Mécanique, si constamment préoccupé des théories de la Statique, a dû prêter à la lecture de cet écrit une attention toute particulière; nous allons rechercher et analyser les idées que cette lecture lui a suggérées.

1. Voir le *Bull. ital.*, 1907, p. 87-134, 87-134, 181-220 et 314-329; 1908, 18-55.

L'une des pensées les plus ingénieuses qui se rencontrent au dialogue *De staticis experimentis* concerne la fabrication d'un hygromètre à poids; voici en quels termes l'Idiot décrit cet hygromètre :

« En un plateau d'une grande balance, que l'on mette un monceau de laine bien sèche; en l'autre plateau, que l'on mette des pierres, jusqu'à ce que l'équilibre se trouve établi au sein d'un air tempéré; si l'air devient plus humide, on observera que le poids de la laine augmente; on verra, au contraire, que ce poids diminue si l'air tend à la sécheresse. Ces différences de poids permettraient de peser l'air et de former des conjectures vraisemblables au sujet des changements de temps. »

Léonard de Vinci a proposé l'emploi d'un hygromètre analogue à celui que Nicolas de Cues a imaginé. Un fléau de balance se meut sur un cercle divisé qui permet d'en apprécier l'inclinaison; à l'une des extrémités de ce fléau pend une éponge dont le poids varie avec l'humidité de l'air; à l'autre extrémité est attaché un contrepoids.

De cet instrument, Léonard nous a laissé deux croquis à peu près semblables[1]. L'un de ces croquis *(fig. 1)* se trouve parmi des dessins conservés au Musée du Louvre; le mot « éponge » y est écrit au-dessous du corps hygrométrique; il est accompagné de cette légende, qui est la traduction presque textuelle de la dernière phrase de l'Idiot : « Moyen de peser l'air et de savoir quand le temps changera. »

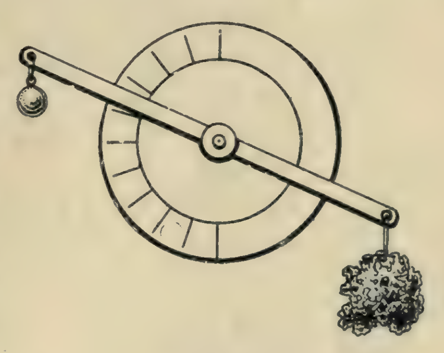


Fig. 1.

Le second de ces croquis se trouve au *Codice Atlantico*[2]; la légende qui l'accompagne est à peu près la même : « Pour connaître la qualité et le

1. Mario Baratta, *Leonardo da Vinci ed i problemi della terra*, Torino, 1903, pp. 92-95.
2. Léonard de Vinci, *Codice Atlantico*, fol. 249, verso, *a*.

degré de grossièreté *(grossezze)* de l'air, et savoir quand il pleuvra. »

Léonard a-t-il emprunté l'idée de cet hygromètre à Nicolas de Cues ou à Léon-Baptiste Alberti? On peut se poser cette question, car Alberti écrit, dans son *Architettura*[1] : « Nous avons prouvé qu'une éponge devient humide par l'effet de l'humidité de l'air et nous en avons tiré une règle de pesée qui nous permet de déterminer le degré de pesanteur et de sécheresse des vents et de l'air. »

Mais la question ne nous paraît pas comporter de réponse catégorique, car Léonard — nous le verrons tout à l'heure — lisait Alberti en même temps que Nicolas de Cues; il comparait les enseignements de l'un aux enseignements de l'autre.

L'invention de l'hygromètre n'est pas d'ailleurs, il s'en faut bien, la seule marque que la lecture du *De staticis experimentis* ait laissée dans les notes du Vinci.

Les usages que Nicolas de Cues prétendait faire de la balance n'étaient pas toujours justifiés par une exacte connaissance de la Mécanique. Voici, par exemple, un fragment de dialogue[2] où l'erreur est flagrante :

« L'Orateur. — Comment peut-on connaître la force d'un homme? »

« L'Idiot. — L'homme tirera le plateau vide d'une balance et tu verras quel poids, placé dans l'autre plateau, cet homme peut soulever jusqu'à ce que le fléau soit horizontal; du poids soulevé, tu retrancheras le poids de l'homme, le poids restant mesurera la force de l'homme. »

Léonard a lu ce passage; il a discerné avec sagacité l'erreur qu'il renfermait; au procédé fautif proposé par Nicolas de Cues, il a cherché à substituer une méthode correcte :

« *De la force de l'homme*[3]. — L'homme qui tire un poids en équilibre avec lui ne peut tirer qu'autant qu'il a de poids lui-même; et s'il a à soulever des poids, mais non pas en pesant

1. Cf. Mario Baratta, *Op. cit.*, p. 94.
2. Nicolai de Cusa *Idiotæ* liber IV : De staticis experimentis.
3. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. A de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 30, verso.

de son propre poids, il en soulèvera d'autant plus qu'il dépasse davantage la force moyenne des autres hommes. La plus grande force que l'homme puisse déployer, à vitesse égale et mouvement égal, est celle qu'il obtiendra en mettant ses pieds sur une des têtes [extrémités du fléau] de la balance, puis appuyant ses épaules contre quelque chose de solide; il soulèvera ainsi à l'autre tête de la balance autant de poids qu'il pèse lui-même et, en plus, autant de poids qu'il aurait la force d'en porter sur les épaules. »

Arrivons maintenant à un passage du *De staticis experimentis* qui paraît avoir vivement sollicité l'attention de Léonard. Voici ce passage[1] :

« L'Orateur. — Mais, dis-moi, ne peut-on connaître également la vitesse avec laquelle se meut un navire? »

« L'Idiot. — Comment cela? »

« L'Orateur. — Il suffit de laisser tomber un fruit dans l'eau du haut de la proue du navire et de noter la quantité d'eau qui s'écoule de la clepsydre jusqu'au moment où le fruit arrive à la poupe; la comparaison des poids d'eau écoulés en deux circonstances permettra de comparer les vitesses du navire en ces deux circonstances. »

« L'Idiot. — Assurément on peut se servir de ce procédé et d'un autre encore. Il suffit de tirer un trait avec une balliste et de noter, au moyen de l'eau de la clepsydre, la vitesse plus ou moins grande avec laquelle le navire s'approche de ce trait. »

Ce dernier moyen n'est pas seulement impraticable, il est théoriquement faux. La flèche tirée par un archer qui se trouve sur le pont du navire garde, au cours de son mouvement, la vitesse que le mouvement du navire lui a communiquée au moment du départ; cette vitesse se compose à chaque instant avec celle que lui aurait communiquée un archer immobile, en sorte qu'une même flèche, tirée par un même arc, a toujours le même mouvement relatif par rapport au navire, quelle que soit la vitesse qui anime le navire.

1. Nicolai de Cusa *Idiotæ* liber IV : De staticis experimentis.

Ces principes nous sont aujourd'hui familiers; mais leur introduction dans la science est de date récente; soupçonnés, mais non découverts, par Galilée, ils n'ont été clairement aperçus qu'en 1642, par Gassendi. Pour les anciens, le mouvement *absolu* de la flèche tirée par un archer qui se trouve sur le pont d'un navire devait être indépendant de la marche du navire; le mouvement *relatif* de cette flèche par rapport au navire dépendait donc de la grandeur et de la direction de la vitesse qui animait celui-ci.

La théorie du mouvement relatif a occupé Léonard de Vinci à plusieurs reprises; ainsi, au *Codice Trivulzio,* nous trouvons cette brève remarque[1] qu'a fort bien pu suggérer le dialogue *De staticis experimentis :*

« Le mouvement d'une chose qui se trouve voisine d'un objet immobile fait bien souvent que cet objet immobile semble être animé du mouvement de la chose mobile, tandis que la chose qui se meut paraît fixe et immobile. »

La chose qui se meut n'est-elle point le navire et l'objet immobile le flotteur qu'on a jeté à l'eau?

Que le passage précédent ait été ou non suggéré par Nicolas de Cues, il importe peu; nous allons, en effet, lire une suite de réflexions, écrites par Léonard, et où l'influence de l'Évêque de Brixen se marque, indéniable.

Ces réflexions se trouvent au cahier G que conserve la Bibliothèque de l'Institut.

Nous avons signalé déjà[2] la parenté de certaines notes insérées au cahier G avec d'autres notes inscrites au cahier A, alors que le Vinci subissait de la manière la plus nette l'influence de Nicolas de Cues. Ne nous étonnons donc pas de trouver au cahier G trois pages où la pensée de Léonard est visiblement guidée par le passage du *De staticis experimentis* que nous avons cité tout à l'heure.

Le moyen par lequel l'Idiot a proposé d'évaluer la vitesse d'un navire est indiqué dans la réflexion suivante[3]; cette

1. Léonard de Vinci, *Codice Trivulzio,* fol. 38, verso (74).
2. Vide suprà : pp. 225 et 226.
3. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, Ms. G de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 54, verso.

réflexion procède de la Dynamique erronée dont se réclame l'invention de Nicolas de Cues :

« *Du mouvement du mobile.* — La flèche tirée de la proue du navire contre le lieu vers lequel le navire se meut ne quittera pas l'endroit d'où elle est chassée, si le mouvement du navire est égal au mouvement de ladite flèche. »

« Mais si la flèche d'un tel navire est tirée vers le lieu d'où le navire s'en va avec la susdite vitesse, alors cette flèche se séparera du navire avec deux fois son mouvement. »

Les procédés de l'Orateur et de l'Idiot pour mesurer la vitesse avec laquelle se déplace un navire rappellent à l'esprit de Léonard les divers systèmes de sulcomètres qui ont été proposés soit par Vitruve, soit par Léon-Baptiste Alberti[1]. La critique de ces procédés suit immédiatement le passage que nous venons de citer :

« *Pour connaître combien le navire se meut par heure.* — Nos anciens ont usé de divers procédés pour voir quel voyage un navire fait durant chaque heure. Parmi eux, Vitruve en expose un dans son œuvre d'architecture; mais, ainsi que les autres[2], c'est un moyen trompeur. Il consiste en une roue de moulin touchée par les ondes marines à ses extrémités; par les révolutions entières de cette roue, il se décrit une ligne droite qui représente la ligne circonférentielle de cette roue réduite en rectitude. Mais cette invention-là n'a de valeur que pour les surfaces planes et immobiles des lacs; si l'eau se meut en même temps que le navire, avec un égal mouvement, cette roue reste immobile, et si l'eau est de mouvement plus ou moins rapide que le mouvement du navire, la roue encore n'a pas un mouvement égal à celui du navire, en sorte qu'une telle invention est de peu de valeur. »

« Il y a un autre procédé qui suppose que l'on fasse une première expérience à l'aide de la distance connue d'une île à une autre; ce procédé emploie une planche légère, frappée par le vent, qui se fait d'autant plus ou moins oblique que le

1. On en trouvera la description, extraite des écrits mêmes de ces auteurs, dans l'ouvrage cité de M. Mario Baratta, pp. 285-289.

2. Sans doute ceux que Nicolas de Cues a proposés.

vent qui la frappe est plus ou moins rapide; et ceci est dans Baptiste Alberti. »

« Quant à ce procédé de Baptiste Alberti, qui suppose qu'on fasse une première expérience à l'aide de la distance connue d'une île à une autre, c'est une méthode qui ne réussit qu'avec un vaisseau semblable à celui qui a servi à faire cette expérience; et il faut qu'il soit avec la même charge, et la même voile, et la même position de voile, et que les lames aient même grandeur. Tandis que mon procédé sert à tout navire, aussi bien à rames qu'à voile; qu'il soit petit ou grand, étroit au large, haut ou bas, il sert toujours. »

Quel est ce procédé que Léonard nomme sien et dont il fait si grand cas? Au *Codice Atlantico,* on peut, avec M. Mario Baratta[1], relever des phrases telles que celle-ci : « Pour mesurer combien de chemin on fait par heure avec le cours d'un certain vent, » ou bien celle-ci : « Pour connaître les milles de mer. » Mais la première de ces phrases accompagne le croquis d'une sorte d'horloge solaire, la seconde est jointe à des esquisses de clepsydres à palettes. Auprès d'elles, on ne voit aucun projet de sulcomètre, comme si le problème se réduisait pour Léonard à une question de chronométrie précise.

On serait alors amené à penser que le procédé préconisé par Léonard pour déterminer la vitesse d'un navire est celui-là même auquel il a fait allusion avant de critiquer les systèmes de Vitruve et d'Alberti, celui qui consiste à observer la vitesse relative d'une flèche par rapport au vaisseau; le sulcomètre revendiqué par Léonard ne différerait pas de celui que Nicolas de Cues a proposé sous le nom de l'Idiot.

Nous allons être conduits à une autre hypothèse; le sulcomètre de Léonard ne serait pas celui de l'Idiot, mais il dépendrait du même faux principe.

En effet, la Dynamique erronée qui peut seule justifier l'emploi du sulcomètre proposé par Nicolas de Cues, est aussi celle dont se réclament les considérations que Léonard expose ensuite.

1. Mario Baratta, *Op. cit.*, pp. 47-48.

Ces considérations ont pour objet de déterminer la forme du jet d'eau qui s'écoule par un trou percé dans le fond d'un vase mobile.

Ce problème a préoccupé Léonard à plusieurs reprises; au cahier E, nous lisons la remarque suivante[1] :

« Le mouvement circulaire du vase qui, par un trou, verse l'eau, fait dans l'air une vis d'eau. »

Cette remarque fait suite à une réflexion sur l'*impeto* qu'un moteur animé d'un mouvement de révolution imprime à un mobile. Il semble donc que Léonard, pour déterminer la trajectoire de chacune des particules liquides, eût l'intention de considérer l'impulsion initiale que le mouvement du vase lui communique. Au cahier G, cet *impeto* engendré par le mouvement même du vase est entièrement oublié; Léonard raisonne[2] sur le mouvement de chaque goutte d'eau comme il a raisonné sur le mouvement de la flèche tirée du pont d'un navire en marche.

En outre, il ne tient aucun compte de l'accélération qui affecte la chute de cette goutte; tout ce qu'il dit suppose que la goutte tombe avec une vitesse constante.

« *Du mouvement du mobile qui, avec continuité, s'écoule sur un endroit mobile, ou bien qui s'écoule tandis que se meut le vase qui le verse.* — Le mouvement du liquide qui s'écoule par le fond du vase mobile *(fig. 2)* se fera par une ligne droite située obliquement, obliquité qui sera d'inclinaison plus ou moins grande selon que le mouvement du vase qui la produit sera de plus ou moins grande vitesse. »

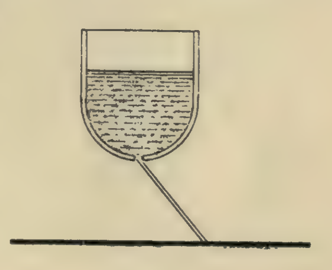


Fig. 2.

« *Du mouvement que fait l'endroit qui reçoit la chose écoulée du vase.* — Il revient au même de recevoir sur un endroit mobile la chose qui s'écoule d'un vase

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. E de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 29, recto.

2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. G de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 54, verso.

immobile ou de mouvoir au-dessus d'un endroit immobile le vase qui fait écouler la chose. »

« Mais si le mouvement du vase qui verse est égal au mouvement de l'endroit qui reçoit la chose versée, alors le mouvement de la chose qui descend est rectiligne et oblique, comme on le montre ci-dessus. »

Léonard a grand soin de nous avertir qu'il s'agit d'un écoulement continu, tel que l'écoulement de l'eau ou du sable; il ne traite pas de la chute d'une masse isolée; nous devons donc entendre, malgré l'ambiguïté de certaines expressions, que la ligne oblique dessinée en la figure 5 représente non pas la trajectoire d'une particule isolée, mais la forme du jet.

Dès lors, il est permis de penser que cette figure est celle du sulcomètre de Léonard; un vase plein d'eau, dont le fond est percé d'un trou, laisse écouler l'eau qu'il renferme sur le pont d'un navire en marche; « le mouvement du vase qui verse est égal au mouvement de l'endroit qui reçoit la chose versée; » d'après ce qui vient d'être dit, le jet liquide a la forme d'une ligne oblique qui suit dans leur mouvement le vase et le navire, et cette ligne est d'autant plus oblique que le navire marche plus vite; en mesurant, sur le pont, la distance entre le point qui reçoit l'eau et le point qui se trouve à l'aplomb du trou percé dans le vase, on pourra apprécier la vitesse du navire. Telle est, croyons-nous, l'invention dont le Vinci paraît faire si grand cas.

Si le navigateur a grand intérêt à connaître la vitesse du vaisseau qui le porte, l'homme désire depuis de longs siècles connaître le mouvement de la Terre qu'il habite; de tout temps, les deux problèmes ont été comparés l'un à l'autre; il n'est pas étonnant que Léonard de Vinci les rapproche et les traite en une même page.

Ce rapprochement, d'ailleurs, lui était imposé avec une force particulière par les auteurs dont la lecture lui était familière; le principe même dont Nicolas de Cues usait pour déterminer la vitesse d'un navire, tous les physiciens l'invoquaient afin de démontrer que la Terre ne tourne pas sur elle-même en vingt-quatre heures selon l'hypothèse des Pythagoriciens.

Aristote mentionnait déjà[1] le fait suivant comme une preuve de l'immobilité du globe terrestre : Un projectile, jeté verticalement, retombe au lieu d'où il a été lancé, et cela plusieurs fois de suite.

« Il y a, » disait Ptolémée[2], « des gens qui... prétendent que rien n'empêche de supposer, par exemple, que le Ciel étant immobile, la Terre tourne autour de son axe, d'occident en orient, en faisant cette révolution une fois par jour à très peu près... Il est vrai que, quant aux astres eux-mêmes, et en ne considérant que les phénomènes, rien n'empêche peut-être que, pour plus de simplicité, cela ne soit ainsi; mais ces gens-là ne sentent pas combien, sous le rapport de ce qui se passe autour de nous et dans l'air, leur opinion est ridicule... Les corps qui ne seraient pas appuyés sur la Terre paraîtraient toujours avoir un mouvement contraire au sien; et ni les nuées ni aucun des corps lancés, ou des animaux qui volent ne paraîtraient aller vers l'orient, car la Terre les précéderait toujours dans cette direction et anticiperait sur eux par son mouvement vers l'orient, en sorte qu'ils paraîtraient tous, elle seule exceptée, reculer en arrière vers l'occident. »

Averroès, commentant le *De Cœlo* d'Aristote, s'exprime en ces termes[3] :

« Si d'un même lieu élevé, à plusieurs reprises, on lance un corps, il tombera sur le sol toujours au même point; cela signifie que la Terre ne se meut point, car si elle se mouvait, il arriverait ce qui arrive à celui qui lance des pierres à partir du même lieu d'un navire en mouvement; ces pierres tombent à l'eau en des endroits différents, en sorte qu'il arrive souvent, lorsque le navire se meut rapidement, que la pierre vient retomber sur celui qui l'a lancée ou auprès de lui. »

Ces propos d'Averroès sont reproduits presque textuellement par Albert le Grand[4].

1. Aristote, Περὶ Οὐρανοῦ τὸ B, ιδ; *De Cœlo et Mundo* lib. II, cap. XIV.
2. *Composition mathématique* de Claude Ptolémée, traduite pour la première fois de grec en français par M. Halma; Paris, 1813. Livre I, chap. IV, t. I, pp. 19-21.
3. Aristotelis *De Cœlo libri IV cum* Averrois Cordubensis *variis in eosdem commentariis;* lib. II, summa IV, cap. VI, comm. 101.
4. Beati Alberti Magni Ratisponensis Episcopi *De Cœlo et Mundo* liber secundus; tract. IV, cap. VIII.

Saint Thomas d'Aquin, à son tour, commentant le passage d'Aristote auquel nous faisions allusion naguère, écrit ceci[1] :

« Supposons qu'une pierre se trouve sur une table plane et qu'on la jette en l'air; elle redescend suivant la verticale même qu'elle a parcouru en montant; si la table horizontale demeure immobile, elle retombe au lieu d'où elle est partie; si, au contraire, la table se meut, la pierre retombera en un autre lieu; et ce lieu sera d'autant plus distant du point de départ que la pierre aura été jetée plus haut; en effet, il se sera écoulé un plus long temps entre le moment où la pierre a été jetée et celui où elle est revenue frapper la table. »

Le *Traité de la sphère* de Campanus de Novare est peut-être l'œuvre astronomique la plus importante qui ait été composée à la fin du xiiie siècle; l'auteur marque nettement[2] l'analogie entre le problème du mouvement de la Terre et les questions relatives au mouvement d'un navire :

« Il est des gens, » dit Campanus, « qui ont une fâcheuse disposition d'esprit; ils sont plus aptes à imaginer l'impossible qu'à comprendre le nécessaire. Ils disent donc que les sphères célestes ne se meuvent pas; que la Terre, au contraire, avec tout ce qu'elle renferme se meut et décrit chaque jour une révolution entière; nous ne percevons ce mouvement ni en nous-mêmes ni en la Terre qui se meut, mais nous imaginons qu'il se produit dans le Ciel; il nous semble que les parties du Ciel se meuvent vers l'occident, alors que c'est nous qui nous mouvons vers l'orient. De même, si un navire quitte un port qui se trouve à l'occident pour cingler vers l'orient, il semble aux navigateurs que le navire demeure immobile et que le port fuit vers l'occident; les sens, en effet, ne jugent du mouvement d'une chose que par rapport à une autre chose prise comme terme fixe. Aussi, lorsque des navigateurs se trouvent au large, loin de tout repère immobile, lorsqu'ils ne voient rien que la mer, il leur semble que c'est l'eau qui se meut. »

1. *Libri de Cœlo et Mundo* Aristotelis *cum expositione* Sancti Thomæ de Aquino; lib. II, lectio XXVI.

2. *Tractatus de sphæra* editus a Magistro Campano Euclidis interprete; cap. XVII : Quod Terra non movetur.

« ... L'erreur de ceux qui pensent ainsi est réfutée par l'observation du mouvement local des corps terrestres; tel le mouvement de la flèche, de l'oiseau ou de n'importe quel corps qui se meut à travers l'air; si la Terre se mouvait, nous verrions ce corps se mouvoir plus rapidement vers l'occident que vers l'orient, en rapportant son mouvement à un point de repère fixé au sol; cela n'est pas; à partir d'un terme fixé au sol, nous voyons les corps dont il s'agit se mouvoir dans l'air avec une même vitesse, soit qu'ils se dirigent vers l'orient, soient qu'ils se dirigent vers l'occident. »

Albert de Saxe, dont les *Questions* sur le *De Cœlo* ont si profondément influé sur la science du Vinci, reproduit, à l'encontre du mouvement de la Terre, les objections mécaniques d'Aristote et de Ptolémée; il formule, entre autres, cette difficulté[1] :

« Un corps projeté verticalement vers le haut ne retomberait pas au lieu même d'où son mouvement a pris naissance; en effet, tandis que ce grave s'élèverait, la Terre poursuivrait son mouvement; le grave donc, retombant verticalement, ne tomberait pas sur la partie de la Terre qui se trouvait directement au-dessous de lui au moment de son départ. »

Peu d'écrits astronomiques ont été plus étudiés à la fin du Moyen-Age que les *Quatorze questions* de Pierre d'Ailly sur *la Sphère* de Sacro Bosco; cet ouvrage s'inspire constamment, et de très près, des *Questions* d'Albert de Saxe sur le *De Cœlo;* en particulier, les objections de Pierre d'Ailly à l'encontre du mouvement diurne de la Terre résument[2] simplement les objections d'Albertutius; elles se terminent ainsi : « Si la Terre se mouvait, un projectile lancé verticalement vers le haut ne pourrait revenir à son point de départ; en effet, par suite du mouvement de la Terre, le projectile demeurerait en arrière; cela se voit en une flèche mise en mouvement sur un navire. »

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros De Cœlo et Mundo;* libri II quæstio XIII.

2. Petri de Aliaco, Cardinalis et Episcopi Cameracensis *XIV Quæstiones in Sphæram Joannis de Sacro Bosco;* quæstio III.

L'analogie entre le problème du mouvement de la Terre et le problème du mouvement du navire est également signalée par Nicolas de Cues[1] :

« Il est certain, pour nous, que la Terre se meut, bien que ce mouvement ne nous soit pas sensible; en effet, nous ne percevons le mouvement que par comparaison avec un terme fixe. Imaginons qu'un homme se trouve sur un navire au milieu de l'eau, et qu'il n'aperçoive pas le rivage; s'il ignore que l'eau est entraînée par un courant, comment pourrait-il reconnaître que cette eau se meut? »

Enfin, à l'époque même où Léonard méditait les problèmes de la Mécanique, Jean-Baptiste Capuano de Manfredonia écrivait[2], en son commentaire à la *Sphère* de Jean de Sacro Bosco :

« Si la Terre éprouvait une révolution diurne, les pierres jetées en haut ne retomberaient pas au lieu même d'où elles ont été jetées, ce qui est faux, contraire au témoignage des sens et à l'expérience. Cela est évident; si un homme, se trouvant dans un navire, jetait une pierre en haut alors que le navire se meut rapidement, cette pierre tomberait souvent hors du navire, en un lieu très éloigné de son point de départ; or la Terre se mouvrait beaucoup plus vite que le navire le plus rapide; à plus forte raison, donc, on devrait, sur la Terre, faire la même observation. »

Léonard de Vinci vient d'étudier le jet liquide qu'un vase laisse écouler sur le pont d'un navire en marche; la forme de ce jet lui a permis, croit-il, de résoudre cette question : Quelle est la vitesse d'un navire qui se trouve au large de tout repère? Par tous les écrits qu'il a lus ou qu'il a pu lire, la tradition le presse d'aborder maintenant cet autre problème : La Terre est-elle immobile, ou bien, au contraire, décrit-elle

1. Nicolai de Cusa *De docta ignorantia* liber secundus, cap. XII.

2. *Spherae Tractatus* Joannis de Sacro Busto Anglici viri clarissimi... Joannis Baptistæ Capuani Sipontini *Expositio in Sphæra et Theoricis*... Colophon : Impressum fuit volumen istud in urbe Veneta... et calcographica Luce Antonii Iuntæ Florentini... Anno Virginei partus MDXXXI. Labente mense Martio. fol. 79, verso. Cet écrit a été remanié au plus tôt en 1505, car l'auteur y cite (fol. 73, verso) l'éclipse de lune du 15 août 1505. Les éditions plus anciennes du même ouvrage, dont la première fut imprimée en 1499, ne contiennent pas le texte que nous citons.

chaque jour, de l'occident vers l'orient, une révolution sur elle-même?

En effet, il va aborder ce problème; pour le résoudre, il va étudier le mouvement relatif que prendrait, par rapport à une Terre animée du mouvement diurne, une flèche lancée verticalement vers le haut; et ce mouvement, il va naturellement le déduire des principes erronés qui l'ont conduit à imaginer son sulcomètre, de la Dynamique admise par toute la tradition, par Aristote, par Ptolémée, par Averroès, par Albert le Grand, par Thomas d'Aquin, par Campanus, par Albert de Saxe, par Pierre d'Ailly, par Nicolas de Cues.

Aussitôt après les phrases relatives au sulcomètre, que nous avons citées, nous lisons celles-ci[1] :

« *Du mouvement de la flèche expulsée de l'arc.* — La flèche tirée du centre du Monde à la plus haute partie des éléments s'élèvera et descendra par une même ligne droite, encore que les éléments soient en mouvement de circonvolution autour du centre des éléments. »

« La gravité qui descend au travers des éléments en circonvolution a toujours son mouvement selon la rectitude de la ligne qui se dirige dès le commencement du mouvement vers le centre du Monde. »

Le second de ces énoncés exprime une vérité si la gravité est abandonnée sans vitesse initiale; il en est de même du premier si la flèche est vraiment tirée du centre de la Terre, car, dans ce cas, sa vitesse initiale est purement verticale; il devient faux, au contraire, si on l'applique, comme Léonard le fera tout à l'heure, à une flèche tirée de la surface du sol et dont la vitesse initiale participe du mouvement de la Terre; il demeurerait vrai selon la Dynamique erronée qui inspire Léonard en cet endroit.

Une autre erreur mécanique est sous-entendue dans les considérations que Léonard va développer, comme elle est sous-entendue dans ce qu'il a dit du sulcomètre; la chute d'un grave y est traitée comme un mouvement uniforme, alors

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. G de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 54, verso.

qu'en d'autres passages, Léonard de Vinci définit si exactement la loi selon laquelle la vitesse de cette chute s'accélère.

Ces préliminaires posés, il devient possible de comprendre cette figure *(fig. 3)* et la phrase qui l'accompagne[1] :

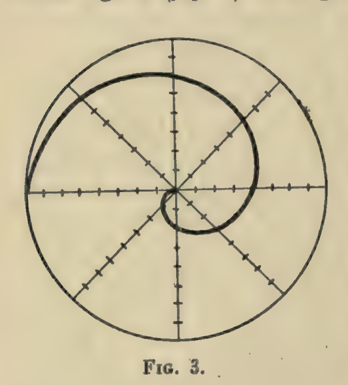


Fig. 3.

« Les huit lignes, avec les huit divisions en lesquelles elles sont partagées, ont à démontrer une seule ligne, et celle-ci est droite, car en chacune des huit divisions de cette ligne passent les poids qui descendent vers le centre des éléments en circonvolution ; cette ligne revient à la fin à la même position d'où elle s'était séparée ; et le mouvement du grave a une double dénomination, c'est-à-dire courbure hélice rectiligne. »

Au travers d'un langage embarrassé, la pensée de Léonard se laisse, semble-t-il, deviner ; la courbe tracée est la trajectoire apparente, pour un observateur qui tourne avec les éléments, d'un grave qui tombe en ligne droite vers le centre du Monde et dont la chute dure vingt-quatre heures.

Auprès de la figure que nous avons reproduite se trouve une autre figure où sont dessinées deux spirales de sens contraire, issues du même centre et aboutissant au même point de la circonférence. Cette figure se trouve à la suite de la phrase où Léonard affirme que « la flèche tirée du centre du Monde à la plus haute partie des éléments s'élèvera et descendra par une même ligne droite. » La double spirale représente la trajectoire apparente de cette flèche si l'on suppose que l'ascension et la descente du projectile ont une égale durée de vingt-quatre heures.

Léonard reprend à la page suivante[2] le problème qui vient de l'occuper ; il en expose la solution avec plus de détails :

« *Du grave descendant dans l'air, les éléments étant animés d'un*

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. G de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 54, verso.

2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. G de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 55, recto.

mouvement de circonvolution dont l'entière révolution a lieu en vingt-quatre heures. — Le mobile descendant de la partie la plus élevée de la sphère du feu fera un mouvement droit jusqu'à la Terre, encore que les éléments soient en continuel mouvement de circonvolution autour du centre du Monde. On le prouve : soit B *(fig. 4)* le grave qui descend, à partir de A,

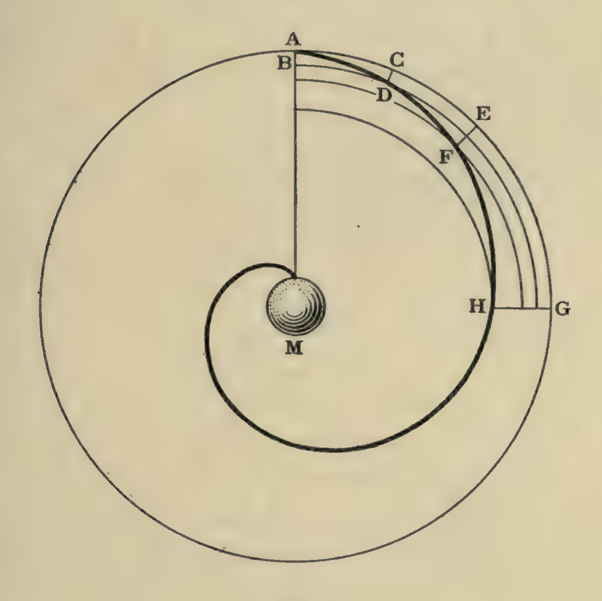


Fig. 4.

pour descendre au centre du Monde M; je dis qu'un tel grave, encore qu'il fasse une descente courbe en manière de ligne hélice, ne déviera jamais de sa descente rectiligne qui avance continuellement entre le lieu d'où elle s'est séparée et le centre du Monde; parce que, si ce grave est parti du point A et est descendu au point B, dans le temps où elle est descendue en B, elle a été portée en D, la position de A s'étant changée en celle de C; ainsi le mobile se trouve dans la rectitude qui s'étend entre C et le centre du Monde M. Si le mobile descend de D à F, C, principe du mouvement, se meut dans le même temps de C à E, et si F descend en H, ce principe du mouvement se tourne en G. Ainsi, en vingt-quatre heures, le mobile descend

à terre dans le lieu d'où il s'est d'abord séparé, et un tel mouvement est composé. »

« Si le mobile descend de la partie la plus élevée des éléments à la plus basse en vingt-quatre heures, son mouvement est composé de droit et de courbe. Je dis droit, parce qu'il ne déviera jamais de la ligne la plus courte qui s'étend du lieu d'où il s'est séparé jusqu'au centre des éléments, et il s'arrêtera à l'extrémité la plus basse d'une telle rectitude, qui se trouve toujours selon le zénith sous le lieu d'où ce mobile s'est séparé. Et ce mouvement est courbe en soi avec toutes les parties de la ligne, par conséquent est courbe à la fin avec toute la ligne. De là naît que la pierre jetée de la tour ne frappe pas sur le côté de la tour plutôt que par terre. »

Quelle conclusion Léonard pensait-il donner à ce curieux problème? Voulait-il prouver que le mouvement diurne est dû à une rotation de la Terre sur elle-même? Certains auteurs[1] l'ont cru, mais nous ne saurions partager leur opinion. Ce problème a été posé à Léonard par les écrits de ses prédécesseurs et, tout particulièrement, par une objection qu'Albert de Saxe formule contre l'hypothèse de la rotation terrestre; pour le résoudre, Léonard se sert de la même Dynamique erronée qu'Albertutius; la solution qu'il obtient s'accorde exactement avec les dires du maître de l'Université de Paris; elle ne fait guère que donner à ces dires, dans un cas particulier, une forme précise; comment Léonard aurait-il pu prendre pour arguments en faveur de la révolution terrestre des conclusions qu'Aristote, que Ptolémée, qu'Averroès, qu'Albert le Grand, que saint Thomas, que Campanus, qu'Albert de Saxe, que Pierre d'Ailly ont unanimement regardées comme des preuves certaines que la Terre ne se meut point? Nous croyons, au contraire, que Léonard, disciple soumis de la tradition dont il s'inspire, s'est servi, pour démontrer l'immobilité de la Terre, des principes au moyen desquels il pensait déterminer la vitesse d'un navire en marche. Cette interprétation explique seule tous les termes de

1. Voir notamment : Raffaello Caverni, *Storia del Metodo sperimentale in Italia*, Firenze, 1895; tomo IV, p. 78.

ses notes manuscrites; les passages impossibles à comprendre y abonderaient si l'on abandonnait cette explication en faveur de l'interprétation contraire.

XIV

La nature des astres selon Nicolas de Cues et Léonard de Vinci.

Selon la Physique péripatéticienne, le monde sublunaire est formé de quatre éléments : le feu, l'air, l'eau et la terre. Trois de ces éléments sont graves, c'est-à-dire que leur mouvement naturel est un mouvement en ligne droite vers le centre du Monde; un seul, le feu, est léger; son mouvement naturel est un mouvement rectiligne qui l'éloigne du centre du Monde. Ces quatre éléments sont susceptibles de génération et de corruption; une certaine quantité d'un élément peut se corrompre, c'est-à-dire se détruire, tandis que s'engendre une quantité égale de l'un des éléments immédiatement contigus au premier.

Les corps célestes sont formés d'une cinquième essence qui n'a rien de commun avec les quatre éléments sublunaires. Cette cinquième essence n'est ni grave ni légère; elle n'a pour mouvement naturel ni un mouvement rectiligne centripète, ni un mouvement rectiligne centrifuge, mais bien un mouvement circulaire uniforme autour du centre du Monde. En outre, l'essence dont sont formés les corps célestes n'est passible ni de génération ni de corruption.

De quelle nature est-elle, cette cinquième essence, cette substance du Ciel? Ce problème soulève, au Moyen-Age, d'ardents débats entre les doctes.

A la solution de cette question, Averroès consacre un écrit spécial où il enseigne[1] que « le Ciel n'est pas composé de matière et de forme, comme le sont les corps passibles de

1. Averrois Cordubensis *Sermo de substantia orbis*.

génération et de corruption »; il est forme pure; « sa nature est du même genre que la nature de l'âme »; il n'y a en elle aucun mélange d'acte et de puissance; ou, du moins, la seule puissance qui soit en lui, c'est la puissance d'être en un lieu; c'est grâce à cette puissance qu'il se meut de mouvement local; son mouvement, d'ailleurs, est le mouvement circulaire, qui est parfait.

Saint Thomas d'Aquin se sépare d'Averroès en ce qu'il admet, en la substance céleste, non seulement une forme, mais aussi une matière[1]. Une fois ce principe posé, cependant, il développe au sujet de cette matière et de cette forme des considérations qui ont une grande affinité avec la pensée d'Averroès.

La forme du Ciel satisfait, comble, tout ce qu'il y a de potentiel en la matière céleste; il ne subsiste donc plus en cette matière aucune capacité à recevoir une forme nouvelle et différente de celle qu'elle possède, en sorte qu'il ne saurait s'y produire aucune génération, aucune corruption. Une seule puissance subsiste en cette matière; c'est la possibilité de se trouver logée, d'être en certain lieu, qui la rend apte au mouvement local.

La matière du corps céleste n'a donc aucunement la même nature que la matière des éléments susceptibles de génération et de corruption; c'est seulement par analogie qu'on leur donne le même nom.

Saint Bonaventure diminue[2] quelque peu la profondeur de l'abîme creusé par saint Thomas entre la matière des éléments et la matière de la cinquième essence; dans ce but, il établit une distinction. Pendant la période chaotique, avant que le Ciel ait été créé, la matière qui devait être la matière céleste était la même que la matière des éléments; elle était revêtue alors d'une forme imparfaite. Mais une fois le Ciel produit, la

1. *Libri de Cœlo et Mundo* Aristotelis *cum expositione* Sancti Thomæ de Aquino; lib. I, lect. VI. — Sancti Thomæ Aquinatis *Summa theologica;* pars I, quæst. LXVI, art. 2.

2. Celebratissimi Patris Domini Bonaventuræ, Doctoris Seraphici, *In secundum librum Sententiarum disputata;* dist. XII, pars II, quæst. I : Utrum cœlestium et terrestrium una sit materia quantum ad esse.

matière dont il est constitué s'est trouvée revêtue d'une forme incorruptible, tandis que la matière des éléments recevait une forme susceptible de disparaître pour être remplacée par une autre forme.

Gilles de Rome soutient[1] l'identité essentielle de la matière céleste et de la matière élémentaire; mais, en dépit de cette identité, la substance céleste demeure incorruptible; il n'existe pas, en effet, de forme contraire à la forme dont la matière céleste est revêtue, et la substance du Ciel est exempte de toute privation.

L'opposition entre la matière céleste et la matière des quatre éléments est encore moins accentuée selon la doctrine de Jean Duns Scot[2].

A parler simplement, le corps céleste est corruptible; la forme qui revêt la matière dont il est constitué ne supprime pas, en cette matière, toute puissance à une forme nouvelle et contraire; mais bien que cette matière soit en puissance d'une forme contraire à celle qu'elle possède, elle ne quitte jamais celle-ci pour revêtir celle-là; pour que cela pût se faire, il faudrait qu'un agent revêtu de cette forme contraire fût plus puissant que le Ciel, qu'il pût imposer sa propre forme à la matière céleste en la dépouillant de celle qui s'y trouve imprimée; or un tel agent n'existe pas; le Ciel ne peut donc être corrompu; il ne peut être transformé, par exemple, en feu, en eau ou en quelque élément; mais, plus puissant que les éléments, il peut, peut-être, les vaincre et les corrompre; il peut, peut-être, imposer au feu sa propre forme et le changer en substance céleste.

Les indications de Duns Scot sont développées et précisées par Guillaume d'Ockam[3].

Selon Ockam, les corps célestes et les corps inférieurs sont formés d'une matière qui a absolument même nature dans les

1. Ægidii Romani Heremitæ *Quæstio de materia Cœli* (Cette question est imprimée à la fin de l'ouvrage suivant: Gaietani *Expositio in libro de Cœlo et Mundo;* Venetiis, per hæredes Octaviani Scoti et Bonetum Locatellum, 1502).

2. Johannis Duns Scoti, Doctoris Subtilis, *Quæstiones in quatuor libros Sententiarum;* lib. II, dist. XIV, quæst. I: Utrum corpus cœleste sit essentia simplex.

3. Magistri Guilhelmi de Ockam *Super quatuor libros Sententiarum annotationes;* libri secundi quæstio XXII.

uns et dans les autres. On ne peut démontrer cette proposition, ajoute le *Venerabilis inceptor,* mais on ne saurait davantage démontrer la proposition contraire; d'ailleurs, tout ce qu'on peut expliquer en admettant que la matière des corps célestes est essentiellement distincte de la matière des éléments sublunaires peut aussi s'expliquer en admettant que ces deux matières sont de même nature; or, selon le principe constamment invoqué par le chef de l'École terminaliste, on ne doit pas mettre la pluralité là où elle ne s'impose point *(pluralitas nunquam ponenda sine necessitate);* on doit donc préférer la seconde opinion à la première.

Toutefois, une différence subsiste, touchant leur aptitude à être corrompus ou engendrés, entre les corps célestes et les corps inférieurs. La matière céleste, tout comme la matière sublunaire, est en puissance de recevoir une forme autre que celle dont elle est actuellement revêtue; tout comme la matière sublunaire, elle désire cette nouvelle forme; on peut donc dire que ces deux matières sont également susceptibles d'altération, de génération et de corruption. Seulement, tandis qu'il existe des agents naturels capables d'opérer un changement de forme en la matière des éléments sublunaires, la matière des corps célestes ne saurait être transformée par l'action d'aucune substance créée; il y faudrait l'action directe de Dieu. A l'égard de tous les agents naturels actuellement existants, la matière céleste est incorruptible.

L'opinion d'Ockam ne semble pas avoir recueilli d'adhérents parmi les maîtres de la Scolastique.

Les Averroïstes, bien entendu, tenaient pour la distinction absolue entre la nature des éléments sublunaires et la nature de la cinquième essence, distinction qu'Aristote avait posée et qu'Averroès avait accentuée dans son discours *De substantia orbis*.

Contemporain de Guillaume d'Ockam, Jean de Jandun déclare[1] que « le Ciel n'est formé ni de la même matière que les corps inférieurs, ni d'une matière de même espèce, ni

1. Joannis de Janduno *Quæstiones in libros Aristotelis de Cœlo et Mundo;* in librum I quæstt. XII, XIII et XIV.

d'une matière de même genre; il y a seulement analogie entre la matière de l'un et la matière des autres ». C'est la doctrine même de Saint Thomas d'Aquin. Dans ses *Questions* sur le *De substantia orbis,* Jean de Jandun allait plus loin; il admettait[1] dans son intégrité l'opinion du Commentateur et niait que le Ciel fût composé de matière et de forme.

Les Terminalistes de l'École de Paris, qui saluaient Ockam du titre de *Vénérable initiateur,* n'admettaient pas plus que les Averroïstes l'identité de la matière céleste et de la matière sublunaire; Albert de Saxe s'exprime[2], à ce sujet, à peu près dans les mêmes termes que Jean de Jandun : Le Ciel n'est pas composé de matière et de forme; c'est une substance simple auquel le nom de forme convient mieux que celui de matière.

Le Péripatétisme médiéval donc, d'un accord presque unanime, pose une distinction essentielle entre la substance céleste et les quatre éléments sublunaires; l'originalité de la doctrine de Nicolas de Cues touchant la nature des astres s'affirme alors avec un éclat particulier; cette doctrine, en effet, efface la distinction entre la substance des corps célestes et la substance des corps inférieurs, et cela bien plus complètement que ne le faisaient les propositions de Guillaume d'Ockam.

Pour lui trouver des précurseurs, à cette doctrine, il faut remonter bien en arrière, jusqu'au temps où l'École ne subissait pas encore l'emprise de la Physique péripatéticienne. Alors, en effet, les docteurs enseignaient volontiers que les corps célestes étaient formés d'une substance que l'on pouvait également rencontrer ici-bas; beaucoup souscrivaient au sentiment exprimé par Saint Augustin et pensaient que les astres étaient de nature ignée.

Saint Anselme, par exemple, insiste sur cette proposition[3] : Le soleil, les étoiles, la plupart des planètes sont des globes

1. Joannis de Janduno *Expositio super libro de substantia orbis cum quæstionibus ejusdem;* quæstio I : An cœlum componatur ex materia et forma.

2. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cœlo et Mundo;* libri I quæstt. I et II.

3. *Opuscula* Beati Anselmi, archiepiscopi Cantuariensis, ordinis Sancti Benedicti. *Liber de imagine Mundi;* lib. I, capp. XXIV et XXV.

de feu; la lune est aussi un globe de nature ignée, mais mélangé d'eau; quant au firmament, auquel sont attachées les étoiles fixes, c'est une voûte formée d'eau congelée, devenue solide comme du cristal.

Aux *Livres des Sentences,* Pierre Lombard rappelle[1] l'avis des anciens auteurs qui imaginent un ciel aqueux ou qui veulent que les corps supérieurs soient de nature ignée.

C'est aux maîtres de l'ancienne Scolastique, tels que saint Anselme, bien plutôt qu'aux docteurs de la Scolastique péripatéticienne qu'il faudrait rattacher Nicolas de Cues.

Résumons brièvement ce que le Cardinal Allemand a dit de la constitution des corps célestes.

Il n'existe pas de surface qui termine actuellement le Monde[2]; car, hors du Monde il y aurait encore un lieu, ce qui est absurde. Le Monde n'est donc pas infini, mais il n'est pas non plus fini, car il n'existe point de bornes actuelles qui l'enferment.

Puisque aucune surface ne le limite, il ne saurait avoir de centre.

Dès lors, la Terre ni aucun astre ne peut se trouver au centre du Monde. D'ailleurs, ni la Terre ni aucun corps céleste n'a de centre; tous les astres, en effet, ont une figure voisine de la figure sphérique; mais aucun d'eux n'est une sphère parfaite, car, dans le Monde concret, le maximum de rotondité ne saurait être atteint, non plus qu'aucun maximum absolu; il ne saurait exister un corps tellement sphérique qu'on n'en pût concevoir un autre qui le serait plus exactement, et ainsi de suite à l'infini.

De même que la Terre ne peut être au centre du Monde, centre qui n'existe pas, de même le Monde ne saurait être contenu en une sphère céleste, qu'on veuille d'ailleurs nommer cette sphère la huitième, la neuvième ou la dixième; le Monde, en effet, n'admet aucune limite concrète.

« La machine du Monde[3] se comporte donc comme si elle

1. Petri Lombardi Episcopi Parisiensis *Sententiarum libri IV;* lib. II, dist. XIV, artt. 1 et 2.
2. Nicolai de Cusa *De docta ignorantia* liber secundus, cap. XI.
3. Nicolai de Cusa *De docta ignorantia* liber secundus, cap. XII.

avait son centre partout et sa circonférence nulle part, car Dieu est à la fois son centre et sa circonférence. »

Ni la Terre ni aucun corps céleste ne peut être absolument immobile[1], car, dans l'Univers contracté, le minimum absolu de mouvement ne saurait être réalisé.

Tous ces corps donc se meuvent, les uns plus, les autres moins.

Le Soleil se meut d'orient en occident; Vénus se meut de même, mais son mouvement est moindre; suivant la même progression descendante, nous voyons Mercure se mouvoir moins que Vénus, la Lune moins que Mercure, et la Terre encore moins que la Lune[2].

La Terre[3] a donc une figure voisine de la sphère, mais elle n'est pas exactement sphérique; elle se meut suivant une trajectoire qui est à peu près circulaire, mais qui n'est pas un cercle parfait, car le cercle parfait ne saurait se rencontrer dans le Monde créé.

La Terre n'est point essentiellement différente d'un astre tel que le Soleil. S'il nous était donné de pénétrer à l'intérieur de cette clarté solaire que nous voyons, nous y trouverions une sorte de terre centrale, entourée d'une nuée aqueuse, puis d'un air plus pur que le nôtre, enfin d'une zone ignée superficielle; ces quatre couches successives se comporteraient comme les quatre éléments terrestres.

De même, si un homme se trouvait hors de la région du feu, la Terre lui apparaîtrait semblable à une étoile lumineuse ou à un soleil splendide.

La Lune est constituée comme la Terre et comme le Soleil; elle aussi a une lumière propre; mais cette lumière, nous ne pouvons pas la voir comme nous voyons la lumière du Soleil, parce que la Terre ne se trouve pas en dehors de la zone ignée de la Lune; elle se trouve plus près du centre de cet astre, dans une région comparable à notre région aqueuse.

1. Nicolai de Cusa *De docta ignorantia* liber secundus, cap. XI.

2. Nous résumons ici ce que Nicolas de Cues enseigne, touchant les mouvements des corps célestes, dans son écrit *De docta ignorantia*. Il a émis des opinions toutes différentes dans une note manuscrite qui a été découverte par Clemens et publiée par lui en 1847. Comme cette note n'a pu être connue de Léonard de Vinci, nous n'en parlerons pas ici.

3. Nicolai de Cusa *De docta ignorantia* liber secundus, cap. XII.

La Terre est donc une noble étoile, et les étoiles ont une constitution élémentaire semblable à celle de la Terre. Il est à penser d'ailleurs que, comme la Terre, chaque astre a ses habitants, différents d'un astre à l'autre et marquant, par leurs caractères particuliers, la prédominance des influences spéciales de l'astre où ils vivent.

Le Monde n'ayant pas de centre, on ne peut plus dire que les corps graves ont pour mouvement naturel un mouvement rectiligne dirigé vers le centre du Monde, que le mouvement naturel des corps légers est un mouvement rectiligne qui fuit ce même centre; la théorie de la pesanteur construite par Aristote n'a plus de sens.

Par quoi Nicolas de Cues va-t-il remplacer cette théorie? Par une doctrine pythagoricienne, plus ancienne que la doctrine d'Aristote, et que celle-ci avait supplantée. Le mouvement naturel d'une partie d'un élément tend à la réunir au reste de cet élément; le semblable marche vers son semblable pour en sauvegarder l'intégrité.

« Tout mouvement d'une partie a pour objet la perfection du tout[1]; c'est pourquoi les graves se portent vers la Terre et les corps légers vers le haut; c'est pourquoi la terre se porte vers la terre, l'eau vers l'eau, l'air vers l'air et le feu vers le feu; autant que faire se peut, le mouvement du tout tend vers le circulaire et toute figure vers la figure sphérique. »

Ce passage renferme en germe, semble-t-il, la théorie de la gravité que Copernic substituera à la théorie péripatéticienne. Selon cette nouvelle théorie, la Terre, prise dans son ensemble, n'est ni grave ni légère, et il en est de même de tout astre. La vérité de ce corollaire n'exige aucune hypothèse nouvelle.

C'est ce que Nicolas de Cues semble n'avoir pas aperçu. Il indique[2] certaines considérations que leur brièveté rend quelque peu obscures, mais qui ne paraissent pas susceptibles d'une interprétation autre que celle-ci :

Les divers éléments qui composent une étoile, telle que la Terre, sont les uns lourds — et ils tendent vers un certain

1. Nicolai de Cusa *De docta ignorantia* liber secundus, cap. XII.
2. Nicolai de Cusa *De docta ignorantia* liber secundus, cap. XIV.

point — les autres légers — et ils fuient ce même point; l'astre entier ne s'approche ni ne s'éloigne de ce point, il n'est ni lourd ni léger, parce que la pesanteur de certains de ses éléments est exactement compensée par la légèreté des autres; grâce à cette exacte compensation, l'astre demeure supendu dans l'espace. Pour créer le Monde, Dieu a fait appel aux quatre sciences mathématiques, l'Arithmétique, la Géométrie, la Musique et l'Astronomie; l'exacte balance dont nous parlons est l'œuvre de la divine Géométrie.

N'est-ce pas le sens qu'il faut attribuer aux passages suivants :

« Par la Géométrie, Dieu a figuré la proportion des éléments, de telle sorte que de cette proportion découle la fermeté, la stabilité et la mobilité selon les conditions qu'il a voulues... Les éléments ont donc été constitués par Dieu en un ordre admirable; il a créé toutes choses avec nombre, poids et mesure; le nombre ressortit à l'Arithmétique, le poids à la Géométrie, la mesure à la Musique. »

« La gravité, en effet, se soutient dans l'espace parce que la légèreté l'y contraint; la terre, qui est grave, se trouve comme suspendue dans l'espace par le moyen du feu; la légèreté lutte contre la pesanteur comme, par exemple, le feu contre la terre... »

« Qui pourrait se défendre d'admirer cet Ouvrier qui a usé d'un art si parfait lorsqu'il a constitué les sphères célestes, les étoiles et les diverses régions des astres? Par sa précision, la variété est partout et cependant toutes choses concordent... Il a réglé les rapports des diverses parties des astres de telle sorte qu'en chacun d'eux, les parties se meuvent vers le tout, que les corps graves se dirigent en bas vers le centre, que les corps légers montent en s'éloignant du centre, et que l'ensemble éprouve le mouvement orbiculaire autour du centre que nous constatons dans les étoiles. »

Cherchons dans les notes de Léonard de Vinci la trace de ces pensées de Nicolas de Cues.

En une précédente étude[1], nous avons réuni et analysé bon

1. *Albert de Saxe et Léonard de Vinci*, V (*Études sur Léonard de Vinci*, première série, pp. 39-49).

nombre de fragments contenus au cahier F; nous y avons vu Léonard étudier les diverses explications de la tache lunaire qui se trouvent rapportées par Albert de Saxe dans ses *Questions* sur le *De Cœlo,* puis proposer à son tour une explication nouvelle; cette explication attribue la splendeur lunaire à la lumière solaire réfléchie par la surface d'un Océan que rident les vagues; les taches obscures sont des continents ou des îles; la Lune et la Terre sont donc des astres analogues.

Par là, Léonard est conduit à formuler cette proposition[1] :

« Comment la Terre n'est pas au milieu du cercle du Soleil, ni au milieu du Monde, mais bien au milieu de ses éléments, qui l'accompagnent et lui sont unis. Et pour qui serait sur la Lune, autant elle est au-dessus de nous avec le Soleil, autant paraîtrait notre Terre avec l'élément de l'eau, faisant le même office que fait la Lune pour nous. »

Léonard est-il parvenu à une telle conclusion par la seule force de ses méditations, ou bien a-t-il été guidé vers cette audacieuse conséquence par la lecture de Nicolas de Cues? Il est difficile de ne pas pencher vers cette seconde opinion si l'on compare cette note du grand peintre[2] : « Tout ton discours a à conclure que la Terre est une étoile presque semblable à la Lune, et ainsi tu prouveras la noblesse de notre Monde » à cette phrase[3] écrite par l'Évêque de Brixen : « Notre Terre est donc une noble étoile. »

D'ailleurs, les cahiers où se trouvent en grand nombre les réflexions inspirées à Léonard par la lecture des écrits de Nicolas de Cues, nous offrent mainte note qui a trait à l'analogie de la Lune, de la Terre et des étoiles.

C'est ainsi qu'au cahier A nous trouvons un passage[4] où Léonard résume sa théorie de la lumière lunaire :

« *Ce que c'est que la Lune.* — La Lune n'est pas lumineuse par elle-même, mais elle est bien apte à recevoir la nature de

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 41, verso.
2. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 56, recto.
3. Nicolai de Cusa *De docta ignorantia* liber secundus, cap. XII.
4. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. A. de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 64, recto.

la lumière, à la ressemblance du miroir ou de l'eau ou d'un autre corps luisant... Si tu vois se mirer le Soleil ou la Lune dans une eau qui te soit voisine, leur grandeur te paraîtra dans cette eau être la même qu'elle te paraît dans le Ciel. Et si tu t'éloignes d'un mille, elle te paraîtra cent fois plus grande; si tu vois le Soleil se mirer dans la mer, au moment où il se couche, il te paraîtra grand de plus de dix milles, parce que son image dans l'eau occupera plus de dix milles marins. Si tu étais où est la Lune, le Soleil te semblerait se mirer dans autant de mers qu'il en éclaire à la journée, et la terre ferme te paraîtrait dans cette eau comme te paraissent les taches obscures qui sont dans la Lune, taches qui font aux hommes qui sont sur la Terre juste le même effet que ferait notre monde à des hommes qui habiteraient la Lune. »

Au cahier G, nous retrouvons [1] des raisonnements analogues que termine cette conclusion : « Donc il est nécessaire que cette Lune soit eau. »

Ces pensées sur la constitution du globe lunaire hantaient l'esprit de Léonard dans le temps même que la Métaphysique de Nicolas de Cues lui inspirait une philosophie de la *forza,* dans le temps que la lecture du *De staticis experimentis* lui suggérait des procédés propres à étudier le mouvement d'un navire au large ou de la Terre dans l'espace. Il est donc permis de penser que les hypothèses astronomiques de l'Évêque de Brixen n'ont pas été sans influence sur celles du grand peintre.

Comme Nicolas de Cues l'avait supposé avant lui, le Vinci admet que la Lune ne se compose pas seulement d'un corps solide en partie recouvert d'eau, mais qu'elle comprend encore, comme notre Terre, une couche d'air et une couche de feu :

« Si la Lune a des ondes [2], ces ondes ne peuvent exister sans vent ; le vent ne peut exister sans vapeurs terrestres qui sortent de l'humidité, attirées par la chaleur et demeurent au-dessous de l'air. Il est donc nécessaire que le corps de la Lune ait terre,

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. G de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 20, recto.
2. Léonard de Vinci, *Codice Atlantico,* fol. 112, verso, *a.* — Cf. Mario Baratta, *Op. cit.,* p. 20.

eau, air et feu, avec les mêmes conditions de mouvements que nos éléments. »

Ces conditions auxquelles les éléments lunaires sont soumis en leurs mouvements semblent avoir grandement préoccupé Léonard. Le corps de la Lune est *dense,* dit le grand artiste, entendant certainement par là qu'il est *solide;* il doit donc être pesant; dès lors, pourquoi ne descend-il pas vers le centre du Monde comme nos graves terrestres?

Nous trouvons déjà comme un rapide énoncé de ce problème dans cette note au crayon par laquelle débute le cahier K[1] :

« La Lune dense et grave; dense et grave comme est la Lune... »

Ce problème est plus nettement posé et la solution en est comme esquissée dans le fragment suivant[2] :

« Il n'y a pas de corps très léger qui soit opaque. »

« Aucun corps plus léger ne peut demeurer sous un corps moins léger. »

« La Lune est-elle, oui ou non, située au milieu de ses éléments? Et si elle n'a pas une situation particulière en ses éléments, comme la Terre, pourquoi ne tombe-t-elle pas au centre de nos éléments? Si la Lune n'est pas au milieu de ses éléments et si cependant elle ne descend pas, c'est donc qu'elle est plus légère que l'autre élément[3]; et si elle est plus légère que l'autre élément, pourquoi est-elle solide et non transparente? »

La solution du problème posé se précise dans le remarquable passage que voici[4] :

« *De la Lune.* — Aucun corps dense (solide) n'est plus léger que l'air. »

« Nous avons prouvé que la partie de la Lune qui resplendit est de l'eau, qui réfléchit le corps du Soleil et reflète la splendeur qu'elle en a reçue. Nous avons vu comment si une telle

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. K de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 1, recto.

2. Léonard de Vinci, ms. *Arundel* 263 *de la Bibliothèque du British Museum,* fol. 94, recto. — Cf. Mario Baratta, *Op. cit.*, p. 16.

3. C'est-à-dire : que tout élément terrestre.

4. Léonard de Vinci, ms. *de la Bibliothèque du comte de Leicester,* fol. 2, recto. — Cf. Mario Baratta, *Op. cit.*, p. 275.

eau était sans onde, elle se montrerait toute petite, avec une splendeur presque égale à celle du Soleil. »

« A présent, il nous faut prouver si la Lune est un corps grave ou léger. »

« Nous confessons que sur la Terre, à tout degré de hauteur s'acquiert un degré de légèreté, en sorte que l'eau est plus légère que la terre, l'air que l'eau, le feu que l'air, et ainsi de suite. »

« Il semble que la Lune, ayant densité comme elle a en effet, doit avoir gravité; et si elle a gravité, que l'espace au sein duquel elle se trouve ne la peut soutenir; et, par conséquent, qu'il lui faut descendre vers le centre de l'Univers et se conjoindre à la Terre; si elle ne descend elle-même, ses eaux du moins devront tomber; la Lune en sera dépouillée et elles tomberont vers le centre, et elles laisseront la Lune dépouillée et sans lumière. La Lune ne se comportant pas de la sorte, c'est un signe manifeste qu'une telle lune est revêtue de ses éléments, à savoir d'eau, d'air et de feu et qu'ainsi elle se soutient dans l'espace en soi et par soi, comme fait notre Terre avec ses éléments en cet autre espace [où elle se trouve]; et que les graves de la Lune font même office en ses éléments que font les autres graves [les graves terrestres] en nos éléments. »

Quel sens exact faut-il attribuer aux fragments que nous venons de citer?

Faut-il y voir cette affirmation : les éléments lunaires sont unis à la Lune et tendent vers elle lorsqu'ils en sont séparés comme les éléments terrestres sont unis à la Terre et tendent vers la Terre lorsqu'ils en sont détachés? Assurément, cette proposition est dans l'esprit de Léonard. N'a-t-il pas écrit[1] : « Toute partie a une tendance à se réunir à son tout pour échapper à son imperfection »? Et cette phrase n'était-elle pas comme la traduction de celle-ci[2], qui est de Nicolas de Cues : « Omnis motus partis est propter perfectionem ad totum »?

Cette proposition suffirait à expliquer que la Lune n'a aucune tendance à tomber sur la Terre; elle a suffi à Copernic pour

1. Léonard de Vinci, *Codice Atlantico,* fol. 59, recto.
2. Nicolai de Cusa *De docta ignorantia* liber secundus, cap. XII.

admettre que chaque astre gravite seulement vers lui-même et nullement vers le centre du Monde, et Guillaume Gilbert et Galilée s'en sont contentés après Copernic. Représente-t-elle toute la pensée de Léonard? Nous ne le croyons pas; il nous semble qu'elle laisse inexpliquée une partie de cette pensée. Pourquoi Léonard, toutes les fois qu'il veut rendre compte de l'équilibre de la Lune dans l'espace, insiste-t-il sur cette supposition qu'elle n'est pas seulement un noyau solide recouvert d'eau, mais qu'elle a aussi air et feu, que cet air et ce feu l'enveloppent comme ils enveloppent la Terre? Si sa pensée était simplement celle que développera Copernic, il n'aurait que faire de cet air et de ce feu pour prouver que la Lune n'est ni grave ni légère. Tout ce que dit Léonard s'entend au contraire fort bien si l'on imagine que sa pensée soit celle même de Nicolas de Cues; la présence du feu dans la Lune est indispensable, car c'est la légèreté de ce feu qui compense exactement le poids des autres éléments lunaires; c'est cette légèreté qui retient la Lune, qui l'empêche de choir au centre du Monde, comme la lourdeur de la terre, de l'eau et de l'air qui se trouvent dans la Lune l'empêchent de fuir ce centre. Les éléments terrestres assurent de la même manière l'équilibre indifférent de la Terre dans l'espace; tel est le sens véritable de ce passage[1] : « Comment la Terre n'est pas au milieu du cercle du Soleil, ni au milieu du Monde, mais bien au milieu de ses éléments qui l'accompagnent et lui sont unis. »

Cette interprétation rend compte de tout ce que Léonard a dit touchant la suspension de la Lune dans l'espace; peut-être, cependant, hésiterait-on à lui attribuer cette théorie trop naïve si l'on ne songeait qu'elle lui a été suggérée par Nicolas de Cues.

Parmi les influences si nombreuses que Léonard a subies, il en est deux qui ont prédominé; ce sont celle d'Albert de Saxe et celle de Nicolas de Cues; elles n'ont point agi séparément ni à l'encontre l'une de l'autre, mais elles ont conflué dans son esprit, elles s'y sont intimement mêlées, et leur union a engen-

1. *Les manuscrits* de Léonard de Vinci, ms. F de la Bibliothèque de l'Institut, fol. 41, verso.

dré plusieurs de ses pensées les plus originales; en cette étude, nous en avons vu maint exemple; celui que nous venons de rencontrer n'est pas le moins digne d'attention; lorsque Léonard rejetait le système géocentrique, sa méditation était nourrie à la fois de la lecture des *Subtilissimæ quæstiones in libros de Cœlo* et des *De docta ignorantia libri tres*.

Léonard était de son siècle et de son pays; les livres qu'il lisait étaient aussi ceux que ses contemporains, que ses compatriotes étudiaient. Son exemple nous montre qu'en l'Italie du Nord, à l'aurore du XVIe siècle, on méditait les enseignements de maître Albert de Saxe et du Cardinal Nicolas de Cues. Or, en ces années-là, le jeune Nicolas Copernic parcourait les Universités de Bologne, de Padoue, de Ferrare, de Rome, recueillant avidement les enseignements des maîtres italiens; à ces enseignements se mêlaient les échos de ceux qu'au XIVe siècle, Albertutius avait donnés à Paris, de ceux qu'au XVe siècle, le Cardinal Allemand exposait en des traités d'une si audacieuse originalité. Ces deux génies, que Léonard a si profondément médités, ont contribué pour une grande part à la révolution copernicaine.

P. DUHEM.

DEUX PAMPHLETS IGNORÉS D'UN GALLOPHOBE ITALIEN

DU XVIIIe SIÈCLE

Parmi diverses brochures, feuilles volantes et volumes acquis lors de visites assidues aux étalages que les marchands de bric-à-brac ont coutume, au *Rastro* madrilègne, d'exposer à même le sol dans l'espace qui s'étend entre la *plaza del Rastro,* tout le long de la *Ribera de Curtidores*, jusqu'à la *Ronda de Embajadores* — spectacle, les dimanches matin surtout, d'une animation rappelant les descriptions de la place *Navone* aux temps de la Rome papale — je retrouve, avec la note : *Comprado en la Ronda de Toledo, en 26 de Octubre de 1901, por el precio de un real*, que j'y affixai au crayon le jour même, deux *folletos* de quatre pages doubles, dont le premier : *il gallispano, etc.* ne porte aucune mention d'imprimeur, de lieu et de date, mais est facile à dater par son contenu, et semble, d'autre part, par sa disposition typographique, avoir été imprimé au même lieu et à la même officine que le second : *Littra, etc.,* de format exactement semblable. Comme, en outre, ce dernier contient des poésies d'un « *aces* » et que le premier a pour auteur un « *acceso gelato* », il est fort probable qu'ils émanent du même gallophobe. Je ne sache pas que dans aucun ouvrage d'histoire et de littérature sur la période historique qu'ils touchent, il ait été fait mention d'eux[1] et n'en ai rencontré la description, même la plus rapide, dans aucun catalogue bibliographique italien. Sans doute sera-t-il plus aisé qu'il ne me l'a été à quelque érudit d'au delà des Alpes d'identifier l'auteur des deux curieuses diatribes dont je reproduis ci-dessous très fidèlement le texte.

CAMILLE PITOLLET.

1. Je recommande, comme étude des pamphlets ayant trait à la Guerre de Succession espagnole, la thèse de doctorat de M. Carl Ringhoffer : *Die Flugschriften-Literatur zu Beginn des spanischen Erbfolgekriegs* (Berlin, 1881, 120 p. in-8). L'auteur, qui traite page 80 *seq.* de l'impression produite en Italie par les événements d'Espagne, ignore ceux des documents qui vont suivre qui s'y rapportent.

IL GALLISPANO | CHIMERA POLITICA, | Ò SIA | LA MODERNA SUCCESSIONE | DELLE SPAGNE. | GIOCOSERIO, | DELL' ACCESO GELATO | ALL' ITALIA.

Quem sterilis, non cæcus amor, sterilisque fefellit | Spes, sic non sterili ludebat arundine Vates.

[Frontispice de feuillages au centre duquel est représenté l'aigle à deux têtes des Habsbourg.]

ALL' ITALIA.

GIOCOSERIO.

Due Nature complete insieme unite
Se si possono dar lo san gli Dei,
Ma frà gli Huomini ancor pende la Lite.

Fanno tanto romor tutti i Licei
Per pubblicarne una sentenza soda,
Che Sinagoghe ormai paion d'Ebrei.

Doue[1] more, e rinasce ognor la Moda
Di Nature simili un Parto è nato
Con la cresta, con l'ali, e con la coda.

D'Un, ch'essendo Pastor[2] fà da Soldato,
E di Cabala Franca[3] unica Prole
Gallispano in Parnaso Ei uien chiamato.

Politica Chimera, e non da fole
Ei due Nature unite, in se contiene
Frà lor contrarie: A Lui le infuse il Sole[4].

Di Spagnol, di Francese Aria ritiene,
Ma fà le Fiche a lo Spagnol sú gli occhi,
E un Sinone[5], e sà far l'Huomo dabbene.

1. Francia.
2. Capitano delle Guardie a Cauallo del Duca di Angiò.
3. Testamento supposio di Carlo II.
4. Impresa di Luigi XIV.
5. Costui indusse con fraude Priamo, a riceuere in Troia il Cauallo, fatale a quella Città.

D'Ispana Monarchia fino a' finocchi
Ei, ch'in uoler la Parte[1], il Chiodo hà fisso
Sfodra di Marte, contro Astrea gli Stocchi.

Lo Spirto Diuo[2], ed il Monton di Frisso[3]
Tratta con forma egual : Questo è un Abuso,
Che orror può cagionar anche a l'Abisso.

Perché di Francia uiua Spagna a l'Uso
Si rompe il Capo in riformar Castiglia,
E intanto a Lei uende per Lancia il Fuso.

Dà di Naso a l'odor de la Giunchiglia[4],
Nè può soffrir la Grauità Spagnola,
Ha grande Antipatia con la Goriglia[5].

Mena per man, di Spagna i Grandi a Scola
E lor insegna a infarinarsi il crine,
Ma d'ogni lor Mulin[6] ferma la Mola.

De le Grandezze lor sù le Ruine
Fonda a la Sua le Base, e fà proteste,
Ch' altro non hà, che l'Util lor per Fine.

L'huoua assettando ben dentro le Ceste[7],
Vuol, che di Spagna sia Francia Sorella,
Ma Questa elegge a comandar le Feste.

Torto non gli si dia : De la Gonnella
Stringe più la Camicia, e ancor s'accosta
La Gualdrappa al Caual men de la Sella.

Eì, che Allodole inuan mai non apposta[8],
E, ch' Altri induce a comprar Gatta in sacco[9],
Manda l'Ispano a lo Spedal per Posta.

L'Ispan, che, sciolto da gran Tempo il Bracco[10],
Ha le Budella[11] nel panier, ui corre,
Non però cessa di tomar Tabacco.

1. Voler la parte fin' al finocchio *Prov.* Di chi uuole di ció, che gli tocca, fin'a un minimo Che.
2. Ordine del Cordon Bleu.
3. Ordine del Toson d'Oro.
4. Giunchiglia, Fior di Spagna.
5. Collare alla Spagnuola.
6. Perche i Francesi tirano l'Acqua al lor proprio.
7. Assettar l'huoua nel paniere, ó nelle ceste, *Vale,* Accomodar bene le Cose sue *Crus.*
8. Appostar le Allodole. *Vale,* perdere il Tempo, osseruando i Fatti altrui.
9. Comprar Gatta in sacco. *Vale,* senza chiarirsi ben del uero. *Crus.*
10. Sciorre il Bracco. *Vale,* impazzire. *Crus.*
11. Hauer le Budella nel paniere. *Vale,* hauer gran paura. *Crus.*

Gallo instabile, e altier più non abhorre,
Ei, che par Cornacchion di Campanile [1],
El suo Nemico a confettar concorre.

Quel gran Sussiego suo fatto è si uile,
Che al Gauacio [2] Cabron fà di sombrero,
E soffrir del Coquin può lo staffile.

Al Giogo il Gallispan tratto l'Ibero
Per porti al piede, o bella Italia, i Ferri,
Già di due Monarchie tesse un' Impero.

De la Guascogna Rodomonti, e Sgherri [3]
Roba ed Onor de' Figli tuoi già spinge
A desolar : Nè ancor Tu Spada afferri?

Col gran Muro de l'Alpi il Suol ti cinge,
Con Fossa grande il Mar : Cesare [4] inuitto
Per Te, col suo Gran Figlio [5], il Brando stringe.

Dal Nord al Pò, che per Fetonte afflitto
Sforza de' Pioppi [6] a lagrimar le scorza,
Per Te i Dani guerrier [7] fanno tragitto.

Franco Ciro il Valor proua, e la Forza
D'Angla Tomiri [8], e del tuo sangue in parte [9]
La sete in lui Gallico sangue ammorza.

Torce l'Olanda a tuo fauor le Sarte,
S'arman Sassoni, e Prussi [10] in tuo Soccorso,
Benchè i Boi [11] d'imbrogliar tentin le Carte.

Col Suol, col Mar è in tua Difesa accorso
Di più Genti il Valor : Sola Tu giaci
In uil Sopor col Gallispano al dorso.

Scotendo i uanni suoi, spente hà le faci
Ei de le Glorie tue, nè ti risenti?
Ti dà la Francia un piè di dietro, e taci?

1. Cornacchia di Campanile. *Significa* Huomo cupo. *Crus.*
2. Cosi chiamasi nelle Spagne il Francese.
3. Sgherro, *Dicesi* di Chi fa del Brauo.
4. Leopoldo Magno.
5. Re de' Romani.
6. Sorelle di Fetonte, cangiate in Pioppi.
7. Truppe di sua Maestà Danese in Italia.
8. Anna la Grande, Regina d'Inghilterra.
9. Tregua in Italia, procurata segretemente *(sic)* dalla Francia.
10. Truppe delle Maestà Polacca, e Prutenica, destinate in Italia.
11. Bavari.

D'esser l'unica Erede e poi rammenti
De la Virtù de' prischi Eroi di Roma?
Sia con tua pace; Non è uer. Tu menti.

Quelli al piè si mirar la Gallia doma
E del Feretrio Dio famoso il Tempio [1]
Per le Spoglie de' Galli ancor si noma.

Tu di que' Galli con indegno esempio
Soffri inulta gli affronti allhor, che fanno
Del tuo Sangue più illustre [2] iniquo scempio.

Ma quì a finir l'Ingiurie tue non uanno,
Perchè i Principi tuoi ne l'esser schiaui
Fatti dal Franco Re Pari [3] saranno.

Ah! Ben son del tuo Genio i Sensi ignaui
Se Tu de l'Onor tuo le macchie enormi
Col Sangue al fin di Chì le fè, non laui.

Folle, ch'io son! Tu dormi : E non conformi
Hanno Sensi i miei Carmi a i Sensi tuoi :
Il tuo Sonno è fatal : Riposa, e dormi

Che Tu far, per far Mal, Meglio non puoi.

A ROMA

SCOSSA DA' TREMUOTI.

Tu dormi ancora, o Roma : Il Giglio aurato
Lampo guerrier sù gli occhi tuoi [4] sfauilla :
Ed assorda del Sol [5] l'Araldo [6] alato
Col suo Canto al tuo Ciel l'aura tranquilla.

Fà de' tuoi Regni [7] al Rapitor [8] il Fato
Con sei gole latrar l'Antro di Scilla [9] :
Tu i latrati non odi, e inuan sdegnato
De' tuoi lunghi Sopori il Suol uacilla.

1. Tempio di Gioue Feretrio, nel quale furono appese le Spoglie de' Galli sconfirti *(sic)* da' Romani.
2. Nobili Napolitani fatti morire per ordine di Francia.
3. Dignità grande in Francia.
4. Francesi nel Regno di Napoli.
5. Impresa del Re di Francia.
6. Il Gallo.
7. Napoli, e Sicilia.
8. Duca di Angiò.
9. Figlia di Forco, la quale uien descritta in un' Antro : *Higiuo (sic)* fauoleggia, esser nati da Lei sei Cani, ne' quali, altri finge trasformata parte del fuo Corpo da Circe, uicino di Peloro in Sicilia.

Di porti al Giogo con insidie ignote
Spera un torbido Marte, e par, che formi
A si gran Speme il tuo dormir la Cote.

Roma infelice! A tuoi Letarghi enormi
Tuonano i Cieli, e sorda sei? Ti scuote
Co' Tremoti la Terra, e ancor Tu dormi?

IL FINE

LITTRA | D' MSER PROQUL TIMLINDU | DA PIANOR, | BIDEL D'L SCHOL D' BULOGNA | A UN SCULAR TIROLES, | CVN D'L PUESII | D'L ACES, ACADEMIC ZLÀ, | SOVRA L' SASSÀ | D 'I VILLAN | D' AL TIROL | E | LA BATAIA | D' ECKEREN, | PERSA | DA I FRANCIS | IN T'I PAIS, BASS.

[Frontispice de feuillages, avec, au centre, l'aigle impérial à deux têtes.]

Sgnor miè Patron Culindissm.

AM' l' era squas insunià, ch' i Villan d' al Tirol vleven dar l' so fadigh à quj dsgrazià d' i Bauaris, e à i Monsu Mazzasett, e Stropiaquatords d' Franza suo' Amigh, cm Vusgnurie pr grazia sò, m' ha scritt, ch' j han fatt : S' jj l' han sunà, sô dann : Chì cerca, troua, e tant s' fora al Vlud, quant al Bisel. A m' in ralliegr cun Liè d' tutt cor, psendm ben imazinar, ch' l' harà sintù un gust strampalà, ch' i Villan d'al sò Paies haven mustrà i dient à i suo' Nmigh, e fatt iust una d' quegl' Ovr', ch' fan numinar j' Homen in tutt i Ruglitt d' al Mond. I Francis, s' ben j han porr a d' i Barbuzzal d' i Tudisch più, ch' i Fansin d' la Borda, j havevn critt d' psser qust' Ann, pr uie d' imbruoi, far al Braganos soura d' lor, mo j han da pr d' for a pur assà, e truuà d' haver fatt mal i suo' cunt. I ponn ben sbattr al becch, e far al Squarchion i Braui d' al Quaia; mo i Tudisch jj la faran sempr vder in candela, prch' jjn più fort in gamba, e j han i rugnun più grouss d' lor. A s' sol dir pr Pruverbi, ch' la cò, è la più dura da scurtgar, e pr stà rason ma, mi a son d'upinion, ch' i Francis haven d' haver poc hunor d' l so Armad in t' al fin d' stà Campagna, e ch' i sippen in prigul d' vders cazzà trà l' us, e' l Mur, pr n' dir trà l' Forch, e al Pont d' Rhein, quand pr n' andar à Pilastrin j n' haven judizi d' segar la melga in t' l' j uccasion, cmod j han fatt poc fà à Pontplgrin, dov j han alzà i gaspr, à fuoza d'i Borsaruò, quand j' han driè i Sbirr, ò Suldà d' Manin. I han pò dà in tant scandsenzj in t' l vsmanz d' al Pò, sacchzand fin al Pajes d' Chì j pò dar un par d' Chiav in s' la testa, e pudarj, com à Malch, un urecchia, ch' i pren ben prest tor

cumià da l' Italia. Al Diavel n' fà mai più al Trentapara in t' al Corp d' un Inspirtà, s' n' quand al stà pr uscirn. Anz, ch' a j hò porra, ch' anc in t' i Pais Bass in tegnin vder la sò Fortuna in t' l man d' al Medgh, e d' al Zirusic. J Ulandis, à bon cont, jj han mnà adoss l' man em tant Piffar, e s' ben i Francis à Echeren j eren trei uolt più d' lor, j n' han fatt, ch' fars smattar, e j han tgnù cuoiersela dal Camp d' la Battaia. A staren à vder, s' harò fatt cm al Strolgh d'Abruzz, ch' cgnuseva gl' Vrtigh al bur. Intant, prchè Vusgnurie s' dletta d' Puesij, a in dò qui just cinq, ò sie. An sò mo, s' l' j dar an in t'l'humor. A sò ben, ch' al mie humor d' mi, l'è d' far d' man, e d' piè, prchè Liè possa tuccar cun man, ch' à n' iè Barba d' Hom sott l' Strell, ch' sippa, cmod a son mi.

Bulogna 20. d' Lui 1703.

D' VUSGNURIE.

Humilissm, e Ubligatissm Seruitor
Proqul Timlindu.

PR L' SASSA | D' J VILLAN D' AL TIROL, TERMINÀ CUN LA | DSTERMINATION D' UN CORP D' SULDÀ D' BAUIERA, E | D' FRANZA.

Taruô Minghina. Anc i Villan d' al Mont
Fan ben altr, ch' mundar Nespl, e Marun :
Jin lor, ch' dan à vder, ch' al fin d' al cont
S' arvoltn al Pullarol spess i Pizzun.

Quj d' al Tirol d' i Bavaris à front
Fan uolar l' Sassà, cm losn, e trun :
E cun lor d' i Francis mandn a' Caront
Pist, a furia d' cuodn, e d' ghiarun.

N' eral mò mjj pr quist far al Zauai
In Franza, ch' d marchiar dritt à Patrass
Pr vler in t' al Tirol far i Sunai?

Fuors j han pinsà da Orphè farla i Smargiass?
Bon l' e al pinsier : E Chi tirar pò mai
Dal Tirol pien d' Munt altr, ch' d' i Sass?

PR LA BATAIA D' ECKEREN.

PERSA DA I FRANCIS, A I TRENTA D' ZUGN.

Just in t' al Di, ch' tramuntar fà Zugn
J Ulandis, e i Monsú s' foren i pagn :
E dands, à fuoza d' Orb, d' i colp tamugn
Chì casca mort, e chì stropià j armagn.

J tinen un pezz trà l' stuccà, trà i pugn,
Trà i Muschitt, e i Canun ferm al calcagn :
Mo resta dop rott à i Francis al grugn,
E perdn al Camp cun la Bataia i Gnagn.

Pers al Camp, d' i Timbal, Zent, & Insegn
Cum trì Fiur d' al culor d' I Mel Ghdogn,
Fan Fest, e Salv d' la Vitoria in fegn.

Pr capirn al Misterj, an iè bisogn
D' Asturlabj, mò sol d'un bris d'Inzegn,
Chì è qul, ch' n' sappa, ch'a s' god anc in Sogn?

A' BAVARESI

PER L'IMPRESA DEL TIROLO.

Bauaresi, in Tirol frà stretti Passi
Entrate a patto piano, e di galoppo :
Ma in Casa de' Villani, a farui grassi,
Trouate ne l'entrar più d'un' intoppo.

Volendo Voi, che stian con gli occhi bassi,
Gridan, *Der Dunner hol*[1], oh questo e troppo :
E pieni di furor, chì corre a i Sassi,
Chì gioca di Squarcina, e chì di Schioppo.

Ognun di Voi da quegli Eroi montani
Tanto chiede Quartier, che diuien roco,
Ma chì non sà fuggir, è fatto in brani.

L'Imprésa uostra fù di paglia un Foco,
E presto lo smorzar quattro Villani,
Le Nozze de i Baron duran ben poco!

RUSTICI TYROLENSES

GALLOS, ATQUE BAVAROS LAPIDIBUS OBRUUNT.

Gallica Gens Valles, Bojis ductoribus, Oeni
Ingreditur, Cortem quærit ibíque novum.
Appetit at saxis Bojos, Gallosque repentim
Oenipontini rustica Turba Soli.

1. *Der Donner hole,* variante de la locution allemande courante : *dass dich der Donner!* (« *que le diable t'emporte!* »)

Tunduntur, vitam Galli, Bojique petentes
Parcere nam saxis rustica Turba nequit.
Quid sperandum aliud Bojis, Gallisque fuisset?
Rustica Progenies nescit habere modum.

GALLIS, ATQUE BAVARIS EPITAPHIUM.

Hîc Galli, Bojique unà tumulantur: Utrisque
Hæc, quæ dant Tumulum, Saxa dedere necem.

A' FRANCESI | GIUNTI A' LIMITI DEL TIROLO DOPO LA STRAGE | DE' BAVARI, FATTA DA' VILLANI TIROLESI.

Del Tirol, che diè morte a' Boj si dura
Giunti, ò Galli, a le Porte, il piè fermate:
Leggete: Soura lor scrisse Natura,
Lasciate ogni Speranza, ò Voi, ch' entrate.

In Bulogna, Appres Jacmin da Munzun, 1703. In t' la Vie d' i Gombrud.

QUELQUES LETTRES INÉDITES DE A. F. OZANAM

A. F. Ozanam aima et admira l'Italie : Dante est le héros de ses thèses; la Sicile, la Toscane, Rome, le but de ses voyages; c'est à Pise enfin qu'il alla, atteint d'un mal qui ne pardonne pas, demander en vain la santé. Il fut en relations avec la plupart des personnages politiques qui illustrèrent le parti néo-guelfe de 1840 à 1850; il devint l'ami de Tommaseo, de Gino Capponi, de Vieusseux, etc.; mais dans sa correspondance publiée par ses disciples (Œuvres complètes, Paris, 1856) quelques lettres, à peine, témoignent de ces amitiés. Quoiqu'il y ait beaucoup à glaner dans les bibliothèques d'Italie sur les relations franco-italiennes de cette période, je n'ai recueilli moi-même, dans mes recherches, qu'un assez maigre butin, en ce qui concerne Ozanam.

Parmi les autographes du fonds Vieusseux à la Bibliothèque Nationale de Florence, j'ai trouvé deux lettres, datées de 1848, dans lesquelles Ozanam se montre préoccupé de plaire à ses amis de là-bas; on y perçoit aussi l'écho des discussions politiques de France. J'ai joint à ces deux billets cinq lettres (Bibliot. Universitaire de Pise, fonds Michele Ferrucci), dont quatre sont adressées en 1853 à M. Ferrucci, bibliothécaire à l'université de Pise, dernier ami d'Ozanam, et la cinquième, toujours de 1853, à Monseigneur della Fanteria, vicaire général à Pise. En dépit de la mort qui le guette, le savant ne cesse d'étudier et d'écrire; nous le surprenons en plein travail, et nous pénétrons un peu dans son intimité.

Il m'a semblé intéressant de publier en même temps une lettre d'Amélie Ozanam [1], femme de A. F. Ozanam, et une lettre en italien d'Antoine Ozanam, son père [2]. La première (Mar-

1. Bibliot. Univ. Pise. Fonds Ferrucci.
2. Bibliot. Nationale, Florence.

seille, 1853) est destinée à remercier Ferrucci de ses soins affectueux et à lui donner des nouvelles du malade. La seconde (Milan, 1809) est un curieux document biographique et linguistique; elle est adressée à Collini, avocat alors très considéré à Florence; Ozanam père lui fait simplement des offres de service. Nous savons, en effet, qu'au début de 1809 Antoine Ozanam se fixa à Milan où il reprit à la fois ses études littéraires et scientifiques[1]. Ce n'est que par la suite qu'il conquit ses titres de docteur en médecine et qu'il acquit à Lyon une juste notoriété dans cette profession.

Rachel LÉVI.

1. Sur ce point, je suis redevable de renseignements biographiques très précis à la complaisance de M. H. Vaganay, bibliothécaire des Facultés catholiques de Lyon.

I[1]

[A G. P. VIEUSSEUX[2]]

Paris, 21 janvier 1848.

Monsieur,

Vous avez eu pour moi des bontés si particulières pendant mon séjour à Florence, que je n'hésite pas à vous demander un service qui augmentera mes obligations. M. Niccolò Tommaseo[3], de Venise, m'ayant engagé à vous adresser les livres et paquets que je pourrais lui destiner, je vous prierais de vouloir bien recevoir pour lui un exemplaire de mon livre sur Dante et la Philosophie catholique au XIIIe s., et un autre de mon ouvrage sur les Germains avant le Christianisme.

Vous voudriez bien y joindre un exemplaire de la brochure sur les dangers de Rome et ses espérances dans le cas où Tommaseo ne serait plus sur le territoire autrichien; deux autres volumes sont destinés au libraire Porri et au bibliothécaire Milanesi de Sienne, avec deux brochures à M. le marquis Gino Capponi[4] et à M. l'abbé Lambruschini[5].

1. Florence, Bibliothèque Nationale. Carteggio Vieusseux, A, 77, n° 70.

2. Vieusseux était Suisse d'origine. Très actif et aventureux, il fonda à Florence, en 1819, un cabinet littéraire bien connu, qui devint le rendez-vous favori des lettrés et d'hommes politiques. Il fonda un peu plus tard un périodique fameux «l'Antologia». Les plus célèbres auteurs du temps y collaborèrent, mais le journal fut interdit trois fois et Vieusseux dut céder à l'autorité. (Cfr. P. Prunas, *Storia dell'Antologia*, 1906.) — Vieusseux était en correspondance avec presque tous les écrivains d'Europe, qui l'appréciaient pour son bon sens, son infatigable obligeance et son goût très éclairé pour les lettres.

3. Niccolò Tommaseo (1802-1874) fut mêlé de bonne heure au mouvement libéral italien; il devint en 1848 membre du gouvernement provisoire de Venise et ministre de l'Instruction publique. Manin, devenu dictateur, l'envoya à Paris solliciter l'appui de la France. C'est alors qu'Ozanam, à la suite d'une de ses conférences publiques en Sorbonne, fit appel à la générosité de ses auditeurs au profit de la malheureuse République. — Tommaseo écrivit à ce propos : « Dopo una di quelle sue lezioni non meno eloquenti che dotte, meditate et ispirate, si levò dalla cattedra, e di banco in banco andò raccogliendo nel suo cappello l'obolo per Venezia, con quel cuore che a Londra, lasciando ad altri gli spettacoli della magnificenza, saliva negli squallidi abituri del povero a portarvi l'elemosina del soccorso e della consolazione con carità riverente. » — Tommaseo et Ozanam eurent des relations amicales et suivies, mais leur correspondance n'a pas encore été publiée.

4. Gino Capponi (1792-1876), homme politique et écrivain. En 1848, lorsque Ozanam écrivait cette lettre, il venait d'être nommé ministre par le grand-duc Léopold II; mais, trompé par celui-ci et par ses collègues, Capponi donna sa démission.

5. L'abbé Lambruschini ne briguait aucun honneur; il vivait dans la retraite en s'occupant d'agriculture, à San Cerbone, près de Figline en Toscane; mais Vieusseux le découvrit en 1825, lorsqu'il fonda le *Journal agraire*. Depuis cette époque, il collabora tour à tour à la *Guida dell' Educatore*, aux *Letture per la Gioventù;* il partagea les

Enfin une brochure et un petit volume intitulé : « l'éducation de Chapone » sont pour un de mes cousins, M. Staranedio de Florence, qui ira les réclamer chez vous. Je rembourserai tous les frais que cet envoi pourrait occasionner, mais surtout, Monsieur, je vous serai tout à fait reconnaissant de l'embarras dont vous aurez bien voulu vous charger; ne vous en prenez qu'à cette complaisance et à cette bonne grâce dont ils ne peuvent perdre le souvenir.

Votre serviteur très humble et très obéissant,

A. F. OZANAM.

II

[A G. P. VIEUSSEUX]

Paris, le 25 avril 1848.

Monsieur,

Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser la copie d'une admirable lettre de M. Tommaseo à M. Bixio[1], et quatre numéros du journal *la Fratellanza*. Laissez-moi vous remercier d'abord d'une obligeance qui ne m'étonne point et que j'avais appris à connaître dans un trop court séjour à Florence, il y a deux ans.

Malheureusement je me trouve dans l'impossibilité de satisfaire au désir de notre illustre ami; depuis le 3 avril l'*Ère nouvelle* a été vendue à mon insu à des légitimistes qui en ont changé l'esprit et la direction[2].

L'ancienne direction s'en est retirée tout entière et a publié la déclaration[3] ci-jointe, dont je vous prie de vouloir bien mettre un

travaux de Mayer, Thouar et Vanucci; il fut lié avec Capponi. Il fonda en 1848 le journal *la Patria* et fut élu député de la Toscane, puis sénateur; il mourut à San Cerbone en 1873. Son œuvre principale et posthume s'appelle *Pensieri d'un Solitario* (Firenze, 1887).

1. Lettre pour revendiquer la liberté de Venise et l'appui des puissances étrangères. Bixio allait être ministre de l'agriculture quelques mois plus tard. Il occupait déjà une place importante dans les affaires du temps par son journal *le National*.

2. L'*Ère nouvelle*, gazette qui, avant le 3 avril, professait les mêmes opinions que le *Correspondant :* catholiques libérales. Les rédacteurs, et parmi eux Ozanam, ne voulaient pas s'opposer à l'évolution politique de la France, mais simplement sauvegarder l'indépendance de l'Église et maintenir la liberté de l'éducation religieuse.

3. Dans cette déclaration on lit : « Il n'y a donc pas devoir religieux ou divin de s'opposer au vœu de la France, si elle préfère en ce moment la forme républicaine à la forme monarchique. C'est une affaire d'opinion, ce n'est pas une affaire de foi. Or, un motif d'opinion ne suffit pas pour que l'Église entre en hostilité volontaire avec le vœu général d'une nation... Si nous agissons ainsi, nous ne sauverons pas seulement l'Église de France, nous concourrons pour notre part à sauver notre patrie. » Et parmi les signataires de cette déclaration, on peut citer le P. Lacordaire, l'abbé Maret, de Coux, Charles Sainte-Foi, Lorain, de Labaume, J.-P. Tessier, H. Gouraud.

A propos de cette même déclaration, on lit dans la correspondance d'Ozanam, dans

exemplaire sur la table de votre cabinet de lecture, car nous avons besoin qu'on sache les motifs de notre retraite et que personne ne prenne notre silence pour une rétractation. Soyez assez bon pour faire passer à M. Tommaseo l'autre exemplaire et la lettre qui l'accompagne. Toute l'attention et toutes les sympathies de la France devraient veiller sur cette héroïque Venise; mais les élections générales absorbent tous les esprits et nous pratiquons avec une désolante fidélité cette funeste politique d'isolement qui ferait notre perte s'il n'y avait pas dans nos veines un reste du vieux sang français qui se réveillera tôt ou tard.

Adieu, Monsieur, si vous avez occasion de faire dire un mot à M. Gino Capponi, veuillez lui présenter les respects d'un étranger qui compte parmi les moments honorables de sa vie ceux où il a approché un si grand citoyen.

Mes compliments à M. l'abbé Lambruschini qui ne doit pas tarder à vous revenir. A vous, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

A. F. OZANAM.

III

[A M. FERRUCCI[1]]

Florence, le 29 janvier 1853.

Monsieur,

Votre infatigable obligeance me pardonnera de venir encore vous occuper de moi. Pendant mon court passage à Florence, j'ai trouvé à la Magliabechiana le livre de Puricelli que je cherchais. Sur ma demande appuyée par M. le Ministre de France, le ministère de l'Instruction publique veut bien envoyer le livre à la bibliothèque de Pise où je pourrai le consulter tout à loisir. Je viens donc vous prier de recevoir à mon intention cet envoi qui doit vous être fait aujourd'hui, et d'avertir les employés pour qu'ils me prêtent le volume, si vous n'êtes point à Pise la semaine prochaine. Pour moi, l'inégalité et l'âpreté du climat de Florence me forceront d'abréger mon séjour, et je pense partir mardi, non sans avoir eu l'honneur de voir Mme Fer-

une lettre adressée à L. M. le 12 avril 1848 :.. « Vous ne sauriez croire du reste quelle hostilité s'est déchaînée contre le Père Lacordaire et ses amis depuis la publication du prospectus, quelles suppositions odieuses on a répandues, tout ce qu'ont inventé certains légitimistes, certains doctrinaires et ceux qui ne veulent de la république que comme d'un pont... »

1. Cette lettre et les suivantes ont été léguées à la Bibliothèque de Pise par M. Ferrucci qui l'avait dirigée pendant de longues années.

rucci[1] que ma femme sera très heureuse de connaître. Nous nous serions déjà présentés chez elle s'il n'avait fallu faire voir en quatre jours cette merveilleuse ville à nos compagnes de voyage. Mais demain nous redevenons libres.

Veuillez agréer, une fois de plus, mes excuses et croire à ma vive reconnaissance pour vos bontés, en même temps qu'à ma profonde considération pour votre personne.

Votre dévoué serviteur,

A. F. OZANAM.

IV

[A MONS. DELLA FANTERIA CORSI[2]

VICARIO ARCIVESCOVILE DI PISA]

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous envoyer un numéro du *Correspondant*. Je vous en devais l'hommage puisque on y a publié un fragment du manuscrit de Sainte-Catherine que vous m'avez si obligeamment communiqué[3]. Mais vous trouverez peut-être un intérêt plus vif dans le premier article où M. Lenormant[4], chrétien zélé et savant de premier ordre, pose ses idées et celles de ses amis sur l'état présent des esprits, sur les dangers et les devoirs de la littérature catholique en France, enfin sur tous les points qui ont paru vous intéresser lorsque vous m'accordiez, quelques jours avant mon départ, un si charitable entretien.

Il m'est bien doux de trouver cette occasion pour vous dire, Monseigneur, quel sentiment nous avons emporté de vos bontés. Nous ne pouvions nous lasser d'admirer que, chargé du poids d'un grand diocèse, de la confiance particulière de tant de personnes, des obliga-

1. Caterina Ferrucci, femme du précédent, occupa une place honorable dans les lettres italiennes. Elle écrivit beaucoup sur l'éducation des femmes, et publia une série de leçons: *Sui quatro primi secoli della lett. ital.,* en 1858. Ozanam y est apprécié fort justement dans l'article sur Dante.

2. Sur Mons. della Fanteria on lit, dans une lettre à l'abbé Maret datée de Pise, 4 mars 1853: « Je ne connais du clergé que le vicaire général, administrateur du diocèse *sede vacante*. C'est un prêtre excellent, très éclairé, et qui fait tous ses efforts pour que ses confrères lui ressemblent. »

3. *Correspondant* (avril-septembre 1853), p. 153, sous le titre suivant: *La Communion générale de Pâques à Notre-Dame de Paris au XIIe siècle*; et en note: « C'est à l'affectueuse protection de Monseigneur della Fanteria, vicaire général du diocèse, que j'ai dû le facile accès de la Bibliothèque de Sainte-Catherine,

4. *Correspondant*, préface du vol. 32.

gations que votre piété vous impose, vous trouvassiez encore du temps et de la patience et un intérêt inépuisable pour des étrangers. Sans doute je reconnais bien en ceci la divine Providence qui, en voulant nous éprouver par un long exil, a eu soin de mettre sur notre route des âmes choisies, bienfaisantes, pour nous entourer et nous consoler, comme il y a des anges dans le Purgatoire de Dante pour rappeler aux justes souffrants que le ciel leur est promis.

Pisa nous laissera plusieurs de ces bons souvenirs, et l'image de ses monuments immortels s'effacera de notre mémoire avant que nous ayons oublié l'accueil que vous nous avez fait, Monseigneur, soit dans votre maison, soit dans la maison de Dieu.

Vous nous avez montré tant de sollicitude que nous osons vous croire désireux de savoir de nos nouvelles. Peut-être apprendrez-vous avec plaisir que nous avons trouvé une modeste mais fort agréable habitation, à San Jacopo, à dix minutes de la ville, au bord de la mer, en vue et comme sous les ailes de Notre-Dame de Montenero. Le changement d'air ne m'a pas nui, et ma poitrine ne souffre point du vent qui, depuis trois jours, gronde autour de nos murailles. Au contraire, je me sens plus de force et une amélioration notable s'est déclarée dans tous les symptômes de mon mal. Je reçois les soins les plus affectueux du docteur Prato[1], président de la Conférence de Livourne[2], et l'un des médecins les plus considérés de cette ville. Plusieurs de nos confrères m'entourent aussi de leurs actives prévenances. J'ai toujours pensé humblement de notre petite société de Saint Vincent de Paul, et j'ai cru de mon devoir d'avoir les yeux ouverts sur ses imperfections plutôt que sur ses mérites. Mais si quelque chose pouvait me donner de l'admiration pour elle, ce serait de voir tant de bons jeunes gens, tant d'hommes graves, me montrer cette affection seulement parce que je suis leur frère aîné dans la famille de Saint Vincent. Ah! je ne suis pas digne de dénouer les cordons de leurs souliers, car il y a là des vertus extraordinaires, et je ne puis croire que Dieu n'ait des desseins miséricordieux sur l'Italie puisqu'Il y continue la race des Saints!

1. Giovani Prato, d'après les renseignements que veut bien me communiquer M. Dejob, se distingua dans une épidémie qui sévit à Livourne en 1835. C'était un distingué latiniste, qui s'essaya dans la poésie ascétique; il a publié quelques-unes de ses poésies ainsi que des traductions d'œuvres françaises.

2. La conférence de Saint-Vincent-de-Paul, l'œuvre à laquelle Ozanam s'est consacré jusqu'à sa mort avec un inlassable zèle. Il créa la première à Paris, encore étudiant, avec un groupe d'amis, dans un but exclusivement charitable. Ces conférences se propagèrent avec une grande rapidité dans toute la France, et bientôt en Europe. Voici ce qu'Ozanam écrivait à ce propos à M. L..., de Pise le lundi de Pâques 1853 : « En 1847, je traversai la Toscane, je connus des hommes influents et zélés, je leur donnai le règlement, le manuel, et je les laissai disposés à faire quelque tentative... Et voilà qu'aujourd'hui un prosélytisme tout nouveau multiplie nos conférences. J'ai trouvé chez eux la simplicité, la cordialité de nos commencements. »

Ma mère et ma femme se joignent à moi, Monseigneur, pour vous exprimer toute leur vénération et leur reconnaissance. Elles vous prient de présenter leurs compliments à Mme votre sœur et à vos nièces, nous espérons que le jeune Seigneur continue d'égayer la maison.

Nous osons vous charger aussi de nos hommages pour Madame la Duchesse de Melzi et de nos meilleurs souvenirs pour M. le Chanoine Casarosa dont nous avons tant éprouvé l'amitié.

Veuillez enfin, Monseigneur, agréer l'expression de mon profond respect, et quel que soit l'avenir que Dieu me réserve, croyez que vous vivrez toujours au fond de mon cœur, comme je vous prie de me faire vivre aussi dans vos prières. Ce sont les sentiments de votre serviteur reconnaissant et dévoué.

A. F. Ozanam.

9 mai 1853. S. Jacopo près Livourne. Casa Palmieri.

V

[A M. FERRUCCI]

San Jacopo, lundi matin.

Monsieur et très cher ami,

J'ai quitté Pise comme un voleur, sans songer même à payer mes dettes, et à vous rembourser les deux parts que je dois pour le Commentaire de Jacopo de Dante. Je trouverai facilement l'occasion de vous envoyer cette petite somme, mais la meilleure occasion sera celle que vous nous donnerez vous-même en venant nous visiter dans notre ermitage de S. Jacopo. Vous nous y verrez gentiment logés, au bord de la mer, dont le souffle bienfaisant pénètre jour et nuit par nos fenêtres mal fermées. Les barques passent, pour ainsi dire, à la portée de notre main, et ma femme en est si charmée qu'elle me veut faire donner ma démission de ma chaire, pour acheter tout à l'heure un bateau et des filets. Cet air marin ne me fatigue point la poitrine et semble me donner des forces. Toutefois notre charmante solitude est trop solitaire, puisqu'elle nous prive de nos meilleurs amis, de vous surtout, Monsieur, dont les visites, les complaisances, les tendres attentions, ont fait la douceur de notre exil. Madame Ozanam regrette bien que la précipitation du départ ne lui ait pas permis de vous faire ses affectueux remercîments. Mais vous savez qu'elle partage tous mes sentiments, à plus forte raison ma reconnaissance pour vos bontés.

Veuillez nous rappeler au souvenir de Mme Ferrucci quand vous lui écrirez, et dites-lui l'admiration que nous inspirent ses beaux vers.

Votre serviteur bien dévoué pour la vie.

A. F. OZANAM.

P.-S. — Les saints et les bienheureux toscans me tiennent une fidèle compagnie. Je vous suis bien obligé de me les avoir promis. Veuillez donc regarder si la Bibliothèque de Pise a la *Théodicée chrétienne* de M. Maret[1], ou son *Essai sur le Panthéisme*. Ce sont d'excellents livres d'une saine et solide philosophie et qui seraient parfaitement à leur place dans une ville d'Université.

Casa Palmieri.

VI

[A M. FERRUCCI]

San Jacopo, 3 juin.

Monsieur et cher ami,

Voici mon œuvre[2], le monument qui doit marquer ma place dans les lettres italiennes. Prenez donc garde que les pierres en soient bien unies, et qu'il n'y paraisse pas de faute de construction. Je vous remercie de vouloir bien arracher aussi la mauvaise herbe *du barbarisme*, qui, sans vous, y fleurirait en plus d'un endroit. Enfin, je vous supplie de corriger avec la franchise et la liberté d'un frère. La phrase que j'ai marquée d'une + [3] ne me satisfait pas encore, je voudrais une expression plus forte ; il ne s'agit pas seulement d'exciter les jeunes gens à l'amour du vrai, du bon et du beau, mais de *les pousser* à l'œuvre et de *les mettre* en possession de ces trois choses divines. —

1. Evêque in partibus de Sura (1805-1884), Maret fut doyen de la Faculté de théologie à la Sorbonne. Il publia encore une autre œuvre en 1884 : *la Vérité catholique et la Paix religieuse.*

2. Dans une lettre précédente, publiée dans l'opuscule *Per nozze Dejob-Citoleux*, Ozanam écrivait au même : « Encore un service aujourd'hui. Vous savez que le diplôme de la Crusca est arrivé, accompagné d'une lettre de M. Arcangeli, mais de la lettre la plus aimable, la plus obligeante et du meilleur goût qu'on puisse imaginer. Maintenant il faut répondre. Faites-moi la charité de me dire si je suis obligé de le faire en italien, ou si je puis écrire en français, ce qui me convient infiniment mieux, ayant affaire aux yeux exercés de Messieurs les Cruscanti ? »

L'original de cette lettre, envoyée à la Crusca, a été publié par Francesco Pera dans les *Ricordi e biografie livornesi* (Livorno, 1867).

3. + « Essendo ben giusto che nella stessa Università di Parigi ove sedette scolare nel vico degli strami, ora sorga maestro il Gran Padre Allighieri, e con autorità maggiore della nostraecciti i nostri discepoli al vero, al buono, al bello. »

Les deux ++ [1] marquent une pensée qui ne plaira peut-être pas à tout le monde, mais que je voudrais pouvoir exprimer, parce que je la crois utile. Je l'ai entendu énoncer mieux que je ne saurais faire par Gino Capponi. Je l'ai lue dans quelque page de Cantù, elle n'est donc pas d'une nouveauté bien téméraire. Mais veuillez voir s'il y a lieu d'en adoucir ou d'en éclaircir la rédaction. Enfin, j'ai désiré que la dernière phrase fût un compliment pour M. Arcangeli, en faisant allusion à ses traductions du grec et à ses travaux sur Virgile. Mais j'ai peur que l'expression en soit trop recherchée et *l'inghirlandarsi* trop dantesque. Enfin laissez-moi humblement vous recommander les accens : il suffit de me les marquer et de mettre les corrections en marge, sans vous donner la peine de recopier ma méchante prose. *Quintilio si quid recitares, corrige sodes hoc, aeibat, et hoc.*

Les exilés de San Jacopo sont encore tout enchantés de votre visite; elle les a consolés d'un ciel sans soleil, et d'une fête sans procession. En rouvrant mon Dante ce matin, il me semblait y entendre l'écho de votre lecture mâle et harmonieuse. La malade dont vous avez charmé les ennuis est encore un peu faible, un peu languissante. Mais le médecin m'a promis qu'il en aurait raison demain sans faute.

Pour moi je viens d'essayer mes forces en poussant une promenade jusqu'à la porte de Livourne et en revenant sans m'arrêter. Maintenant, j'espère guérir avec l'aide de Dieu, et croyez que j'emporterai un tendre souvenir d'un pays où la providence, au milieu de bien des maux, m'avait préparé les plus chères consolations de l'esprit et du cœur.

Votre dévoué et reconnaissant,

OZANAM.

Nos compliments à tous ceux qui veulent bien ne pas nous oublier.

VII

[A M. FERRUCCI]

San Jacopo, le 22 juin 1853.

Monsieur et cher ami,

C'est tout à l'heure, en sortant de table, que j'ai reçu à la fois votre bonne lettre, votre beau livre, et la bonne visite de notre ami, le jeune

1. ++« Conciossiacosaché sempre mi parve che quelle grandi anime di Gregorio VII e della Contessa Matilde, quelle maschie volontà che a Legnano vinsero e in Costanza dettarono la pace, quelle menti poetiche, profonde, sublimi di San Francesco, di San Tommaso, de San Bonaventura, fossero le vere seminatrici del grano che poi si mietè misto di loglio in tempi men virili e men casti. — » Toutes ces phrases ont été corrigées par M. Ferrucci, elles sont un peu différentes sur l'exemplaire de la Crusca.

Mochi. Mille remerciements du message et du messager. Le volume espagnol est précisément le seul dont j'aie absolument besoin ; c'est aussi celui que je n'ai pas à Paris, et pour peu que cette acquisition ne convienne pas parfaitement à la Bibliothèque de Pise, je m'en chargerais volontiers.

La nouvelle qui me charme et qui va plaire à votre amitié, c'est que nous avons loué pour le mois de juillet all'Antignano. Nos excellents amis de Livourne ont su nous découvrir un appartement convenable et gai, tout près de la mer. Ainsi nous voici devenus vos voisins et ceux de Mme Ferrucci, de Mlle Rose[1], de tant de personnes dont l'aimable commerce charmera la prolongation de notre exil. Prenez garde que nous en usions jusqu'à l'importunité.

Comme je serai là sous les yeux du bibliothécaire et bien surveillé, je puis vous prier de vouloir bien me confier pendant ce mois le volume IV des « Scriptores » de Muratori, contenant les chroniques d'Arnulfe et de Landulpe de Milan ; c'est le volume que j'avais cet hiver. Maintenant la santé qui semble revenir me permet de reprendre tout doucement ce travail interrompu. Mais comme il n'y a pas de plaisir sans compensation, nous avons le chagrin de perdre notre bonne mère[2], qui part décidément samedi. Afin de la quitter le plus tard possible, nous l'accompagnons jusqu'à Florence. Ainsi nous sommes obligés de remettre all'Antignano le gracieux espoir que vous nous donniez de vous voir dimanche prochain. Nous vous prions donc de vouloir envoyer à Florence, poste restante, les lettres que vous destiniez à Mme Soulacroix. Elle repartira pour Bologne par l'occasion que vous lui procurez le 27, c'est-à-dire lundi. Nous aurons l'honneur de voir Mme Ferrucci et ma mère prendra ses commissions. Je me réjouis aussi de faire la connaissance de votre ami, M. Antoine et d'aimer ainsi tout ce qui vous appartient.

Ces dames vous présentent leurs compliments ; Mariettina[3] est toute fière de votre souvenir et moi je vous serre affectueusement la main.

OZANAM.

1. Mlle Rose, fille de Michele et de Caterina Ferrucci, mourut accidentellement un an après Ozanam. Sa mère a écrit un livre douloureux, où elle pleure cette mort prématurée.

2. Mme Soulacroix, mère d'Amélie Ozanam-Soulacroix.

3. La fille d'Ozanam.

VIII

[DE Mme OZANAM A MICHELE FERRUCCI[1]]

Marseille, ce samedi.

Monsieur et ami,

Je veux vous dire de suite que nous avons fait un heureux voyage; le temps a été magnifique et la mer unie comme une glace; notre pauvre malade a bien supporté cette traversée, nous lui avons fait un lit sur le pont et il a pu jouir un peu du grand air; les nuits n'ont pas été mauvaises et il a trouvé des forces que nous ne lui croyions pas.

Ma mère et plusieurs personnes de la famille nous attendaient sans nous espérer cependant; on a transporté mon pauvre ami dans un appartement tout près, et dans le premier moment d'arrivée, il se sentait tant d'entrain qu'il voulait vous écrire, mais nous l'avons fait reposer. Aujourd'hui, de l'accablement et une grande faiblesse ont succédé à cette excitation. Nous nous y attendions et ce n'est que dans quelques jours que nous saurons son véritable état.

Hélas! depuis bien des mois nous vivons au jour le jour, espérant à peine au lendemain : que la volonté de Dieu soit pourtant bénie!

Je ne puis vous dire s'il nous sera permis de continuer ce douloureux voyage, mais ce que je ne peux pas vous dire non plus, c'est le chagrin que nous avons eu à vous quitter, Monsieur et ami; depuis nous avons déjà bien parlé de vous, de vos bontés, de celles de Mme Ferrucci et de Mlle Rose. Je crois que les amitiés qui se forment dans l'affliction sont de plus forte durée que celles qui naissent dans le bonheur. Nous en faisons bien la preuve et il nous semble qu'il y a bien des années que nous vous sommes attachés.

Soyez donc remercié pour tout le bien que vous nous avez fait et croyez à nos sentiments les plus dévoués et les plus reconnaissants.

Amélie Ozanam.

Nos affectueux sentiments à Mme Ferrucci, à Mlle Rose et à Mme Franceschi que je regrette beaucoup de n'avoir pas pu embrasser au départ. Petite Marie n'oublie personne; on l'a trouvée bien maigrie et ma mère me l'a emmenée à la campagne pour me la rendre rose et fraîche.

1. Ozanam avait désiré revoir sa patrie et surtout reconduire Mme Ozanam en France; il avait quitté Pise dans un état désespéré. Il mourut à Marseille le 8 septembre 1853.

IX

[A L'AVVOCATO COLLINI]

Milano ai 22 Xbre 1809.

Signore,

Il Signor Falconieri di Firenze, studente ingegnere in Pavia, a cui avevo domandato un avvocato bravo e di reputazione per potere informarmi appresso di lui di un oggetto che m'interessa, mi ha favorito della vostra direzione, ossia ricapito, dicendomi che io poteva fidarmi della vostra compiacenza; in conseguenza io mi ardisco di pregarvi di dirmi in risposta, se a Firenze io potrei trovare a istituire o formare una società con un avvocato o procuratore per esercitare la professione delle leggi presso i tribunali di Firenze. Io sono Francese e ho studiato le leggi in Francia, leggi antiche e novelle, e dopo aver viaggiato parecchi anni in Italia, avendo anche parenti a Livorno, io avrei progetto di fissar il mio soggiorno a Firenze e stabilirmi in una di queste due professioni suddette. Io credo pero che sarebbe possibile di adgiungermi a qualche uomo di legge istruito e onesto, per praticar insieme, tanto più che colla lingua francese che io conosco perfettamente, noi potremmo acquistare maggior credito nel pubblico e presso i tribunali.

Dunque se questo progetto potesse effettuarsi, e che voi, Signore, aveste la bonta di parlarne a qualche d'uno de' vostri amici, allora io darei subito delle informazioni sopra di me, procurandole presso diversi amici ch' io tengo a Livorno e altri luoghi vicini, e si parlerebbe delle condizioni del patto.

Così, pregandovi di questa finezza sotto gli auspizi del predetto Signor Falconieri, io spero che mi favorirete di una prontissima riposta, e trovandomi a Firenze colla mia famiglia, io mi procurerei l'onore della vostra conoscenza; geloso come io sono di coltivare l'amicizia d' uomini bravi, dotti e illustri come siete voi, secondo che io l' ho sentito.

Se per caso io potessi, per reciprocità, esservi di qualche servizio, io vi prego d'usarne liberamente meco, e di tutto cuore vi servirò

Essendo pure con sentimenti di stima e considerazione, io mi dico Vostro servo umilissimo,

OZANAM.

C^da del Cappello nº 4027. a Milano.

Al Stimat^mo Signor

Dottore Lorenzo Collini — avvocato
Lungo l'Arno presso l'arco del ponte della Trinita
a Firenze.

BIBLIOGRAPHIE

Vittorio Cian. *Il « latin sangue gentile, » e "Il furor di lassù" prima del Petrarca.* Cividale, Tip. Stagni, 1907; une brochure in-8° de 9 pages.

Publiée en juillet 1905 dans une revue milanaise de caractère populaire *(La Lettura)*, republiée à Cividale de Frioul dans les *Memorie Storiche Forogiulensi* (III, 1907, fasc. 1-2), et ainsi exposée à un double risque de rester peu connue, il faut espérer que M. Cian reproduira quelque jour cette contribution dans un recueil de mélanges dont l'accès sera plus facile, car il a écrit là un chapitre nouveau, et des plus intéressants, de l'histoire du sentiment national en Italie. En peu de pages, mais admirables par la plénitude de la documentation comme par la netteté de la pensée et la sobriété du style, — en un sujet où ne s'offraient que trop de modèles de déclamation, — il montre qu'en Italie le sentiment national, l'amour de la patrie, a eu besoin pour demeurer vivant et actif d'un réactif, de l'aversion contre l'étranger, contre les nations voisines *de race différente,* du sentiment *antiallemand.* Ce point posé, et on voit l'intérêt de cette orientation précise et déterminée de l'*antistraniérisme,* il apporte des dates et des preuves, établissant que ce sentiment existe déjà de façon latente dans la Germania de Tacite; il se traduit à des indices discrets, mais sûrs, à travers tout le moyen âge; Paul Diacre, le Panegyricus Berengarii, Guillelmo Pugliese et moult poètes anonymes s'en font les échos; ce sentiment atteint son maximum lors de la ligue lombarde, et les *Gesta Federici* (composés entre 1162 et 1164 par un Italien, peut-être bergamasque) en sont un témoignage d'autant plus frappant que l'auteur a terminé en guelfe une épopée commencée sous une évidente inspiration gibeline. Le nationalisme apparaît jusque dans le panégyrique de l'école de Salerne composé par le médecin de Philippe-Auguste, Gilles de Corbeil, jusque dans des exemples de *Clausole* grammaticales donnés dans sa grammaire, — la Palma Boncompagni, — par ce professeur de Bologne, mastro Boncompagno fiorentino, dans la première moitié du Dugento. Ce sentiment est si fort que la bataille de Tagliacozzo, qui installe en 1268 la tyrannie angevine dans le sud, est célébrée par les patriotes italiens comme une délivrance du joug étranger. (*A jugo barbarico eris liberata.)* Mais avec les Angevins, dit justement Cian, beaucoup de choses changent en Italie.

Il était assez difficile de rattacher Dante à cette lignée de poètes *antitedeschi,* lui qui incarne le gibelinisme et l'impérialisme; d'autre

part reconnaître l'obligation de l'éliminer était affaiblir singulièrement la valeur de cette démonstration. V. Cian a bravement attaqué la difficulté. Tout en reconnaissant que le *sommo poeta* semble « trop accorder à la tradition impériale germanique », il essaye de le tirer à lui en mettant en lumière des expressions guelfes éparses çà et là. Je ne sais s'il faut accorder à ces échappées de guelfisme toute la valeur que désire Cian. Peut-être vaut-il mieux admettre l'évidence, et que Dante, unitaire italien avec un système génialement compliqué, n'a pas été un patriote guelfe.

Pétrarque se trouve ainsi retrouver depuis Tacite toute une imposante galerie d'ancêtres, et le sentiment national plusieurs siècles d'antiquité. Non seulement les idées, mais les mots mêmes de Pétrarque lui sont antérieurs. La *furor di lassù,* c'est le *furor teutonicus* de Lucain, la *barbaries,* le *furoris teutonici ductor* des Gesta Federici, le *teutonici furoris barbaries* de Gilles de Corbeil qui s'oppose à la *virtus,* à la *prudentia* des latins ; — le *latin sangue gentis,* c'est la *Latii fortissima dextra,* la *Lombardia nobilis regio,* enfin la *pianta* dantesque en qui revit la *sementa santa* des Romains. Cette perpétuité des mots est un argument péremptoire en faveur de la survivance de l'idée, et il faut remercier V. Cian de l'avoir si nettement mis en lumière. Faut-il, par un dilettantisme d'équité supérieure, lui reprocher que sa dissertation est trop unilatérale, et qu'il nous doit, après cette étude du sentiment national italien à l'égard de la *Germania trux,* celle du sentiment italien à l'égard de la *Gallia fera?* On aimerait à le voir étudier par un savant de tant d'érudition et de tant de courtoise impartialité.

L.-G. PÉLISSIER.

Cristina Garosci. *Margherita di Navarra (1492-1549).* Turin, S. Lattes, 1908; in-16, VI-369 pages.

Résumer tout le travail critique, déjà considérable, accumulé autour de l'œuvre de Marguerite de Navarre, et présenter un portrait en pied de la sœur de François Ier, telle est la double idée d'où est sorti ce volume; Mme Garosci n'a eu que l'ambition de définir avec précision chaque trait du caractère de la femme et de l'écrivain, et elle s'est acquittée de sa tâche avec conscience et méthode. Si elle n'apporte pas de lumières nouvelles, la clarté de son exposition et la mesure de ses jugements sont pourtant des qualités qui justifient son entreprise : un pareil livre fera mieux connaître au public italien la plus charmante figure féminine de notre Renaissance, et nous en devons de la gratitude à son auteur.

Pour ce motif, il convient de glisser rapidement sur certaines inexactitudes, traces d'une inexpérience en somme excusable. L'exemple le plus grave, parce qu'il intéresse la chronologie de

l'*Heptaméron,* en est la fausse date attribuée à la traduction française du *Décaméron* par Antoine Le Maçon : elle a paru en 1545 et non en 1543[1] ; il suit de là que les Contes de la reine de Navarre n'ont pas été commencés avant 1545 (p. 129). Les parties les mieux réussies du travail sont celles où Mme Garosci analyse, avec beaucoup de pénétration, les œuvres de Marguerite, pour en dégager la psychologie, les idées morales et religieuses et en caractériser l'art, ou plus souvent le défaut d'art. Elle est moins heureuse quand il s'agit de tirer de faits rigoureusement contrôlés toutes les conséquences qu'ils comportent[2].

Le second chapitre, consacré à l'*Heptaméron,* contient des observations fines, notamment dans la comparaison nécessaire qui s'établit entre cette œuvre et celle de Boccace. Je ne trouve pourtant pas suffisamment expliquée « l'infériorité artistique » du recueil français, au point de vue de l'invention du cadre dans lequel Marguerite a présenté ses nouvelles ; car Mme Garosci sait fort bien que Boccace a mis moins de réalisme et même de sincérité dans le cadre, d'ailleurs plus saisissant, du *Décaméron;* d'autre part, la reine de Navarre a donné une physionomie plus individuelle et plus cohérente à ses interlocuteurs ; seul, ou à peu près, le Dioneo de Boccace est un personnage qui se tient d'un bout à l'autre. Ce qui manque à l'*Heptaméron,* comparé avec son modèle, ce n'est donc pas l'invention, mais la mise en œuvre et le style ; par son contenu, il constitue un document de premier ordre pour la connaissance des idées et des mœurs de la société française entre 1540 et 1550. Aussi, est-il surprenant que Mme Garosci fasse un grief à la reine de Navarre d'avoir placé ses personnages dans une situation peu naturelle, « au moins d'après notre façon moderne de sentir » (p. 149-150), comme si c'était nos sentiments que l'auteur eût à peindre !

L'étude des « Dernières Poésies » de Marguerite amène l'auteur à discuter l'importante question du protestantisme de la sœur de François Ier ; elle y consacre un chapitre très nourri, où l'on trouvera bien des vues ingénieuses destinées à corriger l'interprétation trop

1. Pourtant, p. 187, l'auteur dit bien que le Privilège de François Ier est daté du 2 novembre 1544 ; puis à la bibliographie (p. 353), la date indiquée est 1554 ! Dans le même ordre d'idées, mais cette erreur n'a pas les mêmes inconvénients, les *Opere Toscane* d'Alamanni sont faussement données comme de 1522-24 (p. 37) au lieu de 1532-33. Les plus graves inexpériences apparaissent dans l'appendice bibliographique, où il faut chercher les diverses œuvres de Marguerite de Navarre sous les noms de leurs éditeurs, P. Boaistuau, Gruget, Frank, Lacroix, Lefranc, Leroux de Lincy, etc., et où il y a quelques lacunes, par exemple : H. Hauser, *Étude critique sur le Journal de Louise de Savoie,* dans les *Atti del Congresso Storico di Roma* (1903), t. III, p. 359 ; P. Toldo, *Le Courtisan dans la littérature française* (Archiv für das Stud. der n. Sprachen und Litteraturen, t. CIV et CV) ; A. Lefranc, *Histoire du Collège de France*, 1893.

2. Pourquoi parler, par exemple, p. 137, des emprunts « complets, ingénus, véritables traductions » que Marguerite aurait faits aux conteurs italiens, lorsque dans la suite elle n'est pas en état d'en signaler un seul, lorsque même elle conteste, avec raison, la thèse de M. Toldo sur ce point ?

rigoureusement « réformée » que l'on a parfois donnée de la pensée de la reine de Navarre. Mais Mme Garosci, à son tour, la fait pencher trop nettement du côté catholique, et toutes ses raisons ne sont pas convaincantes. Que Marguerite n'ait jamais renoncé à certaines pratiques, sans ombre d'hypocrisie pourtant; qu'elle ait fondé et fréquenté des églises et des couvents (il était inutile d'ajouter *catholiques !*), nul ne le conteste; nous savons assez que les velléités de Réforme se sont d'abord manifestées au sein même de l'Église, justement parmi les plus fidèles et les plus croyants, et cela dès le Moyen-Age. « Marguerite n'est pas hérétique, à tout le moins parce qu'elle ne hait pas, et que la haine est la caractéristique des sectes » (p. 347). Il y a ici une légère erreur de chronologie : le sœur de François Ier n'eût été mise en demeure de sortir de l'Église ou d'abjurer ses idées particulières que si elle avait vécu quelque dix ou quinze ans plus tard; c'est alors que les haines religieuses se donnèrent librement carrière. Pour elle, elle ne connut que la mélancolie de voir s'évanouir son rêve de réforme pacifique; mais elle y était fortement attachée. HENRI HAUVETTE.

Camillo von Klenze, *The interpretation of Italy during the last two centuries. A contribution to the study of Gœthe's « Italienische Reise »*. (The decennial publications. Sec. series, vol. XVII.) Chicago, The University of Chicago Press, 1907; xv et 157 pages; $ 1,50 net.

L'auteur de ce volume, qui est professeur de littérature allemande à *Brown University* (Providence, R. I.), déclare à l'Introduction qu'aucun autre ouvrage de Gœthe n'ayant peut-être suscité d'opinions plus contradictoires que son *Italienische Reise,* il ne lui a pas semblé inutile de contribuer à son étude en le comparant avec les récits de voyages en Italie antérieurs du XVIIIe siècle, ainsi que quelques-unes des plus importantes relations du siècle suivant. « Car, » explique-t-il, « c'est de la sorte seulement que nous pourrons décider jusqu'à quel point Gœthe a été original et à quel degré il fut — si tant est qu'il l'ait été — complété » (p. XIV). Au surplus, une enquête comme la sienne n'offrait-elle pas un intérêt en quelque sorte philosophique, puisque « l'Italie, depuis la Renaissance, a exercé sur la vie culturelle des nations une signification plus haute que tout autre pays » ? Enfin, l'époque où Gœthe visita pour la première fois la péninsule, soit donc les années 1786-1788, étant « particulièrement mûre pour une interprétation nouvelle » de cette terre fameuse, ne s'ensuit-il point que l'ouvrage de Gœthe doit, en effet, être traité « comme la pierre de touche du degré de maturité intellectuelle de son auteur lorsqu'il consigna les impressions et les critiques qui forment la base de l'*Italienische Reise* » (p. XV)? Il ne semble guère qu'il y ait rien à

objecter à ce programme, qui, réalisé adéquatement, pouvait fournir — à cause de la complexité de l'Italie, du nombre des *Voyages en Italie,* et, surtout, de la signification intellectuelle de maints de leurs auteurs — un tableau délicat et savoureux de l'évolution de notre civilisation européenne au cours des deux derniers siècles. Malheureusement, nous n'oserions affirmer que la réalisation équivaille, et nous allons brièvement dire pourquoi, à la promesse.

La partie la plus difficile d'une investigation de cette nature, la fixation bibliographique des principaux *Voyages d'Italie* sur lesquels devait porter l'analyse critique, était réalisée. Depuis la méritoire, quoique souvent sujette à caution, *Bibl. univ. des voyages*, parue à Paris en 1808 en six volumes, de Boucher de la Richarderie, où l'on trouve (spécialement II, 475-531, et III, 1-70) une liste assez riche de *Voyages en Italie* avec des remarques souvent intéressantes — et en passant par les deux volumes de la *Bibl. italico-française univ.* du libraire Joseph Blanc parus à Paris (Milan) en 1886, — que de notices éparses — et déjà, en 1769, Lalande mentionnait en termes instructifs maints prédécesseurs dans l'avant-propos de son œuvre inoubliable — dans la littérature des *Voyages d'Italie,* sans cesse accrue! Mais nul n'ignore que M. A. d'Ancona a réuni, en 1889, à la suite de sa précieuse édition du *Journal de Voyage* de Montaigne, p. 665-702, une bibliographie méthodique, non exempte, toutefois, d'erreurs, et dénaturée, surtout, par quantité d'erratums, des *Voyages d'Italie* jusqu'en 1815 (Cittá di Castello, 1889; *Index alphab.*, 1895) [1] et qu'en 1894 M. A. Farinelli — qui, en 1900, a brièvement traité de *Dante e Gœthe* dans une conférence imprimée au tome 34 (Firenze, 1900, 38 p. in-8) de la *Bibl. crit. della lett. ital.* de Fr. Torraca et que vient de compléter très amplement M. E. Sulger-Gebing : *Gœthe und Dante* (Berlin, 1907) — a enrichi d'abondantes adjonctions, dans *Gœthe e il lago Maggiore* (Bellinzona, 1894), cet essai tout de même fort utile. Restait donc la mise en œuvre d'un matériel, sinon préparé — car, et l'on s'en aperçoit à constater que M. von Klenze cite fréquemment des réimpressions au lieu des éditions originales, les Universités américaines n'ont pas encore, malgré les millions dont elles disposent, complètement rendues inutiles les bibliothèques d'Europe — du moins assez clairement signalé afin qu'aucun de ces tâtonnements, si pénibles pour qui aborde un champ d'exploration littéraire vierge, ou à peu près, ne fût réservé à l'auteur. Il va sans dire que dans la partie de sa bibliographie relative à l'*Italienische Reise,* la besogne lui était plus aisée encore. Le *Grundriss* de Gœdeke (2me éd. t. IV), d'une part, les éditions du *Tagebuch der ital. Reise* par M. Erich Schmidt

1. M. C. von Kl. eût certainement, s'il l'eût connu, mentionné, au lieu de sources banales sur le *Journal* de Montaigne, p. 2, *note* 1, l'excellente édition de M. L. Lautrey parue à Paris en 1906, ne fût-ce qu'à cause de l'étude préliminaire.

(Weimar, 1886) — la nouvelle édition, par M. J. Vogel, ayant paru en même temps, ou à peu près, que l'ouvrage de M. von Klenze — et de l'*Ital. Reise* par MM. Düntzer (au t. XXXIV de l'éd. Hempel) et Weber (Lpzg. u. Wien, *s. a.*), sans parler d'études comme celle de Vogel : *Aus Gœthe's Römischen Tagen* (Lpzg., 1905) et Haarhaus, en trois volumes de la collection *Kennst du das Land?* traitant tour à tour de Gœthe dans l'Italie supérieure (Lpzg., 1896, X et 207 p.), centrale (*ibid.*, 1897, VI et 186 p. avec carte en couleur) et méridionale (*ibid.*, 1897, V et 194 p. avec carte en couleur), ni de l'examen de Wauer : *die Redaktion von Gœthe's It. R.* (Lpzg., 1904) : ces divers ouvrages fournissaient, condensée, toute l'information désirable et suffisante pour mener à bien l'œuvre entreprise. Que M. von Klenze ait ignoré la remarquable conférence de Hermann Grimm, prononcée au profit du monument de Gœthe à Berlin et publiée en cette ville en 1861 : *Gœthe in Italien* (32 p. in-8), ainsi que le *Gœthe a Roma* de M. Carletta (Roma, 1899), la faute est vénielle, mais il est surprenant qu'il ne dise rien de l'excellente thèse de doctorat (pour l'Académie de Lausanne) de M. Théophile Cart : *Gœthe en Italie* (Neufchâtel, 1881, in-8) et surtout qu'il n'ait pas songé à mentionner l'existence d'un ouvrage anglais : *The book of Italian travel (1580-1900)* [London, 1903, 458 p. in-8], par M. H. Neville Maugham, où en 110 pages préliminaires d'impression très compacte [*Introduction*, I : *Italy the school of humanism and taste* (p. 4-56); II : *Italy and the modern spirit* (p. 57-110)] toute la substance de son propre ouvrage est déjà exprimée sous la forme d'une vulgarisation agréable du contenu des principaux voyages en Italie. Il est difficile d'admettre que M. von Klenze ait connu l'ouvrage de M. Neville Maugham, fort judicieuse anthologie de descriptions de l'Italie tirées de divers récits de voyages [1], mais il semble tout aussi étrange d'avoir à constater qu'il l'a ignoré. Notre intention n'est pas, d'ailleurs, de lui chercher querelle pour certaines erreurs de transcriptions bibliographiques, ni même plusieurs graphies, françaises ou espagnoles, inexactes. Quand il mentionne, par exemple, « Jacobus Lopes Stunica », auquel il attribue un « *Itinerarium ab Hispania usque ad urbem Romanam* », p. 4, note 3, il apparaît clairement qu'il n'a pas une idée exacte de l'ouvrage de Zúñiga, l'adversaire d'Erasme et l'un des collaborateurs de la Polyglotte de Ximenes : *Itinerarium ab oppido Complutensi Toletanae prouinciae ulterioris Hispaniae usque ad urbem Romanam ad Joa. Stunicam fratrem.... feliciter incipit a. 1512*, paru à Rome en 1521, in-4, « per Marcellum Silber, alias Franck ». Ou encore, lorsqu'il transcrit ainsi le titre du seul voyage espagnol en

1. Il est amusant de relever une curieuse bévue de l'auteur anglais, qui s'imagine que Montesquieu s'est appelé Montesquiou (p. 34) et remercie même p. viii le « baron de Montesquiou » — sans doute s'agit-il de l'auteur du *Chef des Odeurs suaves*, M. le comte Robert de Montesquiou-Fézensac? — de lui avoir permis de publier dans son livre un passage du *Voyage en Italie* de son illustre ascendant!

Italie — d'ailleurs si souvent mentionné par d'autres voyageurs, mais nous eussions aimé le voir citer une œuvre fort antérieure, et beaucoup moins connue, le *Diálogo de la pintura, etc.*, de V. Carducho, membre de l'Académie de Florence (Madrid, F. Martínez, 1634, in-4 [le titre gravé porte : *ano de 1633*]), où se lit, fol. 3-19, un très instructif, quoique un peu sec, *Viaje á Italia* — auquel il accorde quelques lignes, celui du jésuite Andrés : « *Cartas familiares del abate D. Juan Andrés.... dandole noticia del viage.... de Italia en el año 1785....* » (outre que ce *le* n'a, par suite du remplacement par quatre points de suspension de l'indication *á su hermano D. Carlos Andrés*, plus de sens), il fausse le contenu de l'ouvrage, puisque ce dernier ne traite pas seulement d'un voyage *en 1785*, mais, comme l'indiquent nettement les titres de ces 5 vol. in-8 parus à Madrid chez l'éditeur Sancha de 1786 à 1793, *en 1788 et en 1791*. De plus, induit sans doute en erreur par De Baker, qu'il ne connaît que dans la première édition (*Bibl. des écriv. de la Comp. de Jésus* [Liège-Paris, 1869], I, 157), il indique, p. 50, que « The *Cartas familiares* were translated into German by C. A. Schmidt under the title, etc. » L'auteur de cette traduction, un méritoire hispanisant ami de Bertuch et de J. G. Keil, le premier éditeur scientifique de Calderón, – et sur lequel je reviendrai bientôt ailleurs — ne s'appelait pas C. A. Schmidt, mais Er. Aug. Schmid († 18 nov. 1809) et il n'est que trop manifeste, à la seule lecture du titre exact de sa version : « J. Andrés Reise durch verschiedene Städte Italiens in den Jahren 1785 und 88. Aus dem Spanischen. I. und II. Band (Weimar, 1792, in-8) », qu'il ne pouvait s'agir et qu'il ne s'agit effectivement que des 3 premiers tomes du *Viaje* du célèbre auteur de *Dell' origine, progresso e stato attuale d'ogni letteratura*. Mais déjà M. d'Ancona avait commis à propos de ce savant une confusion bibliographique en amalgamant, *op. cit.*, p. 566, les *Cart. fam.* avec la *Carta del abate D. J. A. á su hermano D. C. A., dándole noticia de la literatura de Viena*, publiée séparément à Madrid en 1794, in-8[1]. Quant aux graphies espagnoles de M. von Klenze, elles sont trop fortement « italianisées » (?) : p. 51, **par** *cultivar;* p. 52, **equella** *plaza,* **ne** *tan grande*, **che** *tiene* **noblezza** ; p. 53, *que* **haic** *felices.*

1. Herder recommandait à Gœthe en fin 1788 ou au commencement de 1790, lors du second voyage en Italie de celui-ci, de voir Andrés, détail qui a échappé à M. von Klenze (*Gœthe-Jahrbuch* VIII, 27). Mais Gœthe, qui alla jusqu'à Mantoue, ne semble pas s'être rencontré avec l'érudit espagnol (*Aus Herders Nachlass*, éd. par H. Düntzer [Fkft. a. M. 1856], I, 123), bien que le baron J.-I. von Gerning, qui a donné une caractéristique notable de Andrés (*Reise durch Œsterreich und Italien* [Fkft. a. M. 1803], III, 263 *seq.*) semble insinuer le contraire et que le récit de son voyage (cf. sur Gerning, oublié dans l'*Allg. D. Biogr.*, l'article de H. Döring dans l'*Allg. Encycl.* de Ersch et Gruber, *61. Thl.*, p. 416-417) ait cependant, détail notable, été écrit à l'instigation de Gœthe et de Herder. — Enfin, M. von Klenze eût dû mentionner le très aride *Viaje de Italia* de L. Fernández de Moratín (1793 ; édit. en 1867 par Silvela à Madrid, *Obras póst.*, I, 271 *seq.;* cf. p. 282, sur le *Duomo* de Milan).

L'auteur, hâtons-nous de le remarquer, a été si avare en fait de citations d'ouvrages, et, par suite, de passages, espagnols, que de telles fautes sont une exception et se bornent surtout à des vocables français estropiés en assez grand nombre.

Bien qu'il soit de bon ton parfois de censurer « l'érudition à l'allemande », dont l'accumulation impitoyable des détails serait l'une des plus fâcheuses caractéristiques[1], nous reprocherons à M. C. von Klenze d'avoir décidément fait ici trop court. Résoudre en 140 pages d'un texte peu compact une matière aussi exubérante que celle-ci entraîne comme conséquence le recours à des jugements sommaires à l'endroit d'ouvrages qui eussent exigé, au lieu de 10 lignes, 10 pages pour le moins, sinon un chapitre entier. Il est des circonstances où la brièveté ne va pas sans une frivolité antiscientifique et la circonstance présente en est une, d'autant plus que les conditions matérielles de publication des volumes des *Decennial publications* de l'Université de Chicago — qui ne sont pas des œuvres de vulgarisation et dont plusieurs, *v. gr.* les t. II, IV, IX, XI, XII, XV, XVI de la *Sec. Ser.* ont un chiffre de pages élevé : ainsi le t. IX : *A history of the Greenbacks*, atteint XVI et 578 p. — ne sont pas, que nous sachions, précisément onéreuses pour les auteurs. M. C. von Klenze n'ignore pas que ses nombreuses notes, où sont expédiés en quelques mots des auteurs de *Voyages* jugés sans signification, que ses renvois à des sources d'information de valeur diverse — que signifient dans un ouvrage qui s'adresse à un public de spécialistes les nombreux « *cf. Biographie universelle* » ou « *cf. Allgemeine Deutsche Biographie* », ou, comme pour Misson, les « *cf. Quérard, La France littéraire, vol. X (Paris, 1834), p. 134* » (p. 13, note 1; p. 14, note 1)? — représentent un expédient plutôt qu'une solution. Et il reste tout à fait au-dessous de M. H. Neville Maugham, qui n'entend pas, lui, faire œuvre d'érudition, quand il résume en 163 lignes (ch. I : *The Sixteenth and Seventeenth Centuries*, p. 1-8) ce qu'il a à dire sur les *Voyages d'Italie* aux XVIe et XVIIe siècles. Le XVIIIe siècle est, sans nul doute, mieux traité, mais Lalande, qui, par Volkmann, fut le guide de Lessing, puis de Gœthe en Italie et inspira à ce dernier mainte considération « originale », n'est pas apprécié à sa juste valeur (p. 27-29)[2]; le jugement sur Winckelmann, p. 35-39,

1. Ce qui n'empêche pas les Allemands de protester, à l'occasion, contre cette espèce d'ouvrages « die den Gehalt des darzustellenden Stoffes oder Themas ersticken in einem Wust von bio-bibliographischen Notizen, in einer Ansammlung von rein äusserlichem Material, das nur zu seinem allergeringsten Teil von bescheidenem Nutzen für die wirkliche Erkenntnis ist. » (W. Küchler, dans *Ztschft. für franz. Sprache und Literatur*, XXXII [1907], p. 46.)

2. P. 12, on lit : « In 1768 Lalande issued a work in six volumes — enlarged to eight the very next year... » P. 27 : « Lalande called his book *Voyage, etc., etc.* (Paris et Venise, 1769; eight volumes. » C'est en 1769 que parut à Venise et à Paris en 8 vol. in-12 et un atlas in-4 de 36 planches l'ouvrage du célèbre astronome, ano-

ne saurait dispenser de la lecture de Justi; et l'on s'étonne que M. C. von Klenze — qui renvoie à L. Morandi et à J. Schumann touchant les polémiques de Voltaire et de Baretti (p. 78, note) — ignore le livre de M. E. Bouvy sur *Voltaire et l'Italie* (Paris, 1898, 355 p.) et la fondamentale étude de M. Farinelli sur *Dante et Voltaire*. L'un des paragraphes les plus importants de ce chapitre eût dû être, à notre avis, constitué par un parallèle entre Lessing et Gœthe en Italie, d'autant plus que, répétons-le, l'un et l'autre de ces deux héros de l'*Aufklärung* allemande se servirent de la compilation de Volkmann. Or, M. C. von Klenze ne daigne même pas mentionner dans son texte le voyage en Italie de Lessing en 1775, ni renvoyer au *Tagebuch der italienischen Reise,* réimprimé par M. Fr. Muncker au t. XVI (1902) de son édition des Œuvres de Lessing : en une médiocre note impersonnelle de 20 lignes, il ne consigne à ce propos que des banalités de seconde main, avec une erreur, à savoir que la courte communication du Dr. E. Maddalena — dont il ne connaît pas l'article : *Lessing e Goldoni,* dans *Giorn. stor. della lett. it.*, t. XLVII (1906), p. 193 *seq.* — sur *Lessing e l'Italia* parut *en 1904* dans les *Atti del Congresso internazionale di scienze storiche*. C'est, en effet, *en 1903*, au vol. IV *(Sezione Storia delle Letterature),* p. 183-193, qu'elle a été publiée. Seul le tirage à part porte la date 1904.

Nous ne pouvons, d'autre part, comprendre pourquoi l'auteur a placé entre l'examen des *Tagebücher* (ch. V) et de l'*Italienische Reise* (ch. VII) un chapitre intermédiaire, intitulé : *Romanticism*. Les *Tagebücher,* notes fragmentaires échappées à la destruction que Gœthe fit subir à ses papiers d'Italie, et publiés pour la première fois en 1886, comme nous l'avons dit, dans les *Schriften der Gœthe-Gesellschaft*, représentent ce qui subsiste du matériel à l'aide duquel fut rédigée, sans modifications essentielles de l'aspect primitif de la pensée de l'auteur, la suite de *Dichtung und Wahrheit* parue en 1816 et 1817 sous le titre : *Aus meinem Leben. Von Gœthe. Zweite Abtheilung. Erster und zweiter Theil. Auch ich in Arkadien!* et qui donne la transcription littéraire des événements allant du départ de Gœthe de Weimar, le 3 septembre 1786, à son retour à Rome, après la visite en Sicile et à Naples, le 6 juin 1787 — la suite des impressions d'Italie étant contenue dans le *Zweiter Römischer Aufenthalt* publié en 1829 au tome XXIX de l'*Ausgabe letzter Hand*. M. von Klenze a cru qu'en résumant rapidement — à la suite de M. Urbain Mengin (*L'Italie des Romantiques* [Paris, 1902]) et, pour Shelley, de Dowden (*The Life of P. B. S.* II [London, 1866], p. 186 *seq.*), puis, pour Lamartine, de

nyme. La même année, J.-Élie Bertrand le réimprima à Yverdon avec des remarques et des adjonctions en 6 vol. in-8. En 1786, l'ouvrage était imprimé une troisième fois à Paris en 9 vol. in-12 avec atlas in-4. En 1790 paraissait à Genève (Paris) une quatrième édition, en 7 vol. in-8, où sont utilisées les découvertes de Winckelmann. L'ouvrage fut mis en hollandais, en allemand, et, partiellement, en russe.

G. Cenzatti (*Alf. de Lamartine e l'Italia* [Livorno, 1903] — la vision d'Italie des *leaders* du romantisme non allemand — cependant il n'a rien dit de John Keats — : Chateaubriand, Mme de Staël — il a oublié de mentionner l'utile étude de M. G. Muoni : *Ludovico di Breme e le prime polemiche intorno a Madama di Staël ed al romanticismo in Italia* (Milano, 1902), — Byron, Shelley, et en l'opposant à celle de Gœthe, il mettrait mieux celle-ci en évidence. Mais, outre que l'ordre logique de son ch. VI est rompu par un bizarre retour en arrière consacré à des réflexions sur la préparation de la conception romantique de l'Italie dès le XVIIIe siècle (p. 98), à l'influence de Heinrich Meyer sur Gœthe (p. 100), à Matthison (p. 102), à Stendhal (p. 103), à Platen (p. 105), voire à Wolfgang Menzel (p. 108) — pourquoi pas quelques mots sur Grillparzer, dont le *Tagebuch auf der Reise nach Italien* est de 1819? — nous ne trouvons pas que les prémisses posées à la fin de cette confrontation, à savoir que : « against this background of romanticism and subjectivity », l'*Italienische Reise* se dresse dans un isolement splendide d'œuvre unique en son effort « of comprehending Italy as a resultant of forces, physical, historical, and sociological » (p. 111 et 110), soient justifiées par la suite de son travail. Car si les *Tagebücher*, traités en 21 pages plutôt analytiques que critiques — et où une matière qui eût exigé un développement spécial est reléguée dans deux copieuses notes, p. 74-75 et p. 77-80 — n'ont de sens qu'en tant que substratum de l'*Italienische Reise*, comment l'auteur n'a-t-il pas vu que les 9 pages (p. 113-121) qu'il dédie à celui-ci — le *Zweiter Römischer Aufenthalt* est honoré de tout juste 5 lignes (p. 121) — ne sauraient constituer une preuve adéquate des dites prémisses et que, si connue que soit de quelques *Gœtheforscher* la matière en litige, son devoir était de l'éclairer documentairement avec toute la précision désirable, puisque tel était, en somme, l'objet de son livre? Peut-être, cependant, M. von Klenze a-t-il l'intention de revenir sur la question : c'est ainsi, du moins, que nous croyons pouvoir interpréter son « before, for the present at least, leaving the *It. Reise and the Zw. Zöm. Aufenth.* », sur lequel se clôt le ch. VII. Il n'en est pas moins manifeste que, « pour le présent », il justifie, par sa conclusion que les deux ouvrages de Gœthe « are essentially an exponent of eighteenth-century culture » (p. 121), le reproche que nous lui adressions tout à l'heure, d'avoir traité hors du XVIIIe siècle l'*Ital. R.* et le *II. Röm. Aufenth.* et d'avoir dissocié, au détriment de l'unité et même de la valeur probante de son travail, un thème cohérent et unique.

Dans un huitième et final chapitre, M. von Klenze consacre aux « modern times » une analyse où nous relevons une excellente appréciation de Gregorovius, auquel, détail amusant, seraient redevables MM. Paul Bourget et René Schneider[1], dont *L'Ombrie* (Paris,

1. Auquel cas, l'auteur de l'*Histoire de Rome au Moyen-Age* aurait eu une meilleure

1905) est déclarée « less affected with morbidity » que les *Sensations d'Italie* (1re éd., Paris, 1891) du premier de ces deux impressionnistes, qui, au dire du professeur américain, serait « hostile to the thought of science because he fears that it destroys faith » (p. 135), interprétation, à notre sens, incomplète d'une « évolution à rebours », ainsi que s'exprimait l'éminent romaniste H. Morf, le 17 janvier dernier, dans la *Gazette de Francfort* (n° 17, 2. *Morgenblatt*), lors d'une curieuse polémique avec l'auteur de *Les sept plaies et les sept beautés de l'Italie contemporaine* (Paris, 1900), M. E. Tissot. (Cf. pour les détails de cette polémique : *Deutsche Revue*, 1908 (n° de janvier), et *Fkft. Ztg.* des 10, 17 janvier et 11 février 1908). Du *Voyage en Italie* de Taine, paru, on s'en souviendra, en 1866, M. von Klenze est d'avis qu'il peut « in a sense » être considéré « as the great complement of Gœthe's *It. Reise* » (p. 129). Grâce à sa virtuosité dans l'à priorisme habilement revêtu de la défroque scientifique, nous voyons, nous aussi, en Taine et en son *Voyage en Italie* un merveilleux complément de Gœthe et de l'*Italienische Reise,* auquel ces pseudo-qualités font si totalement défaut, encore que, du seul point de vue intellectuel, l'ouvrage de Taine mérite tous éloges, mais il importait de ne pas brouiller les concepts, et M. von Klenze n'a pas assez précisé le sens de son admiration. Et, d'autre part, il n'est que trop évident que les médiocres renseignements contenus dans Taine et signalés page 132, note 1, ne signifient plus rien quand existent, nous ne dirons nullement l'ouvrage de M. Ch. Rabany sur Goldoni et le théâtre et la vie en Italie au XVIIIe siècle (Paris, 1896)[2], mais, relativement à la joie de

fortune en pays welsches qu'en sa terre natale. De cette défaveur de Gregorovius en Allemagne, M. L. Friedländer, professeur à l'Université de Strasbourg, nous fournit — à propos de la traduction en anglais (London, 1907) par Mrs. G. W. Hamilton, des *Römische Tagebücher* de cet écrivain — une jolie explication au n° 8 de la *Deutsche Literaturzeitung,* 1908 (col. 380). « In England, » écrit-il, « wo es keine Gelehrtenzunft gibt, gilt die in Deutschland ausgebildete Technik der historischen Forschung nicht als unentbehrlich, und der bei uns noch immer nicht ausgeglichene Gegensatz zwischen Gelehrten und Schriftstellern besteht dort nicht. Souhaitons à Mr. R. Davidson, l'actuel historien de Florence, meilleur sort en Allemagne que Gregorovius. »

2. P. 87, M. v. Kl. consacre quelques lignes à la domination napoléonienne en Italie. « The French invasion, » dit-il, « which in the course of time swept the peninsula from the Alps to Sicily, brought indescribable misery to every part of the country... The nation which claimed to come as liberator destroyed the palaces and stripped the cities of their time-honored monuments...» Une appréciation semblable est trop sommaire, comme aussi trop unilatérale, pour être historiquement prise au sérieux, et nous renverrons simplement le professeur américain à l'ouvrage, qu'il eût pu citer, de M. F. Lemmi : *Le origini del risorgimento italiano* (Milan, 1906, Hoepli, XII et 458 p. *L. 6, 50*), en particulier au ch. V : *L'Italia durante l'Impero*. Sur cet ouvrage, peu suspect de gallophilie — un gentil compte rendu tout imprimé nous en fut naguère, joint au *Recensionsexemplar,* discrètement envoyé par la maison éditoriale, où l'on pouvait lire que « l'autore studia gli uomini d'ogni parte con saggia misura d'imparzialità e di tolleranza. Un' onda di patriottismo non rettorico, nè declamatorio circola per tutta l'opera, etc. » — voir ce qu'a écrit M. D. Zanichelli dans l'*Archivio storico italiano,* XL (1907), p. 406-409.

vivre à Venise en cette même époque, les si excellentes indications de M. Ph. Monnier *(Venise au XVIIIe siècle [Paris, 1907])*. Et ce n'est pas, non plus, la *Vie errante* de Maupassant, examinée page 134, ni les « sensations » de MM. Bourget et Schneider — la *Rome* de ce dernier (Paris, 1907) ne pouvait être mentionnée par M. von Klenze — qui représentent le dernier mot de la compréhension française de l'Italie, si, dès maintenant, il est loisible d'anticiper l'ère où, grâce à l'essor universitaire des études italiques, naîtra en France une race d'érudits qui, sans négliger les grâces du style, feront de l'étude véritablement scientifique de la nation sœur le but de leur activité intellectuelle. L'*Essai sur l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1815 à 1830,* de M. J. Luchaire, eût, en ce sens, croyons-nous, mérité une mention de M. von Klenze. Mais, pour en revenir à l'Allemagne, nous nous étonnons un peu de le voir attribuer tant d'importance à *Italien. Ansichten und Streiflichter,* de V. Hehn, sur lequel il termine son ouvrage — car l'appendice de deux pages sur les « Américains en Italie » est sans nouveauté, — et qu'il se justifie de ne pas avoir traité parallèlement avec les *Wanderjahre in Italien* de Gregorovius parce que les deux recueils, chronologiquement parents, diffèrent, dit-il, trop essentiellement d'esprit — cette raison est-elle suffisante? — alors que Alfred von Reumont (1808-1887), l'Allemand qui a certainement le plus contribué au XIXe siècle à rapprocher intellectuellement l'Allemagne de l'Italie, — cf. *v. gr.* l'étude de Tabarini : *Alfredo di Reumont* (Firenze, 1883) — n'est même pas mentionné, et que l'on oublie également d'accorder à Jakob Burckhardt la place qui lui revenait. De même, enfin, que M. von Klenze omet Ruskin — dont le premier voyage en Italie est de 1835, et sur lequel M. Neville Maugham a de bonnes réflexions *op. cit.*, p. 91-94[1] — il passe complètement sous silence les Espagnols. Cependant, parmi les récits de voyages en Italie publiés en Espagne au XIXe siècle, il en est un au moins qui méritait mention : celui de P. A. de Alarcón, si intéressant au point de vue artistique et littéraire, et qui, paru en 1861, in-8, a été joliment illustré dans la réimpression de 1878, in-4 : *De Madrid á Nápoles*. Un autre, de Victor Balaguer, au tome XXV des *Obras* (Barcelone, 1890), porte assez mal son titre : *Mis recuerdos de Italia,* car on serait fort embarrassé d'y relever une vision quelconque de l'Italie et d'insipides détails politiques en rendent la lecture sans profit pour l'esthéticien ou le littérateur.

1. Il serait injuste de ne pas mentionner qu'en 1906, M. v. Kl. a, dans *Modern Philology* (vol. IV, n° 2, p. 207-274), très finement montré comment la « révolution » artistique suscitée par Ruskin n'était que l'aboutissement extrême des théories émises par le Normand A. F. Rio, dont la *Poésie chrétienne etc.* parue à Paris en 1836, peut être considérée comme le manifeste de l'école critique Wackenroder-Schlegel. (Cf. C. v. Kl. : *The growth of Interest in the Early Italian Masters from Tischbein to Ruskin.* Cette lecture est tout à fait instructive.)

Malgré les critiques que nous lui adressons, l'ouvrage de M. von Klenze réunit, sous forme, répétons-le, de synthèses trop rapides, quantité de renseignements utiles, et plus d'une parmi ses références bibliographiques pourront être profitables à un italianisant moins familier que n'est l'auteur avec les littératures germanique et anglo-saxonne, spécialement avec la première. Le « manque d'atmosphère » qu'il reproche aux narrations de tant de voyageurs en Italie, et à si juste titre, eût moins été la caractéristique — dans un autre sens, s'entend — de son propre ouvrage, si le souci, peut-être, d'une concision hors de propos dans une pareille enquête ne l'eût induit à en restreindre trop rigoureusement le volume. Aux spécialistes, l'œuvre n'apprendra pas grand'chose, et les amateurs risqueront de ne pas aller jusqu'au bout de sa lecture, parce que trop aride.

CAMILLE PITOLLET.

Julien Luchaire, *Essai sur l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1815 à 1830.* Paris, Hachette, 1906; in-8° de XVII-337 pages.

L'auteur a soin de nous en prévenir à la première ligne : ceci n'est pas un livre d'histoire littéraire, ni un livre de critique littéraire. Il aurait pu ajouter : ni un livre d'histoire politique. Ce n'est pas non plus un « Lehrbuch » de la question, une de ces amples et exhaustives monographies comme le doctorat ès lettres en a tant fait produire, le *Don Juan* de Bévotte ou l'*Alamanni* d'Hauvette par exemple. L'auteur le dit expressément : *il n'y a ici que des indications.* L'absence d'un index alphabétique, le manque de toute bibliographie critique et raisonnée, certaines traces de hâte dans la correction des épreuves, prouvent surabondamment que nous sommes en présence d'un simple *essai.* Que ceci soit donc bien entendu par qui lira cette étude. Et qu'il soit entendu aussi que l'auteur nous doit de reprendre ce beau sujet, de le creuser longuement, de le fouiller dans ses moindres recoins, et de consacrer une partie au moins de ses encore lointaines années de maturité à parachever la brillante ébauche de sa jeunesse.

Essai, ébauche, oui. Mais belle et intéressante ébauche, brillant et séduisant essai. Une courte présentation historique de l'époque et du milieu social, généralement juste, mais superficielle et un peu écourtée (Introd. : la Toscane avant 1814; chap. I : les conditions de la vie intellectuelle); deux chapitres sur le milieu littéraire et philosophique, les grandes influences (II, p. 57-113), l'importation et la production (III, p. 113-137); quatre chapitres de bravoure sur le nationalisme, le libéralisme, le moralisme, le pessimisme (IV, p. 137-187; V, 187-239; VI, 239-281; VII, 281-321); une courte conclusion (VII, pp. 321-325) sur les approches de 1830. Le tout forme un tableau d'ensemble assez ressemblant, et brossé avec beaucoup de maestria.

Il y a de très bonnes parties. Le chapitre sur l'importation et la pro-

duction, un de ceux qui ont été le plus travaillés d'après les sources, est utile et de valeur durable. Les registres de la censure et les catalogues des libraires ont fourni à l'auteur de précieuses données statistiques sur ce qu'on imprimait et sur ce qu'on lisait en Toscane entre 1815 et 1830. Il y a là des faits nouveaux et des observations intéressantes, qui font suivre avec une minutie suffisante l'évolution du goût littéraire, dont l'auteur étudie la relation avec les événements contemporains. Le chapitre sur le nationalisme, où est examinée la séculaire tradition de l'idée italienne, contient une analyse ingénieuse et assez large des éléments constitutifs de l'esprit d'*italianità,* et de l'expansion qu'il reçut dans Giordani, Leopardi, Niccolini, et dans les entreprises du Carbonarisme. Le chapitre VI, du moralisme, est un des meilleurs, des plus pleins d'idées. M. Luchaire montre qu'il a l'aspect tantôt du stoïcisme, tantôt du mysticisme, tantôt du néo-catholicisme; il étudie surtout cette dernière tendance (et ce mot est déjà une définition), aristocratique avec Manzoni, bassement dévote avec Pellico, philosophique avec Rosmini jeune. Ce sujet délicat entre tous est traité en toute convenance et en toute sérénité, et d'une façon assez judicieuse pour être probablement définitive.

On pourrait ne pas adopter sans réserves diverses autres opinions de M. Luchaire. Sur le XVIII[e] siècle, il est sévère; il s'en tient à la vieille idée de la littérature frivole et sans pensée, dont Métastase est le représentant conventionnel. C'est trop oublier l'école philosophique napolitaine de Vico à Filangieri, les économistes milanais, Verri, le poète Parini, et surtout l'œuvre immense de Muratori, qui a préparé de loin, en réveillant le goût des études historiques et l'amour du passé, le grand ébranlement de l'âme italienne. A propos d'Alfieri, je ne crois pas que M. Luchaire accorde assez d'influence au *Misogallo* et au misogallisme, et voie la vraie cause du misogallisme, qui a été inséparable chez beaucoup d'Italiens de l'amour de la liberté et du patriotisme : les désordres, les *prepotenze* de toutes sortes, commis par les troupes françaises et les commissaires jacobins en Italie, et jusque sous les yeux du *leone in gabbia*, en sont des excuses légitimes. Il semble aussi que Mazzini ait appuyé son dogmatisme politique intransigeant sur une connaissance approfondie de la tradition italienne, et qu'il ait été, comme l'a montré Bevio, intransigeant parce que traditionaliste. Je regrette enfin une lacune : M. Luchaire étudie avec soin le gouvernement de la Toscane, le système endormeur de Fossombroni. Mais il passe trop rapidement sur l'effet produit réellement par cette politique sur l'esprit public, sur l'esprit de chaque classe de la population. Il aurait fallu aussi étudier, comme cela a été fait pour la production littéraire, la concomitance de l'évolution intellectuelle et des événements politiques de 1815 à 1830. Peut-on en effet considérer l'époque 1815-30 comme formant un seul moment, indivi-

sible, de l'histoire du risorgimento? Les mouvements de 1821-22 ne font-ils pas une division naturelle dans ce quindecennio? Les années des Congrès et celles qui les ont suivies ne forment-elles pas deux époques différentes? La mort de Napoléon entraînant la ruine définitive du rêve unitaire napoléonien, esquissé en 1814-1815 et qu'il faudrait étudier, n'a-t-elle pas été une date dans cette histoire? Et l'insurrection de la Grèce? Peut-être l'essai de M. Luchaire ne tient-il pas assez compte, dans ses brillantes descriptions d'auteurs, de la réalité historique. Son véritable titre aurait dû être, ce semble, *Essai sur les idées et les faits directeurs de l'évolution intellectuelle*, etc.

J'en aurais changé aussi le dernier mot : c'est *Toscane* qu'il fallait dire, de toute évidence. Sauf Colletta, napolitain, M. Luchaire ne parle guère que de Toscans, originaires ou adoptifs, et ses chapitres plus spécialement historiques (Introd., I, III) sont puisés exclusivement aux sources florentines. Mais ce qui est vrai de la pacifique et somnolente Toscane, l'est-il autant de l'Italie autrichienne, du Piémont de Charles Félix, de la Naples des Sanfedisti, de Rome enfin et des États de l'Église? L'évolution intellectuelle s'est-elle produite dans les divers États italiens de la même façon? C'est peu probable, et les travaux publiés sur la littérature et l'esprit public à Milan, par exemple, semblent bien prouver le contraire.

Enfin n'est-il pas dangereux d'employer exclusivement le système des grands hommes représentatifs, dans un travail de « Volkerpsychologie» comme celui-ci : Leopardi sera le pessimisme, Nicolini le patriotisme, Manzoni le néo-catholicisme, etc. C'est la méthode de Taine dans sa *littérature anglaise :* on sait où elle l'a mené. On ne peut guère, pour étudier les courants pessimiste, patriotique, etc., s'en tenir à l'expression qu'en a donnée tel ou tel grand homme. La personnalité de ce grand ne viciera-t-elle pas, au point de vue objectif, les idées qu'il exprime ou qu'il partage? Dans le pessimisme de Leopardi, n'y a-t-il pas autant de Leopardisme que de pessimisme général? Je crois qu'à ces expressions brillantes et dominantes des idées, il fallait joindre des témoignages analogues d'hommes médiocres, de la population moyenne, des contemporains sans personnalité, des gens qui expriment la moyenne des idées de leur temps plus que les leurs propres, mémoires, récits de voyageurs, comme ceux de Stendhal, carteggi de gens secondaires, rapports de diplomates ou de policiers sur l'esprit public. Cette mine de faits, d'une prodigieuse richesse, aurait heureusement corrigé le choix trop aristocratique des « representative men » choisis par M. Luchaire.

Telles sont, je crois, les principales objections qu'on peut adresser au livre de M. Luchaire. Une critique rigoureuse, s'il se donnait comme une monographie achevée, aurait sans doute à y relever bien des erreurs de détail, naturelles d'ailleurs, dans un si vaste sujet.

L'auteur a prévenu et désarmé sur ce point la critique, comme le talent du style, la vivacité des idées, le mouvement qui emporte le lecteur à travers ces pages juvéniles ont désarmé ses juges de Sorbonne. Cette thèse a eu un succès mérité; il faudra qu'une seconde édition, amplifiée, plus nourrie, munie des appareils biographiques nécessaires, édition, que promet implicitement l'auteur, rende définitifs l'ouvrage et le succès. Après cette victoire d'avant-garde, M. Luchaire n'est encore que le fils d'Achille.

L.-G. PÉLISSIER.

Prof. Luigi Lucchetti; *Les images dans les œuvres de Victor Hugo. Essai avec portrait et biographie du Maître et notes explicatives.* Veroli, tipografia Reali, 1907; in-8° de 159 pages.

M. le professeur Luigi Lucchetti traite des *images dans les œuvres de Victor Hugo;* l'Essai qu'il vient de nous donner en cette matière dénote une science assez approfondie des œuvres du poète, dans leur ensemble. Une biographie du maître l'accompagne, écrite dans une langue facile et concise et qui résume nettement la carrière de l'écrivain, ainsi que les divers problèmes littéraires qui s'y rattachent. Un de ces problèmes, qui est, en France, à l'ordre du jour, a intéressé M. Lucchetti : le rôle des images dans l'œuvre de Hugo. Il a voulu, à son tour, en donner une classification, après M. Georges Duval, qu'il cite, et M. Mabilleau, qui n'a fait, pour cette étude, qu'esquisser la méthode. Il est regrettable que dans l'Essai de M. Lucchetti il ne soit pas fait mention de deux livres qui, sur cette question, semblent être l'ouvrage définitif, je veux dire les livres de M. Huguet, professeur à l'Université de Caen : *Le sens de la forme dans les métaphores de Victor Hugo* (Hachette, 1904) et *La couleur, la lumière et l'ombre dans les métaphores de Victor Hugo* (Hachette, 1905).

L'œuvre de M. Huguet offre surtout cet avantage de présenter une classification des images et des métaphores de Hugo plus logique et plus rationnelle que l'ordre simplement alphabétique adopté par M. Lucchetti.

Ces observations mises à part, il n'en reste pas moins que l'Essai de M. Lucchetti est un ouvrage intéressant, très bon, comme il le souhaite, à mettre entre les mains des étudiants, et nous ne saurions trop le louer en même temps, et le remercier de l'hommage qu'il apporte ainsi à la mémoire de notre plus grand poète et à la gloire des lettres françaises.

G. GUILLAUMIE.

CHRONIQUE

〰 La *Revue hebdomadaire* du 14 décembre 1907 a publié, sous la rubrique « Le mouvement des idées », un important article de M. Édouard Rod sur *L'expansion actuelle de la littérature italienne.* La lecture n'en peut être que recommandée à tous ceux qui ont à cœur de se tenir au courant des plus récentes manifestations littéraires de nos voisins, et des études dont ces manifestations ont été l'objet. Les deux principales publications, dont M. Rod a pris occasion pour faire cette intéressante revue, sont le dernier volume de Mme Jean Dornis, sur le *Roman italien contemporain,* et *l'Italie intellectuelle et littéraire au début du vingtième siècle* d'A. Reggio, deux livres fort suggestifs, mais dont il ne faudrait pas laisser ignorer le caractère plutôt superficiel et de seconde main, surtout en ce qui concerne le second. On est surpris de ne pas voir M. Rod mettre sur le même plan le volume de M. Muret, qu'il cite cependant, mais qui vaut plus que les deux autres. Sans doute c'est le caractère général des tableaux esquissés par Mme Jean Dornis et par A. Reggio qui l'a séduit, et lui-même s'est essayé à généraliser ses impressions.

Sur un point, sa discussion ne paraît pas aller au fond du problème qu'il pose : il s'agit de savoir pourquoi les pièces italiennes fournissent une si faible portion du répertoire des comédiens italiens ; — pourquoi, en d'autres termes, le théâtre des Italiens est si inférieur à leur poésie ou à leur roman. Examinant l'opinion d'après laquelle cette infériorité tiendrait au régime itinérant des « compagnies dramatiques » qui n'ont pas plus de scène fixe que de public déterminé, M. Rod conclut : « De telles conditions sont peut-être défavorables au développement économique des *compagnies,* mais je ne vois pas en quoi elles peuvent l'être à celui de l'art dramatique lui-même » (p. 234-235). Voilà qui est singulier. M. Rod pense-t-il qu'il suffise d'auteurs et d'acteurs pour constituer un théâtre, abstraction faite du public ? Se figure-t-il qu'Athènes aurait produit Sophocle et Aristophane si le peuple athénien n'avait suivi, avec la passion éclairée que l'on sait, les représentations du théâtre de Dionysos ? Le goût des Parisiens pour la tragédie et la bonne comédie n'a sans doute pas peu contribué à orienter le génie de Corneille, de Molière et de Racine ! Au contraire, le public italien n'a témoigné jusqu'à présent qu'un intérêt médiocre pour ce qu'il appelle assez bizarrement le « teatro di prosa », même s'il s'agit de pièces en vers, et cette expression même prouve qu'il s'en fait une idée bien superficielle. Son goût peut se former ; on y travaille et rien n'autorise à douter du succès, mais c'est le secret de l'avenir. Actuellement que voyons-nous ? Le public de

Rome, qui vient d'acclamer la *Nave* de G. d'Annunzio, couvrait de huées, il y a six ans, *Francesca da Rimini;* or, la *Nave,* comme drame, ne vaut pas *Francesca.* Le public florentin, à peu près seul, a essayé de s'opposer à la chute inévitable de *Più che l'amore* du même auteur, uniquement pour protester contre les sifflets des autres villes. Le succès de *Come le foglie* de Giacosa, observe M. Rod, a été étourdissant — oui, surtout à Turin et à Milan; il nous souvient d'avoir vu cette œuvre honnête et maladroite jouée à Florence par les acteurs de la création : les applaudissements n'allaient pas jusqu'au délire. M. Rod dit encore : « Pourquoi *Cavalleria rusticana* de Verga, qui est un chef-d'œuvre, n'a-t-elle eu toute sa fortune qu'avec la musique de Mascagni ? » Exemple excellent, qui se rattache à un grand fait de l'histoire littéraire et artistique de l'Italie. Nous demanderons à notre tour à M. Rod : « Pourquoi, de la poétique classique, l'Italie a-t-elle tiré, non la tragédie, mais l'opéra ? Pourquoi ses grands poètes, de Dante à Leopardi et à Carducci, sont-ils des poètes lyriques ? Pourquoi la plus récente évolution de la tragédie de d'Annunzio fait-elle à l'élément lyrique — lyrisme individuel ou lyrisme des foules — ainsi qu'à la musique une part de plus en plus large ? »

Concluons. Ce qui a manqué, ce qui manque encore au théâtre italien — que l'on entende par là le drame en prose ou en vers — c'est un public qui aime le drame pour lui-même. H.

~~~ Dans une lettre datée du 27 avril dernier, le *Temps* annonce en ces termes l'inauguration à Florence de l'Institut français fondé en cette ville par l'Université de Grenoble :

« L'inauguration a été faite par M. Moniez, recteur de l'Académie de Grenoble, représentant le ministre de l'Instruction publique de France, sous la présidence de M. Camille Barrère, ambassadeur de France en Italie, et en présence de MM. G. Picot, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, Carolus-Duran et Guiffrey, délégués de l'Académie des Beaux-Arts, Mgr Duchesne, représentant l'École française de Rome, et les professeurs de l'Université de Bologne. M. Rava, ministre de l'Instruction publique du royaume d'Italie, était représenté par le préfet de Florence.

La direction de cet Institut français est confiée à M. J. Luchaire, professeur à la Faculté de Grenoble. A la cérémonie d'inauguration, M. Barrère a prononcé un discours dont voici la partie principale :

L'Institut français de Florence n'est pas, en effet, d'initiative gouvernementale; il naît spontanément des affinités intellectuelles des deux nations de culture latine; et à l'Université de Grenoble plus qu'à toute autre il appartenait de lui donner une forme tangible. C'est elle qui, la première, fonda une chaire de littérature italienne ; et les jeunes étudiants de ce pays qui vont étudier notre littérature sur ses bancs savent avec quelle bienveillance elle les accueille. Or, ce qu'elle offre à ceux-là, elle a conçu le dessein
~~~

de l'offrir aussi aux jeunes Français désireux d'étudier aux sources mêmes l'une des langues les plus belles et les plus riches qui furent jamais.

Si je pénètre bien le dessein des initiateurs de cet Institut, ils ont voulu faciliter une sorte de libre-échange d'idées entre leur pays et la noble patrie de la Renaissance, persuadés que l'un et l'autre y trouveront un égal profit. Si telle est, comme je n'en doute pas, leur conception, ils méritent le plus haut encouragement; et ils méritent aussi d'être loués d'avoir choisi, pour la réaliser, la ville dont la gloire durera aussi longtemps que subsistera dans le cœur des hommes l'amour de la beauté et le souvenir de la victoire de l'esprit sur la matière. Les idées, Messieurs, ont une âme et des ailes; elles franchissent monts et frontières et déposent leur semence divine à travers le monde. Où pourraient-elles mieux fructifier que sur le sol des deux grands peuples latins?

L'Institut français a le noble dessein d'y concourir dans la modeste mesure de ses forces. Il y sera encouragé par la présence des maîtres illustres qui ont voulu se joindre à moi aujourd'hui pour lui souhaiter une longue destinée.

D'autres discours ont été prononcés, notamment par M. Moniez, le préfet de Florence, et M. Luchaire, directeur de l'Institut. »

~~~ NÉCROLOGIE : ÉMILE GEBHART. — Le *Bulletin italien* doit un souvenir à cet érudit aimable, à cet écrivain de race qui, sans avoir rien d'un apôtre, a cependant contribué pour une large part à propager en France les études italiennes. Une véritable vocation l'avait attiré jeune vers l'Italie : il lui avait spontanément sacrifié la Grèce, qu'il connaissait pourtant, qu'il aimait et qui semblait devoir lui ouvrir une brillante carrière. Son premier *Essai sur l'Italie* date de 1876. Depuis lors, il n'a cessé d'étudier, sous les aspects les plus divers, politique, religion, art, littérature, cette Renaissance dont l'esprit et les tendances s'harmonisaient si bien avec son propre tempérament. Son point de départ historique fut le livre de Burckhardt, dont il reprit et systématisa les idées dans ses *Origines de la Renaissance*. Sceptique pour son compte, il s'éprit jusqu'à l'enthousiasme des grandes figures religieuses de l'Italie, depuis Joachim de Flore et François d'Assise jusqu'à Savonarole, et il leur consacra de fort belles pages. C'était au fond un « virtuose », de la même race que ces Italiens du XVe et du XVIe siècle dont il a si élégamment parlé, aimant comme eux tout ce qui est beau, en faisant l'ornement et l'agrément de sa vie. Sa monographie de Florence, son *Botticelli*, sans être d'un technicien expert et d'un artiste de grande envergure comme le sont les écrits de Ruskin, sont d'agréables livres, tout pleins d'une érudition abondante et facile, où l'élégance de la forme littéraire va de pair avec la finesse du sentiment artistique. E. BOUVY.

5 mai 1908.

Le Secrétaire de la Rédaction, EUGÈNE BOUVY.
Le Directeur-Gérant, GEORGES RADET.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 9-11.
~~~

Vol. VIII. Juillet-Septembre 1908 N° 3.

LES PLUS ANCIENNES
TRADUCTIONS FRANÇAISES
DE
BOCCACE[1]

V

« La Teseide »

I. La traduction inédite du xv[e] siècle. — II. Sa date; sa valeur. — III-V. Spécimen de cette traduction. — VI-VII. Le roman en vers d'Anne de Graville. — VIII. Le résumé en prose de 1597.

I. La *Teseide,* ce curieux essai d'épopée, sur lequel Boccace a greffé une histoire d'amour et de chevalerie, a joui en France, au xv[e] et au xvi[e] siècle, d'une vogue plus persistante que le *Filocolo* et le *Filostrato,* et il est tombé dans un oubli plus profond encore. Peu après le temps où Louis de Beauvau prenait un amer plaisir à conter la trahison de la volage Criseida, un autre « translateur » entreprenait de faire connaître aux Français la tragique rivalité des deux fidèles amis, Arcita et Palemone, épris de la jeune et gente Emilia.

Deux manuscrits au moins ont été conservés de cette ancienne traduction, l'un à Chantilly[1], l'autre à Vienne, ce dernier célèbre par les admirables miniatures qui le décorent[2]. Certains indices permettent de supposer que d'autres

1. Voir *Bulletin italien,* t. VII (1907), p. 281-313, et t. VIII (1908), p. 1-17.

I, 1. Musée Condé, manuscrit 905 (n° 601 du *Catalogue du Cabinet des manuscrits,* t. II, p. 350).

2. Bibliothèque Palatine, manuscrit 2617. Ce manuscrit a été soigneusement décrit par Ed. Chmelarz dans le *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen des Kaiserhaus,* Wien, t. XIV (1893), p. 318 et suivantes, avec quatorze belles reproductions des miniatures. M. Paul Durrieu s'est aussi occupé de ce somptueux volume, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. LIII (1892), p. 142-143.

copies du même ouvrage ont existé, et, peut-être, existent encore[3], ce qui nous autorise à dire que cette traduction, entièrement négligée quand se répandit l'usage de l'imprimerie, eut en son temps une certaine diffusion. Le manuscrit de Vienne, outre sa haute valeur artistique, offre un intérêt particulier dû à ce qu'il contient un préambule et une conclusion du traducteur. D'autre part, la belle composition servant de frontispice à ce préambule nous montre un jeune homme agenouillé, qui présente un livre à une dame; et ceci fait penser que ce manuscrit est l'exemplaire qui fut remis à la destinataire de la dédicace. Bien que cette épître, d'un style amphigourique, ne contienne ni le nom de la dame, ni celui du traducteur, elle mérite d'être citée intégralement[4] :

Si les amoureux cueurs des tres loyaulx [amans][5] poures et disiteux de lyesse et de tout plaisir, souffreteux, qui continuellement languissent en leurs regreteuses pensées, s'ocupans en labeur qui vient d'un infiny travail souspireux, plain de tout desespoir, nulle rien desormais en ce monde plus desirans fors tant seulement l'amere conclusion de leur pensee et tant desplaisant vie, sceussent nullement ou eussent si vrayement le pouoir, comme ont a present les tres sedicieuses, pervertissans et tricheresses langues faintes d'amours, diroient leur cas en criz piteux et lamentables voix, renforsans sans cesser leur parler si haultement que de leur ton, se croy, retentiroit en esuoil de pitié le nonchaloir ouir et oublieuse souuenance des ymages angeliques esquelles sont figurees et pourtraictes la delectable joye et plaisir consolable de nostre mondaine bieneureté. Mais puisque ainsi va que en esplouree silence leur fault endurer leur tres greuable peine et trauailleux torment, ne qu'autrement on n'y scet querir ne trouuer

3. Ces indices ont été scrupuleusement recueillis par M. Carl Wahlund dans sa courte mais substantielle monographie sur *Anne Malet de Graville* (extraite du volume d'*Abhandlungen*, offert à Ad. Tobler, Halle, 1895), que j'aurai à citer constamment dans ce chapitre. Le savant professeur d'Upsal rappelle donc (p. 17 du tirage à part, n. 1) d'abord la mention d'un « Arcita et Palamen et la belle Emylia » dans une liste manuscrite (Bibl. Nat. fr. 2912, f° 78 verso) de « Livres en françois escripts à la main à Tours ». (Cf. A. Chéreau, *Catalogue d'un marchand libraire du XVe siècle tenant boutique à Tours* (1868), p. 20, n° 38); puis une « Histoire de Theseus Palamon Arcita et de la belle Hemylia », sur papier, début du XVIe siècle, qui figure au catalogue La Vallière (1783, 2e partie, p. 653), et qui fut vendu en 1784; mais à qui? Enfin un « Roman de Theseo ou d'Arcite et Palemon, etc... », sur vélin, de « vers la fin du XIVe siècle »(?) avec 34 fines miniatures, vendu à Londres en 1791 (*Bibliotheca elegantissima Parisina*, p. 96, n° 376).

4. M. Chmelarz n'en a publié que quelques phrases, *loc. cit.*, p. 323-324.

5. L'addition de ce mot (qui se retrouve avec la même épithète vers la fin de la citation) me paraît ici nécessaire.

le remede meilleur, parlant pour eulx o l'aide d'amours et du bon droit de ses tres loyaulx serfs, par la priere qui m'est commandement de vous, qui a mon cuider estes en ce royaume de France, sans nesune blasmer, de tous biens le seul comble et l'acomplissement de beauté a souhet, de liesse refuge et l'adresse d'onneur, en monstrant en exemple de cas ja aduenu quans inconueniens par grief desespoir peuent auenir aux tres loyaulx amans et humbles seruiteurs d'entre vous toutes, sinon que remede y soit donné de grace espicial, et en pitié il n'y est brief pourueu, ay entreprins de translater d'ytalien en langaige francoys un liure nommé le Thezeo, que jadis fist un florentin poethe, par la forme et maniere que cy apres s'ensuit[6]...

Il est impossible d'être plus discret : Boccace même n'est pas nommé! Ce serait beaucoup d'audace que de prétendre deviner qui fut cette dame « en ce royaume de France... le seul comble et l'accomplissement de beauté ». Grâce à la grande miniature initiale, nous avons peut-être un portrait assez fidèle de ce traducteur et de celle dont la « prière » était pour lui « commandement », sans qu'il nous soit permis de rien saisir de plus touchant leurs personnes. On peut cependant déduire du costume porté par le jeune homme qui présente son livre à cette noble « damoiselle » que ce n'était pas un clerc. Moraliste aimable, il destine son ouvrage à toutes les femmes, et avant tout à celle pour qui il l'a composé[7], dans l'intention de les amener à traiter plus pitoyablement les loyaux amants :

Il vous plaise que de vos tres belles et vermeilles bouches le doux parler et confort gracieux ne leur soit denyé en forme et façon telle que aucunement puissent ou doyent cognoistre, veoir ou apparceuoir que le cas de leur piteuse maladie n'est pas encores jusques a la venu que ils doyent estre par tres greuable desespoir banniz d'auoir garison par vos merciz et graces[8]...

II. Peut-on entrevoir d'une façon un peu précise vers quelle date fut exécuté ce travail?

6. Fol. 14 verso à 15 verso.

7. « Or, regardez vous mademoiselle tout la premiere pour qui ce dit liure ay translaté, et vous toutes aultres aussi, dames et damoiselles qui prandrez plaisir à y lire ou a oir ceux la qui en liront... » Il n'y a pas lieu de comprendre la première phrase de cette citation comme une déclaration que cette damoiselle était la première personne pour qui la *Teseide* ait été traduite (Chmelarz, p. 324)!

8. Ceci est extrait de la Conclusion du traducteur, comme la citation de la note précédente (Chmelarz, p. 324).

A en juger par le style des miniatures, le manuscrit de Vienne doit être de la seconde moitié du xve siècle[1]. En outre, M. Paul Durrieu a fait justement remarquer qu'une étroite parenté, au point de vue de la technique des miniatures, unit cette *Théséide* à un autre volume de la même bibliothèque (n° 2597), contenant le *Cœur d'amour épris* du roi René d'Anjou; une hypothèse très vraisemblable se présente donc spontanément à l'esprit : ces deux manuscrits ont « une origine semblable et proviennent du même atelier »[2]. Le roman du Bon Roi ayant été composé en 1457, et M. Durrieu estimant que l'exemplaire de Vienne est plus près de l'original que le beau manuscrit même de Paris (ms. fr. 24399), on est amené à penser tout naturellement aux années immédiatement voisines de 1460. La traduction française de la *Teseide* appartiendrait à peu près à la même période, et émanerait, elle aussi, « du petit groupe littéraire qui s'était formé autour du roi René »[3].

Je ne crois pas qu'il faille aller plus loin dans cette voie, et mettre en avant le nom de Louis de Beauvau, sous prétexte qu'il a traduit le *Filostrato;* c'est une raison insuffisante. Pourquoi le sénéchal d'Anjou, qui se nomme ailleurs, dans sa prose comme dans ses vers, aurait-il gardé ici l'anonyme? Mais voici qui me paraît de nature à exclure décidément une pareille hypothèse : le traducteur de la *Teseide* déclare être entièrement novice en amour : « Car ou vray parler, je n'en scay ne esprouué ne l'ay fors que par oïr dire, ainsi que plusieurs a la fois en parloient, lesquels pour vray, moy present, racontoient que en amours, sans raison qui soit, mille moult

II, 1. M. Chmelarz dit « vers 1470 » (*loc. cit.*, p. 327). Tout ce que nous savons de l'histoire de ce beau volume, c'est qu'en 1520 il appartenait à Marguerite, fille de l'empereur Maximilien Ier (*ibid.*, p. 328).

2. *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. LIII (1892), p. 143. Cette grande similitude des deux livres est signalée aussi, d'une manière indépendante, par M. Chmelarz (*loc. cit.*, p. 327).

3. P. Durrieu, *loc. cit.*, p. 142. D'autre part, le manuscrit de Chantilly, copie très fautive et par conséquent assez éloignée de l'original, a appartenu à Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, mort en 1477 (G. Macon, dans le *Catal. des Mss. du musée Condé,* t. II, p. 350-351); de ce côté encore nous sommes ramenés, selon toute vraisemblance, à une date antérieure à 1470. La mention d'un ms. du xive siècle (§ I, fin de la note 3) n'a pas grande valeur, ne figurant que sur un catalogue de libraire; il faudrait avoir le volume entre les mains pour savoir ce qu'il convient d'en penser.

de maulx y souffroient[4]. » Je me représente donc ce traducteur sous les traits d'un jeune écuyer obscur, mais entreprenant et très désireux de se faire bienvenir des dames : « Et si Dieu et la fortune ne m'a en ce monde, une foiz en ma vie, tant de bienheureté consenty d'auoir esté de dame amoureux, si n'est il pour ce[5] que de toutes celles qui vivent ne soye serviteur. » Ce n'est pas là le langage que pouvait tenir Louis de Beauvau ; ce n'est pas non plus son style.

Considérée dans l'ensemble, la traduction de la *Teseide* manque d'agrément. Ce n'est pas qu'elle pèche par l'inexactitude — loin de là, elle est plutôt littérale, — ni qu'on y relève une proportion exagérée de contre-sens — ce « translateur » ne savait pas mal l'italien[6] ; — il se peut aussi qu'un certain nombre de bévues et d'omissions qu'on y remarque soient imputables aux copistes assez peu soigneux auxquels nous devons nos deux manuscrits, et plusieurs erreurs paraissent dériver d'une mauvaise lecture du texte italien[7]. Le traducteur a eu la louable intention d'expliquer, par des additions de longueur variable, quelques-unes des très nombreuses allusions mythologiques dont fourmille le poème de Boccace[8], mais

4. Chmelarz, *loc. cit.*, p. 324.

5. Le ms. porte ici : « si n'est il une pour ce que de toutes... » que je crois pouvoir corriger en supprimant *une*.

6. Voir pourtant ci-après les notes à l'extrait de son travail que je publie § III-V.

7. La plus remarquable de ces confusions est le nom de *Pentheo*, sous lequel se cache Arcita, lorsqu'il revient secrètement à Athènes pour revoir Emilia (l. IV et V), qui est constamment rendu par *Peritheo* (*n* a été lu *ri*) ; cette mauvaise lecture n'est guère imputable à un copiste italien, car la mesure des vers en est faussée. Or, cette dernière forme se rencontre plusieurs fois dans les mss. du texte, pour *Pirithoo*, ce personnage étant aussi nommé dans le poème ; il en résulte une grande obscurité dans l'épisode du retour d'Arcita.

8. M. Chmelarz (p. 323) a signalé le commentaire relatif à la fable de Téréus et de Philomèle. Une rapide inspection de la traduction en révèle beaucoup d'autres, dès le sommaire du premier chapitre par exemple : « Comment Ypolite royne de Sithia depuis nommée Amaczon et les dames du royaume occirent leurs mariz et autres hommes par nuyt pour estre gouuerneresses du royaume, et se faisoient tailler la destre mammelle pour mieux tirer de l'arc » ; le sommaire correspondant est en italien : « Quivi conta il tempo e la cagione perché Teseo duca d'Atene andasse addosso alla reina delle donne amazzone. » Voici encore la traduction de la st. 5 du l. III, où les mots en italiques sont une addition : « Phebus montant auecques ses cheuaulx tenoit l'humble beste du ciel qui porta Europe, *c'est à dire que le souleil entré estoit ou signe de thaurus*, » etc... — La recherche des sources auxquelles a puisé le traducteur-commentateur conduirait à étudier les gloses très abondantes qui ont été composées, peut-être dès le XIVe siècle, sur la *Teseide :* le ms. it. 581 de la Bibl. Nat. de Paris contient ce commentaire seul, en 120 feuillets à deux colonnes, d'une

cela ne va pas sans une certaine lourdeur; d'une façon générale, le style a de la monotonie et de la maladresse : à aucun moment on n'y remarque cette fraîcheur et cette naïveté d'expressions qui donnent tant de saveur et de charme à quelques pages de Louis de Beauvau. La description du printemps et des ébats d'Emilia, dans le jardin où l'aperçoivent Arcita et Palemone prisonniers (l. III), est plate et incolore; il n'y a guère d'émotion dans le touchant récit de la mort d'Arcita (l. X). Mais surtout le vocabulaire est pauvre et vague : les personnages, de quelques sentiments qu'ils soient agités, ne savent que « se merveiller », à moins qu'ils ne « s'esbahissent », et le reste à l'avenant.

Cependant, la traduction française de la *Teseide* conserve un réel intérêt, si l'on songe qu'elle est, après celle du *Filostrato*, — et sans doute à un faible intervalle — la plus ancienne qui ait été faite d'une œuvre de Boccace directement sur le texte italien[9]; si elle ne nous révèle pas un écrivain de talent, du moins est-elle fidèle et claire. Comme elle est d'ailleurs entièrement inédite, j'aurais voulu pouvoir en donner d'assez longs extraits, c'est-à-dire les trois morceaux sur lesquels s'est portée plus particulièrement mon attention, ceux que je viens de rappeler, aux livres III et X, et l'épisode où Thésée, chassant aux environs d'Athènes, en compagnie d'Emilia, surprend les deux amoureux Arcita et Palemone, au moment même où ils se livrent un combat acharné pour mettre fin à leur rivalité. Mais puisqu'il faut se borner, c'est de ce dernier passage seul (l. V, st. 77-98) que je vais faire connaître la traduction. L'épisode constitue le point culminant de l'action du poème, et c'est peut-être un de ceux où l'art de Boccace se montre sous le jour le plus favorable; on pourra juger que la traduction n'en rend pas mal la physionomie.

Le texte que je publie reproduit en général la leçon et

écriture calligraphique ancienne très serrée; des gloses se lisent également dans un ms. de la Laurentienne (Bandini, V, col. 409-410) et d'Aix en Provence (*Catal. gén. des Mss. des Bibl. de France*, t. XVI, p. 111), ainsi que dans l'édition publiée à Ferrare (1475). Je ne sache pas que l'origine et le contenu de ces commentaires aient jamais été l'objet d'une étude spéciale.

9. Voir ci-dessus ch. II, § IV.

même la graphie du manuscrit de Vienne; cependant le manuscrit de Chantilly, si incorrect qu'il soit, m'a permis de corriger sur plusieurs points celui de Vienne[10].

III. [Comme, combatans les deux thebayens, la belle Emilia souruint.]

Mais comme nous voyons en une heure choses venir qui puis ne auiennent en mille ans, ainsi auint; car Thezeo et Emilia, a grant compaignie, yssirent hors d'Athenes, et les chiens d'aucuns et les oayseaulx des autres allerent ou petit boays; aucuns des hommes entrerent dedens cornant pour appeler les chiens[1]; et commancerent a chacer[2], et chacun comme il luy plaisoit aloit ça et la chassant par le boys[3]; l'un oayseaulx et l'autre bestes sauuaiges prenoit. En telle maniere Emilia, ung faucon sur le poing, sans en riens penser[4], [s'auançoit] pour venir[5] a la clere riuiere, ou pour elle telle bataille se faisoit. Elle estoit sur ung beau palefroy et auoit plusieurs chiens après elle[6], ung cor au cousté, et en la senestre main tenoit le frain doré[7]. Derrière les espaules, un arc et un carcays plain de sayectes bien ouurees d'or [pendus auoit][8]; et un chappellet de nouuelles fueilles couuroit ses blondes et belles tresses. Et souruenant ou estoit la bataille, subitement s'arresta et de chacun des cheualiers tantost fut recongneue, lesquelx pour ce de combatre ne laisserent, mais deuindrent plus fors et plus fiers, tant aluma chacun d'eulx l'ardent amour

10. En effet, C (Chantilly) n'est pas une copie de V (Vienne), mais d'un modèle commun, peut-être la mise au net du brouillon du traducteur; bien que V, on l'a vu (ci-dessus § I), soit sans doute l'exemplaire de présentation, il n'en a pas moins été exécuté par un calligraphe assez étourdi parfois. Je n'ai pas cru devoir donner en note la leçon de C toutes les fois que je m'en écarte, mais j'ai soigneusement indiqué la leçon de V quand elle m'a paru fautive.

III, 1. Les trois derniers vers de la st. 77 sont tout à fait mal compris : « E qual di loro uccello e qual can tiene, E nel boschetto entraro, alcun cornando, Alcun compagni ed alcun can chiamando. » La leçon de C est encore beaucoup moins satisfaisante; on voudrait corriger : « aucuns tenant les chiens et les autres les oyseaulx, entrerent dedens le petit boys, cornans et appelans les compaignons ou les chiens. »

2. « A lor diletto » (*id.* st. 78) omis.

3. « Per lo folto boschetto » *(id.)*; C parmy le bois.

4. « Senza alcun sospetto » *(id.)*.

5. *S'auançoit* manque dans les deux mss., mais C porte *va vemir (sic)*, leçon qui renferme peut-être la trace d'un texte plus complet que V; il faut en effet un verbe pour traduire *procedea*.

6. Ici encore c'est C qui donne la leçon la plus complète; V *telle bataille estoit. Sur un beau palefroy, plusieurs chiens après elle*... On attendrait plutôt : « un *blanc* palefroy, » que l'on pourrait peut-être corriger (un *bianco* palefreno), et *amprès (emprès)* pour *après* (dintorno).

7. « Il freno » dit simplement Boccace (st. 79).

8. Ici V porte « par le boys aloit », et C « et par le boys ainsi alloit », leçon qui ne peut s'expliquer que par une mauvaise lecture ou par l'omission des mots destinés à traduire « avea legato » (st. 79), et que je restitue par hypothèse.

d'Emilia (que c'estoit merueilles)[9]. Elle estoit comme estourdie, ne auant ne arriere n'aloit et tant esbahie et merueillee fut[10] qu'elle ne se mouuoit ne parler pouoit. Mais puis qu'elle fut un peu rasseuree[11], elle appella de ses gens, et aussi fist venir Thezeo pour veoir la bataille, qui fut fort merueillé qui estoient ces deux cheualiers qui ainsi combatoient. Longtemps entendit à les regarder; et quant il consideroit l'offense qu'ilz s'entrefaisoient, estima bien qu'ilz se vouloient[12] grant mal. Mais puis qu'il eut bien chacun regardé, il cheuaucha oultre et pres d'eulx se arresta.

IV. [Comme Thezeo demanda aux cheualiers qui ilz estoient et comme Arcita et Palamon se descouurirent a luy.]

Thezeo leur dist: « O cheualiers, se Mars donne victoire a qui plus[1] la desire, chacun de vous se tire d'une part. Si en vous est aucune courtoisie, dites moy qui vous estes, et qui en ce lieu vous a induiz a si fiere bataille, selon les coups que vous ferez[2]... » Les cheualiers voyans Thezeo ainsi parlant[3], chacun voulentiers arriere se tira, et eussent voulu celle bataille auoir a commancer; mais le bon Arcita[4] premier a sa demande respondit: « Nous sommes deux cheualiers qui pour amour nous prouuons a l'espée[5]. » Dist Thezeo: « Et qui estes vous[6]? » A qui Arcita[7] dist: « Voulentiers le dirons, si vous, sire, vostre grace nous promectez, si elle nous fait mestier. » A qui Thezeo dist: « Ainsi je[8] le vous octroye; dites donc qui vous estes et l'occasion pour quoy vous combatez[9]. » A l'eure prestement Arcita res-

9. Ces quatre derniers mots, donnés seulement par C, doivent avoir pris la place d'une traduction plus exacte de « che amavan di core » (st. 80). V en cet endroit est incomplet : le f. 87 recto finit par ces mots: « l'ardent amour d'Émile » *(sic)*, et au verso commence la phrase suivante. Pour le reste, cette stance 80 est assez facilement rendue.

10. « E sì per meraviglia era invilita » (st. 81).

11. « In sé reddita » *(ibid.)*.

12. V porte « qu'ilz s'entre vouloient », leçon non contenue dans C, et qui dérive du verbe « entrefaisoient » précédent.

IV, 1. « Plus » manque dans V; Boccace dit: « a cui più la disia » (st. 83).

2. Le dernier vers de la st. 83 est omis et le précédent insuffisamment rendu : « Secondo ne mostrate nel ferire Che fate l'un vêr l'altro da morire ». C, ne comprenant pas que *ferez* est le présent de *férir,* a mis : « selon les faiz que vous ferez ».

3. V porte ici « et ainsi parlant ».

4. « Ma il buon Penteo » (st. 84). Le nom de Penteo est celui sous lequel se cache Arcita, revenu secrètement à Athènes; mais ce nom altéré en *Peritheo,* forme qui se confond avec *Pirithoo* dans certains manuscrits du texte italien, a fort obscurci cette partie de l'intrigue. Il faut savoir gré au traducteur d'avoir employé ici le nom véritable d'Arcita, qui rend du moins le récit compréhensible. Voir ci-dessus II, n. 7.

5. « Proviam nostro valore » (st. 84).

6. « Deh ditemi chi siete » (st. 85). V ne contient pas *Et;* C: *A qui estes vous,* peut-être pour « Ah! qui estes vous? »

7. « A cui Penteo », comme ci-dessus, n. 4.

8. « Je » n'est donné que par C.

9. Traduction très peu exacte de la fin de la st. 85 : « Voi l'avete, Poiché vi veggio si pro' cavalieri, E combattete ancor per tal cagione Che offendervi saria contro ragione. »

pondit[10] : « Je suis le vostre Peritheo[11], qui foys pour amour bataille auecques ce vaillant cheualier, voulant de luy obtenir la victoire, et pareillement luy de moy s'il peut, pour ce que je luy veuil estre compaignon en amour[12]. Qui il est, il le vous dira, car mieulx que autruy le scet. » A Palamon[13] sembloit estre mal arriué[14]; mais non pourtant[15] il chaça toute crainte et dist : « Sire, je ne puis celer qui je suis, et encores vostre grace[16] m'asseure, qui ne vouldra user de sa puissance contre ma pure [pensee][17]. Je suis vostre Palamon, qui pour amour suys de prison yssu. » Thezeo oyant nommer ceulx cy, premier se desdeigna, et puis en les merciant dont ilz s'estoient a luy nommez leur dist ainsi : « Ne vous desplaise, dites moy oremais[18] comment Cupido auecques la sayete d'or vous ferit tous deux de pareille amour[19], pour ce que l'un vient de Egina, et l'autre fut prins a Thebe[20], et s'il est licite, vous prie que encore me diez[21] le nom de la dame. » Palamon souspirant dist a l'eure comme la chose aloit[22]. Thezeo grandement se merueilla des choses qu'ilz luy auoient comptees[23], disant : « Amour vous a grant hardement donné puis que pour elle ne vous chault de mourir. » « Hault seigneur, dist Palamon, tu as sceu de nous ce que vouloies sçauoir; certainement le desir de mort qui finera l'aspre douleur, qui tousjours offend ma triste pensee, m'a hardement donné de le te raconter; et je qui suys de ta prison fouy, ay la mort justement deseruie. »

V. [Comme Thezeo après qu'il leur eut pardonné leur respondit, et les chappitres qu'il leur ordonna.]

Alors dist Thezeo : « A Dieu ne plaise que ce que tu demandes soit fait ne acompli[1], combien que par grant folie l'ayez tous deux bien

10. « Que' rispose » (st. 86).

11. « Penteo »; voir ci-dessus note 4.

12. « Perch'io accompagnarlo Voglio ad amare » (st. 86).

13. Les mss. du texte de Boccace donnent *Palamone* aussi souvent pour le moins que *Palemone*.

14. « Pareva male stare » (st. 87); le traducteur paraît avoir eu dans l'esprit l'expression « mal capitato ».

15. « Non pertanto » *(ibid.)*.

16. « Vostra virtù » *(ibid.)*.

17. C et V. portent ici d'accord « contre ma paour »; mais cette erreur paraît être une méprise de scribe (dans la copie d'où dérivent nos deux manuscrits) plutôt qu'un contresens : « alla mia pura Mente » (st. 87); un peu plus bas (st. 90) *mente* est traduit par *pensée*.

18. « Ora mai » (st. 88).

19. « Di pari guai » *(ibid.)*.

20. « A Tebe la meschina » *(ibid.)*.

21. « Diez » est la leçon de C; V porte *dites*.

22. Leçon de C; V porte *comme la chose estoit* (Come le cose tutte erano andate st. 89).

23. Inexact : « E ciò Teseo vie più che l'altre accora Che prima gli erano state contate » (st. 89).

V, 1. « Ne acompli » est du remplissage : « Non piaccia a Dio che sia Ciò che dimandi » (st. 91).

merité: l'un contre mon commandement est retourné en ma maison[2], et l'autre a rompu mes prisons; pour quoy jamais ne seroye blasmé se je le faisoye, ne ne fauldroye point[3], mais garderoye l'encienne et bonne coustume. Mais pour ce que j'ay autrefoiz esté amoureux, et pour amour ay souuent foloyé, le pardonner a autruy m'est moult cher et bien agreable; car j'ai d'autres foiz[4] acquis pardon, non pas par mon ouurage, mais par la pitié de celuy a qui j'ay robé[5] la fille. Et pour ce, de pardon soyez asseurez; ma grant pitié a vaincu vos deffaulx. Et non pas seulement vous pardonne[6], mais vous mectray tous deux en gracieux party, lequel vous me promectrez acomplir si je vous pardonne. » Ilz luy promisdrent ainsi, et puis les fist jurer de garder ce parti sans enfraindre; ensemble leur fist faire sollempnelle paix, et auecques eulx en ceste maniere s'acorda disant[7]: « J'auoye gardee auecques moy celle jeune dame[8] que tant vous amez, et creoye la donner pour vraye espouse a nostre cousin Acathe[9]; mais mauuaise fortune par la mort a rompu ceste chose, et comme vous voyez elle est demouree sans espoux[10], et me conuient penser de la donner a autre, car oresmais son eage le requiert. Et si ne sçay[11] a qui mielx pour l'aimer et honorer en ferme foy que a ung de vous deux la puisse donner, se vous tant l'aimez comme mon cueur le me dit. Mais chacun de vous ne la peut auoir; ainsi conuient qu'elle demeure a l'un. Elle[12] y sera bien employee, pour ce que vous estes de sang royal, de hault affaire et de noble couraige, et elle aussi est seur de la hardie royne qui auecques moy a esté et est dame imperialle[13]; pour quoy ne vous desdaignez de l'auoir a femme si auoir la pouez. Mais pour oster tout le debat qui entre vous deux est, vous conuient les armes sur l'eschine prouuer[14], en la maniere que je vous diray. Palamon fournira de trouver cent compaignons, telz qu'il pourra, a son

2. Les trois derniers mots sont une addition.
3. « Nè faria fallanza » (st. 91).
4. C et V portent ici *d'autruy*, ce qui ne convient pas au texte (perdono più volte acquistai, st. 92); l'erreur semble résulter d'une part du mot *autruy* de la ligne précédente, de l'autre d'une lecture inattentive de la leçon que je restitue.
5. « Ay » n'est pas dans V *(je robe la f.)*, mais dans C qui porte : « j'ay rauy fille »; le texte est: « a cui la figlia già furai » (st. 92).
6. Le traducteur n'a pas compris ici que Thésée met à son pardon une condition: « Ma non fia assoluto il perdonare, Ch' io ci porrò piacevol condizione... » (st. 93).
7. « E cominciò » (st. 94).
8. « Dame » manque dans V; le traducteur avait-il vraiment rendu « la giovinetta » par « celle jeune », sans autre substantif?
9. « Al piacevole Acate nostro cugin » (st. 94); C porte : « a mon feuz cousin A. ».
10. Les mots « col viso amoroso » *(ibid.)* sont omis.
11. V porte « Je ne sçay »; le texte est: « Nè io non so... » (st. 95).
12. V porte ici « Et ».
13. Cette stance est assez infidèlement rendue: « All' un di voi sarà bene investita. Perocché siete di sangue reale, E di nobile affare e d'alta vita, Ed ella similmente è altrettale, Ed è sorella alla reina ardita Che meco è stata serva imperiale » (st. 96).
14. « Coll'arme indosso vi convien provare » (st. 97).

plaisir[15]. Et toy, Arcita, semblablement feras; et après ce en nostre court[16] serez armés ensemble[17]; et qui par force d'armes chacera sa partie, cestuy sera espoux de Emilia, et l'autre sera priué de l'amour de la dame[18], au jugement de laquelle des a present la chose sera commise. Et pour ce faire, vous donne ung an de terme. » Ainsi fut accordé.

VI. La faveur des dames, qu'avait recherchée le traducteur, ne manqua pas à ce « Livre de Thezeo », en particulier la faveur des princesses et des reines. Car nous savons qu'en 1520 le beau manuscrit de Vienne appartenait à la bibliothèque de Marguerite, fille de l'empereur Maximilien Ier[1], et vers le même temps la reine Claude de France, première femme de François Ier, faisait ses délices de ce roman chevaleresque; peut-être aussi était-elle légèrement agacée de ses longueurs ou du style, dès lors vieilli, de la traduction, car elle pria Anne Malet de Graville, femme de Pierre de Balzac et dame du Bois-Malesherbes, d'en composer un abrégé plus poétique. Ainsi naquit le « Roman des deux amans Palamon et Arcita et de la belle et saige Emilia, translaté de vieil langaige et prose en nouueau et rime, du commandement de la Royne »[2]. Le poème

15. « Cento compagni farà di trovare Quali e' potrà, a sua elezione » (st. 97). Je dois dire que la leçon que je publie est une correction ; nos deux mss. donnent : « Palamon fournira de cent compaignons telz qu'il pourra a son plaisir trouuer » (C : telz qui les pourra trouuer); on peut supposer que le mot *trouuer* aura été ajouté en marge ou dans l'interligne, puis mal placé dans la copie d'où nos mss. dérivent.

16. « Nel teatro nostro » (st. 97).

17. Ici V porte « ferez armes », mais la leçon de C est plus près du texte : « Sarete insieme col seguito vostro » (st. 97); l'idée de tournoi n'est exprimée que dans la phrase suivante.

18. Toute cette st. 98 est écourtée; pour le vers « L'altro di lei privato dell' onore », il est probable que le traducteur a lu dans son texte *amore;* mais ensuite : « E a quel giudicio converrà che stia Che la donna vorrà, al cui valore Commesso da quest' ora innanzi sia. »

VI, 1. Voir ci-dessus § II, note 1.

2. Le poème d'Anne de Graville est précédé d'une dédicace, en 18 vers, à la reine, où on lit :

Si j'ay empris, ma souueraine dame,
Comme ignorante et peu sçauante femme
Oser a vous, la ou gist tout sçauoir,
Faire present de ce qu'ay peu auoir
De dure teste et langue mal apprise,
Je vous supply que je n'en soye reprise,
Car je l'ay faict pour sans plus vous monstrer
Qu'avez bien peu mon ignorance oultrer
Quant j'ay parfaict ce que ne sceu onc faire,
Pour vostre gré acomplir et parfaire...

de Boccace compte environ 9,900 vers; celui d'Anne de Graville n'en a guère plus de 3,600. Ainsi allégée et rajeunie, la *Teseide* obtint encore en France un succès des plus flatteurs, attesté par les six manuscrits conservés dans nos bibliothèques publiques, cinq à Paris[3] et un à Chantilly[4], ce dernier portant les armes de la reine Claude.

Les recherches patientes auxquelles M. Carl Wahlund s'est livré sur la famille et sur la personne d'Anne de Graville, ainsi que sur son œuvre poétique[5], me dispensent de répéter ce qu'il a si bien dit. Je rappellerai seulement que la composition de son « Roman d'Arcita et Palamon » se place entre 1520 et 1524, entre l'entrevue que François Ier eut avec Henry VIII le 7 juin 1520 près d'Ardres — un passage du poème y fait clairement allusion — et la mort de Claude de France, survenue quatre ans plus tard; la date 1521 est extrêmement vraisemblable[6]. Il n'y a d'ailleurs aucune raison sérieuse pour contester l'affirmation de plusieurs manuscrits[7] qui présentent ce poème comme tiré d'un vieux roman en prose. M. Wahlund a pensé qu'il avait été composé directement d'après le texte de Boccace; mais les ressemblances relevées à l'appui de cette opinion s'expliquent très suffisamment par l'interposition d'une traduction assez exacte, presque littérale. Cette traduction n'est autre que celle dont je me suis occupé dans les pages qui précèdent : nous sommes fondés à penser que la noble dame du Bois-Malesherbes en possédait un exemplaire[8]; en outre, certaines particularités confirment

3. Bibl. Nationale, mss. fr. 1397 et 25441, nouv. acq. fr. 719 et 6513; Bibliothèque de l'Arsenal, n° 5116.

4. Ce beau manuscrit a appartenu au baron Pichon; mis en vente en 1869 avec la bibliothèque de cet amateur, il a été acquis par le duc d'Aumale, et n'a pas disparu comme l'a craint M. C. Wahlund : il constitue une des jolies pièces du musée Condé, où il porte le n° 1570 (p. 119 du t. II du *Catalogue des Mss.*).

5. *Ueber Anne Malet de Graville*, eine vernachlässigte französische Renaissance-Dichterin; ihr Leben und ihre Dichtungen; extrait du volume d'*Abhandlungen*, offert à A. Tobler, Halle, 1895, p. 404-429.

6. Vers 3441-3455; Wahlund, p. 20 : « à Ardre l'aultre esté ». Une note marginale du ms. N. acq. fr. 719 avertit en cet endroit (f. 62 v°) que la composition du poème est donc de 1521.

7. Mss. de l'Arsenal et N. acq. fr. 719; j'en ai cité le titre plus haut.

8. L'exemplaire (perdu) mentionné (p. 96, n° 376) dans la *Bibliotheca elegantissima Parisina*, dont la vente eut lieu à Londres le 28 mars 1791, avait appartenu à Claude d'Urfé, c'est-à-dire au gendre d'Anne de Graville; il n'est donc pas téméraire de penser qu'il venait de la bibliothèque de cette dernière.

cette dérivation. Pour n'en citer qu'un exemple sur lequel l'attention a déjà été attirée, le faux nom sous lequel se dissimule Arcita quand il rentre à Athènes, a été omis par Anne de Graville : il ne paraît ni sous sa forme originale (Penteo) ni sous la forme corrompue (Periteo); or, la traduction du xv[e] siècle nous a déjà montré la suppression de ce pseudonyme en certains endroits, pour faciliter l'intelligence du récit[9].

La personnalité d'Anne de Graville n'apparaît pas dans l'invention du récit, mais dans le ton sur lequel elle exécuta ses aimables variations : on remarque la complaisance toute féminine, et même la coquetterie avec lesquelles elle décrit les toilettes des dames. Dans le récit des noces d'Emilia (l. XII, st. 48 et suiv.), elle donne, sur ce thème, libre cours à sa verve; et si elle s'aperçoit que son entrain l'emporte un peu trop loin, elle est la première à plaisanter l'indiscrétion de sa muse :

Mais je m'en tais, car c'est grant fascherie
De m'escouter — si ce n'est qu'on en rie!

Elle a de l'enjouement, et ne dédaigne pas le badinage; elle glisse çà et là, dans ses descriptions, le mot pour rire[10]. Quand il s'agit de détailler les charmes de son héroïne, elle montre une humeur folâtre qui, dans l'espèce, n'est pas imitée de Boccace. Celui-ci avait esquissé, au l. XII, un joli portrait physique d'Emilia : arrivé aux secrètes beautés que les vêtements dérobent aux yeux, le poète s'était contenté de dire que celui-là seul en eut connaissance qui avait si longtemps brûlé pour elle (st. 63); Anne de Graville arrache tous les voiles :

Croyez de vray qu'elle estoit belle nue...[11], etc...

9. Voir ci-dessus, § IV, note 4, et encore ci-après, § VII, notes 2 et 3.

10. Par exemple à propos des parfums dont les dames, pour venir aux noces, s'étaient si consciencieusement inondées

qu'on les sentoit au loing;
Aussi peut estre il en estoit besoing!

11. Déjà dans la description toute chaste d'Émilia prenant ses ébats en son jardin (l. III, st. 8 et suiv.), Anne de Graville avait ajouté certains traits dont le texte de Boccace n'offre pas l'équivalent :

Fort jeune d'aage, en bon point et pollie,
Jamais ne fut pucelle plus jollie :
Visage gay, riant et de grant chere...
La jambe belle et tetin découuert...

C'en est assez pour montrer quel intervalle la sépare du vieux traducteur en prose!

Le poème de Palamon et Arcita peut être tenu pour inédit, bien qu'il ait été imprimé à Stockholm en 1892. Mais cette édition, due aux soins de M. Algernon de Börtzell, d'après un seul manuscrit qui se trouvait alors en Suède [12], n'a été tirée qu'à quatre-vingt-douze exemplaires : c'est une rareté bibliographique, que peu de lettrés ont l'occasion de feuilleter [13]. Aussi ne m'a-t-il pas paru inutile d'en donner ici un extrait, correspondant exactement au morceau de la vieille traduction en prose publié ci-dessus (§§ III-V); la comparaison des deux passages est instructive. Pour la constitution du texte, je me sers des trois manuscrits dont l'autorité m'a paru la plus considérable [14] :

VII. Or il aduint, le jour de ce combat,
Que Theseus, pour aller a l'esbat,
La hacquenee a commandé seller,
Pour le faulcon de sa seur voir voller
Qu'elle auoit faict et portoit sus le poing.
Et pour monstrer que d'elle elle auoit soing,
Ses cheueulx eut sur le derriere espars,
Qui luy couuroient le corps en maintes pars,
Et ung chapeau de roses par dessus
Si bien seant qu'impossible est de plus.
Sa cotte fut d'un drap d'argent frisé
Lequel n'estoit ny couppé [1] ny usé,
Juste au pongnet, et richement bordée,
De gros rubiz partout entrelardée;
Et pour monstrer de vierge honnesteté,
Elle auoit l'arc et la trousse au costé,
La trompe au col, en main le frain doré [2],
Housse bordée en harnoys décoré,
Si triumphant qu'il n'en estoit de tel,
Ne si beau corps ne vit homme mortel.

12. Aujourd'hui à Paris, il porte le numéro 719 des nouvelles acquisitions françaises.

13. On en peut consulter à la Bibl. Nationale (8° Y° 3381) un exemplaire portant une dédicace à M. Léopold Delisle.

14. C'est d'abord essentiellement l'exemplaire qui a appartenu à la reine Claude (Chantilly = C), puis le ms. fr. 25441 de la Bibl. Nat., qui a appartenu à Claude d'Urfé, gendre d'Anne de Graville, et le ms. de l'Arsenal, qui paraît contemporain. Le morceau se lit aux pages 31 et suiv. de l'édition de Stockholm.

VII, 1. C : n'estoit decouppé.

2. Ce mot *doré* se lit dans la traduction en prose, non dans Boccace (§ III, note 7).

Chiens après elle[3] et grant troüppe de gens
A la servir tous prompts et dilligens.
En tel estat s'en va en la forest,
Ou tout souldain y a faict ung arrest;
Car elle ouyt les deux qui combattoient
Pour son amour qu'ensemble debattoient.
Si s'en va la, au plus droit qu'elle peust[4],
Et son ouye en riens ne la deceut;
Si les trouua blessés en mainte part :
C'estoient des biens dont Amour fait depart!
En la voyant, si grand cœur leur donna
Que vie et corps chacun habandonna :
Despit les prend, sa beauté les enforce,
Que tout le jour n'eurent autant de force.
Ce temps pendant Theseus arriua,
Qui leur bataille en tel estat trouua;
Si s'esbahit qui ces deux peullent estre,
Qui sont si fortz et si tres bien a dextre;
Tant en congnoist que hayne y a de mort,
Par quoy vouldroit les mectre bien d'accord.
D'eulx s'approcha et dist : « O chers amys,
Je vous supply qu'en mon veuil soit submis
Vostre debat, me disant la matiere
Pour quoy auez querelle si tres fiere.
L'occasion, je vous pry, ne celez;
Declarez la et n'en dissimulez. »
  Lors Arcita[5] tout premier respondit
Disant ces mots : « Donne nous ce credit
Que seurement te disons notre affaire,
Ny pour cela pis ne nous faces faire.
Et si deuons te requerir pardon,
Je te supply nous l'octroyer en don. »
Puis Theseus leur afferme et promect,
Et par seurté la main sur son cœur mect,
Pour demonstrer que le veuil consentoit,
Ce que la bouche en parlant hors mectoit.
Arcita lors luy a compté la chose
Gaillardement, sans faire aucune pause,
En remectant tout l'affaire a sa grace
Et tout ainsi qu'il voudra qu'il se face.
Mais de nommer qui son ennemy est :
« Mieulx qu'aultre nul le dira ni luy plaist! »
Sur ce propos Pallamon asseuré,
Ferme en parolle et bien deliberé[6],
Luy a tout dit sans ung mot oublier;
Et humblement l'a bien sceu supplier

3. Voir § III, note 6.
4. C : peult.
5. Voir ci-dessus, § IV, note 4.
6. C'est un des points où A. de Graville a le plus modifié la physionomie du récit; voir ci-dessus § IV.

Lui pardonner sa grande mesprison,
Qui est d'auoir rompu foy et prison,
Coy et pensif Theseus l'escouta,
Et son parler dedans son cœur boutta:
Pitié en eut, car autresfois Amour
Luy auoit faict et faict faire maint tour.
Tous deux les veoit hardiz et de jeune aige,
Au temps qu'Amour veult de jeunesse hommaige,
Et les congnoist en ung tres grand danger,
N'ayant voulloir de leur propos changer;
Crainte de mort point ne les espouante,
Car bon espoir les asseure et contente,
Pensant tous deux vaincre, et que le vainqueur
Aura le gaing qui luy tient plus au cœur[7].
A chef de temps, Theseus hault souspire,
Puis doucement il se print a leur dire:
« Certes, amys, de pardon finerez,
Et avec ce mon amytié aurez,
Pourveu aussi que tiendrez mon edict,
Et que de vous je ne seray desdit. »
Et sur ce point ils luy ont accordé
De faire ainsi qu'il leur a recordé.
Cela conclut, il reprist le propos,
Et leur a dit pour les mectre a repos:
« Amys, bien voy que vous voullez ma sœur,
Qui mon cœur a gaigné par sa doulceur.
Jadis voullu lui donner Akathès,
Que mort a pris par dur et aspre accès.
Son aige veult que je luy en donne ung,
Car saize ans a, qui est le point commun.
Mieulx ne pourroit a tout bien le comprendre
Que l'un de vous pour le sien mary prendre.
Mais tant y a, bien le debuez scauoir
Qu'elle ne peult qu'un [seul][8] de vous auoir.
J'ordonne donc qu'ung an me seruirez,
Puis, l'an passé, tous deux assemblerez
Vos bons amys pour dresser ung combat,
Sans que jamais y ait plus de debat.
Celuy de vous qui vaincra sa partie
Aura ma seur et de mes biens partie. »

VIII. Le remaniement poétique d'Anne de Graville enlevait à la *Teseide* ce caractère épique et classique dont Boccace était si fier, et la transformait, sans grand effort d'ailleurs, en un

7. Tout ce développement, de pure analyse psychologique, est du cru d'Anne de Graville; en revanche elle a omis le retour que fait le Thésée de Boccace sur ses propres aventures amoureuses.

8. Manque dans les mss.

roman destiné à charmer les loisirs des dames sentimentales. Une dernière métamorphose le présenta au public français comme un ouvrage instructif et moral.

En 1597 — le privilège est du 12 mai — le libraire parisien Abel l'Angelier mettait en vente « La Theseyde du sieur Jean Boccace, gentilhomme Florentin, contenant les belles chastes honnestes Amours de deux jeunes Chevaliers Thebains, Arcite et Palemon. Histoire non moins belle et docte que plaisante et utile à toute sorte de personnes qui ayment la vertu, traduicte d'Italien en François par le sieur D. C. C.[1]. »

Ce mystérieux « sieur D. C. C. » ne doit rien à la traduction en prose du xv[e] siècle, ni au poème d'Anne de Graville; on peut aller plus loin et dire qu'il ne doit pas grand'chose à Boccace : il n'a traduit que le résumé en prose de la *Teseide* qu'un certain Nicolao Granucci avait publié à Lucques, en 1579[2], en l'encadrant dans un dialogue de sa façon entre deux amoureux, Ismenio et sa « dolcissima Ismine », lequel s'achève par un éloge des Médicis. La matière épique et romanesque du poème est réduite aux proportions d'un conte édifiant; un sommaire assez détaillé de la *Thébaïde* de Stace est maladroitement greffé sur la première partie, et de continuelles additions forment un commentaire historique, mythologique et moral à l'histoire de Palemone, d'Arcita et d'Emilia. Toutes ces altérations ne nous intéresseraient que si elles émanaient d'un lecteur français de Boccace; mais elles ne sont imputables qu'à N. Granucci, dont notre traducteur a accepté la rédaction les yeux fermés : il a naturellement omis le dialogue amoureux, qui précède et qui suit le résumé de la *Teseide,* mais il n'a pas songé à supprimer le nom d'Ismine qui reparaît, de la façon la plus inopinée, au milieu du récit du tournoi (p. 135)!

De l'épître dédicatoire, à « Noble sage belle et vertueuse damoyselle Madamoyselle Ysabeau d'Escarlhan », il résulte que la *Theseyde* est une œuvre utile aux mœurs dans toutes

VIII, 1. Ce petit volume n'est pas très rare; il en existe deux exemplaires à la Bibliothèque Nationale et un à celle de l'Arsenal.

2. C'est ce qu'a déjà constaté M. C. Wahlund, *op. cit.*, p. 17 du tirage à part, fin de la note 1.

les conditions sociales. Un seul détail est à retenir de ce document; c'est ce qu'y dit le traducteur des circonstances dans lesquelles il a entrepris son travail : « Je vous ay vu prendre un si grand plaisir et contentement à la représentation de nostre belle tragédie Antigone, où vous eussiez désiré de faire vous-mesme le personnage de Jocaste, que rencontrant n'aguiere à Paris la Theseyde de Bocace[3], où la déplorable Histoire de Thebes et de la vieille race de Cadme a esté soigneusement descrite et figuree..., il me print soudain enuie de la traduire et mettre soubs vostre faueur en nostre langue françoise... » (f. a III).

Ce passage renferme un détail que je ne suis pas en état d'expliquer : quelle est cette *Antigone* à la représentation de laquelle il est fait allusion? Les expressions employées par le mystérieux sieur D. C. C. veulent-elles dire qu'il en était l'auteur?

Cette méconnaissable *Théséide* a eu l'honneur immérité d'être tirée de l'oubli, au XVIIIe siècle, par les compilateurs de la *Bibliothèque Universelle des Romans* (juillet 1779)[4]. La gloire de Boccace n'avait rien à y gagner.

VI

« L'Urbano »

I. La traduction anonyme publiée à Lyon. — II. Une hypothèse sur la personne de son auteur. — III. Sa valeur.

I. Si, avec G. Kœrting, on tenait ce roman pour la dernière œuvre de Boccace, postérieure même à la mort de Pétrarque, ce n'est pas à cette place qu'il en faudrait parler; mais l'attri-

3. Il s'agit, bien entendu, du remaniement cité de N. Granucci.

4. Mais ces éditeurs ont cru devoir y distinguer deux parties, la *Thébaïde*, « dans laquelle, malgré tout l'art de Boccace, on voit clairement que Thésée n'est pour rien, mais où il a su jeter tant d'intérêt... qu'on lui sait gré de sa faute » (or, cette première partie, on l'a vu, est une maladroite addition de N. Granucci), et la *Théséide* proprement dite où cet écrivain... s'est livré à son imagination... ». A la page 15 de cette nouvelle adaptation reparaît le nom d'« Ismène » (pour *Ismine*), étranger au poème de Boccace, dont j'ai expliqué tout à l'heure l'origine à cette place.

bution de l'*Urbano* à Boccace étant insoutenable, l'ordre chronologique n'a rien à voir ici[1]. Cette médiocre nouvelle a été traduite par un Français qui, de bonne foi, l'a crue de l'auteur du *Décaméron;* c'est tout ce qui nous intéresse. Il y a donc lieu de la mentionner sommairement, avant d'arriver au chef-d'œuvre du conteur.

Cette traduction anonyme parut à Lyon, sans indication de date; mais à en juger par les caractères gothiques, un peu plus gros que ceux de la *Flammette* publiée en 1532 par le même éditeur, elle doit être sensiblement contemporaine. Le titre en est le suivant : « Urbain le mescongneu, filz de l'empereur Federic *(sic)* Barberousse, qui par la finesse de certains florentins surprist la fille du Souldan. Histoire de Jehan Boccace, non moins aduentureuse que delectable. Translatee nouuellement d'Italien en Françoys. — On les vend a Lyon en la maison de Claude Nourry, dict Le Prince. Auec Priuilege[2]. »

L'auteur de la traduction était une femme. Cela ressort clairement de ces lignes, qui se lisent au revers du titre, au lieu et place du prologue de l'auteur italien :

Argument et sommaire de la presente hystoire, dirigee a celle qui des nymphes est la plus heureusement fayee, par une qui de seuere doulceur surnommee luy rend salut et amour perpetuelle.

Ce n'aduiengne, o singulier Ressort de grace et de vertu, que entre

I, 1, G. Körting, *Boccaccio's Leben und Werke* (1880), p. 676 et suiv., en particulier p. 682-685; de ce grave critique, ailleurs plus exigeant, on eût attendu plus de sévérité dans le choix des arguments : la comparaison qu'il esquisse entre le court avant-propos de l'*Urbano* et la lettre de Boccace sur la mort de Pétrarque produit une impression diamétralement opposée à celle qu'il s'imagine, pour peu qu'on ait une notion exacte de ce qu'était l'état d'esprit de Boccace à ce moment douloureux de sa vie! Le dernier critique qui ait traité ce petit problème, est, je crois, M. A. Coen dans l'*Arch. della Soc. Romana di Storia patria*, t. IV (1882), p. 543 et suiv.; sans apporter d'éléments très neufs à la discussion, M. Coen a fort bien exposé l'historique de l'attribution et des opinions émises à ce sujet : il conclut que c'est un pastiche de la manière de Boccace, dont l'auteur est inconnu, et qui remonterait aux années 1375-1380. J'avoue, pour ma part, que l'*Urbano* me paraît si faible, comme récit et comme langue, que j'ai peine à y voir même un pastiche à peu près contemporain; l'expression « opera iucundissima nuovamente ritrovata » est un artifice imaginé par l'éditeur de la fin du xve siècle, non par l'auteur, quel qu'il ait été; il n'y a rien à en tirer pour fixer une date, même approximative. Voir ci-après, § III.

2. Bibl. Nat. Rés. Y². 781. Le titre porte la vignette reproduite par Brunet à l'article *Blason,* I, 969. L'explicit est : « Cy finist l'histoire de Urbain filz de l'empereur Barberousse et de la belle Lucrece fille du Souldan de Babylonne, nouuellement translatee de vulgaire italien (du liure de Jehan Boccace) en langaige françoys. Imprimee a Lyon par Cl. Nourry, dict Le Prince, près nostre dame de Confort. »

tant de nobles cueurs desirans recreer vostre angelicque esperit, je demourasse oysiue et ingrate de la mutuelle beniuolence que auons de long temps ensemble; pour laquelle macule euiter ne m'a semblé honneste vous aller visiter (en ceste damoiselline facherie ou l'on vous dit estre) sans vous porter offerande digne de tant saincte pudicité comme vous estes. A cause de quoy vous plaira prendre en gré ce petit liuret (translaté en vostre faueur de vulgaire Italien en Françoys) que je vous presente d'aussi bon cueur comme du vray zele il vous est desdié; et affin que sommairement puissez reduyre en memoire toute l'hystoire, l'argument d'icelle est tel[3]...»

II. Lorsqu'il est question de femmes lettrées, à Lyon[1], vers le second quart du XVI[e] siècle, la pensée se reporte d'instinct vers le cercle assez nombreux, et malheureusement mal connu, où brillèrent une Jeanne Gaillarde, une Pernette du Guillet, un peu plus tard une Louise Labé, et bien d'autres, dont les réunions et les joyeux propos ont eu leur écho dans la littérature du temps; le plus curieux témoin en est les *Comptes amoureux de Madame Jeanne Flore*, publiés également à Lyon, à la même époque, où l'influence italienne se manifeste presque à chaque page[2]. C'est naturellement dans cette société lettrée que l'on est tenté de replacer la traduction d'*Urbain le Mescongneu :* ce commerce un peu précieux d'amitiés, entre « nymphes », que troublait de loin en loin quelque « damoiselline facherie » bientôt apaisée par l'« offerande » galante d'un conte ou d'une poésie, paraît bien s'accorder avec ce que nous savons de ce milieu assez particulier. Et puisque l'avant-propos qu'on vient de lire n'est apparemment qu'un aimable badinage, on est sans doute en droit d'essayer de lire entre les lignes et de se demander par exemple si « la plus heureusement *fayée* des nymphes[3] » ne serait pas Jeanne Faye, tandis qu'une Claudine ou une Jeanne Sève se cacherait derrière « celle qui est de

3. L'argument qui suit est la traduction exacte de celui qui se lit dans les éditions italiennes; voir éd. Moutier, t. XVI, p. 5. Seule cette phrase est ajoutée à la fin : « Au semblable de laquelle (gloire et félicité) Dieu vueille diriger et conduyre vostre virginal cueur et bien morigenees contenances. »

II, 1. Je dis « à Lyon », parce rien n'autorise à penser que l'édition lyonnaise soit la reproduction d'une édition parisienne antérieure, dont il n'y a pas trace.

2. M. Giuseppe Rua a étudié les sources italiennes des *Comptes amoureux* dans la *Bibl. delle scuole ital.*, V (1892). Je reviendrai sur deux de ces *Comptes*, ci-après, ch. VIII.

3. C'est-à-dire la plus enchantée, la mieux douée de charmes enchanteurs.

sévère doulceur surnommée ». Marot adressa des « Estrennes » à « Jane Faye » et à « Jane Sève lyonnoises », sans doute à l'occasion du 1er janvier 1537 qu'il passa sur les bords du Rhône[4], et d'autre part François de Billon, en son *Fort inexpugnable de l'honneur féminin* (1555) a écrit ceci, après avoir parlé d'une autre lyonnaise, Marguerite du Bourg :

Il luy souuient auoir esté de semblable honneur precedée de temps par deux tres vertueuses sœurs appelées Claudine et Jane Sceues, les compositions desquelles, si bien estoient recueillies, ou bien que par le loyer de labeur studieux les femmes feussent aussi ardamment induyttes a cela que les hommes y sont poussez, moins n'auroient elles decoré tout leur païs, l'une pour la science de poesye, et l'autre pour ses tretz de nayue charité et assidue contemplation es choses diuines, qu'a fait et s'efforce faire celluy qui, portant le nom de Maurice et pareil surnom qu'elles deux, semble estre leur frere, et de qui au moins les œuures (bien commentez) pourront un jour auoir l'heur de Petrarque[5].

III. La traduction de l'*Urbano,* divisée en trente chapitres, avec des sommaires dont l'idée n'a été empruntée à aucune des éditions connues du texte, est conçue suivant la méthode littérale. Bien qu'on y remarque un peu de redondance et de lourdeur, il y a lieu d'en apprécier l'exactitude et la clarté[1], en même temps que la bonne qualité de la langue; mais le travail a été fait sur un texte assez incorrect[2]. La meilleure façon de donner une idée de cette traduction est sans doute d'en citer un court passage. Je l'ai choisi parmi ceux dont

4. Œuvres de Cl. Marot, éd. Guiffrey, t. III, 551, note; et éd. Jannet, t. II, 199.

5. Fr. de Billon, *Fort inexpugnable de l'honneur féminin* (1555), f° 35 (cité par C. Bréghot du Lut, *Mélanges biographiques et littéraires,* Lyon, 1828, p. 379).

III, 1. On y relèverait cependant quelques infidélités ou des faux sens. Au début par exemple, quand l'auteur décrit son héroïne en train d'arracher « i suoi biondi e mal pettinati capelli » (éd. Moutier, p. 7), la traductrice a jugé plus convenable de dire « ses blonds et reluysans cheueulx »; et quelques lignes plus bas, la phrase : « Già non son io qui per alcun tuo mancamento » n'est pas comprise : « ... pour te faire aucun destourber et nuysance. »

2. L'ancienne édition bolonaise, sans date, qui paraît être la première (Bibl. Nat. Rés. Y² 971 ; Pellechet 2462), contient des fautes qui se retrouvent dans notre traduction ; par exemple : « dell' acquistata presa » pour *preda* (Moutier, p. 5), est traduit : « pour le grand plaisir de la beste par luy oultree et *prise* »; la forme du nom d'un des personnages, Blandicio (pour Blanditio, Blandizio) est passée telle quelle en français. Au reste, on trouvera ci-après un spécimen de la traduction, avec les leçons de l'édition sans date.

la maladresse et l'invraisemblance, pour ne pas dire plus, obligent à reconnaître dans l'auteur de l'*Urbano* un conteur fort médiocre : c'est le récit de l'entrevue que le Soudan ménage entre Urbain, qui passe pour Speculo, fils légitime de Barberousse, et sa fille Lucrèce[3].

Et ce disant, en une salle fit la demandee venir, laquelle non aultrement estoit que celle deesse que apparut au pasteur de Troye[4], quant eust de luy tiltre d'estre la plus belle. Le Souldan alors soubriant telles paroles tournees a Urbain en joyeuseté luy dict[5] : « O Speculo, je pense que telle marchandise deuroit auoir assez conuenable requeste en la court romaine[6]; dictes d'elle que vous en semble. » — « Seigneur, respond Urbain, a moy me semble assez plus que bien, et non pas tant seullement a Rome auoir requeste (la ou sont infinis achepteurs de telle marchandise) mais en toute aultre part du monde se pourroit bien vendre; et deuant que ce en aultres mains aduenist, je m'esforceroye mettre sus tout quant que amasser se pourroit[7], tant me semble que en tel et si beau marché seroit bien employé le denier. » Assez pleust telle response au Souldan[8]. Et premier que de la se partissent, presens eulx mesmes avec la mere[9] ensemble, selon la leur usance, la firent a Urbain honourablement espouser, croyant le pere, la mere et les aultres[10], et elle, de Speculo de l'empereur filz estre faicte espouse[11]. Et apres plusieurs jours, en joyeuse et plaisante feste contre le vouloir de Blandicio et ses freres la demeurerent. Et auroit voulentiers le Souldan voulu en grans festyemens, comme de la se coustumoit, donner au dernier effect du matrimonial amour execution; ce non que Blandicio le suppliant le contraire prioit, affermant que son seigneur disoit que en tres grand triumphe[12] pompeusement

3. On admirera comme il convient la couleur locale de ces noms! Si l'on y joint ceux des personnages florentins : Blanditio, Pippo Scarmo et Pirotto, on conviendra qu'il y a déjà là de quoi écarter l'hypothèse que l'auteur de ce conte fût toscan!

4. Je donnerai en note la leçon de l'édition sans date lorsqu'elle s'écarte sensiblement de l'édition Moutier (p. 29-30). Ici par exemple la traductrice a lu : « Non altramente che quella dea che apparue al pastor di Troia ».

5. « Tal parole mosse ad Urbano mottiggiando disse » (Cette leçon fait de *mosse* un participe passé accordé avec *parole*).

6. « Aurebbe assai conueneuole spaccio in la corte di Roma. »

7. « Ma prima che ciò in altrui peruenisse, mi sforzaria mettere suso quanto per me aggiungere si potesse. »

8. Elle est en effet d'une extrême délicatesse!

9. « Con la madre insieme. »

10. « E gli altri. » Ces mots manquent (comme *insieme* de la note précédente) dans l'édition Moutier.

11. « Da Speculo de lo Imperatore essere stata isposata. »

12. « Se non che Bl. ciò negando il pregaua dicendo chel suo signore diceua che cum grandissimo triompho... »

vouloit que si grande chose a Rome se manifestat, et ceste honnourable feste pour sa derniere et plus grand joye de toute sa vie gardoit; ne jamais ses commandemens (sinon tant qu'il vous plairoit le commander) ne trespasseroye[13]. Et le Souldan respondit que en aucune maniere ne vouloit que chose au monde luy pleust si non ce entierement que a l'empereur son seigneur plaisoit.

Cette vieille traduction de l'*Urbano* n'a jamais été réimprimée, que je sache. La publication faite dans la *Bibliothèque universelle des Romans,* en février 1784, en est indépendante, et d'ailleurs très infidèle[14].

Henri HAUVETTE.

(A suivre.)

13. « Né mai da suoi comandamenti, se non quanto che voi comandasti, uscirei. »
14. *Bibliothèque Universelle des Romans,* février 1784, p. 127-173. L'éditeur a eu le mérite de reconnaître que cette histoire n'avait « rien de bien saillant »; c'est sans doute pour ce motif qu'il l'a fort librement arrangée.

LÉONARD DE VINCI

ET

LES ORIGINES DE LA GÉOLOGIE

A la fin de notre première étude sur Léonard de Vinci, nous écrivions[1] :

« En 1508, Léonard avait formulé les principes les plus nets touchant l'origine des fossiles. ...Mais lorsque Léonard analysait si exactement les divers modes de formation des fossiles, il avait pour objet de prouver une thèse sur l'érosion et les mouvements du sol, thèse formulée par Albert de Saxe. »

Alors que nous écrivions ces lignes, nous savions que Léonard avait invoqué la véritable origine des fossiles afin de justifier une doctrine soutenue, au XIVe siècle, par l'Université de Paris; mais nous pensions qu'en la découverte de cette origine, le grand peintre n'avait point eu de maître et que l'observation avait été son seul guide. De nouvelles lectures nous ont appris qu'il n'en était pas ainsi. Sans doute Léonard a dû recueillir maintes fois des coquilles conservées au sein des roches; il a dû réfléchir sur les causes qui expliquaient leur présence loin de la mer et leur transformation en pierre. Mais sa curiosité avait dû être éveillée et sa sagacité conseillée par l'enseignement des maîtres de la Scolastique, par les écrits d'Albert le Grand et de Vincent de Beauvais.

Il nous a semblé particulièrement intéressant de rechercher très minutieusement l'origine des opinions professées par le Vinci touchant la nature des fossiles. Nous nous sommes

1. Albert de Saxe et Léonard de Vinci (*Bulletin italien,* t. V, p. 1 et p. 113; 1905. *Études sur Léonard de Vinci,* première série, I).

efforcés d'établir[1], en effet, que les opinions de Léonard avaient vraisemblablement inspiré celles de Cardan, et que les idées de Cardan avaient été sûrement plagiées par Bernard Palissy. Retracer, donc, la genèse des pensées que Léonard de Vinci a émises au sujet des coquilles pétrifiées, c'est vraiment conter la naissance de la Géologie moderne.

I

Aristote.

Au point de départ de la tradition que nous nous proposons de suivre, c'est un écrit d'Aristote qu'il nous faut placer; le Stagirite étudie, en un chapitre de ses *Météores*[2], une hypothèse qui paraît s'être présentée maintes fois à l'esprit des hommes, et cela, dès une époque extrêmement reculée : Les lieux où se trouve maintenant la terre ferme n'ont-ils pas, autrefois, fait partie du fond de la mer? N'ont-ils pas émergé alors que des continents s'abîmaient au sein des flots? Telle est la question qu'ont débattue des sages de tous temps et de tous pays et, qu'à son tour, examine Aristote.

« Ce ne sont pas toujours les mêmes parties de la terre, dit-il, qui se trouvent sous les eaux ni les mêmes qui sont à sec; il y a échange entre les lieux submergés et les lieux émergés, grâce à la formation de fleuves nouveaux ou à la disparition de fleuves anciens. Il se produit aussi une permutation entre le continent et la mer; ces lieux-ci ne demeurent pas toujours mer ni ceux-là terre ferme; là où se trouvait la terre, une mer s'est maintenant formée; là où la mer s'étend aujourd'hui, la terre reparaîtra de nouveau.

» Nous devons penser, d'ailleurs, que ces transformations se produisent dans un certain ordre et qu'elles parcourent un certain cycle. »

1. Léonard de Vinci, Cardan et Bernard Palissy (*Bulletin italien*, t. VI, p. 289; 1906. *Études sur Léonard de Vinci*, première série, VI).
2. Aristote, Μετεωρολογικῶν τὸ Α, ιδ' (*Météores*, livre I, chapitre XIV).

Aristote étudie quelques exemples de ces déplacements de la terre ferme et des mers; il insiste tout particulièrement sur les faits que présente le delta du Nil; il montre comment, depuis les temps historiques, le delta n'a cessé de s'assécher de plus en plus :

« Ce qui arrive en cet endroit restreint, il est à croire que cela se produit aussi en des lieux plus étendus et même en des pays entiers.

» Ceux donc qui ne savent regarder que les petites choses assignent comme cause à ces changements la transformation de l'Univers et, pour ainsi dire, la naissance du Ciel; aussi prétendent-ils que la mer diminue sans cesse, par cela seul que certains terrains se sont asséchés et que l'on voit aujourd'hui plus de terres émergées que l'on n'en voyait autrefois.

» Mais si leur affirmation est en partie vraie, elle est aussi en partie fausse; sans doute, bien des lieux qui étaient autrefois submergés sont maintenant terre ferme; mais la transformation contraire se produit également; ceux qui voudront bien tourner leur attention de ce côté verront qu'en bien des endroits, la mer est venue recouvrir la terre.

» N'allons pas prétendre, cependant, que ces changements sont dus à ce fait que le Monde a commencé. Il est ridicule d'invoquer un changement de tout l'Univers pour expliquer de petites choses qui ne pèsent pas plus qu'une plume. »

Aristote restreint donc autant que faire se peut l'importance de ces échanges entre la terre et l'eau; l'abondance des pluies hivernales qui, à certaines époques, diminue en un lieu pour croître en un autre, suffit en grande partie à les expliquer.

Aristote s'est élevé à deux reprises, au cours du chapitre que nous venons de citer, contre ceux qui invoquent l'émersion de nouveaux continents pour prouver que le Monde a commencé. Les deux allusions qu'il a faites à cette doctrine sont fort brèves et, partant, quelque peu obscures. Elles vont s'éclaircir par la lecture d'un passage écrit par Théophraste, le disciple favori du Stagirite.

II

Théophraste et le *Traité du Monde* faussement attribué a Philon d'Alexandrie.

Parmi les nombreux écrits que l'on a attribués à Philon le Juif se trouve un petit traité intitulé: Περὶ Κόσμου, *Du Monde,* ou Περὶ ἀφθαρσίας Κόσμου, *De l'éternité du Monde*. Guillaume Budé qui, en 1526, traduisit cet ouvrage et le fit imprimer à Paris, le regardait déjà comme apocryphe: « Philon, disait-il[1], ou celui, quel qu'il soit, qui a écrit ce livre; car je ne suis nullement persuadé que celui qui l'a écrit soit ce Philon qui passe pour avoir égalé Platon en éloquence. » En fait, il eût fallu une bien grande naïveté pour regarder ce traité *Du Monde* comme l'œuvre authentique et non remaniée d'un auteur né trente ans avant Jésus-Christ; Boëce y était cité[2]! Personne, aujourd'hui, n'attribue le Περὶ Κόσμου au juif Philon.

Quel qu'en soit l'auteur, ce livre *Du Monde* offre, à bien des égards, un très grand intérêt; c'est ainsi qu'il nous donne un résumé de doctrines que Théophraste soutenait en des ouvrages qui sont aujourd'hui perdus. Théophraste, comme son maître Aristote, voulait que le Monde eût existé de toute éternité; d'autres philosophes prétendaient qu'il avait eu un commencement dans le temps; le Pseudo-Philon nous fait connaître[3] les arguments par lesquels ils soutenaient cette prétention.

« Théophraste regarde comme étant dans l'erreur ceux qui admettent le commencement et la fin du Monde, et cela pour quatre raisons qui sont : l'inégalité de la surface terrestre, les

1. *De Mundo* Aristotelis *liber I*. Philonis *liber I, Gulielmo Budæo interprete*. Ocelli Lucani, *veteris philosophi, libellus de universa natura. Annotatiunculæ in libellum Aristotelis de Mundo*, Simone Grynæo *authore*. Parisiis, apud Iacobum Bogardum, sub insigni D. Christophori, e regione gymnasii Cameracensis, 1541-1542. Gulielmus Budæus Jacobo Tusano, fol. 2, recto. (Cette préface est celle de la traduction publiée en 1526.)

2. Philonis *Liber de Mundo*, éd. cit., fol. 36, recto. — Cette citation, il est vrai, pourrait être mise sur le compte d'une glose.

3. Philonis *Liber de Mundo*, éd. cit., fol. 39, verso-41, verso.

retraits de la mer, la dissolution graduelle de chacune des parties de l'Univers, enfin, la mort qui détruit chacune des espèces d'êtres animés.

» Le premier argument se construit de la manière suivante :

« Si la terre n'avait pas eu de commencement, aucune de ses parties ne se montrerait aujourd'hui plus haute que les autres ; tous les monts eussent été déjà aplanis, toutes les collines eussent été ramenées au même niveau que les plaines. Que l'on songe, en effet, aux innombrables pluies annuelles qui seraient tombées de toute éternité ; on comprendra que, parmi les lieux qui s'élevaient, les uns eussent été, selon toute vraisemblance, rongés et entraînés par les torrents, les autres se fussent écroulés par leur propre poids, en sorte que la terre qui les formait se trouverait uniformément répandue partout et parfaitement aplanie. Les aspérités que nous rencontrons aujourd'hui en foule, les innombrables montagnes dont les sommets s'élèvent à de grandes hauteurs, sont autant d'indices que la terre n'a pas existé de toute éternité. Sinon, comme nous l'avons déjà dit, la force des pluies tombant depuis un temps infini eût aplani la terre, pour ainsi dire, de la tête aux pieds et l'eût rendue aussi égale qu'une grand'route. Telle est la force de cette eau qui tombe et retombe sans cesse, qu'elle arrache violemment certaines roches tandis que, goutte à goutte, elle finit par en creuser d'autres, et qu'elle affouille, semblable à un terrassier, le sol le plus dur et le plus pierreux.

» D'ailleurs, disent-ils, la mer elle-même a diminué. Les deux célèbres îles de Rhodes et de Délos en sont les marques. Autrefois, elles étaient submergées, la mer les recouvrait, on ne les voyait pas ; puis, au bout d'un certain temps, elles ont commencé à émerger peu à peu et à se montrer, tandis qu'en même temps la mer s'abaissait graduellement ; ce fait nous a été conservé en d'antiques histoires qui ont été écrites au sujet de ces îles....... On dit aussi que des golfes de grande étendue et où la mer était très profonde se sont desséchés et ont fait corps avec le continent ; des terres qui étaient submergées se sont montrées à découvert ; ces terres présentaient des

régions riches et nullement stériles, comme on l'a reconnu lorsqu'on a entrepris de les ensemencer et d'y planter des arbres. Ces terres, d'ailleurs, portent des marques de la mer qui les recouvrait autrefois et qui s'est maintenant retirée; celle-ci se reconnaît, en effet, par des graviers, des coquilles marines délaissées à sec, et divers autres objets du genre de ceux que la mer rejette habituellement en ses tempêtes. — Οἷς σημεῖα τῆς παλαιᾶς ἐναπολελεῖφθαι θαλαττώσεως ψηφῖδας τε καὶ κόγχας καὶ ὅσα ὁμοιότροπα πρὸς αἰγιαλούς εἴωθεν ἀποβράττεσθαι [1]. »

Laissons de côté les deux derniers arguments discutés par Théophraste et, avant d'aborder la réfutation donnée par ce philosophe, arrêtons-nous un moment à l'examen des deux passages que nous venons de citer.

Il est à peine besoin de signaler l'importance des renseignements que le second argument nous apporte; avant le temps de Théophraste, on avait compris l'origine marine des coquilles que renferment certaines pierres et certaines roches; on y avait trouvé la preuve que les lieux où ces coquilles se rencontrent avaient autrefois formé le fond de la mer.

Le premier argument mérite également d'être remarqué.

En premier lieu, il met nettement en évidence l'importance des phénomènes d'érosion dus aux eaux pluviales.

En second lieu, il insiste sur le fait que ces érosions tendent sans cesse à ramener la surface de la terre à sa forme d'équilibre, c'est-à-dire, comme l'a enseigné Aristote, à la figure d'une sphère concentrique au Monde. Si la terre avait toujours existé, cette tendance, agissant dans le même sens depuis un temps infini, aurait atteint son but; la terre aurait pris la forme d'une sphère parfaite; les irrégularités que présente encore sa surface attestent donc qu'elle n'a duré que pendant un temps limité.

Cette preuve de la durée limitée de la terre, fondée sur le sens invariable de certaines actions qui s'exercent à sa surface, n'est-elle pas analogue de tout point à un argument qui a eu grande vogue de nos jours, et qui prouve que le Monde a dû

1. Le texte grec est extrait de : Theophrasti Eresii *Opera, quæ supersunt, omnia;* Paris, Ambroise Firmin-Didot, 1856; pp. 421-422.

commencer et devra finir parce que chacun des phénomènes qui s'y produisent en fait croître l'entropie ?

Des deux arguments en faveur de la création du Monde que nous venons de citer, d'après Théophraste, il en est un, celui qui invoque la continuelle formation de nouveaux continents, où nous reconnaissons la théorie qu'Aristote, en ses *Météores,* déclarait ridicule. Nous serait-il possible de connaître l'auteur ou les auteurs qui soutenaient cette théorie? Nous saurions alors quels sages, dès avant le temps d'Aristote, attribuaient aux fossiles leur origine véritable. Or, ces auteurs, il nous est possible d'en indiquer les noms, au moins avec quelque probabilité. Lorsque Alexandre d'Aphrodisie commente le premier chapitre du second livre des *Météores,* il écrit :

« Quelques physiciens prétendent que la mer est ce qui reste de l'eau primordiale. En effet, à l'époque où la région qui entoure la terre était tout entière occupée par l'eau, les parties superficielles de cette eau furent transformées en vapeurs par la puissance du Soleil, et les vents naquirent de là... Mais une partie de l'eau demeura aux lieux les plus creux de la terre; c'est cette partie qui est aujourd'hui la mer. Aussi la mer continue-t-elle à décroître, car le Soleil la dessèche peu à peu, en sorte qu'un temps viendra enfin où la mer sera entièrement à sec. Théophraste rapporte qu'Anaximandre et Diogène ont soutenu cette opinion. »

C'est donc à Anaximandre et à Diogène d'Apollonie ou, du moins, à l'un d'entre eux, qu'il faudrait attribuer cette pensée : Les fossiles témoignent que les terres où on les trouve ont formé autrefois le fond de la mer.

Aux deux arguments que nous venons de rapporter, le livre du pseudo-Philon oppose des répliques qu'il emprunte, sans doute, comme les arguments eux-mêmes, à Théophraste.

A la raison tirée de la continuelle érosion des lieux élevés par les eaux pluviales, l'auteur objecte une théorie de la formation des montagnes [1] :

« L'élément igné que la terre renferme et cache en elle-même, entraîné par la force naturelle du feu qui cherche son

1. Philonis *Liber de Mundo,* éd. cit., foll. 41-42.

lieu propre, se meut vers le haut... ; il emporte avec lui une grande quantité de l'élément terrestre ; il se fraye la voie la plus courte possible, tandis qu'en même temps la terre semble faire éruption. Ainsi l'élément terrestre, contraint de suivre l'élément igné qui fait éruption, s'élève à une très grande hauteur, en même temps qu'il se resserre de plus en plus, pour finir en une pointe acérée, à l'imitation de la nature ignée. »

En ces montagnes d'origine ignée, deux tendances contraires se combattent sans cesse ; la légèreté du feu qui demeure mêlé à la terre tend à soulever sans cesse le sommet de l'éminence déjà produite ; au contraire, la lourdeur des matières terrestres tend à ramener cette éminence au niveau général du sol ; par l'équilibre de ces deux forces opposées, la cime de la montagne demeure toujours à la même hauteur. « Les torrents que les pluies engendrent ne détruisent donc pas les montagnes ; et l'on ne saurait s'en étonner, puisque la force qui les maintient, qui est aussi la force qui les soulève, se trouve impliquée en elles-mêmes de la manière la plus constante et la plus puissante. Si le lien qui en resserre les parties venait à se rompre, il est certain qu'elles se désagrégeraient et se dissémineraient au sein des eaux ; mais actuellement, cimentées par la puissance du feu, elles opposent une opiniâtre résistance aux chutes continuelles des eaux.

» La nature des montagnes est toute semblable à celle des arbres. A certaines époques, les arbres perdent leurs feuilles ; à d'autres époques, ils reverdissent ; de même, tour à tour, certaines parties des montagnes s'écroulent, d'autres prennent naissance. »

Les partisans de la création du Monde avaient montré que les montagnes étaient soumises à une action, celle de l'érosion, toujours orientée dans le même sens, tendant toujours à aplanir toute éminence ; à l'action incessante d'une force de tendance invariable, Théophraste ou les auteurs dont le pseudo-Philon reproduit l'opinion [1] substituent la lutte et le triomphe alter-

1. Le pseudo-Philon dit, en effet, à propos de cette théorie plutonienne de la formation des montagnes : « Ce que nous allons dire n'est ni nôtre, ni nouveau ; c'est l'invention des anciens, d'hommes fort sages qui ont discuté eux-mêmes avec soin tout ce qu'ils regardaient comme nécessaire à la Science. »

natif de deux forces opposées, l'éruption ignée et l'érosion aqueuse.

C'est d'une manière analogue que Théophraste, développant ce qu'avait dit Aristote, réfute le second argument des partisans de la création. Il ne nie point l'émersion de terres autrefois immergées, mais il refuse d'y voir la preuve d'un incessant décroissement de la mer. Tandis que certaines terres surgissent au sein des flots, d'autres s'enfoncent en la mer et disparaissent; la Sicile, autrefois, était unie à l'Italie; près du Péloponèse, trois villes, Ægire, Bure et Hélice, se sont, dit-on, abîmées dans les flots; Platon a conté, dans le *Timée,* comment l'Atlantide fut engloutie en une nuit. « L'argument tiré de la diminution continuelle de la mer ne peut donc servir à prouver la fin du Monde; s'il est véritable, en effet, que la mer se retire de certains parages, il est certain qu'en d'autres lieux elle s'avance et submerge les terres. »

Telles sont les discussions géologiques qui avaient déjà cours avant le temps d'Aristote et de Théophraste.

III

Hérodote et Strabon.

Le témoignage de Théophraste, conservé par le pseudo-Philon, nous a prouvé que, bien avant Aristote, on avait remarqué l'existence de coquilles dans les roches terrestres et que l'on en avait conclu à une antique présence de la mer aux lieux maintenant asséchés. Anaximandre et Diogène d'Apollonie nous sont apparus comme ayant émis semblable opinion.

Hérodote se place, dans le temps, entre Diogène d'Apollonie et Aristote. Or, Hérodote a, lui aussi, au cours de ses voyages en Égypte, observé des coquilles fossiles; il y a vu le témoignage que la mer recouvrait autrefois les terrains où ces coquilles se rencontrent aujourd'hui.

« Au-dessus de Memphis, » dit-il[1], « l'intervalle entre les deux chaînes de montagnes est visiblement à mes yeux un ancien golfe de la mer, comme les terres qui entourent Ilion et Éphèse, ou comme la plaine du Méandre; aucun des fleuves qui ont déposé ces dernières alluvions n'est comparable au Nil... Il y a encore des fleuves beaucoup moins considérables que le Nil dont le travail est apparent; je ne citerai que l'Achéloüs qui, se jetant dans la mer des Échinades (golfe de Patras), a déjà réuni au continent la moitié de ces îles... Je pense que, dans l'origine, l'Égypte a pu être un golfe de ce genre, portant jusqu'en Éthiopie les eaux de la Méditerranée... J'en ai pour preuve les coquillages qui se trouvent dans les montagnes, la saumure partout efflorescente,... le sol de l'Égypte qui est noir et friable comme du limon, comme une alluvion entraînée de l'Éthiopie par ce fleuve, tandis qu'à notre connaissance, le sol de la Lybie est plus rouge, plus sablonneux, et celui de l'Arabie et de la Syrie plus argileux, plus caillouteux. »

Hérodote ne suppose pas, avec Anaximandre et Diogène d'Apollonie que le niveau de la mer s'abaisse constamment; il admet seulement que certains rivages s'avancent sans cesse, grâce aux alluvions des cours d'eau, et les exemples qu'il en donne mettent hors de doute son talent d'observateur; il est, toutefois, un fait qu'il a lui-même observé et dont ses explications ne rendent pas compte; ce fait, c'est la présence de coquilles fossiles au sein de roches situées à une grande hauteur dans les montagnes.

L'explication de ce fait continua, après Aristote, de solliciter vivement l'attention des physiologues hellènes; nous avons vu Théophraste, successeur immédiat du Stagirite, discuter les opinions géologiques des anciens. Le témoignage de Strabon va nous montrer Straton de Lampsaque et Ératosthène occupés de semblables discussions; ce témoignage nous apprendra également qu'un historien plus ancien qu'Hérodote, Xanthus le Lydien, avait déjà fait des observations analogues à celles que le Père de l'Histoire a rapportées.

1. Hérodote, *Histoire*, II, 10. Nous empruntons la traduction à M. L. De Launay, *La Science géologique*, Paris, 1905, p. 45.

Voici comment s'exprime Strabon[1] :

« Ératosthène déclare qu'il est surtout une observation qui pose une grave question : Comment se peut-il qu'en des lieux qui se trouvent au milieu des terres et que deux ou trois mille stades séparent de la mer, on rencontre en maint endroit une foule de coquilles, d'huîtres et de chéramydes, de même que des lacs stagnants dont l'eau est salée. Ainsi, dit-il, autour du temple d'Ammon, et au voisinage de la route qui y conduit, laquelle est longue de trois mille stades, on rencontre une grande quantité d'huîtres éparses sur le sol; on y trouve aussi beaucoup de sel; des exhalaisons marines montent du sol; on y montre des épaves de navires qui ont été brisés en mer; on raconte que ces épaves ont été apportées et rejetées par le mouvement de la mer...

» Cela dit, Ératosthène approuve l'opinion du physicien Straton et, aussi, l'avis de Xanthus de Lydie.

» Xanthus avait rapporté qu'une grande sécheresse s'était produite au temps d'Artaxerxès; les lacs et les fleuves avaient été desséchés, les puits avaient tari; il avait observé alors çà et là, fort loin de la mer, des pierres qui reproduisaient la forme de coquillages, de peignes ou de chéramydes; il avait également observé un lac salé en Arménie et un autre en la Phrygie inférieure; par ces raisons, il avait été persuadé que ces divers pays étaient autrefois une mer.

» Straton s'efforce de se rapprocher davantage de la cause qui explique ces faits. Il suppose qu'autrefois, le Pont Euxin était privé de ce débouché qui lui est maintenant ouvert auprès de Byzance; mais par la puissance des fleuves qui tombent en cette mer, ce détroit s'est ouvert, et l'eau du Pont Euxin a pu faire irruption dans la Propontide et dans l'Hellespont. Il en a été de même pour la Méditerranée; cette mer se trouvant remplie par les fleuves, a fini par s'ouvrir le débouché des colonnes d'Hercule; l'eau de la Méditerranée se répandant dans l'Océan, des lieux autrefois marécageux sont trouvés asséchés... Il se peut que le temple d'Ammon ait été autrefois

1. Strabon, *Géographie*, l. I, c. III, § 4. L'importance de ce passage de Strabon a été signalée par M. L. De Launay, *La Science géologique*, p. 50.

en mer et que l'écoulement de la mer, qui s'est produit de la sorte, l'ait laissé au milieu des terres... L'Égypte a été autrefois sous les eaux de la mer jusqu'aux marécages qui avoisinent Péluse, au mont Casius et au lac Sirbonis. En effet, lorsque l'on creuse le sol, en Égypte, là où se rencontre de l'eau saumâtre, on trouve que la tranchée est formée d'un sable rempli de coquilles. Ce pays était autrefois couvert par la mer; les lieux qui avoisinent le mont Casius et que l'on nomme Gerrha étaient occupés par des marais qui les mettaient en communication avec la Mer Rouge; plus tard, la mer s'étant retirée, ces lieux se sont trouvés découverts, et le lac Sirbonis est seul demeuré; plus tard encore, l'eau de ce lac s'est échappée à son tour en rompant ses digues, et le lac s'est transformé en marais. De même, les rivages du lac Mœris ressemblent plus aux côtes de la mer qu'aux rives d'un fleuve. »

Les coquilles fossiles marquent que certaines terres ont été autrefois recouvertes par la mer; pour expliquer ce fait, Straton de Lampsaque invoque un abaissement du niveau de la mer; il ne pense pas, cependant, que cet abaissement soit, comme l'ont pensé Anaximandre et Diogène d'Apollonie, un changement incessant dû à une destruction graduelle de l'élément de l'eau; il y voit un phénomène accidentel; le niveau de telle ou telle mer s'est abaissé par suite de l'ouverture d'un déversoir qui l'a mise en communication avec une autre mer moins élevée.

D'ailleurs, l'ouverture des détroits qui font communiquer entre elles les diverses mers ne suffit pas à assurer leur égal niveau. Le fond de la mer va constamment en s'abaissant, du Pont Euxin aux colonnes d'Hercule; il en est de même de la surface, en sorte qu'un courant continu entraîne les eaux du Pont Euxin et de la Méditerranée vers l'Océan. Aristote avait déjà enseigné qu'il en était ainsi[1]; Straton de Lampsaque partage sur ce point l'opinion du Stagirite :

« Le Pont Euxin est la moins profonde de toutes les mers, tandis que les mers de Crète, de Sicile et de Sardaigne sont les

1. *Études sur Léonard de Vinci :* V. *Thémon le fils du Juif et Léonard de Vinci,* § IV (première série, p. 183).

plus profondes. En effet, les fleuves les plus nombreux et les plus grands sont ceux qui viennent du Nord ou de l'Est; leur limon comble peu à peu le Pont Euxin, tandis que les autres mers demeurent profondes; aussi l'eau du Pont Euxin est-elle très douce, et se fait-il un constant écoulement dans la direction selon laquelle le fond de la mer est incliné. Straton de Lampsaque pense que si cet afflux des fleuves se maintient, le Pont Euxin finira par être entièrement comblé de terre accumulée; déjà, la partie gauche (occidentale) du Pont où se trouve Salmydesse, et celle que les marins nomment Stethe, et qui avoisine Histrum et le désert des Scythes, sont converties en marais. »

On voit par ces citations que Straton de Lampsaque accordait aux effets de l'alluvion une importance au moins égale à celle que leur attribuait Hérodote.

Ces différences de niveau entre les mers diverses, cet écoulement constant des mers les unes vers les autres, cette accumulation des dépôts d'alluvion, capables d'accroître les continents, n'ont, à vrai dire, qu'un rapport fort éloigné avec les causes capables d'expliquer l'existence des coquilles fossiles à une certaine hauteur; parmi les hypothèses que développe Straton, il n'en est qu'une qui puisse fournir cette explication; c'est celle qu'il a donnée en premier lieu, celle selon laquelle certaines mers avaient autrefois un niveau plus élevé qu'elles n'ont aujourd'hui.

Contre Straton de Lampsaque qui a émis de telles hypothèses, contre Ératosthène qui les a adoptées, Strabon développe[1] une pressante argumentation.

Il reproche à Straton de s'imaginer que « ce qui a lieu pour les fleuves ait lieu aussi pour la mer, en sorte qu'il y ait écoulement des parties les plus élevées vers les plus basses ».

Il ne croit pas que les terres d'alluvion puissent combler la mer. « La terre que les fleuves apportent ne s'avance pas en mer; la cause en est que la mer, par un flux en sens contraire, la rejette sur le sol ferme. De même, en effet, que les animaux présentent un mouvement alternatif et continuel d'inspiration

1. Strabon, *loc. cit.*, § 5 à § 20.

et d'expiration, de même la mer éprouve sans aucune trêve un mouvement d'oscillation qui la fait rentrer en elle-même, puis sortir d'elle-même. Celui qui se tient à la limite même de la partie de la plage que baigne la mer peut sentir ce mouvement; ses pieds sont recouverts par l'eau, puis découverts, puis recouverts de nouveau, et ainsi de suite. L'onde, d'ailleurs, s'avance en formant des flots, même lorsque le calme est parfait. Au moment où elle se brise sur le rivage, elle a une plus grande force qui lui permet de rejeter à terre les corps étrangers. » C'est par ce mécanisme que la mer refoule les alluvions amenées par les fleuves.

En ces passages, et en bien d'autres qu'il serait trop long de citer, Strabon repousse toutes les explications de Straton de Lampsaque afin de leur substituer celle qu'il croit vraie : « On peut objecter à Straton qu'il a laissé de côté les causes véritables, lesquelles sont fort nombreuses, pour en proposer de fausses. La cause principale qu'il invoque est la différence de niveau entre le fond d'une mer intérieure et le fond de la mer extérieure, et la différence de profondeur entre ces deux mers. Mais si la mer s'élève ou s'abaisse, si elle recouvre certains lieux ou si elle les délaisse, cela ne provient nullement de ce que le fond de certaines mers est plus haut ou plus bas que le fond d'autres mers; cela provient de ce qu'un même fond tantôt se soulève et tantôt s'abaisse; la mer alors s'élève ou s'abaisse en même temps que ce fond; lorsqu'elle est soulevée, elle inonde les régions riveraines; lorsqu'elle s'abaisse, elle rentre en son lit. S'il n'en était pas ainsi, il faudrait admettre que le débordement des eaux marines est dû à un accroissement subit de la mer, ainsi qu'il arrive en la marée montante ou par la crue des fleuves; dans le premier cas, il y a transport des eaux d'une région à une autre; dans le second cas, il y a accroissement de leur masse. Mais les crues des fleuves ne se produisent pas subitement, ni toutes à la fois; la marée montante ne dure pas fort longtemps; elle est soumise à un certain ordre, elle ne se produit pas en la mer Méditerranée, ni en tout lieu. Il reste donc que nous attribuions la cause du phénomène en question au sol, soit au sol que le débordement

vient recouvrir, soit au sol qui forme le fond de la mer, mais de préférence à ce dernier. En effet, le sol qui forme le fond de la mer est beaucoup plus mobile et, grâce à son humidité, il peut changer beaucoup plus rapidement. »

A l'appui de cette hypothèse, Strabon cite des exemples fameux : « Afin que l'on trouve moins étonnants et moins incroyables ces changements du fond de la mer que nous prétendons être la cause des déluges et des autres désastres analogues, de ceux par exemple qui se sont produits en Sicile, dans les îles Éoliennes et dans l'île de Pithécuse (Ischia), nous pouvons citer d'autres faits semblables qui ont eu lieu ou qui ont lieu en divers autres endroits. En effet, lorsque de tels exemples sont placés tous ensemble sous nos yeux, ils font disparaître notre premier étonnement... C'est ce qui se produira si l'on se souvient de ce qui s'est passé au voisinage de Théra et de Thérasia, îles situées dans le bras de mer qui sépare la Crète de la côte Cyrénaïque... En un lieu situé entre Théra et Thérasia, des flammes sont sorties de la mer pendant une durée de quatre jours, en sorte que la mer entière était bouillante et brûlante; peu à peu, ces flammes firent émerger une île de douze stades de tour, que l'on eût dit soulevée par des instruments et composée de masses diverses. »

Les éruptions sous-marines de ce genre sont causes de déluges par lesquels les eaux de la mer recouvrent momentanément certains pays; les tremblements de terre déterminent des inondations analogues. Strabon, sur l'autorité de Démoclès, cite un tremblement de terre au cours duquel Troie fut submergée par la mer; pendant un voyage qu'il fit à Alexandrie, la mer envahit de même la région qui se trouve entre Péluse et le mont Casius, au point qu'entouré par les eaux, ce mont était devenu semblable à une île et que la route qui conduit du mont Casius en Phénicie était devenue navigable.

Il semble donc que Strabon, comme Straton de Lampsaque, voie dans la présence des coquilles fossiles aux flancs des montagnes, la preuve que la mer a subi des changements de niveau. Mais Straton pense que l'ouverture d'un déversoir a fait écouler l'eau d'une certaine mer en une mer plus basse,

en sorte que la première de ces deux mers a délaissé les terres qu'elle avait longtemps recouvertes avec les coquilles qui y avaient vécues. Pour Strabon, au contraire, un soulèvement subit du fond de quelque mer a provoqué une inondation soudaine, analogue à une marée montante, une sorte de ras de marée, qu'il nomme volontiers un déluge; l'onde qui s'avançait en submergeant les terres a pu y amener des coquilles et d'autres débris d'origine marine; mais ces fossiles sont des épaves apportées, puis délaissées par l'inondation diluvienne; ce ne sont pas les restes d'êtres qui ont vécu là où l'on trouve aujourd'hui leurs débris. Bien qu'ils n'aient formulé à cet égard aucune proposition explicite, Straton de Lampsaque et Strabon attribuaient visiblement une origine très différente aux coquilles qu'ils avaient pu découvrir dans des terrains fort éloignés de la mer. L'histoire de la Géologie primitive va nous montrer l'esprit humain perpétuellement hésitant entre ces deux hypothèses, l'une selon laquelle les coquilles fossiles demeurent aux lieux où ont vécu les mollusques qui les portaient; l'autre, selon laquelle ces coquilles ont été charriées par des inondations temporaires.

On a relevé, en effet, dans les écrits des auteurs grecs et latins, mainte allusion aux coquilles fossiles. L'une des plus intéressantes se rencontre aux *Métamorphoses* d'Ovide.

Le poète, au XVe livre de son chef-d'œuvre, met dans la bouche de Pythagore le récit des changements incessants dont le Monde est le théâtre : « J'ai vu la mer, dit le Philosophe, là où s'étendait autrefois le sol le plus ferme; j'ai vu des terres qui étaient sorties du sein des flots; bien loin de la mer gisent des coquilles marines, et une ancre antique a été trouvée au sommet d'une montagne; là où s'étendait une plaine, le cours des eaux a tracé une vallée, tandis que le ruissellement des torrents aplanissait la montagne.

« Vidi ego, quod fuerat quondam solidissima tellus,
Esse fretum; vidi factas ex æquore terras;
Et procul a pelago conchæ jacuere marinæ;
Et vetus inventa est in montibus anchora summis;
Quodque fuit campus, vallem decursus aquarum
Fecit, ut eluvie mons est deductus in æquor. »

Toutefois, si l'alternance au même lieu de la mer et de la terre ferme a préoccupé à maintes reprises les philosophes et, en particulier, les commentateurs d'Aristote, ils n'ont pas tous vu, dans l'existence des fossiles, une preuve péremptoire de l'antique submersion des continents. Ils se sont efforcés, parfois, de ruiner cette preuve en lui opposant des raisons qui nous semblent puériles.

Olympiodore, par exemple, ne veut pas[1] accorder à Aristote que la basse Égypte et le delta du Nil avaient été autrefois recouverts par la mer; il y veut voir seulement d'antiques marais que les alluvions du fleuve ont peu à peu comblés et asséchés. « Sans doute, » ajoute-t-il, « on trouve en cet endroit des tests de coquillages ; mais cette raison ne démontre pas nécessairement que l'Égypte ait été autrefois recouverte par la mer. On trouve, en effet, de ces sortes de coquilles au sommet de très hautes montagnes fort éloignées de la mer; peut-être est-ce par l'effet de vents très violents qui les ont enlevées le long des plages de la mer et les ont projetées jusqu'aux plus hautes cimes des montagnes. »

Cette malencontreuse supposition d'Olympiodore n'a pas trouvé, semble-t-il, beaucoup de crédit; les livres d'origine arabe que nous allons analyser expriment, au sujet des coquilles fossiles, de plus justes idées.

IV

Le livre *Des propriétés des éléments* faussement attribué a Aristote.

L'apocryphe traité *Du Monde,* attribué à Philon le Juif, nous a fait connaître les discussions géologiques qui avaient cours parmi les anciens physiologues grecs. Nous allons voir ces discussions se poursuivre en un autre apocryphe célèbre. Nous

1. Olympiodori philosophi Alexandrini *In meteora Aristotelis commentarii.* Joannis Grammatici Philoponi *Scholia in I meteorum Aristotelis.* Joanne Baptista Camotio philosopho interprete. Venetiis, apud Aldi filios, MDLI ; fol. 31, recto.

voulons parler de l'ouvrage que le Moyen-Age connaissait sous ces divers titres : *De elementis, De proprietatibus elementorum, De naturis rerum,* etc., et qu'il croyait être d'Aristote. Cependant, l'origine arabe de cet ouvrage se trahissait à chaque instant; nul ne doute, et depuis bien longtemps, que le traité *De elementis* ne soit un de ces ouvrages que les Arabes composaient et qu'ils attribuaient, pour leur donner plus d'autorité, au Stagirite ou à quelque illustre philosophe grec [1].

Le pseudo-Aristote connaît les théories géologiques dont, bien avant Théophraste, les partisans de la durée limitée du Monde tiraient argument ; ces théories, il ne les admet point.

« Certains hommes, » dit-il [2], « parmi ceux qui ont composé des discours, prétendent que la mer a changé de place à la surface de la sphère terrestre, et qu'il n'est sur la terre aucun lieu qui n'ait été autrefois sous les eaux. Ils fondent leur avis sur les traces (*ex præssionibus* (?)) que l'on voit au sommet des collines et à la cime des montagnes. Un de ces hommes raconte qu'en creusant un puits, lorsqu'il arriva à la couche argileuse, il trouva une argile compacte et dure ; il continua à creuser cette argile, et il y découvrit un gouvernail de navire. Par là, il fut assuré que la mer avait été autrefois en cet endroit, et qu'elle change de place très lentement et pendant de très longues périodes. »

Si ce changement de place de la mer était réel, déclare le pseudo-Aristote, il serait sûrement déterminé par quelque action astrale ; le retour de la mer au même lieu serait donc un effet périodique, et sa période serait égale à celle de quelqu'un des phénomènes astronomiques ; or, il n'est dans les cieux mouvement si lent qui n'entraînât pour la mer des déplacements beaucoup trop rapides au gré de l'histoire; la plus lente des révolutions célestes est celle de la sphère étoilée qui, selon Hipparque et Ptolémée, s'accomplit en 36000 ans ; si le déplacement des eaux de la mer suivait cette révolution, ces eaux

1. Nous citons cet apocryphe d'après l'édition des *Opera Aristotelis* qui porte ce colophon : Impræssum *(sic)* est præsens opus Venetiis per Gregorium de Gregoriis expensis Benedicti Fontanæ Anno salutifere incarnationis Domini nostri MCCCCXCVI. Die vero XIII Julii.

2. Aristotelis *Liber de proprietatibus elementorum,* fol. 466 (marqué 366), verso.

s'avanceraient, à la surface de la terre, d'un degré par siècle; or, l'histoire nous apprend qu'une foule de cités se trouvent, depuis une longue suite de siècles, toujours à la même distance de la mer.

« Ce que nous avons dit en ce traité détruit donc manifestement et pleinement la théorie selon laquelle la mer aurait changé de place à la surface de la terre; l'erreur de ceux qui ont admis cet avis est en évidence. »

« Certains philosophes, » poursuit le pseudo-Aristote [1], « prétendent que la terre, au moment de sa formation, était parfaitement ronde et qu'il ne s'y rencontrait ni vallée ni montagne; sa figure était alors exactement sphérique comme celle des corps célestes. Ces vallées et ces montagnes que nous voyons à la surface de la terre n'ont pas d'autre cause que l'action des eaux. Les eaux ont creusé les parties de la terre qui étaient les moins compactes, et ainsi se sont formées les montagnes; ces régions peu compactes, une fois creusées, sont devenues les lieux des mers.

» Je dis que ceux qui tiennent ce discours et admettent cette théorie en viennent à partager l'avis de ceux qui croient au changement de la position des mers à la surface du globe. Or, au commencement de ce livre, nous avons riposté au discours de ces derniers et ruiné leur opinion à l'aide de démonstrations manifestes. Revenons, cependant, à ceux qui tiennent un tel discours.....

» Supposons qu'au début la terre ait été un corps parfaitement sphérique et parfaitement lisse, qu'il ne s'y soit rencontré ni vallée ni montagne; il était alors nécessaire que la masse terrestre fût entièrement recouverte par la masse des eaux et que celle-ci la revêtit d'une couche d'épaisseur uniforme; dès lors, l'eau qui tombait en pluie du haut de l'air, tombait à la surface de la couche d'eau qui recouvrait la terre; » cette pluie ne pouvait donc aucunement creuser le sol.

Invoquera-t-on l'action du vent, qui eût agité cette couche d'eau dont la terre était recouverte? Les mouvements de cette eau eussent alors pu déniveler le sol qu'elle submergeait.

1. Aristotelis *Liber de proprietatibus elementorum*, fol. 469 (marqué 369), recto.

« Mais le vent n'est qu'une vapeur émise par la terre sèche; » il ne pouvait donc y avoir de vent alors que les eaux de la mer recouvraient toute la terre.

Ainsi se trouve réfutée l'opinion de ceux qui voulaient que la terre, à l'origine, ne présentât ni vallée ni montagne, et que les eaux eussent sculpté toutes les inégalités du sol.

L'auteur du *Liber de elementis* a réfuté la théorie purement neptunienne de la formation des montagnes; à l'origine de celles-ci, il faut donc placer une cause plutonienne; c'est ce que fera le petit traité dont nous allons maintenant nous occuper.

V

Le *Traité des minéraux* attribué a Avicenne

Aristote avait-il écrit un traité *Des minéraux?* C'est une question que l'on a agitée de tout temps, sans la résoudre.

A la suite de la paraphrase qu'il a composée sur les *Météores* du Stagirite, Albert le Grand a donné un traité *De mineralibus*. Au premier chapitre de ce traité[1], il mentionne les écrits, venus à sa connaissance, où il était parlé des minéraux; en ce chapitre, il s'exprime en ces termes : « Nous n'avons pas vu les livres d'Aristote sur ce sujet; nous n'en avons vu que des extraits partiels. Ce qu'Avicenne a dit au troisième chapitre du premier livre qu'il a composé sur ces questions est loin d'être suffisant. »

Albert le Grand connaissait donc un ouvrage, attribué à Avicenne, dont un chapitre traitait des minéraux, et il a fait usage de cet écrit, tout en le complétant.

Est-il possible de retrouver la trace de cet écrit d'Avicenne?

Le manuscrit de 16142 (latin) de la Bibliothèque Nationale contient[2], comme dernier chapitre du livre IV des *Météores* d'Aristote, un paragraphe, intitulé *De Mineris,* où la main

1. Beati Alberti Magni, Ratisponensis episcopi, *De mineralibus* liber primus, tract. I, cap. I : De quo est intentio et quæ divisio, modus et dicendorum ordo.

2. F. de Mély, *Le lapidaire d'Aristote* (*Revue des Études grecques,* t. VII, 1894, p. 181).

d'un auteur arabe se trahit à chaque instant. Il est facile de voir que ce paragraphe fait partie de l'ouvrage qu'Albert le Grand attribuait à Avicenne.

Albert explique[1] comment, pour qu'une pierre se puisse former, il faut que la terre qui l'engendre soit mêlée d'eau : « Si l'élément humide ne se trouvait pas bien infus parmi les parties terrestres, s'il ne leur était adhérent, s'il s'évaporait tandis que la terre se coagule, il ne resterait qu'une poussière de terre discontinue. Il faut donc que cet élément humide soit collant et visqueux, que ses parties enlacent les parties terrestres comme se tiennent les maillons d'une chaîne. Alors l'élément sec retient l'élément humide, tandis que la liqueur humide, interposée aux parcelles de l'élément sec, en assure la continuité. *Et hoc testatur Avicenna cum dicit* quod terra pura lapis non fit quia continuationem terra non facit sua siccitate, sed potius comminutionem; vincens enim in ea siccitas non permittit fieri conglutinationem. *Rationem dicit idem philosophus* quod aliquotiens desiccatur lutum, et fit medium inter lapidem et lutum, et deinde in spatio temporis fit lapis. *Dicit iterum* quod lutum aptius ad hoc quod transmutetur in lapidem est unctuosum; quod enim tale non est comminutivum, sive comminubile in pulverem, est propter facilem humiditatis separabilitatem ab eodem. »

Or, au texte du XIIIe siècle publié par M. de Mély, nous lisons[2] :

« Terra pura lapis non fit, quia continuationem non facit, sed discontinuationem. Vincens in ea enim siccitas, non permittit eam conglutinari. Fiunt autem lapides duobus modis : aut conglutinatione, ut in quibus domina est terra; aut congelatione, ut in quibus terra prædominatur. Aliquando enim desiccatur lutum primum, et fit quoddam quod est medium inter lutum et lapidem, quod deinceps fit lapis. Lutum vero huic transmutationi aptius est viscosum, quoniam continuativum; quod enim tale non est comminutivum erit. »

Le rapprochement de ces deux citations ne saurait laisser

1. Albert le Grand, *Op. cit.*, lib. I, tract. I, cap. II : De materia lapidum.
2. F. de Mély, *Op. cit.*, p. 186.

place au doute; pour formuler notre conclusion, il n'est pas besoin d'attendre un second rapprochement du même genre que nous aurons occasion de faire plus loin; le texte édité par M. de Mély fait assurément partie de l'ouvrage qu'Albert le Grand déclarait être d'Avicenne.

Roger Bacon attribue au chapitre en question une origine différente de celle que lui donne Albert le Grand. En ses *Communia naturalium*[1], après un passage où il a cité, à propos des principes de l'Alchimie, les noms d'Aristote et d'Averroès, il poursuit en ces termes : « Silence aux sots qui abusent de l'autorité du passage qu'ils trouvent à la fin de la première traduction des *Météores,* bien que ce qu'ils soutiennent soit la vérité. Ils disent qu'il est écrit en cet endroit : « Sciant arti-» fices Alkimiæ species rerum transmutari non posse, » et ils donnent cette phrase comme si elle était parole d'Aristote. Mais rien n'est de lui, à partir du commencement de ce chapitre : « Terra pura lapis non fit; » tout cela a été ajouté par Alveredo. »

Au cours du Moyen-Age, le petit traité sur la formation des pierres continua d'être attribué tantôt à Aristote et tantôt à Avicenne.

Un certain dominicain, du nom de Frère Thomas, chapelain de Robert, fils de Charles II d'Anjou, roi de Naples, a composé un traité *De essentiis essentiarum*[2]. Les manuscrits, et même les éditions imprimées, ont parfois attribué cet opuscule à saint Thomas d'Aquin. La méprise était grossière. L'écrit de Frère Thomas débute par cette dédicace :

« Magnifico Principi ac Illustrissimo Domino suo Roberto primogenito Regis Hierusalem et Siciliæ, Dei gratia Duci Calabriæ ac in Regno Siciliæ Vicario generali, frater Thomas de ordine Prædicatorum, ejus capellanus, ejusque factura, reverentiam omni humilis devotionis obsequio. »

1. Fratris Rogeri Bacon *Communia naturalium,* Pars prima, dist. I, cap. II : De numero et ordine scientiarum naturalium. (Bibliothèque Mazarine, Ms. n° 3576, foll. 2 et 3.) — Cf. : Émile Charles, *Roger Bacon, sa vie, ses ouvrages, ses doctrines :* Paris, 1861, p. 372.

2. Nous le citons d'après l'exemplaire manuscrit que l'on trouve, du fol. 159 r° au fol. 194 r°, dans le manuscrit : Lat., nouv. acq., n° 1715 de la Bibliothèque Nationale.

Quétif et Échard ont discuté cette dédicace [1]; ils ont montré qu'elle ne pouvait avoir été écrite avant l'an 1296.

N'eût-on pas cet argument chronologique indiscutable, comment oserait-on attribuer à saint Thomas un écrit dont l'auteur affirme avoir vu un livre d'Alchimie *editus* par Abel qui fut victime de Caïn !

Le très naïf Frère Thomas est grand admirateur de Roger Bacon ; il le nomme : « Vir utique sapientissimus in scientiis, atque promptissimus ; » il cite de lui les traités *De influentiis, De speculis comburentibus, De loco, De sensu.*

Frère Thomas s'occupe de la nature des minéraux; étudiant la matière des pierres, il écrit [2] : « La matière de la pierre est l'eau, plus ou moins mélangée d'une substance terrestre, selon la pureté de la pierre; cela est conforme à ce que dit Aristote à la fin du livre des *Météores* (d'autres disent que ce chapitre est d'Avicenne) : Terra pura lapis non fit. »

A l'époque de la Renaissance et dans les temps modernes, le texte en question a continué d'être pris soit pour un écrit d'Aristote, soit pour un traité d'Avicenne.

Au XVe siècle, Alessandro Achillini le regarde comme un traité *De mineralibus* qu'il donne pour œuvre d'Aristote [3]. Au XVIIe siècle Manget l'attribue à Avicenne et le publie dans sa *Bibliotheca chimica;* il est imprimé également comme d'Avicenne dans le *Gebri regis Arabum opera.*

De nos jours, M. de Mély a pensé retrouver dans ce texte un fragment d'un écrit d'Aristote. Sans doute, il ne pouvait être question de regarder ce traité comme une œuvre authentique et non remaniée du Stagirite, alors que l'on y rapporte ce que les Arabes pensaient du fer au moyen duquel les Allemands fabriquaient leurs épées. Tout ce qui porte la trace manifeste de l'influence arabe, tout ce qui se montre pénétré

1. Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 344, col. b, et p. 345, col. a (art. S. Thomas ab Aquino).

2. *Tractatus* fratris Thomæ *de essentiis essentiarum.* Tractatus sextus : De mineris. Cap : De materia lapidis. Ms. cit., fol. 174 r°.

3. Aristotelis, philosophorum maximi, *Secretum secretorum ad Alexandrum...* Ejusdem *De mineralibus...* Alexandri Achillini *De universalibus...* Bononiæ, per Benedictum Hectorem, anno Domini 1501, die 26 Octobris.

Aristotelis *Secreta secretorum...* Ejusdem Aristotelis *De mineralibus...* Alexandri Achillini *De universalibus...* Lugduni, per A. Blanchard, 1528.

d'Alchimie, M. de Mély le regarde comme glose et le retranche. Ce qui reste, une fois ces retranchements opérés, lui paraît digne d'Aristote et lui semble représenter un fragment d'un traité des minéraux composé par le Stagirite.

On peut, croyons-nous, objecter à M. de Mély que les retranchements qu'il propose sont bien étendus et, surtout, bien arbitraires. Il est tel de ces passages retranchés qui se soude fort bien au contexte; s'il est regardé comme glose, c'est uniquement parce qu'il ne saurait être d'Aristote et que l'on convient d'avance d'attribuer le traité au Stagirite.

Encore est-il que les retranchements pratiqués par M. de Mély semblent insuffisants si l'on admet le principe en vertu duquel ils ont été opérés. Est-il vraisemblable, par exemple, que le passage que voici ait été écrit par Aristote? « Alumen autem et sal armoniacum sunt de genere salis, quia pars ignis in sale armoniaco major est quam terra, unde et totum sublimatur, et ipsum est aqua, cui admiscetur fumus, nimium subtilis, multæ igneitatis, coagulatum ex siccitate. » Ce passage conservé par M. de Mély, ne renferme-t-il pas à lui seul autant de connaissances alchimiques que tous les passages regardés comme gloses?

Sans doute, les idées sur la génération des minéraux que renferme le texte en question se rattachent aisément aux principes posés par Aristote, au troisième livre des *Météores;* sans doute, encore, on y trouve un mot que les divers éditeurs ont orthographié *optesis, ephtesis, eptesis* et qui paraît être un mot grec, le mot ἔψησις continuellement employé aux Μετεωρολογικα; mais ces remarques prouvent seulement que l'auteur du traité a subi l'influence des écrits aristotéliciens; cette conclusion ne saurait embarrasser ceux qui veulent identifier cet auteur avec Avicenne.

La méthode suivie par M. de Mély conduirait tout aussi bien à attribuer à Aristote le *Liber de proprietatibus elementorum* et maint autre écrit que tout le monde s'accorde à regarder comme d'origine arabe.

Nous admettrons donc que le traité dont Albert le Grand a fait usage était un traité arabe; rien n'empêche de l'attribuer

à Avicenne, selon l'exemple donné par l'évêque de Ratisbonne, ou à Alveredo, comme le voulait Roger Bacon.

Or le *Traité des minéraux* d'Avicenne renferme deux passages qui ont, pour l'histoire de la Géologie, une extrême importance.

Voici le premier de ces passages[1]; il concerne la pétrification des animaux et des plantes :

« Les pierres peuvent donc se former, à partir d'une boue visqueuse, par la chaleur du soleil, ou bien à partir de l'eau que coagule une vertu sèche et terrestre ou une cause de chaleur et de sécheresse. De même certains végétaux et certains animaux peuvent être convertis en pierre par une certaine vertu minérale et pétrifiante *(virtute quadam minerali lapidificativa)* qui se rencontre dans les lieux pierreux... Ce changement de nature des corps animaux ou végétaux est fort analogue à la pétrification des eaux. Il est impossible, en effet, qu'un corps complexe se convertisse en bloc et d'un seul coup en un élément unique, mais les mixtes se peuvent changer l'un en l'autre et passer graduellement à l'élément dominant. »

Le second passage[2], plus important encore, forme comme un dernier chapitre qui a pour titre : *De causa, montium*. Le voici :

« Parfois les monts sont produits par une cause essentielle; c'est ce qui a lieu lorsqu'un violent tremblement de terre soulève le sol et engendre une montagne. Parfois, au contraire, ils sont produits accidentellement; ainsi en est-il lorsque le vent ou le cours des eaux creuse profondément le sol; auprès de l'excavation ainsi creusée subsiste une éminence élevée; c'est là la principale cause de la formation des montagnes. Il y a, en effet, des terres qui sont molles et d'autres qui sont dures; les vents et les cours d'eau enlèvent les terres molles tandis que les terres dures subsistent et forment éminence. Les montagnes peuvent aussi être engendrées comme le sont les pierres; un cours d'eau amène en un certain lieu un dépôt vaseux et visqueux qui, à la longue, se dessèche et se trans-

1. F. de Mély, *Op. cit.*, p. 187.
2. F. de Mély, *Op. cit.*, p. 188.

forme en pierre; il est même possible qu'une certaine force minéralisante change les eaux en pierres. Voilà pourquoi on trouve dans les pierres des restes d'animaux et de bêtes aquatiques.

» Les montagnes se sont donc formées très lentement, comme nous venons de le dire; mais aujourd'hui, elles décroissent. On trouve en effet, dans les montagnes, des couches terreuses qui ne sont pas formées de la substance pierreuse dont nous venons de parler; elles sont le résultat de l'érosion des montagnes; elles sont une matière terreuse que les eaux ont amenée avec des vases et des herbes... et qu'elles ont mêlée avec la boue venant de la montagne. Peut-être aussi que l'antique limon de la mer n'était pas partout de même nature, en sorte que certaines parties se sont changées en pierre, et d'autres non. Ce sont les parties demeurées terreuses qui sont amollies et dissoutes par la puissance victorieuse de l'eau.

» Le flux et le reflux de la mer creusent certains lieux et en relèvent d'autres. Parfois, aussi, la mer couvre toute la terre; alors elle arrache les parties peu résistantes en laissant en place les roches dures; les parties molles qu'elle a enlevées, elle les accumule en certains points; lorsque après cela elle se retire, ces parties molles qu'elle a accumulées se dessèchent et deviennent des montagnes. »

Avicenne ou l'auteur, quel qu'il soit, de ce *Traité des minéraux* commence par déclarer que l'origine *essentielle* des montagnes est le soulèvement du sol par les tremblements de terre; cette doctrine s'accorde fort bien avec les principes posés au Livre *De elementis,* et, mieux encore, avec les théories développées au traité *Du Monde* par le pseudo-Philon. Mais, après cette profession de foi en faveur de la doctrine plutonienne, notre auteur s'attache presque exclusivement à l'exposé des phénomènes neptuniens; ce ne sont, a-t-il déclaré, que des causes *accidentelles* de la formation des montagnes; mais, bien qu'accidentelles, il ne tarde pas à les déclarer *principales.* Il reprend ainsi des considérations fort analogues à celles qui ont été combattues par Théophraste, par le pseudo-

Philon et par l'auteur du traité *De elementis*. Il corrige seulement ce qu'il y avait, en ces considérations, de trop exclusif. Il admet, à l'origine, des soulèvements de la surface terrestre par des actions internes; mais la mer et les cours d'eau ont sculpté le relief actuel du sol.

D'autres écrits arabes propageaient, d'ailleurs, la doctrine du pseudo-Philon. Un livre intitulé[1] : *Le présent des frères de la pureté et de la sincérité* contient un grand nombre de citations d'Aristote, parmi lesquelles se trouve un chapitre *Des minéraux;* on y lit ce passage :

« Les montagnes soulevées au sein des eaux par des vapeurs intestines se fragmentent, et les eaux repoussées se nivellent et dessinent les contours des contrées. »

Nous allons voir que toute la Géologie des savants chrétiens du XIII[e] siècle procède des *Météores* d'Aristote et des deux livres que nous venons d'analyser : le *Liber de proprietatibus elementorum,* et le *Traité des minéraux* attribué à Avicenne.

VI

Albert le Grand.

Le livre *Des propriétés des éléments,* que l'on croyait être d'Aristote, eut une grande influence sur les théories scientifiques de la Scolastique; Albert le Grand en a composé un long commentaire, où les fruits de ses propres observations se trouvent semés au cours d'une paraphrase du traité apocryphe.

L'Évêque de Ratisbonne reproduit presque textuellement[2] ce que le pseudo-Aristote avait écrit du changement de place de la mer et les arguments astrologiques par lesquels il avait réfuté cette opinion; mais il y ajoute les remarques qu'il a

1. Bibliothèque Nationale, supplément arabe, ms. n° 1845; cf. : F. de Mély, *Op. cit.*, p. 190.

2. Beati Alberti Magni, Ratisponensis episcopi, *Liber de causis proprietatum elementorum;* lib. I, tract. II, cap. II : De opinione quæ dixit mare transmutari de loco ad locum; cap. III : De improbatione opinionis quæ dicit mare transmutari de loco ad locum.

recueillies au cours de ses voyages. « Peut-être objectera-t-on que la mer d'Angleterre, qui est une partie de l'Océan, s'est retirée de la ville que l'on nommait autrefois Tuag Octavia; nous avons, de nos propres yeux, constaté qu'auprès de cette ville, la mer avait délaissé un grand espace en peu de temps. De même pourra-t-on dire que la mer s'éloigne sans cesse de cette ville de Flandre qu'on nomme Burig (Bruges). Mais nous dirons que ce retrait n'est pas continu, qu'il n'est nullement causé par le mouvement du ciel des étoiles fixes, et qu'il est purement accidentel... Il se produit, en effet, parce que des dunes se forment à l'entrée des ports et que les lames de la mer les élèvent sans cesse; la mer se ferme ainsi à elle-même l'accès de ces villes et se retire peu à peu. Dans ces pays-là, d'ailleurs, on chasse de force la mer du lit qu'elle occupe en élevant des digues sur les rivages; les habitants de ces contrées, en refoulant ainsi la mer, conquièrent de grandes étendues de terre. Le recul de la mer, en ces lieux, n'est donc pas naturel, mais accidentel...

» Quant à cette rame qui fut trouvée, dit-on, par un homme qui creusait un puits, cette rame avait été sans doute très anciennement placée en ce lieu; puis de la terre avait été amoncelée sur cet objet, que la fraîcheur du sol avait ensuite protégé contre la putréfaction; ou bien encore, la mer avait pu se trouver autrefois en cet endroit et s'en être retirée accidentellement. C'est ainsi qu'à Cologne nous avons vu creuser des fosses très profondes au fond desquelles on a trouvé des constructions dont le revêtement portait des dessins et des décorations admirables; les hommes les avaient élevées dans l'Antiquité; puis, par suite de la ruine des édifices, la terre s'était accumulée par-dessus. »

Albert reproduit[1] d'une manière presque textuelle les arguments du pseudo-Aristote contre ceux qui attribuent la formation des inégalités du sol à l'action érosive des eaux pluviales. Mais il fait suivre ces raisonnements d'un chapitre[2] où il

1. Albert le Grand, *Op. cit.*, lib. II, tract. III, cap. IV : De improbatione eorum qui dixerunt montes et valles causari a cavatione aquarum.

2. Albert le Grand, *Op. cit.*, lib. II, tract. III, cap. V : Et est digressio declarans causam essensialem et causas accidentales montium.

expose quelles sont, selon lui, les causes de la génération des montagnes; nous y trouvons une paraphrase bien reconnaissable du chapitre qui porte le même titre au *Traité des minéraux* d'Avicenne; nous y trouvons aussi la trace des observations personnelles du savant dominicain :

« Au sujet de la question actuellement posée touchant la génération des montagnes et des vallées, voici la vérité : Les montagnes et les vallées peuvent être engendrées par deux causes; l'une de ces causes est essentielle et universelle; l'autre est particulière, elle n'agit qu'à certaines époques et en de certains lieux.

» La cause essentielle et universelle est la suivante : Les montagnes naissent des tremblements de terre, en des régions où la surface du sol est trop solide et trop compacte pour se laisser briser; alors, en effet, les gaz *(ventus)* qui se sont formés en abondance à l'intérieur de la terre et qui sont violemment agités, soulèvent le sol et forment des montagnes. Les tremblements de terre sont fréquents auprès de la mer ou des grands amas d'eau, parce que ces eaux bouchent les pores de la terre, et empêchent le dégagement des vapeurs émises par la terre et emprisonnées dans les entrailles du sol; aussi est-ce près de la mer ou des grandes nappes d'eau que naissent, en général, les montagnes les plus élevées. Sous ces montagnes subsiste une cavité capable de contenir une grande quantité d'eau; aussi les lieux montueux sont-ils bien souvent des lieux où les sources abondent et qui, par leur ruissellement, engendrent de grands lacs.

» La surface soulevée ne devient point solide et résistante si ce n'est aux dépens du limon gluant et visqueux que l'afflux de l'eau y amène. On trouve donc dans les lieux montueux des rochers immenses et nombreux; ils ont été engendrés par ce limon et par la chaleur, car cette chaleur réunit les diverses parties du limon; cette chaleur est elle-même produite soit par les rayons du soleil, soit par le mouvement des vapeurs terrestres.

» Nous trouvons une preuve de tout cela dans les parties d'animaux aquatiques et peut-être aussi dans les engins prove-

nant de navires, que l'on découvre dans les rochers des montagnes aux lieux concaves des monts ; l'eau, sans doute, les y a amenés avec le limon gluant qui les enveloppait ; le froid et la sécheresse de la pierre les ont ensuite empêchés de se putréfier en totalité. On trouve une très forte preuve de ce genre dans les pierres de Paris, en lesquelles on rencontre très fréquemment des coquilles, les unes rondes, les autres en forme de croissant de Lune, les autres encore bombées en forme d'écaille de tortue.

» Nous disons donc que c'est là la cause essentielle des montagnes ; d'autre part, au lieu d'où a été enlevé ce qui s'est ainsi soulevé, une vallée s'est produite.

» Lorsqu'une montagne est fort ancienne, le sommet, coagulé en rocher par la chaleur, se dessèche ; il s'effrite alors et tombe par morceaux, à moins que ces rochers de la cime n'aient des bases fort larges au-dessus desquelles ils s'élèvent, beaucoup plus étroits, comme s'ils se trouvaient soutenus par des colonnes et des murailles.

» Quant à la cause accidentelle des montagnes, elle peut, le plus souvent, se partager en deux autres.

» La première de ces causes est l'alluvion et, surtout, l'alluvion marine ; car les autres eaux ne peuvent produire une alluvion bien considérable. La mer, en effet, soit par ses vagues, soit par l'action du flux ou du reflux, enlève aux rivages beaucoup de terre ; elle accumule ensuite cette terre, engendrant une montagne d'un côté et une vallée de l'autre...

» L'autre cause accidentelle se rencontre là où de grandes étendues sablonneuses sont balayées par des vents violents. En de tels lieux, en effet, il arrive fréquemment que le vent enlève le sable d'un endroit pour l'accumuler en un autre endroit ; en ce dernier endroit, selon la masse du sable déplacé, il se fait un mont grand ou petit... »

Nous savons, par le propre témoignage d'Albert le Grand, qu'il connaissait le petit traité *Des minéraux* et qu'il l'attribuait lui-même à Avicenne ; nous ne nous étonnons donc pas de retrouver, en ce que nous venons de lire, des souvenirs bien reconnaissables du chapitre que ce traité consacre à la forma-

tion des montagnes; mais le docteur dominicain enrichit l'enseignement d'Avicenne en y introduisant ses propres observations; en outre, il le retouche de manière à le mieux accorder avec les doctrines soutenues au livre *De causis proprietatum elementorum.* Avicenne avait accordé, en la genèse des vallées et des montagnes, une très grande importance aux bouleversements apportés par la mer à la surface du sol; ces bouleversements témoignaient de circonstances où la terre entière avait été envahie par les eaux de l'Océan. Albert le Grand ne fait jouer aucun rôle, en son Orogénie, à ces débordements maritimes; il n'en fait même pas mention; il réduit l'action de la mer à la formation des dunes et des dépôts littoraux.

Albert s'est inspiré à la fois du livre *De causis proprietatum elementorum* et du traité *Des minéraux* d'Avicenne; ces sources sont-elles les seules auxquelles il ait puisé? En son petit traité, Avicenne proclamait, à la vérité, que l'action plutonienne était la cause essentielle de la formation des montagnes; mais, tout en reléguant l'action neptunienne au rang de cause accidentelle, il lui laissait une telle importance qu'il lui arrivait d'écrire : « C'est là la principale cause de la formation des montagnes, » au risque de contredire aux principes qu'il avait lui-même posés. Albert demeure conséquent avec ces principes; non seulement il déclare, avec Avicenne, que l'action plutonienne est la « cause essentielle et universelle » de la genèse des monts, mais il s'en tient à cette déclaration. Le rôle presque exclusif que son Orogénie attribue aux soulèvement éruptifs ne marque-t-elle pas une influence exercée sur sa pensée par le traité *Du monde* du pseudo-Philon?

En un autre écrit d'Albert le Grand, nous relèverons des indices qui nous permettront de regarder cette assertion comme extrêmement probable : L'Évêque de Ratisbonne connaissait l'apocryphe attribué à Philon d'Alexandrie. L'écrit dont nous voulons parler est la paraphrase aux quatre livres des *Météores* d'Aristote.

C'est encore aux phénomènes éruptifs qu'Albert, en son traité *Des Météores*, attribue la formation exclusive des mon-

tagnes : « Il se produit, » dit-il[1], « un mouvement d'élévation et de dépression du sol lorsque la vapeur emprisonnée est abondante et que les parois qui la contiennent sont fort résistantes. Alors, en effet, la vapeur soulève la partie supérieure du lieu qui la contient ; une partie de cette vapeur s'échappe au dehors tandis qu'une autre partie demeure renfermée. Lorsqu'une nouvelle quantité de vapeur vient à s'engendrer, le lieu qui la contient est soulevé de nouveau. Il subit ainsi des alternatives de soulèvement et de dépression, jusqu'à ce que la vapeur se soit échappée en totalité. »

Après avoir étudié la génération des montagnes, le célèbre docteur dominicain en étudie la destruction ; ce qu'il en dit[2] rappelle ce qu'il a développé au *Liber de causis proprietatum elementorum :* « La ruine des montagnes peut se produire sans tremblement de terre, et cela de deux manières. En premier lieu, les bases d'une montagne peuvent être abrasées par une cause quelconque ; alors, privée de fondement, cette montagne s'écroule en totalité ou en partie. En second lieu, lorsque la montagne est fort élevée, la cime se dessèche extrêmement ; elle se fendille au sommet ; les eaux alors pénètrent dans les fissures ainsi formées ; courant avec impétuosité, elles arrachent la partie fendue du reste de la montagne ; et selon la disposition de la fissure, une partie plus ou moins grande de la cime vient à s'écrouler. »

Le cours des eaux a donc uniquement un rôle de destruction ; cette théorie d'Albert s'accorde fort bien, et jusque dans le détail, avec les doctrines géologiques de Théophraste et du pseudo-Philon.

Il en est de même des opinions qu'émet l'Évêque de Ratisbonne lorsqu'il examine[3] cette question : Pourquoi certaines terres sont-elles submergées tandis que d'autres terres émergent du sein de la mer?

« Il y a des terres qui, autrefois, étaient recouvertes par les

1. Beati Alberti Magni, Ratisponensis episcopi, *Metheororum liber tertius,* tract. II, cap. XVIII : De effectu terræ motus in movendo locum in quo est.
2. Albert le Grand, *loc. cit.*
3. Beati Alberti Magni, Ratisponensis episcopi, *Metheororum liber primus,* tract. II, cap. XV : Quare terræ quædam submerguntur et quædam desiccuntur.

eaux douces ou par les mers et qui sont aujourd'hui à sec; d'autres, au contraire, qui étaient terre ferme, sont maintenant submergées... Les lieux qui se sont asséchés n'ont pas émergé d'un seul coup; ils ont été délaissés peu à peu, selon que la mer était plus profonde en un endroit et moins profonde en un autre. Lorsqu'un de ces lieux a atteint un degré modéré de sécheresse, il est devenu habitable; alors on y a planté des arbres, afin que les racines de ces arbres assurent à la terre plus de cohésion, et on y a semé des graines. » Comment ne pas reconnaître, en cette dernière phrase, cette phrase empruntée à Théophraste par le pseudo-Philon : « Ces terres présentaient des régions riches et nullement stériles, comme on l'a reconnu lorsqu'on a entrepris de les ensemencer et d'y planter des arbres? »

Il semble donc fort probable que le traité *Du monde*, longtemps attribué à Philon d'Alexandrie, a été connu d'Albert le Grand qui s'en est inspiré en diverses circonstances.

Au sujet des changements de figure des continents et des mers, ce traité soutenait des opinions fort concordantes avec celles d'Aristote; ce sont ces dernières qu'Albert développe surtout et qu'il adopte dans le chapitre que nous avons cité. Ces changements de figure sont dus surtout aux transformations que subit le régime des pluies aux divers lieux de la terre. Ces transformations elles-mêmes sont sous la dépendance de causes astronomiques, telles que le mouvement lent de la sphère des étoiles fixes et les conjonctions des planètes.

C'est sans doute l'influence de Théophraste et du pseudo-Philon qui pousse Albert à l'examen de ces deux questions : La mer a-t-elle, autrefois, couvert la terre entière? Peut-il arriver qu'au cours des temps, elle se dessèche totalement? Comme les deux auteurs dont il paraît s'inspirer, il répond[1] à ces deux questions par la négative : « Ce que nous avons dit prouve que, selon la nature (Albert exclut par ces mots le déluge universel qui, selon lui, fut miraculeux), la mer n'a

1. Beati Alberti Magni, Ratisponensis episcopi, *Metheororum liber primus*, tract. III, cap. II : Et est digressio declarans an aqua aliquando totam terram operuit et an siccabilis est per totum procedente tempus.

jamais recouvert la terre entière; cela prouve aussi que, selon la nature, la mer ne sera jamais desséchée; elle demeurera toujours égale à elle-même. »

En exposant la thèse qu'il se propose de réfuter, Albert déclare qu'elle est d'Anaxagore; il ajoute qu'elle est soutenue « par Ovide et par beaucoup d'autres philosophes illustres »; le très érudit dominicain connaissait donc les opinions géologiques qui se trouvent exposées au poème des *Métamorphoses*.

En un autre de ses écrits, Albert le Grand nous fait connaître comment il comprenait le mécanisme de la pétrification qui nous a conservé les restes d'animaux fossiles : « Il n'est personne qui ne s'étonne, » dit-il[1], « de trouver des pierres qui, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, portent l'image d'animaux. Extérieurement, en effet, elles en montrent le dessin et lorsqu'on les brise, on trouve en elles la figure des parties internes de ces animaux. Avicenne nous enseigne que ces apparences sont causées par ce fait que des animaux peuvent, en entier, se transformer en pierres et, particulièrement, en pierres salées. De même, dit-il, que la terre et l'eau sont la matière habituelle des pierres, de même les animaux peuvent devenir matière de certaines pierres; si les corps de ces animaux se trouvent en certains lieux où s'exhale une puissance minéralisante *(vis lapidificativa)*, ils sont réduits en leurs éléments qui sont saisis par les qualités particulières à ces lieux; les éléments que contenaient les corps de ces animaux se transmuent en l'élément terrestre, qui en était l'élément dominant; cet élément terrestre demeure, toutefois, mêlé d'une certaine quantité d'éléments aqueux; alors, la vertu minéralisante convertit en pierre cet élément terrestre; les diverses parties intérieures ou extérieures de l'animal conservent la figure qu'elles avaient auparavant. Le plus souvent ces pierres salées ne sont pas dures. Il faut, en effet, une vertu très puissante pour transmuer ainsi les corps des animaux; cette transformation

1. Beati Alberti Magni, Ratisponensis episcopi, *De mineralibus liber primus*, tract. II, cap. VIII : De quibusdam lapidibus habentibus intus et extra effigies animalium.

brûle une partie de la matière terrestre au sein de l'élément humide, ce qui engendre la saveur salée. »

Albert le Grand a pris soin, en exposant cette théorie de la pétrification, de rappeler le nom d'Avicenne ; et, en effet, nous y trouvons de très reconnaissables souvenirs de ce que nous avons lu, sur le même sujet, dans le traité *Des minéraux,* attribué au célèbre philosophe arabe.

Récapitulons les sources auxquelles l'Évêque de Ratisbonne a puisé les connaissances géologiques éparses dans ses divers écrits :

Par son propre aveu, nous savons qu'il avait lu les quatre livres des *Météores* d'Aristote, les *Métamorphoses* d'Ovide, le livre *De causis proprietatum elementorum,* enfin le traité *Des minéraux* attribué à Avicenne; en outre, il est très probable qu'il connaissait le livre *Du monde* attribué gratuitement à Philon. Il connaissait donc bon nombre des écrits grecs, latins ou arabes, parvenus jusqu'à nous, qui traitent de la formation des montagnes et de l'origine des fossiles.

Mais cette grande érudition ne lui a pas servi à produire une simple compilation. Non seulement il a enrichi d'observations personnelles très nombreuses, et souvent très sensées et très justes, les connaissances géologiques qu'il tenait de ses lectures, mais encore il a fondu toutes ces connaissances pour en composer une théorie logiquement coordonnée.

Il a rejeté tout à fait au second plan l'action orogénique des eaux, douces ou marines, pour invoquer presque exclusivement les soulèvements plutoniens. Il a nié les débordements soudains et universels de l'Océan ; il a réduit les changements de figure des continents et des mers à des modifications très lentes, limitées à des aires peu étendues. Les eaux douces ont surtout pour rôle la destruction des montagnes ; elles sont intervenues, toutefois, pour durcir les terrains soulevés et les transformer en roches ; c'est au cours de cette transformation que des coquilles et d'autres débris animaux se sont trouvés pétrifiés.

Telle est, résumée en quelques lignes, la théorie géologique d'Albert le Grand.

VII

Vincent de Beauvais

Vers l'an 1250, le Dominicain Vincent le Bourguignon, évêque de Beauvais, publiait une vaste encyclopédie [1] qui prétendait refléter fidèlement la Physique, le Dogme, la Morale et l'Histoire. Et, en effet, si l'on ne peut demander d'idées neuves ni de théories originales à cette imposante compilation, du moins y trouve-t-on l'exposé presque complet de ce que l'on connaissait au milieu du XIIIe siècle.

Ce qui rehausse le prix de cette marqueterie, c'est que chacun des fragments qui la composent porte sa marque d'origine. Vincent de Beauvais fait précéder du nom de l'auteur ou du titre du livre qui l'a fournie chacune des citations qui, mises bout à bout, forment son ouvrage.

Tout ce que le *Speculum naturale* contient d'intéressant au sujet de la Géologie se trouve ainsi emprunté au traité *Des minéraux* qu'Albert le Grand attribuait à Avicenne. Mais les deux chapitres qui forment le fragment exhumé par M. de Mély sont éparpillés en diverses parties de deux des livres du *Miroir de la Nature,* et ils y sont donnés comme s'ils provenaient de deux écrits différents.

La première partie du traité *Des minéraux* se retrouve, disséminée, en divers chapitres du septième livre de Vincent de Beauvais [2]; ce livre est, d'ailleurs, entièrement consacré à la science des pierres et des métaux; c'est, notamment, au

1. Vincenti Burgondi, ex ordine Prædicatorum, episcopi Bellovacensis, *Speculum quadruplex, naturale, doctrinale, morale, historiale.*

2. Au lib. VII du *Speculum naturale*, le Cap. II : *De quatuor corporum speciebus* reproduit le fragment publié par M. de Mély (*loc. cit.*, p. 185) depuis le commencement : Corpora mineralia... jusqu'à : ...nisi per ingenia naturalia. — Le Cap. LXXII : *De sale harmoniaco,* reproduit la suite, depuis : Alumen autem... jusqu'à : ...coagulatum ex siccitate (*loc. cit.*, p. 186). — Le Cap. LXXIX : *De naturali generatione lapidum mineralium,* donne ce qui vient après, depuis : Terra pura lapis non fit... jusqu'à : ...quæ liquefaciunt certissime (*loc. cit.*, p. 187). — Enfin, le Cap. LXXX : *Iterum de generatione lapidum et corporum mineralium*, poursuit depuis : Fiunt ergo lapides... jusqu'aux mots : per magnum temporis spatium, qui terminent (p. 188) le premier chapitre du fragment publié par M. de Mély.

quatre-vingtième chapitre de ce livre qu'est inséré le curieux passage relatif à la pétrification des corps d'animaux.

Vincent de Beauvais n'attribue pas à Avicenne, mais bien à Aristote, le chapitre dont il insère les divers fragments en son septième livre; chacun de ces fragments, en effet, y est précédé de cette mention : *Ex quarto libro metheororum;* nous avons vu que le manuscrit du XIIIe siècle étudié par M. de Mély attribuait, lui aussi, le traité *De mineris* au Stagirite et en faisait le dernier chapitre du IVe livre des *Météores*.

Ce traité qu'Albert le Grand dit être d'Avicenne se termine par un chapitre *De causa montium* dont nous avons dit l'importance. Ce chapitre a passé entier, lui aussi, au *Speculum naturale,* mais il est inséré d'un seul bloc [1] au sixième livre de cet ouvrage; en outre, Vincent le donne comme extrait non point du quatrième livre des *Météores,* mais du traité qu'il nomme *De natura rerum;* le traité qu'il intitule ainsi, en général, est celui-là même qu'Albert le Grand a paraphrasé sous le titre : *De causis proprietatum elementorum*.

Vincent de Beauvais n'a rien ajouté au traité *Des minéraux* qu'Albert attribuait à Avicenne; mais en l'insérant en une encyclopédie que tout le Moyen-Age n'a cessé de lire, il a grandement contribué à la diffusion des doctrines que professait l'auteur de ce traité.

VIII

Ristoro d'Arezzo.

Les écrits d'Albert le Grand et le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais ont eu la plus grande influence sur le développement de la science au Moyen-Age. Nous trouvons une marque bien reconnaissable de cette influence en un traité écrit en 1282, en langue italienne, par Ristoro d'Arezzo [2].

1. Vincenti Burgondi, *Speculum naturale,* lib. VI, cap. XX : De montibus et causis eorum.

2. Ristoro d'Arezzo, *La composizione del Mondo.* Testo italiano del 1282, pubblicato da Enrico Narducci. Roma, Tipografia delle Scienze matematiche e fisiche, 1859. — *Della composizione del Mondo.* Milano, 1864 (nos citations se rapportent à cette seconde édition).

En effet, le chapitre[1] de son livre *De la composition du Monde* où Ristoro traite de la génération et de la destruction des montagnes débute par une page qui pourrait presque être regardée comme une paraphrase de ce qu'a écrit Avicenne et reproduit Vincent de Beauvais; citons cette page :

« Étudions maintenant la génération et la corruption des montagnes; voyons comment elles se peuvent faire et défaire. Nous observons que l'eau dilue la terre, que cette terre descend des montagnes pêle-mêle avec l'eau, qu'elle remplit les vallées et en élève le niveau; d'un autre côté, nous voyons l'eau excaver le sol, l'entailler et faire les vallées; la vallée faite, il reste une montagne; nous voyons l'eau enlever la terre d'un lieu et la porter en un autre; nous la voyons prendre la terre en un lieu bas et la remonter en un lieu élevé, ou bien, au contraire, la ramener du lieu élevé au lieu bas; par tout cela, il paraît qu'elle a vertu pour produire des montagnes et des vallées. Cela se reconnaît à la suite des crues des fleuves; lorsqu'ils viennent à s'abaisser, la terre que leurs eaux avaient couverte et le sable qu'ils ont apporté se montrent tout sillonnés de monts et de vallées. Cela se voit encore sur les rivages de la mer; en rejetant le sable hors de son sein, elle forme une dune, à laquelle elle donne des figures de montagnes et de vallées comme si elle s'étudiait à les produire. Nous voyons au cours des saisons l'eau affouiller la terre, la tirer du fond de son lit, la soulever et la porter en un lieu plus haut; par rapport à l'excavation ainsi produite, ce lieu devient un mont.

» Les montagnes peuvent encore avoir été produites par l'eau du déluge. Alors que l'eau du déluge couvrait la terre, qu'elle séjournait par toute la terre, par l'effet du vent ou de quelque autre cause, elle a pu enlever la terre de certains endroits et la porter en d'autres endroits; car lorsque l'eau séjourne à la surface de la terre, il est de sa nature d'y produire des montagnes et des vallées; il est de sa nature de laisser la terre montueuse et vallonnée. »

Avicenne avait, d'une manière toute semblable, attribué la

1. Ristoro d'Arezzo, *Op. cit.*, libro VI, capitolo VIII : Della cagione et del modo della generazione delli monti, e della loro corruzione.

formation de certaines inégalités du sol à des envahissements momentanés de la terre ferme par la mer; « parfois, » disait-il, « la mer couvre la terre; » Ristoro d'Arezzo précise; il ne considère qu'un seul envahissement de ce genre; il le nomme *il diluvio;* visiblement il l'identifie avec le déluge universel de la Genèse.

Que les eaux de la mer aient envahi la terre, produisant ce que Ristoro nomme *il diluvio,* qu'elles aient engendré des montagnes sur le sol qu'elles recouvraient, notre auteur en trouve une preuve convaincante dans l'existence d'ossements et de coquilles fossiles au sommet des montagnes :

« En fouillant presque au sommet d'une très haute montagne, nous avons trouvé une grande quantité d'os de ces poissons que nous nommons escargots et aussi de ceux que nous nommons coquilles; celles-ci étaient toutes semblables à celles dont se servent les peintres pour y garder leurs couleurs. En ce lieu se trouvaient également une grande quantité de sable, et des cailloux arrondis, gros ou petits, entremêlés de place en place, comme s'ils eussent été déposés par un fleuve. C'est un signe certain que cette montagne a été faite par le déluge. Nous avons trouvé beaucoup de telles montagnes. »

Après avoir rapporté une autre observation du même genre, Ristoro poursuit : « Le déluge a pu également produire des montagnes sans y laisser ni sable, ni os de poissons; cela dépend de la nature du terrain que les eaux ont rencontré.....

» Lorsqu'en une contrée, on rencontre de ces montagnes où se trouvent du sable et des os de poissons, c'est un signe certain que cette contrée a été autrefois recouverte par la mer ou par des eaux analogues à la mer; ailleurs qu'en la mer, en effet, et particulièrement en des fleuves de petit débit, on ne trouverait pas une quantité de sable aussi grande que celle dont sont formées ces montagnes qui contiennent des os de poissons. »

Cette dernière remarque semble empruntée non pas à Avicenne et à Vincent de Beauvais, mais à Albert le Grand, qui écrivait : « La première cause de la formation des montagnes

est l'alluvion, et, surtout, l'alluvion marine; les autres eaux, en effet, ne peuvent produire une alluvion bien considérable. » Cette phrase d'Albert était suivie d'observations sur la formation des dunes que Ristoro a presque textuellement reproduites et que nous avons citées tout à l'heure. Il est visible que le physicien d'Arezzo s'inspire à la fois d'Avicenne et du savant dominicain.

C'est, en particulier, Albert le Grand qui a suggéré les passages suivants :

« Le tremblement de terre est, lui aussi, une cause également capable de produire et de détruire les montagnes ; lorsque la raison qui engendre le tremblement de terre, raison qui a son siège sous terre, est puissante, elle peut projeter la terre vers le haut et produire une montagne ; elle peut encore enfler la terre par dessous, de telle sorte qu'au-dessous du mont ainsi soulevé, il demeure seulement une cavité ; cette même raison produit l'un ou l'autre effet selon la nature du terrain. Il nous est arrivé de faire l'ascension de telles montagnes; en nous promenant à leur surface, en les frappant pour les étudier, nous les avons entendues retentir et résonner comme si elles étaient creuses et élastiques à l'intérieur. »

A ces diverses causes qui ont pu produire les montagnes, Ristoro d'Arezzo en adjoint une que ni le *Liber de elementis,* ni Avicenne, ni Albert le Grand, ni Vincent de Beauvais n'avaient invoquée ; il s'agit de l'attraction exercée sur certaines portions de la terre par certaines étoiles du ciel. « Ces étoiles peuvent rassembler de la terre, en amonceler les parties les unes sur les autres, tirer cette terre vers elles, comme par sa vertu l'aimant attire à lui le fer, construire enfin des montagnes aussi nombreuses et aussi grandes qu'il convient à leur métier. »

Cette explication de la formation des montagnes est tout à fait dans le goût de la Physique astrologique qui avait vogue en Italie. Nous trouverions des considérations analogues dans les écrits publiés par Campano de Novare peu d'années avant que Ristoro rédigeât sa *Composition du monde;* c'est par une telle attraction des étoiles que Campano explique l'élévation

des continents au-dessus des mers. Cecco d'Ascoli, en son *Commentaire à la sphère* de Jean de Sacro-Bosco, invoque des influences célestes toutes semblables. En la célèbre *Question de la terre et de l'eau* que l'on attribue à Dante Alighieri, les étoiles, par une attraction analogue à celle que le fer exerce sur l'aimant, assurent à l'émergence des continents et déterminent les tremblements de terre qui produisent les montagnes. Un peu plus tard encore, Pierre d'Abano suit les théories de ces divers auteurs lorsqu'il veut rendre compte de l'existence de la terre ferme. Mais nous n'insisterons point, car il nous faudrait pénétrer beaucoup trop avant dans l'étude des doctrines astrologiques.

P. DUHEM.

(A suivre.)

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LA *LUMINARA* DE PISE.

La *Luminara* (illumination) de Pise — l'embrasement des quais et des ponts de l'Arno — a été une des fêtes les plus célèbres et les plus populaires de l'ancien régime en Toscane. Toute la région y accourait, indigènes et étrangers. Si grand y était l'encombrement qu'il fallait se prémunir longtemps d'avance de logements et d'écuries (on a là-dessus de curieux détails dans les lettres de Mme d'Albany). La fête elle-même, souvent décrite, a donné lieu à une nombreuse littérature lyrique et dithyrambique, aussi éphémère que les feux d'artifice qu'elle prétendait célébrer. Aux descriptions déjà connues, dues aux visiteurs étrangers, ajoutons celle-ci : ce n'est ni la moins enthousiaste ni la moins précise. Elle est relative à la *Luminara* de 1833, qui fut particulièrement soignée, vu la présence du grand-duc Léopold II et de sa jeune femme. L'auteur en est la comtesse de Circourt, célèbre par son esprit et son salon sous le second empire, et qui, bien des années plus tard, intéressait encore un homme comme Mérimée[1]. Mme de Circourt entretenait avec le chanoine vénitien Moschini, archéologue et bibliographe, une correspondance assez active, conservée dans la *Raccolta Moschini* et passée avec elle au *Museo Civico Correr* de Venise, où j'ai pu l'examiner. Elle est d'intérêt presque exclusivement personnel, et il n'y a presque rien à en tirer pour l'histoire générale des mœurs. Ce tableau de la *Luminara* en est peut-être à cet égard le fragment le plus important. On retrouvera, dans la familiarité de cette lettre intime, le pittoresque et l'esprit qui rendaient si charmante la conversation de l'auteur.

La comtesse de Circourt au chanoine Moschini (de Venise).

(Extrait d'une lettre datée des Bains de Lucques, 18 juin 1833.)

...Nous venons de sortir de notre hermitage pour faire une excursion à Pise, et y voir la fameuse illumination qui n'a lieu qu'une fois tous les trois ans. L'imagination la plus vive ne sauroit se faire une idée de ce spectacle

1. Cf. Mérimée, *Lettres à la famille Childe*, publiées par M. Chambon *in Revue de Paris*, 1908.

magique. Figurez-vous le beau quai qui borde les rives de l'Arno converti en décoration théâtrale, les palais tous illuminés avec un goût parfait, les espaces vuides remplis par des fabriques temporaires exécutées sur les meilleurs dessins. Une église étoit métamorphosée en édifice gothique dont les aiguilles se perdoient dans les airs, et brilloient comme des lances d'acier frappées par le soleil; les ponts reposoient sur des arches de feu; une vieille tour qui domine l'un deux avoit pris aussi pour ce jour la livrée de la fête, et ses créneaux se dessinoient par des lignes de lumières. La vue étoit bornée des deux côtés par deux édifices en forme de gallerie, et qui sembloient les portiques qui mènent aux demeures des fées. L'Arno reproduisoit ces images fantastiques, ses eaux sembloient une lave embrasée en un miroir de feu; des barques éclairées de lampions de mille couleurs le traversoient en tous sens et se croisoient en se saluant par la musique.

Une foule immense accourue de tous les points de la Toscane et de l'Europe circuloit, se rangeoit, sans qu'il arrivât le moindre accident. Des cris de joie annoncèrent l'approche du grand-duc. Il parut avec sa jeune épouse[1], laquelle, dans sa riante patrie, n'avoit sûrement rien vu de comparable à cette fête préparée pour elle avec une recherche toute particulière. La plus douce température favorisoit les réjouissances; pas un souffle de vent ne venoit agiter ces millions de lumières qu'un caprice d'Eole auroit pu convertir en torrents d'huile. Une grande quantité de voitures animoit les rues; on retrouvoit d'anciennes connoissances, on entendoit parler toutes les langues, et tout cela par moments, par éclair; en tout c'est la fantasmagorie la plus bizarre que l'homme puisse rencontrer. L'illusion en tous genres est si complète que le souvenir même ne sauroit l'analyser. Le lendemain, toute étourdie de cette atmosphère de feu, je pouvois réfléchir à mon aise aux vanités des conceptions humaines; tant de préparatifs, tant de dépenses, pour quelques heures d'une seule nuit!

D'une autre lettre de Mme de Circourt, adressée au même correspondant le 10 octobre 1836, on peut extraire quelques intéressants détails sur le prince, plus tard roi, Jean de Saxe (Filalete) qui s'est illustré par son goût passionné pour l'Alighieri. Cette lettre a été écrite par Mme de Circourt au retour d'un voyage diplomatique à Moscou et Saint-Pétersbourg :

A Dresde, j'ai trouvé le Prince Jean de Saxe entièrement absorbé par le Dante et le traduisant en très beaux vers allemands. Plus d'une fois je lui ai sacrifié une contredanse pour l'entendre parler de Beatrice, ou de quelque nouvelle interprétation qu'il a trouvée à ce poète par excellence. A Berlin, le prince royal[2] est passionné pour les arts. Il m'a beaucoup parlé d'Italie. Rauch[3], qui a éternisé la belle Reine de Prusse, aurait été un terrible rival pour Canova.

Léon-G. PÉLISSIER.

1. Maria Antonia des Deux-Siciles, sœur du roi François Ier, seconde femme du grand-duc Léopold II.
2. Le futur Frédéric-Guillaume IV.
3. Chrétien-Daniel Rauch (1777-1857), émule de Thorwaldsen et de Schwanthaler, fit deux statues de la reine Louise de Prusse.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

AGRÉGATION D'ESPAGNOL ET D'ITALIEN

CONCOURS DE 1908

Le jury de cette agrégation, pour le concours de 1908, est composé comme suit :

MM. E. Mérimée, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse, *Président*.

Cirot, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux ;

Hauvette, chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris ;

Luchaire, chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Grenoble ;

Martinenche, maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris ;

Paoli, professeur au lycée Louis-le-Grand.

Le jury du Certificat d'aptitude pour les mêmes langues réunit les noms de MM. Mérimée, président, Luchaire et Bonafous, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix.

RAPPORT SUR LE CONCOURS DE L'AGRÉGATION

D'ITALIEN EN 1907.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur le concours d'Agrégation pour les langues espagnole et italienne en 1907.

Le nombre des candidats, un peu réduit peut-être par l'obligation de fournir désormais le Diplôme d'études Supérieures, s'est élevé à 13 pour l'espagnol, à 11 pour l'italien. Le nombre des admis restait fixé à 2 pour chacune des langues. Cinq candidats respectivement ont été déclarés admissibles à la suite des épreuves écrites.

C'était la première fois que fonctionnait le nouveau système d'épreuves orales. Le Jury en a constaté les avantages. La préparation non contrôlée des leçons en vingt-quatre heures présentait des inconvénients souvent signalés : elle a été heureusement remplacée par la préparation surveillée de 5 heures, suffisante pour le candidat bien documenté, mais justement fatale à celui qui jadis escomptait la complicité du hasard. La communication des livres, non plus que la surveillance, n'ont soulevé aucune difficulté.

Les candidats ont paru se rendre compte eux-mêmes des dangers que pouvaient présenter la poursuite tardive d'une documentation trop encombrante ou les recherches fiévreuses dans des ouvrages avec lesquels on n'est point familiarisé. Ils en avaient d'ailleurs été avertis au préalable, et ils s'en sont, en général, sagement tenus à cela seul qui était indispensable.

Vous aviez bien voulu m'autoriser à appliquer cette année, à l'oral, le système de *l'unité d'épreuves*, comme à l'écrit. Tous les candidats de même langue ont donc fait les mêmes leçons, traduit le même thème, expliqué les mêmes textes en prose ou en vers. Ils se trouvaient par suite dans des conditions absolument identiques et ne peuvent plus se plaindre du sort, le rendre responsable d'un insuccès, ni envier la chance d'un concurrent. J'ajoute que, pour le Jury, le jugement aussi est plus sûr et plus facile, parce que les mérites, aussi bien que les insuffisances d'une leçon, apparaissent plus nettement lorsque le sujet est le même pour tous. Ce système, que le petit nombre d'admissibles rend matériellement praticable chez nous, a

fonctionné à la satisfaction du jury et des candidats. Je vous prie donc de nous autoriser à l'appliquer dorénavant.

Je crois être utile aux futurs candidats en entrant, pour chacune des épreuves écrites et orales, dans quelques détails qui n'ont d'intérêt immédiat que pour eux, mais qui leur indiqueront dans quel sens ils doivent diriger leur travail. Et je ne puis ici mieux faire que de transcrire les appréciations des membres du Jury plus spécialement chargés de corriger ou de diriger chacune de ces épreuves.

Épreuves écrites. Thème. — Le texte de Saint François de Sales *(Introduction à la vie dévote)* qui avait été choisi, présentait certaines difficultés d'interprétation que tous les candidats n'ont pas surmontées. Ils doivent cependant s'attendre à ce que le thème écrit soit une épreuve de culture en même temps qu'une épreuve de langue (le rôle d'exercice pratique de traduction courante étant réservé au thème oral), — et ne doivent pas négliger, dans leur préparation à cette épreuve, de s'habituer à traduire des textes français classiques ou même préclassiques, en un italien qui rende le mieux possible l'allure et la couleur du texte. Ici, bien qu'assurément on ne leur demandât pas un pastiche, ils auraient pu, en évitant les mots et les tours trop évidemment modernes, en choisissant de préférence les expressions de la langue littéraire, tout en gardant en ceci la mesure, donner à leur traduction une apparence plus artistique. Tous ces thèmes ont donc un défaut commun : une certaine négligence ; et l'on est parfois même amené à se demander si la connaissance de la langue italienne classique est suffisante chez les candidats. Par contre, la plupart écrivent une langue correcte et saine ; huit copies sur onze dépassent ainsi la moyenne, ce qui est un résultat satisfaisant. Si la copie classée première n'a que la note 22 (sur 30), c'est à cause de cette générale (bien que légère) infidélité au texte dont j'ai parlé.

Version. — Le morceau à traduire formait l'exposition des *Maschere* de Cecchi : il avait été choisi pour obliger les candidats à mettre en pratique un conseil que nous leur avons donné à plusieurs reprises, savoir : de chercher dans le contexte l'explication des passages malaisés. Il s'ouvre, en effet, par quelques lignes très difficiles à entendre si on les isole, beaucoup plus claires si on les rapproche de la fin. Non seulement en effet la fin explique la position respective du père et du fils, le chagrin de dame Pippa, mais elle élucide à souhait la phrase amphibologique : *E' fè tanto il ritrosaccio ch' e' capitò male.* Le fils passe pour avoir été tué près de Rome, c'est donc lui à qui il est arrivé malheur ; c'est à lui que se rapporte le second *e,* tandis que le premier se rapporte au père qui, à force de faire le *ritrosaccio*, a réduit son fils au désespoir. De même, plus loin, la

question de Pippa : *Dite voi in verità?* indique qu'elle redoute, non un mensonge ordinaire, mais une mystification, puisqu'on lui répond : « Ne croyez pas que je voulusse me moquer de vous ! » L'expérience tentée a réussi : presque tous les candidats ont su interpréter le texte par le texte. La seule erreur grave qu'on trouve, il est vrai, dans la plupart des copies, porte sur une phrase où il est dit que, quand le le fils voulait épouser la jeune fille, *ell' era presso ch' i' non dissi,* « ce que je n'ai pas dit, mais que j'ai presque dit » en d'autres termes : « elle était (à entendre son père) une pas grand'chose. » — La version est donc satisfaisante, trois copies sur onze tombent seules au-dessous de la moyenne et point très sensiblement (14, 25 ; 13, 50 ; 13, sur un maximum de 30) ; deux ont respectivement 20 et 22. Signalons seulement quelques inexactitudes faciles à éviter. Il ne fallait pas traduire : *Che Dio il volesse* par « plaise à Dieu ! », mais par « plût à Dieu ! », d'abord parce que *volesse* est imparfait, puis parce que la nourrice tient Fabrizio pour mort. Il ne fallait traduire *una sua figliuola* ni par *sa fille*, ni par *une de ses filles*, mais par *une sienne fille*, puisque l'expression italienne ne se prononce pas sur le nombre des enfants. Ce qui est moins véniel est d'avoir traduit, comme l'ont fait un ou deux, *fù morto* (il fut tué) par : il mourut.

Dissertation italienne. — Il s'agissait de dire dans quel ordre de documents (poèmes, nouvelles, chroniques, etc...) l'on doit chercher de préférence la vérité sur l'état moral de Florence au xive siècle. Jamais nous n'avions reçu autant de dissertations substantielles. Une seule des copies est superficielle et, de ce chef, n'atteint pas la moyenne. Toutes les autres attestent des connaissances abondantes et précises qui n'ont fait tort ni à la clarté, ni à la correction, ni au jugement des candidats. Quelques-uns, dans le détail, ne disent pas toujours ce qu'ils veulent dire, s'attardent ou s'écartent un peu, mais l'ensemble demeure aisé et net. Ce qui ferait plutôt défaut, c'est le cachet individuel. On sent trop chez certains un effort de mémoire, chez d'autres la crainte de n'avoir pas le temps de dire tout ce qu'ils savent. Il y a un accent plus personnel, plus de verve et d'imagination dans la copie qui porte le numéro 7, mais, pour un motif ou pour un autre, le sujet y est changé ; l'auteur, au lieu de chercher où sont les tableaux les plus vrais, cherche où sont les tableaux les plus vivants et il les retrace d'une main légère et sûre ; mais là n'était pas la question. Il est vrai qu'il déclare que les tableaux les plus frappants sont toujours les plus fidèles ; soit ! mais c'était alors sur cette affirmation, qu'il devait faire porter son développement, car le sujet appelait un débat et non une peinture. Voilà les différentes raisons pour lesquelles le Jury n'a pas attribué aux meilleures copies plus de 23, 24, 25, sur 40, mais il n'en constate pas moins le

très grand progrès accompli pour ce qui touche à l'information scientifique.

Épreuves orales. Thème. — Cette épreuve aurait été pleinement satisfaisante si les candidats y avaient déployé un peu plus d'aisance. On s'attend bien que n'ayant plus à traduire, comme autrefois, un auteur indiqué d'avance, ils ne donneront pas, au pied levé, à leur traduction l'élégance relative de leurs thèmes écrits, mais on voudrait ne les voir hésiter qu'aux endroits difficiles. Or, un seul d'entre eux a traduit couramment et peut-être parce qu'il apercevait moins bien les difficultés, à en juger par ses méprises. Du moins, tous les candidats ont prouvé une sûre connaissance de la grammaire. A part l'emploi de *gli* pour *le,* presque aussitôt corrigé que commis, nous n'avons relevé de grave que la confusion de *privo di* avec *privato di* et l'emploi de *suo* là où la clarté exigeait *di lei*. Les candidats savent la valeur des mots, quoique certains paraissent ignorer que les intrigues amoureuses sont des *tresche* et non des *galanterie*. Plusieurs ont fait preuve de finesse en comprenant que *ont péri* appliqué aux seigneurs qui ont révélé à Henri II les infidélités de Diane devait se traduire par *si rovinarono* et non par *perirono* ou par *non raggiunsero il loro intento*. Trois candidats, cette année encore, ont médiocrement commenté leur traduction; mais les deux autres ont présenté, à cette occasion, des remarques qui auraient été fort utiles pour des élèves, et l'un d'eux a su y mêler très opportunément d'intéressants souvenirs de lectures et de voyages. Le Jury appelle, une fois de plus, sur ce complément nécessaire du thème oral l'attention des candidats futurs.

Explication d'un texte de prose. — Le morceau, emprunté aux *Lettere famigliari* de Baretti, n'offrait pas, pour l'interprétation littérale, de grandes difficultés; il a été traduit avec élégance par deux candidats; mais péniblement ou platement par les autres, qui n'avaient pourtant pas ici l'excuse de l'improvisation. Le commentaire surtout a été, chez plusieurs, insuffisant. D'abord, un seul a saisi l'occasion de montrer les solides connaissances de philologie qu'il possède; les autres ont eu tort de n'en point faire autant; de ce qu'il n'y a plus une épreuve spéciale sur les lois de la formation de l'italien, il ne s'ensuit pas qu'un professeur ait le droit de les laisser ignorer à ses élèves ou de laisser croire qu'il les ignore lui-même. Pour le fond, le Jury a été surpris d'entendre dire par deux candidats que la page de Baretti ne comportait aucune remarque, et d'en voir deux autres se tromper sur les observations qu'elle appelait : il eût admis les jugements les plus opposés sur la sincérité avec laquelle Baretti réclame de chaque homme un examen quotidien de conscience; mais, puisque le morceau roule sur cette question d'ordre moral, ce n'était pas le

lieu de s'étendre sur les doctrines littéraires de l'auteur. Un seul candidat s'est enfermé dans le sujet et a montré, non sans vigueur, comment Baretti, en matière de morale et en matière de style, est partagé entre ses vues propres et les mauvaises habitudes de son temps.

Explication d'un texte en vers. — Le texte choisi (Leopardi, *Bruto Minore*) comportait un commentaire abondant et précis; il est regrettable qu'un seul candidat ait été véritablement satisfaisant sur ce point. Après une traduction juste et nette, il a assez finement étudié le morceau au point de vue de l'expression, relevant les archaïsmes, les latinismes, établissant les rapports entre le style de cette *canzone* et les habitudes littéraires du poète, les différences avec le style des *canzoni* postérieures. Reprenant ensuite le commentaire pour le fond, il a expliqué le sens complexe et la valeur du passage par rapport au reste du poème et à l'ensemble de l'œuvre de Leopardi, soulignant les expressions les plus significatives, rappelant à propos de chacune d'elles celle de ses opinions philosophiques ou de ses tendances sentimentales dont s'y retrouve la trace, faisant des rapprochements précis avec d'autres passages de ses œuvres. Cette épreuve eût obtenu une meilleure note si la parole, quelque peu inélégante et monotone, avait été à la hauteur de la conception. Le Jury a su beaucoup de gré au candidat d'avoir dirigé à lui seul son commentaire. Un autre candidat, qui se rapprochait de celui-ci pour la méthode, a été coté beaucoup plus bas à cause de deux contresens.

Un autre, dont on aurait attendu beaucoup mieux, après une bonne traduction, a présenté un commentaire déplorablement court et inorganique. Un autre a cru qu'une exposition, d'ailleurs juste, mais banale, du pessimisme de Leopardi, pouvait constituer le commentaire de ce passage.

Leçon française. — *Analyser le contenu des 27 premiers chapitres de la* Vita Nuova, *en faisant la part de la tradition littéraire, des idées philosophiques en cours et de l'inspiration personnelle de Dante.* — Il fallait d'abord comprendre, ce que tous les candidats n'ont pas fait, qu'il ne s'agissait pas ici de reprendre, chapitre après chapitre, le récit de Dante, — ni, non plus, d'exposer, en général, les idées de Dante sur la littérature et son système philosophique. Ces erreurs ont paru le résultat d'une certaine faiblesse de pensée, d'une façon trop scolaire de travailler, contre laquelle on ne saurait trop mettre en garde les candidats : qu'ils se reportent à ce qui a été dit plus haut au sujet de la dissertation française. Il importe qu'ils s'habituent à poser nettement les problèmes, à s'efforcer de voir le fond des choses, sans se contenter de plans tout faits, ni de superficielles considérations

littéraires ou morales. Par exemple, qu'ils sachent se placer fortement, suivant les cas, ou successivement s'il y a lieu, aux points de vue : de l'histoire des idées, de l'histoire des formes littéraires, de l'histoire des mœurs, de l'histoire politique et sociale; qu'ils n'oublient jamais de rapprocher un auteur de son milieu, de montrer dans son œuvre ce qui appartient à d'autres qu'à lui, ce qui fait partie du fonds commun de la pensée de son temps; ils n'en auront que plus de facilités, après cela, pour dégager ce qui lui appartient en propre, pour faire saisir, dans tel ou tel passage de ses œuvres, l'expression directe et vive de sa personnalité; qu'ils prennent garde, aussi minutieusement que possible, à la chronologie, et ne commettent pas la faute de considérer un auteur ou un groupe d'œuvres comme un tout insensible à l'action des années. Enfin, il sera bon, pour le sérieux de cette épreuve, que les candidats s'habituent à citer leur source, chaque fois qu'ils reproduisent, sur un point important, l'opinion d'un critique; il est désagréable d'entendre des jeunes gens intelligents, des hommes faits, s'approprier tout bonnement la parole du maître, comme le ferait un enfant dans une classe.

Trois leçons sur cinq, cette année, ont été honorables, sans qu'on ait pu donner à la première plus de 28,5 sur 40.

Leçon italienne. — *Comment se concilient, chez Manzoni, l'épicuréisme et la philanthropie?* — Tel était le sujet de la leçon qu'ont eue à faire tous les candidats. On appliquait, pour la première fois, la limitation à cinq heures du temps accordé pour préparer l'épreuve. De là des leçons plus courtes, et, ce qui est pis, plus péniblement présentées que celles des années précédentes. Il faut que les candidats s'habituent davantage à la parole, pour n'avoir pas à faire, le jour de l'examen, un effort de mémoire qui gâte les expositions les plus intéressantes. C'est pour n'y avoir pas assez songé que les meilleurs candidats n'ont pas obtenu des notes très sensiblement supérieures à la moyenne : les notes ont été 23,50 pour deux d'entre eux, 20, 25 pour un autre, 20 et 16 pour les derniers. Les candidats ont d'ailleurs montré qu'ils connaissaient assez bien les circonstances au milieu desquelles a vécu Manzoni, les influences qui ont agi sur lui, les troubles physiques dont il a longtemps souffert, sa prudence en politique et dans ses relations littéraires. Quelques-uns sont moins au courant de sa vie intime : ils ignorent en général que Manzoni a poussé le respect pour sa mère jusqu'à passer toute son existence dans la propriété qu'elle avait reçue, en héritage, de son amant. Ils sont plus au fait de tout ce qui honore sa hardiesse d'esprit, sa générosité de cœur, quoique certains en cherchent trop exclusivement les preuves dans les *Fiancés*. Mais que surtout les candidats se persuadent qu'une bonne leçon mal dite est presque une mauvaise leçon !

Prononciation. — Deux des candidats ont une très bonne prononciation : si le Jury n'a donné à l'un et à l'autre que 15, c'est parce qu'ils négligent la distinction des voyelles ouvertes et fermées qui, à la vérité, n'est observée que par les Toscans, mais qui repose sur des données philologiques nécessaires aux élèves. Deux autres ont une prononciation plus soignée à cet égard, mais moins italienne dans l'ensemble; un d'eux même articule les syllabes, dites nasales, d'une façon qui en justifie trop le nom ; un seul n'atteint pas la moyenne, par effet de négligence d'ailleurs ; il laisse tomber trop souvent l'accent dont, au reste, il connaît fort bien la place.

Version espagnole des candidats a l'agrégation d'Italien. — Cette épreuve — pour laquelle, d'ailleurs, le jury ne saurait montrer une sévérité déplacée — n'a point paru très satisfaisante. Quoique la page choisie ne présentât point de difficultés, le sens des phrases ou de certaines expressions n'a point toujours été saisi; la connaissance de la grammaire était, chez deux ou trois candidats, trop évidemment superficielle, et les règles essentielles de la prononciation trop souvent violées. Deux des candidats cependant ont prouvé qu'avec quelque application et une bonne méthode il est possible d'arriver sur ce point à des résultats fort satisfaisants.

Telles sont, Monsieur le Ministre, les principales observations que les membres du Jury ont eu l'occasion de faire à propos des épreuves écrites et des épreuves orales et que j'ai cru de mon devoir de vous communiquer avec quelque détail, dans l'espoir qu'elles pourront, si vous jugez à propos de les leur faire connaître, être utiles aux futurs candidats.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments respectueusement dévoués.

E. MÉRIMÉE,

Président du Jury.

BIBLIOGRAPHIE

Giulio Bertoni, *Il dolce stil nuovo.* Bergamo, 1907 (Extrait des *Studi medievali,* vol. II, fasc. III, 1907, pp. 352 e segg.).

Il Bertoni ricorda, sulle tracce del Torraca[1], che il Fauriel[2], e, dopo di lui, il Bartoli[3], il Graf[4] ed il Cesareo[5] son caduti in errore, credendo di riconoscere nel matrimonio di Matilde con Ruggero conte di Sicilia (a. 1080), il mezzo per cui la poesia provenzale poté migrare nell' isola, dacché codesto matrimonio non avvenne mai; ebbero luogo bensí nozze tra Matilde figlia di Ruggero e Raimondo di Saint-Gilles, sí che la sposa non venne di Provenza in Sicilia, ma, al contrario, di Sicilia si recò in Provenza.

Ciò dovrebbe, insieme con altre osservazioni di minor conto, provare l'asserto del Bertoni, che la lirica siciliana deve alla provenzale assai meno di quel che non si creda, ed ha in vece vari debiti, fin ora non bastevolmente rilevati, con la francese. Ora, le parole di Goffredo Malaterra : « *Raimundus famosissimus comes Provinciarum, famam Rogerii Siculorum comitis audiens, propter strenuitatem, quae de ipso referebatur, legatos dignos, qui a tanto ad tantum dirigebantur, mittens, Mathildem filiam suam, quam de prima uxore admodum honestae faciei puellam habebat, sibi in matrimonium copulandam expostulat; quod cum a comite concessum renuntiant, ea de re ille non minimum gavisus... audito termine nuptiarum, per se ipsum in Siciliam accedendo, diem praevenire accelerat*[6]; » codeste parole forniscono ugualmente elementi bastevoli, per asserire l'esistenza di rapporti tali fra Provenza e Sicilia, da produrre l'importazione della poesia occitanica nell' isola. Come era giunta alle orecchie del *famosissimo* Raimondo la fama di Ruggero, sí che s'inducesse a chiederne in moglie la figlia? E, se Matilde andò di Sicilia in Provenza, non venne forse Raimondo di Provenza in Sicilia a torsela? Non venne, accompagnato da' gentiluomini e da' poeti della corte sua, alla corte lontana

1. *Studi su la lirica italiana del Duecento,* Bologna, 1902, pp. 358 e seg.
2. *Hist. de la poésie provençale,* I, 2, 28.
3. *Primi due secoli,* p. 38.
4. *Provenza e Italia,* Torino, 1877, p. 21.
5. *La poesia siciliana sotto gli Svevi,* Catania, 1894, p. 11.
6. Muratori, *R. I. S.*, t. V, l. III, 22.

del futuro suocero? E Matilde e il suo consorte non dovettero mantenere rapporti costanti coi parenti di Sicilia? Domande e considerazioni che mi sembrano sufficienti a suffragare l'opinione di chi in quel matrimonio (se anche non conoscendone con precisione gli eroi), vedeva il mezzo per cui la poesia provenzale poté migrare in Sicilia.

Per entro la lirica italiana del secolo XIII, sorta forse da codesti rapporti con la Provenza, il Bertoni distingue tre scuole principali : la siciliana, la guittoniana, quella del *dolce stil novo*. Egli afferma di allontanarsi con ciò dall' opinione comune; sia lecito però osservargli che le differenze notevoli fra la prima e la seconda delle tre scuole da lui distinte furono riconosciute, oltre che dal Gaspary, anche, piú recentemente, dal sottoscritto, il quale ne diede la dimostrazione in un volume che il Bertoni forse ignora[1]. Nel quale volume è pure dimostrato diffusamente come, al contrario di quello che sostiene il Bertoni, non si possa, per quanto si riferisce al concetto dell' amore e all' idealizzazione della donna, mettere la poesia guittoniana in un mazzo con quella siciliana, e stabilire un netto distacco fra essa e quella del *dolce stil novo*. In verità, per ciò che concerne l'idealizzazione del tipo femminile, Guittone è molto piú vicino ai poeti dello *stil novo* che a quelli siciliani; mentre è, per sua disavventura, distante dagli uni e dagli altri per quanto concerne i pregi artistici delle sue rime[2].

Il Bertoni sostiene anche essere « uno dei punti di maggior rilievo della nuova poesia, la completa trasformazione del concetto della nobiltà, nel senso che è nobile soltanto colui che ha cuor gentile, non chi ha ricchezze e vanto d'illustri natali » : trasformazione derivata dalla filosofia scolastica, e ch' è « di capitale importanza per intendere la lirica del *dolce stil novo* ». (P. 391 e seg.) Ma A. de Mareuil aveva già, molto tempo prima che i poeti dello *stil novo*, cantato in un suo celebre *ensenhamen :*

E si dirai als gais
De proeza don nais.
Ges no nais ni comensa
Segon autra naissensa
Qu' ins el cor, so sapchatz,
La noiris voluntatz.
. . . .
Terras pot hom laissar
E son fils heretar,
Mas pretz non aura ja
Si de son cor non l' a[3].

1. *La vita e le opere di Guittone d'Arezzo,* Pisa, Nistri, 1906 (estr. dagli *Annali* della R. Scuola Normale Superiore, vol. XX), pp. 140, 142 e segg.

2. V. *Op. cit.*, pp. 153 e segg.

3. *Rayn.*, IV, 410 e seg. [Il eût été tout naturel de citer aussi la célèbre chanson de Giraut de Borneil *Los apleitz* que Dante a connue et commentée dans le *Convivio,*

E Guittone aveva sulle sue orme asserito in versi :

Non ver legnaggio fa sangue, ma core;
Né vero pregio poder, ma virtute[1];

e ribadito in prosa : « Non dovemo, né potemo esser tutti Baroni; ma dovemo, e potemo tutti esser buoni. Grazia di Dio tutto almeno in amore; e vale piú bonità, che Baronía; che molto è Baron grande, uomo ch' è grandemente buono; *che ver Barone non riccor fae, ma valore* »[2].

Nei due concetti filosofici indicati dal Bertoni non mi pare sia dunque da riconocere ciò che piú e meglio distingue il *dolce stil novo* dalla lirica precedente provenzale e italiana, in specie guittoniana. Ma un altro motivo di differenziazione egli addita nel suo studio, svolgendo il suo pensiero con finezza d'osservazione e con artistica eleganza di forma : l'estetico. E qui sono compiutamente d'accordo con lui; e mi rincresce ch' egli abbia sagrificato questa parte della sua trattazione alle altre, che riescono meno persuasive, sebbene egli vi riveli la sagacia e l'originalità che gli sono consuete.

Altro avrei da osservare e da discutere[3]; ma lo spazio non me lo consente, ed è tempo ch' io ceda la parola all' insigne Maestro, che mi fa l' onore di dividere con me la fatica, esaminando per un altro rispetto lo studio del Bertoni.

Achille PELLIZZARI.

Je regrette d'avoir à dire que presque tout ce qui, dans ce travail, concerne les rapports entre le *dolce stil novo* et l'ancienne poésie lyrique française ou provençale me paraît faux ou extrêmement douteux. J'ai moi-même autrefois essayé de faire voir que l'école sicilienne avait subi l'influence de la poésie des trouvères; mais je me garderais bien de dire, comme M. Bertoni (p. 353), qu'elle est « plus française que provençale ». Il est vrai que l'auteur ajoute peu après (p. 357) que « très souvent il n'y a pas de raisons pour se prononcer en faveur de l'une ou de l'autre des deux poésies ». Alors? — Les rapprochements

comme l'a montré récemment M. Torraca. Voy. l'éd. critique de M. Chaytor dans *The Modern Language Review,* avril 1906, et mon essai de restitution des deux strophes principales dans *Annales du Midi*, 1906, 347. — A. J.]

1. Ediz. Valeriani, *canz.* XXIV (Cod. Laur. Red. IX, canz. XXIV), *commiato.*

2. *Lettera* XXV, ed. Bottari, pp. 68 e seg.

3. Specialmente per quanto concerne, anche nei particolari della dimostrazione tentata dal Bertoni, lo svolgimento dell' ideale muliebre nel secolo XIII. Di questo argomento, come di altri, tratterò con maggiore ampiezza — tornando anche su qualche parte dello studio che dobbiamo al Bertoni — in un articolo sul *Dolce stil novo,* che vedrà la luce in questo stesso *Bulletin.* Per quanto il Bertoni dice, in vari luoghi, del Cavalcanti e specialmente del così detto *Trattato della maniera di servire* a lui attribuito, rimando fin d' ora a quanto m' accadde di scrivere in proposito nella *Rassegna Bibliografica della Lett. It.*, vol. XV, pp. 205-222.

ici institués sont très peu probants[1] : deux comparaisons, il est vrai, celles de l'unicorne et de la sirène, ne se sont pas jusqu'à présent retrouvées dans la poésie des troubadours; mais elles ont pu se rencontrer dans des pièces perdues ou être empruntées aux Bestiaires. M. M. S. Garver, qui vient précisément de consacrer une étude spéciale au sujet (*Romanische Forschungen,* XXI, 276) pense, à l'inverse de M. Bertoni, que toutes les comparaisons zoologiques employées par les Siciliens ont été empruntées par eux aux troubadours.

Ailleurs (p. 398) M. Bertoni croit retrouver, dans la poésie française, une évolution parallèle à celle qui transforma la poésie toscane, et il cite en exemples Rutebeuf et les poètes de l'école d'Arras. Mais il faudrait s'entendre. L'évolution qui transforma la poésie toscane ne se fit-elle pas dans le sens d'un idéalisme de plus en plus outré? Or Rutebeuf et les poètes artésiens ayant surtout, de l'aveu même de M. Bertoni, versé dans le réalisme, on ne voit pas pourquoi ils sont allégués ici. Quant à Richard de Semilli, il décrit les femmes auxquelles il s'adresse en termes presque réalistes et nous donne sur elles des renseignements plus précis que quiconque : je ne comprends donc pas que l'on puisse dire qu'il « s'élève de la terre au ciel, comme les poètes du *dolce stil* » (p. 370)[2]. Mais ce que je ne puis accepter surtout, c'est l'idée que les Provençaux auraient pris aux Italiens cette conception nouvelle, où la femme idéalisée devient l'objet d'un culte mystique, et que les propagateurs de cette nouvelle conception auraient été Sordel et Lanfranc Cigala. Dans le premier, personne n'a jamais eu l'idée de voir un précurseur, et M. de Lollis a dit plus justement (éd., p. 77-8) que « sa conception de l'amour est en tout et pour tout celle de ses contemporains ». Quant à Cigala, je ne vois pas où il aurait développé cette conception : la pièce que M. Bertoni allègue comme preuve (p. 388, n. 4) est de Montanhagol et n'a pu lui être attribuée ici que par une confusion de notes (Mahn, *Gedichte,* n° 321 et non 32). Cigala dit quelque part, il est vrai (282, 7; Appel,

1. Les pages consacrées à ces rapprochements (354-8) ont été reproduites sans changement par M. Bertoni dans les *Mélanges Chabaneau* (820-4).

2. Pour des descriptions très précises de beauté, voy. (éd. Steffens, dans *Festschrift für W. Fœrster,* p. 331-62), n° III (Raynaud, 533) avec ce refrain qui n'a rien de « courtois » :

> Dame qui vuet amer doit estre simple en rue,
> En chambre o son ami soit renvoisie et drue.

Cf. IV (538), v. 33 ss. :

> Jamais nul mal n'eüst,
> Qui entre vos bras geüst
> Jusques a l'ajornée.

et dans IX (1820), v. 47 ss. une allusion à une entrevue nocturne avec sa dame. Le choix de ce poète, l'un de ceux où l'amour est traité de la façon la moins conventionnelle, chez qui n'apparaît pas la théorie de la puissance moralisante de ce sentiment, est donc extrêmement surprenant.

Inedita, p. 183) que sa dame « faisait par sa joie et sa douceur valoir les mauvais et s'améliorer les bons ». Mais rien n'indique qu'il s'agisse ici des vertus morales; et s'il est bien question, comme il semble, des qualités mondaines et sociales, cette idée avait été exprimée bien des fois auparavant, notamment par Arnaut de Mareuil, Guilhem de Saint-Leidier et Aimeric de Péguilhan (Mahn, *Werke*, I, 166, II, 40, 165 ; *Gedichte*, n° 103, sts. IV). Quant aux rapports entre Cigala et Montanhagol, ils sont problématiques : le premier a bien échangé une tenson avec un certain Guilhem (Bertoni, *Trovatori minori di Genova*, n° IX), mais rien ne nous autorise à identifier ce Guilhem avec le célèbre troubadour de Toulouse. — En appendice sont publiées les quatre chansons à la Vierge de Cigala, dont aucune n'était inédite. M. Appel avait déjà donné de la seconde un texte critique, au reste meilleur que celui-ci (*Inedita*, p. 184). Il reste dans ces pièces plusieurs passages obscurs qui ne sont pas élucidés, et le texte en est déparé par de nombreuses fautes d'impression qui paraissent dues à quelque accident de typographie et dont l'auteur ne doit pas être tenu pour responsable[1].

A. JEANROY.

Péladan, *La doctrine de Dante*. Paris, Sansot, 1908; petit in-12 de 110 pages.

Il faut être quelque peu « initié » pour lire le petit volume de M. Péladan : autrement on se heurte à « une opacité d'expression persistante » (p. 33), et on risque fort de ne rien comprendre. Si l'on vous dit, par exemple, que Dante n'était pas « un maniaque de la tabulature » (p. 55), ou que, « à supposer qu'il s'agit d'amour dans la *Vita Nuova*, le nombre de la femme est 2, et 6 celui de la sexualité » (p. 9), ne demanderez-vous pas quelques explications? Et que vous semble des étymologies suivantes : « Avant la prévarication, les discours commencent par *a gaudio*, il faut traduire ou par Gault, d'où vient Gothique, et ensuite Goliard ou Gouliard, ou par *gaudium*, et malgré soi on pense au papegay (perroquet des maçons) et au gay savoir ou gaie science, l'art des Gallo ou coqs » (p. 57)? Il est vrai que nous sommes des « universitaires », et on n'a jamais eu plus de mépris que M. Péladan pour les « professeurs officiels » (p. 45), fussent-ils « docteurs ès lettres » (p. 46), de qui la paresse « s'obstine toujours à défendre les clichés » (p. 24). Sans doute M. Péladan, qui cherche à pénétrer le symbole des œuvres dantesques, n'a pas lu les

1. Pour le n° III (282, 17, von 12) M. B. ne paraît pas avoir connu l'édition de Raynouard (*Choix*, IV, 438) qui a bien corrigé un passage (v. 23) laissé tel quel par M. B. — Le n° IV (285, 18) avait déjà été imprimé par Mahn (*Gedichte*, 714), d'après I, qui a quelques leçons à retenir. V. 2 corr. *coblejaré*, futur de *coblejar*, « faire des *coblas* »; 4 *er*, lire *es* (avec *I*); 28 *tratz*, faute d'impr. pour *traïtz;* 39 *a un* fait le vers trop long; corr. *al*.

ouvrages de M. Pascoli et de M. Flamini sur le sens caché de la *Divine Comédie :* M. Pascoli et M. Flamini ne sont-ils pas des « régents » et des « patentés » (p. 46)? C'est avec sa méthode à lui que M. Péladan s'efforce de prouver que la *Vita Nuova* n'est pas un « poème sexuel » (p. 18), et qu'il ne faut pas croire davantage, à propos du *Canzoniere*, « à la sexualité... du lyrisme Dantesque » (p. 25), que le *De Vulgari Eloquio* n'est pas un livre de grammaire, mais un traité dont le vrai titre serait : *De la libre pensée en langue vulgaire*, « destiné, dans l'esprit de son auteur, aux lettrés de sa communion, pour leur apprendre à bien lire le *Canzoniere* et à généraliser la chanson maçonnique comme moyen sûr d'exprimer les idées de la secte, sans éveiller les soupçons de l'inquisiteur » (p. 61), enfin que le *De Monarchia* est un pamphlet antipapal (p. 71) et le *Convito* (résumé par des sommaires de la page 73 à la page 103) un traité d'hérésie (p. 104). En d'autres termes, ce n'est que « pour les frelons » (p. 73) et « pour les étourdis » (p. 106) (entendez : les universitaires) que Dante est « le chantre du catholicisme » ou l'apôtre de la monarchie universelle, comme, sur la foi de contemporains et de Boccace lui-même, on l'avait cru jusqu'ici : en réalité, Dante est le « père du socialisme » (p. 70), et ses livres contiennent, « parmi des audaces imprévues, les immortels principes de 1789 » (p. 94). « Ce n'est qu'en cherchant les noms de gueules » (p. 104) qu'on peut arriver à le pénétrer, et, pour indiquer le sens de son œuvre, il faut évoquer « le sauveur du Graal » (p. 108).

Aujourd'hui, Dante n'est compris ni par les gens du monde, ni par les universitaires[1] : qui donc le comprendra? M. Péladan. Je crains pourtant que son livre sur la doctrine de Dante ne demeure pour la plupart de ceux qui le liront un « traité de cryptographie », tout de même que le *De Vulgari Eloquio* (p. 45), et je ne sais pas si M. Péladan y songe, mais il serait fort à souhaiter que, lui aussi, il se commentât.

M. MIGNON.

Documenti per la storia della cultura in Venezia ricercati da **Enrico Bertanza**, *riveduti sugli originali e coordinati per la stampa da* **Giuseppe della Santa**. Tomo I : Maestri, scuole e scolari in Venezia fino al 1500. Un vol. in-4°, xxii-405 pp. Venezia, a spese della Società [Veneta di storia patria], 1907. Monumenti. Serie IIª, vol. xii.]

Il est impossible d'analyser, mais il faut signaler ce répertoire de noms de gens ayant participé à l'enseignement à Venise, du

1. C'est sans doute pour se faire entendre des uns et des autres que M. Péladan appelle son auteur tantôt *Le Dante* (pp. 7, 10, 22, etc.), tantôt *Dante*, tantôt *Alighieri* (pp. 7, etc.), tantôt *L'Alighieri* (pp. 23, 44, etc.) : le « Prieur blanc » (p. 23) doit être pour les initiés.

13 novembre 1287 au 22 août 1497, — environ 850 noms. Ils sont le résidu d'un vaste dépouillement entrepris par un modeste universitaire vénitien, M. Bertanza, dans les archives des Frari, d'où il tira près de douze mille fiches. De cet entassement fait avec plus de patience, semble-t-il, que de critique, Della Santa a tiré le présent volume : « non posso dire, avoue-t-il, che il lavoro non sia stato faticoso. » On le croira si l'on songe qu'il a dû revoir toutes les copies de Bertanza sur les originaux, souvent les corriger et les compléter, et perdre un temps considérable à retrouver des originaux disparus dans la masse ambiante ou ayant changé de cote. Le résultat du moins est utile : aucun historien de la civilisation vénitienne ne pourra ignorer ce répertoire et il sera indispensable à quiconque voudra étudier le progrès de l'instruction publique à Venise. La courte introduction de Della Santa constitue la meilleure *manuductio* à l'emploi de son livre ; après une notice bibliographique sur Bertanza il expose la méthode suivie pour former le répertoire, élaguer les noms répétés ou douteux (beaucoup de *magistri* n'ont pas eu de fonctions pédagogiques réelles) et grouper les informations éparses sur chaque personnage. Il discute divers résultats obtenus par les érudits qui ont travaillé la matière avant lui, et met en lumière les données générales que fournit l'étude de ce catalogue, les trop rares personnages célèbres, comme littérateurs et pédagogues, qui ont enseigné à Venise, et cite même deux anecdotes, les seules qui égayent un peu cette aride compilation, — et qui sont d'ailleurs fort curieuses. — Un second volume complétera ce répertoire de l'enseignement vénitien : il sera consacré aux libraires, fabricants de papier, et aux legs de livres. Il faut en souhaiter la prompte apparition, en félicitant Della Santa de son persévérant et laborieux courage.

L.-G. PÉLISSIER.

Pierre Fons, *Le décor du Quattrocento*. Paris, E. Sansot, 1907 (Petite collection « *Scripta brevia* »).

Dans cette courte dissertation, l'auteur étudie le sentiment de la nature et de « l'harmonie à la fois interne et externe de l'homme avec le monde réel » (p. 11), chez les grands peintres de la première Renaissance italienne. Après avoir consacré quelques pages au développement général de sa thèse, il aborde la description des fresques de la chapelle Sixtine, qui occupe tout le reste du volume. Il a des idées justes, et du reste assez communes, sur l'abondance des portraits dans les peintures d'histoire des quattrocentistes (p. 13), sur Michel-Ange « immuablement sculpteur » (p. 19), sur la chapelle Sixtine qui condense « la raison des grandeurs préraphaëlites : la simplicité, l'émotion, l'intelligence, la sérénité, tirées du culte de la vie » (*id.*), sur Pintu-

ricchio, « cet Ombrien de naissance qui... était Toscan d'idéal » (p. 26), enfin sur Botticelli (pp. 34-36). Mais pourquoi M. P. Fons exprime-t-il des idées aussi simples en un langage aussi étrange? « Le Pérugien... s'apprête à enseigner Raphaël dans l'incompréhension de la Nature » (pp. 39-40), « l'intemporel Vinci » (p. 23), etc... Pourquoi tant d'inversions et tant d'épithètes? Pourquoi tant de mots rares, *œuvrer* (p. 27), *diadémer* (p. 33), etc.? Et que veulent dire ces phrases : « Les moutons qui boivent au vieux puits semblent bénits par François d'Assise, le seul ancien chrétien ami des bêtes, *ou l'on s'éprouve devant eux l'âme de M. Francis Jammes* » (p. 28), « un paysage bosselé et sauvage *qui s'éperd d'un abord ombragé* où se jouent de fins oiseaux » (p. 33)? Assurément, un tel style n'ajoute ni au charme du récit, ni à l'originalité de la pensée.

M. MIGNON.

Torquato Tasso, *La Gerusalemme liberata, col commento verbale di* **Arnaldo Della Torre**, *e una introduzione sulla vita e le opere del poeta, di* **Guido Mazzoni**. Torino, Paravia, 1908.

Je crois utile de signaler cette nouvelle édition de la *Jérusalem delivrée*, pour qu'on s'en méfie. D'abord, le commentaire en est très pauvre, et, comme le titre l'indique, purement verbal : l'auteur l'a voulu ainsi, pour venir en aide aux élèves de la *quarta ginnasiale* ou de la *prima normale* qui étudient le poème du Tasse. De cette façon, ils ne confondront plus *caggiono* avec *cagionò*, *férsi* avec *persi*, grâce à M. Della Torre qui leur remontre que le premier signifie *ils tombent* et le second *ils se firent*. Nous devons nous réjouir d'une telle simplicité et d'une telle précision : mais était-il bien nécessaire de publier une nouvelle édition de la *Jérusalem* pour nous dire, au bas des pages, que *trasporte* est une ancienne forme de *trasporti*, que *fedele* est synonyme de *chrétien*, et que par *magion di Dio* il faut entendre l'*église catholique?* Ce n'était pas une raison, en tout cas, pour déprécier (*Avvertenza*, pp. III-IV) le commentaire de Severino Ferrari et celui de Domenico Carbone, qui ont au moins l'avantage de nous faire comprendre l'essence du talent poétique et la nature des idées religieuses du Tasse. Si ces commentaires dépassent l'intelligence des élèves des classes de grammaire, qu'on fasse expliquer la *Jerusalem* dans les classes supérieures. Mais qu'on n'accompagne pas ce poème de notes aussi élémentaires, et surtout qu'on ne le mutile pas : car, et il y a de quoi nous surprendre, cette édition porte un titre mensonger, elle n'est pas complète[1]. Les strophes où il est question d'amour ont

1. Voici la liste des passages altérés ou supprimés : ch. I, oct. 47-49, 57; II, 14, 15-16, 17, 20, 21, 27, 34-35; III, 22, 24-28; IV, 29-32, 34-37, 76, 83, 87-96; V, 12-13, 60-61, 62-63, 70-71, 73-74, 79; VI, 60-61, 68, 70-77, 79-80, 84-85, 89, 100, 103, 105, 110; VII, 19-22;

été, pour la plupart, impitoyablement retranchées : le simple mot de *vergine* suffit à effrayer M. Della Torre. Qu'on en juge par l'octave 14 du chant 2 ; le texte original porte :

> Vergine era fra lor di già matura
> Verginità...;

et le texte de M. Della Torre :

> *Sofronia* era fra lor, di *casta e pura*
> Verginità...

Je sais bien qu'il fallait appeler Sophronie par son nom, puisque l'octave 16, où le Tasse nous la présente, a été supprimée dans l'édition qui nous occupe, sans doute comme peu morale(?) ; il n'en est pas moins vrai que ce mot de *vergine* enlevé au début de l'octave fait disparaître tout l'effet qu'il était destiné à produire, en tant que symbole de la faiblesse alliée à un courage capable de sauver tout un peuple ; quant à *casta e pura* au lieu de *già matura*, mieux vaut n'en point parler : si tant est qu'il faille accuser le Tasse de mauvais goût, il n'appartient pas à M. Della Torre de le corriger, surtout pour remplacer un *concetto* par une platitude. La suppression des octaves 15 et 16 conduit l'auteur à un autre expédient non moins misérable : comme Olinde n'a pas été présenté au lecteur en tant qu'amant de Sophronie, il faut le qualifier en quelques mots, et c'est ainsi que dans l'octave 27, au lieu des vers du Tasse :

> Divulgossi il gran caso; e quivi tratto
> Già 'l popol s'era. Olindo anco v'accórse,

on lit ces vers de M. Della Torre :

> Divulgossi il gran caso, e, quivi tratto
> Cogli altri, *un che l'amava,* Olindo, accórse.

Il serait amusant de suivre M. Della Torre dans les tours de souplesse qu'il exécute au détriment de l'œuvre du Tasse et pour le plus grand bien de ses élèves, tantôt retranchant un mot, une phrase, une ou plusieurs octaves, tantôt ajoutant de son cru : mais, outre que nous n'avons pas de temps à perdre à ce jeu puéril, nous jugerions cruel d'insister, et nous en avons assez dit déjà pour qu'on s'étonne de l'audace du commentateur et de l'insouciance des éditeurs, et pour qu'on regrette de voir imprimé sur la couverture de ce livre le nom de M. Guido Mazzoni, qui l'enrichit du reste d'une préface sobre et instructive.

M. MIGNON.

XII, 96-99; XIII, 4; XIV, 61, 63-64; XV, 59-62, 64, 66; XVI, 13-16, 18-25, 27, 40-43, 46-47, 49-50, 52, 53-55; XVIII, 26-29, 32; XIX, 69, 95-97, 101, 106-108; XX, 63-64, 124-126, 132-133.

Plinio Carli, *L'abbozzo autografo frammentario delle storie fiorentine di N. Machiavelli.* Pisa, Nistri, 1907; 1 vol. in-8° de 165 pages.

Le fait que M. P. Carli est un normalien, élève de V. Cian, et que son travail, — *saggio comparativo per tesi de laurea* — a paru d'abord dans les *Annali delle R. Scuola Normale superiore de Pisa,* t. XXI, est une double garantie du mérite du jeune auteur et de la valeur de son essai. M. Carli a repris l'examen des célèbres fragments autographes des *Storie fiorentine* provenant de la famille Ricci, décrits par Efidio Contini dans son rapport de 1869, lors du quatrième centenaire de Machiavel, publiés de médiocre façon par Passerini, et conservés à la *Biblioteca nazionale centrale* de Florence. Il l'a fait avec une application minutieuse et vraiment scientifique, sans idées préconçues ni méthode systématique. Il a collationné ces fragments sur les quatre manuscrits florentins de Machiavel et ses deux éditions florentine et romaine de 1532. Il n'a pas voulu classer ces corrections par catégories déterminées, afin d'éviter des rapprochements arbitraires et un « schématisme... purement mnémonique et conventionnel ». Il a préféré les présenter dans l'ordre même des feuillets manuscrits et les commenter un à un, cherchant à mettre en lumière tantôt les améliorations de style de Machiavel, tantôt l'évolution de sa pensée d'historien et de diplomate au sujet de tel ou tel fait historique. De là un grand nombre d'observations de détail judicieuses et souvent très fines. Le malheur est qu'elles restent perdues dans un commentaire touffu d'une lecture aride et qu'il sera difficile de les retrouver dans cette confusion, le mémoire étant dépourvu de tout index. La conclusion (pp. 158-161) ne remédie guère à ce défaut, car l'auteur s'y tient forcément dans les généralités. D'ailleurs, il diminue implicitement l'utilité de son labeur si patient et si méritoire en disant qu'on ne peut expliquer le *pourquoi* de bien des corrections, l'auteur n'ayant pas été « *guidato da un criterio ben prestabilito!* » C'est justement là ce qu'il y aurait eu de plus intéressant à montrer, et de plus instructif : comment travaillait Machiavel ?

L.-G. PÉLISSIER.

Gabriel de Mun, *Richelieu et la maison de Savoie. L'ambassade de Particelli d'Hémery en Piémont.* Paris, Plon, 1907 ; in-8°, 364 p.

Bon livre, avec un titre trompeur qui donne le change sur son but, cette étude est la première partie d'une biographie de Particelli, d'une revision du procès qu'il a, comme financier, perdu devant ses contemporains, le prologue d'un essai de réhabilitation. Comme histoire diplomatique des relations franco-savoyardes sous Richelieu, elle n'est qu'un fragment, les relations du cardinal avec la maison de Savoie

ayant commencé avant 1635 et continué après 1639. Le titre est donc doublement mal choisi : le nom de Particelli devait le dominer.

Le livre est une bonne étude d'histoire diplomatique, riche en documents nouveaux sur une période bien explorée déjà au point de vue italien par Bazzoni et surtout par Gaudenzio Claretta dans son excellente histoire de la régence de « Madame » Christine. Ni l'un ni l'autre n'avait suffisamment étudié la correspondance inédite de Particelli. Elle fait le fond du présent travail, complétée par les documents *Lettere ministri Francia, mazzi* 39-40, *Materie politiche Francia m.* 10-11, *m. p. Spagna m.* 4-5, etc., des archives de Turin.

L'auteur, que n'aveugle pas le préjugé bourboniste (cf. les significatives indications de son avant-propos), se place cependant pour exposer les faits au point de vue français, et raisonne en apologiste d'Hémery. De là peut-être une appréciation un peu trop unilatérale de ces événements, une sévérité peut-être excessive pour Madame Royale, duchesse régnante d'abord, puis régente. Peut-on lui reprocher vraiment de n'avoir pas voulu sacrifier aux intérêts de la France les intérêts de sa nouvelle patrie? Dans les terribles difficultés de sa régence, mal soutenue contre les tenaces ambitions de ses beaux-frères, Richelieu ne paraît pas avoir été bien inspiré en multipliant ses exigences contre elle : l'influence française en fut la première victime.

Particelli, très susceptible, assez rude, de ton sec, était-il l'homme qu'il fallait pour représenter la France à Turin? On peut en douter. Mais ses négociations, clairement exposées par M. de Mun, montrent en lui un homme rigoureusement fidèle à son patron, d'un dévouement poussé jusqu'aux sacrifices pécuniaires, d'une énergie et d'une fermeté extrêmes dans la discussion. Sa correspondance, que M. de Mun aurait dû citer plus abondamment, est fort utile pour l'histoire de la politique franco-espagnole en Italie à ce moment; elle montre toutes les maladresses du ministre français à l'égard de la Savoie; enfin, elle fournit des traits précis au portrait du comte d'Aglié, le favori et conseiller intime de Madame Royale, et surtout à celui du P. Monod, confesseur de la duchesse, un des plus dangereux, des plus obstinés et des plus intelligents ennemis de Richelieu.

On lira donc avec intérêt cet essai, préface à une édition de la correspondance de Particelli, que malheureusement il ne remplace pas. On regrette que la biographie antérieure de Particelli n'ait pas été traitée avec plus de développements, — et que l'auteur n'ait pas muni son volume d'un index alphabétique. L.-G. PÉLISSIER.

L. C. Bollea, *La rivoluzione in una terra del Piemonte* (1797-1799). Turin, Clausen (Rinck, succ.), 1906; in-8°, 127 pp.

Il s'agit de Bricherasio, petite commune du territoire de Pignerol

qui doit un modeste renom au siège qu'elle soutint contre Charles-Emmanuel en 1594, fait auquel Bollea vient de consacrer une bonne étude. Celle-ci, si les faits ont moins d'importance en eux-mêmes, est plus intéressante parce qu'elle est assez représentative de ce qu'ont été dans tout le Piémont ces « mouvements » de 1797, prodromes de la Révolution, non seulement antidynastique, mais sociale, qui fit passer le royaume sarde de la vie féodale à la vie moderne, et qui commença une rénovation économique d'où sortit plus tard l'idée nationale. L'auteur a étudié les événements à Bricherasio, quoique là n'ait pas été le principal centre de la révolte, en raison même du caractère moyen, commun et général de ses revendications antiféodales, et des causes qu'ils y eurent. L'auteur, après un rapide aperçu de la situation générale du Piémont dans les dernières années du XVIII[e] siècle, étudie en détail la vie de Bricherasio, mais remonte assez haut pour trouver les premières manifestations de la lutte de l'autorité communale contre les privilèges féodaux. La plus grosse cause de conflit entre la commune et les comtes Cacherano de Bricherasio fut un procès pour la possession et la jouissance des eaux d'un canal ou béal, qui survécut à la Révolution et ne se termina qu'en 1824; l'arrêt a encore force de loi dans les conflits qui se présentent entre les héritiers des deux parties. Née de ce procès, l'insurrection bricherasienne eut pour chef un avocat, Ignazio Belmondo, que la réaction persécuta âprement plus tard : il faut féliciter Bollea d'avoir fait revivre cette figure sympathique et oubliée. La lecture de cette monographie est rendue pénible par le manque de toute division — 127 pages d'un seul tenant! — par l'absence d'index et même de simples tables des matières. Comment s'y retrouver?

L.-G. P.

Fausto Nicolini, *Niccolò Nicolini e gli studii giuridici nella prima metà del sec. XIX : scritti e lettere raccolti ed illustrati*. Naples, Tip. Giannini, a spese del comitato per le onoranze a Carlo Fadda, 1907; vol. in-8° de CXXVIII-466 pages.

Le titre du volume annonce deux parties ; il en contient réellement trois, car l'introduction, bien que M. Nicolini s'en défende avec trop de modestie, est une vraie biographie de l'illustre criminaliste, abondamment documentée et enrichie de nombreuses et copieuses citations des « mémoires domestiques » de N. Nicolini. Peut-être cependant les spécialistes regretteront-ils de ne pas y trouver un tableau plus méthodique de la vie judiciaire à Naples de 1800 à 1857. Né à Tollo en 1772, mort à Naples en 1857, N. Nicolini consacra sa longue vie aux sciences juridiques, d'abord comme avocat, puis comme magistrat et comme professeur de droit. Son mérite éminent, que son heureuse chance fit

reconnaître dès sa jeunesse, lui permit de poursuivre sans à-coups graves sa carrière, malgré les nombreux changements politiques dont il fut témoin. Son biographe a raconté avec simplicité et sincérité cette existence aussi féconde que tranquille, et a démontré par les faits la solidité de cette gloire, qui a survécu au régime dont Nicolini a été le serviteur. L'ample bibliographie qui termine ce livre comprend cinquante numéros, quelques grandes œuvres sociales et législatives : l'instruction pour les actes judiciaires criminels et de police en trois volumes (1812-1814), avec les deux suppléments de 1818 et de 1819, qui fut réputée supérieure à tout ce qui existait alors en ce genre; le grand traité de la Procédure pénale dans le royaume des Deux-Siciles (9 vol. 1828-32) et le recueil des Questions de droit en six volumes, (1835-41); un grand nombre de discours sur des questions judiciaires, de plaidoyers et mémoires à consulter *(allegazioni forensi)* fort utiles aujourd'hui pour l'histoire des mœurs. — La deuxième partie du volume comprend un choix d'œuvres de Nicolini : un *Saggio delle lezioni di diritto penale,* faites à l'Université de Naples en 1837-38, curieuses pour l'histoire de l'enseignement à Naples, mais qui, tout en gardant leur valeur intrinsèque, n'ont plus d'utilité pratique; un important rapport présenté au Conseil des ministres du roi de Naples le 3 décembre 1847 par Nicolini, ministre sans portefeuille *(Il regno di Napoli alla vigila del 1848),* rapport du plus haut intérêt pour les historiens du *Risorgimento,* et document historique de premier ordre, quoique les faits y soient groupés dans un ordre essentiellement juridique et un peu factice. — Enfin vient la correspondance, qui complète sur bien des points la notice biographique et répond à la seconde partie du titre. Elle abonde en renseignements sur les juristes et les études juridiques entre 1800 et 1850, Nicolini ayant été en relations plus ou moins suivies avec Carlo Botta, Carmignani, Salvagnoli, Sclopis, Winspeare, les deux Savigny, Dalloz, B. Croce, Cantù, Dupin l'aîné, Ortolan, Mittermaier, Carlo Filangieri, Gans, V. Gioberti, Micali, Mamiani, Silvio Pellico, G. Poerio. Cette longue et brillante liste dit assez tout ce qu'apporte de nouveau et d'important pour l'histoire du droit en Europe cette collection de lettres inédites. M. Nicolini pense avec raison, comme Imbriani, qu'il faut commenter les recueils de lettres « esaurientemente » : aussi a-t-il muni celles-ci d'une annotation excellente, véritable répertoire biobibliographique de tous les correspondants de Nicolini et de presque tous les personnages cités par lui et par eux; son livre sera donc un recueil indispensable pour l'histoire et la biographie du *Risorgimento* d'une part, de l'érudition au XIXe siècle d'autre part. Un copieux index termine le volume qu'ornent la reproduction d'un portrait spirituel et vivant de N. Nicolini par B. Colentano et des fac-similés d'autographes. Par cette publication comme par ses travaux sur Giannone, M. F. Nicolini

s'assure un rang des plus honorables dans la vaillante armée de l'érudition italienne.

L.-G. PÉLISSIER.

Pierre de Bouchaud, *Giosuè Carducci.* Paris, Sansot, 1907; petit in-12 de 63 pages.

Après une rapide introduction sur le mouvement littéraire en Italie dans la seconde moitié du XIXe siècle, l'auteur esquisse la vie de Carducci (pp. 11-18), et il examine son œuvre poétique, dont il donne, traduits, de longs extraits (pp. 19-51). Des idées justes sur l'homme, « gardant, enclose dans son cœur, une simplicité sentimentale, une naïveté *peuple* que la vie ne modifiera guère... » (p. 3); et sur le poète dominé à la fin de ses jours par l'angoisse de la grande énigme : « S'il a célébré dans le premier de ces poèmes [l'*Hymne à Satan*] l'affranchissement des hommes à l'égard de l'esclavage dogmatique, il a formulé dans le second [l'*Ode à l'église de Polenta*] une préoccupation de l'âme en face des mystères de l'Infini. Satan a vaincu un moment le Jéhovah des prêtres, mais le Dieu inconnu a vaincu, à son tour, le chantre de Satan » (pp. 50-51). Enfin, à la dernière page, un aperçu d'une grande vérité sur un poète qui n'est connu chez nous que par ses romans, M. Gabriel d'Annunzio.

M. MIGNON.

CHRONIQUE

~~~ Avant même que la *Storia letteraria d'Italia* soit complète dans toutes ses parties, l'éditeur Vallardi publie ou prépare une seconde édition de quelques volumes. Le *Trecento* de M. Guglielmo Volpi revoit le premier la lumière après avoir été soumis à des remaniements dont on appréciera l'importance par ce simple chiffre : le volume compte 176 pages de plus. Les chapitres qui ont été le plus profondément modifiés sont ceux qui sont consacrés à Pétrarque et à la littérature religieuse. D'autre part, M. Fr. Flamini s'occupe de remettre au point son *Cinquecento*. — H.

~~~ Une courte note de Bigoni dans la *Rivista Geografica Italiana* donne quelques détails sur le *Museo Colombiano a Genova*. Le premier fonds, encore bien modeste, est composé de reproductions d'autographes, de modèles de vaisseaux et de souvenirs d'une authenticité parfois douteuse; il doit être incorporé au *Museo Civico* en voie de réorganisation dans les salles historiques du *Palazzo Bianco*. On a, pour s'y orienter, un article du Dr Hamy (traduit par Pandiani) sur les collections américaines du *Museo Civico* de Gênes. Il faut en rapprocher la *Raccolta Colombiana* de la bibliothèque, en partie formée par G. Baldi et dont le bibliothécaire L.-Aug. Cervetto a rédigé le catalogue (in-8°, 136 pages, f^lli^ Pagano, 1906).

~~~ La *R. Deputazione sovra li studj di storia patria per le antiche provincie e la Lombardia* vient de publier son volume annuel de la *Miscellanea di Storia Italiana,* qui est, comme on le sait, une des meilleures collections historiques d'outre-Alpes. Ce volume de 1907 (III, t. XII) contient trois publications d'intérêt divers et inégal :

I. M. Ugo G. Oxilia y donne une édition de la *Storia Italiana* demeurée inédite de Migliore Cresci, laquelle s'étend sur les années 1525 à 1546. Dans une abondante préface il détermine la personnalité de son auteur. Ce Cresci est le petit-fils du poète florentin de ce nom. Né en 1494, il fut *priore* en 1531 ou 1534 et mourut après 1546. Auteur, outre son histoire, d'un traité sur les devoirs du Prince; il paraît avoir été un honnête citoyen, regrettant les institutions libres de Florence, mais adapté au régime des Médicis, plus voisin
~~~

dans des idées politiques de Nardi que de Guicciardini. Son histoire n'est plus la sèche et confuse chronique du Moyen-Age, elle n'est pas encore une synthèse philosophique; c'est une narration d'imitation classique, fortement imprégnée par des souvenirs personnels. Cresci paraît avoir été témoin oculaire de beaucoup des événements qu'il raconte, et a su voir en peintre coloriste plusieurs grands spectacles, une tempête sur le Tibre (1530), l'arrivée de la flotte turque à Marseille (1536), etc. Il a utilisé les mêmes sources que Nardi, notamment pour le siège de Rome, et connu diverses œuvres contemporaines qu'il cite. C'est en somme un document d'une haute valeur pour l'histoire générale du XVIe siècle. Oxilia donne ensuite une description très minutieuse des dix manuscrits de la *Storia Italiana* (pp. 31-41). Puis, vient le texte (pp. 45-200) divisé en dix livres, et suivi de quelques pièces justificatives. Mais Oxilia s'est abstenu de tout commentaire historique et se borne à renvoyer pour la critique aux deux histoires générales de Cipolla et de Cosci, qui sont déjà quelque peu vieillies. Cette discrétion trop modeste est regrettable, car le texte est curieux et sur bien des points paraît apporter des détails nouveaux.

II. On sait de quelle faveur, d'ailleurs explicable, jouissent en ce moment les études relatives à la maison de Savoie, à ses membres, à ses origines et à sa politique. Mme Sopetto a donc consacré ses recherches à *Margherita di Savoia, marchesana di Monferrato,* dal 1295 al 1313, princesse très mal connue, dont la jeunesse est plongée dans une obscurité que la narratrice n'a pas essayé d'éclaircir. Elle commence sans explication son récit au mariage de Margherita, pour l'arrêter de même à son départ pour Gênes où elle allait chercher une convalescence paisible. C'est un arrêt, non pas une conclusion. L'auteur s'intéresse d'ailleurs, nous dit-elle, à Margherita, parce que celle-ci a gouverné, l'ayant reçue en *controdote* la petite ville de Ciriè, et parce qu'elle-même est née à Ciriè. Le sujet primitif du mémoire était donc sans doute Margherita à Ciriè; il a été élargi sans ordre, sans plan d'ensemble, et quoique abondamment documenté au moyen surtout des comptes des chatellenies, ce n'est qu'un fragment biographique sans grand intérêt.

III. Dans le Mémoire de Bollea (pp. 317-400) sur l'*Assedio di Bricherasio dato da Carlo Emanuele I duca di Savoia* (18 sept.-23 oct. 1594), on retrouve au contraire les qualités et la méthode d'un érudit de race. Ce siège est un événement insignifiant en soi, fort important quand on le situe à son heure dans les relations franco-savoisiennes et hispano-savoisiennes. Capital dans l'histoire des rapports de Ch. Emmanuel avec Lesdiguières, il est plus symptomatique encore comme acte d'indépendance du gendre de Philippe II envers son beau-père. Bollea, après l'avoir expliqué comme fait politique, le décrit *con*

amore dans ses diverses phases et jusqu'à ses moindres incidents, jusqu'à la reprise de la place et son démantèlement par Ch. Emmanuel. Double victoire pour ce prince, qu'elle assura à la fois contre les projets de Lesdiguières sur le marquisat de Saluces et contre les velléités des Espagnols de Milan de mettre garnison dans une grosse ville piémontaise. L'événement méritait donc cet examen détaillé, et le mémoire de Bollea épuise probablement la matière. On voit que l'histoire du XVIe siècle aura beaucoup à prendre dans ce nouveau volume de la miscellanea. L.-G. P.

~~ L'Istituto Storico Italiano publie un Bulletin, destiné à l'origine à être le recueil des actes de sa vie officielle et scientifique, mais qui, bientôt dévié de son programme, est devenu un simple recueil d'histoire et de diplomatique médiévales. La dernière séance dont il y ait été rendu compte est celle du 28 juin 1903 (séance plénière de la dixième session), et depuis lors, en dehors des mémoires, l'Institut n'a guère donné, pour manifester sa vitalité, que des nécrologies et les règles officielles à suivre pour ses publications. Le Bulletin remplit d'ailleurs très bien son nouveau rôle, et deviendra, pour les sources de l'historiographie italienne médiévale, un trésor incomparable. Le fascicule 29 qui vient de paraître en est une nouvelle preuve. Avec deux pages éloquentes et émues consacrées par Ugo Balzani à la mémoire de Giosué Carducci, il contient trois importantes publications :

P. 83-105, la fin du travail de P. Egidi sur l'*Archivio della cattedrale di Viterbo* (cf. fasc. 27). L'auteur imprime ici vingt-trois documents, retrouvés trop tard ou trop nouvellement entrés aux archives pour avoir pu trouver place dans sa publication ; on a maintenant sous les yeux la série complète de ces pièces d'archives antérieures au XIIe siècle.

P. 105-208, la suite des *Ricerche storico-diplomatiche* de L. Schiaparelli sur *I. Diplomi dei Re d'Italia* (cf. fasc. 23 et 26). Cette troisième partie est consacrée aux diplômes de Louis III. L'auteur en étudie vingt et un authentiques, et en dénonce six faux, de la façon la plus décisive. Il examine dans le détail le fonctionnement assez rudimentaire de la chancellerie italienne de Louis III, les diplômes qui en sont émanés ; il prodigue les remarques précises et minutieuses sur les formules et la date des diplômes, le monogramme et le sceau, *l'actio* et la *documentatio*. Il établit même l'histoire du séjour de Louis III en Italie au moyen de ces diplômes, qui seuls permettent de le faire avec certitude, en raison des données rares, confuses et erronées des sources narratives. Il y aura beaucoup à prendre dans ce travail pour l'histoire du royaume de Provence, et pour la discussion des opinions de Poupardin, Bruel, Dümmler et autres érudits.

P. 7-82, l'édition des *Annales Veronenses antiqui, pubblicati da un manoscritto Sarzanese del secolo* XIII par Cipolla, qui prépare depuis longtemps une édition critique du Chronicon Parisianum. Cipolla fait à ce propos toute une étude des sources du *Chronicon Veronense,* qui, d'après de vieux matériaux très disparates, fut élaboré vers le milieu du XIIIe siècle par le notaire Parisio da Cerea, et fut continué et refait plusieurs fois aux époques suivantes. La question des sources du *Chronicon veronense* préoccupe depuis longtemps les médiévistes italiens, et, tandis que Cipolla la discute depuis trente ans, Sommerfeldt, C. Hampe, F. Güterbock y ont consacré récemment d'importantes publications. Cipolla examine ici les trois manuscrits de la *Cronaca Parisiana* (Oxford, Aix, et le *Sigoniano* récemment trouvé à Rome par Güterbock). Il énumère ensuite les nombreuses chroniques qui donnent des notes historiques sur Vérone aux XIIe et XIIIe siècles, telles que la *Cronaca Campagnola,* le *Syllabus potestatum Veronæ,* des *Annales breves* d'un cod. Marciano, etc., etc.; enfin il décrit en détail le manuscrit, objet de la présente édition, conservé dans l'*archivio Capitolare* de Sarzana. L'auteur anonyme a, selon toute apparence, voulu composer une *Chronica pontificum et imperatorum*, sur le type bien connu et fréquemment pratiqué au moyen âge pour les compilations de ce genre. Cipolla en a extrait les parties spécialement véronaises, ou du moins en relation étroite avec l'historiographie véronaise. Quant à l'édition, elle est richement commentée, et établie avec le soin dont le nom seul de l'auteur est un sûr garant. Il ne reste qu'à souhaiter qu'il réussisse le plus tôt possible à surmonter les « difficoltà gravissime » que rencontre la préparation de cette édition critique, dont le présent travail est un modeste avant-propos.

L.-G. P.

~~ Dans le *Voyage de France* (1664-1665) où il a publié la relation du prêtre bolonais Sébastien Locatelli, M. Vautier a donné une bibliographie fort intéressante, sinon complète, des relations analogues de voyages tant en France qu'en Italie; on peut y joindre un document qu'il ne paraît pas avoir connu et qui est probablement inédit : les lettres de Roncoveri. Il en existe deux copies, l'une à Modène, l'autre à Parme. J'ai vu le manuscrit de Parme, coté HH, II, 77. 1181, *cod. ital.* Bibl. Estense DCCCCXLI. « Lettere scritte da un cavalier sacerdote che accompagnò il seren. principe di Parma nel viaggio di Francia, ecc, negli anni 1698-1699. Queste lettere saranno, con ogni verosimiglianza, di Msr Alessandro Roncoveri, Piacentino, che fu incaricato dal duca Francesco di accompagnare il principe Antonio suo fratello nel viaggio per gran parte d'Europe nell anno 1696, secondo il *Giornale de' Lett. d'Italia,* t. VII, fol. 480. » Un court récit de ce voyage princier a été inséré par Poggi dans ses *Memorie storiche di Piacenza,* t. XII, p. 197. Roncoveri est resté en France de janvier 1698

au moins jusqu'à la fin de juin 1699. Le manuscrit comprend vingt-cinq feuillets environ de lettres écrites de Paris en janvier 1698 (1), février (5), avril (2), une du 19 septembre 1698 *(dal campo),* de Fontainebleau, 30 octobre, 9 novembre, une de Paris du 20 janvier 1699 (où est un récit de l'exécution de Mme Tiquet). Il y a ensuite des lettres écrites des Pays-Bas (Bruxelles, 10, 15 août; Anvers, 28 août 1699), des Provinces-Unies (Amsterdam, 4 sept.; La Haye, 18, 23 sept., et une lettre sans date), et enfin d'Allemagne, Francfort et Nuremberg, en octobre et novembre 1699. Ces lettres paraissent intéressantes et méritent peut-être un examen. Le manuscrit de Parme est une copie de celui de Modène (cod. non autografo della biblioteca ducale di Modena, del quale mi ha inviato la presente copia il sig. bibliotecario Lombardi). — Dans le cod. HHVI 67, 591, Carteggio di Bacchini, l'index signale des lettres de Leibnitz, Montfaucon et Mabillon. — Les cod. HHVI 48 à 50, 572 à 574 conservent la correspondance de l'abbé Du Tillot avec M. d'Argental.

L.-G. PÉLISSIER.

〰 *Manzoni à Port-Royal en 1810* est le titre d'un article (*Revue bleue,* 14 mars 1908) dans lequel M. A. Gazier apporte quelques précisions fort intéressantes touchant l'histoire de la conversion du « grand lombard ». Il en ressort d'une façon lumineuse que c'est dans la société janséniste de Paris qu'Henriette Blondel fut amenée, le 22 mai 1810, à abjurer le calvinisme, et que sa conversion fut le point de départ de celle d'A. Manzoni, son mari, et de Giulia Beccaria sa belle-mère, contrairement aux mauvais bruits recueillis par Custodi (*Bull. ital.*, t. V, p. 360 et suiv.). Henriette Blondel subit l'influence d'une dame Geymüller, convertie elle-même depuis 1805, et dont la formule d'abjuration resservit telle quelle le 22 mai 1810; l'instructeur fut, dans les deux cas, le prêtre génois Eustache Degola, dont les conférences avec Henriette Blondel eurent pour témoin Manzoni, qui se prépara ainsi à suivre sa femme dans la foi catholique. M. Gazier publie le procès-verbal d'abjuration et analyse le discours prononcé par Degola; le tout jette une vive lumière sur les diverses circonstances qui accompagnèrent cette cérémonie. L'auteur connaît à fond cette société janséniste, qu'il nous montre animée, à cette époque, d'un zèle de prosélytisme ardent, surtout dans la personne d'une dame Humery Desprez, alors propriétaire des ruines de Port-Royal, et qui habitait Saint-Lambert. Cet esprit de prosélytisme se transmit à Manzoni lui-même, comme le prouve son entretien, récemment publié (*Deutsche Rundschau,* juillet 1907, p. 92 et suiv.), avec le célèbre philologue allemand Karl Witte, en 1831. Il est curieux de penser que Manzoni, après s'être imbu des doctrines et de l'esprit des « idéologues » parisiens en 1805, a trouvé, à Paris même, son chemin de Damas, dont il ne s'écarta plus.

H. H.

~~~ Notre collaborateur et ami, M. Pietro Toldo, vient d'être chargé d'un cours de littérature française à l'Université de Turin, où il enseignait déjà depuis plusieurs années en qualité de « libero docente ». Il s'agit donc d'une création nouvelle, dont on doit se réjouir de ce côté des Alpes, non seulement à cause de la compétence et du zèle de celui qu'un concours vient de désigner à l'unanimité pour ce poste, mais aussi parce que nous voyons les Universités italiennes faire enfin aux littératures modernes une place qui leur a été longtemps refusée. Milan possède depuis de longues années, à son Académie, un enseignement de français et d'allemand ; mais l'accès d'Universités comme celles de Rome, Florence, Turin aux étudiants de langues modernes est un phénomène tout récent. En Piémont, l'initiative du mouvement est due surtout à M. Rodolfo Renier, qui a rempli en ces dernières années les fonctions de recteur, et il faut avouer qu'il a eu la main heureuse : avant de s'assurer la collaboration de M. Toldo pour le français, il avait obtenu que l'enseignement de la littérature allemande fût confié à M. A. Farinelli, dont les beaux travaux de littérature comparée sont bien connus. Grâce à ce remarquable polyglotte, il est fort probable que l'étude de l'Espagne va pénétrer aussi à l'Université de Turin.

H.

~~~ *Cours de vacances de langue et littérature italiennes à Florence.* — Le succès obtenu depuis plusieurs années dans les différents pays d'Europe par les « Cours de vacances », destinés particulièrement à développer l'étude et le goût des langues étrangères, a provoqué la création à Florence d'un Comité qui a organisé, l'été dernier, une « Università estiva ». Les débuts, modestes, en ont été cependant très encourageants, et nous recevons le programme de 1908 que nous nous empressons de résumer ici. Il importe, en effet, que tous ceux qui, en France, s'intéressent à la langue, à la civilisation et à la littérature de l'Italie, connaissent les ressources toutes nouvelles que leur offre désormais Florence pendant les mois d'été.

Les cours sont divisés en deux séries consécutives, d'un mois chacune (août et septembre), et comportent chaque semaine six leçons de langue italienne (grammaire historique, exercices pratiques de grammaire et de prononciation), deux leçons de littérature italienne qui porteront cette année sur le théâtre, du XVe au XVIIIe siècle, quatre leçons sur Dante, son temps et son œuvre (deux heures de cours et deux heures de lecture commentée), trois leçons d'histoire florentine (Florence sous les Médicis et la maison de Lorraine) et trois d'histoire de l'Art (l'art florentin du XIIIe au XVIe siècle). Les frais d'inscription sont de 10 francs pour l'immatriculation, et de 20 francs pour chaque série d'un mois. D'autres enseignements pourront être organisés si le nombre des auditeurs le permet, et suivant leurs besoins. Des visites aux monuments, des excursions en Toscane, en Ombrie, en Romagne

complètent ce programme très attrayant, sur lequel le secrétariat de l'« Università estiva » (Palazzo Ferroni, piazza S. Trinita, Florence) fournira de plus amples renseignements à qui en fera la demande.

L'an passé, la proportion de Français présents à ces cours a été assez faible; nous espérons la voir grandir d'année en année. Nous n'ajouterons qu'une observation : la chaleur est souvent excessive en août à Florence; la série de septembre, pour ceux qui n'y passeront qu'un mois, est à préférer à tous les points de vue. — H. H.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES AU BULLETIN

W. Andreas, *Die Venezianischen Relazionen und ihr Verhältniss zur Kultur der Renaissance.* Leipzig, Quelle et Meyer, 1908; in-8°, x-124 pages.

M. Augé-Chiquet, *La vie amoureuse et la vie conjugale du poète Pontano.* Toulouse, 1907. (Extrait de la *Revue des Pyrénées,* 4e trimestre 1907.)

Giulio Bertoni, *Grammaria Barbieri e Ludovico Castelvetro.* (Extrait du *Giorn. storico della letter. ital.* 1905, vol. XLVI, p. 383.) 18 pages.

Guido Biagi, *Contratto nuziale di Luigi XII di Francia con Anna di Bretagna, vedova di Carlo VIII.* (Per nozze Olschki-Finzi, 19 mai 1908, in-4°.)

Prof. Guido Bigoni, *Per la lega fra Genova e l'Ungheria nel 1352.* Pavie, 1907, gr. in-4°. (Extrait de la *Raccolta di Scritti Storici in onore di Giacino Romano.*)

Pierre Bourdon. *La Grand Monarchie française de Claude de Seyssel* et sa traduction en italien. Rome, 1908. (Extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire,* publiés par l'École française de Rome, t. XXVIII.)

Giovanni Cesca, *Religiosità e Pedagogia moderna.* Messine, 1909, in-12, 185 pages.

B. Croce, *Supplemento alla Bibliografia Vichiana.* Naples, 1907, in-4°.

A. Farinelli, *L' « umanità » di Herder e il concetto della « razza » nella storia evolutiva del pensiero.* Catane, 1908; 50 pages. (Extr. des *Studi di filologia moderna,* I, 1-2.)

A. Farinelli, *Un drama d'amore e morte dello Schiller* (Kabale und Liebe). Florence, 1908; 21 pages. (Extrait de la *Rivista di lett. tedesca,* II, 4-5.)

Odoardo Gori, *Il « Veianio » di Giovanni Pascoli.* Florence, 1908. (Per nozze Berti-Lenzini. Traduction en vers italiens du poème de Pascoli *Veianius.*)

A. de Gubernatis, Isabella Morra, *Le Rime ristampate con introduzione e note.* Rome, Forzani, 1907; gr. in-4°, 47 pages.

Beati Iohannis Dominici, *Lucula Noctis;* texte latin du xve siècle, précédé d'une introduction, édité et annoté par Remi Coulon. Paris, A. Picard, 1908; in-8°, cx-459 pages, fac-similé.

G. Mazzoni, *Elogio di Giosuè Carducci* letto nell' adunanza publica tenuta dalla R. Accademia della Crusca il 12 gennaio 1900. Florence, 1908; in-8°, 71 pages.

Maurice Mignon, *Per nozze Kasse-Jaim. Quelques extraits des Sermons de saint Bernardin de Sienne.* 28 avril 1908, 14 pages.

Maurice Mignon, *Giosué Carducci.* Paris, Revue du temps présent, 1908; 30 pages.

Carlo Pascal, *Figure e caratteri* (Lucrezio. L'Ecclesiaste. Seneca. Ipazia. G. Carducci. G. Garibaldi). Milan-Palerme, R. Sandron, 1908; in-12, 242 pages.

G. L. Passerini, *La Spedizione di Baligante e il Compianto di Orlando.* Florence, 1908; 15 pages.

A. Pellizzari, *Memorie antiche e Visioni moderne;* pagine d'arte e di storia; con 26 illustrazioni e 3 facsimili. Città di Castello, 1908; in-8°, 268 pages.

A. Pellizzari, *Estetica e Religione di A. Manzoni* (Extr. dalla « Rassegna contemporaneo », I, 2-3). Rocca San Casciano, 31 pages.

E. Rodocanachi, *Boccace poète, conteur, moraliste et homme politique.* Paris, Hachette, 1908; in-8°, iv-252 pages.

Ciro Trabalza. *Storia della Grammatica italiana.* Milan, Hœpli, 1908; in-8°, xvi-561 pages.

Ernst Walser, *Die Theorie des Witzes und der Novelle nach dem de Sermone des Jovianus Pontanus.* Strasbourg, Trübner, 1908; in-8°, xii-139 pages.

Fredrik Wulff, *Préoccupations de Pétrarque (1359-1369).* Lund, 1907; in-8°, 73 pages et un fac-similé. (Extrait de *Lunds Universitets Arsskrift,* N. F. 1, Bd. 2, Nr. 4.)

Karl Young, *The origin and development of the story of Troilus and Criseyde.* Londres, Chaucer Society, 1908; in-8°, 195 pages.

---

5 juillet 1908.

Le Secrétaire de la Rédaction, Eugène BOUVY.
Le Directeur-Gérant, Georges RADET.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.

Vol. VIII. Octobre-Décembre 1908 N° 4.

LES PLUS ANCIENNES TRADUCTIONS FRANÇAISES DE BOCCACE[1]

VII

Antoine Le Maçon et sa traduction du « Décaméron » (1545).

I. La traduction de Laurent de Premierfait et sa fortune. — II. A. Le Maçon, fonctionnaire de l'administration des finances. — III. Comment il se prépara à traduire le *Décaméron*. — IV. Examen de sa traduction. Erreurs imputables au texte dont Le Maçon s'est servi. — V.-VI. Fautes de sens et inexactitudes imputables au traducteur. — VII. Qualités de la traduction : les ballades; le style; la langue. — VIII. L'appréciation morale du *Décaméron*. — IX. L'édition de 1548. — X. Les réimpressions suivantes.

I. Dès 1414, le *Décaméron* avait été mis à la portée des lecteurs français, par les soins d'un clerc champenois, Laurent de Premierfait[1], déjà auteur de deux traductions — 1400 et 1409, la seconde très amplifiée — du *De Casibus illustrium virorum* de Boccace. Nous n'insisterons pas ici sur la singulière fortune de cette vieille et fameuse traduction d'un chef-d'œuvre italien,

1. Voir *Bull. ital.*, t. VII (1907), p. 281-313, et t. VIII (1908), p. 1-17 et p. 189-211.

I, 1. Je ne puis partager avec M. Karl Vossler l'opinion que le *Décaméron* avait déjà été traduit en français avant 1400 (*Stud. z. vergl. Lit. gesch.* II, p. 4, et *Lit. blatt. f. germ. u. rom. Philol.*, 1903, fasc. 8-9, col. 301). Il est vrai que F. Sacchetti, en son *Proemio*, dit que les contes de Boccace étaient vulgarisés en France et en Angleterre; mais nous ne voyons pas que le bon Franco ait jamais visité ces pays : il ne faisait donc que répéter ce que rapportaient les marchands florentins qui en revenaient. Or ceux-ci ne se trompaient pas en ce qui concerne l'Angleterre — qui avait eu Chaucer; mais pour la France, peut-être ont-ils cru simplement que nos fabliaux venaient de Toscane. En tout cas, je n'ai jamais trouvé la plus légère trace d'une traduction antérieure à celle de 1414.

entreprise par un homme qui ne savait pas cette langue : il dut avoir recours à la collaboration d'un cordelier arétin, d'intelligence et de culture au-dessous du médiocre, en sorte que le *Décaméron* fut traduit tant bien que mal de latin en français, après l'avoir été, plutôt mal, d'italien en latin[2]. En dépit de conditions aussi paradoxales, le « livre des Cent nouvelles » ne mérite pas les condamnations dédaigneuses que certains critiques ont prononcées contre lui sans le lire[3]; il témoigne au contraire, malgré ses imperfections, d'une conscience et d'un souci de l'exactitude extrêmement louables. Mais une espèce de fatalité s'est acharnée sur l'œuvre de Laurent : déjà estropiée par certains copistes, elle fut enfin rendue méconnaissable par l'éditeur Antoine Vérard, qui l'imprima le premier, en 1485, avec les modifications, coupures et additions les plus arbitraires[4]. Huit fois, de 1485 à 1541, le *Décaméron* — ou le *Caméron*, comme l'appelèrent certains éditeurs — fut publié sous cette forme barbare, et c'est à cette source impure que puisèrent les compilateurs de certains recueils tels que le *Parangon des nouvelles honnestes et délectables,* imprimé à Lyon en 1531, ou le *Grand Parangon* de Nicolas de Troyes (1536)[5].

Ce travestissement du *Décaméron* ne pouvait pas être pris plus longtemps au sérieux par la génération de François Ier et de Marguerite de Navarre, qui se trouva en contact incessant avec les hommes et les choses d'Italie, et se mit résolument à leur école; on finit donc par s'apercevoir que le vieux translateur — et l'on ne distinguait pas entre Laurent de Premierfait et son éditeur infidèle — avait « si tres mal besongnié qu'il n'est possible de plus ». Ainsi s'exprimait celui qui se fit alors, en France, l'interprète vraiment digne du conteur florentin, et digne de la cour du Louvre; cet interprète s'appelait Antoine Le Maçon[6].

2. J'ai étudié d'assez près l'histoire et la valeur de cette traduction au ch. III de ma thèse latine *De Laurentio de Primofato* (1903); sur les bévues d'Antonio d'Arezzo, voir en particulier, p. 70-71 et 75.

3. Par exemple, La Monnoye, *Bibl. française,* II, p. 33, et Du Verdier, *Ibid.*, III, p. 126-127. Cf. *De Laurentio de Primofato*, p. 67.

4. *De Laur. de Prim.,* p. 93 et suiv.

5. *De Laur. de Prim.,* p. 97-98.

6. Son éditeur est encore plus sévère pour le premier traducteur : « Le present

II[1]. Maître Antoine Le Maçon était originaire du Buis, bourg situé sur l'Ouvèze, chef-lieu des anciennes Baronnies, en Dauphiné[2]. Nous sommes si mal renseignés sur sa vie, que nous ignorons même la date de sa naissance; mais on peut supposer qu'elle fut assez voisine de l'année 1500. Deux sources distinctes d'information jettent cependant quelque lueur sur les deux aspects essentiels de son activité : le Catalogue des Actes de François Ier permet de reconstituer la carrière du fonctionnaire des finances; la version française du *Décaméron* (1545) nous fait connaître le traducteur. Bien que le rôle administratif d'A. Le Maçon sorte de notre compétence, nous ne saurions nous dispenser de recueillir d'abord les quelques faits qui constituent la base chronologique la plus sûre de la biographie du personnage.

Decameron... a esté pieça traduict par quelques uns qui eussent mieux faict de cacher leur ignorance, ou sacrilege et impieté par eulx commis en deschirant et mettant en pieces et par loppins la dignité de ce beau livre, que d'entreprendre chose autant mal seante à eulx comme desplaisante à tous ceulx qui y vouldront lire en conferant cette traduction à la leur. »

II, 1. Les paragraphes II-VIII de ce chapitre ont été composés par M. J. Crouzet, ancien boursier d'agrégation : c'est un résumé du mémoire qu'il entreprit en novembre 1905 sous ma direction, et qu'il présenta pour l'obtention du diplôme d'Études supérieures, en juin 1906, à l'Université de Grenoble. Dans le temps limité dont il disposait, M. Crouzet avait dû restreindre son étude critique de la traduction d'A. Le Maçon à une portion du chef-d'œuvre de Boccace; les exemples que l'on trouvera ci-après sont donc empruntés, pour la plupart, au Prologue du *Décaméron* et aux nouvelles de la première journée. Les quelques additions, les corrections de détail, que j'ai cru devoir apporter personnellement à ce chapitre, ont été rejetées dans les notes signées de mes initiales, ou dans les paragraphes I et IX-X, afin de respecter le plus possible l'économie de ce travail, qui m'a paru témoigner de qualités fort estimables de conscience, de méthode et de jugement. — Henri Hauvette.

2. Un Guillaume Masson était consul au Buis en 1426 (Lacroix, *Archives de la Drôme*, E, 2720); était-il de la même famille? — Tel est le seul renseignement que M. Crouzet, travaillant à Grenoble, avait pu recueillir, indépendamment des indications peu sûres d'un N. Chorier et d'un Rivoire de la Batie en leurs armoriaux. Sans être beaucoup plus heureux que lui, j'ai pu consulter diverses généalogies manuscrites à la Bibliothèque Nationale, et j'en extrais ceci (*Dossiers bleus*, vol. 413, dossier 11033, et *Cabinet de d'Hozier*, vol. 220, dossier 5698) : Antoine le Maçon, écuyer, seigneur de Courcelles, maître d'hostel des rois François I, Henri II et François II, trésorier de l'extraordinaire des guerres (et trésorier de France, ajoutent les *Dossiers bleus*) était le second fils de Laurent Le Maçon, écuyer et seigneur de Bellassise, gouverneur du « chasteau de Montelimart », capitaine de 200 hommes de pied au siège de Turin où il fut blessé (*Dossiers bleus :* capitaine de 100 hommes d'armes de pied), et de son épouse Sophie d'Argenson, fille de Roland d'Argenson; les frères d'Antoine s'appelaient Jean (l'aîné) et Germain (le plus jeune). Antoine le Maçon épousa Louise de Vege — ou de Verge — dont il eut trois fils, Étienne, Charles et Zacharie : le premier porte le titre de receveur général des finances; Charles, conseiller d'État sous Henri IV, est porté comme ayant eu cinq fils et une fille. Ces généalogistes, on le voit, passent sous silence les filles de notre traducteur (voir ci-après § III, n. 4). — H. H.

C'est le 22 août 1531 que Le Maçon reçut « Provisions de l'office de receveur général de Bourgogne » (*Actes*, n° 24094); toutefois il fut dispensé de prêter aussitôt serment « entre les mains des officiers de la Chambre des Comptes de Dijon »; pendant quelque temps de « nombreuses occupations », dont nous ne connaissons pas la nature, l'en empêchèrent, et un mandement constate qu'elles pouvaient l'en empêcher encore; en trois fois il lui fut accordé jusqu'à quinze mois de délai pour remplir cette formalité (nos 24095, 24108, 24138). Il n'en recevait pas moins un traitement de mille livres tournois par an.

A. Le Maçon débutait dans des circonstances difficiles : on venait de s'apercevoir qu'une certaine quantité de monnaie fausse ou rognée avait été portée de Bourgogne dans les coffres du Louvre, et une enquête secrète était ouverte, à la fin de 1532, sur la gestion des receveurs généraux. Le 13 juillet 1536, un édit déclarait que les rogneurs de monnaies seraient punis des mêmes peines que les faux-monnayeurs, et tous les receveurs généraux furent suspendus de leurs fonctions. Maître Antoine en conçut un vif ressentiment contre les Bourguignons : sa traduction du *Décaméron* en a gardé la trace, en un passage où, renchérissant sur les expressions de Boccace, il les déclare « gens de mauuaise nature, rioteurs, brouilleurs pleins de calumnie et sans aucune loyaulté »[3].

Cependant son innocence ayant été reconnue, le roi lui maintint exceptionnellement ses appointements pour l'année 1535 (n° 24274, décembre 1536), puis pour 1536 et pour les deux années suivantes (nos 9007, 10106 et 24447). Il faut dire qu'il s'était signalé dans l'administration de l'« Extraordinaire des guerres ». Il semble qu'on ait voulu même l'attacher dès lors à ce service, car le 4 décembre 1538 il était autorisé à résigner sa charge de receveur général quand et au profit de qui il voudrait « sans payer le quart denier comme il est d'usage » (n° 10495). A. Le Maçon ne profita pas de cette

3. *Déc.* I, 1; Boccace dit moins longuement : « Uomini riottosi e di mala condizione e misleali. » Je cite toujours la traduction d'après l'édition de 1548, sauf avis contraire, pour les raisons qu'on trouvera exposées ci-après, § IX.

faveur, et il fut rétabli en 1539, puis maintenu définitivement dans son office (nos 24384 et 24509)[4].

Lorsque, peu après, éclata une quatrième guerre entre Charles-Quint et François Ier, A. Le Maçon fut nommé trésorier de l'extraordinaire des guerres, sans perdre pour cela sa charge de receveur général : il fait porter par chevaux de poste 113,498 livres tournois à Turin (13 février 1543, no 12882) et 38,000 à Grenoble (1er décembre 1543, no 13463); peut-être alla-t-il lui-même jusqu'à Bayonne porter au sieur de Burie la solde des légionnaires qui gardaient la frontière d'Espagne (15 juin 1543, no 13151). Satisfait de ses services, le roi admet Le Maçon au nombre de ses conseillers, et dès lors celui-ci vit habituellement à la cour, qu'il accompagne dans ses déplacements; il ne tarde pas d'ailleurs à être remplacé dans ses fonctions de receveur général (13 août 1543, no 13273)[5] : sa carrière administrative est achevée[6]. Il est permis de penser qu'il avait acquis une certaine aisance[7], et qu'il put mener dès lors une existence moins agitée. Le fruit presque immédiat de ces loisirs fut l'achèvement et la publication du *Décaméron* traduit en français, qu'il dédia en 1545 à Marguerite, reine de Navarre, sœur du roi, dont il se déclare le « tres humble secretaire ».

III. Comment cet homme de finance devint-il, du jour au

4. Voir aussi les nos 24533 et 24597, qui témoignent de la confiance absolue que le roi avait en Le Maçon.

5. Dans le privilège de son *Décaméron* (2 nov. 1544), François Ier l'appelle encore « nostre amé et feal conseiller, receueur general de noz finances en Bourgoigne »; cependant, dès le printemps de 1544, son successeur était en fonctions (no 25090).

6. Pour être complet, il faut encore signaler trois actes de François Ier se rapportant à A. Le Maçon : no 22708, portant allocation de 13,084 livres qu'il avait payées de ses propres deniers pour les guerres de Champagne; no 25176, allocation de 7,912 livres pour différents voyages et menus frais pendant les années 1540 et 1541; no 25292, allocation de 1,400 livres 12 s. 5 d. pour frais de recouvrement des deniers de sa recette pour 1531 et 1532.

7. Je cite à cette place le seul document relatif à A. Le Maçon propriétaire, qui me soit tombé sous les yeux en compulsant les collections de généalogies conservées à la Bibliothèque Nationale; c'est une copie qui se lit dans le volume 397 des « Carrés de d'Hozier », f. 162 : « 14 mars 1543. Vente d'héritages assis au lieu dit les Carrières et mouvans du fief de Perthuis, faite moyennant 18 livres tournois(?) le 14 mars 1543 par Lucas Thuillier marchand laboureur et par Rose le Clerc sa femme, demeurant dans la paroisse de la Villeneuve St Denis, à noble homme Antoine le Maçon, écuyer, seigneur de Belles, conseiller du Roi et Trésorier de ses guerres. » L'acte est reçu par le substitut du tabellion royal de la prévôté et chatellenie de Bray-en-Brie; cette localité (Bray-sur-Seine) et Villeneuve-Saint-Denis sont en Seine-et-Marne. — H. H.

lendemain, le traducteur excellent d'une œuvre considérable, à tous égards, comme le *Décaméron?*

Il se trouvait préparé d'abord à cette nouvelle tâche par le séjour qu'il fit à Florence pendant « ung an entier »[1]; c'est là qu'il avait appris parfaitement l'italien. Nous possédons des témoignages précieux sur la façon dont il s'exprimait dans le plus pur toscan : l'un émane de Benvenuto Cellini qui raconte comment, en juillet 1542, Le Maçon fut chargé de lui remettre, de la part du roi, ses « lettres de naturalité » et lui en expliqua le sens et le prix[2]; d'autre part, Emilio Ferretti raconte qu'un Florentin récemment arrivé à Paris, ayant entendu parler Le Maçon, demanda à quelle famille florentine il appartenait[3]. Par là, le receveur général de Bourgogne avait pu se mettre plus aisément que personne en contact intime avec les innombrables Italiens qui fréquentaient la cour, Ferretti en particulier, qui nous donne sur sa vie privée quelques renseignements que l'on voudrait seulement plus copieux et plus précis[4], Gian Girolamo de' Rossi, auteur d'un sonnet emphatique en l'honneur du traducteur de Boccace[5], et sans doute beaucoup d'autres.

III, 1. Je doute qu'il faille placer ce séjour en 1540 et 1541, lors des voyages mentionnés ci-dessus, § II, n. 6 : depuis 1531, nous avons vu A. Le Maçon mêlé à des affaires trop absorbantes pour qu'un séjour d'un an entier à Florence ait pu trouver place dans sa carrière de trésorier; d'ailleurs, depuis la chute de cette ville entre les mains des Impériaux, quel intérêt financier y aurait justifié la mission de Le Maçon? J'imagine donc que c'est avant 1531 que se place ce voyage, durant la période où la république florentine mit tout son espoir dans l'appui politique et financier du roi de France pour défendre sa liberté, c'est-à-dire entre 1527 et 1530. — H. H.

2. « Questo segretario era molto virtuoso e gentile e parlava benissimo italiano. » (*Vita di B. Cellini*, ed. Bacci (1901), p. 277.)

3. Dans la lettre de Ferretti à Marguerite de Navarre, publiée en tête de la traduction du *Décaméron*.

4. Faisant allusion aux nombreuses occupations de Le Maçon, E. Ferretti écrit : « O per la moltitudine e varietà de le cure ne le quali egli ha reso singular conto di se, o per esser deditissimo a la agricoltura e a lo edificare, secondo che dimostrano le ville e le case sue, o per aver moglie e buon numero di figliuoli, e maschi e femmine, a' quali è stato mestieri di altro aiuto che di tesser favole, a ogni altra cosa aspettavo che mi riuscissi che a tradur novelle, almeno in sì gran numero e di sì gran varietà. » (Lettre citée ci-dessus.) Sur cet Emilio Ferretti, de Castelfranco di Sotto, en Toscane, voir le Dictionnaire de Bayle, et F. Flamini, *Studi di storia letteraria* (1895), p. 316-317.

5. Ce sonnet se lit page 103 des *Rime di M. Gio. Girol. de' Rossi*, Bologne, 1711 ; on sera peut-être bien aise de le lire ici :

A voi che traduceste in puro inchiostro
A' Franchi le novelle, anzi l'istoria

Ainsi maître de la langue italienne, A. Le Maçon eut le bon sens de ne pas entreprendre à la légère une œuvre d'aussi longue haleine. L'idée lui en fut suggérée d'abord, peu après son retour d'Italie, par Marguerite de Navarre qui fit vers ce temps un séjour de quatre ou cinq mois à Paris[6] : la médiocre traduction de Laurent de Premierfait, indignement déformée par Antoine Vérard à la fin du xv[e] siècle, devenue ainsi un véritable défi au bon sens, et qui pourtant se réimprimait toujours, ne pouvait pas suffire plus longtemps au public français ; la sœur du roi eut assez de clairvoyance pour reconnaître en Le Maçon l'ouvrier capable de mener à bien cette œuvre difficile. Il essaya d'abord de se récuser, alléguant, entre autres raisons, qu'étant né en Dauphiné il savait assez médiocrement le français. Pourtant cette besogne l'attira sans doute, car il commença par traduire une nouvelle, puis deux, et alla jusqu'à dix ou douze, choisies parmi celles qui lui paraissaient les plus belles. Alors il s'arrêta pour consulter sur la valeur de son travail les juges les plus compétents qu'il put trouver parmi ses amis, tant Italiens que Français ; leurs avis furent des plus encourageants, et Le Maçon se mit à parachever la traduction.

Tout cela prit du temps, et l'on se tromperait étrangement si l'on s'imaginait que cette entreprise considérable fut bâclée en quelques semaines ou quelques mois : les absorbantes fonctions dont il était chargé obligèrent souvent le traducteur

Del famoso Toscan, l'alta cui gloria
Sempre più chiara empie 'l paese nostro,
  S'inchina Italia, e 'l vago terren vostro
Di così degn' oprar con voi si gloria,
Poi ch' avete con nobile memoria
L'uno e l'altro idioma insieme mostro.
  Deh ! perché a me non è dal ciel concesso
Conforme al desir mio stil dolce e chiaro,
Per darvi a sì gran merto uguale onore ?
  O felici fatiche, o ingegno raro,
E degne sol di que' ch' ebbero espresso
Del gran Greco e Trojan l'alto valore !

Sur ce Gian Girolamo de' Rossi, qui fut une des curieuses figures d'Italiens de la cour de François I[er], voir Affò, *Memorie degli scrittori e letterati parmigiani,* t. IV (Parme, 1793), p. 81 et suiv.

6. Ces détails sont empruntés à la dédicace de la traduction. Sur la chronologie possible du travail, voir ci-après, note 8.

à s'interrompre : « Quant les affaires ont duré[7], » dit-il, « et qu'on m'a fait l'honneur de m'y employer, j'ay laissé reposer cest œuvre, et me suis parforcé de faire mon debuoir en ce que j'ay manié au contentement du Roy. » On peut donc admettre que la traduction fut sur le chantier pendant des années[8]. Enfin elle parut en 1545, en une belle édition in-folio publiée par « Estienne Roffet dit le Faulcheur, sur le pont Sainct Michel, à l'enseigne de la Roze blanche »[9]. Le jugement du public ratifia pleinement l'avis favorable des amis qu'avait consultés A. Le Maçon, et celui-ci eut la satisfaction de voir sa traduction réimprimée de son vivant, en 1548 par le même Roffet[10], trois fois en 1551, puis en 1552, 1554, 1556, 1558, 1559; peut-être même vit-il l'édition de 1560, mais on n'ose aller jusque-là[11] : cet

7. « Quant » a ici le sens de l'italien « quanto » : tant que.

8. Il n'y a aucune conclusion contraire à tirer d'une expression toute faite et vague comme celle-ci, qui se lit dans le privilège de la première édition : « .. nous a faict dire et remonstrer que *puis nagueres* nostre tres chere et tres aimée soeur unicque... luy auroit commandé traduyre de langaige tuscan en langaige françoys le Decameron... » Si, comme je l'ai supposé (note 1 ci-dessus), A. Le Maçon rentra de Florence vers 1530, il put rencontrer Marguerite à Paris en 1532 (voir la lettre qu'elle écrivait de là à « son neveu, M. le grand maître », édit. Génin, p. 282), soit une douzaine d'années — années fort remplies — avant l'achèvement du travail. Je dois d'ailleurs indiquer que l'on trouve encore Marguerite à Saint-Cloud, Vanves, Bourg-la-Reine, dans la seconde moitié de 1537; mais à partir de 1541, elle fut habituellement en Languedoc et en Béarn. — H. H.

9. Outre le privilège royal, la dédicace du traducteur à Marguerite de Navarre et la lettre déjà citée de Ferretti, cette édition est précédée d'un avertissement de l'éditeur aux lecteurs, et d'un dizain anonyme dont voici le texte :

Voyez lecteurs ceste belle leçon
Plus à priser que nul riche edifice
Que pour vous a basty nostre Maçon,
Maçon accreu du roy par son service;
Si congnoistrez que moins n'est son office
(Si bien faisant) de liures translater,
Que manier finances et compter.
Car Bocace est icy mieulx recogneu,
Que si luy mesme à se faire escouter
Feust de Florence en France reuenu.

On aimerait à penser que ce dizain est de Marguerite; mais c'est la moins acceptable des hypothèses, car comment l'honnête courtisan qu'était Le Maçon aurait-il négligé de se prévaloir plus explicitement d'un hommage aussi flatteur?

10. Sur les réimpressions de 1548 et années suivantes, voir ci-après § IX-X.

11. Ainsi écrivait M. Crouzet, sans connaître la date où mourut A. Le Maçon; il avait vu juste. Une copie de document conservée dans le volume 397 (déjà cité, § II, n. 7) des Carrés d'Hozier, f. 164, nous apprend que cette date est 1559, c'est-à-dire pendant le court règne de François II, à la cour duquel Le Maçon portait les mêmes titres que sous Henri II et François Ier (voir n. 2 du § II) : « Ensaisinement fait le 29 décembre 1559 par Marie Saligot veuve de maitre Jean La Guette notaire et Secrétaire du Roi, des héritages que maitre Antoine le Maçon, écuyer, Sr de Belles, conseiller du Roi et trésorier de ses guerres, avoit acquis le 14 mars 1543 dans la mouvance du fief de Perthuis. » — H. H.

écrivain que le *Décaméron* avait tiré de l'obscurité, laisse un nom, un livre et disparaît[12].

IV. La méthode dont s'est inspiré Antoine Le Maçon et le but qu'il s'est proposé sont clairement définis par lui dans sa dédicace, lorsqu'il déclare qu'il a « prins peine de ne dire en nostre langue plus ne moins que Bocace a faict en la sienne ». Une fidélité scrupuleuse, une exactitude absolue, telle est donc la loi que s'est imposée le traducteur ; et de fait, un contrôle minutieux, appliqué à une portion notable de son travail, permet de constater qu'il a tenu les promesses de sa préface avec une conscience irréprochable. Avec cela, il se soustrait aux fâcheuses traditions qui avaient prévalu dans les « translations » littérales du xve siècle: la fidélité dont il se pique n'est pas celle d'un mot à mot servile; il ne se résout pas facilement à écrire des phrases incompréhensibles, et le lecteur parvient en général à démêler un sens satisfaisant dans les quelques périodes obscures qu'il lui arrive de rencontrer.

Arrêtons-nous avant tout aux imperfections les plus graves, que l'on peut grouper sous deux ou trois rubriques distinctes. Voici, pour commencer, des omissions, inexactitudes, fautes de sens, en présence desquelles on est d'abord tenté de reprocher au traducteur un défaut de soin, une étourderie qui, en passant à l'état d'habitude, pourraient lui valoir de sévères critiques; mais on ne saurait ici condamner Le Maçon avec équité que si l'on avait sous les yeux le texte même dans lequel il a lu le *Décaméron*. Que savons-nous des incorrections que ce texte pouvait contenir? Si donc, à la fin du préambule de Boccace (Umana cosa è aver compassione degli afflitti), une phrase entière est omise : « le quali cose senza passamento di noia non credo che possano intervenire; » si, dans la première nouvelle (éd. 1548, f. 15 v°), il passe les mots : « e

12. La plupart des biographes attribuent encore à Le Maçon un poème imprimé à Lyon sous le titre de « les Amours de Phydie et de Gélasine » (voir par exemple *La Croix du Maine*, I), dont l'auteur véritable est Philibert Bugnon (F. Brunot, *De Ph. Bugnonii vita et eroticis versibus*, p. 14). Quant à des « Commentaires sur Dante », et à des « Annotations aux œuvres complètes de Jean Le Maire de Belges et à celles de Marot », nous n'en avons aucune connaissance. C'est A. Rochas (*Biographie du Dauphiné*, t. II, p. 49) et Guy Allard *(Bibliothèque du Dauphiné)* qui ont recueilli ces renseignements, mais leurs notices sur Le Maçon fourmillent d'inexactitudes.

qualunque altri son quegli che sotto alcuna regola sono costretti,» et un peu plus loin (f. 17 v°), rend simplement par : « Dictes-vous? » la phrase : « Disse allora ser Ciappelletto : Oimé, padre mio, che dite voi? », nous ne sommes pas en état de décider si, par distraction, il a sauté une ligne, si l'omission est le fait des typographes qui ont mal reproduit son manuscrit, ou encore si la lacune était dans le texte qu'il a suivi pour traduire[1].

Il en va de même pour certaines variantes. Dans la nouvelle I, 5, la traduction porte (f. 25) : « Toutesfois voyant l'ung seruice apres l'autre ; » et, en effet, au lieu de *venendo (vegnendo)*, plusieurs éditions portent *veggendo*[2]. Dans le conte de frate Cipolla (VI, 10) on lit (f. 214 v°) : « Gucchio Imbratte... apres qu'il se fut deueloppé, non sans grande peine, de la cuysine et de Nutte la chamberiere, y alla avecq' les choses qu'on demandoit ; là ou estant arriué, parce que le trop d'eaue qu'il avoit beu luy auoit fait deuenir le ventre gros, il s'en alla par commandement de frere Oignon sur la porte de l'Eglise... » Il est peu probable que Le Maçon ait lu dans son texte « ansando giunto », c'est-à-dire « étant arrivé en soufflant, hors d'haleine », détail nécessaire cependant pour comprendre la proposition suivante[3] ; or précisément ce mot *ansando* a été fort estropié par les éditeurs, qui ont parfois imprimé *e sando* (1504), et *essendo* (1498). Au début de la même phrase, « il se fut déueloppé, » suppose une lecture *divolto* ou *disinvolto,* au lieu de *divelto* (arraché) ; mais s'agit-il, cette fois, d'une variante ou d'une confusion imputable au traducteur? Dans la même nouvelle il est dit, toujours à propos de Guccio Imbratta (f. 214) : « lesquelles choses, encore qu'il les vomist fort affectionément..., » contresens inexplicable si Le Maçon avait eu sous les yeux le texte correct (quantunque molto affet-

IV, 1. Dans la phrase citée plus haut, quatre des plus anciennes éditions (celles de Ripoli s. d., de Venise 1471 et 1492, de Mantoue 1472) omettent les mots : « son quegli che sotto alcuna regola. » — H. H.

2. Celles de 1476, 1478, 1492, 1504 — et quelques manuscrits.

3. Le Maçon n'a pas compris non plus que Guccio a dû faire une véritable ascension pour monter au « castello » de Certaldo ; il a traduit « la su n'andò » comme « là se n'andò ».

tuosamente le dicesse), mais tout naturel s'il a lu « le recesse »[4].

Dans ces conditions, s'il arriva au traducteur d'écrire (f. 8 v°) « ainsi comme il semble que nous voulions faire » (texte : *voi vogliate fare*), ou encore (f. 4) : « viuans sans reigle et sans mesure » (texte : *bevendo senza modo*...), nous n'oserions pas affirmer que son texte ne portait pas *noi vogliamo* et *vivendo*, ou qu'il ne prêtait pas à cette lecture[5].

V. Les erreurs de ce genre étant écartées, il en reste encore d'assez graves, mais en nombre relativement restreint, qui sont imputables au seul traducteur ; nous n'en citerons que les exemples les plus caractéristiques.

Il n'arrive guère à Le Maçon de se méprendre formellement sur le sens d'un mot, car il possède bien le vocabulaire italien, tant usuel que littéraire ; cependant il écrit que « les choses qui sont *sans moyen* ne peuuent longuement durer » (f. 10), sans réfléchir que *senza modo* signifie ici « sans mesure, sans

4. On peut encore citer, Nouv. I, 9. (f. 31 v°) : « Laquelle chose oyant la dame desesperée de la vengeance ou d'aucune consolation de son ennuy, delibéra... » où le texte doit être lu : ad alcuna consolazion.. ; mais la variante *o d'alcuna* est très répandue dans les anciennes éditions.

5. La détermination du texte utilisé par A. Le Maçon serait de la plus haute importance pour juger équitablement sa traduction ; mais M. Crouzet ne disposait pas d'instruments de recherche lui permettant d'aborder utilement ce problème, et j'avoue que moi-même, travaillant dans des conditions beaucoup meilleures, je n'ai pu, malgré tous mes efforts, identifier la leçon qu'il a eue sous les yeux pour un certain nombre de passages caractéristiques. Outre ceux que l'on vient de lire, je signale encore celui-ci, dans la Nouvelle III, 10 (éd. 1548, f. 125 v°) : « la resurrection de la chair *va venir*, » qui s'expliquerait difficilement si Le Maçon avait lu le texte correct *venne* (peut-être ce parfait prêtait-il à la lecture de *venire*, non-sens qui exigeait un certain effort d'interprétation ?). Ce qui est certain, c'est qu'aucune des seize éditions du *Décaméron* antérieures à 1540, que j'ai soigneusement examinées, ne répond aux données essentielles du problème. Il est sûr que plusieurs éditions me sont restées inaccessibles, et que, par suite, mon enquête n'est ni complète ni définitive ; j'avoue cependant, à voir combien ces éditions se répètent, que j'ai peine à croire que celles que je n'ai pas vues puissent apporter sur ce point la lumière attendue. La pensée m'est venue alors que Le Maçon avait pu utiliser une copie manuscrite du chef-d'œuvre de Boccace : il en existait certainement dans l'entourage de la cour, et surtout parmi les Italiens fixés à Paris ; mais aucun des neuf manuscrits conservés dans les bibliothèques publiques de Paris ne saurait être le texte qui nous intéresse. Le grand nombre des copies et des éditions qui furent faites du *Décaméron* explique assez ma déconvenue : la plupart de ces volumes, très lus et par suite très usés, ont disparu sans laisser de traces. Seul, un heureux hasard pourrait nous permettre de retrouver le texte suivi par A. Le Maçon. Il y a pourtant aussi de sa faute, et nous ne pouvons nous empêcher de lui en vouloir un peu, puisqu'il avait vécu en Italie, de n'en avoir pas rapporté une des belles éditions, fort correctes, qu'avaient publiées Alde en 1522 et les Giunti en 1527. — H. H.

règle, sans ordre »; il lui échappe de traduire l'adverbe *sì* par la conjonction française *si*[1], et de ne pas comprendre la valeur de la vieille forme du pronom conjonctif dans la locution « chente che ella si fosse » (Nouv. VI, 10: quelle qu'elle fût), rendue par: « pour veoir *quelle elle estoit* » (f. 213). La liaison des phrases au moyen de locutions adverbiales ou conjonctives est parfois mal saisie; si Boccace veut dire[2] qu'en dépit de toutes ses précautions (nè per tutto ciò...) il n'a pas réussi à éviter les assauts furieux de l'envie, Le Maçon écrit: « Et *combien que j'aye esté* rudement esbranlé.., et tout dessiré par les morsures de ceste enuie, si n'ay je peu pourtant discontinuer ni interrompre mon entreprinse » (f. 129); les derniers mots sont une traduction commentée du verbe *cessare* qui constitue un nouveau contresens[3]. — Ici, le pronom *si* est traduit par *on*, alors qu'il a toute sa valeur réfléchie: « Quel homme est cestuy cy, lequel vieillesse, maladie, ne peur de mort dont il se veoit approcher (si vede vicino) ne, qui plus est, de Dieu deuant le jugement duquel en peu d'heure *on s'attend* qu'il doyve aller (s'aspetta di dovere essere) ne l'ont jamais sceu desmouuoir de sa meschanceté? » (Nouv. I, 1; f. 17 v°); — là, par une négligence toute semblable, deux participes consécutifs, exprimant deux actions du même sujet, sont entièrement disjoints : « Je ne veulx par les choses qui s'ensuyuent qu'elles ont recité (le raccontate cose da loro), ne par ce qu'*on en orra dire* (l'ascoltate : celles qu'elles ont écoutées) le temps aduenir, que aucune d'elles en puisse auoir honte » (f. 7)[4].

V, 1. Préambule de la Nouvelle I, 10 « o sì rispondono, se sono addomandate, che molto sarebbe meglio l'avere taciuto » — « ou si par fortune elles répondent quant on leur demande, il serait beaucoup meilleur qu'elles se feussent teues » (éd. 1548, f. 31). Il peut y avoir eu ici une variante de texte; l'édition de 1527, par exemple, omet *che*, ce qui rend la construction presque inintelligible.

2. Préambule de la quatrième journée.

3. Boccace a employé ici ce verbe activement : « faire cesser » (les assauts de l'envie).

4. La seconde partie de la phrase est mal ponctuée, erreur imputable au texte qu'a lu Le Maçon : il a rapporté *nel tempo avvenire* à *l'ascoltate*, tandis qu'il faut manifestement rattacher cette détermination de temps à *alcuna di loro possa prender vergogna.* — Dans la liste des plus grosses méprises du traducteur, j'écarte l'étourderie qui lui avait fait rendre d'abord *attento* par *en attendant* (Nouv. I, 7), erreur corrigée dans l'édition de 1548; voir ci-après, § IX, n. 7

Ce sont là les plus lourdes fautes du traducteur. Sans prétendre en atténuer la gravité, on doit cependant dire qu'il faut lire de très près des pages et des pages pour en recueillir en somme un assez mince faisceau. On excuse plus volontiers les méprises qui ont leur origine dans les longues périodes, encombrées d'incidentes, où s'est complu souvent Boccace; tantôt Le Maçon a été trompé par la mauvaise ponctuation de son texte[5], tantôt, dans son désir légitime d'éviter des inversions forcées, il a mal rattaché le verbe rejeté par l'auteur au bout de sa phrase; ainsi, parlant de ce Ciappelletto pour lequel, malgré son impertinence, ses indélicatesses et ses vices, on avait des égards à cause de son protecteur messer Musciatto, il écrit : « pour l'amour duquel (Musciat) *cela fut enduré* plusieurs fois, tant des priuées personnes, à qui assez souvent il faisoit injure, que de ceulx de la court, à qui il en faisoit à toute heure[6] » (f. 14).

Ce genre d'erreurs abonde dans les passages où Boccace se livre à des considérations historiques ou morales, dont l'expression lui paraît comporter un style plus soutenu, c'est-à-dire dans les préambules de certains contes, et surtout dans l'introduction du livre, dans cette fameuse description, trop vantée et très artificielle, de la peste de 1348. Voici quelques

5. C'est le cas le plus fréquent; on en a déjà vu un exemple dans la note précédente; on pourrait les multiplier sans profit. En voici un pourtant qui suppose, de la part du traducteur, une étourderie particulièrement grave, car l'ordre des mots du texte suffisait à prévenir toute erreur : « Maistre Albert se voyant picqué et gaudy, respondit assez honnestement avec un visaige riant » (Nouv. I, 10; f. 32); le texte porte : « Il maestro sentendosi assai cortesemente pungere, fece lieto viso e rispose. »

6. « Per cui molte volte, e dalle private persone alle quali assai sovente faceva ingiuria, a dalla corte, a cui tuttavia la faceva, fu riguardato » (I, 1); le sujet de *fu riguardato* ne peut être que Ciappelletto. — Voici, dans la Nouvelle VI, 10, une période très embarrassée dans laquelle les mots *la quale aperta trovarono* reviennent trois fois de suite; mais la première fois il faut les grouper ensemble, tandis que, dans la suite, *la quale aperta* est une sorte d'ablatif absolu, et *trovarono* se rapporte à ce qui suit; d'ailleurs le texte paraît mal établi en cet endroit, Le Maçon est donc excusable de s'en être assez gauchement tiré : « Ne trouuantz aucune contradiction quand ilz furent entrez en la chambre de frere Oignon, d'autant qu'elle estoit ouuerte (non contraddicendo alcuno, nella camera di frate Cipolla, la quale aperta trovarono, entrati), la première chose qui leur vint entre mains en cerchant, ce fut la besasse ou estoit la plume; *voyant laquelle ouuerte*, ilz trouuerent ung petit coffre en ung grand enueloppement de taffetas, dedans lequel, quand ilz l'eurent ouuert, ilz trouuerent une plume... » (f. 214); or, les deux compagnons ne voient pas la besace ouverte; ils l'ouvrent d'abord et voient ensuite ce qu'elle contient. — H. H.

phrases extraites de ce morceau, où les fautes de sens sont soulignées et commentées en note :

Et estoit bien petit le nombre de ceulx dont les corps fussent accompaigniez à la sepulture de plus de dix ou douze de leurs voysins, *non que ce feussent encor' honorables citoyens* [7], ains une maniere de porteurs de mortz venuz du menu peuple qui se faisoient appeler fossoyeurs [8]... et chargeoient sur leurs espaulles la biere, laquelle auec grande haste ilz portoient... à la plus prochaine (eglise) qu'ilz trouuoient, et *n'y auoit derriere eulx* que quatre ou six pauures prebstres et clergeons [9] auec peu de luminaire... *La pitié et misere du menu peuple* et encor' d'une grande partie de celuy de moyen estat, estoit trop plus grande à regarder [10]... Et de ceulx cy et des autres qui mouroient ainsi partout, les voysins generalement obseruoyent une façon de faire [11]... Eulx mesmes *quant ilz pouoient* [12] ou bien avec l'ayde d'aucuns porteurs quand ilz en pouuoient auoir, tiroient les corps desja mortz de leurs maisons, les mettant deuant leurs huiz, là ou qui y fust voulu aller, mesmement au matin, l'on en eust peu veoir sans nombre, puis apres faisoient illec porter force bieres, et telz y eut qui pour faulte de bieres *les mettoient sur les tables* [13]. (Éd. de 1548, f. 5 v°.)

VI. En présence de passages particulièrement délicats, Le Maçon a pris, en général, le parti de s'en tenir à une traduction littérale, qui n'est pas toujours claire ; lorsqu'il écrit : « ilz ne se contenteront de piller nostre bien, mais sont gens pour emmener les personnes » (f. 15), il ne permet guère de comprendre que Boccace a opposé ici très nettement la perte de la vie à celle de la fortune [1] ; autant dire qu'il n'a pas compris [2].

7. « Dei quali non gli orrevoli e cari cittadini... sottentravano alla bara ; » *dei quali* ne se rapporte pas aux voisins, mais aux cadavres : *alla bara dei quali sottentravano...*

8. « Beccamorti, ... becchini. »

9. « Il portavano dietro a quattro o a sei cherici con poco lume. »

10. « Della minuta gente e forse in gran parte della mezzana era il ragguardamento di molto maggior miseria pieno. »

11. « E di questi e degli altri che per tutto morivano, tutto pieno. Era il piú da' vicini una medesima maniera servata... » Le Maçon semble avoir eu ici sous les yeux un texte sans ponctuation, car il a mêlé les deux phrases ; d'autres éditions placent le point après *era*, indice d'une incertitude que notre traducteur a partagée.

12. Ces trois mots n'ont rien à faire ici (Essi e per se medesimi e con lo aiuto..) ; ils paraissent empruntés à la proposition suivante.

13. Le Maçon a traduit la mauvaise leçon *ponieno* pour *portavano;* il ne paraît pas avoir compris que l'on emportait les corps sur une planche quelconque.

VI, 1. « Non solamente l'avere ci ruberanno ma forse ci torranno, oltre a ciò, le persone. »

2. Voici encore un exemple analogue qui vaudra pour vingt autres ; Boccace, en

A dire vrai, cette méthode était la plus sage lorsque le texte renfermait quelque plaisanterie à peu près intraduisible dans une langue étrangère, ce qui arrive encore assez fréquemment dans le *Décaméron* [3]. Parfois Le Maçon a cru pouvoir se permettre une brève addition pour préciser le sens d'une phrase; ce n'est le plus souvent qu'une détermination acceptable, mais nullement nécessaire [4]; exceptionnellement il a pu donner une explication empruntée à quelque commentaire, ou peut-être obtenue d'un de ses amis italiens [5], et si quelque chose surprend, c'est qu'il n'ait pas puisé plus largement à cette source d'information : il eût ainsi évité certains contresens imputables à son ignorance des lieux où se déroule telle ou telle nouvelle [6].

Passons sans insister davantage sur les additions ou omissions d'un ou deux mots sans importance, sur les menues impropriétés ou inexactitudes, les traductions vagues et les

une phrase assez obscure, fait dire à Pampinea que chacun devra exercer la royauté tour à tour, en connaître les soucis en même temps que le plaisir, afin qu'il ne puisse y avoir de jalousie : « Affin que chascun essaye le faiz de la sollicitude et pareillement le plaisir de dominer, et par consequent que *tiréz d'une part et d'autre* (d'una parte et d'altra tratti) nul ne puisse, qui ne l'essaye, auoir aucune enuie contre l'autre qui l'aura essayé » (f. 10) ; les derniers mots (qui l'aura essayé) sont une addition.

3. En particulier, dans les coq-à-l'âne que débite l'étourdissant frère Oignon (VI, 10), la traduction littérale de Le Maçon ne donne pas à penser qu'il ait aperçu toutes les intentions malicieuses de l'auteur ; ou, s'il les a comprises, il n'a pas pu les rendre ; c'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, qu'il fait dire au moine : « j'ai vu voler les serpettes », ne rendant qu'un des sens du mot *pennati*, qui signifie aussi les bêtes à plumes. Voir aussi les balourdises du paysan Bientevienne au début du conte VIII, 2. — H. H.

4. « Maistre Chappelet s'en alla *à Dijon* » (f. 14 v°), tandis que Boccace dit simplement : « in Borgogna » ; « si j'ay bien sceu considerer *tout ce que j'ay veu et entendu* » (f. 20 v°; I, 3); « et apres, aduiser *ce qu'il auroit a faire pour le mieulx* » (f. 23 v°; I, 4); etc... (Les mots en italiques sont des additions.)

5. « Estoit si mauuais garçon qu'il n'est pas à croyre que *ung painctre qui se nommoit* Lipotopo en feist jamais ung tel » (f. 213; VI, 10). Dans la Nouvelle IV, 2, l'épithète *bergoli*, appliquée aux Vénitiens, est ainsi rendue : « presomptueux, glorieux et legiers comme leurs petites gondolles » (f. 139). — H. H.

6. Faute de savoir, par exemple, ce que c'est que le Rialto à Venise, il a traduit (IV, 2) : « en la place de Realte..., il enuoya un homme au Realte, etc... » (f. 141-142). — Ignorant que le « Castello » de Certaldo est situé au sommet d'une colline, au pied de laquelle passe la route, Le Maçon n'a pas compris que les deux compagnons qui veulent mystifier frère Oignon descendent à la route, où se trouve l'auberge : « ilz descendirent incontinent dans la rue et s'en allèrent au logis... » (f. 213); pour la même raison (ou l'inverse), un peu plus loin *lassú n'andó* est traduit comme *là se n'andó* (le passage est cité ci-dessus, § IV, n. 3). — Est-ce parce qu'il ne connaissait pas la Maremme qu'il a traduit (IV, 2) : « nel mondo o in Maremma » par « au monde ou au royaulme de Logres » (f. 141)? Il dit aussi « la Brusse » (Abruzzo), f. 215. — H. H.

redoublements d'expression qui accusent, discrètement d'ailleurs, une certaine tendance au délayage[7]. Ce sont peccadilles qui ne tirent pas à conséquence ; tout au plus autorisent-elles à observer que Le Maçon, très catégorique en son affirmation qu'il ne veut rien écrire de plus ni de moins que n'a fait Boccace, laisse voir, dans l'application de sa méthode, de l'incertitude et quelque incohérence. Dans cet ordre d'idées, il faut mentionner sa traduction des noms propres de personnes ou de lieux ; généralement il les francise : Bergamin, Primasse, Guillaume Boursier, Chapellet du Prat, Regnault d'Ast, Pagamin de Monegue, Gigliuosse Saulle, Anastaise des Honnestes[8], Jehan le Lorrain[9], Minuce Daresse[10], la chauldière du Hault pas[11], etc... ; mais souvent aussi il leur conserve leur forme italienne : Dioneo, Mazzeo, Martuccio Gomito, Manucio de la Cucullia, Nery Pegolotti, Musciato Franzesi (et ensuite : Musciat), Tancredy, etc... Tantôt il transcrit à la française la prononciation italienne : Chimon (Cimone), Gucchio (Guccio), Baronchi (Baronci), Chiaque (Ciacco), Quinzica (Chinzica), Quiquibio (Chichibio), Alberigui (Alberighi), etc..., tantôt, au contraire, il conserve l'orthographe italienne : Ghisolieri, Vinciolo, Lamporechio, etc...

VII. Un des témoignages les plus éloquents du scrupule avec lequel Le Maçon s'est appliqué à rendre en tous ses détails l'œuvre de Boccace, est fourni par les ballades qui terminent chacune des dix journées. Non seulement il a voulu les traduire en vers, mais pour plusieurs d'entre elles il s'est imposé une contrainte tout à fait exceptionnelle en adoptant exactement la structure des strophes italiennes. Tel est le cas pour la première

7. Le Maçon n'échappe pas à cette manie, si fréquente chez les écrivains de son temps; la traduction n'y gagne rien et la fidélité en est souvent compromise. En voici quelques exemples : je veulx et entendz (intendo), reclus et enfermé (racchiuso), faict et dressé (fatto), estre perdu et mal employé (esser perduto), j'estime et ay agréable (m'è caro), desmerites et meschancetés (difetti), mocquerie et contemnement (strazio), vaillants et gracieux (leggiadri), faulces et deceuables flatteries et inuentions (false lusinghe), etc... « Il novellare » est rendu par cette périphrase : « vostre inuention de compter des nouuelles, » ou encore : « pour continuer nostre passe temps encommencé de compter des nouuelles » (f. 11 v°, 13, 33). « Frate » est toujours traduit par « beau père ».

8. « Gigliuozzo Saullo », « Nastagio degli Onesti », Nouv. V, 3 et 8.

9. « Gianni Lotteringhi », Nouv. VII, 1.

10. « Minuccio d'Arezzo », Nouv. X, 7.

11. « Il calderon d'Altopascio », Nouv. VI, 10.

ballade, composée de vers de dix et de six syllabes, correspondant aux hendécasyllabes et aux septénaires italiens, et où les rimes sont ainsi disposées : Zy Z. ABAB, By Z ; en outre, Boccace s'étant ici donné pour règle de ramener les mêmes mots à la fin de chaque strophe : *giammai* et *vaghezza,* Le Maçon a aussi voulu répéter chaque fois *jamais, désir*. Même identité de forme pour la ballade de la septième journée [1], et, avec de très légères altérations, pour celles de la cinquième, de la sixième et de la neuvième journée [2]. Les autres pièces s'écartent plus du modèle, mais non des principes essentiels de la ballade italienne, qui diffèrent absolument de ceux qui régissent la ballade française ; c'est seulement par l'addition d'un vers-refrain à la fin de chaque strophe dans trois poésies [3], que le traducteur s'est rapproché du type de la chanson française. En tous cas, Le Maçon mérite d'être compté parmi les écrivains du XVIe siècle qui ont essayé d'introduire dans notre langue certaines combinaisons savantes de rythmes empruntées à l'Italie [4].

Pour le fond, on ne s'attend pas à ce que Le Maçon puisse nous révéler un génie poétique méconnu : ce consciencieux traducteur n'a visé qu'à l'exactitude, et l'on peut dire qu'à ce point de vue il a réalisé de véritables tours de force [5]; il y a même çà et là dans ses vers, avec une certaine naïveté d'expression qui nous charme, un sens du rythme et une aisance fort rares en ces versions poétiques, genre ingrat entre tous [6].

VII, 1. Le schéma en est : zYZ. AbC Abc, cYZ.

2. La 5e ballade française commence par trois septénaires (y z z) au lieu de yZZ, et continue en sénaires et en décasyllabes suivant le même schéma : ABc ABc, cZZ; la 6e a le même schéma que la ballade italienne, mais est en vers de 4 et de 8 syllabes; la neuvième est en vers de 8 et de 10 syllabes, et a zyz au lieu de ZYZ; enfin, chaque strophe est suivie d'un refrain z (8 syllabes) ajouté.

3. Ballades III et IX. Dans la ballade III, la disposition des rimes est différente, mais l'alternance des vers longs et des vers courts est exactement calquée sur l'italien.

4. Quelques-unes de ces combinaisons ne sont, d'ailleurs, pas heureuses; dans la dixième ballade, par exemple, il a mêlé des vers de 10, 7, 6 et 4 syllabes, dont le rythme ne s'harmonise pas agréablement, mais ce n'est pas à Boccace qu'en est due l'idée.

5. En examinant de très près certaines de ses ballades, comparées à celles de Boccace, on est frappé de son adresse; dans la première de ces pièces, par exemple, on ne relève qu'un minimum de ces petites inexactitudes, légères infidélités ou menues impropriétés, qu'exigent les besoins du vers et de la rime ; s'il a traduit « E maggior gioia spero più da presso » par *espérant entre amis,* c'est qu'il a compris da presso = de près (au lieu de : par la suite). Dans la ballade VI, la nécessité de trouver une rime en *appe* à la fin de chaque strophe a causé une gêne plus sensible.

6. Il est tout à son honneur que Musset, mettant en drame la Nouvelle X, 7, dans

A. Le Maçon, qui s'improvisa traducteur entre trente et quarante ans, possédait des dons naturels d'écrivain fort remarquables; et il faut avouer que, dans son *Décaméron,* le lecteur est beaucoup plus frappé des heureuses qualités de son style que des traces d'une inexpérience bien excusable : pour le prendre en faute, on est obligé d'y regarder de fort près. Les contresens caractérisés sont en proportion infime, et les menues négligences, plus fréquentes, n'altèrent pas gravement la fidélité de la traduction. Toutes les imperfections relevées ici tendent simplement à montrer ce que vaut le brevet d'infaillibilité trop facilement décerné à ce traducteur[7]; mais par leur nature même et leur nombre relativement faible, elles nous permettent d'apprécier, en connaissance de cause et sans complaisance, la haute valeur de son travail.

Le principal attrait du *Décaméron* traduit par Le Maçon réside surtout dans le style, vif, spontané, enjoué, et qui, pendant des pages entières, ne laisse apercevoir aucune trace d'effort : que de difficultés pourtant il a fallu surmonter! Le Maçon a de charmantes trouvailles, qui rendent l'impression fidèle du texte, fût-ce au prix d'une légère inexactitude littérale; il sait donner aux locutions italiennes d'ingénieux équivalents[8], et par là, il réussit à faire vraiment passer dans notre langue l'ouvrage du grand conteur. Il fallait pour cela

Carmosine, se soit borné à rajeunir sa traduction de la ballade de Minuccio (acte II, sc. 7); plusieurs vers ou fragments de vers (décasyllabes) d'A. Le Maçon ont été conservés tels quels : « *Va dire Amour*..... A mon *seigneur que je m'en vais mourir*..... *Tant* et si bien qu'*il faudra que je meure Tout enflammée et ne sachant point l'heure*..... *Hélas! Amour fais-lui mon mal savoir!* etc. Ce dernier vers revient sans changement à la fin de la seconde strophe, et ainsi modifié à la fin de la troisième : *Et que j'en meurs, faisant mon mal savoir.* Or cette espèce de refrain ne se trouve pas dans le texte italien : Boccace a répété le mot *sapere* seul à la fin des deux premières strophes, non à la fin de la troisième. Il y a là une preuve que Musset s'est inspiré, non du texte italien ni d'une traduction littérale en prose, mais bien de la poésie de Le Maçon. Au reste, M. Lafoscade (*Le théâtre d'A. de Musset,* Paris, 1901, p. 157, n. 3) nous apprend que le poète des *Nuits* avait dans sa bibliothèque cette traduction, dans l'édition de Rouen, 1603. — H. H.

7. « Les commentateurs italiens citaient cette traduction comme une autorité pour interpréter certains passages obscurs de l'ouvrage original. » (P. Lacroix, *Introduction* à la réimpression de cette traduction, Paris, Jouaust, 1873, I, p. xx.) Il n'aurait pas été superflu de nommer ces commentateurs!

8. Le brave homme cité devant l'inquisiteur (I, 6) « fait la chatemite » (umilmente parlando); le couvent de nonnes où Masetto s'est installé (III, 1) se peuple de « plusieurs petitz monichons » (monachini). La locution « parendogli terreno da ferri suoi » est rendue ainsi : « faisant son compte que c'estoit ung vray gibier pour son oiseau » (IV, 2); « tu ne te sçaiz encores mouscher » traduit : « non hai ancora rasci-

qu'il sût parfaitement l'italien et qu'il maniât le français avec une rare dextérité — double condition, qui n'était plus irréalisable vers 1540, mais que personne n'a mieux réalisée que lui. Si, d'un côté, il y était bien préparé par un séjour prolongé en Italie[9], il semble qu'il eût à vaincre plus d'obstacles du côté du français, car il déclare très honnêtement dans son épître dédicatoire : « Ma principalle... et plus raisonnable excuse estoit la cognoissance que j'auoye de moy mesme, qui suis natif du pays de Daulphiné, ou le langaige maternel est trop esloigné du bon Francoys. » Dans ces conditions, il est tout à fait frappant que l'on ne puisse pour ainsi dire pas surprendre dans son style un seul provincialisme caractérisé; il faut en conclure peut-être que maître Antoine avait quitté de bonne heure les rives de l'Ouvèze pour l'Ile de France[10], et qu'en tout cas — la perfection avec laquelle il maniait le plus pur toscan le prouve[11] — il possédait à un haut degré cette faculté d'imitation et d'assimilation qui est si nécessaire pour le maniement des langues. A cet égard, il est également très remarquable que son français ait été à peine effleuré par l'abus des italianismes, alors si à la mode[12].

VIII. Au moment de remettre le manuscrit de son travail à l'imprimeur Estienne Roffet, le traducteur de Boccace « entra en ung doubte »; en lisant et relisant le *Décaméron*, il n'avait pu manquer de penser que les lecteurs y remarque-

utti gli occhi » (VI, Introd.); comme équivalent géographique on peut citer celui-ci (IV, 2) : « la plus belle femme qui soit au monde ou au Royaulme de Logres » (o in Maremma), etc.

9. Voir ci-dessus § III.

10. Que Le Maçon ait cessé d'être dauphinois pour devenir « français », on peut le déduire aussi du fait que c'est en Brie qu'il acquit des propriétés et finit apparemment sa vie (§ II, n. 7, et § III, n. 11). — H. H.

11. Voir § III, n. 2 et 3.

12. Il n'y aurait lieu de relever ici que les italianismes étrangers à l'usage du temps, ceux qui constituent des innovations attribuables à Le Maçon; de ce genre, la première journée ne fournit guère que *festin* (dont le *Dictionnaire général* de Hatzfeld et Darmesteter ne cite pas d'exemple antérieur à 1549); encore remarquera-t-on que le texte italien, à cet endroit (I, 5), porte *convito*, ce qui prouve que le mot *festin* pouvait déjà être considéré comme l'équivalent français usuel d'un mot différent en italien. Il va sans dire qu'en traduisant très exactement le texte de Boccace, Le Maçon a employé quantité de locutions calquées sur l'italien, notamment au point de vue de la syntaxe; mais la plupart étaient autorisées par l'usage antérieur ou contemporain. Il serait beaucoup trop long d'en donner ici une énumération, qui ne serait guère utile à moins d'être accompagnée d'un commentaire historique étranger au cadre de ce travail.

raient « peult estre en quelques lieux aucunes nouuelles qui sont follastres et plaisantes », et il expose ainsi ses craintes : « Il s'en trouuera bien quelques ungs, entre ceulx qui ne seruent en ce monde que de reprendre les œuures d'autruy, ou, si mieulx ne scauent, s'en mocquer plutost qu'ilz ne scauroient imiter ceulx qu'ilz reprennent, et pareillement quelques femmes sucrées qui s'esbahiront... comment moy, tant chargé de gros affaires publicques, me suis amusé à les traduyre. Autres diront, puis que je me vouloye mesler de traduyre d'italien en francoys, que j'eusse mieulx faict d'employer le temps à quelque autre œuuvre de plus grand fruict. »

L'embarras de Le Maçon en présence de cette double objection perce dans sa défense : il se borne à dire tout d'abord qu'il n'a rien fait que pour complaire à la reine de Navarre : « Je n'y ai jamais consummé jour ne heure si ce n'a esté ou pour vous obeyr, ou pour quelquefois recréer l'entendement ; » en tout cas, ce travail frivole n'a fait aucun tort aux graves fonctions dont il a été investi : « Quant les affaires ont duré et qu'on m'a faict cest honneur de m'y employer, j'ay laissé reposer cest œuure, et me suis parforcé de faire mon debuoir en ce que j'ay manié au contentement du Roy et de ses principaulx ministres. » Au reproche d'avoir choisi, pour la traduire, une œuvre aussi légère, Le Maçon ne veut répondre qu'en renvoyant les lecteurs à « ce que Boccace dict au proesme de sa quatriesme journée, et à la conclusion de son liure, ...les asseurant bien qu'ilz ne veirent par aduenture de leur vie œuure de plaisir d'ou l'on peust plus cueillir de fruict qu'on fera de ceste cy, s'ilz l'y veullent bien cercher ; aussi qui en vouldra faire mal son proffit, le liure ne les en gardera point ». Et, pour terminer, Le Maçon remet sa cause entre les mains de la reine : « S'il vous plaist, madame, puisque le tout prouient de vostre commandement et bon vouloir, faire tant de bien à Boccace qui a faict le liure, et à moy qui l'ay traduyt par vostre commandement tant d'honneur que d'aduouer ledict liure pour bon et digne d'estre veu partout, vous clorrez la bouche à tous ceulx qui vouldront mesdire de Boccace et se mocquer de moy... »

Ainsi, Le Maçon risque timidement une observation sur le droit de « recréer l'entendement » et aussi sur le « fruict » que l'on « peult cueillir » d'un livre, qu'il qualifie d'ailleurs d'« œuure de plaisir » ; mais il n'insiste pas. Par cette discrétion, que lui inspire une plus juste appréciation des caractères essentiels du *Décaméron,* ce traducteur se sépare des écrivains antérieurs; ceux-ci avaient vanté de confiance l'utilité, tant des Nouvelles de Boccace que des tableaux historiques de son *De Casibus,* pour l'instruction morale du public. A cet égard, la rédaction du « Privilège », fidèle à la tradition du XVe siècle, n'est plus d'accord avec la réserve prudente de Le Maçon; on y lit : « ...affin que par la communication et lecture dudict liure, les lecteurs d'icelluy de bonne volunté puissent y acquerir quelque fruict de bonne ediffication, mesmement pour congnoistre les moyens de fuyr à vices et suyure ceulx qui induisent à honneur et vertu [1]. » Cette phrase n'est assurément pas du traducteur qui a rendu fidèlement, sans les atténuer, sans les moraliser, toutes les audaces, toutes les satires, toutes les irrévérences du *Décaméron.* Rien ne permet de penser qu'il en fût sérieusement effrayé ; il était pourtant trop réfléchi et trop clairvoyant pour n'en pas comprendre la portée réelle. Il y a là un progrès dans l'intelligence de l'œuvre de Boccace qu'il faut signaler en passant, et dont il convient de faire honneur à Antoine Le Maçon.

IX. Cependant, la présence de titres moralisés en tête des Nouvelles, dans la plupart des réimpressions du *Décaméron,* pourrait faire douter de la légitimité des réflexions qui précèdent, si l'on ne se hâtait pas de remarquer que ces moralités font entièrement défaut dans les éditions de 1545 et de 1548, imprimées par E. Roffet sous le contrôle direct d'A. Le Maçon [1].

VIII, 1. On remarquera que cette idée peut avoir été empruntée à Boccace lui-même, à la fin de son *Proemio* ainsi traduite par Le Maçon : « Les dames qui les lyront pourront prendre, des plaisantes choses en icelles monstrées, plaisir et prouffitable conseil; d'autant qu'elles pourront congnoistre ce qui est à euiter et ce qui est à ensuyure. » Mais Le Maçon n'ignorait pas que, pour Boccace, ce qui est à éviter est le chagrin, et ce qui est à « ensuyure » est le plaisir.

IX, 1. Voici quelques spécimens de ces moralités : I. 1 (Ciappelletto). « En laquelle est contenu combien est difficile à distinguer la bonté d'auec l'hypocrisie, et comment sous ombre de sainteté la mauuaistié d'un homme en peut tromper plusieurs. » — I, 3 (Trois anneaux). « Par laquelle l'auteur, approuuant la foy crestienne, montre

Cette observation conduit à réunir ici quelques renseignements sur la valeur des réimpressions qui suivirent la belle édition de 1545.

Celle de 1548 a une importance capitale. C'est un volume petit in-octavo de 359 feuillets — sans compter sept feuillets occupés par le titre et les divers avant-propos — imprimés en caractères beaucoup plus fins que l'édition in-folio, mais très nets ; un coup d'œil superficiel permet de constater que le volume in-octavo contient toute la matière du précédent, à l'exception pourtant de la table générale des contes [2] ; on y retrouve même les vignettes qui encadraient les titres des premières Nouvelles de chaque journée, mais maladroitement rognées pour s'adapter au nouveau format. E. Roffet, qui avait obtenu, le 2 novembre 1544, un privilège pour la vente du livre pendant six ans, à dater de sa publication, n'a pas attendu l'expiration de ce délai pour lancer une édition plus maniable et sans doute moins coûteuse, ayant tous les caractères de ce que nous appelons aujourd'hui une édition économique : papier moins fort, exécution typographique moins soignée [3]. C'est sans doute en raison même de sa diffusion et de sa popularité que l'édition in-octavo, moins ménagée par les lecteurs, est devenue plus rare que les beaux in-folio de 1545, orgueil des amateurs de livres [4]. La valeur de la réimpression de 1548 est cependant considérable, car elle a été revue et corrigée par Antoine Le Maçon lui-même.

Il ne s'agit pas d'une revision purement typographique,

combien une soudaine et ingenieuse responce est proffitable, quand l'on se trouue en quelque danger evident. » — II, 5 (Andreuccio). « Comprenant combien il est necessaire à l'homme qui va par le monde d'estre prudent et aduisé et de se garder de l'engin et malice des paillardes. » — III, 1 (Masetto). « Sous laquelle est monstré qu'il est bien difficile à garder la virginité en tous lieux. » — III, 10 (Alibech). « En laquelle est desmontrée la difficulté de surmonter les aiguillons de la chair, et la facilité d'abuser, sous ombre de religion, une simple et sotte femme » ; etc.

2. Du moins dans le seul exemplaire que j'aie pu en consulter ; voir ci-après, note 4.

3. Par exemple, le titre courant au haut des pages porte le numéro de la Nouvelle dans chaque journée, mais non le numéro de la journée, ce qui rend les recherches difficiles, et il y a des erreurs ; ainsi, p. 201 v° : *Dixiesme nouvelle du D.*, et c'est le préambule de la sixième journée.

4. Je ne connais qu'un exemplaire de 1548, à la Bibliothèque de l'Arsenal (B. L. 1714⁰), tandis que les bibliothèques publiques de Paris contiennent cinq exemplaires de 1545 ; j'en ai consulté un sixième à Florence, et un à Chantilly.

destinée à faire disparaître un certain nombre de menues erreurs de la première édition, — c'est à quoi l'imprimeur aurait pu suffire, — mais bien d'une série de corrections où se reconnaît la main du traducteur. Avant même que le volume fût mis en vente, Le Maçon avait eu certains repentirs, dont l'errata de 1545 porte la trace : il avait écrit, par exemple, dans la Nouvelle VIII, 2 (1545, f. 179) : « Monsieur, vous soyez le bien venu : ou allez-vous ainsi enueloppé par ce grant chault? » et l'errata porte, avec un renvoi à cet endroit : « y a ce mot enueloppé qui ne sert de rien, car ce n'est pas ce qu'a voulu dire Boccace ; » mais qu'avait donc voulu dire le conteur? Le mot *zacconato* est réellement obscur, et Le Maçon avait sans doute cru y reconnaître d'abord un dérivé de *sacco, saccone;* averti de son erreur, il commença par y remédier au moyen de la suppression indiquée à l'errata, puis en 1548 il fit imprimer (f. 252 v°) : « Où allez-vous ainsi trainant vostre queue par ce grand chault[5] ? » Ailleurs sont indiquées des corrections de pur style, qui nous révèlent chez ce traducteur des scrupules d'écrivain plus soucieux parfois de l'harmonie de ses phrases que d'une rigoureuse précision[6].

Mais il s'en faut de beaucoup que l'errata donne une idée suffisante des retouches que Le Maçon devait faire subir à sa première édition, et une collation attentive révèle d'autres menues améliorations réalisées en 1548, tant au point de vue du sens[7]

5. Par cette expression, Le Maçon semble avoir voulu rendre l'idée de se pavaner, de flâner, qui convient mieux sans aucun doute. D'autres fois, la correction a été moins heureuse : IX, 8, au début, Le Maçon avait proposé deux traductions pour le mot *morditore*, « repreneur et cercheur de repues franches » ; la première expression seule était juste ; cependant, conformément à l'errata, elle a disparu en 1548 (f. 307).

6. Nouv. X, 1 : « Il fut d'auis qu'il (le Roy) donnoit assez peu discrettement, ores à ung et tantost à ung autre, places, chasteaux, villes et baronnies, comme *qui les donnoit* à gens qui ne le méritoient point ; » l'errata de 1545 avertit qu'il faut supprimer les mots soulignés, et dans l'édition de 1548 on lit (f. 315) : « comme les donnant. » Pendant qu'il en était là, Le Maçon aurait mieux fait de corriger son contresens sur *a chi nol valea* (à des gens qui ne valaient pas le personnage auteur de cette réflexion).

7. Dans la Nouvelle I, 7, l'édition de 1545 porte (f. 20 v°) : « Et demourant ainsi entour toutes ces choses *en attendant* » (texte : *attento* et non *attendendo*); mais l'édition de 1548 a été bien corrigée (f. 28) : « entour toutes ces choses attentif. » L'expression *macinano a raccolta* (employée dans un sens équivoque) était d'abord rendue par « ilz meulent à reserue », ce qui est peu clair ; l'édition de 1548 porte « ilz meulent à esclusées » (f. 359), traduction certainement plus exacte; la même locution, dans la Nouvelle VIII, 2, était rendue dès 1545 par « nous moulons à escluses » (f. 179 v°), « à esclusées » en 1548 (f. 253). — Cette phrase de la Nouvelle I, 6 : « Dunque hai tu fatto Cristo bevitore... come se egli fosse Cinciglione o alcuno altro di voi bevitori, »

que du style et même de l'orthographe[8]. L'une de ces corrections, en particulier, mérite d'être signalée, car elle porte sur la dernière phrase de tout le livre, à la fin de la « Conclusion de l'autheur ». L'édition de 1545 s'achève ainsi : « Et vous gracieuses dames, demourez en paix, ...vous souuenant de moy, si par fortune la lecture sert à aucune de quelque chose[9]. » A la réflexion, Le Maçon préféra : « d'aventure il sert à aucune d'entre vous de les auoir leues, » et naturellement ces mots devaient être substitués à « par fortune, etc... » ; mais l'imprimeur interpréta mal la correction faite sur l'exemplaire qui lui fut remis : il a simplement ajouté la seconde phrase à la première, et, depuis 1548, toutes les réimpressions ont reproduit cette curieuse fin : « si par fortune la lecture sert à aucune de quelque chose, d'auenture il sert à aucune d'entre vous de les auoir leues. »

Dans l'ensemble, il est certain que cette revision n'a pas fortement altéré la physionomie première de la traduction ; mais il n'y a pas de page qui n'ait subi quelques menues retouches[10] et cela suffit pour nous faire considérer l'édition de 1548 comme représentant un effort sensible de Le Maçon pour perfectionner son œuvre.

X. Les six ans que devait durer le privilège accordé à E. Roffet pour la vente du *Décaméron* s'achevèrent avec l'année 1550 ; en 1551, trois éditions furent mises en vente, à Paris, par

est ainsi rendue en 1545 (f. 19) : « Tu as donc faict nostre Seigneur beuveur... comme s'il fust ung Sanctymuscus ou quelque autre de vous autres yurongnes... ; » en 1548, *Sanctimuscus* disparaissait pour rendre la place à « Chinchillon ». — Voici encore, dans la Nouvelle I, 2, une heureuse correction : « ma pure ostinato in sulla sua credenza volger non si lasciava, » avait d'abord été traduit (1545, f. 14) : « non pourtant obstiné en sa créance..., » ce qui donnait à croire que le juif Abraham n'était pas obstiné; Le Maçon a corrigé (1548, f. 19 v°) : « toutesfois obstiné en sa creance, ne se laissoit conuertir. » On pourrait multiplier ces exemples.

8. Il ne serait peut-être pas sans intérêt de considérer en soi la revision orthographique qu'a subie la traduction, de 1545 à 1548, car elle semble avoir été très méthodique. D'une façon générale la forme des mots a été rapprochée du type latin ; c'est ainsi que les substantifs en *-cion*, sont ramenés à *-tion* ou *-sion* (prédication, opération, perdition, repréhension, etc.); ceux en *-ence* et en *-ance* sont distingués suivant l'usage qui depuis a prévalu (révérence, repentance); *grant, quant* cèdent la place à *grand, quand; fain* à *faim; bort* à *bord; doid* à *doigt ; menger* à *manger; croy-je* à *crois-je; cercher* à *chercher ;* les adjectif féminins en *-ifve* deviennent *-ive* (oysive) ; les *rayes* du soleil deviennent les *rays;* d'autre part, *prebstre* disparaît (prestre), ainsi que *gecter* (jetter), etc.

9. « Se ad alcuna forse alcuna cosa giova l'averle lette. »

10. Quelques fautes nouvelles se sont aussi glissées dans la réimpression.

les éditeurs Groulleau et l'Angelier, et à Lyon, par G. Roville; et dès lors on en vit paraître une série ininterrompue jusqu'à la fin du siècle, en 1552, 1554, 1556, 1558, 1559, 1560, 1569, 1572, 1578, 1580, 1597 et souvent plusieurs dans une même année. Le XVII[e] siècle, un peu moins friand de Boccace, eut encore cependant neuf éditions nouvelles : en 1603, 1614, 1629, 1634, 1645, 1662, 1670, 1697 et 1699[1]. Toutes ces réimpressions dérivent de l'édition corrigée de 1548 avec les moralités accompagnant les titres qui apparaissent dès 1551, dans l'édition de G. Roville[2]; elles ne s'en écartent peu à peu que par les fautes qui s'y glissent, et par les rajeunissements que les éditeurs y opèrent d'année en année. Il n'a pas semblé utile de suivre ici pas à pas ces déformations, en somme peu graves, de la traduction de Le Maçon.

Un point cependant méritait d'être contrôlé: La Monnoye, dans une note à La Croix du Maine[3], affirme que « les endroits impies du *Décaméron*, d'abord rendus en françois avec toute la force qu'ils ont dans l'original, ont été changés dans les éditions postérieures, à l'exemple des changements qui ont été faits dans l'italien »; Graesse dit avec plus de précision que l'édition de 1629 fut la première expurgée, et ce renseignement est passé depuis dans toutes les bibliographies de Boccace[4]. Malgré tous mes efforts, il m'a été impossible de découvrir un seul *Décaméron* français ayant subi les mêmes injures que le texte italien[5] : l'édition de 1629 est complète, et la plus remarquable nouveauté en est l'incorrection[6].

X, 1. Il va sans dire que je n'ai pu voir toutes ces éditions; j'en ai pourtant examiné plusieurs — une dizaine — et je crois être à même d'affirmer qu'aucune ne justifie la promesse annoncée par certains titres: « reveue, corrigée et augmentée outre les précédentes impressions » (éd. de 1614).

2. Pour ces moralités, voir ci-dessus § IX, n. 1. Je ne sais si G. Roville doit être tenu pour responsable de l'addition de ces moralités, car je n'ai pas vu les deux éditions parisiennes de la même année, et je ne sais si elles ont précédé ou suivi l'édition lyonnaise, ni si elles contiennent les moralités.

3. *Bibl. françoise,* I, p. 42.

4. Voir par exemple A. Bacchi della Lega, *Propugnatore,* t. VIII (1875), p. 431.

5. Voir Ch. Dejob, *De l'influence du Concile de Trente, etc...* (1884), p. 167 et suiv. et Guido Biagi, *La rassettatura del Decamerone* (dans *Aneddoti letterari,* Milan, 1887, p. 282-326).

6. Y a-t-il une intention pieuse dans cette addition peu intelligente — la seule variante notable que j'aie relevée dans les nouvelles visées par les expurgeurs italiens? C'est Ciappelletto qui parle : « J'ay tousjours eu specialle *contrition et affec-*

A défaut de coupures, les éditions de 1662 et 1670 sont précédées d'un avis « Au lecteur », où la parfaite moralité du *Décaméron* est proclamée en termes catégoriques :

Il y a des estomachs si pleins de santé et si bien disposéz qu'ils conuertissent en embompoinct quelque nourriture que ce soit, et il y en a de si cacochymes qu'ils ne font que des sérosités. Il y a aussi des esprits si solides et si fermes que de quelque lecture qu'ils fassent, ils en font profit et en tirent des lumières, et il y en a de si bourus et de si mal faits qu'ils trouuent à redire à tout ce qu'on leur propose... Ayant à te recommander les nouuelles du *Décaméron* de Bocace, je suis obligé d'avouer qu'elles ne sont pas viandes à toutes sortes d'oyseaux, qu'elles sont assez libres, divertissantes et enjouées, enfin qu'elles ne sont pas propres pour les cloîtres, pour les déuotes, et pour les esprits foibles. Mais j'ay bien un autre dessein, car je te veux persuader qu'il n'y a point de liure plus utile pour la morale et pour connoistre le mal affin de l'éuiter, et le bien affin de le pratiquer...

Bocace... ayant vescu longtemps sous l'esclauage de la fausse liberté du vice, en a descouuert les appasts trompeurs et deguiséz, en sorte que s'estant aperceu qu'il est plus doux et plus glorieux de viure dans la modération que dans l'emportement, il s'est seruy du poison qui l'auoit infecté pour composer un antidote qu'il communique au public. Il descouure à la vérité le Mal auant le Bien, mais pour donner enuie de fuir l'un et de rechercher l'autre[7].

Au XIXe siècle, les traductions plus récentes du *Décaméron* ont si peu fait oublier celle d'Antoine Le Maçon, que trois fois on l'a réimprimée d'après les éditions du XVIe siècle : en 1873 (Paris, Jouaust), avec notice, notes et glossaires de P. Lacroix, on a vu reparaître le texte de 1545[8] ; en 1879 (Paris, Liseux), Alcide Bonneau reproduisait l'édition de Lyon, 1551 ; en 1882-1884 enfin, la maison Lemerre publiait le texte de la même

tueuse deuotion à vostre ordre » (1629, p. 40); les mots soulignés ne sont pas dans l'édition de 1548 (f. 17 v°). L'édition incorrecte de 1629 a servi de modèle aux suivantes.

7. Vient ensuite cet unique renseignement sur Boccace: « Il estoit florentin de nation et il a escrit en sa langue », et un mot dédaigneux pour Le Maçon — qui n'est pas nommé — : « Quelque françois du vieux temps l'a traduict assez bien pour son siècle. »

8. Par une singulière aberration, « P. L. Jacob, bibliophile » reconnait (p. XXIII) que le texte de 1548 « est parfois supérieur à celui de la première édition », et cependant il n'a tenu aucun compte même des corrections que Le Maçon avait fait figurer à l'errata de 1545, contrairement à la promesse de l'Avertissement (p. IV).

édition, avec une notice et des notes de Frédéric Dillaye. Ces justes hommages rendus au talent du secrétaire de la reine de Navarre, comme traducteur de Boccace, n'auraient rien perdu à être accompagnés d'un sens critique et historique moins défaillant. Cet ouvrage, un des meilleurs que le XVI[e] siècle nous ait légués dans le genre de la traduction, ne méritait peut-être pas d'être réimprimé plus souvent; il aurait dû l'être mieux.

J. CROUZET. — H. HAUVETTE.

LÉONARD DE VINCI

ET

LES ORIGINES DE LA GÉOLOGIE

(*Suite*[1])

IX

La géologie italienne au xive siècle et au xve siècle. Paul de Venise. — Léonard Qualéa.

Ristoro d'Arezzo a exposé, sans y rien ajouter d'essentiel, les théories géologiques d'Albert le Grand et de Vincent de Beauvais. En son écrit *Della composizione del Mondo,* ces théories n'ont fait aucun progrès. Elles ne progressent pas davantage par les traités que les savants italiens ont composés durant le xive siècle et le xve siècle.

M. Mario Baratta, auquel nous devons un livre des plus remarquables sur les doctrines géologiques du Vinci et de ses prédécesseurs, a réuni[2] les divers passages où Cecco d'Ascoli, Giovanni Boccacci (Boccace), Léon Battista Alberti ont parlé des fossiles; ce qu'ils en ont dit ne donne que peu de lumières nouvelles sur les problèmes géologiques. En termes fort obscurs, Cecco d'Ascoli, en son poème de l'*Acerba,* exprime son opinion; il voit en des empreintes végétales la preuve que les montagnes ont été jadis submergées; la présence de coquilles au flanc des montagnes démontre à Boccace la réalité

1. Voir le *Bull. ital.,* 1908, p. 189-211.
2. Mario Baratta, *Leonardo da Vinci ed i Problemi della Terra;* Torino, 1903, pp. 223-228.

des invasions de la mer dont la fable nous a gardé le souvenir ; quant à Alberti, il se borne à décrire un fossile qu'il possédait et où nous reconnaissons bien aisément quelque échinide.

Tous ceux de ces auteurs qui se sont exprimés assez nettement pour que nous puissions connaître ou tout au moins soupçonner leur pensée, semblent bien s'accorder en un point : Ils paraissent regarder les fossiles comme des objets que la mer a transportés lors de ses débordements ou déluges, et qu'elle a délaissés sur la terre ferme lorsqu'elle est rentrée dans son lit ; ils ne pensent pas que les animaux dont nous retrouvons les débris aient vécu là où ces débris sont demeurés ; seuls, les anciens philosophes que combattait Théophraste paraissent avoir vu dans les coquilles fossiles autre chose que les témoins d'une submersion momentanée ; ce sera précisément l'une des marques distinctives des théories de Léonard de Vinci, et aussi l'un de leurs titres les plus importants à la reconnaissance des savants, que le retour à cette très ancienne opinion ; nous verrons Léonard s'efforcer de prouver, par de multiples arguments, que les fossiles ne sont pas des épaves transportées à de grandes distances par une mer accidentellement débordée, mais bien les restes d'animaux qui, pendant de très longues durées, ont vécu sous les flots, aux lieux mêmes où leurs débris ont été ensevelis et pétrifiés.

D'ailleurs, l'enseignement que les Universités italiennes donnaient au xve siècle ne semble pas avoir contribué à cette découverte du grand peintre. Pour les maîtres italiens de ce temps comme pour Albert le Grand, la cause essentielle de la formation des montagnes n'est pas le soulèvement lent du fond de la mer ; cette cause est exclusivement éruptive, et c'est la terre ferme qui est le plus souvent le théâtre de son action.

Déjà Cecco d'Ascoli, qui enseignait à Padoue au début du xive siècle, déclarait en son poème italien de l'*Acerba*[1] que « les collines et les montagnes sont formées par le souffle des vents que contient au-dessous d'elle la terre dure et épaisse. »

Cent ans après Cecco d'Ascoli, le maître qui a le plus de

1. Mario Baratta, *Op. cit.*, p. 214.

vogue en cette même Université de Padoue est Paul Nicoletti d'Udine, surnommé Paul de Venise.

Parmi les nombreux écrits de Paul de Venise se trouve un traité *De compositione Mundi*[1] qui n'est, la plupart du temps, qu'un sec résumé du livre *Della composizione del Mondo* de Ristoro d'Arezzo.

« Il est à noter, « dit Paul de Venise, » que les montagnes peuvent être engendrées par quatre causes. En premier lieu, elles peuvent l'être par un tremblement de terre qui pousse la terre en grande quantité soit d'un seul côté, soit de deux côtés. En second lieu, elles peuvent être produites par l'eau qui transporte de la terre et des pierres d'un endroit à un autre. En troisième lieu, elles peuvent être formées de main d'homme, comme on le voit pour le mont *Omnis terrae* à Rome et pour beaucoup d'autres montagnes faites en vue de conduire les eaux. En quatrième lieu, elles peuvent être engendrées par le ciel. De même, en effet, que le forgeron a besoin d'une enclume, de même le ciel a besoin de la montagne pour agir en la terre habitable. Mais un forgeron qui n'aurait pas d'enclume en ferait une; de même le ciel, par sa propre vertu, accumulant la terre et transportant les pierres, ferait des montagnes s'il n'en trouvait pas qui fussent faites par les tremblements de terre, ou par l'eau, ou par les hommes; et il les ferait afin de pouvoir opérer en la terre habitable. »

Tout cela est textuellement extrait du livre de Ristoro. Malheureusement, Paul de Venise néglige d'emprunter au physicien d'Arezzo ses intéressantes observations sur les fossiles. Il aime mieux s'inspirer de toute l'Astrologie qu'enseigne le traité *Della composizione del Mondo*.

Ce que Paul de Venise enseignait, en la première moitié du xve siècle, au sujet de la formation des montagnes, d'autres l'écrivaient en la seconde moitié du même siècle.

C'est à cette époque que nous devons rapporter un traité d'*Astronomie médicale*, composé par le vénitien Léonard

1. *Expositio* Magistri Pauli Veneti *Super libros de generatione et corruptione Aristotelis* — Ejusdem *De compositione mundi cum figuris*. Colophon : Impressum Venetiis mandato et expensis nobilis viri Domini Octaviani Scoti civis Modoetiensis duodecimo Kalendas Junias 1498, per Bonetum Locatellum Bergomensem.

Qualéa, et dont nous possédons une copie manuscrite[1] achevée par Arnauld de Bruxelles le 22 octobre 1475.

Voici ce que nous lisons[2] au troisième chapitre du traité composé par le médecin vénitien :

« ... La terre, qui est l'élément le plus lourd, aurait, par son mouvement naturel, gagné le centre du Monde, en sorte que l'eau, moins lourde, l'eût recouverte tout entière d'une couche sphérique.

» *Pourquoi la terre n'est pas entièrement couverte par l'eau.* Mais l'homme et les autres animaux, qui devaient être composés des quatre éléments, n'auraient pu vivre en l'un quelconque des quatre éléments, pris à l'état de simplicité et de pureté. Aussi, par un effet de la bonté divine, la terre elle-même, attirée et aidée par certaines influences [célestes] conformes à sa nature, s'est gonflée en certaines parties de sa surface, elle s'est soulevée vers le haut; elle s'est trouvée, en une certaine région, presque entièrement émergée; ailleurs, elle s'est trouvée encore plus élevée, au point d'atteindre presque à la région du feu...

» *Du tremblement de terre.* Les extumescences de la terre ont cessé, dès lors, d'être couvertes par l'eau qui tendait à son centre. Sous ces tumeurs se trouvaient des cavités; et comme la nature ne peut souffrir le vide, ces cavités ont été remplies des mêmes éléments unis entre eux, mêlés et viciés. Les qualités diverses et les répugnances mutuelles des éléments ainsi mêlés engendrent en ces cavités des exhalaisons qui, ne trouvant pas d'issue, deviennent de plus en plus denses et grossières; parmi ces exhalaisons, il en est de chaudes et de sèches, qui ont la nature des choses ignées et tendent au mouvement de l'élément léger; toutefois, la dureté et la pesanteur de la terre ne livrent passage à leur sortie qu'au prix d'une grande

1. *Compendium clari viri* Leonardi Qualea *quod Astronomiam medicinalem nuncupari voluit, ex multis Syrorum: Indorum: Arabum: Persarum: Egiptiorum: Grecorum et Latinorum voluminibus compilatum: in facilitatem medicorum et commoditatem infirmorum* (Bibliothèque nationale, fonds latin, ms. n° 10264, fol. 57, recto, à fol. 95, recto). — Voir, au sujet de ce texte : Pierre Duhem, *Ce qu'on disait des Indes Orientales avant Christophe Colomb* (*Revue générale des Sciences*, 19e année, p. 402, 30 mai 1908).

2. Léonard Qualéa, *Op. cit.*, capitulum tertium; ms. cit., fol. 59, verso, et fol. 60, recto.

violence. Alors, secondées et attirées par les influences de certaines étoiles qui participent de leur complexion et de leur nature, elles frappent la terre avec impétuosité, elles la heurtent puissamment, et finissent par se faire un passage, en communiquant à la terre un mouvement ou tremblement très fort. Par suite de ce choc très intense et très violent, il arrive que la terre est, de nouveau, soulevée à une grande hauteur, ce qui, sur la terre ferme, engendre des montagnes et, en mer, des îles.

» *Des îles qui se sont montrées récemment.* C'est ce qui est arrivé de notre temps, en ces dernières années, près de l'île de Santorin, dans la mer Égée. Tout à coup, en un semblable tremblement de terre, au milieu d'une violente éruption de feu, une île a émergé. Tout auprès de là, au témoignage de Justin et d'autres historiens, une île avait émergé du sein des eaux chaudes, au temps du roi Antiochus. Nous avons vu ces deux îles et nous les avons foulées de nos pas. »

L'éruption que Léonard Qualéa cite comme toute récente est celle qui, en 1457, a agrandi l'île de Paléo-Kaimeni. Nous en pouvons conclure que son *Astronomie médicale* fut composée au voisinage de l'an 1460.

Ce que nous trouvons dans les théories géologiques de tous les savants italiens du Moyen Age, de Paul de Venise ou de Léonard Qualéa comme de Ristoro d'Arezzo, c'est un souvenir de l'enseignement d'Albert le Grand et de Vincent de Beauvais, auquel vient se mêler l'hypothèse des influences astrales. Rien, dans cette science italienne, ne préparait les géniales pensées du Vinci sur les mouvements lents du sol et sur la véritable origine des fossiles; ces pensées lui ont été exclusivement suggérées par la lecture des traités d'Albert de Saxe.

X

Albert de Saxe.

Ce que nous avons rapporté de l'enseignement d'Albert le Grand et de Vincent de Beauvais, si unanimement accepté

pendant plus de deux siècles par les savants italiens, nous fait mieux comprendre la puissance et l'originalité des doctrines géologiques soutenues au XIVe siècle, en l'Université de Paris, par Albert de Saxe.

Nous avons présenté, ailleurs[1], ces théories; nous n'en reprendrons pas l'exposé; nous nous bornerons à souligner ce qui les distingue des opinions que l'on professait auparavant.

Beaucoup des prédécesseurs d'Albert de Saxe ont admis, avec Avicenne, que l'action de l'eau pouvait engendrer des montagnes en accumulant les terres les unes sur les autres. Albert de Saxe assigne nettement à l'eau son rôle géologique véritable; l'eau détruit peu à peu toutes les éminences et tend à niveler la surface du sol. Si aucune action ne contrebalançait celle de l'eau, la terre finirait par être entièrement sphérique et la mer la recouvrirait de toutes parts. Les vues d'Albertutius touchant l'érosion sont tout à fait analogues à celles des physiologues contre lesquels argumentait Théophraste.

Pas plus que Théophraste, pas plus que le pseudo-Philon, le maître de l'Université de Paris ne croit à ce nivellement final de la terre ferme, à cette extension de l'eau à la surface entière du globe. C'est qu'à l'action toujours destructive et niveleuse de l'érosion il oppose, comme le pseudo-Philon, une action antagoniste. Seulement, cette action n'est plus une puissance éruptive qui ferait croître les montagnes tandis que l'eau des pluies et des rivières les détruit peu à peu. Le phénomène, antagoniste de l'érosion, qu'Albert invoque, c'est un soulèvement lent soit des continents eux-mêmes, soit du fond de l'Océan; tandis que les continents, s'abaissant peu à peu par l'érosion, finiraient par se trouver au-dessous du niveau des mers, une tendance contraire les relève; en même temps, des terres, aujourd'hui submergées, sortiront des flots; par une très lente alternance, les continents deviennent océans et les océans deviennent continents.

Ce soulèvement lent et incessant des continents, notre

1. *Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu.* Première série, Paris, 1906. I : *Albert de Saxe et Léonard de Vinci,* III (*Bulletin italien,* t. V, 1905).

auteur ne l'attribue nullement à une cause plutonienne; il en trouve l'explication en sa théorie de la pesanteur. Toujours le centre de gravité de l'élément terrestre doit coïncider avec le centre immuable de l'Univers; tout changement de figure ou de densité de la surface terrestre détermine un changement de situation du centre de gravité par rapport à la masse de la terre; cette masse, alors, se déplace afin de remettre son centre de gravité au centre du Monde. La diminution de densité des contrées échauffées par le soleil, les transports de terre vers le fond des mers par les cours d'eau sont deux actions de même sens qui, sans cesse, tendent à placer le centre de gravité de la masse terrestre plus près du fond de l'Océan; ces deux actions impriment ainsi à l'élément terrestre tout entier des mouvements très lents, mais ininterrompus; à chaque instant, pour que le centre de gravité de la terre rejoigne le centre du monde, le fond des mers descend tandis que la surface des continents éprouve un soulèvement. Ce soulèvement compense l'abaissement que l'érosion avait imposée à cette même surface.

L'érosion qui transporte au fond de la mer la terre enlevée à la surface des continents, le mouvement d'ensemble par lequel la terre ferme remonte sans cesse, forment une sorte de cycle qui se répète indéfiniment. Par ce déplacement lent de l'élément terrestre, les alluvions qui composent actuellement le sol de l'Océan vont se trouver repoussées peu à peu jusqu'au centre de la terre; puis, continuant à progresser, elles dépasseront ce centre et finiront par arriver jusqu'à la surface de la terre ferme. Les couches superficielles de notre continent ont donc été autrefois submergées en l'autre hémisphère; elles en sont venues peu à peu, franchissant successivement tous les degrés que comporte l'épaisseur terrestre, en sorte que *les plus voisines de la surface du sol sont les plus anciennes.*

Cette théorie, comme toute la doctrine de la pesanteur développée par Albert de Saxe, est aujourd'hui pensée morte; mais les deux grands faits qu'elle tentait de relier l'un à l'autre restent à la base de notre Géologie. Il demeure bien certain

que l'érosion, qui a donné aux montagnes et aux vallées leur actuelle configuration, tend à aplanir tous les reliefs du sol en entraînant la terre au fond des mers. Il demeure bien certain que de très lentes oscillations de la surface terrestre ont produit les continents en faisant émerger le fond des océans, tandis qu'elles déprimaient peu à peu des terres fermes et les faisaient disparaître sous les flots. De ces vérités, on trouve des énoncés partiels chez les auteurs qui ont précédé Albert de Saxe; mais nul d'entre eux ne les a aussi nettement formulées que ce dernier; nul n'a aussi exactement assigné à chacune d'elles le rôle qu'elle doit jouer dans l'explication des phénomènes géologiques.

On peut s'étonner qu'Albert de Saxe n'invoque pas l'existence des fossiles comme une preuve convaincante de cette affirmation que les continents actuels ont fait autrefois partie du fond des mers. Cette existence ne pouvait être ignorée d'un habitant de Paris; sans doute, il avait eu maintes fois occasion d'observer les coquilles que l'on trouve, si abondantes et si reconnaissables, dans la plupart des terrains du bassin parisien; d'ailleurs, il avait sûrement lu les écrits d'Albert le Grand et de Vincent de Beauvais, dont la vogue était extrême, et ces écrits eussent suffi à signaler à son attention les restes d'animaux qui demeurent au sein des pierres. Il serait invraisemblable que les fossiles lui fussent demeurés inconnus et qu'il n'eût point vu le parti qu'il en pouvait tirer en faveur de ses doctrines.

Il est plus probable que l'existence des fossiles, signalée par les auteurs les plus lus, était connue non seulement d'Albert de Saxe, mais de tous ceux, maîtres et étudiants, qui fréquentaient l'Université de Paris; Albert qui, visiblement, recherchait fort la concision, aura jugé oiseux de mentionner un fait que nul n'ignorait autour de lui.

Nous avons eu, bien souvent, à parler des *Questions sur les Météores* compilées par Thémon le fils du Juif. Nous avons vu[1] que Nifo attribuait formellement ces questions à Albert de

1. *Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu ;* première série, note II.

Saxe, et nous avons dit à quel point cette opinion de Nifo nous paraissait fondée. Or les questions de Thémon le fils du Juif nous fournissent[1] un court résumé de la théorie géologique d'Albertutius. Voici ce résumé :

« Si, en quelque endroit, la mer se trouve soulevée, elle se meut vers un lieu plus bas ; c'est ainsi qu'à certaines époques, elle délaisse une partie de la terre et s'écoule jusqu'à ce qu'elle recouvre une autre partie. Cela se produit de la manière qui a été dite, à cause de la rareté de la terre ; en effet, à une certaine époque, la terre, étant plus rare d'un côté, y est plus légère ; puis, à une autre époque, les parties qui étaient légères peuvent devenir beaucoup plus graves qu'elles n'étaient auparavant ; la mer alors, abandonnant une région de la terre, se répand sur celle qui est devenue plus grave. C'est de ce mouvement que parle Aristote lorsqu'il dit que certaines parties de la terre, habitables aujourd'hui, cesseront un jour de l'être parce qu'elles seront submergées. C'est aussi de ce mouvement que parle Ovide lorsqu'il conte qu'en une certaine montagne, une ancre fut trouvée sous terre, signe manifeste que la mer avait autrefois occupé ce lieu. »

Le passage d'Ovide auquel Thémon fait allusion est celui que nous avons cité au § II ; afin de prouver que la mer a séjourné au sommet de certaines montagnes, Ovide ne mentionne pas seulement cette légendaire découverte d'une ancre, mais la présence incontestable de coquilles marines :

> Et procul a pelago conchæ jacuere marinæ,
> Et vetus inventa est in montibus anchora summis.

De ce passage, Thémon, c'est-à-dire Albert de Saxe, retient ce qui concerne l'ancre et non point ce qui fait allusion aux fossiles. N'est-ce point que les élèves des deux maîtres parisiens avaient maintes fois trouvé des coquilles dans les pierres qu'ils avaient sous les yeux, tandis qu'assurément ils n'y avaient découvert aucune ancre ?

1. *Quæstiones super quatuor libros Metheororum compilatae per doctissimum Philosophiæ professorem* Thimonem ; in lib. II quæst. I.

XI

Léonard de Vinci.

Si Albert de Saxe ni Thémon n'ont fait aux fossiles la moindre allusion, Léonard de Vinci n'a cessé de porter son attention sur ces débris; en ses notes manuscrites, maintes fois il en parle; il en recherche l'origine, il analyse le procédé par lequel ils ont été pétrifiés, il en discute la signification géologique.

Une foule d'écrits, il est vrai, lui suggéraient l'étude de ces coquilles, de ces restes d'animaux dont abondait mainte roche italienne. Parmi les ouvrages que nous avons étudiés au cours des chapitres précédents, il n'en est guère dont il n'ait pu prendre aisément connaissance.

En l'an 1500, le traité *Des météores* d'Aristote, traduit en latin, avait été plusieurs fois imprimé.

Presque toutes les anciennes éditions latines des œuvres d'Aristote mettaient au nombre des ouvrages de cet auteur le livre *De elementis* ou *De proprietatibus elementorum;* c'est ainsi que nous avons étudié le livre dans une édition donnée en 1496, à Venise, par Gregorius de Gregoriis.

Le traité *Des minéraux* d'Avicenne était pris par Alessandro Achillini pour une œuvre du Stagirite; il était compris, avec d'autres écrits d'Aristote et d'Achillini, dans un recueil imprimé à Bologne, par Benedictus Hector, en l'an 1501.

Les divers fragments de ce même traité se retrouvent tous dans le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais; or, le *Speculum naturale* est splendidement imprimé à Strasbourg, en l'an 1473, par Jean Mentelin; il l'est également à Nüremberg, en 1483, par Antoine Coburger, et à Venise, en 1493, par Hermann de Lichtenstein.

Le traité *De mineralibus* d'Albert le Grand est imprimé en 1476, à Padoue, par Pierre Maufer; en 1491, à Pavie, par C. de Canibus; en 1495, à Venise, par Joannes et Gregorius de Gregoriis.

Joannes et Gregorius de Gregoriis donnent également à Venise, en 1495, une édition du traité *Des météores* d'Albert le Grand.

La paraphrase du savant dominicain sur le *De causis proprietatum elementorum* semble avoir été imprimée pour la première fois en 1517, à Venise, par les héritiers d'Octavianus Scotus, avec les paraphrases sur les autres *Parva naturalia;* mais avant cette publication, les textes manuscrits de cet ouvrage n'étaient sans doute rien moins que rares.

Enfin, le traité *De compositione mundi* de Paul de Venise, résumé de l'œuvre italienne de Ristoro d'Arezzo, fut imprimé en 1498 à Venise par Bonetus Locatellus; Octavianus Scotus en était l'éditeur.

La plupart de ces textes, écrits en latin, étaient aisément accessibles au Vinci; il en était sans doute de même de plus d'un texte italien, imprimé ou manuscrit; ainsi M. Girolamo Calvi a relevé [1] certains emprunts faits par Léonard au poème de l'*Acerba* de Cecco d'Ascoli.

Il est donc extrêmement vraisemblable que Léonard ait connu quelques-uns au moins des écrits divers que nous avons analysés et que la lecture de ces écrits ait contribué à signaler l'étude des fossiles à sa sagace curiosité. Il semble bien que les considérations développées par le grand peintre sur le mécanisme de la pétrification rappellent par quelques traits ce qu'Avicenne avait dit de cette question et, mieux encore, ce qu'Albert le Grand en avait écrit.

Mais si Léonard a lu quelques-uns des livres que nous venons d'énumérer, s'il leur a peut-être emprunté quelques indications sommaires sur la fossilisation des débris animaux, une chose demeure bien certaine et bien avérée : Les doctrines que ces livres renfermaient, en dépit de la vogue dont elles jouissaient auprès des savants italiens du xv[e] siècle, sont demeurées étrangères à la Géologie de Léonard. Une seule influence a impérieusement dirigé toutes les recherches géologiques du grand peintre; cette influence dominante, souve-

1. Toni, *Il manoscritto H di Leonardo da Vinci, e il Fiore di Virtù e l'Acerba di Cecco d'Ascoli* (*Archivio storico italiano*, 1899).

raine est celle d'Albert de Saxe; tout ce que le Vinci a écrit touchant l'émersion ou la submersion des continents, toutes les observations et tous les raisonnements qu'il a accumulés au sujet des fossiles, tout cela tend constamment à un but unique : exposer, commenter, prouver la théorie d'Albert de Saxe sur les mouvements lents de la terre.

Cette théorie, nous la trouvons maintes fois formulée, et de la manière la plus nette, en ces précieuses notes que Léonard jetait sur le papier. Nous avons extrait, dans une précédente étude[1], les énoncés de cette doctrine que nous avons pu recueillir dans les divers manuscrits publiés par M. Ch. Ravaisson-Mollien. D'autres manuscrits en renferment qui sont encore plus complets et plus clairs, si possible.

Voici d'abord une phrase[2] destinée au préambule du *Traité de l'eau* auquel Léonard travaillait sans cesse :

« De ces livres, les premiers traitent de la nature de l'eau, considérée en elle-même, et de ses mouvements; les autres traitent des choses qu'elle fait dans son cours, qui change le centre et la figure du Monde. »

A la seconde partie de ce programme se rapporte ce passage[3] :

« Cette partie de la terre s'est plus éloignée du centre du Monde, qui s'est faite plus légère; et cette partie de la terre s'est faite plus légère sur laquelle a passé un plus grand écoulement d'eau. Cette partie donc s'est faite plus légère d'où s'écoulent un plus grand nombre de fleuves, comme les Alpes, qui séparent l'Allemagne et la France de l'Italie, et d'où sortent le Rhône au midi, le Rhin au nord, le Danube au nord-est, le Pô au levant, ainsi que les innombrables rivières qui les accompagnent; ces fleuves courent sans cesse à la mer, troublés par la terre qu'ils emportent avec eux. »

1. *Albert de Saxe et Léonard de Vinci*, III (*Bulletin italien*, t. V, janvier-mars 1905. — *Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu*, première série, I, pp. 29-31).

2. Léonard de Vinci, *Ms. de la Bibliothèque du Comte de Leicester*, Holkham Hall, Norfolk, fol. 5, recto. — J. P. Richter, *The literary Works of Leonardo da Vinci*, London, 1883; t. II, art. 919.

3. Léonard de Vinci, *Ms. cit.*, fol. 10, recto. — Richter, *Op. cit.*, t. II, art. 1063.

Ailleurs[1], nous retrouvons, en des termes peu différents, cette même pensée, qui est essentiellement celle d'Albert de Saxe :

« Cette partie de la surface d'un grave quelconque se fera plus éloignée du centre de sa gravité, qui se fera de plus grande légèreté.

» En l'élément terrestre, donc, le lieu d'où les fleuves emportent la surface des montagnes pour la porter à la mer, est un lieu dont la gravité diminue ; ce lieu se fera donc plus léger et, par conséquent, plus éloigné du centre de gravité de la terre, c'est-à-dire du centre de l'Univers, qui coïncide toujours avec le centre de gravité de la terre. »

Au cahier où se trouve la réflexion précédente, nous lisons encore celle-ci[2] :

« Le centre du Monde change sans cesse de situation au sein du corps de la terre, et cela en fuyant notre hémisphère.

» Cela se démontre par le terrain susdit, qui est continuellement enlevé des bords et des flancs des montagnes pour être porté à la mer ; plus est grande la quantité de ce terrain qui est enlevée, plus il s'allège et, par conséquent, plus s'aggrave le terrain dont la pesanteur était diminuée par les ondes maritimes ; il est donc nécessaire que le centre dont il s'agit change de situation. »

Voici encore, en un autre recueil[3], l'énoncé de la même doctrine :

« Le centre du Monde est, de soi, immobile ; mais la situation où il se trouve (par rapport au corps de la terre) est sans cesse en mouvement de diverses façons. Le centre du Monde change continuellement de situation ; de ces changements, l'un est de plus lent mouvement que l'autre ; car l'un de ces changements se produit toutes les six heures et l'autre s'accomplit en un grand nombre de milliers d'années. Celui qui dure six heures naît du flux et du reflux de la mer ; l'autre dérive de la consom-

1. Léonard de Vinci, *Ms. L. de la Bibliothèque de l'Institut*, fol. 17, recto.
2. Léonard de Vinci, *Ms. L. de la Bibliothèque de l'Institut*, fol. 13, verso.
3. Léonard de Vinci, *Il Codice Atlantico*, fol. 102, recto *b*. — *Del moto e misura dell' acqua*, lib. I, cap. XXX. — Cf. : Mario Baratta, *Leonardo da Vinci e i problemi della terra*, Torino, 1903, p. 255.

mation des montagnes par les mouvements de l'eau, mouvements qui naissent eux-mêmes des pluies et du cours continuel des fleuves. La situation [1] change par rapport au centre du Monde, et non pas le centre par rapport à la situation, car ce centre est immobile, tandis que la situation se meut sans cesse d'un mouvement rectiligne ; et jamais ce mouvement ne sera curviligne. »

Si l'on réunit ces diverses citations à celles que nous avons données en notre première étude sur *Albert de Saxe et Léonard de Vinci,* on ne pourra, croyons-nous, se refuser à cette affirmation : La théorie des déplacements lents de la masse terrestre proposée par Albert de Saxe n'a cessé, aux époques les plus diverses, de préoccuper Léonard.

A cette affirmation, il en faut maintenant joindre une autre : Si le Vinci a prêté la plus grande attention à l'étude des fossiles, c'est qu'il voyait en la présence de ces coquilles au sein des roches une preuve convaincante en faveur de la doctrine géologique d'Albertutius.

Que telle soit bien la pensée du grand peintre, voici un passage [2] qui ne nous permettra pas d'en douter :

« *De la mer qui change le poids de la terre.* — Les coquillages, huîtres et autres semblables animaux qui naissent dans les fanges marines témoignent du changement de la terre autour du centre de nos éléments ; on le prouve ainsi :

» Les fleuves royaux courent toujours troubles à cause de la terre qui s'élève en eux par suite du frottement de leurs eaux sur le fond et contre leurs rives ; cette lente consommation découvre le front des degrés faits aux couches du sol où sont ces coquillages, qui se trouvent dans la surface de la fange marine où ils naquirent, quand les eaux salées les couvraient. Ces degrés étaient recouverts de temps en temps par les fanges de diverses grosseurs conduites à la mer par les fleuves, selon les diverses grandeurs des eaux diluviennes ; ainsi ces coquillages restaient murés et morts sous ces fanges accu-

1. *Il sito,* le point variable de la substance terrestre qui, à chaque instant, coïncide avec le centre du Monde.
2. Léonard de Vinci, *Ms. E. de la Bibliothèque de l'Institut,* fol. 4, verso.

mulées de telle épaisseur que la surface en émergeait à l'air. Maintenant ces fonds sont à une telle hauteur qu'ils sont devenus collines, ou hauts monts, et les fleuves qui consument les flancs de ces monts découvrent les degrés des coquillages, en sorte que si le côté allégé de la terre s'élève continuellement, les antipodes s'approchent plus du centre du Monde, et les antiques ondes de la mer sont faites sommets des monts. »

Ce passage fondamental établit le lien entre ce que Léonard a dit des mouvements incessants du sol et ce qu'il a écrit au sujet des fossiles. La présence des fossiles loin de la mer et jusqu'au sommet des plus hautes montagnes lui paraît être un argument probant en faveur de la théorie d'Albert de Saxe ; mais la valeur de cet argument est subordonnée à l'acceptation de cette proposition : Les coquilles que renferment les roches sont des restes d'animaux marins qui ont vécu là même où on les découvre aujourd'hui. C'est donc à l'établissement de cette proposition que vont tous les efforts du Vinci.

Cette proposition, il entreprend de la démontrer directement en développant une théorie de la pétrification qui en dérive, et qui rende exactement compte de l'aspect des fossiles. Nous avons cité, en notre étude sur *Albert de Saxe et Léonard de Vinci,* une note extraite du cahier F de la Bibliothèque de l'Institut, où Léonard analyse en détail le mécanisme de la pétrification : cette note fait logiquement suite, en quelque sorte, à celle que nous venons de rapporter.

Cette preuve directe ne suffirait pas à mettre hors de doute la proposition qu'il s'agit d'établir, si l'on n'y joignait la réfutation des doctrines qui la contredisent.

Or, ces doctrines sont de deux sortes :

Une théorie, fort en faveur auprès des astrologues italiens, prétend que les coquilles incluses en la substance des rochers ne sont point les restes d'animaux ayant eu vie, mais des « jeux de la nature », engendrés au sein de la terre par une vertu astrale.

Une autre théorie admet que les fossiles sont les débris d'êtres autrefois vivants, mais elle nie que ces êtres aient vécu là où se trouvent leurs tests ; elle veut voir en ces coquilles

des épaves apportées, puis délaissées, par la mer en ses débordements diluviens.

Contre ces deux théories, Léonard de Vinci argumente avec vivacité.

Nous l'avons vu, en notre étude sur *Albert de Saxe et Léonard de Vinci,* relever l'absurdité de l'hypothèse astrologique qui attribue la formation des fossiles à l'influence céleste.

Plus pressante et plus instante est son argumentation contre l'hypothèse diluvienne, car celle-ci ne partage point la criante absurdité de l'hypothèse astrologique. Citons un des passages[1] où il la combat :

« Comment dans les couches rocheuses[2], entre l'une et l'autre, se trouvent encore les traces de la marche des lombrics qui cheminaient entre elles alors qu'elles n'étaient pas desséchées.

» Comment toutes les fanges marines retiennent encore des coquilles et que les coquilles et la fange se sont pétrifiées ensemble.

» De la sottise et de la simplicité de ceux qui veulent qu'en ces lieux distants des mers les coquilles aient été portées par le déluge.

» Comment une autre secte d'ignorants affirme que la nature ou le ciel les ont créés en de tels lieux par des influences célestes ; comme si l'on n'y trouvait pas les os (les coquilles) des poissons qui se sont accrus par la longueur du temps, comme si dans l'écorce des coquilles et des colimaçons on ne pouvait pas compter les années ou les mois de leur vie, ainsi qu'on le peut faire pour les cornes des bœufs et des béliers, ou pour les ramifications des plantes qui n'ont jamais été taillées en aucune de leurs parties.

» Lorsque nous avons prouvé par de tels signes que la durée de la vie de ces animaux est manifeste, il nous faut bien con-

1. Léonard de Vinci, *Ms. de la Bibliothèque du Comte de Leicester,* Holkham Hall, Norfolk, fol. 10, recto. — Richter, *The literary Work of Leonardo da Vinci,* t. II, art. 996.

2. Léonard avait observé avec beaucoup de soin les strates parallèles et superposées dont sont formées les roches sédimentaires ; pour s'en assurer il suffit, au Musée du Louvre, d'examiner le premier plan de la *Vierge aux rochers* et, mieux encore, de la *Sainte Anne.*

fesser que ces animaux ne vivaient point sans se mouvoir pour chercher leur nourriture, et nous ne voyons en eux aucun instrument capable de creuser la terre ou la pierre où on les trouve maintenant reclus. Mais comment peut-il se faire qu'en une grande coquille de limaçon, on trouve les fragments et les parties de beaucoup d'autres coquilles de diverses espèces, sinon parce que, sur ce limaçon déjà mort et abandonné sur la plage, ces débris ont été jetés par les ondes de la mer, comme les autres choses légères qu'elle rejette sur la terre? Pourquoi trouve-t-on tant de fragments de coquilles entre deux couches de pierres, sinon parce que ces coquilles déjà déposées sur la plage y furent recouvertes d'une terre rejetée par la mer, laquelle terre est venue ensuite à se pétrifier? Si le déluge en question avait transporté ces coquilles depuis la mer, tu les trouverais à la limite d'une seule couche, et non aux limites de couches multiples ; à tel point que l'on peut compter les printemps des années, parce que la mer a multiplié les couches de sable et de vase que les fleuves voisins lui ont apportées et qu'elle a déposées sur ses rivages. Si tu voulais prétendre que plusieurs déluges ont contribué à produire ces couches avec les coquilles qu'elles renferment, il te faudrait affirmer en outre que, chaque année, il est arrivé un tel déluge. »

Le manuscrit de Léonard de Vinci que l'on conserve en la Bibliothèque du comte de Leicester renferme plusieurs autres passages[1] où sont accumulés les arguments par lesquels on peut réfuter l'hypothèse du transport diluvien des fossiles.

Tous ces raisonnements, en lesquels nous voyons Léonard développer ses qualités d'observateur merveilleusement curieux et sagace, tendent à un même objet, la démonstration convaincante de la théorie géologique d'Albert de Saxe.

Après avoir cité les considérations sur les érosions et les alluvions que contient le *Traité des minéraux* attribué à Avi-

1. Léonard de Vinci, *Ms. cit.*, fol. 8, verso, fol. 9, recto et verso, fol. 10, recto et verso. — J.-P. Richter, *Op. cit.*, t. II, artt. 987 à 989, 991, 996. — Mario Baratta, *Leonardo da Vinci ed i problemi della terra*, pp. 297-302.

cenne par Albert le Grand, et à Aristote par M. de Mély, Eugène Müntz écrivait[1] :

« Il est hors de doute que plus d'une de ces idées se retrouve chez Léonard de Vinci; mais les analogies ne sont qu'à la surface. Une fois de plus, il faut tracer une ligne de démarcation des plus tranchées entre les deux parties de l'œuvre écrite de Léonard : ou bien il copie textuellement, pour son usage personnel, les textes de ses prédécesseurs, sans chercher ni à les contrôler, ni à les développer; ou bien il vole de ses propres ailes, sans nul souci de la bibliographie du sujet. On serait fort embarrassé de citer, ne fût-ce qu'une seule de ses expériences, tant soit peu déduite, qui ait un point de départ dans les travaux d'un devancier. Bien plus, il montre une sorte d'inaptitude à s'assimiler ceux-ci, si grande est l'indépendance de sa vision.

» Les rapprochements qui viennent d'être établis prouvent que le grand savant florentin se rencontrait à tout instant avec les plus lumineux génies du Moyen Age ou de l'Antiquité, mais cela à son insu plutôt que de propos délibéré. »

Il nous a semblé piquant de citer ce jugement porté sur Léonard de Vinci savant par l'un des hommes qui ont le plus étudié Léonard de Vinci artiste. Il nous paraît difficile d'en formuler un qui soit plus exactement le contre-pied de la vérité; et nous croyons que nos diverses études sur Léonard et sur ceux qu'il a lus justifieraient une sentence qui contredît mot pour mot la précédente.

Non seulement les notes manuscrites de Léonard prouvent qu'il avait beaucoup lu, mais elles témoignent de l'admirable puissance avec laquelle il s'assimilait tout ce qu'il lisait. En quelqu'une des pages que ses doigts feuilletaient, une pensée nouvelle s'offrait-elle à son esprit? Il ne se bornait pas à la copier; il l'examinait et la retournait longuement en tous sens, afin de la contempler à plusieurs reprises sous chacune de ses faces. De ce travail témoignent les formules diverses sous lesquelles nous retrouvons cette même pensée en des notes

1. E. Müntz, *Léonard de Vinci et les savants du Moyen-Age* (*Revue scientifique*, 4e série, t. XVI, p. 515; 26 octobre 1901).

rédigées à des époques différentes; il est telle proposition de Mécanique, d'Hydraulique, de Géologie, dont nous avons pu, avec certitude, indiquer la source, qui n'est assurément qu'un souvenir de lecture, et dont il est facile de relever quatre, cinq, six énoncés, légèrement différents les uns des autres, en feuilletant trois ou quatre des cahiers manuscrits laissés par le grand peintre.

Ce labeur n'était pas stérile. A force d'examiner une même pensée sous tous ses aspects, le Vinci finissait par démêler avec une extrême pénétration tous les tenants et aboutissants de cette pensée. Parmi les autres idées recueillies au cours de ses lectures, il découvrait celles qui pouvaient être rapprochées de cette pensée, qui l'éclaireraient ou qui en seraient éclairées. Parmi les faits que son attentive curiosité avait recueillis, il distinguait ceux qui pouvaient servir de preuves à cette pensée ou qui allaient être expliqués par elle. A la solution des divers problèmes qui hantaient son esprit, il devinait quel secours cette pensée pouvait apporter. Il marquait la place de cette pensée en chacun des traités qu'il avait dessein d'écrire.

Chaque vérité a un lien, plus ou moins immédiat, avec chaque vérité; tel est le principe qui nous paraît dominer le génie de Léonard et en commander toutes les démarches. Dirigé par ce principe, le Vinci a su lire mieux que qui que ce fût; bien lire, en effet, c'est non seulement recevoir la vérité nouvelle que le livre met sous nos yeux, mais c'est encore apercevoir clairement les rapports qu'a cette vérité avec toutes les vérités que nous connaissons déjà, avec tous les problèmes dont nous souhaitons la solution.

Et c'est précisément parce que Léonard lisait ainsi, parce qu'il lisait bien, qu'il a été un grand inventeur. Toutes les fois qu'en ses courtes notes nous voyons apparaître une de ces idées qui portent la marque du novateur génial, nous reconnaissons que cette idée est née du rapprochement de deux autres pensées; tantôt ces deux pensées, au contact fécond, ont été tirées de deux livres; tantôt l'une d'elles est venue, par la lecture, retrouver l'autre que l'observation avait tirée des faits.

La doctrine géologique de Léonard est peut-être son invention scientifique la plus complète et la plus durable; or elle semble singulièrement propre à confirmer tout ce que nous venons d'avancer. Si nous remontons, en effet, à l'origine de cette doctrine, que trouvons-nous? D'une part, des renseignements très précis sur les coquilles fossiles, sur la nature des roches où elles se trouvent, sur leur disposition au sein de ces roches, sur leur état de pétrification; tous ces renseignements ont été recueillis sur le terrain par l'observation sagace du naturaliste. D'autre part, une théorie de la gravité et des petits mouvements du sol; cette théorie vient de Maître Albert de Saxe et le liseur l'a rencontrée dans les *Subtilissimæ quæstiones in libros de Cælo et Mundo* composées par cet auteur. Léonard n'a cessé de discuter les constatations qu'il avait recueillies et de méditer les propositions qu'il avait lues, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à reconnaître très exactement comment elles s'adaptaient les unes aux autres.

XII

Léonard de Vinci et la tradition parisienne en Italie.

Tandis que les Italiens admettaient, en général, une théorie géologique plutonienne qui dérivait plus ou moins exactement de l'enseignement d'Albert le Grand et de Ristoro d'Arezzo, Léonard de Vinci a embrassé une doctrine neptunienne dont les principes avaient été posés au XIVe siècle, à Paris, par Albert de Saxe; cette doctrine, il l'a corroborée par une étude minutieuse des fossiles. Léonard nous apparaît, de prime abord, comme un homme qui ose penser tout autrement que les savants de son temps et de son pays. Sa grande originalité n'est pas douteuse; elle demande cependant à être appréciée avec un peu plus de minutie. Léonard a-t-il exhumé une théorie scientifique délaissée depuis cent cinquante ans et tombée dans un complet oubli? S'est-il borné à douer d'une

vigueur nouvelle une doctrine qu'une tradition ininterrompue avait portée, vivante encore, jusqu'à lui? C'est ce que nous voudrions examiner avant de clore cette étude.

La théorie des petits mouvements de la terre, créée par Albert de Saxe, n'a cessé, après lui, d'être enseignée par les maîtres de l'Université de Paris.

Ouvrons les *Questions*[1] où Marsile d'Inghen commente la Physique d'Aristote « selon la méthode des nominalistes » de Paris. Nous y voyons[2] que le futur recteur de Heidelberg admet la continuelle mobilité du globe terrestre imaginée par Albert de Saxe : « La Terre se meut fort souvent; cela a lieu lorsqu'il se produit un grand changement de pesanteur en une de ses parties, à la suite de construction de villes, par exemple, ou d'inondations marines, ou d'effets analogues; alors la Terre entière se trouve chassée hors de son lieu; il se fait un centre (de gravité) autre que celui qui était auparavant; à la suite de tels mouvements, les parties du globe qui, autrefois, étaient centrales, deviendront superficielles. »

Marsile d'Inghen n'a pas seulement composé ses *Questions sur les livres des Physiques;* il a encore écrit des *Abréviations* des mêmes livres, sorte de manuel qui semble avoir été très fréquemment suivi dans l'enseignement des universités. Or, en ces *Abréviations,* le mouvement lent et incessant du globe terrestre est aussi formellement admis et plus complètement étudié que dans les *Questions*.

« La terre entière, dit Marsile d'Inghen[3], se meut sans cesse d'un mouvement local de descente. On le prouve : Continuellement, en effet, le centre de gravité de la terre se trouve en dehors du centre du Monde, en sorte qu'il descend continuellement. Cette conséquence est logiquement établie; en effet, lorsque la terre se meut de mouvement naturel vers le centre

1. *Quæstiones subtilissimæ* Johannis Marcilii Inguen *super octo libros Physicorum secundum nominalium viam.* Colophon : Impressæ Lugduni per honestum virum Johannem Marion, anno Domini MCCCCCXVIII, die vero XVI mensis Julii.

2. Marsile d'Inghen, *loc. cit.,* in librum II quæstio II.

3. Incipiunt *subtiles doctrinaque plene abbreviationes libri phisicorum edite a prestantissimo philosopho* Marsilio Inguen doctore parisiensi (ce livre, imprimé avant 1500, ne porte ni date, ni indication typographique, ni pagination), feuillet signé *k. 3*, col. a.

du Monde, elle désire simplement que sa gravité se trouve également répartie de tous côtés autour de ce centre; s'il n'en est pas ainsi, et si aucun obstacle ne s'interpose, la terre se meut jusqu'à ce que son centre de gravité soit le centre du Monde; et d'ailleurs, il est certain qu'il n'existe aucun obstacle naturel capable d'empêcher le mouvement d'un poids aussi considérable que celui de la terre entière. D'autre part, l'hypothèse faite est évidente; continuellement, en effet, la terre émergée s'allège, en sorte que le centre de gravité de la terre est constamment hors du centre du Monde. La conséquence de ce raisonnement tient logiquement aux prémisses; supposons, en effet, que la gravité soit également répartie tout autour du centre, et enlevons un certain poids à l'une des moitiés du globe sans l'enlever à l'autre; nous aurons produit une inégalité dans la répartition des poids. Quant à l'antécédent, il est évident, car les rayons du soleil rendent sans cesse plus légères les terres émergées.

« Peut-être répondra-t-on de la sorte à ce raisonnement : Lors même que cette moitié-ci de la terre deviendrait plus légère et l'autre plus lourde, un si petit excès de gravité ne suffirait pas à émouvoir une résistance telle qu'est le poids de toute la terre. En second lieu, on pourra prétendre que la sphère de l'air tout entière résiste à ce mouvement rectiligne, et cette inégalité si modique en pesanteur et légèreté ne peut constituer une puissance motrice capable de surmonter la résistance de l'air. »

« A la première objection, nous répondrons que ce n'est pas seulement le petit excès du poids ajouté qui s'efforce à mouvoir la terre, mais que c'est la terre elle-même, et tout entière, qui tend à se placer de la sorte; lors donc que rien ne l'empêche de se placer ainsi, elle se mouvra d'elle-même vers une telle situation. La solution de la seconde objection se donne évidemment par un raisonnement tout semblable; cette objection est, en effet, sans valeur; c'est la terre entière qui produit ce mouvement; elle a certainement plus de puissance pour mouvoir que l'air pour résister, alors surtout que ce mouvement ne produit aucune discontinuité au sein de l'air. »

La seconde des objections que Marsile d'Inghen réfute en ce passage avait été indiquée par Albert de Saxe lui-même[1]. « On peut répondre, » avait-il dit, « qu'un allègement quelconque apporté à l'une des faces de la Terre ne saurait suffire à la faire mouvoir, à cause de la résistance que l'air oppose sur l'autre face. » Albertutius n'avait d'ailleurs pas insisté sur cette objection.

Après Marsile d'Inghen, l'Université de Paris ne connut sans doute pas de maître plus réputé que Pierre d'Ailly qui fut évêque de Cambrai, cardinal, et que l'on surnommait *Aquila Franciæ*. Les *Quatuordecim quæstiones in sphæram Johannis de Sacro Bosco,* composées par le très savant cardinal, eurent une vogue extrême; elles furent souvent imprimées à la fin du xve siècle et au début du xvie siècle. On trouve, en ces questions, un exposé très complet de la théorie d'Albert de Saxe.

« Au sujet de ce mouvement rectiligne de la Terre, dit Pierre d'Ailly[2], il faut supposer en premier lieu que le centre de gravité de la terre se trouve continuellement au centre du Monde. En effet, alors que tous les graves tendent au centre du Monde, le corps le plus pesant doit avoir sans cesse son centre au centre du Monde.

» Il faut supposer, en second lieu, que si l'on divisait la terre en deux parties de même gravité, ces deux parties se comporteraient comme deux poids en équilibre; en sorte que si l'on ajoutait à l'une des deux parties une surcharge si petite soit-elle, cette partie tirerait l'autre vers le haut. D'ailleurs, la ligne qui partagerait la terre en deux moitiés d'égal poids passerait par le centre du Monde. Cette seconde supposition résulte de la première.

» En troisième lieu, on suppose que si la terre était partagée par la pensée en deux moitiés d'égal volume, ces deux moitiés seraient de poids inégal; en effet, il est une partie de la terre qui se trouve continuellement exposée aux rayons du soleil; cette partie est sans cesse échauffée et allégée par la chaleur

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cælo et Mundo;* lib. II, quæst. X. — Cf. : Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros physicorum;* lib. VIII, quæst. IV.

2. Petri de Aliaco *Quatuordecim quæstiones in sphæram Joannis de Sacro Bosco,* quæstio III.

solaire; l'autre partie, qui se trouve sous les eaux, est alourdie par le froid de l'eau; la moitié de la terre qui est émergée est donc moins lourde que l'autre moitié.

» En quatrième lieu, on suppose que des parties de la terre émergée s'écoulent constamment vers la mer; de même, certaines parties de la terre, effritées par la sécheresse, sont emportées sous forme de poussières par les vents et, finalement, jetées à la mer.

» Ces hypothèses posées, nous formulerons une première conclusion : La terre se meut constamment d'un certain mouvement rectiligne, car l'une des moitiés de la terre pousse constamment l'autre moitié. En effet, l'une des deux moitiés devient constamment plus lourde que l'autre; donc, par nos deux premières suppositions, la première moitié repousse constamment la seconde.

» De là découle ce corollaire que la partie de la terre qui est maintenant au centre se trouvera un jour à la surface. En effet, la partie qui est actuellement au centre s'éloigne de ce centre par l'impulsion que lui communique la partie plus lourde, en sorte qu'elle finira par arriver à la surface.

» De là résulte encore cette seconde conséquence, qui se démontre comme la précédente : Le centre de gravité de la terre varie sans cesse.

» Mais on pourrait formuler cette objection : Puisque la terre se meut sans cesse vers le Ciel, elle devrait se trouver déjà transportée jusqu'au Ciel. Pour répondre à cette objection, nous poserons cette seconde conclusion : Il est probable que la terre entière, prise dans son ensemble *(loquendo cathegoreumatice)* demeure en repos au centre du Monde et ne se meut nullement d'un mouvement rectiligne. L'ensemble de la terre, en effet, est toujours à égale distance des diverses parties du Ciel, en sorte qu'il est exempt de mouvement rectiligne; car la terre entière ne pourrait être animée d'un mouvement rectiligne qu'elle ne s'approche ou ne s'éloigne du Ciel, ce qui n'est pas. Il ne faut pas raisonner ainsi : Chacune des parties de la terre est animée d'un mouvement rectiligne, donc la terre entière est animée d'un semblable mouvement.

Cette remarque résout l'objection proposée. Que l'on empile, par exemple, dix pierres l'une sur l'autre; que l'on prenne la pierre la plus élevée, et qu'on la place sous la plus basse, en soulevant celle-ci; que l'on prenne ensuite celle qui était la seconde à partir du haut et qu'on la mette au-dessous de toutes les autres, et que l'on continue ainsi; il est clair que chacune des pierres de la pile se meut et monte sans cesse, et cependant la pile, prise dans son ensemble, demeure en repos. »

Ces dernières réflexions de Pierre d'Ailly ne font d'ailleurs que développer une courte indication d'Albert de Saxe; celui-ci avait déjà, en effet, formulé cette conclusion [1] : « On peut dire que la terre est toujours en repos, en ce sens qu'elle ne peut, par mouvement naturel, s'écarter beaucoup de son lieu propre; bien que la terre tout entière se meuve parfois, cependant, considérée dans son ensemble, elle demeure toujours au même lieu, ou à peu près. »

La théorie, imaginée par Albert de Saxe, des petits mouvements de la terre ferme était donc devenue, au xiv[e] siècle et au début du xv[e] siècle, une des doctrines caractéristiques de l'École de Paris.

Les théories parisiennes étaient fort mal vues, au xv[e] siècle, des Averroïstes qui enseignaient aux universités de Bologne et de Padoue; pour cette gent à l'esprit servile, Aristote avait découvert toute la Physique; Averroès avait pleinement interprété la pensée d'Aristote; en professant des théories qu'Aristote et Averroès n'avaient point formulées, Albert de Saxe, Marsile d'Inghen, Pierre d'Ailly se jetaient fatalement dans l'erreur; en affirmant que la terre, par l'effet même de sa gravité, éprouvait des mouvements petits, mais incessants, dont le Philosophe et le Commentateur n'avaient pas parlé, les Parisiens émettaient une assertion fausse et qu'il fallait repousser.

Nous allons donc voir que les Averroïstes italiens du *Quattrocento* connaissaient la théorie d'Albert de Saxe, mais qu'ils la rejetaient.

Nul écrit philosophique n'eut plus de vogue, au sein des

1. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros de Cælo et Mundo;* lib. II, quæst. X.

Universités italiennes du xv[e] siècle, que le manuel intitulé *Summa totius philosophiæ* et composé par Paul Nicoletti d'Udine, plus connu sous le nom de Paul de Venise. Le manuel rédigé par Paul de Venise est sous la continuelle inspiration des doctrines émises par Albert de Saxe; bien souvent, il n'est qu'un résumé des *Questions* discutées, au sujet de la *Physique* d'Aristote, du *De Cælo*, du *De generatione*, des *Météores*, par Albertutius, par Thémon ou par Marsile d'Inghen; mais ce résumé est orienté par les tendances averroïstes de l'auteur. Ainsi en est-il des passages où il est fait allusion au continuel mouvement de la Terre.

La terre se trouve en son lieu naturel lorsque le centre de gravité de l'élément terrestre tout entier coïncide avec le centre du Monde[1].

Cela posé, on peut prétendre[2] « que la terre n'est jamais en repos; sans cesse, en effet, l'une des moitiés de la terre est plus grave que l'autre, car sans cesse l'action des rayons solaires dilate les parties superficielles de la terre et les rend plus légères; dès lors, la terre se doit mouvoir continuellement pour que son centre demeure au centre du Monde... Nous nierons cette conséquence; sans doute, il y a continuellement une certaine inégalité entre les poids des deux moitiés de la terre; mais il n'en résulte pas que la terre se meuve jusqu'à ce que son centre devienne le centre du Monde, et cela, à cause de la résistance de l'air et de l'eau. On peut encore répliquer ceci : Il est constant que si deux poids se trouvent en équilibre dans une balance, on peut augmenter d'une certaine quantité la gravité de l'un d'eux sans qu'il descende. »

Paul de Venise reprend[3] ces mêmes considérations, sous une

1. Pauli Veneti *Summa totius philosophiæ;* pars II, cap. XX.

2. Pauli Veneti *Summa totius philosophiæ;* pars II, cap. XIV.

3. *Expositio* Pauli Veneti *Super octo libros phisicorum Aristotelis necnon super comento Averois cum dubiis ejusdem.* Colophon : Explicit liber Phisicorum aristotelis : expositus per me fratrem Paulum de Venetiis : artium liberalium et sacre theologie doctorem : ordinis fratrum heremitarum beati Augustini. Anno domini MCCCCIX. die ultima mensis Junii : qua festum celebratur commemorationis doctoris gentium et christianorum apostoli Pauli. Impressum Venetiis per providum virum dominum Gregorium de Gregoriis. Anno nativitatis domini MCCCCXCIX. die XXIII mensis Aprilis. Physicorum lib. IV, tract. I, cap. IV, pars II; coll. b et c du pénultième fol. avant le fol. signé *X* (l'ouvrage ne porte aucune pagination).

forme plus précise, en ses volumineux commentaires à la Physique d'Aristote :

« ... La terre, elle aussi, semble se mouvoir continuellement vers le haut, et cela soit du côté de notre hémisphère, soit de l'autre côté; en effet, par la lumière du soleil et par les autres influences refroidissantes que le Ciel exerce, il apparaît qu'une partie de la terre s'alourdit tandis que l'autre s'allège; la partie la plus lourde repousse donc sans cesse la partie la plus légère, jusqu'à ce que le centre de gravité de la terre entière se trouve au centre du Monde.

» ... Mais l'élément terrestre, pris en sa totalité, ne se meut jamais d'aucun mouvement, encore que ses parties deviennent constamment plus ou moins lourdes. Il faut imaginer, en effet, que le centre de gravité de la terre partage celle-ci en deux parties dont les pesanteurs se comportent, l'une à l'égard de l'autre, d'une manière toute semblable à celle de deux poids égaux en une balance équilibrée; il est certain que si chacun de ces poids avait une pesanteur mesurée par le nombre deux, tandis que l'air placé au-dessous aurait une résistance mesurée par le nombre trois, aucun des deux poids ne soulèverait l'autre si l'on ajoutait au premier un poids mesuré par le nombre un; il ne le soulèverait pas, lors même qu'on lui ajouterait un poids mesuré par deux ou trois. Si on lui ajoutait, en effet, un poids mesuré par un ou deux, le poids serait mesuré par trois ou quatre, et la résistance par cinq, car l'air a une résistance mesurée par trois, et le poids de l'autre plateau a une résistance mesurée par deux; s'il y avait mouvement, il serait produit par une puissance inférieure à la résistance. Le premier poids ne descendrait pas, même s'il était mesuré par cinq, car il n'y a pas mouvement lorsqu'il y a égalité entre la puissance et la résistance[1]. Il en est de même des deux parties également graves de la terre; si l'une devient plus lourde, et l'autre plus légère, il n'en résulte pas que la partie la plus lourde pousse la plus légère; non seulement, en

1. Tout ce raisonnement est parfaitement logique, si l'on admet les principes de la Mécanique du Moyen-Age qui traitait toujours la résistance de l'air comme nous traitons un frottement statique.

effet, chacune des deux parties résiste à l'autre, mais l'air et l'eau qui les entourent résistent également. »

Paul de Venise n'accorde donc pas le mouvement incessant qu'Albert de Saxe attribuait à la terre; mais la raison même pour laquelle il rejette cette hypothèse a été indiquée, à deux reprises, par Albertutius et réfutée par Marsile d'Inghen; le célèbre averroïste n'a point eu grand effort à faire pour découvrir l'objection qu'il oppose à la théorie des Parisiens.

En la seconde moitié du xve siècle, le plus célèbre averroïste qui enseigne aux Universités de Padoue et de Bologne est sans doute Alessandro Achillini, l'adversaire de Pomponat. Achillini connaît la théorie d'Albert de Saxe, et voici ce qu'il en dit[1] :

« Aucune partie de la terre n'est au centre du Monde; la terre entière n'y est donc pas davantage. La conséquence est évidente, car le tout ne diffère pas de ses parties. On prouve l'antécédent : La moitié qui est au-dessus du centre n'est pas au centre, non plus que la moitié qui est au-dessous du centre.

» Il est de la nature du centre de demeurer immobile; or la terre ne demeure pas immobile, car le Soleil s'allège sans cesse...

» A cela, on peut répondre que la terre est en son lieu naturel et que ses parties sont, aussi, naturellement situées; le centre de la terre est au centre du Monde, mais on ne saurait faire que, de quelque manière que l'on partage la terre, le centre de chacune de ses parties se trouve au centre du Monde...

» La terre n'est pas placée au centre mathématique du Monde comme en une balance, de telle sorte que la moindre addition ou la moindre soustraction de poids suffise à changer sa position. Elle est par elle-même un centre naturel; elle oppose une grande résistance à qui la meut ou à qui tente de la mouvoir; il ne suffit donc pas de n'importe quel allègement pour la mettre en mouvement. Toutefois le Soleil, tournant autour d'elle en un jour, lui imprime un mouvement de même

1. Alexandri Achillini *De elementis* liber tertius, dubium XVI : Utrum terra sit centrum mundi.

période; les fleuves qui transportent de la terre meuvent la terre par parties.

» A l'encontre de ce qui vient d'être dit : Il résulte de cette réponse même que la terre n'a pas pour centre de gravité le point mathématique qui est le centre du Monde. La conséquence est évidente, car les transports de terre, la construction des grands édifices ne meuvent point la terre, tout en la rendant, en certaines parties, plus grave qu'elle n'était auparavant.

» Je réponds, et j'accorde que cette conséquence est possible. »

Achillini n'hésite donc pas à révoquer en doute cette proposition qui portait toute la théorie de la pesanteur conçue par Albert de Saxe et enseignée par la Scolastique parisienne : Le centre de gravité de la terre coïncide avec le centre du Monde.

Au sein même des Universités italiennes, l'Averroïsme trouvait des adversaires et les doctrines parisiennes des partisans. Tandis qu'à Padoue, Achillini défendait les principes astronomiques d'Averroès, son collègue Capuano les attaquait pour maintenir les théories de Ptolémée et, parfois aussi, les opinions des Parisiens.

Francesco Capuano de Manfredonia était docteur ès arts et docteur en médecine; il enseignait l'Astronomie, à la fin du xv[e] siècle, à l'Université de Padoue; plus tard, il devint chanoine régulier de Saint Augustin et évêque de Saint-Jean-de-Latran; il échangea alors son prénom de Francesco contre celui de Gianbattista; parfois, dans ses ouvrages, son nom, au lieu d'être suivi de la mention : de Manfredonia, est qualifié *Sipuntinus* (de Siponte, aujourd'hui Maria-Siponto).

Francesco Capuano avait déjà donné un commentaire à la *Théorie nouvelle des planètes* de Georges de Peurbach, lorsqu'il fit imprimer[1] en 1499, avec une seconde édition de ce commentaire, la première édition de son commentaire à la *Sphère*

1. *Sphera mundi cum tribus commentis nuper editis, videlicet:* Cicchi Esculani, Francisci Capuani de Manfredonia, Jacobi Fabri Stapulensis. Colophon : Impressum Venetiis per Simonem Papiensem dictum Bivilaquam et summa diligentia correctum, ut legentibus patebit. Anno Cristi *(sic)* siderum conditoris MCDXCIX, decimo calendas Novembres. A cet ouvrage est joint celui-ci : *Theoricae novæ planetarum* Georgii Purbachii astronomi celebratissimi, *at in eas* eximii arrium *(sic)* et medecinæ doctoris Domini Francisci Capuani de Manfredonia in studio Patavino astronomiam publice legentis *sublimis expositio et luculentissimum scriptum.*

de Sacro Bosco. Voici ce que nous lisons au premier chapitre de cet écrit :

« Si la terre n'avait aucun mouvement, la partie qui se trouve actuellement au centre ne le quitterait jamais; elle ne se trouverait donc jamais en contact avec un corps qui lui soit contraire, en sorte qu'elle ne cesserait jamais d'être et qu'elle serait perpétuelle. Or cela ne saurait être vrai, car elle est composée de matière et de forme, et tout ce qui a une semblable composition est corruptible. »

A cette instance, l'auteur répond en ces termes :

« J'accorde la conclusion qui vient d'être formulée. La partie de la terre qui est actuellement au centre doit être susceptible de corruption, puisqu'elle est composée de matière et de forme; et pour qu'elle puisse se corrompre, il faut qu'elle arrive un jour à la surface. Pour cela, il faut imaginer que la partie de la terre que les eaux ne couvrent point est constamment subtilisée et consumée par les rayons solaires; elle se convertit en vapeurs, comme nous le montre l'expérience, et comme les météorologistes s'accordent à le reconnaître; les exhalaisons qui s'élèvent de la terre s'échappent, sous forme de vapeurs, de cette partie émergée; au contraire, du côté du globe qui est couvert par les eaux, celles-ci sont condensées grâce au froid des eaux voisines, et elles se convertissent en terre; en sorte que de ce côté-là, la terre s'accroît. Mais il n'est pas possible d'ajouter à la terre d'un côté et de retrancher de l'autre sans changer le centre de la terre. La partie qui était jadis au centre s'approchera de la circonférence; elle finira par devenir tout à fait superficielle... Ainsi la terre se trouvera mue tout entière... Aussi Aristote, au premier livre des *Météores*, et Albert le Grand, au second traité du même livre, disent-ils que la terre subit constamment de grandes variations; qu'elle se trouve aujourd'hui là où la mer était autrefois et inversement. C'est, du reste, ce que j'ai vu de mon temps; j'ai vu les rivages de la mer asséchés en peu d'années; là où l'eau se trouvait, où les vaisseaux naviguaient, j'ai vu se former la terre ferme. Toutefois, cette action par laquelle la terre se consume d'un côté tandis qu'elle reçoit de nouveaux

apports de l'autre côté est une action très lente; en un court espace de temps, elle est insensible, et le mouvement de la terre est, par conséquent, insensible; la terre semble immobile; en tout cas, jamais elle n'éprouve un déplacement si considérable qu'elle cesse de contenir le centre de l'Univers. »

En cet exposé, nous reconnaissons, malgré de sensibles altérations, la doctrine d'Albert de Saxe.

Cette doctrine est encore plus nettement reconnaissable dans les éditions ultérieures du commentaire de Capuano. Celui-ci, en effet, a repris ce qu'il avait publié en 1499 au sujet de la *Sphère* de Sacro Bosco; il a profondément remanié et grandement développé sa première rédaction. En la seconde rédaction, nous trouvons mentionnée, à propos des preuves de la sphéricité de la terre, une observation d'éclipse de la lune faite par l'auteur le 15 août 1505, en sorte que le remaniement du commentaire n'est pas antérieur à cette époque.

Ce commentaire remanié fut compris dans les collections de traités sur la *Sphère* que publièrent Juncta de Junctis, à Florence, en 1508; Melchior Sessa, à Venise, en 1513; Octavianus Scotus, à Venise, en 1518; Lucas Antonius de Giunta, à Florence, en 1518 et en 1531.

En cette seconde édition, comme en la première, Capuano examine la théorie des petits mouvements de la terre imaginée par Albert de Saxe. Tout en conservant les lignes essentielles de l'exposé qu'en donnait sa première rédaction, il retouche cet exposé, afin qu'il reproduise moins infidèlement les idées de l'inventeur. A ce qu'il avait dit sur les causes qui font décroître la terre émergée et croître la terre immergée, il ajoute cette remarque : « Comme le fond de la mer est le lieu le plus bas, tous les graves qui sont dans la mer tendent vers ce lieu et y descendent. »

Ces transports de matière « déplacent le centre de gravité de la terre; la partie immergée, devenant plus lourde que la partie immergée, descend, devient plus voisine du centre du Monde, et pousse en haut la partie émergée. La terre éprouve ainsi un mouvement rectiligne tel que l'une des parties monte tandis que l'autre descend. »

L'adhésion de Capuano de Manfredonia à la théorie d'Albert de Saxe est le seul suffrage nettement favorable à cette doctrine qu'il nous soit donné de recueillir parmi les philosophes italiens.

Agostino Nifo, par exemple, est assurément un de ceux qui redoutent le moins d'embrasser les opinions des *Parisiens,* des *Juniores;* à maintes reprises, il manifeste l'estime en laquelle il tenait la vigueur logique d'Albert de Saxe, qu'il nomme le plus souvent *Albertilla;* en son commentaire à la Physique d'Aristote, qu'il nous déclare avoir été achevé en 1506, il formule expressément[1] le principe de Mécanique sur lequel Albert de Saxe fait reposer sa théorie des mouvements de la terre : « La terre, » dit-il, « n'est point *deorsum simpliciter* tant que son centre de gravité ne coïncide pas simplement avec le centre du monde. »

Cependant, en son commentaire au *De Cælo* qui fut achevé en 1513, Nifo se borne à mentionner[2] l'hypothèse nominaliste des mouvements incessants du sol sans déclarer s'il l'accepte ou la rejette : « Bien plus, les *juniores* affirment que la terre se meut constamment par parties, parce qu'elle croît d'un côté et décroît de l'autre d'une manière continue, et continuellement son centre se fait centre du monde. En outre, les parties centrales de la terre ont tendance à être corrompues; cette tendance exige que la terre se meuve afin que ces parties parviennent au lieu où elles se peuvent corrompre. »

Aux temps mêmes qui ont suivi la mort du Vinci, la doctrine parisienne trouvait des adversaires déterminés; de ce nombre fut Louis Boccaferri (1482-1545).

En ses *Leçons sur le premier livre des Météores,* Louis Boccaferri expose nettement la théorie d'Albert de Saxe. « Si le quart de la terre que nous habitons, » dit-il[3], « subissait

1. Augustini Niphi philosophi Suessani *Expositiones super octo Aristotelis Stagiritæ libros de physico auditu.* Venetiis, apud Hieronymum Scotum, MDLVIII. Physicorum liber IV, p. 307.

2. Aristotelis Stagiritæ *De Cœlo et Mundo libri quatuor, e græco in latinum ab* Augustino Nipho philosopho Suessano *conversi et ab* eodem *etiam... aucti expositione.* Venetiis, apud Hieronymum Scotum, MDXLIX; lib. II, fol. 110, col. c.

3. Ludovici Buccaferrei Bononiensis *Lectiones super primum librum Meteorologicorum Aristotelis.* Venetiis, ex officina Joan. Baptistae Somaschi, MDLXV; fol. 106, col. b.

des changements de configuration, il en résulterait que cette partie deviendrait plus sèche et, partant, plus légère; au contraire, la partie qui nous est opposée deviendrait plus froide, grâce à la fraîcheur et à l'humidité de l'eau; dès lors, le centre de gravité de la terre changerait sans cesse, il passerait sans cesse d'un lieu à l'autre, ce serait un centre continuellement différent. Or, le centre de la terre, non point son centre de grandeur, mais son centre de gravité, est au centre du Monde. Car il y a deux centres; l'un est le centre de grandeur, et c'est celui qui divise la terre en deux parties d'égal volume; celui-là n'est pas le centre du monde. Il y a un autre centre, que l'on nomme le centre de gravité, et celui-là divise la terre en deux parties également pesantes; c'est ce centre-là qui est le centre du Monde. La gravité de la partie qui se trouve au-dessus doit donc être égale à la gravité de la partie qui se trouve au-dessous. Dès lors, si le quart de la terre que nous habitons émerge davantage, elle deviendra plus légère par l'action des rayons solaires, puisque l'eau ne la recouvre plus; mais tandis que la partie que nous habitons deviendra plus légère, la partie opposée s'alourdira; il se produira, en la terre, un continuel changement de distribution de la gravité; l'élément terrestre sera donc sans cesse en mouvement, car la partie alourdie descendra, tandis que la partie opposée montera. L'élément terrestre se trouvera donc constamment en mouvement, contrairement au dire d'Aristote... »

Boccaferri n'est point disposé à renoncer à l'opinion d'Aristote : « Tous les Parisiens, » dit-il[1], « prétendent que le centre du monde, qui est le centre de l'élément terrestre, est en perpétuel mouvement; cela, parce qu'ils admettent que le centre de gravité de la terre change sans cesse, car les diverses parties de la terre de graves deviennent légères ou inversement... Mais, Messieurs, cela va contre ce qu'Aristote dit au second livre *Du Ciel* et au livre *Du mouvement des animaux*...

» Je nie cet argument, car l'action ne se produit pas

1. Boccaferri, *loc. cit.*, fol. 107, coll. b et c.

quel que soit l'excès de la puissance sur la résistance; il faut que cet excès atteigne une certaine valeur; c'est ce qui n'a pas lieu ici; sans doute, il y a parfois, au-dessus du centre du Monde, un poids plus grand qu'au-dessous; mais cette gravité en excès est insensible par rapport au poids énorme de la terre entière; elle ne cause donc aucun mouvement; ainsi il n'est pas nécessaire que le centre de gravité se meuve, que l'élément terrestre monte ou descende, car il faudrait que le poids en excès fût sensible, qu'il eût une valeur déterminée... Lorsqu'un grand poids est pesé dans une balance et qu'un autre poids lui fait équilibre, si l'on pose un grain de mil en l'un des deux plateaux, ce plateau-là ne va pas descendre, car le poids ajouté est insensible. Lors donc que vous prétendez que la partie la plus lourde de la terre doit descendre vers le centre et soulever l'autre partie, je dis que vous vous trompez. »

Les arguments de Boccaferri à l'encontre de la doctrine parisienne sont ceux que nous avons déjà entendus de la bouche de Paul de Venise ou de celle d'Alessandro Achillini. L'Averroïsme italien ne craignait pas les redites.

Nous sommes maintenant en état de donner une réponse précise à cette question : Au voisinage de l'an 1500, qu'enseignait-on, dans les Universités de l'Italie du Nord, au sujet de la théorie parisienne de la gravité et des petits mouvements de la Terre?

Cette théorie, sans doute, n'était point ignorée; mais les Averroïstes ne la formulaient que pour la déclarer fausse ou douteuse, tandis que leurs adversaires n'en donnaient que des exposés défectueux. Nul ne songeait à appliquer cette doctrine à des problèmes particuliers, à en déduire des lois de Statique, à en tirer l'explication des phénomènes géologiques.

C'est alors que survint Léonard. Il reprit ces pensées dont les cours et les manuels ne présentaient plus que l'enveloppe vidée, et il en retrouva le contenu riche et varié. Elles demeuraient stériles dans leur isolement; il les rapprocha des problèmes qui hantaient son esprit, des observations que sa curiosité avait recueillies; alors, elles se montrèrent fécondes,

elles produisirent des conséquences neuves et importantes. L'originalité de Léonard de Vinci, en Statique comme en Géologie, peut se définir en quelques mots : Elle a consisté à comprendre pleinement les théories de la Scolastique parisienne, à les faire triompher de la routine averroïste qui les prétendait bannir de l'Italie, enfin, à en prouver la fécondité par de nombreuses applications que les premiers inventeurs n'avaient pas aperçues ou qu'ils avaient à peine soupçonnées.

Ce qui caractérise l'originalité de Léonard de Vinci est aussi ce qui en fait un des promoteurs les plus clairvoyants et les plus puissants de la Renaissance des Sciences en Italie ; car cette Renaissance a commencé du jour où les doctrines enseignées par les maîtres parisiens du XIVe siècle ont fait taire le psittacisme des commentateurs du Commentateur.

P. DUHEM.

UNE PIÈCE FRANÇAISE

DÉDIÉE A DON FRANÇOIS D'ESTE

Le milieu littéraire, dans lequel Don François d'Este vécut (1516-1578) fournirait matière à un volume; mais ici je me bornerai uniquement à mettre un peu en lumière ses rapports, inconnus jusqu'à présent, avec un poète français à la cour d'Angleterre, Jean Maillard.

D. François devait à son instituteur une fine culture littéraire, qui le fit choisir, tout jeune encore, pour réciter, devant un auditoire princier, le prologue de la « Lena » d'Arioste. Ce fut Pierre Antoine Acciaiuoli qui fut chargé par Alphonse Ier, duc de Ferrare, de la formation intellectuelle du prince. Il lui fit connaître les classiques et il mit dans ses mains Térence, Virgile et Ovide. Il n'oublia pas de lui inspirer le goût des romans d'aventures français, dont la bibliothèque d'Este était, à cette époque, très riche. Ces affirmations reposent sur quelques documents que j'ai eu la chance de trouver dans les « Libri delle partite 1529-31 » aux Archives d'Este. Les voici :

f. 10^r^ « P. A. Azaiollo » doit payer un *Ovide* et un *Paulo Vergerio* (c'est-à-dire le *De ingenuis moribus*) « per el s. Don Francesco. »

f. 15^r^ « M. ro Zoanne Maria Carafa libraro » reçoit l'argent des « libri lui ha dacti a ms. Piero Ant. Azaiolo per bisogno de lo Ill. S. Don Francesco. »

f. 37^r^ « M.ro Zoanne Maria Carrafa » reçoit l'argent de deux « *Terenzi,* uno in stampa d'Aldo, l'altro col comento e uno *Plinio* et uno *Paolo Verzero* dacti a ms. Pietro Ant. Azaiolo per bisogno del Sig. Don Francesco. »

f. 43. « Ms. Piero Ant. Azaiolo » achète « uno *Verzilio* per el Sig. Don Francesco. »

f. 55. « M.ro Zoanne Maria Carafa libraro » relie « uno

Terenzio e doi *libri franzesi* per bisogno de lo ill.mo S. Don Francesco. »

Cette éducation littéraire, commencée de bonne heure, ne tarda pas à produire ses fruits, et D. François fut bientôt apprécié par les poètes de son temps comme un fin amateur de poésies. Paul Ansaloni [1], dans une pièce encore inédite, chantait :

Desinite Aonias per montes quaerere musas,
Scandere vel lasso nunc Helicona pede...

Confluite ad claram Francisci Principis aulam :
Orpheus hic habitat, hic habitantque Deae.

Attamen hac aula residet novus novus alter Apollo,
Qui nutrit musas adiuvat atque favet.

On comprend que la renommée de ce prince ait franchi les limites de son pays et l'ait précédé en Angleterre, où il se rendit après son mariage avec Marie de Cardona, marquise de la Padule [2]. Jean Maillard lui adressa une prière en vers *(Pater noster)* précédée d'un éloge, sous forme d'épître, qu'il me paraît utile de publier d'après le manuscrit original. Je fais remarquer que ce Maillard, poète de cour, était un singulier personnage. Il suffira, pour s'en convaincre, de lire le titre d'un ouvrage qu'il publia à Paris vers 1530. Il y a bien à cette époque des titres extravagants; mais il faut avouer que celui-ci les dépasse tous en originalité : « Le premier recueil des œuvres de la muse cosmopolitique, laquelle par ses artz gẽtilz guerit toute Ladrerye, au commencement, et appaise la douleur de toutes Goutes en vingt et quatre heure. Et fait autre chose digne d'admiration. Aultrement dict. Le premier recueil des œuvres de Maistre Jehan Maillard, poete royal, et escrivain, et souverain conducteur des eaues, sources et fontaines. Imprimé à Paris. »

Et maintenant, voici la pièce [3] :

A Dom Francisque Da Est frere du duc de | ferrare marquis

1. Tiraboschi, *Bibl. moden.*, I, 101.
2. Muratori, *Antichitá estensi*, II, p. 367.
3. Manuscrit de la Bibliothèque d'Este, f° fr. 35.

de la Padoue Jehan Mallart | Poete et orateur du Roy D'angleterre Salut :

EPISTRE.

Seroit ce point a moy grand impropere,
Seroit ce point a moy grand vitupere
De m'endormir au temps que le ciel bruyt,
Et que la court d'Angleterre reluyt
A ta venue, o Noble Marquis affable.

Seroys ie plus en rien recommandable,
Sans presenter epistre ou oraison
A cil qui vient de si noble maison?
Certes, nenny; car d'autant que ta face
Te monstre filz d'Appollo plein de grace,
Si ie taisoys ceste ioye tant rare
Qu'on a de veoir l'ung des filz de Ferrare,
Certainement non la seule Angleterre
Me banyroit; mais promptement la terre
Vouldroit parler pour m'inspirer a dire
Quelques doulx vers, tant chacun te desire,
Tant aux Anglois plaist la tienne venue,
Tant ta ieunesse est prudente tenue.

Et pour autant ie viens non par acquict
Mais d'ung bon zele a cestuy qui vainquist
L'orgueuil du monde et purité embrasse,
En m'inclinant devant ton humble face,
Pour annuncer cela que suys tenu
Et dire aussi : tu soyes le bien venu!

Mais si trop tard faictz l'execution,
Regarde au cueur quelle est l'affection,
Car ie pensoys, si ton deppartement
Ne fust si brief, faire bien aultrement,
C'est de reduyre ensemble tous mes vers,
Pour te donner; mais mes yeulx sont couvers
Du dueil que i'ay que ie ne le puys faire.

En attendant donc de mieulx satisfaire,
Je te supply prendre ces oraisons
Autant a gré que nulle aultres raisons
Ou quelque chose y est fort singuliere,
Car en lisant ceste oraison premiere
L'on y peult veoir comment l'astrologie
Vient s'accorder a saincte Theologie.
En reprouvant ceste reminiscence
Et maint autheur qui dit que l'influence
Du ciel ne peult iamais estre empeschee.

Cest' oraison en tout cas est cherchee
En priant pour les bons princes et Roys,
Saichant qu'ainsy comme une nef de boys
Sans gouvernail est en dangier sus l'unde,
Qu'ainsy aussi est aux isles du monde
Sans les bons Roys qui dominent la terre
Il n'y auroit que tout contendz et guerre.

Oultre par eulx nous recepvons la foy
Et sans yceulx maintz perissent sans loy
Entre lesquelz (ainsy qu'il m'a semblé)
Tu es deja de telz vertuz comblé,
Si que iuger puys par astrologie
Qu'à l'advenir sera par toy regie
Mainte contrée en exultation,
Convertissant mainte folle action
En florissant dessus la loy sacrée
Plus que ne feist le iuge Favonee
En iugement si que ton nom croistra,
Tant que le ciel sus nous apparoistra
Et les moyens ie les reserve à dire,
Ne voulant point tant entrer sus l'empire,
Que le mien stille estant encore tendre
Ne puisse tixtre une chosse à reprendre.

Dois-je m'excuser auprès des lecteurs de leur avoir servi un plat si indigeste? Ce pauvre Maillard, qui n'hésitait pas à menacer Don François de lui offrir le recueil complet de ses vers, ne mérite, comme poète, que notre compassion. Mais à un autre point de vue, soit pour l'étude des relations littéraires entre la France et l'Italie au xvie siècle, il est permis de tirer de l'oubli son nom, sans pour cela lui octroyer notre admiration.

Giulio BERTONI.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

AGRÉGATION ET CERTIFICAT D'APTITUDE D'ITALIEN

Programmes des concours de 1909. — Notes bibliographiques et texte des « Epistolae Metricae » de Pétrarque.

I

AGRÉGATION

I. *La poésie politique en Italie au* XIII*e et au* XIV*e siècle.*

Textes d'explication :

Guittone d'Arezzo, *Canzone* sur la défaite de Montaperti.

Dante, *Purgat.*, ch. VI, v. 61-151, et VII, v. 64-136.

Pétrarque, Canzoni *Italia mia, Spirto gentil,* et *Epist. metr.* II, 12 (v. 8-56), et III, 24.

II. *La diplomatie italienne au* XVI*e siècle : ses caractères et ses méthodes.*

Textes d'explication :

Machiavel, *Ritratti delle cose della Francia* (première moitié jusqu'à : « Li vescovadi del Regno... »); et *Ritratti delle cose dell' Alamagna.*

Guichardin, *Storia d'Italia,* l. XVIII (parties relatives aux négociations des années 1527-1528 seulement).

III. *Les controverses sur la langue italienne à la fin du* XVIII*e siècle et au début du* XIX*e : l'influence du français et le purisme.*

Textes d'explication :

M. Cesarotti, *Lettera a G. F. Galeani-Napione* et *Sul francesismo* (p. 75-120 des *Scritti editi ed inediti di M. Cesarotti*, éd. Mazzoni, Bologne, 1882).

A. Cesari, *Le Grazie,* 2e partie.

P. Giordani, *Istruzione per l'arte di scrivere* (p. 151-164 des *Scritti di P. Giordani,* éd. Chiarini, Florence, 1905).

IV. *Les grands courants de la littérature européenne dans la poésie romantique italienne.*

Textes d'explication :

G. Rossetti, *La costituzione di Napoli nel 1820.*

Manzoni, *5 Maggio.*

Grossi, *La Rondinella* et *Canto notturno.*

Giusti, *Sant' Ambrogio.*

Prati, *Galoppo notturno.*

A. Aleardi, *Il Diluvio.*

(Tous ces textes se trouvent dans le *Manuale* de MM. D'Ancona et Bacci, t. V.)

II

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE DES ÉDITIONS ET DES LECTURES LES PLUS IMPORTANTES SUR LES DIVERSES QUESTIONS [1]

I. *La poésie politique en Italie au* XIIIe *et au* XIVe *siècle.*

Éditions. — La canzone de Guittone d'Arezzo sur la défaite de Montaperti (1260) a été souvent publiée; elle figure notamment au tome I du *Manuale* D'Ancona et Bacci (p. 79), d'après le texte de l'édition Valeriani (1828), et dans le volume de *Poesie Predantesche* de la *Bibl. classica economica* Sonzogno. La *Crestomazia italiana de' primi secoli* de M. E. Monaci en donne un texte revu sur deux manuscrits.

Pour la *Divine Comédie,* outre les éditions dès longtemps connues des étudiants, il faut signaler celle de M. Fr. Torraca (1905; Soc. editr. Dante Alighieri), dont le commentaire est riche et en grande partie nouveau.

Le *Canzoniere* de Pétrarque a été réimprimé très souvent en ces

1. Pour la Bibliographie *détaillée* des études, articles, monographies se rapportant aux auteurs et aux œuvres, nous renvoyons une fois pour toutes au *Manuale* de MM. D'Ancona et Bacci, et aux volumes parus de la *Storia letteraria d'Italia* publiée par la maison Vallardi de Milan, que nous supposons connus de tous les étudiants.

dernières années; pour le commentaire, l'édition Carducci et Ferrari (Florence, Sansoni) reste la plus recommandable; il faut pourtant signaler les commentaires tout récents de MM. Scherillo (Milan, Hoepli, 1908), A. Moschetti (Milan, Vallardi, 1908) et N. Scarano (Livourne, Giusti, 1909). Pour le texte, plusieurs éditions critiques ont été publiées depuis celle de G. Mestica (1896); elles sont dues à MM. Salvo-Cozzo (Florence, Sansoni, 1904) et E. Modigliani (Rome, 1905). Voir dans le *Giornale storico della Lett. ital.*, t. L et LI (1908), l'étude de M. E. Sicardi *Per il testo del Canzoniere.*

Le texte des *Epistolae metricae* de Pétrarque se lit au tome II des *Poemata minora,* éd. Domenico Rossetti (Milan, 1829-1834), p. 266 et 270, avec traduction (ou plutôt paraphrase) en vers italiens en regard. L'*Antologia latina tratta dalle opere di F. Petrarca ad uso dei ginnasi inferiori* (Turin, Paravia, 1903), contient, p. 111-112 et 114-115, des fragments des deux morceaux portés au programme; on en trouvera ci-après le texte intégral revu sur les éditions anciennes et les principaux manuscrits.

Ouvrages à consulter. — *La battaglia di Montaperti, memoria storica,* publ. par C. Paoli (Sienne, 1869), et par le même : *Il libro di Montaperti,* Florence, 1889 (t. IX des *Docum. di storia ital. pubbl. a cura della* R. Deputazione di storia patria per la Toscana).

R. Davidsohn, *Forschungen zur Geschichte von Florenz,* IVe partie (Berlin, 1908), p. 143-172.

K. Vossler, *Weltgeschichte und Politik in der italienischen Dichtung vor Dante* (au t. III des *Studien zur vergleichenden Literaturgeschichte,* Berlin, 1903).

I. Del Lungo, *Da Bonifacio VIII ad Arrigo VII, pagine di storia fiorentina,* Milan, 1899.

A. Pellizzari, *La vita e le opere di Guittone d'Arezzo,* Pise, 1906 (t. XX des *Annali della R. Scuola normale di Pisa*).

Sur l'épisode de Sordello, il existe toute une littérature spéciale, mentionnée dans le Supplément au Manuel D'Ancona (VI, p. 64).

I. Del Lungo, *Il Petrarca e la patria italiana* (dans la *Nuova Antologia* du 16 octobre 1904).

II. *La diplomatie italienne au* XVIe *siècle : ses caractères, ses méthodes.*

Éditions. — Les textes de Machiavel inscrits au programme se trouvent à la suite du *Principe* dans la *Bibl. nazionale economica* Le Monnier (Florence). Le livre XVIII de Guichardin, au 4e volume de la *Storia d'Italia* dans la *Bibl. classica econom.* Sonzogno (Milan).

Ouvrages à consulter. — *Relazioni degli ambasciatori veneti al*

senato durante il secolo XVI, publ. par E. Alberi, 15 volumes, Florence, 1839 et suiv.

W. Andreas, *Die venezianischen Relazionen und ihr Verhältniss zur Kultur der Renaissance*, Leipzig, 1908.

A. Baschet, *La diplomatie vénitienne et les princes d'Europe au* XVI*e siècle*, Paris, 1862.

P. Villari, *Niccolò Machiavelli e i suoi tempi*, 3 vol., Milan, 1895-1897 (2e éd.).

E. Gebhart, *L'honnêteté diplomatique de Machiavel* (Mémoires de l'Acad. des Sciences morales et politiques, 1877).

De Maulde la Clavière, *La diplomatie au temps de Machiavel*, 3 vol., Paris, 1892. — Sous le même titre, un article d'E. Müntz dans la *Revue Bleue* du 23 mars 1895.

H. Lemonnier, *Les guerres d'Italie; la France sous Charles VIII, Louis XII et François Ier* (1492-1547); forme le tome V, 1 de l'*Histoire de France*, publiée par E. Lavisse (Paris, Hachette, 1904).

E. Zanoni, *La mente di F. Guicciardini nelle opere politiche e storiche*, Florence, 1897.

On recourra aux historiens de Florence, aux modernes (G. Capponi, Perrens) et aux anciens (Varchi, Segni, Nardi, etc.) pour le détail des négociations les plus importantes; et l'on consultera Em. Picot, *Les diplomates italiens en France au* XVI*e siècle*, dans ses études sur les *Italiens en France* (Bull. italien, I (1901), p. 269-294).

Pour la date des *Ritratti* de Machiavel, voir le *Giorn. storico della lett. ital.*, t. LII (1908), p. 270-271.

III. *Les controverses sur la langue italienne à la fin du* XVIII*e siècle et au début du* XIX*e : l'influence du français et le purisme.*

Éditions. — Pour les textes de Cesarotti et de Giordani, les éditions sont indiquées au programme. Pour Cesari, son dialogue *Le Grazie* est contenu dans le volume n° 59 de la Bibl. econom. Sonzogno; il en existe aussi une édition commentée par L. Cappelletti (Turin, Paravia; éd. class.). Les *Opuscoli linguistici e lett. di A. Cesari*, raccolti da G. Guidetti (Reggio d'Emilia, 1907) contiennent tous les écrits de Cesari sur les questions de langue et de littérature.

Ouvrages à consulter. — M. Cesarotti, *Saggio sulla filosofia delle lingue* (1785).

F. Galeani Napione, *Dell' uso e dei pregi della lingua italiana* (1791).

P. Giordani (on se reportera à divers écrits relatifs au style contenus dans le volume porté au programme).

A. Cesari, *Bellezze della Divina Commedia,* et divers écrits contenus dans les éditions citées ci-dessus.

G. Mazzoni, *La questione della lingua nel secolo XVIII* (dans le volume *Fra libri e carte,* Rome, 1887).

C. Trabalza, *Storia della grammatica italiana,* Milan, 1908.

F. d'Ovidio, *Le Correzioni ai « Promessi Sposi » e la questione della lingua,* Naples, 1895.

On feuilletera également avec profit un livre agréable, où les théories sur le style sont l'objet de nombreuses réflexions :

R. Bonghi, *Perché la letteratura italiana non sia popolare in Italia; Lettere critiche,* 3e éd., Milan, 1873.

IV. *Les grands courants de la littérature européenne dans la poésie romantique italienne.*

Éditions. — Le tome V du *Manuale* D'Ancona, qui contient les textes d'explication portés au programme, ne dispense pas de se reporter aux éditions complètes des œuvres lyriques de G. Rossetti, Manzoni, Grossi, Giusti, Prati et Aleardi, et il est à peine besoin de dire que la première des lectures à faire est celle de ces poètes. Sur chacun d'eux, voir la bibliographie que leur consacre le *Manuale.*

Ouvrages à consulter. — *La vita italiana nel Risorgimento,* conferenze (quatre séries; Florence, 1898-1901).

Ch. Dejob, *Mme de Staël et l'Italie,* Paris, 1890.

Laudamia Cecchini, *La ballata romantica in Italia,* Turin, 1901.

G. Horloch, *L'opera letteraria di S. Gessner, e la sua fortuna in Italia;* Castiglion fiorentino, 1906.

J. Luchaire, *Essai sur l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1815 à 1830;* Paris, 1906.

G. Muoni, *La fama del Byron ed il byronismo in Italia,* Milan, 1903, et *Note per una storia del romanticismo,* Milan, 1906.

F. Flamini, *Aurelio Bertola e i suoi studi intorno alla lett. tedesca,* Pisa, 1895.

G. Mazzoni, *Le origini del romanticismo* (dans la *Nuova Antol.*, octobre 1893).

M. Scherillo, *Un decennio dell' operosità poetica di A. Manzoni* (en tête du tome III de *Opere di A. Manzoni,* Milan, Hoepli, 1907).

I. Della Giovanna, *Il Romanticismo e la lett. ital. durante il risorgimento nazionale* (dans le *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der Rom. Philologie,* dirigé par K. Vollmöller, t. V, p. 325-348).

G. Agnoli, *Gli albori del romanzo storico in Italia e i primi imitatori di W. Scott,* Plaisance, 1906. (Cf. *Giorn. stor.*, t. 48 (1906), p. 255.)

L. Fassò, *G. B. Bazzoni; contributo alla storia del romanzo storico italiano;* Città di Castello, 1906.

G. Perale, *L'opera di Gabriele Rossetti;* Città di Castello, 1906.

Parmi les manifestes contemporains de la période romantique, on consultera surtout :

G. Berchet, *Lettera semiseria di Grisostomo* (1816), et les articles du même dans le périodique *Il Conciliatore*.

G. Mazzini, *Saggio sopra alcune tendenze della letteratura europea nel secolo* XIX (1829).

III

TEXTE DES DEUX *EPISTOLAE METRICAE* DE PÉTRARQUE

PORTÉES AU PROGRAMME[1]

I. Ad Luchinum Vicecomitem Mediolani dominum

Cum pira transmitteret, incidenter egit de laudibus Italiae.

Argolicas si fama volans vulgata per urbes
Arboris Ausoniae quondam, dum splenduit aetas
Aurea, Saturno terris regnante, fuisset,
Ut reor, Eurystheus nunquam tot ferre labores
Cogeret Alcidem : sua ditia poma draconi
Hortulus Hesperidum male custoditus haberet;
Hoc potius mandaret opus, nec vinceret aurum
Nativi dulcoris opes.
Felicius omni
Es Latium tellure quidem, praefertilis ora
Italiae, quam fulva Ceres viridisque Minerva,
Purpureus quam Bacchus amat. Tu frondea capris,
Florea mellificis apibus, pecorique vicissim
Pascua et irriguis late pulcherrima pratis;
Tu redolens hortis, variis scatebrosa metallis,
Arboribusque virens silvis umbrosa vetustis,
Alitibusque ferisque frequens, venatibus apta,
Aucupioque placens, lacubus piscosa profundis,
Fluminibus distincta vagis, et portubus omne
Tuta latus, duplicique sedens circumflua ponto,
Mirificis insignis aquis, et aprica recurvis

1. Ce texte a été collationné sur l'édition de Venise 1501, et sur plusieurs manuscrits de Paris et de Florence.

Vallibus, assurgensque[1] jugis aestate nivosis,
Perque hiemes medias ad littora vere benigno
Temperieque fruens, coelo tranquilla sereno,
Semper odoriferis nebulas purgantibus Euris,
Urbibus ampla tuis atque arcibus alta tremendis,
Consilioque vigens, populisque invicta superbis,
Et terra pelagoque potens, ac rite supremum
Imperium testata situ, ceu calcibus orbem
Concutias, stimulique loco praetendis Hydruntem,
Brundusiumque biceps arctois objicis undis;
At matutini qua prospicis ostia Phaebi,
Flexa Crotona[2] tegit; Graiumque a stirpe Tarentum
Planta pedis; Rhegium zephyros a pollice frangit;
Neapolis[3] surae medium, femur occupat altum
Janua, et extantes Tyrrheno in flumine Pisae;
Urbs Venetum diversa tenet, veterisque Ravennae
Moenia, et Ariminum[4], terrarum terminus olim,
Ac salis Adriaci rabiem quae despicit Ancon[5].
Quid Mediolanum, medias quod grande medullas
Robur alit, Patavumque potens, fortemque Veronam[6],
Quid modo te memorem, studiosa Bononia? Vel quid
Te, genitrix mea cara[7], loquar, Florentia quondam,
Squallida nunc populique manu lacerata furentis,
Ac nunquam jam stare valens? Quid carmine longo
Littus utrumque maris, medii quid prosequar imum
Montis utrumque latus? Series immensa! Reate
Centron habet, validoque ingens stat poplite Roma
Cuncta movens, rerumque caput, domus alta tonantis
Ac sedes terrena Dei, terrorque subacti
Orbis, et innumeris coelo exaequata triumphis.
Salve, bellipotens regio, pacisque magistra,
Ingeniis ornata sacris conditaque[8] dulci
Eloquio, excellens cunctas quas maximus ambit
Oceanus, nullique satis laudata, virorum
Et legum generosa parens, mihi latius ipsi
Forte alio cantanda loco.
Nunc obtulit arbor.
Materiam fecunda brevem, quod dulcia tellus

1. *Que* manque dans la plupart des mss. et dans les éditions ; si Pétrarque l'avait omis, il aurait fait une grave faute de quantité.

2. En réalité *Croton* était du masculin et de la troisième déclinaison.

3. Faute de quantité, pour *Nĕāpŏlis.*

4. Faute de quantité pour *ărīmĭnum.*

5. Comme au v. 21, c'est le ms. de Paris, lat. 8123, qui donne ici la bonne leçon ; sous la forme accueillie partout ailleurs : *Ac salis Adriaci rabies quam despicit Ancon,* ce vers est dépourvu de sens.

6. En réalité l'*e* de *Verona* est long.

7. Bien qu'il n'y ait ici aucune variante, la graphie *chara*, assez fréquente dans les manuscrits et les éditions anciennes, peut faire soupçonner une confusion avec *clara*, qui serait mieux d'accord avec le contexte.

8. Et non *quae condita dulci*, correction qui dérive d'un contresens ; *condita* n'est pas ici le participe de *condere.*

Itala[1] de ramis legeret, non aurea poma;
Judice certa loquor gustu. Pars ultima laudum,
En glaciale pirum sese commendat abunde.

II. Ad Italiam ex Galliis remeans.

Salve cara Deo tellus sanctissima, salve!
Tellus tuta bonis, tellus metuenda superbis,
Tellus nobilibus multum[2] generosior oris
Fertilior cunctis, terra formosior omni,
Cincta mari gemino, famoso splendida monte,
Armorum legumque eadem veneranda sacrarum,
Pieridumque domus, auroque opulenta virisque,
Cuius ad eximios ars et natura favores
Incubuere simul mundoque dedere magistram.
Ad te nunc cupide post tempora longa revertor
Incola perpetuus. Tu diversoria vitae
Grata dabis fessae; tu quantum pallida tandem
Membra tegant praestabis humum. Te laetus ab alto
Italiam video frondentis colle Gebennae.
Nubila post tergum remanent; ferit ora serenus
Spiritus, et blandis assurgens motibus aer
Excipit. Agnosco patriam gaudensque saluto.
Salve, pulchra parens, terrarum gloria, salve!

I

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DE L'ITALIEN

DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

Dante, *Purgat.*, ch. VI et VII.

Machiavel, *Ritratti delle cose della Francia,* première partie (comme pour l'agrégation).

Manzoni, *Inni sacri; Il conte di Carmagnola.*

Giusti, les poésies contenues dans le tome V du *Manuale* D'Ancona.

De Amicis, *Bozzetti militari.*

1. En réalité l'*i* initial devrait être bref; Pétrarque a été trompé par l'usage de traiter cet *i* comme long dans le nom *Italia;* voir ci-dessus, v. 10 et pièce suivante, v. 14.

2. On est assez tenté de lire *multis*, d'autant plus qu'un certain désordre règne dans les manuscrits pour ces vers 3 et 4.

BIBLIOGRAPHIE

Arturo Farinelli, *Dante e la Francia dall' età media al secolo di Voltaire.* Milano, Hœpli, 1908; 2 vol. in-8°, XXVI-560 et XIV-381 pages.

Nous recevons, trop tard pour pouvoir en parler aujourd'hui, l'ouvrage capital de Farinelli, mais nous voulons tout au moins l'annoncer à nos lecteurs. Nous renonçons d'ailleurs à leur donner l'idée de la richesse du contenu de ces deux volumes, fruits du labeur acharné de l'un des plus infatigables et des mieux documentés travailleurs de notre époque; pour s'en rendre compte, il faut lire les deux index qui les précèdent, ou feuilleter l'index des noms propres (II, p. 345-81). C'est, à propos de Dante, une histoire complète de l'italianisme en France, et je serais presque tenté de dire une histoire de la littérature française jugée d'un point de vue particulier. Si l'on veut se convaincre combien, à voir les choses, même les plus connues, sous un angle spécial et inattendu, on en renouvelle la physionomie, qu'on lise le chapitre du deuxième volume : *Voltaire e il suo secolo.* — On connaît la méthode ordinaire de Farinelli, l'étendue et la profondeur de ses enquêtes, la sûreté habituelle de son information, son habileté à manier et à ordonner les milliers de fiches accumulées par le plus infatigable des polyglottes. Les travaux qu'il a déjà publiés en italien, en français, en espagnol, en allemand, suffiraient à occuper plusieurs existences; celui qu'il nous donne aujourd'hui et qui est dédié « *Alla cara e venerata memoria di Gaston Paris* », honorerait à lui seul la carrière entière d'un érudit. Cette richesse d'information, qui emplit le texte, qui déborde dans des notes copieuses envahissant la page, qui s'épanche encore dans les *aggiunte e correzioni,* cette multitude de détails amoncelés à l'appui de chaque assertion, cette illustration bibliographique perpétuelle qui accompagne presque chaque ligne du texte, ne vont pas sans nécessiter quelque effort, et, si l'on ne résiste pas au plaisir « de lire plus avant », sans quelque lassitude, mais la faute en est à notre infirmité. L'auteur, lui, ne connaît pas la fatigue : c'est assurément l'une des organisations d'érudit les plus extraordinaires qui existent; il l'avait prouvé déjà par une foule de recherches diverses (où l'on a pu çà et

là relever quelques inexactitudes, mais que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre); il l'établit aujourd'hui avec éclat dans cette œuvre monumentale élevée à la gloire de Dante. Nous ne pouvons y pénétrer, mais nous avons voulu du moins, en attendant, la signaler comme l'une des plus importantes contributions à la littérature dantesque, et l'une des études les plus riches de littérature comparée qui aient été publiées depuis longtemps.

E. M.

Henri Hauvette, *Les maîtres de l'art : Ghirlandaio*. Paris, Plon, s. d.; un volume in-8° de 191 pages, avec planches.

Par quel caprice du sort l'émule de Botticelli et de Filippino Lippi, le peintre des fresques de Santa Maria Novella et de tant d'œuvres célèbres, Domenico Ghirlandaio ne possédait-il, en ce temps si fécond en monographies artistiques de tout genre, que le petit volume de la collection Knackfuss? Ç'a été une bonne fortune pour notre confrère M. Hauvette, de pouvoir se délasser de ses labeurs littéraires en s'initiant à la vie et à l'œuvre d'un artiste à la fois si célèbre et si mal connu. C'en est une, et non moins grande, pour Ghirlandaio, de se voir étudié par un maître aussi expert en choses italiennes, un érudit pour qui le milieu florentin du *quattrocento* n'a depuis longtemps plus de secrets.

Nous retrouvons dans ce travail les qualités maîtresses de son auteur : science profonde, documentation solide et scrupuleuse, méthode, talent d'exposition. Nous y découvrons de plus un sens artistique qui ne demandait que l'occasion de se manifester. Chacune des œuvres du grand peintre est étudiée non seulement en elle-même, avec des développements proportionnés à son importance, mais mise en relief, revivant en quelque sorte par l'évocation constante du milieu où elle s'est produite. Cette évocation ne se fait pas seulement par des citations et du texte, elle se fait aussi par des reproductions nombreuses, bien choisies, et relativement bonnes (eu égard au prix de l'ouvrage). Peut-être, au sujet des illustrations, aurais-je un regret à exprimer, c'est, à côté des tableaux et des fresques, de ne pas trouver aussi reproduits en fac-similés quelques-uns de ces beaux dessins à la sanguine ou à la pierre noire comme en possède et en expose la galerie des Offices.

Le dessin est à la peinture ce que la langue est à la littérature. C'en est le dessous, la préparation, la pierre angulaire. Et rien n'établirait mieux la solidité du talent des grands quattrocentistes, en particulier de Ghirlandaio, que de le voir se manifester sous cette forme plus modeste, mais plus spontanée aussi, élaborant sur le papier avant de les confier aux panneaux de bois ou aux murailles,

ces œuvres dont l'exécution parfaite ferait croire qu'elles ont été enfantées sans effort.

Dans la pensée des éditeurs, ce livre est avant tout un livre de vulgarisation. Tout en restant dans le cadre assigné, l'auteur a su faire œuvre personnelle. Dans le nombre des monographies d'artistes, si souvent rédigées par des amateurs novices, on peut dire de celle-ci qu'elle est d'un maître.

Eugène BOUVY.

E. Zaniboni, *La «Italienische Reise» del Gœthe e la sua fortuna in Italia.* — Napoli, 1906; broch. in-8° de 30 pages, extrait du *Fanfulla della Domenica (Roma), anno XXXVIII, nn. 1 e 2 genn. 1906.*

Dans la critique que j'ai publiée au n° 2 du *Bulletin italien* 1908 sur le livre de M. C. von Klenze : *The interpretation of Italy during the last two centuries. A contribution to the study of Gœthes «Italienische Reise»* (Chicago, 1907), j'ai brièvement signalé les graves omissions bibliographiques qui déparaient ce travail et la disproportion regrettable entre les différentes parties d'un volume qui, convergeant autour de l'*Italienische Reise,* ne traite de cette œuvre que de façon superficielle, et, en tous cas, non satisfaisante. Je m'étais réservé de revenir sur cette intéressante matière à propos, précisément, de la contribution la plus importante entre celles qu'a ignorées le professeur de *Brown University,* et dont le titre vient d'être transcrit ci-dessus. L'auteur, professeur à Naples, prépare une bibliographie italo-gœthéenne : *La fortuna del Gœthe in Italia,* qui sera pour l'Italie ce que l'excellent *Gœthe en France,* de M. F. Baldensperger, est pour nous : un livre de consultation indispensable en même temps que d'enseignement philosophique précieux. Possesseur d'une riche collection de *Voyages en Italie,* il a voué à l'*Italienische Reise* une prédilection particulière, et, par les fragments avec ample commentaire historico-bibliographique qu'il en a déjà publiés[1], l'on peut juger de la valeur qu'auront les deux volumes : *L'Italia alla fine del secolo* XVIII *nel « Viaggio » e nelle altre opere di J. W. Gœthe (con la scorta dei principali viaggiatori stranieri),* dont la première partie

1. En 1906, aux numéros d'avril-mai-juin d'*Augusta Perusia, rivista di topografia, arte e costume dell' Umbria* (Perugia), la portion se rapportant à l'Ombrie, sous le titre : *Il Gœthe nell' Umbria,* p. 57-61, 70-75, 85-89, avec une carte et des vues du temple de Minerve *(S. Maria della Minerva)* à Assise et du temple du Clitumne *(San Crocifisso)* entre Foligno et Spolète, appelé traditionnellement *tempio di Diana* (*cf.* à ce propos Guido Vitali : *Alle fonti del Clitunno,* dans *Natura ed Arte,* 1903-1904, fasc. XII), ainsi que de l'aqueduc de Spolète. En 1907, M. Zaniboni a donné, en une brochure de 43 p. in-8, la traduction, également commentée, de la portion se rapportant au Trentin (Napoli, 1907).

s'intitulera : *Da Trento a Roma,* la seconde : *Roma-Napoli-Sicilia,* et auxquels une étude liminaire de M. Benedetto Croce conférera un lustre spécial. M. E. Zaniboni, familier avec la littérature et la discipline critique allemandes, a profité de l'apparition de l'édition des *Gœthes Werke* au compte de la grande-duchesse Sophie de Saxe-Weimar — c'est-à-dire, à proprement parler, des volumes XXX et XXXI (XXXII, qui contient la continuation du *Voyage,* n'ayant, à la date où il écrivait, pas paru encore) — pour, utilisant à propos l'étude de M. G. Pitrè (*Il viaggio di Gœthe a Palermo nella primavera del 1787,* dans l'*Arch. Stor. Sicil., N. S. XXX (1905), fasc. II-III* et tirage à part, Palermo 1906 : ce travail est ignoré de M. v. Klenze), résumer, en une synthèse substantielle, le thème *Italienische Reise* dans la littérature italienne. En ces pages, M. v. Klenze eût trouvé à glaner bien des utiles remarques, par où il eût partiellement remédié à la pauvreté fondamentale de son chapitre VII, qui, répétons-le, eût dû constituer le pivot de son livre.

Si le culte de Gœthe a un sens, c'est par la compréhension de plus en plus minutieuse de ses œuvres qu'il doit se manifester, et c'est bien ainsi qu'on l'entend en Allemagne, où, depuis l'édition critique jusqu'au simple calendrier familial, son verbe est rendu accessible à toutes les intelligences, et où — pour m'en tenir à l'*Ital. Reise* — les investigations d'éditeurs comme Schuchardt (Stuttgart [Cotta], 1862-1863), Düntzer (éd. Hempel, t. XXIV, 1877), Ludwig Geiger (Berlin, 1883), puis — après la publication des *Tagebücher* et des lettres à Frau von Stein et à Herder en 1886 — de nouveau Düntzer (dans la *National-Literatur* du professeur Kürschner) et Weber (dans la collection du *Bibl. Institut,* Leipzig et Vienne, *s. a.*), et, enfin, J. Wahle, dans l'édition sus-mentionnée de Weimar, sous la direction de M. Erich Schmidt, professeur de littérature allemande à l'Université de Berlin, édition qui représente, sur les précédentes, un enrichissement critique : où, disions-nous, toutes ces investigations successives contribuent puissamment — en même temps qu'elles témoignent de sa vitalité — à la diffusion de l'évangile gœthéen, dont l'étroitesse aristocratique se tempère si humainement, presque toujours, de cet ardent culte à la vie qui justifie, en les rendant possibles, toutes les audaces réformatrices, tout progrès social. Si, cependant, l'Allemagne nous apparaît saturée et sursaturée de « gœthisme » [1], il ne semble pas que, jusqu'à ces derniers temps du moins, l'*Italie* se soit beaucoup

1. Dans la dernière assemblée plénière de la *Gœthe = Gesellschaft,* le 13 juin 1908, à Weimar — où le professeur de Leipzig A. Köster fit une intéressante conférence sur *Gœthe et son public* — n'a-t-il pas été accordé 20,000 mark pour l'édition nouvelle d'un *Volks = Gœthe* en six volumes? *Cf. Das literarische Echo* du Dr. J. Ettlinger (Berlin), n° du 1er juillet 1908, col. 1401. D'autre part, le 50e mille du populaire *Gœthe,* biographie en 2 volumes, de M. A. Bielschowsky, vient d'être mis en vente par l'éditeur C. H. Beck à Munich.

souciée d'examiner et de scruter critiquement ce qu'avait dit sur son compte le grand cosmopolite de Francfort. M. E. Zaniboni, en livrant à ses compatriotes la première version exacte et complète de l'*Italienische Reise,* enrichie d'un commentaire comme seul pouvait en écrire un spécialiste en la matière *Voyages en Italie* — et l'on sait si elle pullule et grouille — leur aura rendu un service extrême, car, ne craignons pas de l'affirmer, la fréquentation avec Gœthe est, même restreinte aux seules effusions de l'*Italienische Reise,* salutaire, puisque « culturelle. » Et son travail n'apparaît que plus méritoire si l'on passe en revue l'état de la question au delà des Alpes depuis la date où s'effectua ce voyage jusqu'à nos jours.

L'abbé Denina, le célèbre polygraphe dont Voltaire inaugura la renommée par le trait qu'il lui lança au dernier chapitre de l'*Homme aux quarante écus,* semble avoir été le premier Italien qui ait fait allusion — mais fort incidemment — au voyage de Gœthe en 1786-1788. Au tome III de sa *Prusse littéraire sous Frédéric II* (Berlin, 1791), on lit, à la notice consacrée à « Moritz *(Charles Philippe)* » — l'auteur des *Reisen eines Deutschen in Italien in den Jahren 1786 bis 1788: In Briefen von Karl Philipp Moritz* (Berlin, 1792-93, 3 vol.) — comment Moritz voyageait à cheval dans la péninsule, « probablement à l'exemple de l'abbé Chaufpie[1], qui a parcouru pendant vingt ans l'Italie, et examiné de ses yeux ce qui reste des ouvrages romains » (p. 72), et comment il rencontra en ce pays « Mme la duchesse douairière de Weimar et à sa suite M. le baron de Gœthe, qui lui facilita très à propos le moyen de revenir en Allemagne ». Il serait superflu de rectifier la confusion de Denina, mais M. Zaniboni n'en a-t-il pas commis une autre, en écrivant que le passage de son concitoyen « fa anche supporre che il viaggio non abbia avuto luogo prima del 1790 » (p. 7), puisque Denina affirme immédiatement que Moritz « reparaît à Berlin vers le printemps de 1789? » Il va sans dire, aussi bien, que cette allusion est sans importance, étant donné que nous nous occupons ici du voyage *imprimé,* lequel, on le sait, ne parut qu'en 1816-1817.

Les mauvaises compilations, *rifacimenti* plus ou moins déguisés de l'*Allemagne* de Mme de Staël, qui prétendent, de 1815 à 1850, renseigner les Italiens sur la littérature allemande, mentionnent à peine, parmi les banalités que nous y trouvons sur Gœthe, l'*Ital. Reise.* Le fameux *Prospetto generale della letteratura tedesca* d'Angelo Ridolfi, professeur à l'Université de Padoue, se tait complètement sur son compte, et il n'y a guère lieu de s'étonner de ce silence, si l'on

1. Les dévots d'Horace n'auront pas de peine à reconnaître sous ce patronymique estropié l'auteur des 3 vol. in-8 avec front. et pl. gravés parus à Rome chez J. Ughetti en 1767-69 : *Découverte de la maison de campagne d'Horace,* l'abbé Bertrand Capmartin de Chaupy.

songe que Ridolfi et ses successeurs dans toute la première moitié du XIXe siècle se documentent à des sources du XVIIIe siècle : au *Saggio sopra la letteratura alemanna* (1774) de G. B. Corniani, à l'*Idea della poesia alemanna* (1779), exposé, enrichi d'une médiocre anthologie, de M. A. Bertòla, à Taruffi, à Denina, à l'ex-jésuite espagnol Juan Andrés, dont le remarquable ouvrage en cinq volumes : *Dell' origine, progresso e stato attuale d'ogni letteratura* (1782) est si souvent loué par Tiraboschi (*Storia,* etc. [Firenze, 1805, *seq.*], I, 80, 177, 181, 250; III, 171, 269, 355, 369; IV, 170, 202; V, 98). Et Antonio Bellafi, qui, en 1832, illustre d'une *Vita di Gœthe* son *Saggio di poesie alemanni recate in versi italiani* paru à Milan chez Fontana, eût aussi bien fait de se taire que de consigner sur l'*Ital. Reise* ce qu'on pourra lire (p. 5-6) dans ladite Vie. Même en 1845, Pietro Paolo Parzanese, l'auteur des *Canti del Povero,* dans un très remarquable et peu connu essai : *Della letteratura alemanna, inglese, francese ed italiana nel sec. XIX,* dont seule la partie relative à la littérature allemande fut publiée[1], n'a pas une parole pour la narration de Gœthe.

Peut-être se taisait-on sur son compte parce qu'il n'en existait pas de version italienne. En fait, ce n'est qu'en 1831, c'est-à-dire six ans après que Heinrich Meyer, l'ami de Gœthe, eût envoyé d'Allemagne à l'*Antologia* de Florence une série de lettres ardentes sur ce dernier, qu'un certain B. S. publia, dans deux numéros du *Poligrafo. Giorn. di Scienze, Lett. ed Arti* (Verona, t. VIII, p. 281-324; t. IX, p. 266-312) un fragment de l'*Ital. Reise* sous le titre : *Diario del Viaggio di G. V. Göthe dal Tirolo fino al termine della sua dimora a Venezia,* fragment, même dans ces étroites limites, tronqué — il commence à la date: *Trente, 10 sept. 1786* — et agrémenté de notes et d'une introduction sans valeur. C'est sur cette maigre version que vivent, pendant quarante ans, les Italiens désireux de connaître le récit de voyage de Gœthe en leur langue, et, en 1863, l'abbé Giacomo Zanella en reproduira encore la bribe relative à sa ville natale, Vicence, dans un *per nozze : Wolfango Gœthe a Vicenza, nel settembre 1786. Per le auspicate nozze di Giovanni Scola ed Elena Patella. 1 Giugno 1863* (Vicenza, Paroni, 1863)[2]. Même en 1894, l'*Illustr. Pop.* milanaise (vol. XXXI, nos 2 et 3 de janvier) la rééditera en partie, après avoir, l'année précédente (nos 35-41), resservi à ses lecteurs la portion concernant le séjour vénitien : *Venezia nel 1786.* C'était là, il faut l'avouer,

1. En 1845, à la huitième année du *Lucifero, Giorn. scient. lett. etc.* (Napoli). Cf. sur le « buon Parzanese » l'*Ottocento* (en cours de publication) de M. Guido Mazzoni, p. 667 *seq.* et F. Lo Parco : *Per P. P. Parzanese, etc.,* paru originairement dans la *Rass. crit. di letter. ital.* de Naples en 1905, p. 7, n. 2.

2. Le professeur à l'Université de Padoue ne se borna pas, d'ailleurs, à ce seul contact avec l'*Ital. Reise.* Dans sa médiocre *Vita del Palladio* (Milano, Hœpli, 1880) il parle, au chapitre III : *La Rotonda e Gœthe,* de la visite de Gœthe à la villa des marquis Capra. On sait, d'ailleurs, que ce fut un fervent de Gœthe.

trop peu de choses, et la phrase de Cesare Cantù, en 1837, dans *Sulla letteratura tedesca* (que publia le *Ricoglitore* de Milan), à propos, précisément, de l'*Ital. Reise:* « è meraviglia come finora sia sconosciuto in nostra lingua », ne perd rien de sa véracité du fait que deux années plus tard le quotidien napolitain *Omnibus pittoresco e letterario* redonnait une mauvaise traduction, d'après la version française, du passage relatif à Venise : *Traduzione del viaggio in Italia del Gœthe: Lettera da Venezia, etc.* (nos 16, 19, 20, 24), exploit qui se renouvelle en 1871 dans le *Giornale Popolare di Viaggi* de E. Treves, 1re année, nos 1, 2, 3,

Jusqu'en 1874, nul ne s'était soucié de traduire ce qu'avait écrit Gœthe sur Rome, Naples et la Sicile. Cette année-là, Giustino Fortunato, fort jeune encore, publie dans un journal napolitain du soir : *L'Unità Nazionale,* à partir du numéro du 30 avril : *Napoli, di W. Gœthe, prima versione del tedesco,* avec un prologue dédié à P. Turiello, où l'idée générale du Voyage est résumée et les impressions de Naples sont analysées. L'année suivante apparaît à Milan, *s. a.,* chez Manini, la première « traduction » complète — ou, plutôt, celle de la portion allant du premier au second séjour à Rome — de l'*Ital. Reise: W. Gœthe: Ricordi di viaggio in Italia. Traduz. del tedesco di Augusto di Cossilla.* C'était là une production quasi clandestine, révélant l'ignorance de l'allemand et décelant des procédés de travail si inqualifiables, que s'il est vrai que l'un des derniers exemplaires qui en subsistaient fut brûlé lors de l'incendie de la Bibliothèque de Turin, l'on pardonnerait, en ce cas, à la flamme sacrilège de s'être faite l'agent des malédictions des Croce, d'Ancona, Farinelli et, indirectement, Carducci. Et l'on souhaiterait, sans trop d'injustice, un sort semblable à ce que l'on pourrait appeler la seconde édition du Cossilla, le prétentieux et disparate bousillage de A. Tomei : *W. Gœthe : Viaggio in Italia, il Carnevale di Roma, le canzoni, le danze, e i teatri romani. Prima traduzione integrale e note di Alessandro Tomei con un discorso di S. E. Rava (Roma, offic. poligr. 1905)*[1].

En dépit de l'absence d'une version italienne sérieuse de l'*Ital. Reise,* les travaux que cet ouvrage suscita dans la seconde moitié du XIXe siècle démontrent que sa lecture — très souvent dans des traductions françaises de l'*Autobiographie,* ou, comme on s'exprimait, des *Mémoires* de Gœthe : depuis celle de De Vitry (1823) jusqu'à celles de Porchat (1862), H. Richelot (1863) et la médiocre de la baronne

1. On pourrait citer, dans le cas où ces deux petits volumes seraient appelés à rendre service à quelques professeurs, les deux éditions classiques partielles publiées, l'une à Gênes, chez Donath, en 1895 : *Viaggio in Italia (Ital. Reise) testo tedesco e traduzione italiana interlineare, illustrata ed annotata dal prof. G. Schwarz,* l'autre à Dresde par le Dr. A. Baragiola : *Gœthe's Ital. Reise, mit Anmerk. Wörterb. und Sachreg.* (Dresden, Ehlermann, 1889) et comprenant le récit qui va du séjour à Ferrare à la fin du premier séjour à Rome, avec des notes en italien.

A.-C. de Carlowitz (Paris, 1866, puis 1872, puis 1885!) — intéressait de notables littérateurs ou érudits italiens. Mazzini, il est vrai, ne dévoile pas ses coutumiers enthousiasmes gœthéens dans son parallèle entre les deux grands pèlerins d'Italie : Byron et le génie de Weimar, qui se lit au vol. III des *Scritti letterarii d'un italiano vivente* (Lugano, 1847), p. 375-403, et qui n'a pas été réimprimé dans les *Scritti editi ed ined., etc.* « Nelle elegie di Gœthe, écrit Mazzini, p. 392, *note,* e segnatamente ne' suoi viaggi in Italia, noi vediamo le impressioni dell'artista. *Roma, Roma egli non l'ha intesa.* » Guerrazzi, admirateur, lui aussi, de Gœthe — et c'est peut-être le seul trait commun que je lui trouve avec Mazzini — discute à maintes reprises l'*Ital. Reise,* mais jamais avec plus de vivacité que dans son *Assedio di Roma* (*sec. ed. rived. dall' aut.* [Livorno, 1864], 188-189, 194), où il déclare « inane » mainte opinion de Gœthe sur Rome, et relate, pour les combattre, quelques-unes des ses phrases « balestrate a vanvera ! ». Était-il original en son jugement, ou subissait-il ici l'influence de Mazzini ? Vincenzo Gioberti, autre nom de bataille et d'école, fervent de Gœthe comme les deux précédents, ne mentionne pas spécialement l'*Ital. Reise,* mais bien l'*Autobiographie,* sous la dénomination de laquelle on l'englobait alors — et il la mentionne en des termes laudatifs dont la généralité ne mérite pas d'être relevée[1]. Léopardi, — dont, il ne faut pas l'oublier, la connaissance de l'allemand n'était qu'élémentaire, — mis en face de Gœthe et de Byron, ne devait pas hésiter en faveur du second. Dans une lettre au docteur Puccinotti, contenue dans toutes les éditions de l'*Epistolario,* et datée du 5 juin 1826, il dit : « Le memorie del Gœthe hanno molte cose nuove e proprie, comme tutte le opere di quell'autore... ; *ma sono scritte con così salvatica oscurità e confusione,* e mostrano certi sentimenti e certi principii così bizzarri, mistici, e da visionario, che, se ho da dirne il mio parere, non mi piacciono veramento molto. » Léopardi avait-il lu les deux volumes — seuls existants, alors, du texte de l'*Ital. Reise* — publiés par Cotta en 1816-17 ? N'était-il, au contraire, que l'écho des opinions de l'unique Allemand qu'il ait connu personnellement et intimement, de ce B. G. Niebuhr qui fut un si âpre censeur de l'*Ital. Reise,* comme on en jugera en lisant l'appréciation qu'il en formula[2] : « Ich möchte glauben, dass Gœthe für bildlich darstellende Künste grade gar keinen Sinn hat... Ein andres ist die ganze Stimmung, worin er nach Italien kommt und in Italien wandelt. Diese ist höchst merkwürdig... aber möchte man nicht darüber weinen ! Wenn man so eine ganze Nation und ein ganzes Land bloss als eine Ergötzung für sich betrachtet, in der ganzen Welt und Natur nichts siehet, als was zu

1. *Scritti letterari, tratti dagli autografi, etc.* (Torino, 1877), p. 318-326 : *Gœthe.*

2. *Lebensnachrichten über Barthold Georg Niebuhr, aus Briefen desselben, etc.* (Hamburg, 1838), II, p. 289 *seq. Cf.* aussi p. 220-236.

einer unendlichen Decoration des erbärmlichen Lebens gehört, alles geistig und menschlich Grosse, alles was zum Herzen spricht, wenn es da ist, vornehm beschaut, wenn es vom Entgegengesetzten verdrängt und überwältigt worden, sich an der komischen Seite des Letzten ergötzet, etc. ? » Une telle critique eût amusé Gœthe, l'Olympien, mais je crois qu'elle l'eût moins diverti encore que la lecture de l'opuscule : *Lettera del celebre scrittore tedesco protestante Dott. Wolfango Gœthe in onore di S. Filippo Neri, pubblicata per la prima volta in italiano da Giuseppe Bondini, F. D. O.* (Roma, tip. Monaldi, 1856), traduction de la lettre de Gœthe datée Naples, 26 mai 1787, et qui serait « tutto un elogio al grande Apostolo di Roma », à tel point que, « toltene alcune mende », elle aurait pu être écrite par « un buon cattolico ! ». Qu'eût dit Giuseppe Bondini, F. D. O, s'il eût eu connaissance de la dissertation de Gœthe : *Philipp Neri, der humoristiche Heilige,* rédigée en 1810, et insérée dans le *Zweyter Römischer Aufenthalt,* au tome XXV (1829) de l'*Ausgabe letzter Hand?* Mais cette apologétique exubérante n'a pas le droit d'être prise au sérieux par les esprits sensés et c'est pourquoi ceux-ci ne feront également que sourire en apprenant que le « correspondant politique romain » — il paraît que c'était le cardinal Oreglia di Santo Stefano — de la revue des Jésuites italiens *Civiltà Cattolica* découvrit, en 1877 (vol. IV, p. 477 et *passim,* p. 601 *seq.*), que Gœthe était le plus féroce adversaire de la franc-maçonnerie ! Mieux vaut noter que, neuf ans auparavant, un Trentin méconnu, Silvio Andreis, avait, dans les suppléments du journal *Il Trentino* (Trento, G. B. Monauni, n°s 213-216, 18, 19, 21 et 22 septembre 1868), excellemment jugé l'*Ital. Reise* en quelques pages qui mériteraient d'être exhumées.

Il serait sans profit notoire de relever ici, à la suite de M. Zaniboni, ce qui a été publié touchant le séjour de Gœthe en telle ou telle ville italienne, puisque tous ces travaux se retrouveront, résumés, dans la traduction sus-annoncée de l'*Ital. Reise* par le professeur de Naples. En 1903, l'érection d'un monument à Gœthe à la villa Borghese — sur un emplacement qui ne fut incorporé à cette villa que plusieurs lustres après que le poète eut quitté Rome ! — fit naître divers articles, tels ceux De Lollis sur le « Bædeker de Gœthe en Italie » [1] — on sait que ce fut la compilation de Volkmann, — de Mlle Allason sur *Le Elegie*

1. Dans la *Nuova Antologia* du 10 juillet 1904. Sur l'actuel « Bædeker » italien, j'engage vivement les italianisants — qui, sans doute, se servent eux aussi du cicerone rouge à l'exclusion de tout autre — à lire l'article *Blätter aus Fiesole,* dans la revue hebdomadaire *Morgen,* 1908, article signé par M. Otto Julius Bierbaum, et où l'on trouvera un bon réquisitoire contre « die rote Reisepest der Deutschen ». Cet article a été résumé dans la *Gazette de Francfort* du samedi 23 mai 1908, n° 143 [2] : *Bädeker und Ruskin.* M. O. J. Bierbaum ne sera peut-être pas fâché d'apprendre qu'en 1873 Gottfried Kinkel sen. avait, à l'article : *Die italienischen Reise=Bücher von Gsell=Fels, nebst einigen Nachträgen zur Kunst-Geschichte von Mailand,* au t. VIII de la *Zeitschrift* de

romane e il Viaggio in Italia del G. dans l'*Italia Moderna,* 1903, ceux des numéros du 24 juin 1903 du *Giornale d'Italia* et de *La Stampa* (Turin), *etc.* De même, en 1903 aussi, le journal napolitain *Il Pungolo* ayant pris l'initiative de la pose de deux plaques commémoratives du séjour de Gœthe à Naples, plusieurs contributions parurent en cette circonstance, et ç'avait été cette même année que M. B. Croce avait réuni dans un opuscule délicatement illustré ses études gœthéennes sous le titre *V. Gœthe a Napoli* (Napoli, Pierro), études que l'on trouvera utilisées dans l'édition de Weimar. Ce furent, d'ailleurs, MM. Zaniboni et Croce qui, par leurs articles du *Pungolo,* avaient donné l'idée de la commémoration napolitaine.

Quelques refontes romanesques du thème « Gœthe en Italie » dans des articles ou des œuvres de pseudo-érudition, la mention des plus importantes productions littéraires ou érudites italiennes où il est traité du séjour de Gœthe en Italie — sans qu'il s'agisse directement de l'*Ital. Reise* — closent la très utile et laborieuse *rassegna* de M. Zaniboni, qui, sans se piquer nullement d'avoir épuisé la matière, conclut modestement : « Chi scrive sarà molto lieto se, pur da così semplici e non rare indicazioni, anche altri potrà esser indotto a ricercare più da presso le numerose e belle pagine tuttora inesplorate di questo singolarissimo Viaggio in Italia; e da dar così — per concludere col giudizio del Carducci — « un bon aiuto al dovere e al piacere che noi abbiamo e dovremmo avere di meglio studiare noi stessi » (p. 30). Il n'est, en effet, de bonne et saine œuvre littéraire, même d'érudition, que celle qui tourne, en fin de compte, au profit réel de la collectivité.

Camille PITOLLET.

P.-S. — Dans ma critique du livre de M. v. Klenze au numéro 2 du *Bull. ital.,* j'indiquais par erreur la date 1899 au lieu de 1903 comme étant celle de la publication du *Gœthe a Roma* (Roma, Soc. ed. Dante Alighieri) de M. Valeri *(Carletta),* le fortuné *Gœtheforscher* auteur de *La bella Milanese di Gœthe; L'atto di nascita; Il ritratto* (dans *Vita Italiana,* t. III, fasc. II, p. 129-139), *Gli amori romani di Gœthe : Faustina, Maddalena* (*Rivista Moderna,* 15 févr. 1902, p. 113-128). Enfin, j'aurais dû dire que l'*Index Alphab.* de l'ouvrage de M. d'An-

Lützow, p. 50-57, déjà condamné Bædeker et écrit, p. 50 : « Bei ganz bedeutenden Kunststädten bleibt Bädeker für Alles, was in die Kunst schlägt, einfach von Murray abhängig, und in der Auswahl der Sachen, die als besonders wichtig mit Sternchen bezeichnet sind, waltet der reinste oberflächlichste Dilettantismus. » Je n'irais pas, cependant, comme M. J. Hofmiller (*Süddeutsche Monatshefte,* n° de mai 1908 : *Italienische Reise*) jusqu'à prétendre que le meilleur guide du touriste au delà des Alpes soit *aujourd'hui encore* le livre de Gœthe. M. J. Hofmiller tient trop peu de compte, en voyage, du chapitre *estomac,* ou, si l'on veut, du chapitre *hôtels.*

cona — dont la bibliographie compte 460 numéros, alors que M. E. Zaniboni en a déjà réuni environ 2000, ne se rapportant qu'à des voyages *d'étrangers* — avait paru en 1895 *en même temps que la seconde édition du « Voyage » de Montaigne,* et ajouter parmi les sources bibliographiques dont pouvait user M. v. Klenze et qu'il ne semble pas avoir connues, outre l'étude précitée de M. G. Pitrè, une autre du même auteur, antérieure : *La vita a Palermo cento e più anni fa* (Palermo, 1904)[1], et l'article de Dr. Carlo Fasola — l'actuel directeur de la *Rivista mensile di letteratura tedesca* (Florence) — au t. XVI du *Gœthe-Jahrbruch* (1895) : *Gœthes Werke in italienischer Uebersetzung,* p. 238-239. Il ne sera peut-être, d'autre part, point superflu de s'étonner que M. v. Klenze ait ignoré qu'en 1894-96 le baron A. de Montesquieu avait publié à Bordeaux (Gounouilhou) les *Voyages* inédits de son illustre ascendant, et que c'est sur le t. II (1896) de cette publication que M. F. Nicolini a donné (dans *Napoli Nobilissima,* t. XIV [1905] n° 10, puis broch. in-12 de 30 p., Trani Vecchi, 1906) l'extrait : *Viaggiatori stranieri a Napoli. Il presidente di Montesquieu.*

Mario Rossi, *Intorno al concetto di intellettualità della forma.* Brochure in-8° de 31 pages, Seeber, Firenze, 1908; L. 1,50.

L'auteur est un adepte de l'esthétique sentimentaliste de Croce. Il se propose d'en appliquer le principe fondamental à un cas particulier qui semble précisément lui échapper. Une page de Machiavel ou de Flaubert est belle par sa limpidité cristalline, et aussi par la froideur marmoréenne de sa forme, par son impassibilité même. Or, si l'expression et, par suite, le sentiment et la personnalité sont l'essence de toute beauté, comment l'absence même d'expression et de sentiment ou l'impersonnalité peuvent-elles être une source de beauté, conformément à l'esthétique « formaliste » de certains naturalistes et parnassiens ?

Mais en réalité, selon l'auteur, cette forme, en apparence tout intellectuelle et inexpressive, est très personnelle : l'« objectivité » de Machiavel n'est pas celle de Leopardi ou celle de Zola. C'est la personnalité même de l'auteur que l'on retrouve sous sa forme prétendue impersonnelle : il s'est identifié à elle. Ainsi, la théorie de Croce trouve encore à s'appliquer ici : tout dans l'art est expression ; et, comme conséquence pratique, « *le critique littéraire doit individualiser,* » bien loin que sa tâche soit de constituer des genres ou des groupements systématiques de faits, c'est-à-dire des lois.

1. Je n'ai pu lire encore l'article de A. (?) Pitré (?) : *Una parola sul soggiorno di Gœthe a Messina,* signalé par F. B. dans la *Revue Germanique,* 1908, n° 4, comme ayant paru dans l' « *Archivio storico messinese* », VIII (1908), 1-2.

Cette solution ingénieuse d'un des problèmes posés par l'esthétique sentimentaliste est peut-être plus élégante que solide, comme cette théorie elle-même. Rappelons que ce nouveau sentimentalisme à tendances mystiques, sous des formes très nuancées, domine actuellement toute l'esthétique allemande, avec K. Groos, Lipps et Volkelt; l'esthétique italienne, avec Croce; et l'esthétique française avec l'école de Guyau et de M. Bergson. Il serait injuste de confondre tous ensemble les points de vue de ces écrivains; mais il est intéressant de les rapprocher : leur parenté est un symptôme curieux de l'état actuel de l'esthétique.

Charles LALO.

L'ITALIE

DANS SES RAPPORTS AVEC LES AUTRES LITTÉRATURES

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES
DE LITTÉRATURE COMPARÉE

L'ITALIE ET L'ANGLETERRE

I. Dante et l'Angleterre.

UMB. COSMO, *Una nuova fonte dantesca?* (*Studi medievali* I (1904), p. 77.) (Sur une vision anglaise du moine de Eynsham.)

MARCUS DOBS, *Forerunners of Dante*. An account of some of the more important visions of the unseen world. Edinburgh, 1903.

OSCAR KUHNS, *Dante and the english poetry from Chaucer to Tennyson*. New-York, 1904.

J. TATLOCK, *Chaucer and Dante* (*Mod. Philol.*, III, 3, 1905).

C. M. SILLS KENNETH, *Wyatt and Dante* (*Journal of Compar. Lit.*, 1903, n° 4).

PAGET TOYNBEE, *English translations of Dante's works.* (*Bull. it.*, 1906, p. 285-88).

C. M. SILLS KENNETH, *References to Dante in seventeenth century english literature.* (*Mod. Philol.*, III, 1905.) (Intéresse Milton.)

CH. G. OSGOOD, *Milton's Sphere of Fortune.* (Intéresse Dante, Inf. VII, 73-92.) (*Mod. lang. Notes,* XXII, 5.)

PIETRO RAVEGGI, *L'idealità spirituale in Dante, Milton, Klopstock, Gœthe, Mickievicz.* Florence, 1903, 100 pages.

EM. TERRADE, *Études comparées sur Dante et la Divine Comédie.* Paris, 1904. (Traite de Milton et Byron.)

PAGET TOYNBEE, *Traduzioni inglesi di Dante nel secolo* XVIII. (*Nuova Rass. delle lett. mod.*, IV, fasc. 5-6; primitivement publié en anglais dans la *Mod. Lang. Review,* n° 1 (1905), p. 9-24.)

E. N. S. THOMPSON, *Dante and Landor* (*Mod. Lang. Notes,* XX (1905), p. 140-142).

1. Sur les très modestes prétentions de ces Notes bibliographiques de littérature comparée et les principes sur lesquels elles reposent, voir *Bull. italien*, t. VII, p. 165-167.

Johannes Auer, *W. Savage Landor in seinen Beziehungen zu den Dichtern des Trecento, Dante, Petrarca, Boccaccio.* Munster, 1903, 98 pages. (Dissertation.)

E. Hubert Warren, *Tennyson and Dante.* (*Monthly Review,* janvier 1904). (Article réuni, avec celui qui a pour titre *Gray and Dante* (même revue, juin 1901) et quelques autres, en un volume d'*Essays,* 1906).

II. Chaucer et l'Italie.

Sur Chaucer et Dante, voir ci-dessus O. Kuhns et J. Tatlock.

Alfred W. Pollard, *Delle fonti di Chaucer* (*Academy,* 20 janvier 1905).

Carlo Segrè, *Studi petrarcheschi.* Florence, 1903. (Contient un chapitre sur Chaucer et Pétrarque.)

G. L. H. Hendrickson, *Chaucer and Petrarch* (*Mod. Philol.*, IV (1906), 1).

Pio Rajna, *Le origini della novella narrata dal « Frankeleyn » nei Canterbury Tales del Chaucer* (*Romania,* XXXII (1903), p. 204-267). (Intéresse Boccace.)

Paget Toynbee, *Chaucer and Boccaccio* (*Athenaeum*, n° 4034).

W. P. Ker, *Essays on Medieval Literature.* Londres, 1905. (Intéresse Chaucer, Gower, Dante et Boccace.)

H. Hauvette, *Les plus anciennes traductions françaises de Boccace.* (Ch. II : *Il Filostrato ;* intéresse Chaucer.) (*Bull. ital.*, 1907, p. 304-307.)

G. L. Hamilton, *The indebtedness of Chaucer's Troilus and Criseyde to Guido delle Colonne's Historia Troiana.* New-York, 1903.

E. Koeppel, *Shakespeare's Juliet Capulet and Chaucer's Troylus* (*Jahrb. d. deutsch. Shakespeare Gesellsch.*, XXXVIII (1903), p. 238).

E. Fueter, *Die Rahmenerzählung bei Boccaccio und Chaucer* (*Beilage zur Allgem. Zeitung,* 1906, n°s 256-66).

Carleton F. Brown, *Chaucer's Prioresses Tale and its analogues* (*Publ. of the mod. Lang. Assoc.,* XXI (1906), p. 486-518).

Du même : *Chaucer's « Litel Clergeon »* (*Ibid.,* Append., p. xxi, § 23).

III. Shakespeare et l'Italie.

B. Shackleton, *When Shakespeare went to Italy* (*Book Lover's Magazine;* New-York, 1904).

R. K. Root, *Classical mythology in Shakespeare.* New-York, 1903.

Albert S. Cook, *A simile of Guido Guinicelli* (2 Henry IV, 4, 5, 233-241). (*Mod. lang. Notes,* XX (mars 1905), p. 68-70.) (Intéresse Shakespeare et d'autres poètes anglais.)

Fed. Garlanda, *L'alliterazione nel dramma Shakespeariano e nella poesia italiana.* Roma, 1906.

J. de Perott, *Shakespeare und der Orlando di Limerno Pitocco.* (*Wissenschaftliche Corresp. Blatt der* Philologiae Novitates, octobre 1906.)

W. A. Axon, *Romeo and Juliet before and in Shakespeare's time* (*Transactions of the royal Society of literature,* XXVI, p. 101 et suiv.).

A. J. Roberts, *The sources of Romeo and Juliet* (*Mod. Lang. Notes*, XVII, 1902, p. 82).

G. Brognoligo, *Studi di storia letteraria.* Rome, Milan, 1904. (Contient un chapitre sur Roméo et Juliette.)

E. Koeppel, *Shakespeare's Juliet Capulet and Chaucer's Troylus.* (*Jahrb. d. deutsch. Shakespeare Gesell.*, XXXVIII, 1903, p. 238.)

Romeo e Giulietta : la Storia degli Amanti veronesi nelle novelle italiane e nella Tragedia di Shakespeare, novellamente tradotta da Cino Chiarini. Florence, 1906.

Ines Panella, *G. B. Giraldi Cintio ferrarese, e la fortuna di una novella dei suoi Hecatommiti* (*La Romagna*, I (1904), p. 120-127). Il s'agit de l'histoire du *More de Venise;* comparaison rapide.

W. Grieg, *Giraldi Cintio and the english drama* (*The Mod. Lang. Quarterly*, V (1902), n° 2).

A. R. Levi, *Gli originali di Otello* (*N. Rass. bibliogr. di lett. mod.*, IV, juillet-août, 1906, p. 538).

Pietro Toldo, *Un melodramma veneziano e un'antica storiella.* (*Rivista teatr. ital.*, anno VII (1907), t. XIII, p. 45-52.) (*L'avviso ai maritati*, de Giuseppe Camicietta (1798) et divers contes et fabliaux : Straparola, VIII, 2; la *Male Dame;* la *Farce du Savetier,* non sans rapport avec la *Mégère apprivoisée* de Shakespeare.)

F. Bugiani, *Per la biografia e la bibliografia pistoiese.* (*Bull. Stor. pistoiese*, VII, 3-4; cf. E. Gorra, *Studi di crit. lett.*, p. 240 et suiv.) Parle d'une *Novella travagliata d'amore,* par A. Grilli, en rapport avec le *Merchant of Venice.*

Carlo Segré, *Riflessi ariosteschi in una commedia dello Shakespeare,* (*Fanf. d. Dom.*, XXVII, 10 mars 1905.)

Maurice Castelain, *Shakespeare et Ben Jonson.* (*Rev. Germ.*, t. III, 1907, p. 21-65 et 133-180). La question des sources est indiquée.

W. Vollhardt, *Ein italienischer Falstaff.* (*L'Atalanta*, 1610.) (*Stud. zur vergl. Literaturgesch.*, VII, 1.)

Maria Ortiz, *La cultura del Goldoni* (*Giorn. Stor.*, XLVIII (1906), p. 70-112). Contient, p. 102-103, un jugement de Goldoni sur Shakespeare.

Gius. Schiavello, *La fama dello Shakespeare nel secolo xviii.* Camerino, 1904.

F. Pasini, *V. Monti in difesa dello Shakespeare.* (*Fanf. d. Dom.*, XXVII, 5; janvier 1905).

J. S. Kennard, *Romanzi e romanzieri italiani.* Florence, 2 vol., 1904. (Sur le Fra Cristoforo de Manzoni et le frère Laurent de Roméo et Juliette, t. I, p. 28-38.)

IV. Le XVIe et le XVIIe siècle.

F. Nunziante, *Gli Italiani in Inghilterra durante i secoli xv e xvi* (*Nuova Antol.*, 1er août 1906)..

J. E. Spingarn, *La critica letteraria del Rinascimento* (Trad. ital. di A. Fusco). Bari, 1905.

O. Siefken, *Der Constanze-Griseldetypus in der englischen Literatur bis auf Shakespeare* (Progr. gymn. Ruthenow, 1904).

Pedantius, a Latin Comedy formerly acted in Trinity College, Cambridge, edited by G. C. Moore Smith (*Materialen zur Kunde des älteren englischen Dramas,* Band VII). Louvain, s. d. (Cf. *Rev. Germ.*, 1906, p. 121.)

John W. Cunliffe, *The influence of italian on early Elizabethan drama.* (*Mod. Philol.*, IV, 4).

John W. Cunliffe, *Supposes and Jocasta.* (Sur les adaptations anglaises des *Suppositi* de l'Arioste, et de la *Giocasta* de L. Dolci.) Boston, 1906.

John W. Cunliffe, *Gismond of Salerne*. (*Publ. of Mod. Lang. Ass.*, XXI, 1906, p. 435-461). Indique les sources italiennes (Boccace, Dolce) de cette tragédie (1567).

Ad. Vogt, *Ben Jonson's tragödie « Catiline, his conspiracy », und ihre Quellen*. Halle, 1903. (Cf. *Engl. Studien*, 1904, p. 124.)

C. G. Child, *Ben Jonson's Alchemist and Bruno's Candelaio*. (*Publ. of Mod. Lang. Ass.*, XXI, 1906, App. p. XX, § 18).

Giordano Bruno in Inghilterra. (*Nuova Antol.*, 1904; vol. 109, p. 560-562.) Indications bibliographiques utiles.

R. W. Bond, *Note on italian influence in Lyly's plays*. (Dans *Complete Works of John Lyly*, t. II, 1902, p. 474-485.)

Oskar Reihmann, *Th. Shadwells Tragödie « The libertine »* und ihr Verhältniss zu den vorangehenden Bearbeitungen der Don Juan-Sage. Thèse Leipzig, 1906.

Fr. Jakob, *Die Fabel von Atreus und Thyestes in den wichtigsten Tragödien der englischen, französischen und italienischen Literatur*. Leipzig, 1906.

Rud. Brotanek, *Die englischen Maskenspiele*. Vienne et Leipzig, 1902. (Cf. *Engl. Studien*, 1904, p. 113.)

Irene Zocco, *La poesia popolare inglese nel Cinquecento* (*Nuova Rass. bibl. lett. mod.*, avril 1906, p. 271).

C. Segré, *Studi petrarcheschi*. Florence, 1903. (Chap. sur Pétrarque et Rich. de Bury; Chaucer et Pétrarque; Deux pétrarquistes anglais du xvi[e] siècle.)

P. Borghesi, *Petrarch and his influence on English Literature*. Bologne, 1906.

Irene Zocco, *Petrarchismo e petrarchisti in Inghilterra*. Palerme, 1906.

Sidney Lee, *Elizabethan Sonnets*. Londres, 1904; 2 vol. (L'introduction traite des influences italienne et française.)

J. Fitzmaurice-Kelly, *Note on three sonnets* (*Rev. hispan.*, XII et XIII, 1905; sur un sonnet du Tasse et un de Spenser).

R. Foulché-Delbosc, *Notes sur le sonnet « Superbi Colli »* (*Revue hispan.*, XI, 1904, p. 225-243). (Intéresse des compositions de Spenser et C. Lofft.)

W. Heise, *Die Gleichnisse in Ed. Spenser's Faerie Queene und ihre Vorbilder* (*Engl. Studien*, 1904, p. 302).

Alice Galimberti, *L'Ariosto inglese (E. Spenser)* (*Nuova Antol.*, 1[er] août, 1903).

J. Purves, *Drummond and G. B. Marino* (*Athenaeum*, n° 4033).

L. E. Kastner, *Thomas Lodge as an imitator of the italian poets* (Sannazaro, Lod. Dolce, Ariosto, Lod. Pascale). (*The Mod. Lang. Review*, II, 2.)

E. F. Jourdain, *Le poème de Barten Holiday* « A survey of the world in ten books » (1661), *est-il une imitation du Dittamondo?* (*Giorn. storico*, t. XLVII (1906), p. 273-286.) (Article reproduit en anglais dans *The Mod. Lang. Review*, II, 1.)

V. D. Bülbring, *Castiglione und Bandello* (*Englische Studien*, XXXVI, 2). (Sur les anciennes trad. angl. par Th. Hoby et G. Fenton.)

A. Gerber, *All the five fictious italian editions of writings of Machiavelli* and three of those of P. Aretino printed by John Wolfe in London (*Mod. Lang. Notes*, XXII, 1 et 5).

R. Montussi, *Il Principe del Machiavelli, e la politica di Hobbes* (*Riv. filosof.*, VIII, 1905).

O. Ritter, *Machiavelli in England* (*Engl. Studien*, XXXII, 1903, p. 159).

W. Münch, *Ein italienischer Vorgänger Miltons* (*Die neueren Sprachen*, XIII, fasc. 6-7).

A. S. Cook, *Notes on Milton; The Ode in the Nativity* and the poems of Mantuan (Battista Mantovano) (*The Mod. Lang. Review*, II, 2).

E. Allodoli, *G. Milton e l'Italia* (Prato, 1907 ; 170 pages).

Nemi, *L'Italia giudicata da un contemporaneo di Milton* (J. Hovell). (*Nuova Antologia*, 16 juil., 1906, 343-44.)

R. Brotanek, *Trajano Boccalini's Einfluss auf die englische Literatur* (*Arch. f. d. Stud. d. neueren Spr. und Lit.*, CXI, 3-4).

N. Honckel, *Englische Beiträge zur galileischen Literatur* (*Beilage zur Allg. Zeitung*, 1904, n° 193).

V. Le XVIIIe et le XIXe siècle.

Carlo Segré, *Due fortune giornalistiche* (Addison et G. Gozzi) (*Nuova Antol.*, 16 mai, 1903).

C. Segré, *Baretti ed Esther Thrale* (*Nuova Antol.*, 16 décembre, 1906).

H. S. Camby, *Pamela abroad* (*Mod. Lang. Notes*, XVIII, 6).

E. Payson Morton, *An XVIIIth century translation of Ariosto* (*Mod. Lang. Notes*, XX, 6, 1905).

E. Payson Morton, *Huggin's Orlando Furioso again* (*Mod. Lang. Notes*, XXII, 1).

K. Weitnauer, *Ossian in der italien. Literatur bis etwa 1832, vorwiegend bei Monti* (*Zeitschr. f. vergl. Liter.*, XVI, 4-5).

J. S. Smart, *James Macpherson*. Londres, 1905. (Intéresse M. Cesarotti.)

E. Thovez, *Il Leopardi e Ossian* (*Il Campo*, I, 5).

A. Belloni, *Sul Soggetto della Ricciarda di U. Foscolo* (dans le vol. *Frammenti di critica letteraria*, Milan, 1903, p. 239-258). (Le sujet, emprunté au Décaméron, IV, 1, a également inspiré Thomson.)

E. Allodoli, *J. Keats e l'Italia* (*Nuova Rass. bibl. lett. mod.*, juin-août, 1904, p. 100 et 129).

G. S. Gargano, *Il grande naufrago* (Sur Shelley et sa réputation en Italie) (*Il Marzocco*, 15 septembre, 1907).

Mario Pratesi, *L'idea religiosa dopo il 1815 e il « Prometeo » di Shelley*. (*Nuova Antol.*, 1er septembre, 1903.) (Traite aussi de Manzoni.)

Mario Pratesi, *I Cenci, dramma di P. B. Shelley* (*Nuova Antol.*, 16 juin, 1904).

Paolo Adiletta, *Le fonti del Marco Visconti in alcuni romanzi storici di W. Scott*. Sarno, 1906, 42 pages.

G. Agnoli, *Gli albori del romanzo storico in Italia e i primi imitatori di W. Scott*. Plaisance, 1906. (Un chap. de cet ouvrage a paru dans la *Riv. d'Italia*, 1905, t. II, p. 873.)

Luigi Fassò, *Saggio di ricerche intorno alla fortuna di W. Scott in Italia* (*Atti della R. Accad. Scienze*, Torino, 1906, t. XLI).

Luigi Fassò, *Giambattista Bazzoni*. Contributo alla storia del romanzo storico italiano. Città di Castello, 1906.

G. Brognoligo, *Studi di Storia litteraria*. Roma-Milano, 1904. (Chapitres sur Ivanhoe et les *Lombardi alla prima Crociata* de T. Grossi, et sur *Una lezione a Lord Byron*, appliquée par Benzone.)

G. Muoni, *Note per una poetica storica del romanticismo*. Milan, 1906, (Traite des influences anglaises, allemandes, etc.).

T. Wiel, *Lord Byron e il suo soggiorno a Venezia* (*Ateneo Veneto*, XXVIII, 2).

Ines Panella, *Lord Byron in Romagna* (*La Romagna*, 1, 1904, p. 56-67).

M. Landau, *Alfieri and Byron* (*Frankf. Zeitung*, 277, 1).

Gius. Minolfi, *Foscolo e Byron*. Catane, 1904.

A. Luther, *Byron, Heine, Leopardi*. Moskau, 1904.

G. Muoni, *La leggenda del Byron in Italia*. Milan, 1907.

F. Bellezza, *Intorno alle versioni inglesi tedesche e russe dei Promessi sposi* (*Rass. Nazion.* 1902, vol. 128).

G. Auer, *W. S. Landor in seinen Beziehungen zu den Dichtern des Trecento*. Munster, 1903.

Fanny Zampini-Salazar, *La vita e le opere di R. Browning e di Elisabetta Barret-Browning;* con pref. di A. Fogazzaro. Rome, 1907.

G. Marie Merlette, *La vie et l'œuvre d'Élisabeth Browning*. Paris, 1905.

Ugo de Maria, *Francesca da Rimini nel teatro*. (*La Romagna,* III, 1906. P. 149, traite de Byron et Pellico; p. 162-167, de St. Phillips.)

W. Warton, *The three Francescas* (*The North-Amer. Review,* CLXXV, 1902, p. 17-30). Il s'agit des drames de St. Philipps, de M. Crawford et de D'Annunzio.

Amy A. Bernardy, *Roma e l'Italia nell'opera di F. M. Crawford* (*Nuova Antol.,* 1er septembre, 1903).

Ina Tosi, *Longfellow e l'Italia*. Bologne, 1906.

H. Dupré, *L'Italie dans l'œuvre artistique et littéraire de Dante Gabriel Rossetti* (*Bull. ital.*, 1904, p. 227).

W. A. Axon, *Tennyson's « Lover's Tale », its original and analogues* (*Transactions of the Royal Soc. of Lit.,* XXIV, 1903). La source indiquée est le *Décam.,* X, 4.

(A suivre.)

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

I. Articles de fond.

II. Variétés, mélanges et documents.

III. Questions d'enseignement.

IV. Bibliographie.



15 novembre 1908.

Le Secrétaire de la Rédaction, Eugène BOUVY.
Le Directeur-Gérant, Georges RADET.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.